Pebrer, Pablo de

Histoire financière et statistique générale de l'Empire Britannique. Tome Second / par Pablo de Pebrer ; traduit de l'anglais, par J. M. Jacobi.

Paris : Bellizard, Dufour et Co., 1839.

HISTOIRE FINANCIÈRE,

ET

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE.

Typographie de FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE FINANCIÈRE,

ET

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE,

AVEC

UN EXPOSÉ DU SYSTÈME ACTUEL DE L'IMPÔT,

SUIVI

D'UN PLAN PRATIQUE POUR LA LIQUIDATION DE LA DETTE;

OU

IMPÔTS, REVENUS, DÉPENSES, DETTES, FORCES ET RICHESSES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE ET DE SES NOMBREUSES COLONIES DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Ouvrage enrichi de 149 tableaux et d'un grand nombre de documents officiels et inédits.

PAR PABLO DE PEBRER,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

TRADUIT DE L'ANGLAIS, PAR J. M. JACOBI, AVOCAT.

SECONDE ÉDITION

REVUE, AUGMENTÉE ET CONTINUÉE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNÉE 1838,

ORNÉE DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.

BELLIZARD, DUFOUR et Co., ÉDITEURS,

RUE DE VERNEUIL, 1 BIS.

LONDRES, BOSSANGE, BARTHÈS ET LOWELL.

ST.-PÉTERSBOURG, Fd. BELLIZARD ET Co.,

1839.

ERRATA DU DEUXIÈME VOLUME.

Page	24	*ligne* 24,	*au lieu de* mines d'or, *lisez :* MINES D'OR.
	24	24,	*le mot* toujours *doit être supprimé.*
	40	26,	*au lieu de* Hennedy, *lisez :* Kennedy.
	47	10,	*au lieu de* deux pauvres, *lisez :* trois.
	101	25,	*au lieu de* chemins de fer, *lisez :* routes.
	120	19,	*au lieu de* Indes orientales, *lisez :* occidentales.
	121	9,	*au lieu de* Indes orientales, *lisez :* occidentales.
	169	2,	*au lieu de* Digue, *lisez :* Diego.
	171	19,	*au lieu de* Bulze, *lisez :* Balize.
	442	1,	*au lieu de* 8,560,894, *lisez* 3,560,894.
	451	10,	*au lieu de* 2,191,134, *lisez* 21,913.
	487	24,	*supprimez depuis le mot :* unie *jusqu'au mot* avant *les noms qui figurent dans cette phrase ayant été imprimés par erreur.*
	504	11,	*au lieu de* Section III, *lisez :* Section IV.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE;

ÉVALUATION DU CAPITAL, DES FORCES ET DES RESSOURCES DE CET EMPIRE DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

SECTION Ire.

Introduction.—Données, autorités et raisonnements qui ont servi de base aux évaluations contenues dans cet ouvrage.

Le capital de l'empire britannique suffit, et au-delà, à l'entière liquidation de la dette publique, sans nuire aux intérêts des particuliers et sans entamer les ressources de la nation.

Cette assertion paraîtra nouvelle et hardie : tâchons d'en démontrer la justesse et la vérité. Les principes qui servent de guide pour les affaires commerciales des simples particuliers s'appliquent également aux opérations financières des nations. Or, pour arriver à la liquidation des dettes d'un négociant, sans

détruire ses ressources, la première opération à faire, c'est d'acquérir une connaissance exacte de son capital. Dans les affaires particulières ce point est bientôt réglé ; mais il n'est pas aussi facile de déterminer le capital d'une nation. Les économistes eux-mêmes ne sont pas d'accord sur cet objet important, et diffèrent même dans les définitions qu'ils ont données de ces sortes de capitaux [1]. Toutefois, un auteur moderne, après avoir discuté la définition de Smith, qu'on regarde en Angleterre comme le père de la science économique, conclut en disant que « le capital d'un pays se compose de tous les produits du sol et de l'industrie nationale [2]. » On sent bien, d'après cette définition, qu'il n'est pas aisé d'évaluer les capitaux d'une nation *quelconque ;* mais l'entreprise devient beaucoup plus difficile quand il s'agit d'apprécier la nature, l'importance et la valeur de toutes les propriétés de l'empire britannique. Il ne faut donc pas s'attendre à une exactitude parfaite dans les calculs qui s'y rapportent : un pareil résultat, qui ne pourrait être obtenu que difficilement par le gouvernement lui-même, est au-dessus des efforts d'un simple individu. D'ailleurs

[1] Smith. Storch *Du Revenu national.* — Say, *Économie politique.* — Ganilh, *Systèmes d'économie politique.* — Destutt de Tracy, *Économie politique ;* et M' Culloch.

[2] M' Culloch, *Rise and progress of political economy.*

une telle exactitude n'est jamais nécessaire : il suffit d'arriver à une approximation raisonnable.

Avant d'entrer dans nos recherches, faisons observer à nos lecteurs que, tandis qu'un grand nombre d'auteurs britanniques se sont occupés d'économie politique, il en est très-peu qui aient consacré leurs talents à la statistique de leur pays. Ce sujet étant de sa nature désagréable et ennuyeux à traiter, il n'est pas étonnant que les écrivains nationaux aient été plutôt rebutés par sa sécheresse qu'attirés par son utilité. On trouve bien des matériaux épars çà et là; on peut consulter de nombreux volumes remplis d'états, de rapports et de descriptions; il y a aussi quelques exposés partiels de statistique; mais il n'existe aucun travail complet sur cette matière importante. On regarde en général l'ouvrage de Colquhoun comme le meilleur en ce genre. Le profond jugement de cet auteur, les sources fécondes auxquelles il puisait ses renseignements, et la protection spéciale que lui accordait le gouvernement, étaient des éléments propres à assurer la réussite d'une si vaste entreprise. Cependant, les circonstances étant changées, et la valeur des objets ayant été considérablement modifiée depuis 1812, l'ouvrage de Colquhoun ne présente plus aujourd'hui le même intérêt, et n'est plus aussi utile que lors de sa publication. Toutefois, comme il est généralement consulté par tous les économistes nationaux,

nous avons pensé que la marche la plus sûre pour donner au public un travail qui ne laissât rien à désirer sur cette matière, était celle d'étendre, de compléter et de perfectionner les états et les tableaux de Colquhoun. Ce plan une fois tracé, nous n'avons pris pour guide dans son exécution que des faits certains et des documents officiels et authentiques.

En faisant l'évaluation des capitaux, produits, etc., de l'empire britannique, nous avons ajouté 33 $\frac{1}{2}$ pour cent sur chaque article, et collectivement sur le total des valeurs, telles qu'elles ont été déterminées dans les tableaux de Colquhoun, excepté le chapitre des Indes occidentales, qui est resté comme en 1811. Nous avons également fait dans plusieurs autres états (et surtout dans ceux des Indes orientales), des modifications importantes, qui nous ont paru justifiées par le changement des circonstances. Néanmoins, comme il pourrait y avoir des estimations trop élevées, et d'autres qui ne le seraient pas assez, nous avons établi des compensations, pour que le résultat général n'en soit point affecté. De cette manière, nos calculs seront aussi justes et aussi exacts qu'on peut l'espérer. L'homme d'état, l'économiste, le propriétaire, le manufacturier, l'armateur, etc., étant les meilleurs juges, chacun pour sa spécialité, ils décideront eux-mêmes pour ce qui les regarde : nous les engageons seulement à comparer les états réunis dans cet ouvrage, avec les rapports officiels

et avec les calculs qui sont le fruit de leur propre expérience. C'est pour les aider dans ces importantes recherches que nous avons joint à nos annotations explicatives des tableaux de cette section et des sections suivantes, de nombreuses observations tirées de l'ouvrage de Colquhoun : de cette manière, on verra quelles augmentations et quelles diminutions ont eu lieu, à deux époques différentes, dans tous les objets qui constituent la richesse, les ressources et les capitaux de l'empire britannique. Cependant, comme nous ne voulons pas qu'on s'en rapporte à de simples assertions, nous avons jugé à propos de démontrer : 1° que les évaluations de Colquhoun ont été faites sur une échelle plutôt restreinte que trop large ; 2° que nos additions reposent sur des bases solides. Ainsi, si nous parvenons à établir la vérité de ces deux prémisses, il s'ensuivra que nos états et nos tableaux statistiques contiennent les véritables données approximatives, indispensables pour déterminer le capital actuel de l'empire britannique.

Pour bien apprécier la base des évaluations de Colquhoun, il suffit de faire remarquer, comme il l'a dit lui-même, « que les propriétés publiques, « telles que casernes, arsenaux, fortifications, vais- « seaux de guerre, etc., ont considérablement aug- « menté de valeur. »—« Ces évaluations, ajoute-t-il, « sont beaucoup au-dessous de la véritable valeur des

« objets auxquels elles se rapportent. » Enfin, il déclare qu'il n'a estimé les propriétés publiques, qui existaient au moment où il écrivait, qu'au quart de leur valeur réelle [1]. Les économistes nationaux, qui ont écrit après Colquhoun, ont émis la même opinion ; et quoique quelques-uns d'entre eux aient accusé cet auteur d'avoir adopté ses calculs plutôt dans des vues ministérielles que dans l'intérêt national, ils ont tous reconnu qu'ils avaient été établis sur une base restreinte. Mais ceux qui ont examiné avec plus d'attention les états de Colquhoun, assurent que ses évaluations ont été de 20 ou 25 pour cent au-dessous du cours ou valeur du jour, et que, tandis qu'on estime les propriétés foncières à trente ou quarante *années d'achat* *, cet auteur ne les estimait qu'à vingt-quatre [2]. Sans entrer dans des détails, il suffit d'avoir fait remarquer que, suivant l'opinion générale, les évaluations que nous avons adoptées sont extrêmement modérées.

Voyons maintenant sur quoi repose notre addition d'un tiers aux évaluations de 1811 [3]. A ce sujet,

[1] Colquhoun, page 238.

[2] Lowe, *Present state of England.*

[3] Les états et les tableaux de Colquhoun ont été publiés en 1812 : conséquemment ils ont dû être préparés en 1811.

* Voir la note explicative de ces mots à la page 196, prem. vol. (*Note de l'éditeur français.*)

sans entrer dans de longs développements, nous citerons des faits propres à démontrer la justesse et l'exactitude de nos calculs.

Les progrès de la population sont le moyen le plus sûr de déterminer les richesses et les capitaux d'une nation. En effet, c'est un axiome adopté par tous les économistes du système productif [1], que l'accroissement de la population indique l'accroissement des richesses, et que l'augmentation du nombre des bras nécessite la multiplication des emplois, qui augmentent la masse des produits. — On a aussi conclu de ces principes, que dans les progrès de la société, le revenu individuel s'accroît dans une proportion plus grande que la population. Toutefois, ces axiomes n'auraient pas beaucoup de poids, si les faits ne venaient à leur appui; mais nous voyons en Europe de la manière la plus évidente que la richesse d'un pays suit les progrès de sa population, et surtout en France, où les capitaux se sont accrus depuis 1814, dans une proportion plus large que la population [2]. En Angleterre, la population est doublée depuis George Ier, mais les richesses ont reçu un accroissement bien plus

[1] Montesquieu a dit, il y a long-temps : «Partout où il se trouve une place où deux personnes peuvent vivre commodément, il se fait un ménage.»

[2] Voir Ch. Dupin, *Des Forces productives*. Voir aussi la section XI et le tableau qui s'y rattache.

considérable. Dans les États-Unis, la population a doublé dans l'espace de trente ans, les capitaux ont triplé [1]. Quant à l'argument reproduit sans cesse sur la question des prix, bien loin d'être contre le principe, il lui est favorable, puisqu'on peut

[1] Hinton, *Histoire des États-Unis*. Les États-Unis offrent, depuis leur séparation de la mère-patrie, un phénomène politique extraordinaire et sans exemple. Ce pays, peuplé de républiques ayant chacune une constitution et un gouvernement différents, est aujourd'hui habité par quatorze millions d'individus gouvernés sans rois et sans forces militaires, quoiqu'ils se trouvent dispersés sur un immense territoire de 2,257,347 milles carrés. Leurs importations s'élèvent annuellement à 74,472,527 dollars, et leurs exportations, qui consistent principalement en produits de leur agriculture et de leurs manufactures, dépassent chaque année une somme de 72,358,670 dollars. Leur revenu public s'élève au double de la dépense, et leur dette nationale est sur le point d'être éteinte. Ce résultat une fois obtenu, il faudra donner une autre destination au produit des droits sur les importations étrangères, droits qui ne peuvent être supprimés entièrement.

Quelque blâmable qu'ait été la conduite des ministres anglais pendant la guerre de l'Indépendance, il faut pourtant reconnaître que c'est aux principes de la constitution britannique, principes développés lors de la séparation, que les Américains sont redevables de leur liberté et de la prospérité toujours croissante de leur pays. Les garanties originaires de la mère-patrie sont l'inviolabilité des personnes, la liberté de la parole et de la presse; le droit de pétition et de remontrance, le droit d'association et la faculté de se réunir publiquement

maintenant, avec le même capital, se procurer une plus grande quantité de marchandises, de provisions et d'objets nécessaires ou de luxe, qu'en 1811, les prix étant fortement diminués depuis cette époque. (Tabl. I, II et III, section II.)

Le principe ou plutôt le sophisme de l'école Malthusienne, qui veut qu'il existe des proportions géométriques et arithmétiques entre l'accroissement de la population, de ses moyens de subsistance, et la

pour délibérer sur les affaires du pays, le droit d'être armé; le droit de nommer des représentants chargés de consentir des impôts et de voter des lois, quand il en est besoin, pour le bien du pays; enfin, l'égalité devant la loi, qui déclare chacun responsable de ses propres actes, sans qu'aucun pouvoir puisse arrêter les effets de la justice.

Les garanties que nous venons d'énumérer existent dans la constitution britannique; les Américains ont complété leur droit politique de la manière suivante:—Le peuple a droit de contrôle et de censure sur tous les actes des autorités de la république: il exerce ce droit dans les élections, auxquelles il procède à des époques très-rapprochées; tout ordre de noblesse et de chevalerie est aboli avec défense d'en établir; une présidence temporaire, avec un revenu et un pouvoir limités, remplace la royauté héréditaire et la liste civile; abolition du droit d'aînesse, de tout privilége et de tout monopole; liberté de conscience; égalité entre les différents cultes, dont les ministres ne reçoivent aucun traitement, ne jouissent d'aucune exemption et sont soumis aux lois qui régissent tous les citoyens; enfin, la constitution américaine, qui proclame la liberté d'enseignement, impose aux chefs de l'état le devoir de faciliter l'éducation des citoyens, à qui il faut rendre compte de toutes les affaires du pays.

misère qui y est inhérente, est en opposition trop manifeste avec l'expérience de tous les jours et avec les témoignages les plus authentiques, pour mériter la moindre attention [1]. Il est au contraire bien évident que les richesses et les capitaux doivent augmenter dans un pays où l'agriculture, l'industrie et le commerce font chaque jour de nouveaux progrès [2], où les lumières se répandent de plus en plus dans toutes les classes de la société, où enfin la population, accrue considérablement, vit dans une plus grande abondance et jouit de plus grandes commodités.

La Grande-Bretagne a été dans cet état progressif depuis 1811 : nous pouvons donc conclure que ses richesses ont dû au moins augmenter dans la même proportion que ses habitants [3]. Or, il résulte des états officiels, que la population a reçu, de 1811

[1] Sadler, *Balance entre la nourriture et les nombres dans la nature animée.* — *Réponse de Godwin à Malthus.*

[2] Cette assertion est démontrée à l'égard de la Grande-Bretagne, par le nombre considérable d'actes relatifs à des améliorations générales et locales, passés depuis 1811 et surtout depuis 1825. Cent cinquante-huit de ces actes sont dus à la session législative de 1831-1832 : il y a pourtant des sessions qui ont été bien plus fécondes.

[3] Les capitaux ont doublé (en Angleterre) en moins de quatre-vingts ans, et même en un peu plus de soixante ans. On peut présumer que soixante ans forment la plus courte période pendant laquelle il soit possible de voir un semblable accroissement dans les capitaux d'un pays ancien et très-peuplé. (M' Culloch.)

à 1831, un accroissement de 41 $\frac{9}{10}$ pour cent (Tabl. IV, V, VI, sect. II.) On pourrait donc ajouter une proportion semblable au capital de la nation. Toutefois, nous en avons adopté une inférieure de 9 pour cent à celle que nous venons d'indiquer. On voit par là que nos évaluations et nos calculs ont été faits sur une échelle modérée.

Ces résultats seront admis sans difficulté à l'égard de l'Angleterre et de l'Écosse; mais, comme on pourrait penser différemment au sujet de l'Irlande, voici un témoignage authentique tiré du rapport fait par la commission nommée par la chambre des communes, en 1830, pour examiner l'état des classes les plus pauvres en Irlande. Il résulte de ce document, que les capitaux ont augmenté en Irlande, dans une proportion plus large que la population, et que l'agriculture, les manufactures, la navigation et le commerce ont fait des progrès extraordinaires. « Les exportations de toute l'Irlande dans la Grande-Bretagne (c'est la commission qui parle) n'avaient été, il y a un siècle, que de 2,307,722 liv. st. pendant sept années, c'est-à-dire de 1723 à 1729[1]; en 1829, les exportations d'un seul port, de Waterfort, se sont élevées à 2,136,934 liv. st. Cependant, si les exportations ont fait d'immenses progrès en Irlande, l'importation

[1] Voir les tableaux de sir Charles Whitworth.

des produits des manufactures anglaises a été encore plus grande. La consommation des marchandises anglaises en Irlande a quadruplé depuis 1793, tandis que les produits du sol irlandais n'ont que triplé, pendant la même période de temps. Le commerce étranger a reçu aussi une grande extension. » La navigation a fait les mêmes progrès que le commerce général, surtout la navigation à vapeur entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Les résultats ont été des plus heureux et des plus satisfaisants. « La première communication au moyen des bateaux à vapeur, continue le rapporteur de la commission, fut ouverte en 1824, entre Dublin et Liverpool, par l'armateur Guillaume : aujourd'hui (1830), un capital de 671,000 liv. st. se trouve engagé dans la navigation par la vapeur sur le canal qui sépare les deux îles; on a établi une ligne de 42 bâtiments à vapeur, avec un port de 8,423 tonneaux. Autrefois, on mettait, terme moyen, une semaine pour la traversée de Liverpool à Dublin : c'est aujourd'hui l'affaire de quelques heures [1]. Les opérations de banque, l'établissement des banques d'épargne, les travaux publics, etc., ont beaucoup contribué depuis 1822 aux progrès de la culture, de l'industrie et du commerce, etc., etc. [2]. »

[1] Voir note I, tabl. XVI.

[2] Voir *Rapport parlementaire de* 1831. Une somme de 500,000 liv. st., en bons du Trésor, fut consacrée aux travaux publics d'Irlande.

En présence des faits que nous venons de signaler, si l'on considère les avantages que l'Irlande retire de son union avec la Grande-Bretagne, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment d'indignation, en voyant des hommes qui s'honorent du nom d'Irlandais, agiter sans cesse leurs concitoyens, et les

Les états suivants, présentés à la chambre des communes par M. Rice, le 12 février 1833, prouvent d'une manière victorieuse que l'*Acte d'Union* a été avantageux pour l'Irlande. On y voit que les manufactures et le commerce ont doublé depuis cette mesure importante. Les mêmes progrès ont dû avoir lieu dans toutes les autres branches de l'industrie : l'expérience démontre que les choses se passent toujours ainsi.

IMPORTATIONS EN IRLANDE.

	Liv. st.
1777	2,716,000
1783	3,040,000
1793	4,164,000
1800	4,002,000
1826	7,491,000

CONSOMMATION DE COTON FILÉ.

	Livres.
1777	8,883,000
1783	5,400,000
1793	276,000
1800	558,000
1811	972,000
1820	1,279,000
1826	2,510,000

pousser témérairement à demander la séparation des deux pays. Il semble pourtant que les anti-unionistes devraient songer au peu de ressources de l'Irlande, comparativement aux immenses ressources de la Grande-Bretagne. Comment ne pas reconnaître, qu'avant d'obtenir le résultat qu'ils se pro-

La consommation du coton en laine, pendant le même espace de temps, a été portée de 429,000 à 4,368,000 livres.

IMPORTATION DE SUCRE.

	Quintaux.
1777	212,000
1783	140,000
1793	184,000
1832	342,000

IMPORTATION DE THÉ.

	Quintaux.
1777	808,000
1830	3,887,955

IMPORTATION DE LAINES.

	Livres.
1777	857,000
1783	841,000
1793	1,860,000
1800	1,800,000
1811	4,065,000
1820	6,608,000
1826	6,682,000

posent, il faudrait répandre des torrents de sang, voir la dévastation des propriétés publiques et particulières, et le pays entier couvert de ruines et de misère? D'un autre côté, peut-on dire que la situation politique ou économique de l'Irlande gagnerait quelque chose à un changement? Les plus mûres

EXPORTATION DE TOILES.

	Yards*.
1777	20,000,000
1783	18,000,000
1793	34,000,000
1800	36,000,000
1810	40,000,000
1820	48,000,000
1826	51,000,000

CHARBONS.

	Tonneaux.
1777	330,000
1783	227,000
1800	364,000
1830	940,000

	Liv. st.
Avances faites aux maisons de charité, aux établissements d'éducation et aux manufactures, pendant les vingt années qui suivirent l'Union	1,465,000
Jusqu'au moment actuel	6,697,000

* Le *yard* est une mesure de la longueur de deux pieds neuf pouces neuf lignes et demie, et d'environ trois pouces de moins que le mètre. (*Note de l'éditeur français.*)

considérations doivent précéder toute demande de séparation : il serait temps de mettre un terme à ce système d'agitation et de trouble, qui retarde les développements de la prospérité irlandaise, et produit des effets si funestes au bien-être du royaume.

Nous avons indiqué les autorités irrécusables sur lesquelles reposent nos évaluations, au sujet de l'accroissement des capitaux de la Grande-Bretagne et de l'Irlande depuis 1811. Les faits et les documents officiels confirmeront, dans la section suivante, la justesse et l'exactitude des évaluations dont nous venons de poser les principes.

Le parlement a mis à la disposition de l'administration de l'Irlande, à titre d'avance, une somme de 6,432,000 liv. st. pour les routes, les ports et les manufactures. Une partie seulement de cette avance a été remboursée, c'est-à-dire 2,500,000 liv. st. On a aussi accordé à l'Irlande, pour les hôpitaux et les écoles publiques, 4,225 liv. st.; pour l'agriculture et les manufactures, 1,340,000 liv. st.; pour travaux publics, 3,120,000 liv. st. Ainsi, les sommes accordées à l'Irlande depuis l'*Union* s'élèvent à 8,685,000 liv. st., sans comprendre l'avance des 6,432,000 liv. st. dont nous venons de parler. Enfin, le gouvernement a dépensé, pour l'établissement des hôpitaux irlandais, à l'occasion du choléra, 164,000 liv. st., tandis que ceux d'Angleterre n'ont coûté que 12,000 liv. st.

SECTION II.

CAPITAL DE L'ANGLETERRE, DU PAYS DE GALLES, DE L'ÉCOSSE ET DE L'IRLANDE.

CAPITAL PARTICULIER, savoir : — Terres et instruments d'agriculture. — Mines et minéraux. — Canaux. — Chemins de fer. — Maisons, meubles, argenterie et bijouterie. — Numéraire en circulation. — Mécaniques. — Marchandises et objets manufacturés. — Navigation. — Pêcheries. — Animaux de toute espèce — Capital des banques d'épargne, etc., etc.

CAPITAL PUBLIC, savoir : — Arsenaux, chantiers, magasins d'approvisionnements, vaisseaux de guerre, fortifications, casernes, édifices publics, palais. — Propriétés et capitaux de l'église, etc., etc.

PRODUITS ET VALEURS CRÉÉS ANNUELLEMENT. — Résultats de la combinaison des capitaux avec les forces animées et inanimées, savoir : le travail et les mécaniques, pour obtenir toutes sortes de productions naturelles et manufacturées. — Valeur annuelle des forces animées et inanimées, produits de l'agriculture, etc., etc. — Capitaux et main-d'œuvre des manufactures. — Valeur des produits annuels du commerce intérieur et des côtes, des pêcheries, de la navigation et du commerce avec l'étranger. — Valeur du coton, de la soie, de la faïence, de la poterie, de la bijouterie, des ameublements, des papiers et de divers autres objets manufacturés. — Bénéfices des banquiers. — Revenu provenant de l'étranger, etc. etc.

LES propriétés particulières de l'Angleterre et du pays de Galles sont portées, dans nos évaluations, à 2,428,900,000 liv. st.; celles de l'Écosse à 369,400,000 liv. st., et celles de l'Irlande à 738,500,000 liv. st. Ce qui forme un total de

3,575,700,000 liv. st. D'un autre côté, les propriétés publiques ont été estimées en Angleterre et dans le pays de Galles à 42,000,000 de liv. st., en Écosse à 3,900,000 liv. st., et en Irlande à 11,900,000 liv. st. Si l'on joint à cela l'estimation faite en bloc de tous les chantiers, arsenaux et magasins d'approvisionnements et de l'artillerie, on obtiendra, pour les propriétés publiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, un total de 103,800,000 liv. st. Ainsi, le capital public et particulier des trois royaumes-unis peut être évalué à une somme de 3,679,500,000 l. st. Le tableau VII à la fin de cette section contient des données certaines et authentiques sur la valeur des propriétés de l'Angleterre, et les notes explicatives qui accompagnent le tableau XVI feront connaître les documents officiels sur lesquels tous nos calculs ont été établis. En consultant ces deux tableaux, le lecteur sera en état de pénétrer dans les détails. Voyons maintenant de quelle manière cet énorme capital se trouve distribué, comment il reçoit un emploi, et quel est le montant des produits annuels qui dérivent de sa combinaison avec les forces animées et inanimées du pays.

AGRICULTURE.

Nous avons vu que la plus grande partie du capital de l'empire britannique se trouve concentrée en Angleterre. Nous allons voir que plus de la

moitié de cet immense capital est employée dans l'agriculture. Il résulte du tableau XVI placé à la fin de cette section, que la culture du froment, du grain, du houblon, du foin, etc., absorbe un capital d'environ 1,600,000,000 de liv. st. D'un autre côté, le capital des fermes, y compris les machines, outils et instruments aratoires, est évalué à 59,900,000 liv. st., et la valeur des animaux qui y sont attachés et qui en dépendent, est portée (Tableau XVI) à une somme de 242,000,000 de liv. st. Ainsi, un capital énorme de 1,901,900,000 liv. st., ou plus de la moitié de tout le capital britannique dans les trois royaumes-unis, est consacré à l'agriculture.

Nous ferons observer que nos évaluations sont bien au-dessous de celles adoptées par plusieurs écrivains distingués, qui portaient, il y a peu d'années, le capital employé à l'agriculture dans les trois royaumes, à deux milliards de liv. st., sans compter la valeur des animaux et du bétail, qui est également considérable, ainsi que nous venons de le voir. L'opinion des auteurs de ces calculs étant d'un grand poids, nous croyons utile de rapporter ici le raisonnement qui lui sert de base[1]. Le lecteur ne saurait acquérir trop de lumières sur un sujet aussi important. « Il y a, disent-ils, cinquante millions

[1] *Essai sur l'emploi des capitaux dans la culture des terres*, par West. — *Sur l'agriculture et les rentes*, Revue trimestrielle, n° 71, 1826. — *Principes d'agriculture*, par Bland.

d'acres * de terre en culture : la valeur de la terre et du capital appartenant au propriétaire est de 30 liv. st. par acre; l'industrie du fermier ne peut être estimée à moins de 10 liv. st. par acre. D'où il résulte que cinquante millions d'acres de terre en culture représentent un capital de deux milliards de liv. st. Nous dirons que le chiffre de cinquante millions d'acres de terre en culture était, sans doute, trop élevé au moment où ces évaluations ont été faites (voir la note A jointe au tableau XVI); néanmoins, comme cette branche de l'industrie nationale a pris un nouveau développement depuis 1811, tout porte à démontrer la modération et la solidité des calculs que nous avons admis (Tabl. XVI). On voit par-là combien est mal fondée l'opinion qui existe sur le continent, et qui trouve aussi de l'écho de l'autre côté du détroit, relativement au peu d'importance de l'agriculture britannique. Certes, on n'a pas égard aux faits quand on avance que l'industrie agricole de la Grande-Bretagne n'est qu'un objet secondaire, comparativement aux manufactures et au commerce qui font la prospérité de ce grand empire.

Les produits annuels de l'industrie agricole sont proportionnés à l'immense capital qui y est engagé.

* L'acre d'Angleterre contient 38,284 pieds carrés de France, ce qui est plus que l'arpent du Châtelet qui n'a que 32,400 pides carrés. Le grand arpent des eaux et forêts est de 48,400 pieds carrés.

(*Note de l'éditeur français.*)

Ainsi, on récolte chaque année cinquante et un millions de *quarters* * de grains de toute espèce, dont la valeur est portée à 86,700,000 liv.st.[1]. La quantité de froment importée annuellement dans la Grande-Bretagne n'est, terme moyen, que de 900,000 *quarters*, quantité qui ne suffit pas même pour la consommation de deux semaines; et si l'Irlande continue à faire des progrès dans l'agriculture, ainsi qu'on a lieu de l'espérer, toute importation de blés en Angleterre deviendra bientôt inutile [2]. Le foin, la

[1] Cette évaluation est établie de la manière suivante :

	liv. st.
Froment, treize millions de *quarters* estimés à 63 sch. par *quarter*	39,600,000
Avoine, vingt-deux millions de *quarters idem* à 21 sch. par *quarter*	23,100,000
Toutes les autres espèces seize millions *id.* à 30 sch. par *quarters*	24,000,000
	86,700,000

Ces prix sont tirés de la moyenne des trois dernières années.

[2] La quantité de blés admise dans la Grande-Bretagne, depuis le 28 février 1829 jusqu'au 28 février 1830, a été de 1,315,937 *quarters*, dont 909,205 de froment; la quantité importée l'année précédente s'éleva à 2,562,051 *quarters*; on importa aussi de l'Irlande, pendant la même année, 2,307,817 *quarters* de grains de toute espèce. La plus grande quantité des grains étrangers a été importée dans la Grande-Bretagne en 1818 : pourtant, elle ne s'éleva qu'à 3,522,739 *quarters*.

* Le *quarter* est la mesure nominale dont on se sert en Angleterre pour mesurer les blés. Elle contient huit boisseaux. Le boisseau anglais est plus petit que le boisseau français. (*Note de l'éditeur français.*)

paille, l'herbe, la vesce, etc., servant à la nourriture d'un million neuf cent mille chevaux, de douze millions de bêtes à cornes, de quarante-huit millions de moutons, de brebis, d'agneaux, de chèvres, etc., ne peuvent être évalués à moins de 113,000,000 de liv. st.[1]. Les pommes de terre forment une branche importante de l'agriculture des trois royaumes-unis : la consommation qui s'en fait dans le pays est immense, et l'on en exporte aussi une grande quantité. Ce produit du sol ne peut être évalué à moins de 19,000,000 de liv. st. Les vergers, les jardins, les pépinières de toute espèce rapportent annuellement 3,800,000 liv. st. La valeur du bois de charpente coupé tous les ans, des houblons, de la soude, des semences de toute espèce, est portée à 2,600,000 liv. st. On estime à 6,000,000 de liv. st. la valeur du fromage, du beurre, des œufs, etc. Les engrais pour élever le bétail, les chevaux, les cochons, etc., sont évalués à 3,500,000 liv. st. Enfin, le chanvre et la laine sont portés à 12,000,000 de liv. st. Ainsi, la valeur des divers produits de l'agriculture dans les trois royaumes-unis, s'élève annuellement à 246,600,000 liv. st.

Sans entrer dans de longs et fastidieux détails relativement aux raisons qui nous ont fait adopter

[1] C'est l'évaluation faite en 1811 : nous n'y avons rien changé, car, bien que la quantité ait augmenté, les prix sont maintenant moindres.

les évaluations précédentes, nos lecteurs peuvent être certains que ce n'a été qu'après un examen des mieux approfondis. Il suffit d'ailleurs de comparer nos estimations avec les dépenses actuelles, tant pour la subsistance des personnes que pour la nourriture et l'entretien du menu bétail, des chevaux, des bêtes à cornes, etc., pour les trouver aussi exactes que possible, et pour reconnaître qu'elles sont loin d'être trop élevées. D'un autre côté, si l'on réfléchit à l'exportation en beurre, fromage, œufs, etc., qui se fait journellement de l'Irlande [1], et à l'immense consommation de ces divers articles sur tous les points du royaume; enfin, si l'on considère l'énorme quantité et les prix de la laine, du chanvre, du bois de charpente, etc., on admettra sans peine que les limites de la modération n'ont jamais été franchies dans aucune de nos évaluations. Nous avons toujours consulté les documents officiels et suivi les meilleures autorités sur la matière. (Tableau XV.)

MINES.

Les richesses minérales de l'Angleterre sont très-considérables, et le capital consacré à l'exploitation des mines rapporte chaque année des sommes immenses. Un grand nombre de mines, auxquelles on

[1] « Dans un seul jour, il est parti de Dublin cinquante tonneaux d'œufs, et dix de volaille, morte ou vivante. » *Rap. of.*

ne fait aucune attention sur le continent, offrent beaucoup de ressources à l'industrie britannique : telles sont les mines de gravier, de sable, d'ardoise, de granit, de pierres de pavage, etc. La consommation qui se fait de ce dernier article, pour l'entretien et la réparation de 30,000 milles de routes et d'une quantité encore plus considérable de rues et places dans les villes et villages, donne un revenu qui ne peut être évalué, tout compris, à moins de 1,900,000 liv. st. Le produit de l'alun, du sel, etc., s'élève annuellement à 600,000 liv. st. Cependant, quelque considérables que soient ces diverses sommes, elles paraissent insignifiantes, quand on les compare aux rapports des mines de fer-blanc, de plomb, de cuivre, de fer et de charbon de terre. La quantité et la valeur des articles manufacturés, provenant de ces mines diverses, se trouvent indiquées dans la note C explicative du tableau XVI. Le montant des produits annuels des trois premières ne peut être évalué au-dessous de 3,800,000 liv. st.

Quant aux MINES DE FER, on peut dire que ce sont les mines d'or de l'Angleterre, puisque leur produit annuel a toujours dépassé celui de toutes les mines d'or du Brésil et de l'Amérique espagnole, même dans les années où elles ont rapporté le plus. Locke a dit avec raison, en parlant des mines de fer, que celui qui le premier fit usage de ce métal, a mérité le titre de père des arts et

de l'abondance. L'exploitation des mines de fer n'a cessé de prospérer depuis 1796. Les produits annuels de ces mines, portés alors à 125,000 tonneaux, sont maintenant de 700,000 (voir la note C, tabl. XVI), et ils augmentent chaque jour, surtout depuis que l'on a commencé les constructions de chemins de fer, tant en Amérique que dans la Grande-Bretagne. Or, 700,000 tonneaux, au prix modéré de 18 schillings par tonneau, rapportent une somme de 2,800,000 liv. st. D'un autre côté, les dépenses pour manufacturer les matières brutes et les convertir en barres, peuvent être évaluées à 1,300,000 liv. st.; ce qui porte la valeur totale des produits des mines de fer à 4,100,000 liv. st.

Les mines de charbon de terre ouvertes à Newcastle et dans les différentes parties de la Grande-Bretagne, comprennent plusieurs centaines de lieues carrées (1). La quantité de charbon extrait de ces mines a été portée à vingt-huit millions de tonneaux. Toutefois, M. Taylor n'évalue la consommation de ce combustible dans le royaume, et l'exportation qui s'en fait à l'étranger, qu'à 15,580,000 tonneaux par an; mais cette évaluation est certainement au-dessous de la vérité. La quantité de charbon de terre annuellement consommé et exporté ne saurait être moindre de vingt-deux millions de tonneaux de vingt quintaux chacun : ce qui, au

(1) Voir Buckland.

prix moyen de 10 sch. par tonneau, donne une somme annuelle de 11,000,000 de liv. st. Ainsi les diverses mines du royaume britannique rapportent chaque année 21,400,000 liv. st.

COMMERCE INTÉRIEUR ET DES CÔTES.

Le commerce intérieur et des côtes, regardé généralement comme le plus avantageux pour toute nation, est arrivé dans les royaumes-unis au plus haut degré de prospérité, par suite des immenses produits des mines. Les facilités et la multiplicité des communications, la passion du gain, l'industrie et l'abondance des capitaux, tels sont les éléments du commerce intérieur. Or il n'existe aucun pays où ces divers éléments se trouvent aussi considérables et aussi bien combinés que dans la Grande-Bretagne.

Le nombre des familles qui tiennent boutique dans la Grande-Bretagne a été porté, en 1831, par Marchall, à 350,000, ou bien 2,100,000 individus. Il faut ajouter à ce nombre celui des négociants, des colporteurs, des cabaretiers, des commissionnaires pour l'achat, la vente et l'échange de toute espèce de marchandises : or, comme on ne peut évaluer à moins de 60 liv. st. par an, pour chaque famille, le prix du travail et les bénéfices que ces industriels retirent du capital employé dans leur commerce, on obtient un total annuel de 21,000,000 de

liv. st.[1]. Toutefois, à l'égard de l'Irlande, comme les communications n'y sont pas aussi faciles, ni le commerce aussi étendu que dans le reste du royaume, adoptant une évaluation très-modérée, nous ne porterons le nombre des familles qui y font le commerce intérieur qu'à un huitième du nombre déja adopté pour l'Angleterre et l'Écosse. Ainsi le commerce intérieur produit annuellement, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, une somme de 23,625,000 liv. st.

L'auteur que nous venons de citer a porté le nombre des meuniers, bouchers et boulangers, à 900,000 individus, ou 180,000 familles. On sait que les bénéfices de ces industriels sont beaucoup plus considérables que ceux des autres marchands; mais en n'élevant qu'à 80 liv. st. par an, pour chaque famille, le montant de ces bénéfices, y compris la récompense du travail, on obtient 14,400,000 liv. st. En admettant, comme nous l'avons fait plus haut, un huitième de cette somme pour

[1] Il ne faut pas perdre de vue, à ce sujet, les bénéfices annuels (plus de 600,000 liv. st.) réalisés sur l'immense capital appartenant à cette classe d'industriels et aux ouvriers et qui sont déposés dans les caisses d'épargne. Les dépôts, depuis la fondation de ces établissements en 1817, forment un total de 20,760,228 liv. st. Sur cette somme les déposants ont reçu, en capital et intérêts, 5,648,838 liv. st. Au mois de novembre 1831 les dépôts s'élevaient à 14,311,647 liv. st. Le nombre des caisses d'épargne est de 371, et celui des déposants de 429,400. (Voir la note Q explicative du tableau XVI.)

l'Irlande, nous avons encore 1,800,000 liv. st. Le total pour la Grande-Bretagne et l'Irlande sera donc de 16,200,000 liv. st.

Les communications sur les rivières, les canaux et les chemins de fer, sont devenus de jour en jour plus importants. On a déja reconnu les immenses avantages qui en résultent, et surtout l'étonnante facilité de transporter des millions de quintaux de marchandises sur les chemins de fer. La circulation des voitures à vapeur sur les routes ordinaires était un problème dont on cherchait la solution : l'infatigable Gurney est parvenu à le résoudre. Ses nombreux essais ont enfin obtenu un succès presque complet. D'autres ingénieurs ont aussi travaillé à perfectionner cette importante découverte, et déja il existe un certain nombre de voitures à vapeur qui sillonnent le royaume dans plusieurs directions. La noble conduite de Gurney, ses louables efforts pour surmonter les nombreuses difficultés que présentait l'exécution de son projet, et les énormes dépenses qu'il a faites à ce sujet, ont excité la reconnaissance et l'admiration générales Ses ennemis au contraire se sont couverts d'infamie, en employant tous les moyens pour empêcher la circulation des voitures à vapeur, amener leur destruction et causer la ruine de l'inventeur. La route de Glocester se trouvait chaque jour encombrée de monceaux de pierres, dépavée et trouée, en un grand nombre d'endroits, à une profondeur de 18 et 20 pouces.

Gurney pouvait invoquer la protection des lois, il se contenta de déclarer qu'il éprouvait le plus profond mépris pour des hommes qui avaient recours à de semblables moyens pour faire manquer une *entreprise nationale*. Elle l'est bien en effet, car une ère nouvelle va commencer pour l'Angleterre. Le commerce et l'industrie retireront de cette invention des avantages immenses. On porte à un million le nombre des chevaux employés seulement pour le roulage et le transport des marchandises : or, le terrain d'où l'on tire maintenant les fourrages et autres substances servant à la nourriture de ces animaux, produira des grains et des légumes pour huit millions d'hommes. La découverte des voitures à vapeur peut amener des changements extraordinaires non seulement dans la Grande-Bretagne, mais dans le monde entier. Voici les conclusions du comité de la chambre des communes chargé de faire un rapport sur cet important sujet. Il est à désirer que le parlement, éclairé par les documents qui lui ont été soumis, révoque enfin les actes que lui ont arrachés les adversaires de cette inappréciable entreprise dont on a voulu empêcher la réussite. Les conclusions du comité sont : « 1° Les voitures peuvent être mises en « mouvement par la vapeur sur les routes ordinaires « avec une vitesse de dix milles par heure. 2° Elles ont « transporté avec cette vitesse plus de quatorze voya- « geurs. 3° Le poids de ces voitures, y compris la

« machine, les combustibles pour le chauffage, l'eau et « les gens de service, peut être au-dessous de trois ton- « neaux (6,000 livres environ). 4° Les chemins sur les « quels on rencontre des montées et des descentes con- « sidérables n'offrent aucun danger et sont parcourus «avec facilité par ces voitures. 5° Elles sont parfaite- « ment sûres pour les voyageurs. 6° Les voitures à va- « peur, si elles sont construites convenablement, ne «peuvent causer aucune incommodité au public. « 7° Elles deviendront un moyen de transport plus « expéditif et moins coûteux que les voitures ordi- « naires. 8° Les voitures à vapeur admettant des roues « plus larges que les autres voitures, les routes en sont « bien moins endommagées; car avec les attelages « ordinaires les pieds des chevaux seuls causent des «avaries très-considérables. 9° Les voitures à vapeur « ont été soumises à des taxes de barrière. Si l'on ne «supprime pas cet impôt vexatoire, plusieurs lignes « de routes seraient privées des avantages de ce « moyen de transport et de circulation. »

D'un autre côté, sans compter les chevaux qui servent actuellement au transport des marchandises, le nombre des ouvriers employés aux canaux, aux rivières, sur les chemins de fer, etc., ne peut être porté, pour les royaumes-unis, à moins de 100,000. En leur accordant 40 liv. st. par tête, pour leurs gages annuels, on obtient un total de 4,000,000 de liv. st. Le rapport annuel du capital consacré à cette

branche d'industrie, déduction faite des frais d'entretien et des gages des propriétaires des barques et des petits bateaux servant au transport des marchandises, charbon de terre, etc., sur les rivières et les canaux, ne peut être évalué à moins de 1,600,000 liv. st. Les bénéfices, travail compris, des propriétaires des voitures et des charrettes pour le transport de marchandises, joints aux gages des personnes employées aux réparations des routes, des canaux, des chemins de fer, etc., ainsi qu'à la perception des droits de péage, de circulation, etc., s'élèvent au moins à 3,000,000 de liv. st. par an. Nous avons omis plusieurs petits articles qui augmenteraient considérablement l'évaluation des produits du commerce intérieur, préférant adopter un taux plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Toutefois cette évaluation, d'après ce que nous venons de voir, s'élève annuellement à une somme de 48,425,000 liv. st.

COMMERCE DE CABOTAGE.

Le cabotage est une branche importante de commerce pour chaque pays : une nation maritime comme l'Angleterre doit en retirer nécessairement des avantages immenses. On peut s'en faire une idée par la déclaration officielle de P. Thompson à la chambre des communes (1832). Il résulte de cette

déclaration que le cabotage des royaumes-unis est annuellement de 9,800,000 tonneaux. Les bénéfices tirés du capital de ce commerce, y compris le prix du travail des propriétaires des bâtiments, déduction faite des frais d'entretien, des avaries, des primes d'assurances et de plusieurs autres charges, ne peuvent être évalués à moins de 2,500,000 liv. st. D'un autre côté, les gages et salaires annuels d'environ 35,000 hommes employés à toutes les opérations de ce commerce, sont au moins de 30 liv. st. par tête. Ainsi le commerce de cabotage rapporte annuellement une somme de 3,550,000 liv. st.

PÊCHERIES.

Les pêcheries, sur les côtes de la Grande-Bretagne, sont très-productives : toutefois nous devons dire qu'on a exagéré leur importance. Les harengs, la morue, la merluche, les huîtres, les merlans, les homards, les soles, le turbot, etc., y sont abondants et de qualité supérieure. Le produit de la pêche sur les côtes, déduction faite des frais d'entretien de filets, etc., peut être porté à 1,900,000 liv. st. Il résulte du dernier rapport officiel, que la quantité de harengs salés dans la Grande-Bretagne, en 1830, avait été de 329,557 barils. L'exportation s'était élevée à 181,654 barils, dont 89,680 en Irlande, 67,672 dans les Indes occidentales et autres pays

transatlantiques, et 24,302 dans différentes parties de l'Europe. La pêche des rivières de la Grande-Bretagne est également riche et excellente. Ces rivières produisent une grande variété de poissons, tels que brochets, anguilles, truites, etc., ainsi que le meilleur saumon qui existe peut-être en Europe. Plusieurs milliers de personnes exercent cette industrie, et après avoir déduit les dépenses d'achat et les frais d'entretien des instruments nécessaires à la pêche, le produit en est au moins de 900,000 liv. st. par an. Les pêcheries loin des côtes de l'Angleterre, telles qu'au Groenland, dans la mer du Sud, etc., rapportaient en 1811, suivant les états officiels, sans compter les frais d'armement, les gages des marins, le prix des assurances, etc., une somme nette de 600,000 liv. st. Cette évaluation est bien au-dessous de son taux actuel, puisqu'elle ne comprend pas les pêcheries coloniales. Ainsi le total des produits des pêcheries de la Grande-Bretagne s'élève annuellement à environ 3,400,000 liv. st.

NAVIGATION ET COMMERCE AVEC L'ÉTRANGER.

Si les produits du sol, les pêcheries, le commerce intérieur et le cabotage d'un pays présentent des données pour connaître sa navigation et son commerce avec l'étranger, il serait certainement fort difficile d'évaluer la somme résultant chaque année du concours de l'industrie, du travail et des capitaux dans ces deux branches importantes.

Toutefois, pour tâcher d'arriver à une évaluation approximative, voyons quel a été le montant des importations et des exportations du commerce britannique en 1831. Nous trouvons que les importations qui, pendant cette année, sont restées peut-être inférieures à celles des années précédentes, se sont élevées à 48,161,600 liv. st. La valeur réelle ou déclarée des exportations a été de 36,652,600 liv. st. Total 84,814,200 liv. st. (Tabl. IX.) Si l'on accorde seulement 12 pour cent pour les bénéfices sur le capital et pour les commissions d'achat et de vente des marchands, on obtient une somme de 10,177,704 liv. st. Les bénéfices et indemnités de travail des assureurs sur la valeur des marchandises importées et exportées, en ne portant les assurances faites en Angleterre qu'à trois quarts de la valeur des marchandises et au taux de 2½ pour cent sur la totalité, on obtient 2,120,355 liv. st. Les cargaisons maritimes enregistrées dans les ports de la Grande-Bretagne ont été, suivant les états officiels de 1829, 1830 et 1831, de 2,930,000 tonneaux, terme moyen de ces trois années; et les cargaisons enregistrées ailleurs, de 2,243,000 tonneaux. Les frets des armateurs et les bénéfices qu'on retire des immenses produits de ce commerce peuvent être évalués à 3,800,000 liv. st. Les profits des courtiers, agents et facteurs pour l'embarquement et le débarquement, pour les achats et la

vente de tous les objets et marchandises importés et exportés, sont au moins de 1,600,000 liv. st. Les gages des commis employés dans les maisons de commerce, au nombre de plus de 50,000, et les salaires de 70,000 ouvriers occupés à embarquer et débarquer les marchandises, à en faire le classement et à veiller à leur garde, à 60 liv. st. par an, s'élèvent à une somme de 7,200,000 liv. st. Les gages de 210,000 matelots employés sur les vaisseaux servant au commerce avec l'étranger, à 30 liv. st. par tête, forment un total de 6,300,000 liv. st. Les bénéfices sur le capital et l'industrie des fabricants de poulies, de voiles et de cordages, en y joignant les gages des ouvriers employés à l'armement et équipement de la marine marchande, ne peuvent être évalués à moins de 2,200,000 liv. st. Enfin les frais de bassins, havres et jetées, y compris les droits pour les quais et les salaires des personnes chargées de leur entretien, etc., s'élèvent au moins à 1,000,000 de liv. st. Ainsi le montant des sommes retirées annuellement du commerce avec l'étranger est de 34,398,059 liv. st. (Tabl. XV.)

BANQUIERS ET REVENU PROVENANT DE L'ÉTRANGER.

Tout commerce avec l'étranger est impossible sans numéraire ou autres moyens d'échange. On a dit avec raison que le numéraire produit dans le

commerce les mêmes effets que la circulation du sang dans le corps humain. Les banquiers et les diverses banques munies de chartes dans les trois royaumes-unis, étant les intermédiaires et les agents de cette circulation, ils doivent nécessairement retirer des bénéfices pour leurs capitaux et leur industrie. On peut se faire une idée du montant de ces sortes de bénéfices et des opérations de ces industriels puissants, par l'état semi-officiel où les comptes réglés chaque jour dans la ville de Londres par les banquiers sont portés à 8,000,000 de liv. st.[1]. ! Le montant des bénéfices réalisés chaque année dans cette branche industrielle ne peuvent être évalués au-dessous de 4,500,000 liv. st. Le revenu provenant des intérêts

[1] Pour se faire une idée de l'importance des bénéfices provenant de cette source, il suffit de voir les immenses établissements de ce genre, et surtout celui de la Banque d'Angleterre, qui, au mois d'août 1832, avait en circulation une valeur de 30,250,000 liv. st. et qui possédait à la même époque, en garanties publiques et particulières et en lingots, une somme de 33,130,000 liv. st., outre le *reliqaut* qui était de 2,880,000 l. st. Les opérations de cet établissement embrassaient donc un capital de 66,260,000 liv. st. Les dépôts existants dans les banques d'Irlande sont aussi très-considérables. Les sommes possédées par les banques d'Écosse dépassent 24,000,000 de l. st., ce qui forme un grand total d'environ 105,000,000 de liv. st. Les banquiers particuliers sont très-nombreux dans les trois royaumes-unis; il y a en Écosse trente-quatre banques. (Tabl. VIII.) Le nombre des licences accordées en 1831 s'est élevé à 641. Enfin les bénéfices réalisés par ces divers établissements dépassent sans contredit le taux indiqué dans nos évaluations.

des emprunts étrangers, et des propriétés possédées par les sujets britanniques dans les diverses parties du monde, et surtout dans les Indes orientales, forme aussi un total annuel de 4,500,000 liv. st. Ainsi le revenu provenant de ces sources diverses s'élève annuellement à une somme de 9,000,000 de l. st.

MANUFACTURES.

Tous ces grands revenus dont nous venons de parler développent nécessairement l'industrie et offrent des encouragements au travail : car c'est un penchant naturel à l'homme que d'employer le fruit de ses travaux à se procurer les commodités et les agréments de la vie. Les manufactures sont les moyens les plus sûrs de parvenir à ce but. En effet, cette branche de l'industrie britannique est si étendue et embrasse un si grand nombre de ramifications, qu'il faudrait faire un volume pour donner la liste complète des manufactures de la Grande-Bretagne. Nous ne passerons en revue que les principaux établissements de ce genre et les entrepôts les plus considérables du royaume. Les notes explicatives qui accompagnent le tableau XVI renferment les données les plus positives au sujet de nos évaluations sur cette matière ; et quant aux produits comparatifs de chaque branche de l'industrie, il faut consulter le tableau XV, où l'on peut s'en faire une idée complète.

Les manufactures de coton occupent le premier

rang : leur valeur n'était, en 1760, que de 200,000 l. st. Depuis lors, par suite des progrès de l'industrie et du perfectionnement des machines, les produits de ces manufactures ont trouvé d'autres débouchés que l'Europe et l'Amérique : les marchés de l'Asie en ont été couverts à des prix inférieurs à ceux des productions des manufactures indigènes. Aussi les Indes orientales et la Chine font maintenant une plus grande consommation des cotons manufacturés en Angleterre que les États-Unis d'Amérique, qui en reçoivent annuellement une quantité énorme [1]. Huskisson établissait à la chambre des communes, en 1824, que les produits annuels des manufactures de coton

[1] Les manufactures britanniques de coton ont envoyé, en 1829, aux États-Unis d'Amérique :

	liv. st.
En toiles pour	1,346,023
Bonneterie	155,334
Cordons et fils	1,928
	1,503,285

Les envois pour les Indes orientales et la Chine ont été :

	liv. st.
En toiles pour	1,346,020
Bonneterie	28,395
Cordons et fils	131,383
	1,505,798

On voit que la différence en plus pour les Indes et la Chine a été de 2,513 liv. st. Or, depuis 1829, l'exportation pour l'Asie est augmentée considérablement.

étaient de 33,500,000 liv. st. En 1827, on les évaluait à 36,000,000 de liv. st. Ils s'élèvent maintenant à plus de 37,000,000 de liv. st. Or, en déduisant de cette somme six millions pour les matières brutes, bien qu'il n'en coûte pas autant, il reste encore 31,000,000 de liv. st. pour l'industrie britannique. On porte à 850,000 le nombre des tisserands, fileurs, blanchisseurs, etc., employés dans cette branche de manufactures. Leurs gages annuels, à 24 liv. st. par tête, donnent une somme de 20,400,000 liv. st. Les gages et salaires de 111,000 mécaniciens, maçons, menuisiers, forgerons, etc., à 30 liv. st. par tête, s'élèvent à 3,330,000 liv. st. par an. Toutes ces dépenses réunies forment un total de 23,730,000 liv. st. Si l'on déduit cette somme de celle de 31,000,000, à laquelle ont été évalués les produits annuels des manufactures de coton, on obtient 7,270,000 liv. st. de bénéfices sur le capital employé en ateliers, métiers, moulins, machines, etc. Ce capital, estimé en 1824 à soixante-cinq millions st., peut être évalué aujourd'hui à soixante-quinze. Le nombre des personnes qui trouvent de l'occupation dans les manufactures de coton, est porté à 1,200,000. La justesse de ce calcul se trouve établie dans la note E, tabl. XVI.

Telle est la somme prodigieuse à laquelle s'élèvent annuellement les produits de cette branche des manufactures britanniques, somme qui dépasse d'un million

de liv. st. le total du revenu de l'immense empire de la Chine, s'il faut s'en rapporter aux évaluations qui en ont été données. Voilà les prodigieux résultats de la combinaison du capital avec l'emploi des machines, dont la force dans le royaume-uni égale celle de 80 millions d'hommes. L'observateur le moins susceptible d'enthousiasme serait étonné en voyant à Glascow, à Manchester, à Paisley, etc., les effets du génie et de l'adresse de l'homme. Mais non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les plus profondes cavernes, sur les sommets des montagnes, dans les coins les plus reculés du pays, partout on voit les admirables résultats de l'emploi des machines [1]. Quant aux détails sur cette matière importante, il faut consulter la note E explicative du tableau XVI [2].

Les marchandises de coton forment maintenant presque la moitié des exportations du royaume. (Tableau X.) Nous avons indiqué dans le tableau XI la quantité et le prix des matières brutes employées dans les manufactures de coton. Il faut observer à ce sujet que les prix ont diminué considérablement,

[1] Il y a dans le petit bourg de Llangellen une belle manufacture de coton.

[2] Suivant le rapport présenté, en 1827, à la chambre des communes par M. Hennedy, la valeur des marchandises de coton, qui sortaient chaque année des manufactures de la Grande-Bretagne, était au moins de 36,000,000 de liv. st., savoir :

tandis que les mécaniques ont éprouvé de grandes améliorations. Nous avons aussi démontré dans le tableau XII que les dépenses de manufacture étaient en 1830 bien moins élevées qu'en 1811. Toutefois, les résultats ont été si favorables à tout le monde, qu'aujourd'hui on peut acheter, avec la même somme, une quantité de coton manufacturé trois fois plus considérable qu'en 1811 et 1812, en laissant encore de gros bénéfices aux marchands. Ainsi, le vœu des économistes pour le bon marché

Matières brutes, 130 millions de livres à 1 schilling 4 pences la livre	9,000,000
Gages et salaires de 133,000 ingénieurs, mécaniciens, menuisiers, etc.	4,000,000
Id. de 705,000 tisserands, fileurs, blanchisseurs, etc.	15,000,000
Bénéfices des manufacturiers, gages des surveillants, prix des matériaux pour les machines, dépenses pour le charbon, etc., etc.	8,000,000
Total...	36,000,000

Le capital employé dans cette branche d'industrie peut être classé de la manière suivante :

Pour l'achat des matières brutes	9,000,000
Pour gages et salaires	19,000,000
Pour moulins, métiers à filer, ateliers, magasins, boutiques, etc.	37,000,000
Total..	65,00,0000

a été pleinement réalisé dans cette branche de manufactures. (Voir à la section XI, Manufactures de coton.)

De tous ces éléments on peut se former une idée de la modération et de la justesse des évaluations admises dans nos tableaux. Les manufactures de laine, de soie, sont également nombreuses et ont fait des progrès aussi rapides que celles de coton.

Les manufactures de soie ont pris un développement extraordinaire depuis 1823. Il serait presque impossible de traiter de cette branche de l'industrie britannique et de donner une évaluation approximative de ses produits, sans parler de la divergence d'opinions et de principes des partisans du commerce libre et des adversaires de ce système. Ceux-ci représentent le commerce des soieries dans un état de dépérissement et de ruine : les premiers, au contraire, soutiennent que l'accroissement et la prospérité de ce commerce ont dépassé les plus hautes espérances du pays. Rapportons les faits; c'est la manière de résoudre la question, sans avoir recours à ce qui peut exciter les passions, ou blesser les intérêts des partis opposés.

Il résulte des états soumis au comité du commerce des soieries, par les adversaires de l'admission des soieries françaises, que l'importation générale des soies était en 1824 de 3,867,791 livres, et en 1830 de 4,206,444 livres. Il ne faut pourtant pas conclure

de cette augmentation extraordinaire[1], que les bénéfices des manufacturiers ont dû être dans une égale proportion. A ce sujet, nous devons faire remarquer que l'augmentation dans la quantité des produits des manufactures n'amène pas toujours un accroissement de bénéfices pour les manufacturiers, ni de bien-être pour la classe ouvrière : le contraire peut même avoir lieu. Il n'est pas difficile de démontrer la vérité de cette assertion. Dans les manufactures de soie, par exemple, les bénéfices des tisserands ne sont pas évalués d'après le poids des soieries manufacturées, mais bien sur la quantité et la qualité des étoffes tissues. La raison de cette évaluation est qu'une pièce d'étoffe commune ne demande peut-être que cinquante coups de navette pour chaque pouce, tandis qu'une pièce de qualité supérieure en exigera cent. Or, les tisserands sont payés sur cette base.

[1] L'introduction dans la Grande-Bretagne des soies de toute espèce a été, de 1823 à 1831, suivant la déclaration de Bowring :

En 1823	2,415,759
1824	3,867,791
1825	3,408,145
1826	2,253,513
1827	4,213,059
1828	4,524,680
1829	2,892,201
1830	4,206,449
1831	3,550,172

A ce sujet, un des manufacturiers appelés devant le comité a exposé qu'en 1822, cent métiers avaient manufacturé 5,964 livres de soie, et avaient reçu pour gages 4,803 liv. st., tandis qu'en 1831, un égal nombre de métiers avaient travaillé 7,680 livres de la même matière pour une somme de 3,490 l. st. Ce qui fait 2,000 livres d'ouvrage de plus et 1,600 l. st. de moins pour les salaires. Voilà le terrain que les partisans du commerce libre devraient choisir pour combattre leurs adversaires, et pour démontrer que ce système n'est pas aussi préjudiciable aux manufactures de soie qu'il le paraît au premier abord.

Ces faits sont positifs, et l'on ne peut pas en tirer des conclusions vagues et absurdes contre le commerce libre. Il ne s'ensuit pas, comme les opposants voudraient le faire croire, qu'il faille augmenter les droits et prohiber toute introduction des soieries françaises : ce serait établir un véritable monopole et obliger le public à acheter à un prix élevé des marchandises de mauvaise qualité, tandis qu'il pourrait en avoir de bonnes à des prix modérés. Il ne faut ni exciter les antipathies nationales, en exagérant la détresse de 700,000 ouvriers, ni faire perdre à la législature, dans des discussions d'intérêts particuliers, un temps précieux qui ne doit être consacré qu'aux intérêts généraux. Le parlement ne saurait envisager la détresse ou la prospérité d'une branche de l'industrie, sans avoir égard aux

autres. Le devoir du législateur est de consulter les intérêts de tous les manufacturiers du pays, pour leur accorder une égale protection. La nation ne doit pas supporter des charges énormes au profit d'une seule classe de citoyens. D'un autre côté, on encourage la contrebande, en assurant aux contrebandiers des bénéfices plus considérables. Le droit sur les soieries françaises n'est aujourd'hui que de 30 pour cent; il se fait pourtant chaque année sur cet article une contrebande de plus de 300,000 l. st. : à quelle somme s'élèverait-elle, si les droits étaient portés à 60 ou à 86 pour cent, suivant le désir des adversaires de toute admission? Le trésor perd chaque année près de 100,000 liv. st. par suite de cette fraude : quel serait le montant des pertes, si le parlement cédait aux exigences des manufacturiers de soie? Pour peu que l'on réfléchisse, il est aisé de reconnaître que des mesures semblables n'apporteraient aucun remède au mal dont se plaignent les manufacturiers, et ne procureraient aucun avantage au public. Une mesure plus efficace consisterait à établir une *école des arts et du goût*, comme celle qui existe à Lyon. Que les manufacturiers et les tisserands de soie ouvrent à cet effet une souscription entre eux, le public s'empressera aussi d'y prendre part, et les résultats ne sauraient en être douteux. On reconnaît que la supériorité du manufacturier français sur cet article consiste dans la finesse du goût, dans l'invention et la délicatesse du dessin, et dans l'admirable combi-

naison des couleurs. Les élèves de l'école de Lyon apprennent tous les arts qui ont rapport au goût et à l'élégance, tels que la sculpture, le dessin, la botanique, le choix et l'arrangement des fleurs, etc. Si l'on établissait une école pareille dans la Grande-Bretagne, il n'y a guère de doute que les manufacturiers de ce pays ne tarderaient pas à égaler leurs rivaux de l'autre côté du détroit. La soie italienne et les plus belles soies de toute espèce seraient bientôt tissées en Angleterre, en plus grande quantité qu'elles ne le sont en France. Cependant il faudrait, sans perdre du temps, tandis qu'on travaillerait à l'établissement de l'école dont nous venons de parler, offrir des primes et ne rien négliger pour attirer dans les manufactures britanniques les premiers talents et les meilleurs dessinateurs du continent. Il est certain que les artistes s'empressent toujours de se rendre sur les lieux où ils sont le mieux rétribués: on pourrait donc s'assurer leurs services moyennant un capital peu considérable. Voilà la manière la plus simple et la plus efficace de remédier à la détresse des manufacturiers et des tisserands de soie : ces industriels verraient ainsi leurs bénéfices s'accroître, sans aucune charge pour le public et sans perte pour le trésor. Cette mesure salutaire servirait aussi à punir l'aveuglement et l'imprévoyance du gouvernement français, qui persiste à repousser presque tous les produits de la Grande-Bretagne, tandis qu'on admet dans ce pays, à un taux modéré, les

vins et les soieries importés de France. Les hommes d'état français se montrent bien bornés dans leurs vues financières. Ils obligent une nation de 33 millions d'habitants à payer fort cher le café et le sucre, qu'elle pourrait avoir à très-bon marché : c'est ainsi que la consommation de ces deux articles devenus nécessaires se trouve fortement réduite par le monopole tendant à favoriser les intérêts d'une poignée de cultivateurs de betteraves et de 78,000 colons établis dans deux pauvres îles, qui ne peuvent manquer, à la première guerre, de tomber entre les mains d'une puissance rivale. Quoi de plus mal calculé et de plus absurde que les plans économiques de ces ministres, qui, en même temps qu'ils se vantent de protéger l'industrie et de faciliter les communications de l'intérieur par des chemins de fer et des canaux, refusent d'admettre les charbons de terre, l'acier et le fer de la Grande-Bretagne?* C'est par suite de ce système que le commerce des deux premières nations du monde, avec une population de 57 millions, se trouve réduit à la chétive valeur de 2,000,000 de liv. st. d'importations dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, et de 486,000 liv. st.

* Il est sans contredit de l'intérêt des deux pays que leurs monstrueux tarifs de douanes soient le plus tôt possible, sinon tout-à-fait anéantis, au moins fortement modifiés; mais il faut dire à ce sujet que pour qu'elle devienne effective, la réforme a besoin d'être générale. Or tous les obstacles viennent-ils de la part de l'administration française? il serait injuste de le croire. *Note de l'Édit. Franç.*

seulement en exportations de ces deux contrées pour la France [1].

Parlons maintenant de la situation actuelle des manufactures de soie. Les importations des soieries de toute espèce ont été de 3,550,172 livres[2]. La consommation des articles de soie a augmenté dans la Grande-Bretagne, depuis 1825, de plus de 60 pour cent, et les exportations qui, à cette époque, n'étaient que de 160,000 liv. st., s'élèvent aujourd'hui à plus de 500,000 l. st. [3]. L'exportation des soieries

[1] Voir les tableaux comparatifs du commerce des deux pays, dans la section XII.

[2] Voir la note qui se trouve à la page 43.

[3] Voici l'état officiel des soies manufacturées dans la Grande-Bretagne, exportées chaque année de 1821 à 1831.

ANNÉES.	SOIES manufacturées SANS MÉLANGE.			SOIES mêlées avec d'autres MATIÈRES.			TOTAL.		
	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.	liv.	s.	d.
1821.	104,124	10	7	32,717	8	6	136,841	19	1
1822.	102,707	3	3	38,467	14	3	141,174	17	6
1823.	104,934	19	2	35,525	0	3	140,459	19	5
1824.	95,038	9	5	64,632	8	1	159,670	17	6
1825.	57,499	8	9	93,387	11	0	150,886	19	9
1826.	53,155	19	3	93,775	10	10	106,931	10	1
1827.	78,665	15	10	94,927	8	8	173,593	4	6
1828.	81,636	6	6	97,417	13	5	179,053	19	11
1829.	141,688	0	6	80,312	0	5	221,998	1	3
1830.	348,761	10	8	79,087	14	11	427,849	5	5
1831.							500,000	0	0

anglaises, en France, n'était en 1828 que de 119,570 francs; en 1830, elle s'élevait à 643,720 francs[1]. La consommation des soieries françaises, qui décroît rapidement dans toutes les parties de la Grande-Bretagne, s'il faut en croire la déclaration de Dillon, l'un des plus riches négociants dans cet article, a été évaluée officiellement en 1830, à 15 millions de francs[2]. Les manufacturiers et les tisserands de Lyon, dans leur pétition à la chambre des députés, ont porté cette évaluation à 25 millions de francs. Il y a évidemment

[1] Exportation des soieries anglaises.

PAYS où l'importation a eu lieu.	1828.	1829.	1830.
	fr.	fr.	fr.
France.....	119,570	385,770	643,720
Prusse.....	505,230	361,290	469,480
Autres pays.....	65,560	53,290	25,740
	690,360	800,350	1,138,940

[2] Voici un état exact des soieries françaises importées dans la Grande-Bretagne de 1824 à 1831.

	Francs.
1824	3,856,465
1825	6,104,103
1826	7,596,421
1827	11,460,119
1828	17,311,810
1829	10,483,777
1830	15,204,388

exagération dans leurs calculs. Quoi qu'il en soit, les produits des manufactures de soie de la Grande-Bretagne sont estimés à plus de 8,000,000 de liv. st., ce qui dépasse considérablement l'évaluation des soieries manufacturées en France. Plus de 700,000 ouvriers sont employés dans les manufactures de soie de la Grande-Bretagne, et 1,500,000 personnes s'y trouvent directement ou indirectement intéressées, ainsi que cela résulte des témoignages recueillis par le comité nommé par la chambre des communes.

Telle est l'importance de cette branche des manufactures britanniques, et tel est ce prétendu dépérissement qui fait pousser de si hauts cris! Que les manufacturiers de soie de la Grande-Bretagne cessent de se plaindre; ils ne tarderont pas à supplanter les Français sur leur propre marché, de même que les manufacturiers de coton ont déja supplanté les Indiens.

Les MANUFACTURES DE LAINES, pour le développement et le perfectionnement desquelles il a été passé des actes si cruels et en même temps si curieux (tels que ceux promulgués sous Charles Ier, portant que tous les morts fussent enterrés dans des draps de laine), furent les premières grandes manufactures introduites en Angleterre. Dans le dix-septième siècle, la laine tondue en Angleterre fut évaluée à 2 millions de l. st., et les divers produits de cette branche manufacturière s'élevaient à plus de 8 millions. La valeur des

exportations était d'un quart de cette somme. Le montant le plus considérable des exportations est celui de 1802; il s'éleva à 7,321,012 liv. st. En 1830, il n'était que de 5,558,709 liv. st. Nous dirons à ce sujet que, comme les prix étaient bien moins élevés en 1830, la quantité des produits a dû être plus considérable qu'en 1802. Stevenson a porté, il y a quelques années, à 18,000,000 de liv. st. la valeur des produits des manufactures de laines; on ne peut les évaluer aujourd'hui à moins de 22,300,000 l. st. En déduisant de cette somme 6 millions pour l'achat des matières brutes fournies par l'intérieur du pays, par l'Espagne et par l'Allemagne (l'importation annuelle des laines allemandes est d'environ 22 millions de livres), on obtient comme produit de cette branche manufacturière une somme de 16,250,000 liv. st. Cinq cent mille personnes au moins trouvent de l'occupation et des gages dans les manufactures de laine, dont les produits donnent également de gros bénéfices aux propriétaires des moulins, machines, ateliers, etc., etc.

Les MANUFACTURES DE TOILES, qui sont plus propres à l'Irlande, ont donné lieu de voir à quel degré pouvaient être poussés l'aveuglement et l'égoïsme, en favorisant une branche industrielle au détriment des autres.—«Je ferai tout ce qui dépendra de moi, disait Guillaume III au parlement, pour décourager les manufactures de laine en Irlande, et pour encourager

celles de toile en Angleterre. » — Heureusement ces principes faux et impolitiques ont été abandonnés, et les manufactures de toiles ont pris un grand développement et sont devenues très-productives dans les deux pays. La valeur de ces productions a été portée, en 1811, à 10 millions de liv. st., déduction faite du prix des matières premières. Toutefois, en voyant qu'en 1830 il a été exporté 57,698,372 *yards* de toile ; que la valeur des exportations annuelles en pays étrangers, surtout aux États-Unis, aux Indes occidentales et en Espagne, s'élève, terme moyen, à 2,000,000 de liv. st., tandis que, d'un autre côté, la consommation de cet article dans l'intérieur est immense, et qu'enfin plus de 300,000 personnes trouvent de l'emploi dans ces importantes manufactures ; nous ne pouvons en évaluer les produits à moins de 11,000,000 de liv. st., déduction faite du prix des matières brutes.

Eden évaluait, il y a trente ans, la valeur des CUIRS manufacturés dans la Grande-Bretagne, à une somme de 12,000,000 de liv. st. Or, la consommation dans l'intérieur de tous les articles de cuirs a dû augmenter depuis lors d'une manière considérable par suite de l'accroissement de la population. D'un autre côté, il s'est fait depuis les évaluations d'Eden une bien plus grande exportation d'articles de cuirs non-seulement dans les possessions britanniques des Indes orientales et occidentales, mais encore

dans les autres parties du monde. L'importation des cuirs et des peaux de toute espèce a plus que doublé : elle est immense[1]. Aussi, la valeur des produits

(1) État officiel des peaux d'agneau et de chevreau introduites dans la Grande-Bretagne, pour la consommation intérieure, etc.

ANNÉES.	NOMBRE des peaux d'agneau.	NOMBRE des peaux de chevreau.	TOTAL des peaux d'agneau et de chevreau.	NOMBRE des douzaines de gants, produites chaque année.	NOMBRE des douzaines de gants importées.	TOTAL des douzaines de gants consommés.
1820	932,817	286,443	1,219,260	182,889		182,889
1821	1,202,029	242,996	1,445,025	216,756		216,756
1822	1,908,651	408,525	2,317,174	347,562		347,562
1823	1,974,143	497,444	2,471,587	370,728		370,728
1824	2,201,295	631,995	2,833,290	424,980		424,980
1825	2,098,553	771,522	2,870,075	430,506		430,560
1826	1,743,778	575,533	2,319,311	347,886	41,330	389,216
1827	2,749,399	640,863	3,390,226	508,536	68,123	576,656
1828	2,917,476	904,639	3,822,115	573,300	100,222	673,559
1829	1,888,487	697,413	2,585,900		72,096	
1830	1,804,714	1,086,489	2,891,203		91,126	
1831					100,600	
1832						
1833						
1834						

État des peaux tannées et non tannées importées dans la Grande-Bretagne, de 1825, à 1830. Montant des droits d'entrée.

ANNÉES.	NON TANNÉES.	TANNÉES.	DROITS.
	Quintaux.	Livres.	liv. st.
1825	303,850	53,131	46,948
1826	194,243	62,313	26,239
1827	152,434	103,808	28,539
1828	225,975	103,876	37,353
1829	286,416	91,515	39,767
1830	339,773		

de cette branche des manufactures s'élève peut-être au double de ce qu'elle était du temps d'Eden. En effet, le commerce des gants, alors si restreint, est aujourd'hui très-étendu; le nombre des personnes employées dans cette manufacture est très-considérable, et les articles qu'elle produit sont devenus d'un usage si général, que, de même que les bottes et les souliers, on peut les regarder comme des objets de première nécessité. On ne saurait obtenir des données certaines pour déterminer le montant des produits annuels de toutes les branches des manufactures de cuirs; toutefois, si l'on ajoute une somme de 3,000,000 de liv. st. aux évaluations d'Eden, on obtiendra un total approximatif de 15,000,000 de liv. st.

MANUFACTURES DE QUINCAILLERIE.

Les produits de ces manufactures sont répandus sur toute la surface du globe. On lit les noms de Birmingham et de Sheffield sur les tables des plus puissants monarques et dans les huttes des plus sauvages habitants de l'Afrique[1]. Stevenson évaluait, en 1815, les produits annuels des manufactures de quincaillerie, à 17,000,000 de liv. st. Nous ferons observer que, depuis cette époque, il y a eu augmentation au moins d'un tiers dans la consomma-

[1] Clapperton et Lander, qui ont visité l'intérieur de l'Afrique, ont trouvé dans les huttes des sauvages des quincailleries de Birmingham et de Sheffield.

tion intérieure de ces articles, et que leur exportation s'est également accrue considérablement. La valeur de la quincaillerie exportée en 1830 était, suivant les déclarations officielles, de 3,789,209 l. st., ce qui forme un excédant de 873,578 liv. st. sur les exportations de 1820. D'un autre côté, les matières premières employées par ces manufactures sont à très-bas prix : elles acquièrent une valeur immense en passant dans différentes mains. Quelques livres de matières premières qui coûtent à peine 20 schillings suffisent pour produire des objets qui valent plus de 200 l. st. De plus, comme ces matières ne coûtent rien, ou presque rien à l'étranger, cette branche manufacturière devient une des plus productives pour la nation britannique. La plus grande partie de la valeur des articles manufacturés passe entre les mains des industriels, dont elle forme les gages et les bénéfices. Ainsi, en déduisant le coût des matières brutes, malgré les circonstances particulières que nous venons de signaler, les produits annuels des manufactures de quincaillerie ne peuvent être portés actuellement à moins de 17,300,000 liv. st. Il faut ajouter à cela que cette branche de l'industrie nationale fournit encore à l'entretien de 370,000 hommes employés à préparer l'airain, le cuivre, l'acier, le fer-blanc et autres métaux.

Les manufactures de POTERIE, de PORCELAINE, de FAÏENCE et de VERRE doivent être classées après celles de quincaillerie, si l'on considère les avantages qu'elles

procurent à la nation britannique, et le peu de capitaux nécessaires à l'achat des matières brutes en pays étranger. En effet, si l'on excepte la soude et la potasse, presque toutes les matières employées dans ces diverses manufactures existent dans la Grande-Bretagne et en Irlande. Quant à la consommation de la faïencerie et de la poterie de toute espèce, elle est si grande qu'on ne peut la comparer qu'à celle de la verrerie, laquelle est immense et embrasse une infinité de ramifications. Le nombre des personnes employées dans toutes ces manufactures est très-considérable. Enfin, le produit annuel des verreries, déduction faite de la valeur des matières brutes, s'élève à 2,500,000 liv. st.; et celui des faïenceries et des poteries ne peut être évalué à moins de 3,400,000 liv. st. Ce qui donne un total de 5,900,000 liv. st.

Les produits des manufactures de JOAILLERIE, de VAISSELLE, de FEUILLES D'OR ET D'ARGENT et de GALONS, sont annuellement d'une valeur très-considérable. Ils dépassent ceux des manufactures françaises, quoique les manufacturiers anglais soient, dans plusieurs articles légers de cette branche manufacturière, inférieurs à leurs rivaux du continent. On a évalué, en 1811, les produits de ces manufactures, à 2,000,000 liv. st. La vaisselle d'or et d'argent figurait pour 500,000 liv. st. Il est aisé de reconnaître, en jetant un coup d'œil sur la société,

combien la consommation de ces divers articles est devenue plus considérable avec l'accroissement de la population, des richesses, des commodités et du luxe. On peut aussi se former une idée exacte de l'augmentation des exportations, en voyant la valeur des articles d'argenterie et de bijouterie exportés chaque année. On trouvera dans la note O, explicative du tableau XVI, les données les plus positives et des renseignements certains sur l'importance des produits de cette branche manufacturière. Ainsi, déduction faite de la valeur des matières premières, le produit annuel de ces manufactures ne peut être évalué à moins de 3,400,000 liv. st.

Les articles suivants, savoir : le papier de toute espèce, le carton, le papier peint, les ouvrages imprimés, les objets d'imprimerie, les couleurs, les fournitures domestiques, l'ébénisterie, les carrosses, voitures et chariots, enfin les productions des beaux-arts, telles que peintures, gravures, etc., évalués, en 1811, à 6,800,000 liv. st., ne peuvent être portés actuellement à moins de 9,000,000 de liv. st. Tous ceux qui ont quelque connaissance des produits de ces différentes branches de l'industrie nationale, trouveront qu'il y a eu un énorme accroissement dans leur consommation depuis 1811. Aussi, quoique les prix aient diminué depuis lors, la *quantité* garantit suffisamment l'exactitude de nos évaluations.

Il serait fastidieux de passer en revue les innombrables manufactures et toutes les branches de l'industrie qui existent dans les royaumes-unis : il y en a pourtant un certain nombre dont les produits sont précieux et d'une grande importance, tels que le sel, l'alun, le savon, le tabac, la bière, le cidre, les esprits, la poudre à canon, les chandelles, etc., etc. Sans entrer dans des détails, nous ferons connaître le montant général des divers produits dont il nous reste à parler. Il fut porté en 1811 à 23,000,000 de liv. st. Cependant, après avoir examiné la base des évaluations de 1811, estimant la consommation actuelle d'après l'accroissement de la population, le montant des exportations et la valeur des matières premières, eu égard à des circonstances plus ou moins favorables, nous ne balançons pas à évaluer ces divers produits annuels au-dessus de 31,200,000 l. st. Nous donnons ci-après (Tabl. XIII) la nomenclature de ces différentes branches de l'industrie, avec des notes explicatives de nos évaluations. En consultant les données positives contenues dans ces notes, on peut aisément se convaincre de la justesse et de l'exactitude de nos calculs. Si quelquefois nos appréciations peuvent paraître élevées, on trouvera que généralement elles sont bien au-dessous de la vérité.

Ainsi, les diverses branches manufacturières des trois royaumes-unis par la conversion des matières brutes en toute sorte d'articles servant aux commodités

de la vie et au luxe de la société, créent annuellement de nouveaux produits et une nouvelle propriété de 148,050,000 liv. st. Enfin, tous les efforts réunis de l'industrie britannique [1], agissant sur un capital prodigieux de 3,575,700,000 liv. st., produisent chaque année un nouveau capital de 514,823,059 liv. st. (Tabl. XV.)

[1] Les mécaniques employées dans diverses manufactures pourraient élever en quelques heures à plusieurs mètres de la terre, la grande pyramide d'Égypte, à la construction de laquelle, suivant Hérodote, 100,000 hommes furent employés pendant vingt ans, et dont on évalue le poids à 10,401,000 tonneaux.

TABLEAUX DE LA IIe SECTION.

TABLEAU I.

État des prix des divers articles des provisions fournies à l'hôpital royal de Chelsea, depuis 1818.

	POUR toute la ration quotidienne, consistant en pain, fromage, beurre, bœuf et mouton, sel et gruau.	POMMES de terre par quintal de 120 livres.	BIÈRE LE BARIL. Bière de table de la qualité déterminée par le chancelier de l'Échiquier.	CHANDELLES à la douzaine.	CHARBON de terre au *chaldron**
1818	10 pences	—	10 s. 6 p.	Stipulé à 4 pences par douz. de liv. au-dessous du prix courant.	38 s. 10 p. 44 s. 4 p.
1819	$10\frac{1}{8}$ p.	—	8 6		45 s. 10 p. et 46 s. 10 p.
1820	$11\frac{2}{3}$ $\frac{2}{7}$ p.	—	8 6	7 s. 11 p. par 12 l.	41 s 10 p 43 s 10 p 44 s 10 p
1821	$10\frac{2}{3}$ $\frac{2}{7}$ p.	—	8 6	7 s. 5 p.	38 s. 10 p. 43 s. 4 p.
1822	$8\frac{5}{6}$ $\frac{2}{3}$ p.	—	8 6	6 8	38 s. 10 p.
1823	7 $\frac{2}{3}$ p.	—	7 10	6	38 10
1824	$8\frac{3}{4}$ p.	—	8 »	5 8	39 2
1825	$8\frac{1}{7}$ p.	—	7 9	5 7	43 6
1826	$9\frac{1}{5}$ p.	6 s. 5 p.	7 3	5 9	41 11
1827	9 p.	5 5	6 10	6	42
1828	$8\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ p.	5 »	7	5 10	37 5
1829	$9\frac{1}{6}$ $\frac{1}{4}$ p.	4 4	Porter le baril.	6	33 9
1830	$7\frac{4}{6}$ $\frac{4}{9}$ p.	3 10	39 s.	5 7	36
1831	$8\frac{1}{3}$ $\frac{1}{2}$ p.	4 2	90 s. la barrique	5 10	33 4
1832	$8\frac{2}{6}$ $\frac{4}{4}$ p.	2 10	85 s. id.	5 3	Pas encore fixé.

Nota. Depuis 1818 jusqu'à 1824, la ration indiquée dans la seconde colonne, consistait en une livre de pain, 18 onces de bœuf et de mouton, plus pendant cinq jours par semaine un quarteron de fromage et une demi-livre de beurre, et seulement deux onces de beurre pour les deux jours maigres de chaque semaine. L'entrepreneur fournissait aussi, avec les rations, quatre boisseaux de gruau et quatre de sel par mois pour le potage. Depuis 1825 jusqu'à ce jour (1832), la ration a consisté en 1 livre de pain, 13 onces de viande, 1 quarteron de fromage, 2 onces de beurre par jour. L'entrepreneur fournit également 4 boisseaux de gruau par mois et du sel. Depuis 1825, on accorde encore aux pensionnaires des pommes de terre, quoiqu'elles ne soient pas comprises dans le contrat pour les rations. En 1826, les commissaires ont fait des essais pour savoir s'il ne serait pas plus avantageux de traiter séparément pour chaque article des rations; mais en comparant les offres de prix pour les articles séparés, on trouva ce dernier mode beaucoup plus dispendieux. On continue donc sur l'ancien plan.

RICHARD NEAVE, SECRET.

* Voir la note tabl. II.

État des on, du charbon de terre, du fer, du cuir, d822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827,

ANNÉE	BEURRE.		CUIR : la livre.	
	Du Yorkshire, le barillet.	De Cork de 1re qual., le quint.	Ventre.	Dos.
	s. s.	s. s.	s. p. s. p.	s. p. s. p.
Janvier, 18	0	116 à 120	1 9 à 2 0	2 1 à 2 2
Juillet...id	0	100 » 104	1 8 » 1 10	1 11 » 2 0
Janvier, 18	0	78 s.	1 6 » 1 8	1 9 » 1 10
Juillet...id	0	82 à 90	1 6 » 1 7	1 9 » 1 10
Janvier, 18	0	82 s.	1 6 » 1 8	1 10 » 1 11
Juillet...id	52 s.	80 s.	1 6 » 1 9	1 10 » 2 0
Janvier, 18	52 s.	90 à 94	1 6 » 1 10	1 10 » 2 0
Juillet...id	0	72 » 74	1 6 » 1 8	1 10 » 2 6
Janvier, 18	0	72 » 74	1 8 » 2 0	2 s. 1 p.
Juillet,..id	0	72 s.	1 10 » 1 11	1 10 à 2 0
Janvier, 18	44 à 47	83 à 85	1 10 » 1 11	2 0 » 2 1
Juillet...id	42 » 46	82 » 84	1 11 » 2 0	2 0 » 2 1
Janvier, 18	0	98 » 100	1 8 » 1 10	1 11 » 2 0
Juillet...id	0	88 s.	1 8 » 1 10	1 11 » 2 0
Janvier, 18	0	90 s.	1 8 » 1 9	1 s. 11 p.
Juillet...id	0	90 s.	1 8 » 1 9	1 10
Janvier, 18	0	84 s.	1 8 » 1 10	1 10 à 1 11
Juillet...id	0	84 s.	1 8 » 1 9	1 10 » 1 11
Janvier, 18	0	78 à 80	1 s. 8 p.	1 10 » 1 11
Juillet...id	0	82 s.	1 8 à 1 9	1 9 » 1 11
Janvier, 18	0	76 à 77	0	0
Juillet...id	0	73 s.	0	0
Janvier, 18	38 à 42	66 à 68	1 7 à 1 8	1 9 à 1 10
Juillet...id	40 » 42	74 s.	1 7 » 1 8	1 9 » 1 10
Janvier, 18	0	100 à 104	0	0
Juillet...id	0	80 » 82	0	0
Janvier, 18	0	94 s.	0	0
Juin 12. id	0	nominal.	0	0

* Le *chaldro*

Note de l'Édit. franç.

TABLEAU II.

État des prix, au marché de Smithfield, du froment, de la viande de bœuf et de mouton, du charbon de terre, du fer, du cuir, de la laine, du fromage et du beurre, pendant les années 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831 et 1832.

ANNÉES.	Froment anglais, le *quarter*.	BONNE viande du marché de Smithfield les 8 livres. Bœuf.	BONNE viande du marché de Smithfield les 8 livres. Mouton.	CHARBON de Newcastle, le *chaldron**.	FER : chaque tonneau. En barres.	FER : chaque tonneau. En barres.	FROMAGE : les cent livres. de Cheshire.	FROMAGE : les cent livres. de Gloucester.	BEURRE. Du Yorkshire, le barillet.	BEURRE. De Cork de 1re qual., le quint.	CUIR : la livre. Ventre.	CUIR : la livre. Dos.
	s. s.	s. p. s. p.	s. p. s. p.	s. p. s. p.	L. s. L. s.	L. s. L. s.	s. s.	s. s.	s. s.	s. s.	s. p. s. p.	s. p. s. p.
Janvier, 1810....	64 à 82	4 0 à 5 0	5 0 à 6 4	38 6 à 47 0	12 10 à 13 0	8 0 à 9 0	78 à 100	74 à 94	0	116 à 120	1 9 à 2 0	2 1 à 2 2
Juillet...idem....	58 » 80	4 6 » 5 4	4 6 » 5 2	32 6 » 39 3	13 0 » 14 0	8 0 » 9 10	78 » 84	74 » 86	0	100 » 104	1 8 » 1 10	1 11 » 2 0
Janvier, 1820....	54 » 70	3 4 » 4 8	3 4 » 4 4	33 0 » 43 6	12 10 » 13 0	8 0 » 9 10	78 » 90	58 » 75	0	78 s.	1 6 » 1 8	1 9 » 1 10
Juillet...id.....	58 » 81	3 6 » 4 6	4 2 » 5 2	32 6 » 39 0	10 0 » 11 0	6 10 » 7 10	60 » 66	50 » 70	0	82 à 90	1 6 » 1 7	1 9 » 1 10
Janvier, 1821....	40 » 62	3 2 » 4 2	3 0 » 4 0	36 3 » 43 6	9 9 » 10 10	6 10 » 7 10	60 » 66	56 » 68	0	82 s.	1 6 » 1 8	1 10 » 1 11
Juillet...id.....	36 » 63	2 8 » 3 8	2 2 » 3 4	30 0 » 41 6	10 0 » 10 10	6 10 » 7 10	76 » 82	52 » 74	52 s.	80 s.	1 6 » 1 9	1 10 » 2 0
Janvier, 1822....	30 » 66	2 0 » 3 0	2 2 » 3 2	38 6 » 41 9	8 15 » 9 10	5 0 » 7 0	76 » 82	52 » 74	52 s.	90 à 94	1 6 » 1 10	1 10 » 2 0
Juillet...id.....	30 » 56	2 0 » 2 10	1 10 » 2 6	30 6 » 38 9	8 10 » 8 15	5 10 » 6 10	52 » 70	58 » 64	0	72 » 74	1 6 » 1 8	1 10 » 2 6
Janvier, 1823....	30 » 50	2 4 » 3 2	2 4 » 3 0	39 0 » 50 0	8 10 » 9 0	6 0 » 6 10	52 » 70	59 » 64	0	72 » 74	1 8 » 2 0	2 s. 1 p.
Juillet,..id.....	46 » 67	2 4 » 3 2	2 8 » 3 6	35 0 » 42 6	8 10 » 9 0	6 0 » 6 10	52 » 70	42 » 52	0	72 s.	1 10 » 1 11	1 10 à 2 0
Janvier, 1824....	46 » 75	3 0 » 4 0	3 0 » 3 10	37 6 » 45 0	8 10 » 9 0	6 0 » 7 0	54 » 70	50 » 60	44 à 47	83 à 85	1 10 » 1 11	2 0 » 2 1
Juillet...id.....	46 » 71	3 8 » 4 4	3 8 » 4 4	31 3 » 42 6	9 0 » 9 10	6 0 » 7 0	60 » 76	50 » 66	42 » 46	82 » 84	1 11 » 2 0	2 0 » 2 1
Janvier, 1825....	56 » 80	4 2 » 5 0	4 8 » 5 8	29 6 » 40 6	13 0 » 14 0	10 L. 10 s.	76 » 84	50 » 66	0	98 » 100	1 8 » 1 10	1 11 » 2 0
Juillet...id.....	56 » 76	4 4 » 5 0	4 4 » 5 0	34 9 » 39 0	14 10 » 15 0	11 0	70 » 90	50 » 76	0	88 s.	1 8 » 1 10	1 11 » 2 0
Janvier, 1826....	54 » 68	4 6 » 5 0	4 5 » 5 0	32 3 » 40 0	10 0 » 12 0	8 0 à 9 0	65 » 68	60 » 76	0	90 s.	1 8 » 1 9	1 s. 11 p.
Juillet...id.....	45 » 64	3 6 » 4 10	3 0 » 4 4	24 6 » 32 3	10 L.	8 L.	50 » 75	60 » 72	0	90 s.	1 8 » 1 9	1 10
Janvier, 1827....	46 » 60	4 6 » 4 8	3 0 » 4 8	26 0 » 34 0	10 0 à 11 0	7 10 à 8 10	50 » 78	65 » 72	0	84 s.	1 8 » 1 10	1 10 à 1 11
Juillet...id.....	50 » 68	4 0 » 5 4	4 9 » 4 10	28 6 » 36 0	9 10 » 10 0	6 0 » 7 0	50 » 80	64 » 70	0	84 s.	1 8 » 1 9	1 10 » 1 11
Janvier, 1828....	40 » 65	4 0 » 4 8	3 0 » 4 8	32 3 » 36 0	9 5 » 9 10	6 0 » 7 0	50 » 80	64 » 70	0	78 à 80	1 s. 8 p.	1 10 » 1 11
Juillet...id.....	44 » 65	3 4 » 4 4	3 8 » 4 4	27 6 » 35 0	8 L. 7 s. 6 p.	4 15 » 5 5	50 » 80	64 » 70	0	82 s.	1 8 à 1 9	1 9 » 1 11
Janvier, 1829....	56 » 88	3 6 » 4 8	4 0 » 5 4	27 0 » 36 0	8 10 0	5 L.	50 » 80	54 » 70	0	76 à 77	0	0
Juillet...id.....	52 » 75	4 2 » 4 6	4 2 » 4 6	26 6 » 30 0	7 5 0	4 0 à 5 0	52 » 85	54 » 70	0	73 s.	0	0
Janvier, 1830....	40 » 64	3 10 » 4 4	4 0 » 4 6	32 0 » 37 0	7 0 à 7 5	5 0 » 5 15	40 » 70	46 » 56	38 à 42	66 à 68	1 7 à 1 8	1 9 à 1 10
Juillet...id.....	54 » 67	3 6 » 4 0	4 0 » 4 6	30 0 » 35 0	7 L.	5 0 » 5 15	40 » 70	44 » 56	40 » 42	74 s.	1 7 » 1 8	1 9 » 1 10
Janvier, 1831....	58 » 76	3 8 » 4 4	4 0 » 4 6	33 0 » 37 9	6 15 à 7 0	5 L.	40 » 70	44 » 56	0	100 à 104	0	0
Juillet...id.....	56 » 72	3 8 » 4 4	3 10 » 4 6	24 6 » 29 0	6 L. 5 s.	4 15 à 5 0	40 » 70	38 » 66	0	80 » 82	0	0
Janvier, 1832....	45 » 72	3 6 » 4 4	4 0 » 5 0	25 0 » 31 0	6 5	4 15 » 5 0	40 » 70	38 » 66	0	94 s.	0	0
Juin 12. id.....	48 » 74	3 2 » 4 2	3 0 » 4 4	par tonn. 16 0 » 19 9	6 5	4 10 « 4 15	40 » 70	38 » 66	0	nominal.	0	0

* Le *chaldron*, qui sert à mesurer le charbon, contient 36 boisseaux.—Dans ce tableau, *L* signifie livre sterling, *S* schilling et *P* pence.

Note de l'Édit. franç.

pin, du bois de construction et du tabac, dans les
u'à 1832.

HUILE DE BALEINE: tonneau de 252 *gallons*.		PLANCHES de sapin : les 100 pieds carrés.	BOIS de construction: la charge.	TABAC : la livre.
le nouv. de Groenland ns barils.	Spermaceti.			Fin noir de la Virginie.
L. S. L. S.	L. L.	L. S. L. S.	L. S. P. L. S. P.	P. P.
0 à 37 0	93 L.	22 0 à 23 0	6 15 0 à 6 17 6	12 à 13
0 à 34 0	90 L.	21 L.	6 10 0 » 6 12 6	9 » 10
31 L.	69 L.	18 L.	6 0 0 » 6 5 0	8 1/2 » 10
0 à 34 0	74 L.	18 0 à 19 0	6 0 0 » 6 17 0	8 » 9
0 » 25 10	72 L.	17 10 » 18 0	6 0 0 » 6 2 6	7 1/2 » 8 1/2
2 L. 10 S.	65 L.	17 10 » 18 0	5 L. 5 S.	6 » 7
0 à 20 0	55 L.	17 10 » 18 0	5 0 0 » 5 5 0	7 » 7 1/2
19 L.	42 L.	17 15 » 18 0	5 2 6 » 5 5 0	7 » 7 1/2
27 L.	47 L.	18 10 » 19 0	5 15 0 » 5 17 0	7 » 7 1/2
0	43 L.	19 0 » 19 10	5 L. 10 S.	5 1/2 » 6 1/2
18 L.	42 L.	20 0 » 21 0	5 10 0 à 5 12 6	6 » 7 1/2
20 L.	37 à 38	18 0 » 18 10	5 2 6 » 5 5 0	5 » 6
5 L. 10 S.	42 » 43	19 0 » 19 10	5 15 0 » 6 0 0	5 1/2 » 7
24 L.	44 L.	18 0 » 19 10	5 L. 15 S.	6 3/4 » 8
31 L.	52 L.	19 0 » 20 0	5 10 0 à 5 15 0	8 » 8 1/2
29 L.	48 L.	17 0 » 17 10	4 15 0 » 5 0 0	6 1/2 » 7
0	68 L.	17 0 » 17 10	4 15 0 » 5 7 6	6 1/2 » 7
28 L.	70 L.	16 0 » 17 0	4 5 0 « 4 7 6	6 1/2 » 7
23 L.	82 L.	16 0 » 17 0	4 15 0 » 5 0 0	5 1/2 » 6
0 à 25 0	78 L.	15 0 » 16 10	4 12 6 » 5 0 0	5 » 5 1/2
0 » 27	80 L.	16 0 » 17 0	5 0 0 » 5 10 0	5 » 5 1/2
26 L.	68 L.	16 0 » 17 0	4 17 6 » 5 7 6	5 » 5 1/2
29 L.	72 L.	16 0 » 17 0	4 17 6 » 5 2 6	4 1/2 » 5
10 à 31 0	74 L.	16 0 » 17 0	4 L. 10 S	4 » 5
0 » 58 0	85 à 86	16 0 » 17 0	4 15 0 à 5 2 6	5 » 5 1/4
0	78 L.	16 10 » 18 0	5 0 0 » 5 10 0	4 1/2 » 5
34 L.	74 L.	16 10 » 18 0	5 0 0 » 5 10 0	4 1/2 » 5
30 L.	65 à 66	16 10 » 18 10	5 0 0 » 5 10 0	4 1/2 » 5

TABLEAU III.

État des prix du sucre, du café, du coton, du chanvre, du suif, de l'huile de baleine, des planches de sapin, du bois de construction et du tabac, dans les mois de janvier et de juillet de chaque année, depuis 1819 jusqu'à 1832.

ANNÉES.	SUCRE : le quintal.		CAFÉ : le quintal.		COTON : la livre.		CHANVRE : le tonneau.		SUIF : le quintal.		HUILE DE BALEINE : le tonneau de 252 *gallons**.		PLANCHES de sapin : les 100 pieds carrés.	BOIS de construction : la charge.	TABAC : la livre.
	Fin de la Jamaïque.	Fin de la Havane.	Fin de la Jamaïque.	De Java.	Crû de la Géorgie.	Crû du Bengale.	De Riga.	BLANC de Saint-Pétersbourg.	JAUNE. pour le savon.	De Saint-Pétersbourg.	Huile nouv. de Groenland sans barils.	Spermaceti.			Fin noir de la Virginie.
	s. s.	s. s.	s s.	s. s.	s. p. s. p.	p. p.	L. L. s.	L. s. L. s.	s. p. s. p.	s. p. s. p.	L. s. L. s.	L. L.	L. s. L. s.	L. s. p. L. s. p.	p. p.
Janvier, 1819....	86 à 89	60 à 68	143 à 146	158 s.	1 5 à 1 8	6 1/2 à 9	50 L.	46 L.	78 s.	74 s.	36 0 à 37 0	93 L.	22 0 à 23 0	6 15 0 à 6 17 6	12 à 13
Juillet...id.....	77 » 81	52 » 56	113 » 116	127 à 137	1 0 » 1 1	6 » 7 1/2	47 L.	42 0 à 43 0	64 0 à 65 0	50 0 à 60 0	33 0 à 34 0	90 L.	21 l.	6 10 0 » 6 12 6	9 » 10
Janvier, 1820....	73 » 80	52 » 58	131 » 133	0	1 1 1/4 » 1 2	6 1/2 » 8	49 L.	44 L. 10 s.	55 0 » 56 0	51 0 à 52 0	31 L.	69 L.	18 l.	6 0 0 » 6 5 0	8 1/2 » 10
Juillet...id.....	79 » 86	64 » 72	125 » 128	0	0 11 3/4 » 1 0	6 1/4 » 8 1/4	0	41 L. 10. s.	57 0 » 57 6	47 s.	33 0 à 34 0	74 L.	18 0 à 19 0	6 0 0 » 6 17 0	8 » 9
Janvier, 1821....	77 » 81	45 » 52	118 » 121	0	0 9 » 0 11	5 1/2 » 7 1/2	43 L.	39 L.	51 s. 6 p.	42 s.	25 0 » 25 10	72 L.	17 10 » 18 0	6 0 0 » 6 2 6	7 1/2 » 8 1/2
Juillet...id.....	74 » 78	53 » 56	119 » 124	0	0 9 1/2 » 0 11	5 1/2 » 6 3/4	40 L.	36 0 à 36 10	45 s. 6 p.	30 s.	22 L. 10 s.	65 L.	17 10 » 18 0	5 L. 5 s.	6 » 7
Janvier, 1822....	76 » 82	41 » 46	104 » 109	0	0 9 » 0 10 5/8	5 1/4 » 6 1/4	54 L.	52 L.	44 s.	31 0 à 32 0	19 0 à 20 0	55 L.	17 10 » 18 0	5 0 0 » 5 5 0	7 » 7 1/2
Juillet...id.....	69 » 73	36 » 37	140 » 156	0	0 9 5/8 » 0 10 3/8	5 1/4 » 6 1/4	41 L.	37 L.	35 s.	53 » 6 p.		19 L.	42 L.	17 15 » 18 0	5 2 6 » 5 5 0	7 » 7 1/2
Janvier, 1823....	73 » 78	42 » 44	131 » 134	160 à 180	0 7 » 0 9	5 » 5 3/4	44 L.	0	37 0 à 37 6	35 s.		27 L.	47 L.	18 10 » 19 0	5 15 0 » 5 17 0	7 » 7 1/2
Juillet...id.....	66 » 70	44 » 45	125 » 128	110 » 115	0 7 » 0 9	5 1/8 » 6 1/4	41 L.	0	34 s. 6 p.	35 s.		0	43 L.	19 0 » 19 10	5 L. 10 s.	5 1/2 » 6 1/2
Janvier, 1824....	70 » 74	37 » 44	108 » 120	0	0 7 1/4 » 0 9 1/4	5 1/2 » 6 1/4	42 à 44 10	37 L. 10 s.	31 0 à 32 0	34 0 à 34 6		18 L.	42 L.	20 0 » 21 0	5 10 0 à 5 12 6	6 » 7 1/2
Juillet...id.....	67 » 71	33 » 40	87 » 104	0	0 7 3/4 » 0 9 1/2	5 3/8 » 6 1/2	38 » 39	35 5 à 35 10	32 s. 6 p.	34 » 3 34 6		20 L.	37 à 38	18 0 » 18 10	5 2 6 » 5 5 0	5 » 6
Janvier, 1825....	69 » 73	39 » 40	98 » 102	72 à 76	0 8 3/4 » 0 10 1/2	5 1/2 » 6 3/4	0	42 L.	0	37 s.		25 L. 10 s.	42 » 43	19 0 » 19 10	5 15 0 » 6 0 0	5 1/2 » 7
Juillet...id.....	70 » 71	50 » 54	88 » 94	0	1 1 » 1 3 1/2	7 1/4 » 9 1/2	0	42 0 à 42 10	0	35 0 à 35 6		24 L.	44 L.	18 0 » 19 10	5 L. 15 s.	6 3/4 » 8
Janvier, 1826....	71 » 75	49 » 52	92 » 100	0	6 1/2 » 0 9	5 1/2 » 6 1/2	0	41 L.	0	35 0 » 35 3		31 L.	52 L.	19 0 » 20 0	5 10 0 à 5 15 0	8 » 8 1/2
Juillet...id.....	63 » 69	39 » 42	85 » 88	0	0 6 » 0 8	4 3/4 » 5 1/2	0	37 0 à 33 0	0	32 s.		29 L.	48 L.	17 0 » 17 10	4 15 0 » 5 0 0	6 1/2 » 7
Janvier, 1827....	70 » 75	41 » 46	85 » 95	0	0 6 1/2 » 0 7 1/2	4 3/4 » 5 1/2	0	41 10 » 42 0	38 s. 6 p.	37 s.		0	68 L.	17 0 » 17 10	4 15 0 » 5 7 6	6 1/2 » 7
Juillet...id.....	73 » 74	41 » 47	80 » 85	0	0 5 1/2 » 0 6 3/4	4 1/4 » 5 1/2	41 à 42	37 0 » 38 0	38 s.	36 s.		28 L.	70 L.	16 0 » 17 0	4 5 0 « 4 7 6	6 1/2 » 7
Janvier, 1828....	71 » 72	45 » 49	78 » 80	42 à 48	0 5 1/2 » 0 6 3/4	3 7/8 » 5	0	39 L. 15 s.	37 9 à 38 0	37 s. 6 p.		23 L.	82 L.	16 0 » 17 0	4 15 0 » 5 0 0	5 1/2 » 6
Juillet...id.....	67 » 69	45 » 49	68 » 77	34 » 40	0 5 » 0 6 1/2	3 3/4 » 4 7/8	0	38. L. 10 s.	36 s. 9. p	36 0 à 36 6	24 0 à 25 0		78 L.	15 0 » 16 10	4 12 6 » 5 0 0	5 » 5 1/2
Janvier, 1829....	67 » 70	47 » 50	69 » 76	0	0 5 3/4 » 0 7 3/4	3 3/4 » 5	39 à 42	38 L. 10 s.	39 s. 9 p.	38 6 » 39 0	26 0 » 27		80 L.	16 0 » 17 0	5 0 0 » 5 10 0	5 » 5 1/2
Juillet...id.....	67 » 72	46 » 50	73 » 76	32 à 36	0 5 1/8 » 0 6 1/2	3 1/2 » 4 7/8	40 L.	39 15 à 40 0	37 3 à 37 6	0		26 L.	68 L.	16 0 » 17 0	4 17 6 » 5 7 6	5 » 5 1/2
Janvier, 1830....	64 » 68	46 » 48	63 » 78	0	0 5 3/4 » 0 7 3/4	3 3/8 » 4 1/4	45 à 45 10	45 L.	34 s.	35 s. 3 p.		29 L.	72 L.	16 0 » 17 0	4 17 6 » 5 2 6	4 1/2 » 5
Juillet...id.....	66 » 68	34 » 45	66 » 78	0	0 6 5/8 » 0 7 1/2	4 » 5	42 » 44	42 0 à 42 0	33 6 à 34 0	35 s.		30 10 à 31 0	74 L.	16 0 » 17 0	4 L. 10 s	4 » 5
Janvier, 1831....	56 » 61	27 » 30	75 » 78	29 à 34	0 6 » 0 7 1/4	4 3/4 » 5 1/4	0	0	45 s. 9 p.	45 s. 9 p.		57 0 » 58 0	85 à 86	16 0 » 17 0	4 15 0 à 5 2 6	5 » 5 1/4
Juillet...id.....	57 » 62	33 » 35	79 » 82	35 » 41	0 5 1/4 » 0 7	4 » 4 7/8	41 à 42	38 10 à 40 0	40 s. 6 p.	41 s.		0	78 L.	16 10 » 18 0	5 0 0 » 5 10 0	4 1/2 » 5
Janvier, 1832....	56 » 58	32 » 33	96 » 100	55 » 62	0 5 » 0 7	4 » 4 3/4	39 » 40	37 L. 10 s.	42 s. 6 p.	42 s 6 p.		34 L.	74 L.	16 10 » 18 0	5 0 0 » 5 10 0	4 1/2 » 5
Juillet 12.id.....	54 » 58	32 » 37	84 » 86	52 » 62	0 6 » 0 7 1/4	4 3/8 » 5 1/4	non coté	35 L.	0	41 s.		30 L.	65 à 66	16 10 » 18 10	5 0 0 » 5 10 0	4 1/2 » 5

Pour les abréviations, voir la note A, tableau II. * Le *gallon*, mesure anglaise, contient quatre litres de France. — *Note de l'édit. franç.*

TABLEAU IV.

État général de la population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (d'après Jean Reikman).

	1801.	1811.	1821.	1831.
Angleterre.... .	8,331,434	9,551,888,	11,261,437	13,089,333
Pays de Galles..	541,546	611,788	717,438	805,236
Écosse	1,599,068	1,805,688	2,093,456	2,365,807
Armée de terre et de mer.....	470,500	640,500	319,300	277,017
	10,942,548	12,609,864	14,391,631	16,537,393
Irlande.....	.....	4,500,000	6,802,093	7,734,365
Grand total..	10,942,548	17,109,864	21,193,724	24,271,758
		17,109,864		24,271,758

Accroissement 41 9/10 p. o/o de 1811 à 1831

TABLEAU V.

État de la population de chaque comté, en 1821 et en 1831.

ANGLETERRE.

	1821.			1831.		
	Sexe masculin.	Sexe. féminin	Total.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Bedford	40,385	43,331	83,716	46,350	49,033	95,383
Berks	65,546	66,431	131,977	72,453	72,836	145,289
Bucks	64,867	69,201	134,068	71,734	74,795	146,529
Cambridge	60,301	61,608	121,909	72,031	71,924	143,955
Chester	132,952	137,146	270,098	164,152	170,258	334,410
Cornwall	124,817	132,630	257,447	146,949	155,491	302,440
Cumberland	75,600	80,524	156,124	81,971	87,710	169,681
Derby	105,873	107,460	213,233	117,740	119,430	237,170
Devon	208,229	230,811	439,040	235,630	258,538	494,168
Dorset	68,934	75,565	144,499	76,536	82,716	159,252
Durham	99,100	108,573	207,673	121,701	132,126	253,827
Essex	144,909	144,515	289,424	158,885	158,352	317,237
Glocester	160,451	175,392	335,843	185,063	201,841	386,904
Hants	138,373	144,925	283,298	152,097	162,216	314,313
Hereford	51,552	51,691	103,243	55,715	55,261	110,976
Hertford	64,121	65,593	129,714	71,395	71,946	143,341
Huntingdon	24,020	24,751	48,771	26,365	26,784	53,149
Kent	209,833	216,183	426,016	234,572	244,583	479,155
Lancaster	512,476	540,383	1,052,859	650,389	686,465	1,336,854
Leicester	86,390	88,181	174,571	97,556	99,447	197,003
Lincoln	141,570	141,488	283,058	158,717	158,527	317,244
Middlesex	533,573	610,958	1,144,531	631,493	727,048	1,358,541
Monmouth	37,278	34,555	71,833	51,095	47,035	98,130
Norfolk	166,892	177,476	344,368	189,305	200,749	390,054
Northampton	79,575	82,908	162,483	87,889	91,387	179,276
Northumberland	95,354	103,611	198,965	160,157	116,755	222,912
Nottingham	94,491	95,382	186,873	110,443	114,877	225,320
Oxford	68,817	68,154	136,971	76,055	75,671	151,726
Rutland	9,223	9,264	18,487	9,721	9,664	19,385
Salop	102,056	104,097	206,153	110,788	111,715	222,503
Somerset	170,199	185,115	355,314	194,169	209,739	403,908
Stafford	171,668	169,372	341,040	206,895	203,588	410,483
Suffolk	132,410	138,132	270,542	145,761	150,543	296,304
Surrey	189,871	208,787	398,658	230,855	255,471	486,326
Sussex	116,705	116,314	233,019	135,326	137,002	272,328
Warwick	133,827	140,565	274,392	165,761	171,227	336,988
Westmorland	25,513	25,846	51,359	27,594	27,447	35,041
Wilts	108,213	113,944	222,157	117,118	122,063	239,181
Worcester	90,259	94,165	184,424	103,367	107,989	211,356
York—Division de l'Est.	92,761	97,688	190,449	98,524	105,484	204,008
Div. du Nord	90,153	93,228	183,381	93,232	97,641	190,873
Div. de l'Ouest	397,542	401,815	799,357	485,845	490,570	976,415
Total pour l'Angleterre.	5,483,679	5,777,758	11,261,437	6,375,394	6,713,944	13,089,338

Population des comtés. — Continuation du tableau V.

PAYS DE GALLES.

	1821.			1831.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Anglesey	21,784	23,279	45,063	23,475	24,850	48,325
Brecon	21,853	21,760	43,613	23,896	23,867	47,763
Cardigan	27,898	29,886	57,784	30,868	33,912	64,780
Carmarthen	43,577	46,662	90,239	48,648	52,007	100,655
Carnarvon	28,412	29,546	57,958	31,810	33,943	65,753
Denbigh	37,785	38,726	76,511	41,388	41,779	83,167
Flint	26,733	27,051	53,784	29,924	30,088	60,012
Glamorgan	50,427	51,310	101,737	63,284	63,328	126,612
Merioneth	16,479	17,903	34,382	17,334	18,275	35,609
Montgomery	29,743	30,156	59,899	33,043	33,437	66,485
Pembroke	34,530	39,479	74,009	37,947	43,477	81,424
Radnor	11,266	11,193	22,459	12,453	12,198	24,651
Total du pays de Galles.	350,487	366,951	717,438	394,075	411,161	805,236

Population des comtés. — Continuation du tableau V.

ÉCOSSE.

	1821.			1831.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Aberdeen	72,383	83,004	155,387	82,582	95,069	177,651
Argyll	47,775	49,541	97,316	50,059	51,366	101,425
Ayr	61,077	66,222	127,299	69,717	75,338	145,055
Banff	20,193	23.368	43,561	22,743	25,861	48,604
Berwick	15,976	17,409	33,385	16,239	17,809	34,048
Bute	6,474	7,323	13,797	6,495	7,656	14,151
Caithness	14,196	16,042	30,238	16,359	18,170	34,529
Clackmannan	6,356	6,907	13,263	7,095	7,634	14,729
Dumbarton	13,046	14,271	27,317	16,321	16,890	33,211
Dumfries	33,572	37,306	60,878	34,829	38,941	73,770
Edinburgh	80,759	103,755	191,514	99,911	119,681	219,592
Elgin	14,292	16,870	31,162	15,779	18,452	34,231
Fife	53,540	61,016	114,556	60,780	68,059	128,839
Forfar	52,071	61,359	113,430	65,093	74,513	139,606
Haddington	16,828	18,299	35,127	17,397	18,748	36.145
Inverness	42,304	47,853	90,157	44,510	50,287	94,797
Kincardine	13,540	15,578	29,118	15,016	16,415	31,431
Kinross	3,660	4,102	7,762	4,519	4,553	9,072
Kirkcudbright	18,506	20,397	38,903	18,969	21.261	40,590
Lanark	115,385	129,002	244,387	150,229	166,590	316,818
Linlithgow	10,703	11,982	22,685	10,995	12,296	23,291
Nairn	4,082	4,924	9,006	4,307	5,047	9,354
Orkney et Shetland	24,070	29,054	53,124	26,594	31,645	58,239
Peebles	4,973	5,073	10,046	5,342	5,236	10,578
Perth	66,033	73,017	139,050	68,565	74,329	142,894
Renfrew	51,178	60,997	112,175	61,154	72,289	133,443
Ross et Cromarty	32,324	36,504	68,828	34,927	39,893	74,820
Roxburgh	19,408	21,484	40,892	20,761	22,902	43,663
Selkirk	3,205	3,432	6,637	3,394	3,439	6,833
Stirling	31,718	33,658	65,376	35,283	37,338	72,621
Sutherland	11,088	12,752	23,840	12,090	13,428	25,518
Wigtown	15,837	17,403	32,240	17,078	19,180	36,258
Total pour l'Écosse	983,552	1,109,904	2,093,456	1,115,132	1,250,675	2,365,807
Total pour l'Angleterre	5,483,679	5,777,758	11,261,437	6,375,394	6,713,944	13,089,338
— Pour le Pays de Galles	350,487	366,951	717,438	394,075	411,161	805,236
— Pour l'Ecosse	983,552	1,109,904	2,093,456	1,115,132	1,250,675	2,365,807
Grand Total	6,817,718	7,254,613	14,072,331	7,884,601	8,375,780	16,260,381

REMARQUES SUR LA POPULATION DE LA GRANDE-BRETAGNE ET SUR SA DISTRIBUTION.

La population de l'Angleterre et du pays de Galles, d'après le recensement de 1831, est de 13,894,574 (1). Son taux d'accroissement a été de 1801 à 1811 de 14 sur cent; de 1811 à 1821 de 17 3/4 sur cent; de 1821 à 1831 de 14 sur cent; et de 1700 à 1831, de 135 sur cent. L'augmentation a été dans les quarante comtés anglais, depuis 1700, de 154 sur cent, et de 117 seulement dans les douze comtés du pays de Galles.

Dans les dix comtés suivants, qui sont les plus remarquables par leurs nombreuses manufactures, l'accroissement de la population a été l'un dans l'autre, depuis 1700, de 295 sur cent, ainsi qu'on peut le voir dans l'exposé ci-joint :

Comtés.	Population en 1831	Accroissement sur cent. De 1801-1811	1811-1821	1821-1831	1700-1831.
Lancaster.....	1,336,854	23	27	27	800
York (division de l'ouest).	976,415	16	22	22	450
Warwick.....	336,988	10	20	23	251
Stafford.....	410,485	21	15	20	250
Nottingham...	225,320	16	15	20	246
Chester.....	334,410	18	19	24	212
Durham.....	253,827	11	17	22	166
Monmouth....	98,130	36	15	36	147
Worcester....	211,356	15	15	15	140
Salop.....	222,503	16	6	8	119
	4,406,288	18 1/4	20 1/4	22 1/4	295

1 Les taux donnés dans l'exposé suivant diffèrent quelquefois de ceux des états publiés par M. Reikman, ainsi que de ceux portés dans l'acte du parlement, relatif à ces comtés et publié récemment. Toutefois les nombres tels que nous les donnons sont les plus exacts étant tirés de l'état sommaire publié dernièrement pour corriger les nombreuses erreurs qui s'étaient glissées dans les premiers états.

Dans les treize comtés suivants, adonnés en partie à l'agriculture et en partie aux manufactures, savoir : Surrey, Kent, Sussex, Cornwall, Cumberland, Southampton, Glocester, Derby, Leicester, Middlesex, York (division de l'est), Sommerset et Hertford, le mouvement de la population a été :

Population en 1831	Accroissement sur cent De 1801-1811	1811-1821	1821-1831	1701-1831
5,319,756	16 1/4	18 1/8	15 3/8	147

Le plus haut taux d'accroissement de la population de ces divers comtés est celui de Surrey, qui s'est élevé à 214 sur cent depuis 1700. Le taux le plus bas est celui du comté d'Hertford, qui n'a été que de 103 sur cent. La population de Middlesex s'est accrue depuis la même époque de 117 sur cent; mais depuis 1821 le taux d'accroissement a diminué d'un pour cent. Il n'a été que de 19 sur cent pendant les deux dernières années. Sa population actuelle est de 1,358,541.

Les dix-neuf comtés anglais dont il nous reste à parler, savoir : Devon, Essex, York (division du nord), Bedford, Suffolk, Berks, Oxford, Westmoreland, Northumberland, Cambridge, Norfolk, Buckingham, Lincoln, Dorset, Wilts, Huntingdon, Northampton, Hereford et Rutland, sont entièrement adonnés à l'agriculture. Voici l'état de leur population :

Population en 1831	Accroissement sur cent. De 1801-11	1811-1821	1821-1831	1701-1831
3,727,920	9 1/2	15 1/4	10 2/3	84

Dans ces comtés, le taux le plus haut d'accroissement depuis 1701, est celui du comté de Devon, qui a été de 99 sur cent; le taux d'accroissement a été de 36 sur cent à Herford et de 17 seulement à Rutland. Ce sont les plus bas. Le taux de Norfolk

forme à peu près le terme moyen de la proportion, étant de 86 sur cent. Le lent accroissement des populations agricoles, qui ne sont pas à beaucoup près doublées dans l'espace de 130 ans, est digne de fixer l'attention, parce que le principe admis à l'égard de la population, suivant M. Malthus, est que si elle n'est pas arrêtée dans son accroissement, elle suit une proportion géométrique, de manière à doubler tous les vingt-cinq ans.

Le mouvement de la population a été le même dans les comtés de North et de South-Wales :

Population en 1831	Accroissement sur cent. De 1801-1811	1811-1821	1821-1831	1701-1831
805,236	13	17 1/4	12	117

Le territoire des dix comtés manufacturiers, désignés les premiers dans ces remarques, a été estimé, d'après les documents parlementaires, au taux et de la manière indiqués dans le tableau suivant :

Comtés.	Acres de superficie.	Rente. Taux de 1815.	Taux moyen par acre.	Estimation de la propriété pour servir de base à l'impôt de 1815. Etat. A.	Etat B.	RÉPARTITION par paroisses.	*Land et Assessed Taxes* 1829.
		liv. st.	s. d.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Lancaster.....	1,171,840	1,270,344	21 8	3,139,043	2,292,080	413,530	184,583
York, div. de l'Ost.	*(Nul état n'a été présenté pour le comté.)*						
Warwick.....	577,280	645,130	23 4	1,269,757	669,370	192,304	95,633
Stafford.....	734,720	756,635	20 7	1,200,325	516,721	171,578	76,451
Nottingham.....	535,680	534,992	20 0	751,626	314,501	106,707	59,543
Chester.....	673,280	676,864	20 1	1,114,928	289,309	144,102	66,254
Durham.....	679,040	506,063	14 11	885,580	253,631	100,647	avec Northumbld. 41,050
Monmouth.....	318,720	203,576	12 9	298,981	102,571	32,090	
Worcester.....	466,560	516,203	22 1 1/2	820,021	273,303	97,178	69,166
Salop.....	858,240	738,495	17 2 1/2	1,083,702	279,933	99,666	66,487

En comparant la population avec l'étendue du pays, il en résulte que le Lancashire contient plus d'un habitant par acre, que les comtés de Warwick et de Stafford en ont plus d'un par deux acres, que Nottingham et Chester en ont environ un par deux acres, et que les autres quatre comtés en contiennent environ un entre deux et trois acres. Ces comtés peuvent donc être considérés comme dépassant le taux moyen de la population de l'Angleterre et du pays de Galles; car ce taux, comparé à la superficie du pays qui est de 37,084,400 acres, se trouve dans une proportion d'un habitant par deux acres et demi.

Pour quelques-uns des autres comtés, voici les états :

Comtés.	Acres de superficie.	Rente. Taux de 1815	Taux moyen par acre.	Estimation de la propriété pour servir de base à l'impôt. Taux de 1815.		Répartition par paroisses.	*Land et Assessed Taxes* 1829.
				Etat A.	Etat B.		
		liv. st.	s. d.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Surrey	485,120	369,901	15 4	1,589,702	1,564,533	321,305	272,538
Southampton	1,041,920	594,020	11 5	1,240,547	923,714	239,123	109,368
Middlesex ..	180,480	349,142	38 9	5,765,374	15,255,249	779,126	1,340,646
Devon	1,650,560	1,217,547	14 9	1,924,912	757,444	250,713	137,941
Norfolk ...	1,338,880	931,842	13 11	1,516,651	523,011	338,868	141,623
Hereford ...	550,400	453,067	16 4	629,156	61,851	70,001	37,030
Buckingham.	473,600	498,677	21 0 $\frac{1}{2}$	662,872	222,981	158,484	56,807

Nous voyons, dans ce tableau, que le comté de Middlesex a une population de plus de sept individus par acre, tandis que celui de Surrey n'a qu'un individu par acre, ceux de Southampton, de Devon, et de Norfolk environ un par trois acres, celui de Buckingham environ un par quatre acres, enfin celui de Hereford un par cinq acres.

A l'égard de la valeur de la propriété, les six comtés suivants de l'Angleterre et du pays de Galles occupent le premier rang :

Middlesex,	Lancaster,	Lincoln,
York,	Sommerset,	Devon;

et les six suivants sont, au contraire, de la moindre importance, savoir :

Hereford,	Huntingdon,	Monmouth,
Bedford,	Westmoreland,	Rutland.

La valeur de la propriété cotée, comparée au nombre des personnes, indique l'état de l'agriculture d'un comté. Ainsi, par exemple, si leBedfortshire, avec une population de 95,400 ames, n'est coté qu'à 364,277 liv. st., valeur de la propriété réelle, tandis que le Berwickshire (comté écossais), qui n'a qu'un tiers de cette même population, se trouve coté à plus des deux tiers de la propriété réelle, c'est une preuve que l'état des choses est vicieux dans le Bedfortshire.

Si nous partageons l'Angleterre en deux divisions au moyen d'une ligne tirée de Wash à Severn, la population des dix-huit comtés du nord se trouvera être de 6,130,581 ames, et celle des vingt-deux comtés du midi de 6,958,755. Ainsi les comtés du midi possèdent encore une plus forte population que ceux du nord, malgré l'accroissement rapide de la population de ces derniers. Il n'y a pas de charbon de terre dans la ligne du midi, excepté les couches comparativement très-petites de Glocester et de Sommerset. La condition de la classe ouvrière dans les divisions du pays se trouve, sous plusieurs rapports, à peu près la même, comme on peut le voir par les états sur la pauvreté, les crimes et autres circonstances caractéristiques.

TABLEAU VI.

État de la population britannique employée dans chacune des grandes branches de l'industrie nationale ou n'exerçant aucune profession. (D'après Marshall.)

RÉSUMÉ.

		1821 Nombre des familles.	1831 Nombre des familles.	1831 Nombre des personnes
1	Fermiers	250,000	250,000	1,500,000
2	Laboureurs	738,956	800,000	4,800,000
3	Ouvriers des mines	110,000	120,000	600,000
4	Meuniers, boulangers et bouchers	160,000	180,000	900,000
5	Artisans, architectes et entrepreneurs de constructions	200,000	230,000	650,000
6	Manufacturiers	340,000	400,000	2,400,000
7	Tailleurs, bottiers, chapeliers	151,000	180,000	1,080,000
8	Marchands	310,000	350,000	2,100,000
9	Matelots et soldats	319,300	277,017	830,000
10	Clergé, hommes de loi, médecins	80,000	90,000	450,000
11	Pauvres infirmes	100,000	110,000	110,000
12	Rentiers	190,000	316,000	1,116,398
		2,941,383	3,303,504	16,537,393

Ce qui mérite le plus de fixer l'attention dans cet état, c'est 1° le nombre stationnaire des fermiers, tandis que celui des laboureurs continue à augmenter; 2° le nombre comparativement très-petit des manufacturiers.

ournies par le 14e rapport des commissaires chargés de faire des

ROPRIÉTÉS TRANSMISES PAR DROIT DE SUCCESSION.

T ts.	NOMBRE des cas dans chaque classe.	VALEUR brute des propriétés.	VALEUR nette des propriétés.	MONTANT des droits payés par différentes classes. Nombre et montant des propriétés dans chaque classe.		
		£	£.			
	406	20,300	10,200			
	441	44,100	24,000			
	457	91,400	70,000			
	93	27,900	23,900	Nombre des cas au-dessous de 1,000 £.	1719	
	112	49,600	45,000	Valeur de la propriété.	324,100	£.
	68	40,800	34,000	Montant des droits.	8,815	
	57	45,600	40,000			
	85	85,000	77,000			
	149	243,500	200,000			
	39	78,000	70,000	Nombre des cas au dessus de 1,000 £. et au-dessous de 5,000 £.	293	
	79	237,000	190,000	Propriété.	568,000	£.
	5	20,000	18,000	Droits	17,967	
	21	105,000	90,000			
	25	150,000	138,000			
	14	98,000	91,000	Nombre des cas au-dessus de 5,000 £. et au-dessous de 10,000 £.	62	
	13	104,000	97,000	Propriété.	415,000	£.
	6	54,000	51,000	Droits.	11,520	
	4	40,000	38,000			
	13	156,000	143,000	Nombre des cas au-dessus de 10,000 £. et au-dessous de 20,000 £.	28	
	8	112,000	104,000	Propriété.	360,000	£.
	4	64,000	60,000	Droits.	9,345	
	2	36,000	34,000			
	1	20,000	19,000			
	3	75,000	67,000	Nombre des cas au-dessus de 20,000 £ et au-dessous de 40,000 £.	13	
	5	150,000	137,000	Propriété.	381,500	£.
	2	70,000	65,000	Droits.	8,280	
	3	120,000	112,000			
	1	45,000	42,500			

TABLEAU VII.

Classification des possesseurs de la propriété personnelle en Angleterre. Cet état a été dressé d'après les données fournies par le 14e rapport des commissaires chargés de faire des recherches sur le revenu du royaume.

PROPRIÉTÉS TRANSMISES PAR TESTAMENT.

Échelle suivant le 55 act. de Geor. III. ch. 184.	Taux des droits.	Montant du droit payé.	Nombre des cas dans chaque degré.	Montant brut de la propriété.	Montant* net de la propriété.	Montant des droits payés par différentes classes. Nombre et montant des propriétés dans chaque classe.
		£.		£.	£.	
100	10s.	580	1160	116,000	58,000	
200	2 £	1,002	501	100,200	75,000	
300	5	3,015	203	60,900	50,000	Nombre des cas au-dessous de 1,000 £. 3,809
450	8	4,464	558	251,000	200,000	Valeur de la propriété. 1,331,000
600	11	5,467	497	298,000	249,000	Montant des droits . . . . . 29,615 £.
800	15	7,485	499	399,200	349,000	
1,000	22	8,602	391	391,000	350,000	
1,500	30	19,200	640	960,000	810,000	Nombre des cas au-dessus de 1,600 £.
2,000	40	16,720	418	836,000	750,000	et au-dessous de 5,000 £. 2,204
3,000	50	25,800	516	1,548,000	1,280,000	Propriété. 5,290,000
4,000	60	23,220	387	1,548,000	1,355,000	Droits. . . . . 84,940 £.
5,000	80	19,440	243	1,215,000	1,095,000	
6,000	100	14,200	142	852,000	770,000	Nombre des cas au-dessus de 5,000 £.
7,000	120	16,680	139	973,000	900,000	et au-dessous de 10,000 £. 546
8,000	140	14,980	107	856,000	800,000	Propriété. 3,900,000
9,000	160	11,840	74	666,000	630,000	Droits. . . . . 92,260 £.
10,000	180	15,120	84	840,000	800,000	
12,000	200	25,400	127	152,400	139,700	Nombre des cas au-dessus de 10,000 £.
14,000	220	15,620	71	994,400	920,000	et au-dessous de 20,000 £. 350
16,000	250	13,500	54	864,000	814,000	Propriété. 3,643,700
18,000	280	13,440	48	864,000	820,000	Droits . . . . . 83,460 £.
20,000	310	15,500	50	1,000,000	950,000	
25,000	350	26,950	77	1,925,000	1,800,000	Nombre des cas au-dessus de 20,000 £.
30,000	400	21,200	58	1,590,000	1,460,000	et au-dessous de 40,000 £. 200
35,000	450	14,400	32	1,120,000	1,080,000	Propriété 5,790,000
40,000	525	19,950	38	1,520,000	1,450,000	Droits. . . . . 82,500 £.
45,000	600	13,200	22	990,000	935,000	
50,000	675	12,825	19	950,000	903,000	Nombre des cas au-dessus de 40,000 £.
60,000	750	29,250	39	2,340,000	2,200,000	et au-dessous de 100,000 £. 124
70,000	900	15,300	17	1,190,000	1,145,000	Propriété. 7,438,000
80,000	1050	12,600	12	960 000	900,000	Droits. . . . . 102,375 £.
90,000	1,200	8,400	7	630,000	595,000	
100,000	1,350	10,800	8	800,000	760,000	
120,000	1,500	12,000	8	960,000	780,000	
140,000	1,800	9,000	5	700,000	650,000	
160,000	2,100	10,500	5	800,000	750,000	
180,000	2,400	7,200	3	540,000	510,000	Nombre des cas au-dessus de 100,000 £. 29
200,000	2,700	5,400	2	400,000	380,000	Propriété. 4,820,000
250,000	3,000	9,000	3	750,000	675,000	Droits . . . . . 68,100 £.
300,000	3,750	3,750	1	300,000	275,000	
400,000	5,250	5,250	1	400,000	350,000	
500,000	6,000	6,000	1	500,000	450,000	
		543,250	7,262	36,149,900	32,212,700	

* Le montant brut de la propriété représente le montant des valeurs déclarées avec serment pour obtenir l'enregistrement : le montant net représente la moyenne proportionnelle entre ce montant et le degré précédent dans l'échelle.

N. B. Les droits de vérification et d'administration payés à la campagne ne sont pas classés.

PROPRIÉTÉS TRANSMISES PAR DROIT DE SUCCESSION.

Échelle suivant le 55e act. de Geor. III. ch. 184.	Taux des droits.	Montant des droits.	Nombre des cas dans chaque classe.	Valeur brute des propriétés.	Valeur nette des propriétés.	Montant des droits payés par différentes classes. Nombre et montant des propriétés dans chaque classe.
		£.		£	£.	
50	1 0s.	203	406	20,300	10,200	
100	1	441	441	44,100	24,000	
200	3	1,371	457	91,400	70,000	
300	8	744	93	27,900	23,900	Nombre des cas au-dessous de 1,000 £. 1719
450	11	1,232	112	49,600	45,000	Valeur de la propriété. 324,100
600	15	1,020	68	40,800	34,000	Montant des droits. . . . . 8,815 £.
800	22	1,254	57	45,600	40,000	
1,000	30	2,550	85	85,000	77,000	
1,500	45	6,705	149	243,500	200,000	
2,000	60	2,340	39	78,000	70,000	Nombre des cas au dessus de 1,000 £.
3,000	75	5,925	79	237,000	190,000	et au-dessous de 5,000 £. 293
4,000	90	477	5	20,000	18,000	Propriété. 568,000
5,000	120	2,520	21	105,000	90,000	Droits . . . . . 17,967 £.
6,000	150	3,750	25	150,000	138,000	
7,000	180	2,520	14	98,000	91,000	Nombre des cas au-dessus de 5,000 £.
8,000	210	2,730	13	104,000	97,000	et au-dessous de 10,000 £. 62
9,000	240	1,440	6	54,000	51,000	Propriété. 415,000
10,000	270	1,080	4	40,000	38,000	Droits. . . . . 11,520 £.
12,000	300	3,900	13	156,000	143,000	
14,000	330	2,640	8	112,000	104,000	Nombre des cas au-dessus de 10,000 £.
16,000	375	1,500	4	64,000	60,000	et au-dessous de 20,000 £. 28
18,000	420	840	2	36,000	34,000	Propriété. 360,000
20,000	465	465	1	20,000	19,000	Droits. . . . . 9,345 £.
25,000	525	1,575	3	75,000	67,000	
30,000	600	3,000	5	150,000	137,000	Nombre des cas au-dessus de 20,000 £
35,000	675	1,350	2	70,000	65,000	et au-dessous de 40,000 £. 13
40,000	785	2,355	3	120,000	112,000	Propriété. 381,500
45,000	900	900	1	45,000	42,500	Droits. . . . . 8,280 £.
50,000	1,010	1,010	1	50,000	47,500	
60,000	1,125	2,250	2	120,000	110,000	Nombre des cas au-dessus de 40,000 £. 7
70,000	1,350	1,350	1	70,000	65,000	Propriété. 510,000
120,000	2,250	2,250	1	120,000	110,000	Droits. . . . . 11,810 £.
200,000	4,050	4,050	1	200,000	190,000	
		67,737	2,122	2,942,200	2,613,600	

No. III.

Droits de vérification et d'administration. — Villes.	615,280	£.
Idem. Idem. Campagnes	215,910	
	831,190	
Ajouter le montant de la propriété soumise à la vérification. — Villes.	32,212,700	£.
Idem. à l'administration. Idem.	2,613,600	
	34,826,300	£.
Ajouter un tiers de cette somme pour la valeur des propriétés sur lesquelles les droits ont été payés dans les campagnes et qui n'ont pas été classées.	11,608,766	
Valeur totale des propriétés soumises à la vérification et à l'administration.	46,435,066	

États des propriétés soumises à la vérification et à l'administration. Nombre des personnes possédant des propriétés personnelles, et montant de ces propriétés.

No. IV.

Montant des propriétés qui ont été soumises à la vérification et à l'administration en 1825.	46,435,066	liv. st.
Montant du capital sur lequel le droit de legs a été payé pendant la même année.	35,806,480	
Excédant de la propriété soumise aux droits de vérification et d'administration sur celle qui a payé le droit de legs	10,628,586	

No. V.

Nombre des testateurs. — Villes.	7 262	
Idem. Idem. Campagne	7,604 —	14,866
Nombre des intestats. — Villes.	2,122	
Idem. Idem. Campagne.	2,921 —	5,043
Total		19,909

No. VI.

Montant de la propriété vérifié dans une année.	46,435,066 £. × 33 =	1,532,357,178 £.
Nombre des testateurs et intestats dans une année.	19,909 £. × 33 =	656,997 £.

N. B. Si l'on considère la période de 33 comme étant celle d'une génération, il s'ensuit qu'en multipliant par 33 le nombre des personnes mortes pendant une année on obtient le total de la population. On applique la même règle aux propriétés transmises par testament, etc., pendant une année.

No. VII.

Montant des droits de legs perçus en 1825, capital sur lequel le paiement a été fait, taux et proportions relatives des taux et des propriétés.

Capital sur lequel un droit a été payé aux différents taux.	Taux des droits.	Montant des droits.	Proportions des propriétés soumises à chaque taux.
		£.	
17,939,100	1 pour cent.	179,391	Environ . . 1/2
11,371,540	3 »	341,146	» . . . 1/3
1,341,960	5 »	67,098	» . . . 1/33
245,980	6 »	14,759	» . . . 1/134
4,154,600	10 »	415,460	» . . . 1/9
35,053,180		1,017,854	
481,100	2 1/2 »	12,027	Ce droit est celui qui a été payé sur les biens des personnes décédées avant le mois d'avril 1805.
73,200	4 »	2,928	
1,220	5 »	61	
197,780	8 »	15,822	
35,806,480		1,148,692	

No. VIII.

Nombre des personnes qui ont reçu en octobre 1832 un semestre de dividende : elles sont classées suivant le dividende annuel.

Non excédant	Nombre des Personnes.
10 £. par an	99,755
20	41,295
100	99,582
200	26,049
400	15,459
600	5,141
1,000	3,243
2,000	1,732
4,000	487
Excédant 4000	215
Nombre total.	283,958

Le capital possédé par ces 283,958 personnes est de 737,130,658 £. Le dividende annuel de 25,772,296.

IX.

46,435,066 £. ont donné pour droit testamentaire :	831,190 £.
35,806,480 £. ont donné pour droit de legs	1,048,692
Total des droits testamentaires et de legs	1,879,882
Sur 46,435,066, savoir : 4 l. 1 s. 8 d. pour cent.	

EXPLICATION DES ÉTATS RÉUNIS DANS CE TABLEAU.

L'état No. I fait connaître le nombre des testateurs décédés pendant une année, et possesseurs d'une propriété personnelle de 100 à 500,000 £. chacun, avec indication du nombre des propriétés soumises à chaque taux, ainsi que le montant et le taux des droits levés sur chaque classe. L'acte sur le timbre ordonne aux cours ecclésiastiques d'obtenir, avant d'accorder le certificat de vérification, une déclaration sous serment de chaque exécuteur testamentaire constatant la valeur des effets, qui doivent être classés dans la cédule suivant leur importance. Sur le vu de cette déclaration on obtient le timbre nécessaire.—Le No. II présente un état semblable des personnes décédées sans testament : toutefois il faut observer que ces deux états ne s'étendent qu'aux personnes qui ont leur résidence et leurs propriétés dans la juridiction de la province de Canterbury. Cela comprend la moitié de la population et les deux tiers de la propriété de tout le royaume. Cet état présente donc des données importantes pour parvenir à la classification des possesseurs de la propriété. Le No. III fait connaître le montant des droits de vérification et d'administration (*probate and administration*) payés pendant l'année dans tout le royaume. Cet état, avec les états No. I et No. II, indique d'une manière satisfaisante la valeur des propriétés personnelles transmises pendant une année par la mort des possesseurs. — Le No. IV indique de combien la propriété soumise à *vérification* dépasse celle soumise au droit de legs. — Le No. V fait connaître le nombre de tous ceux qui, possédant des propriétés personnelles, sont morts pendant une année avec ou sans testament.—Le No. VI indique la valeur de la propriété personnelle et le nombre de ceux qui la possèdent en Angleterre. — Le No. VII indique le montant des droits sur les legs, et la valeur des propriétés qui en sont l'objet, les différents taux (les taux sont déterminés suivant le degré de parenté du testateur et du légataire), enfin les proportions relatives des propriétés tombant sous chaque taux. — Le No. VIII est un rapport fait au parlement sur les possesseurs des fonds publics. — Le No. IX indique le montant des droits de vérification et d'administration levés sur la propriété personnelle et le montant des droits de legs payés pendant la même époque, d'où il résulte que ces divers droits s'élèvent à 4 £. 1 sch. 8 d. pour 100 £. sur la propriété annuellement transmise par décès. Il résulte aussi de l'ensemble que les propriétés personnelles (en y comprenant les actions de la dette nationale) s'élèvent pour tout le royaume à 1,500,000,000 de £., et les fonds publics étant de 800,000,000, il s'ensuit que cette propriété paie chaque année un million sterling pour droits de transmission par décès.

TABLEAU X *.

État des exportations des marchandises de coton, depuis 1815 jusqu'à 1830 inclusivement, avec indication des droits et des remises allouées sur les étoffes imprimées, exportées pendant la même période de temps. Les années finissent le 9 janvier.

ANNÉES.	Valeur officielle.	Valeur déclarée.	Droits payés.	Remises allouées.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1815	17,655,378	20,033,132	1,298,057	831,040
1816	22,289,645	20,620,856	1,331,664	953,250
1817	17,564,461	15,577,392	1,127,811	719,676
1818	21,259,224	16,012,001	1,173,816	820,554
1819	22,589,130	18,767,517	1,570,636	1,079,376
1820	18,282,292	14,699,912	1,484,643	879,967
1821	22,532,079	16,516,758	1,614,049	934,955
1822	23,541,615	16,094,807	1,751,371	1,083,416
1823	26,911,043	17,218,801	1,682,701	1,182,557
1824	26,544,770	16,276,843	1,811,919	1,146,750
1825	30,155,901	18,376,515	2,040,718	1,381,941
1826	29,495,281	18,253,631	2,035,219	1,665,592
1827	25,194,270	14,013,675	1,524.664	1,020,971
1828	33,182,898	17,502,394	2,022,257	1,360,668
1829	33,467,417	17,140,114	2,098,962	1,441,206
1830	37,269,395	17,394,584	1,942,918	1,390,534
1831	. . . .	19,438,664		
1832				
1833				
1834				
1835				
1836				
1837				
1838				
1839				
1840				

* Des raisons typographiques nous obligent à placer le tableau IX après le tableau XI.

NOTE DE L'ÉDIT. FR.

TABLEAU XI.

État des importations dans la Grande-Bretagne des cotons bruts de toute espèce de 1821 à 1830, avec indication de la quantité qui en a été consommée dans l'intérieur, et de celle qui a été exportée, ainsi que du fonds ou capital restant à la fin de chaque année: enfin indication des prix des diverses qualités de coton, le 31 décembre de chaque année.

IMPORTATIONS.	1821	1822	1823	1824	1825	1826	1827	1828	1829	1830
COTONS :										
Américain (nord)	301,945	329,052	449,886	282,773	424,688	395,146	646,942	444,581	461,569	613,185
Brésilien	122,062	144,176	148,475	142,559	198,034	55,742	120,056	165,240	159,939	192,267
Des Indes occidentales	37,471	40,548	31,197	31,837	34,614	18,582	29,953	22,117	20,808	12,648
Des Indes orientales	30,369	19,263	38,535	50,846	60,502	64,698	73,546	84,795	80,522	35,212
Égyptien	.....	.....	2,000	33,745	103,412	47,362	21,998	32,855	24,712	13,596
Nombre des balles importées	491,847	533,039	670,073	541,760	821,250	581,500	892,535	749,588	747,449	871,908
Exportées	52,660	60,010	35,380	53,100	75,520	95,000	75,300	64,900	109,300	35,450
Consommées	491,650	541,850	534,390	639,100	465,430	559,660	707,500	731,030	754,660	805,580
Fonds restant à la fin de l'année	354,320	285,500	385,800	235,350	415,660	342,500	52,250	405,900	289,390	32 0,260
Prix le 31 déc. déduction faite des droits	d. d.	d. d.	d. d.	d. d.	d. d.	d. d.	d. d.	d. d.	d. d.	d. d.
Crûs de la Georgie	7 3/4 » 10 1/2	6 1/2 à 8 1/2	7 1/4 à 9 1/4	8 3/4 à 10 1/2	6 1/2 à 9 1/2	6 3/4 à 7 3/4	5 à 6 3/4	5 3/4 à 7	5 3/4 à 7	6 à 7 1/4
De la Nouvelle-Orléans	8 1/4 » 12 1/2	7 » 10 3/4	8 1/4 » 11	10 » 12 1/2	7 1/4 » 11	7 » 8 1/2	5 1/2 » 8 1/4	6 » 8	6 » 7 3/4	6 1/2 » 7 3/4
De Maraham	10 3/4 » 11 3/4	9 1/4 » 10 1/4	10 1/2 » 11 1/4	10 1/2 » 11 1/2	10 1/2 » 11 1/4	9 » 9 1/2	7 1/2 » 8 1/4	7 1/4 » 7 3/4	6 5/8 » 7	7 » 7 3/4
De Pernambuco	11 1/2 » 12 3/4	10 3/4 » 11 3/4	11 » 12	10 3/4 » 13	11 1/2 » 12 3/4	11 » 11 1/2	8 1/4 » 9	7 1/2 » 8 3/4	7 3/8 » 8	7 3/8 » 9 1/2
D'Égypte	.....	.....	— » 11 1/2	10 3/4 » 12	9 1/2 » 11	7 1/4 » 8 3/4	7 » 9	7 » 8 1/4	6 3/4 » 8 1/4	8 » 9 1/2
De Surat[e]	6 1/4 » 8 1/4	5 1/4 « 6 1/4	5 3/4 » 6 3/4	5 3/4 » 7 1/2	5 1/2 » 7	5 » 6	3 1/2 » 5 1/4	3 3/8 » 5	3 1/4 » 5 1/2	4 1/4 » 5 3/4
De Bengale	5 1/2 » 6 1/2	5 1/4 » 6	6 » 7 1/4	5 1/2 « 6 3/4	5 1/2 » 6 1/4	5 « 5 3/4	4 » 5	3 3/4 » 5	3 1/2 » 4 1/2	4 1/2 » 5 1/2

de l'Irlande, ainsi que des produits
ant des importations durant la même

	IMPORTATIONS.	
s étrangers aux exportés Irlande.	DANS la Grande-Bretagne.	En Irlande.
déclarée. liv. st.	Valeur officielle. liv. st.	Valeur déclarée. liv. st.
8.370	25,122,203	856,087
7.824	24,066,700	1,240.620
2,853	28,257,781	1,381,694
0,744	30,435,268	1,350,994
8,749	28,308,373	1,517.837
1,231	25,104,541	1.518,155
9,913	23,454,281	1,365,251
4,431	27,334,020	1,227,250
4,710	25,554,478	1,345,180
9,414	25,326,845	1,407,580
1,046	25,660,953	1,134,587
4,597	30,170,292	1,580,265
9,421	37,613,294	1,688,318
5,049	25,240,904	1,269,282
4,710	24,923,922	1,239,509
7,149		1,050,933
8,163	32,620,771	1,134,493
0,119	31,822,053	1,165,343
9,115	26,374,921	1,056,683
3,413	29,910,502	923,797
4,017	35,845,340	1,039,842
5,577	29,681,640	1,095,170
1,086	31,515,222	956,544
7,305	29,769,122	1,068,590
5,639	21,432,676	1,098,765
4,909	34,591,264	1,207,169
6,189	36,056,551	1,411,728
4,187	42,660,954	1,547,849
9,784	36,174,350	1,647,162
24,478	43,489,346	1,418,827
17,891	43,236,187	1,632,301
15,962	42,311,600	1,669,669
	44,815,300	
	48,161,600	

TABLEAU IX.

État des exportations des produits du sol et des manufactures de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ainsi que des produits étrangers et coloniaux également exportés de ces deux pays; avec indication du montant des importations durant la même époque. Les années finissent le 5 janvier.

ANNÉES.	EXPORTATIONS.						IMPORTATIONS.	
	PRODUITS britanniques et irlandais, et objets manufacturés dans la Grande-Bretagne.		PRODUITS du sol et des manufactures de l'Irlande.		Produits étrangers et coloniaux exportés de la Grande-Bretagne.	Produits étrangers et coloniaux exportés de l'Irlande.	DANS la Grande-Bretagne.	En Irlande.
	Valeur officielle. liv. st.	Valeur déclarée. liv. st.	Valeur officielle. liv. st.	Valeur déclarée.	Valeur officielle. liv. st.	Valeur déclarée. liv. st.	Valeur officielle. liv. st.	Valeur déclarée. liv. st.
1799	18,556,891	31,252,836	536,544	La valeur réelle des exportations n'a pas été déterminée pendant les années ci-contre.	8,760,196	68,370	25,122,203	856,087
1800	22,284,941	35,903,850	473,075		7,271,696	87,824	24,066,700	1,240,620
1801	22,831,936	36,929,007	408,531		11,549,681	62,853	28,257,781	1,381,694
1802	24,501,608	39,730,659	426,076		10,336,966	100,744	30,435,268	1,350,994
1803	25,195,893	45,102,330	436,656		12,677,431	98,749	28,308,373	1,517,837
1804	20,042,596	36,127,787	424,935		8,032,643	41,231	25,104,541	1,518,155
1805	22,132,367	37,135,746	554,942	liv. st.	8,938,741	49,913	23,454,281	1,365,251
1806	22,907,371	37,234,396	469,570	842,748	7,643,120	44,431	27,334,020	1,227,250
1807	25,266,546	39,746,581	595,333	1,128,402	7,717,555	64,710	25,554,478	1,345,180
1808	22,963,772	36,394,443	427,442	851,434	7,624,312	49,414	25,326,845	1,407,580
1809	24,179,854	36,306,385	431,361	968,717	5,776,775	61,046	25,660,953	1,134,587
1810	32,916,858	46,049,777	625,416	1,321,616	12,750,358	84,597	30,170,292	1,580,265
1811	33,299,408	47,000,926	762,493	1,437,754	9,357,435	149,421	37,613,294	1,688,318
1812	21,723,532	30,850,618	957,868	2,040,094	6,117,720	105,049	25,240,904	1,269,282
1813	28,447,912	39,334,526	1,060,596	2,382,438	9,533,065	184,710	24,923,922	1,239,509
1814	*	*	1,132,781	2,467,824	*	157,149	*	1,050,933
1815	32,200,580	43,447,373	1,006,673	2,046,846	19,157,818	208,163	32,620,771	1,134,493
1816	41,712,002	49,653,245	1,163,994	1,949,783	15,708,435	40,119	31,822,053	1,165,343
1817	34,774,521	40,328,940	942,549	1,328,933	13,441,665	39,115	26,374,921	1,056,683
1818	39,233,467	40,349,235	877,960	1,411,897	10,269,271	23,413	29,910,502	923,797
1819	41,960,555	45,180,150	739,966	1,423,099	10,835,800	24,017	35,845,340	1,039,842
1820	32,983,689	34,252,251	550,487	956,070	9,879,236	25,577	29,681,640	1,095,170
1821	37,820,293	35,569,077	573,475	854,886	10,525,026	31,086	31,515,222	956,544
1822	40,194,681	35,823,127	637,818	832,135	10,602,090	27,305	29,769,122	1,068,590
1823	43,558,488	36,176,897	679,017	788,196	9,211,928	15,639	21,432,676	1,098,765
1824	43,166,039	34,589,410	660,568	706,966	8,588,996	14,909	34,591,264	1,207,169
1825	48,024,952	37,600,021	705,515	822,383	10,188,596	16,189	36,056,551	1,411,728
1826	46,453,022	38,077,330	697,668	793,615	9,155,305	14,187	42,660,954	1,547,849
1827	40,332,854	30,847,528	632,882	689,195	10,066,503	9,784	36,174,350	1,647,162
1828	51,279,102	36,394,817	942,832	786,518	9,806,343	24,478	43,489,346	1,418,827
1829	52,019,728	36,150,379	768,319	661,378	9,928,655	17,891	43,236,187	1,632,301
1830	55,465,723	35,212,800	747,319	617,596	19,606,400	15,962	42,311,600	1,669,669
1831	60,492,637	37,691,300			8,533,766		44,815,300	
1832	60,090,123	36,652,600			10,729,943		48,161,600	
1833								
1834								
1835								

TABLEAU XII.

État comparatif des prix du coton manufacturé de 1812 à 1830.

Pelotons par jour pour chaque fuseau. Description de la filure.		Prix du coton et rebut par livre.		Frais* de main d'œuvre par livre.		Prix Par livre.	
1812	1830	1812	1830	1812	1830	1812	1830
N.°		s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
40, 2	2. 7 .5	1 6	7	1 0	7¼	1 2½	1 2½
60, 1 .5	2. 5	2 0	10	1 6	1 0½	3 6	1 10½
80, 1 .5	2.	2 2	11½	2 2	1 7¼	4 4	2 6¾
100, 1 .4	1. 8	2 4	1 1¼	2 10	2 2½	5 2	3 4¼
120, 1. 2. 5	1. 6 .5	2 6	1 4	3 6	2 8	6 0	4 0
150, 1	1. 3 .3	2 10	1 8	6 6	4 11	9 4	6 7
200. .7.5	.90	3 4	3 0	16 8	11 6	20 0	14 6
250, 5	.05	4 0	3 8	31 0	24 6	35 0	28 2

* Les frais ont été réduits de moitié.

TABLEAU XIII.

Évaluation des produits des différentes branches industrielles, par suite de l'emploi d'un capital combiné avec le travail de l'homme et l'usage des machines.

	liv. st.
Bière et *porter*, y compris la main-d'œuvre dans les brasseries, et déduction faite des matières premières (1).	3,200,000
Cidre, poiré, douceurs et vinaigre, y compris la main-d'œuvre, et déduction faite des matières premières (2)..	400,000
Esprits, liqueurs douces et aigres, y compris les eaux fortes manufacturées en Irlande (3).....	1,500,000
Bœuf, porc, beurre et autres provisions, y compris la main-d'œuvre (4).....	1,400,000
Merceries, franges et autres petites marchandises, cire et pain à cacheter, encre, etc. (5).....	2,000,000
Paille manufacturée en chapeaux d'hommes et de femmes, déduction faite des matières premières (6).....	700,000
Teinture d'étoffes, y compris la main-d'œuvre et les couleurs exclusivement des laines, cotons, etc.....	600,000
Pelleterie, plumes et peaux, y compris la main-d'œuvre pour en faire des manchons, des chapeaux, etc., déduction faite des matières premières.....	60,000
Poils, soie de cochon, etc., y compris la main-d'œuvre pour en fabriquer des chaises, des brosses, etc., déduction faite des matières premières.....	60,000
Tapis de planchers, toiles cirées, etc., y compris la main-d'œuvre dans les manufactures, et déduction faite des matières premières.....	40,000
Savon, y compris la main-d'œuvre et déduction faite des matières premières (7).....	700,000
Chandelles, *idem*..... *idem*.....	650,000
Briques et tuiles, *idem*..... *idem*..... (8)...	900,000

CONTINUATION DU TABLEAU XIII.

	liv. st.
Report...	12,750,000
Poudre à canon, y compris la main-d'œuvre .. (9)...	400,000
Tonnellerie . ... *idem*..... *idem*..... (10)...	600,000
Objets faits au tour, articles d'ivoire, de corne, d'os, etc.	150,000
Droguerie, préparations chimiques et produits des manufactures de vitriol, de vernis, de colle-forte, d'empois, de parfumerie, etc.....	700,000
Tabac à fumer et à priser, y compris la main-d'œuvre (11).	600,000
Sucre raffiné, y compris les frais de raffinerie et déduction faite des matières premières.....	450,000
Instruments de musique, jouets et autres articles....	350,000
Machines à vapeur, machines ordinaires, moulins et instruments de mathématiques, déduction faite des matières premières (12).....	1,200,000
Constructions de bâtiments, main-d'œuvre de toutes les personnes employées à bâtir et à réparer les maisons, tels qu'entrepreneurs, maçons, charpentiers, plombiers, peintres, sculpteurs et doreurs, etc. (13).....	7,000,000
Constructions de vaisseaux, bateaux et barques, réparations des mêmes, main-d'œuvre des constructeurs, cordiers, etc., non compris les matières premières.....	2,600,000
Marchands d'objets divers, marchandes de modes, tailleurs, fabricants de parapluies et de parasols, garnisseurs d'éventails, fabricants de boutons tressés, blanchisseuses de linge fin, calandreurs, et un grand nombre d'autres, pour leur travail et industrie respectifs (14)	4,000,000
Sel et alun, y compris les frais de manufacture, et déduction faite des matières premières.....	400,000
Total.....	31,200,000

NOTES EXPLICATIVES DU TABLEAU XIII.

(1) On a calculé, en 1811, qu'il sortait annuellement des brasseries de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 260,000,000 de *gallons* (environ 1,040,000,000 de litres) de porter et de bière. Or, si l'on considère combien la consommation s'est accrue depuis lors, tant à cause de la diminution des prix que par suite de l'augmentation de la population, on ne peut porter maintenant la quantité de liqueur de drèche brassée chaque année à moins de 440,000,000 de *gallons* (environ 1,760,000,000 de litres.) En évaluant seulement à 2 pences (2 sous anglais, qui équivalent à 22 centimes) par *gallon* pour la main-d'œuvre, les machines, etc., on obtient 3,200,000 liv. st.

(2) Si l'on fait attention à l'accroissement qui a eu lieu, depuis quelques années, dans la consommation du cidre, du poiré, etc., par suite de la réduction des droits, ainsi qu'à la quantité des liqueurs faites avec le raisin de Corinthe, les groseilles, oranges, etc., etc, cette somme paraîtra sans doute fort modérée.

(3) La main-d'œuvre pour la distillation des esprits de différentes qualités a été évaluée, dans ce tableau, à un taux très-modéré. Outre le genièvre (*gin*) anglais, on fait maintenant une énorme quantité d'eau-de-vie et de cordiaux de toute espèce avec les pommes de terre.

(4) Les divers articles de provisions ont été évalués en traitant de l'agriculture. Il ne s'agit ici que du travail pour saler, mariner, conserver et encaisser ces mêmes articles pour la consommation et l'exportation.

(5) La consommation individuelle de ces divers articles peu importants, mais indispensables, est immense dès qu'il s'agit d'une population de 25,000,000 d'ames, et procure de l'occupation à un très-grand nombre de personnes.

(6) La fabrication des chapeaux de paille et autres articles semblables est fort considérable; et quoique l'introduction de la paille d'Italie ait porté préjudice au développement de cette industrie sur les produits nationaux, on trouve une compensation dans la manufacture de cette production étrangère. On a aussi inventé une nouvelle espèce de chapeaux faits d'herbes, etc.

(7) La consommation du savon est d'environ une livre et demie par semaine pour chaque famille. Les frais de main-d'œuvre pour préparer la quantité nécessaire pour toute la population du royaume, ne peuvent être évalués à moins de 700,000 liv. st.

(8) Pour se faire une idée de l'énorme quantité de briques consommées chaque année, il suffit de considérer l'accroissement prodigieux des nouveaux bâtiments de toute espèce. Or, si l'on a égard à l'importance des travaux nécessaires pour préparer la terre glaise, les fourneaux, etc., on trouvera que la somme de 900,000 liv. st. est très-modérée pour le prix de main-d'œuvre de cette branche de l'industrie britannique.

(9) La poudre à canon manufacturée dans la Grande-Bretagne est excellente. Il s'en exporte une grande quantité.

(10) Sont compris dans cet article, outre les tonneaux et les cuves pour les liqueurs, tous les objets de tonnellerie nécessaires pour l'encaissement des verres, de la poterie, des marchandises vernies et autres propres à l'usage domestique ou servant pour les exportations.

(11) Les frais de main-d'œuvre et l'intérêt du capital employé dans les manufactures de tabac à priser et à fumer, peuvent être évalués aisément à 600,000 liv. st. La consommation de cet article s'est accrue considérablement depuis quelques années.

(12) On portait, en 1803, à 40,000,000 de l. st. les capitaux employés à la constructiou des machines à vapeur et autres machines dispendieuses. Depuis cette époque, l'emploi des

machines de toute espèce a plus que doublé. La construction des machines a surtout considérablement augmenté, depuis que l'exportation en a été permise. Les gages et salaires des ingénieurs et des ouvriers mécaniciens sont très-élevés. Nos évaluations peuvent donc être regardées comme très-modérées.

(13) Le nombre des maisons bâties chaque année dans la Grande-Bretagne fut porté, en 1811, à près de 50,000, et les frais de main-d'œuvre et les gages de tous ceux qui travaillaient aux constructions, furent évalués à 6,000,000 de liv. st., sans compter les dépenses des réparations, qui s'élevaient à également une somme considérable. Le nombre des constructions nouvelles n'a cessé d'augmenter; on fait aussi chaque année de grandes dépenses pour l'embellissement des bâtiments modernes; on peut donc regarder l'évaluation admise dans le tableau comme extrêmement modérée.

(14) Outre les nombreuses branches de commerce et d'industrie comprises dans cet article, et qui sont les plus connues, il s'en établit chaque jour d'autres, qui, tout en paraissant de peu d'importance, donnent pourtant un emploi lucratif à un grand nombre de personnes de tout âge.

TABLEAU XIV.

Nombre, valeur, etc., des actions des diverses compagnies, dont les titres sont négociés à la bourse de Londres. Cet état est tiré du rapport financier et commercial publié par Wells père et fils, au mois de janvier 1832.

Nombre des actions.	CANAUX.	Valeur de chaque action.	Dividende sur chaque action.	PAIEMENT des dividendes.
1766 1/4	D'Ashton et Oldham(1)..Moyenne 97*l* 18*s* act. (2)	120*l*	5*l*	Avr. et Oct.
1482	D'Ashby-de-la-Zouch.....Moyenne 113*l* act.	74	1*l*	Avr. et Oct.
720	De Barnsley..... 160*l* act.	247*l*	11*l*	Fév. et Août.
1260	De Basingstoke..... 100*l* act.	5 1/4*l*		
1005	De Brecknock et Abergavenny.....150*l* act.		4*l*	Janv. et Juill.
4000	De Birmingham..... 1/8 d'action 17*l* 10*s*		12*l* 10*s*	Avr. et Oct.
4000	De Birm. et Liverpool..... 100*l* act.	38*l*		
472	De Bolton et Bury..... 250*l* act.	105*l*	6*l*	Janv.
600	De Bridgewater et Taunton..... 100*l* act.	70*l*		
400	De Chelmer et Blackwater..... 100*l* act.	102	5*l*	Janv.
500	De Coventry..... 100*l* act.		32*l*	Mai et Nov.
4545	De Croydon.....Moyenne 31*l* 2*s* 10*d* act.	1*l*		
2060 3/4	De Dudley..... 100*l* act.	49*l*	2 1/2*l*	Mars et Sept.
3575 3/4	De Ellesmere et Chester.....Moyenne 133*l* act.	75*l*	3*l* 15*s*	Sept.
1297	De Forth et Clyde.....Moyenne 400*l* 16*s* act.	540*l*	28*l*	Janv. et Juill.
11,600	Grand Junction ..... 100*l* act.	225*l*	12*l*	Janv. et Juill.
2849 1/2	Grand Union..... 100*l* act.		1*l*	Oct.
1500	Grand Surrey..... 100*l* act.	28*l*		
120,000	*Idem* Debentures..... 100*l*	90*l*	5*l* p. ct.	Juin et Déc.
3096	Grand Western..... 100*l* act. 97p.(3)	79*l*		
600	De Glamorganshire.....Moyenne. 172*l* 13*s* 4*d*	290*l*	13*l* 12*s* 8*d*	Mars Juin Sept. [et Déc.
1187	De Gloucester et Berkley..... 100*l* act.	14*l*		
899	*Idem* (New) de 10 pour cent	40*l*		
749	De Grantham..... 150*l* act.	195*l*	10*l*	Mai.
6239	De Huddersfield.....Moyenne 57*l* 6*s* 6*d* act.	24 1/2*l*	1*l*	Sept.
25,328	De Kennet et Avon.....Moyenne 39*l* 18*s* 10*d* act.	26 1/4*l*	1*l* 5*s*	Sept.
150	De Kensington..... 100*l* act.			
11,699 1/2	De Lancaster.....Moyenne 47*l* 6*s* 8*d* act.	21 1/2*l*	1*l*	Avr.
2879 3/4	De Leeds et Liverpool..... 100*l* act.	455*l*	20*l*	Mai et Nov.
18 3/4	*Idem* (New)..... 80*l* act.		16	Mai et Nov.
540	De Leicester..... 140*l* act.	189*l*	15*l*	Janv. et Juill.
5	*Idem*..... 110*l* act.		14*l*	Janv. et Juill.
1897	De Leicestershire et du Northamptonsh. Moy. 83*l* 16*s*	89*l*	4*l*	Janv. et Juill.
70	De Loughborough.....Moyenne 142*l* 17*s* act.	1800*l*	200*l*	Janv. et Juill.
3000	De Macclesfield..... 100*l* act.	65*l*		
2409	De Monmouthshire..... 100*l* act.	195*l*	10*l*	Juin et Déc.
711	De Montgomeryshire..... 100*l* act.	85*l*	4*l*	Août.
250	De Melton Mowbray..... 100*l* act.	190*l*	9*l*	Juill.
500	De Mersey et Irwell.....	700*l*	40*l*	Juin.
247	De Neath..... 100*l* act.	290*l*	15*l*	Fév. et Août.
521	D'Oakham.....Moyenne environ 130*l* act.	39*l*	2*l*	Juin.
1786	D'Oxford..... 100*l* act.	560*l*	32*l*	Mars et Sept.
2400	De Peak Forest.....Moyenne environ 78*l* act.	74*l*	3*l*	Juin.
2520	De Portsmouth et Arundel..... 50*l* act.			
2000	*Idem* (New)..... 25*l* act. 10*l* p.			
21,418	De Regent (ou London)...Moyenne 33*l* 17*s* 2*d* act.	16*l*	13*s* 6*d*	Juill.
5669	De Rochdale.....Moyenne 85*l* act.	88*l*	4*l*	Mai.

(1) Nous avons conservé la dénomination sous laquelle chaque canal est connu. Nous suivrons la même marche à l'égard des compagnies de commerce, des institutions, etc. (*Note de l'Ed. fr.*)

(2) Dans ce tableau *act.* signifie action.

(3) Le *P.* signifie payé, versé, etc.

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Nombre des actions.	CANAUX, COMPAGNIES D'ASSURANCE, PONTS.	Valeur de chaque action.	Dividende sur chaque action.	PAIEMENT des dividendes
500	De Shropshire..... 100*l* act.	136*l*	8*l*	Juin et Déc.
800	De Somerset Coal..... 150*l* act.	170*l*	10*l*	Janv. et Juill.
3600	De Lock Fund..... 12*l* 10*s* act.	12 1/2	5 1/2*l* p. ct.	Juin et Déc.
700	De Stafford et Worcester..... 140*l* act.		34*l*	Janv. et Juill.
500	De Shrewsbury..... 125*l* act.	250*l*	11*l*	Mai et Nov.
300	De Stourbridge..... 145*l* act.	196*l*	8*l*	Janv. et Juill.
3647	De Stratford-on-Avon.....Moyenne 79*l* 9*s* 8*d* atc.	de 32 à 33	1*l* 10*s*	Août.
200	De Stroudwater..... 150*l* act.	500 *l*	24*l*	Mai et Nov.
533	De Swansea..... 100*l* act.	185*l*	11*l*	Nov.
1300	De Thames and Severn black..... 100*l* act.	25*l*	1*l* 10*s*	Juin.
1150	Id....Id...red..... 100*l* act.	29*l*	1*l* 10*s*	Juin.
2600	De Trent et Mersey.....1/4 act. 50*l*		37*l* 10*s*	Janv. et Juill.
8149	De la Tamise et Medway..Moyenne 19*l* 2*s* 5*d* act.	15*s*		
1000 1/2	De Warwick et Birmingham..... 100*l* act.	251*l*	14*l*	Mai et Nov.
980	De Warwick et Napton..... 100*l* act.	216*l*	12*l*	Mai et Nov.
6000	De Worcester et Birmingham. Moyenne 78*l* 8*s* act.	84*l*	3*l* 10*s*	Févr. et Août.
20,000	De Wilts et Berks.....Moyenne 16*l* 17*s* 8*d* act.	4*l*	4*s*	Mai.
800	De Wyrley et d'Essington..... 125*l* act.	115*l*	6*l*	
905	De Wey et Arun..... 110*l* act.	22 1/2*l*	1 *l*	Mai.
	COMPAGNIES D'ASSURANCES.			
2000	Albion Life..... 500*l* act. 50*l* p.		3*l* 1/2*l* p. act.	Janv.
50,000	Anglais et étrangers..... 100*l* act. 10*l* p.	8 5/8*l*	4*l* p. ct.	Avr.
50,000	*Idem* (Marine)..... 100*l* act. 5*l* p.	5*l*	5*l* p. ct.	Janv.
24,000	Atlas..... 50*l* act. 5*l* p.	10*l*	10*s* p. act.	Août.
12,000	British Commercial Life..... 50*l* act. 5*l* p.		5 1/2*l* p. ct.	Janv. et Juill.
20,000	British Fire..... 250*l* act. 50*l* p.	35*l*	2*l* p. act.	Avr. et Oct.
9000	Clerical, Medical et General life... 100*l* act. 2 1/2*l* p.	3*l*	4*l* p. ct.	Août.
4000	County Fire..... 100*l* act. 10*l* p.	37*l*	2 1/2*l* p. act.	Décembre.
20,000	Eagle Life..... 50*l* act. 5*l* p.	5 1/8*l*	5*s* p. act.	Nov.
	Globe.....1,000,000		7*l* p. ct.	Janv. et Juill.
20,000	Guardian..... 100*l* act. 10*l* p.	25 1/2*l*	1 *l* p. act.	Juill.
40,000	Hope Life..... 50*l* act. 5*l* p.	6*l*	6*s* 6*d* p. act.	Mai et Nov.
2400	Imperial Fire..... 500*l* act. 50*l* p.		5*l* 5*s* p. act.	Janv. et Juill.
7500	Imperial Life..... 100*l* act. 10*l* p.	8 1/4*l*	4 1/2*l* p. ct.	Juill.
2020	Kent Fire..... 50*l* act.	65*l*	3*l* p. act.	Mars et Sept.
2000	Kent Life..... 50*l* act.	62*l*		
3900	London Fire..... 25*l* act. 12*l* 10*s* p.	23*l*	20*s* p. act.	Avr. et Oct.
31,000	London Ship..... 25*l* act. 12*l* 10*s* p.	23*l*	20*s* p. act.	Avr. et Oct.
10,000	Law Life..... 100*l* act. 10*l* p.	16*l*		
40,000	Palladium Life..... 50*l* act. 2*l* p.	39*s*	5*l* p. ct.	Janv. et Juill.
250,000	Protector Fire..... 20*l* act. 2*l* p.	25*s* 6*d*	1*s* 6*d* p. act.	Juill.
2500	Provident Life..... 100*l* act. 10*l* p.	18*l*	10*l* p. ct.	Juill.
190,000	Rock Life..... 20*l* act. 2*l* p.	3 3/4*l*	3*s* p. act.	Oct.
	Royal Exchange.....689,219*l* 17*s* 10*d*	173 1/2*l*	6*l* p. ct.	Janv. et Juill.
	PONTS.			
1600	D'Hammersmith..... 50*l* act.			
7231	De Southwark..... ..... Moyenne 63*l* 2*s* 8*d* act.			
	Idem. Nouv. souscription.. Moyenne 76*l* 2*s* 8*d* act.			Janv.
3000	*Id.* Nouv. souscription de 7 1/2 pour C. 50*l*. act.		2 1/2*l* p. ct.	Janv.
5000	De Waterloo..... 100*l* act.	2 3/4*l*		
5000	*Id.* Annuité 8*l*..... 60*l* p.	24*l*	1*l* 0*s* 8*d*	Mars et Sept.
5000	*Id. id.* de 7*l*..... 40*l* p.	21*l*	18*s* 1*d*	Mars et Sept.
	Id. Fonds. 50,000*l*..... de différentes valeurs..	112*l*	5*l* p. ct.	Mars et Sept.
5848	Du Vauxhall..... Moyenne 49*l* act.	18*l*	1*l*	Juin et Déc.

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Nombre des actions.	CHEMINS DE FER, ROUTES, COMPAGNIES D'ÉCLAIRAGE, ETC.	Valeur de chaque action.	Dividende sur chaque action.	PAIEMENT des dividendes.
	CHEMINS DE FER.			
2000	De Clarence (Durham)..... 100*l* act.	112 1/2*l*		
2500	De Forest of Dean..... 50*l* act.	20*l*	18*s*	Avr. et Oct.
1500	De Leicester and Swannington..... 50*l* act.	55 1/2*l*		
5100	De Liverpool and Manchester..... 100*l* act.	181*l*	8 1/2*l* p. ct.	Janv. et Juill.
5100 1/4	*Idem*..... 25*l* act	44*l*	8 1/2*l* p. ct.	
6375 1/4	*Id*..... 25*l* act.	44*l*	8 1/2*l* p. ct.	
3762	De Severn and Wye.....Moyenne 35*l* act.	17*l*	18*s*.	Juin et Déc.
1009	De Stockton et Darlington...Moyenne 106*l* 13*s* 4*d*	300*l*	8*l*	Janv.
	ROUTES.			
533	De Archway et de Kentish.....Moyenne 30*l* act.		15*s*	Janv.
300	De Barking..... 100*l* act.		1*l* 5	Janv. et Juill.
1000	De Commerce..... 100*l* act.	100*l*	6*l*	Janv. et Juill.
200	*Idem* de l'Union 100*l*		5*l*	Janv. et Juill.
200	*Id.* Branche du bassin des Indes orientales. 100*l* act.	59*l*	3*l* p. ct.	Janv. et Juill.
492	Grande route de Douvres..... 70*l*	47 1/2*l*	2*l* 13*s*	Janv. et Juill.
2393	D. Highgate..... Moyenne 30*l* 7*s* 10 3/4*d*	2 1/2*l*		
	Nouvelle route du Nord. 11,602 1/2... Fonds...			
	COMPAGNIES DE L'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET DU CHARBON DE TERRE.			
2500	De Bath..... 16*l* act.	33*l*	10*l* p. c.	Mars et Sept.
928	De Birmingham..... 50*l* act.	107*l*	10*l* p.	Fev. et Août.
2400	De Birmingham et Staffordshire..... 50*l* act.	99*l*	4*l*	Mars et Sept.
600	De Brentford..... 50*l* act.			Avr.
4250	De Bristol..... 20*l* act.	42*l*	10*l* p. ct.	Fév. et Août.
1200	*Idem*.... ..... 25*l* act.	10*l*		
1500	De Brighton..... 20*l* act.	12 1/4*l*		
750	*Id.* Nouvelle..... 20*l* act. 18*l* p.	8 es.*l*		
5000	Compagnie Britann. de Londres... 40*l* act. 16*l* p.	1/2*l* es.	6*l* p. ct.	Mai et Nov.
5000	*Id.* (Provinciale)..... 20*l* act. 19*l* p.	2*l* es.	5*l* p. ct.	Mai et Nov.
240	De Canterbury..... 50*l* act.	51*l*	5*l* p. ct.	Janv. et Juill.
240	*Id.* (Nouvelle)..... 25*l* act.	25*l*	4*l* p. ct.	Janv. et Juill.
4000	Continentale (consolidée)..... 100*l* act. 51 1/4*l* p.	29*l* es.	1 1/2*l*	Fév. et Août.
1000	De la cité de Londres..... 100*l* act.		10*l* p. ct.	Mars et Sept.
1000	De la cité de Londres (Nouv. comp.) 100*l* act. 60*l* p.		10*l* p. ct.	Mars et Sept.
4000	Equitable..... 50*l* act. 20*l* p.	2 1/2 es.		
10,000	Impériale..... 40*l* act.		5*l* p. ct.	Avr. et Oct.
85,000	*Id.* (Debentures).....	96*l* p. ct.	4*l* p. ct.	15 Jan. et 15 Juil.
2350	Indépendante..... 30*l* act.	41*l*	6*l* p. ct.	Avr. et Oct.
200	De Maidstone..... 50*l* act.	100*l*	9*l* p. ct.	Mars et Sept.
9000	Du Phénix..... 50*l* act. 39*l* p.		6*l* p. ct.	Fév. et Août.
320	Du Peuplier ..... 50*l* act.			
2500	Portable..... 100*l* act. 20*l* p.			
1000	De Ratcliff..... 100*l* act. 60*l* p.	41 1/2*l*	4*l* p. ct.	Mars et Sept.
8200	De l'Union générale..... 50*l* act. 44*l* p.	73 3/4*l* es.	4 1/2*l* p. ct.	Avr. et Oct.
12,000	De Westminster or Chartered..... 50*l* act.		6*l* p. ct.	Mai et Nov.
6000	*Id.* (Nouvelle)..... 50*l* act. 10*l* p.		6*l* p. ct.	Mai et Nov.
800	De Yarmouth..... 20*l* act. 18*l* p.	6*l* es.	12*s* 6*d* p. act.	Août.

* *Es.* signifie escompte ; *Pr.* prime ; *p. ct.* pour cent; *émis.* ou *ém.* émis ou émission.

CONTINUATION DU TABLEAU ½ XIV.

Nombre des actions.	INSTITUTIONS, BASSINS, MINES.	Valeur de chaque action.	Dividende sur chaque action.	PAIEMENT des dividendes.
	INSTITUTIONS LITTÉRAIRES.			
1000	De Londres, avec jeton d'ivoire ..... 75*l* act.	18 *à* 19*l*		
700	De Russell..... , 25*l* act.	8*l* 8*s*		
1500	De l'université de Londres..... 100*l* act.	27 *à* 30*l*		
756	Collége du roi..... 100*l* p.			
2600 et	BASSINS.			
1065	Commercial..... ...Fonds..... 100*l* act.		4*l* p. ct.	Janv. et Juill.
	Des Indes orientales.....Fonds.....483,750*l*	51*l*	4*l* p. ct.	Avril et Oct.
1038	De l'Est.....Fonds..... 100*l* act.			
	De Londres.....Fonds.... ...3,114,000*l*		3*l* p. ct.	Janv. et Juill.
	De Sainte-Catherine.....1,352,752*l*		3*l* p. ct.	Janv. et Juill.
	Id Fonds.....500,000*l*	100*l*	4 1/2*l* p. ct.	5 Avr. et 5 Oct.
	Id. Id. pour 10 ans..... 200,000	101*l*	4*l* p. ct.	5 Avr. et 5 Oct.
	Des Indes occidentales.....1,380,000*l*		5*l* p. ct.	Janv. et Juill.
2209	De Bristol..... Moyenne 147*l* 9*s* 0*d* act.	95*l*	4*l* 8*s* 5*d* p. act.	Juin et Déc.
	Id. Effets de diverses valeurs.....268,324*l*	114*l* p. ct.	5*l* p. ct.	Mai et Nov.
570]	Havre de Folkestone..... .. 50*l* act.	4*l*		
	TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
4800	De Birmingham..... 25*l* act. 24*l* p.	3*l* es.		
4433	De l'Est de Londres..... 100*l* act.	116*l*	5 *l*.	Avr. et Oct.
5500	De la Grande Union..... Moyenne 42*l* 19*s* 3*d* act.		2 1/2*l*	Janv. et Juill.
2000	De Kent.....100*l* act.		2*l*	Janv. et Juill.
1500	Annuités du pont de la nouvelle rivière de Londres.	57 1/2*l*	2*l* 10*s*	Avr. et Oct.
6486	De Manchester et Salford.. .... Moyenne 30*l* act.	42*l*	1*l*	Mars.
1500	De Portsmouth et Farlington..... . 50*l* act.	4*l*		
390	*Id.* (Nouvelle)..... 50*l* act.		2*l*	Avr.
800	Du Sud de Londres.....100*l* act.	73*l*	4*l*	Avr. et Oct.
8290	Du West Middlesex..... Moyenne 63*l* 12*s* 9*d*		3*l*	Janv. et Juill.
1369	Comp. des bâtim. et des propr. de baux 100*l* act.	34*l*	1*l* 14*s*	Avr. et Oct.
	MINES.			
10,000	Anglo-Mexicaine..... (émise. 5*l* pr.) 100*l* act.	9*à*10*l*		
4000	*Id.* Souscription..... .(option 25*l* act.) 10*l* p.			
2000	Bolanos..... 150*l* act.	140 *à*150*l*		
10,000	De Bolivar..... 50*l* act. 20*l* p.	13 1/2*à*14*l* es.		
10,000	Brésilienne Impériale 35*l* act. 20*l* p. émis. 5*l* pr.	46 *à* 47*l*	2*l* 10	Nov.
6000	*Id.* Nationale..... 25*l* act. 17 1/2*l* p	2*à*1 es.		
5000	*Id.* St. John del Rey ..... 20*l* act. 10*l* p	6 *l* es.		
20,000	Compagnie Britannique des fers .... 50*l* act.	19*l* [es.		
3500	Colombienne .... 55*l* act. 49 1/2*l* p. émis 5*l* pr.	42 1/2*l*		
2850	Compagnie Anglaise des Mines. 25*l* act. 12 1/2*l* p.	11 1/2*à*12*l* pr.		
20,000	Association générale des Mines .... 20*l* act. 10*l* p	3 *à* 2 1/2 es.		
10,000	Hibernienne ..... 50*l* act. 10*l* p.			
6155	Compagnie Mexicaine..... 100*l* act. 46*l* p.	42 1/2*l* es.		
20,000	Compagnie Irlandaise des Mines.... 25*l* act. 5*l* p.			
1020	De Penoles (Or)..... 12*l* act. 12*l* p.			
1000	De Real del Monte..... .. 400*l* act.	19 *à* 20*l*		
1000	*Id.* Souscription..... 150*l* p.			
800	*Id.* Souscription..... 1/2 act. 30*l* 25*l* p.			
	Id. Souscription..... 7 1/2*l* p.			
30,000	Mexicaine réunie..... 40*l* act. 40*l* p. émis. 2*l* pr.	5 3/4 *à* 6 1/2*l*		
	Id. Souscription..... 2*l* p			
	Id. Souscription (nouvelle)..... 5*l* p.	8*l*		

CONTINUATION DU TABLEAU XIV.

Nombre des actions.	BANQUES ET COMPAGNIES DIVERSES.	Valeur de chaque action.	Dividende sur chaque action.	PAIEMENT des dividendes.
	ANGLETERRE.			
10,000	De Birmingham..... 50*l* act 5*l* p.	8*l* pr.	10*l* p. ct.	Mars.
10,000	De Glocester..... 50*l* act. 5*l* p.	3*l* pr.	6*l* p. ct.	Août.
5000	De Halifax..... 100*l* act. 5*l* p.	12 1/2*l* pr.	12 1/2*l* p. ct.	Fév.
5000	De Huddersfield..... 100*l* act. 20*l* p.	14*l* pr.	6*l* p. ct.	Août.
3000	De Lancaster..... 100*l* act. 10*l* p.	6*l* pr.		
30,000	Du distr. Liverpool et de Manchester 100*l* act. 10*l* p.	1 1/2*l* pr.		
20,000	De Manchester..... 100*l* act. 15*l* p.	4 1/2*l* pr.	6*l* p. ct.	Oct.
25,000	De Liverpool. ..... 100*l* act. 10*l* p.	1 3/4 2*l* pr.		
FONDS.	ÉCOSSE.			
1,500,000*l*	Banque d'Écosse..... 83*l* 6*s* 8*d* act.	150*l*	6*l* p. ct.	Avr. et Oct.
1,500,000*l*	Banque royale..... 100*l* act.	152*l*	5 1/2*l* p. ct.	Janv. et Juill.
500,000*l*	Compagnie Anglaise des toiles..... 100*l* act.	235*l*	8*l* p. ct.	Juin et Déc.
3,000,000*l*	Commerciale,..... 500*l* act. 100*l* p.	162*l*	6*l* p. ct.	Janv. et Juill.
2,000,000*l*	Union de Glasgow..... 250*l* act. 50*l* 5.	54*l*	5*l* p. ct.	Janv. et Juill.
5,000,000*l*	Nationale..... 100*l* act. 10*l* p.	13 1/2*l*	5*l* p. ct.	Janv. et Juill.
	IRLANDE.			
20,000	Banque provinciale d'Irlande.... 100*l* act. 25*l* p.		5*l* p. ct.	Janv. et Juill.
10,000	Union Hibernienne des banques.. 100*l* act. 25*l* p.		4*l* p. ct.	Juin et Déc. Août.
	COMPAGNIES DIVERSES.			
1080	Auction Mart..... 50*l* act	16*à*17*l*	1*l* p. act.	Fév. et Août.
10,000	Australian (Agricultura)..... 100*l* act. 25 1/2*l* p.	18 1/2*l* es.		
8,600	British Rook et Patent Salt Com... 50*l* act. 35*l* p.	29 1/2*l* es.	1*l* p. act.	Fév. et Août.
10,000	Canada Company..... 100*l* act. 17*l* p.		4*l* p. ct.	Janv. et Juill.
75	Covent Garden Theatre, Renter's..... 500*l* act.	180*l*	25	
300	Drury Lane Theatre, *Id*..... 250*l* act.		12*l* p. ct.	Août.
2122	*Id.* Proprietor's..... 100*l* act.	5*l*		
4000	Devon Haytor Granite..... 50*l* act. 7*l* p.		5 1/2*l* p. ct.	Juill.
5000	Droitwich Patent Salt ..... 25*l* act.	14 1/2*l* es.		
15,000	General Steam Navigation Comp.. 20*l* act. 13*l* p.	3 1/2*l* es.	13*s* p. act.	Fév. et Août.
2100	Hungerford Market..... 100*l* act. 85*l* p.	5*l* es.		
1800	London Corn Exchange..... 37 1/2*l*.	25*l*	3*l* p. ct.	Avr. et Oct.
2000	London Commercial Sale Rooms....Moy. 75*l* act:	18 1/2*l*	1*l*	Avr. et Oct.
2754	Reversionary Interest Society..... 100*l* act.		4*l* p. act. *boni*.	Janv. et Juill.
2754	*Id*....New..... 100*l* act. 10*l* p.		4*l* p. ct.	Janv. et Juill.
4000	Thames Tunnel..... 50*l* act.	4 3/4*l*		
10,000	Van Dieman's Land (Agricul.)... 100*l* act. 14*l* p.	7*l* es.		

TABLEAU XV.

État estimatif des produits et de la propriété obtenus annuellement dans la Grande-Bretagne et en Irlande par suite de la combinaison du capital avec les forces animées et inanimées.

		liv. st.	liv. st.
Agriculture..	Grains de toute espèce	86,700,000	246,600,000
	Foin, herbe, navets, vesce, etc.	113,000,000	
	Pommes de terre	19,000,000	
	Jardinage, vergers, pépinières	3,800,000	
	Bois de charpente, houblons, graines.	2,600,000	
	Fromage, beurre, œufs, etc.	6,000,000	
	Engrais y compris l'industrie pour elever le bétail	3,500,000	
	Chanvre et laine, y compris l'industrie.	12,000,000	
Mines et Minéraux.	Ardoise, craie, pierres, gravier, etc., y compris l'industrie	1,960,000	21,400,000
	Sels, alun, etc., idem	600,000	
	Etain, plomb, cuivre	3,800,000	
	Fer	4,100,000	
	Charbon	11,000,000	
Commerce intérieur.	Bénéfices des négociants, marchands, colporteurs, commissionnaires, etc..	23,625,000	48,425,000
	Idem, des meuniers, boulangers et bouchers	16,200,000	
	Idem, des propriétaires de voitures, charrettes et barques, et de toutes les personnes employées dans le transport des marchandises	8,600,000	
Commerce de cabotage.	Bénéfices sur le capital et l'industrie qui s'y rapportent	,550,000	3,550,000
Pêcheries.	Sur les côtes	1,900,000	3,400,000
	Dans les rivières	900,000	
	Au dehors	600,000	
Navigation et commerce avec l'étranger.	Bénéfices et commissions des marchands.	10,177,704	34,398,059
	Idem, des assureurs, etc.	2,120,355	
	Idem, des courtiers et agents du commerce maritime	1,600,000	
	Frets des propriétaires des bâtiments..	3,800,000	
	Gages des commis, salaire des ouvriers.	7,200,000	
	Idem, des matelots	6,300,000	
	Bénéfices des fabricants de voiles, cordages, boussoles, etc.	2,200,000	
	Bénéfices des propriétaires de bassins, des percepteurs des droits du port, etc.	1,000,000	
Banquiers.	Bénéfices des banquiers	4,500,000	4,500,000
Revenu tiré de l'étranger.	Revenu provenant des capitaux placés sur des garanties étrangères	4,500,000	4,500,000
Manufactures.	Coton	31,000,000	148,050,000
	Soierie	8,000,000	
	Laines	16,250,000	
	Toiles	11,000,000	
	Cuirs	15,000,000	
	Quincaillerie	17,300,000	
	Porcelaine, verrerie, poterie, etc.	5,900,000	
	Joaillerie, argenterie, etc.	3,400,000	
	Papeteries, fournitures de bureau, couleurs, impressions	9,000,000	
	Manufactures diverses (Voir Tabl. XIII.)	31,200,000	
	Total général		514,823,059

É de l'Écosse et de l'Irlande. (1833.)

	Écosse.	Irlande.	Grande-Bretagne et Irlande.
	liv. st.	liv. st.	liv st.
Ter	200,000,000	400,000,000	1,600,000,000
Dim	. . .	. .	106,000,000
Min	6,600,000	2,600,000	109,800,000
Can	2,600,000	2,600,000	63,200,000
Mai	40,000,000	93,000,000	[illegible]
Mar			

TABLEAU XVI.

Évaluation générale des propriétés publiques et particulières de l'Angleterre et du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande. (1833.)

CAPITAL.		Angleterre et Pays de Galles.	Écosse.	Irlande.	Grande-Bretagne et Irlande.
Propriété particulière productive.		liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv st.
Terres cultivées en grains de toute espèce, herbes, houblons, pépinières, jardins, etc.	(A)	1,000.000,000	200,000,000	400,000,000	1,600,000,000
Dîmes appartenant aux laïques, non compris celles qui appartiennent au clergé	(B.)	106,000,000	. . .	. .	106,000,000
Mines et minéraux	(C.)	90,600,000	6,600,000	2,600,000	109,800,000
Canaux, droits de péage, chemins de fer, bois de construction, etc.	(D.)	61,000,000	2,600,000	2,600,000	66,200,000
Maisons non comprises dans l'estimation des terres et servant de magasins, de manufactures, etc	(E.)	400,000,000	40,000,000	93,000,000	533,000,000
Marchandises manufacturées et produits divers déposés dans les magasins et boutiques pour la vente	(F.)	133,000,000	21,300,000	32,000,000	186,300,000
Marchandises étrangères déposées dans les magasins, boutiques, etc., soldées, ou virtuellement compensées par les dettes contractées en ce pays par les étrangers	(G.)	44,000,000	5,300,000	4,000,000	53,300,000
Marine marchande de toute espèce, y compris les vaisseaux sur les chantiers	(H.)	26,000,000	5,300,000	4,000,000	35,300,000
Propriété agricole, consistant en grains, foin, paille, fromage, beurre et autres produits des fermes, y compris les instruments d'agriculture	(I.)	40,000,000	6,600,000	13,300,000	59,900,000
Animaux, savoir : chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons, chevres, ânes, bêtes fauves, animaux sauvages et volaille	(K.)	150,000,000	26,000,000	66,000,000	242,000,000
Pêcheries autour des côtes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, y compris les pêcheries de l'intérieur	(L.)	4,000,000	4,600,000	4,600,000	13,200,000
Total de la propriété particulière productive		2,054,600,000	318,300,000	622,100,000	2,995,000,000
Propriété particulière non productive.					
Terres actuellement non productives, déduction faite de toutes celles qui ne sont pas susceptibles d'une amélioration capable de compenser les dépenses, compris les chemins et les eaux	(M.)	110,000,000	22,000,000	44,000,000	176,000,000
Mobiliers dans les maisons d'habitation	(N.)	173,000,000	20,000,000	53,000.000	246,000 000
Objets d'habillement	(O.)	21,000,000	2,000.000	4,000,000	27,000,000
Vaisselle d'argent, bijouterie et autres objets d'ornement dans les maisons	(O.)	45,000,000	4,500,000	9,000,000	58,500,000
Numéraire en circulation, or, argent, cuivre	(P.)	12,000,000	2,600,000	5,300,000	19,900,000
Sommes déposées dans les caisses d'épargne	(Q.)	13,300,000	. . .	1,100,000	14,400,000
Argent appartenant aux plaideurs, déposé au greffe	(R.)	. . . .	. . .	. . .	38,900,000
Total de la propriété particulière non productive		2,428,900,000	369,400,000	738,500,000	3,575,700,000
Propriété publique.					
Edifices publics, palais, églises, hôpitaux, prisons, ponts, etc.	(S.)	26,000,000	2,600,000	6,600,000	35,200,000
Arsenaux publics, châteaux, forts, et autres places de défense, y compris l'artillerie et les magasins qui en dépendent	(T.)	16,000,000	1,300,000	5,300,000	22,600,000
Chantiers et matériaux nécessaires à la construction et à la réparation des vaisseaux	(U.)	. . .	. . .	. . .	13,000,000
Vaisseaux de guerre, au nombre d'environ 574, y compris ceux en commission, de service sur les lieux et en construction	(W.)	. . .	. . .	. . .	20,000,000
Magasins militaires de la marine et de l'artillerie	(X.)	. . .	. . .	. . .	13,000,000
Total de la propriété publique et particulière		2,470,900,000	373,300,000	750,400,000	3,679,500,000

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

Valeur totale des propriétés de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

	liv. st.
Propriété particulière productive	2,995,000,000
Idem. non productive	580,700,000
	3,575 700,000
Propriété publique	103,800,000
Total	3,679,500,000

Angleterre et pays de Galles.

		liv. st.	liv. st.
Propriété particulière productive		2,054,600,000	
Idem. non productive		374,300,000	
			2,428,900,000
Écosse.			
Propriété particulière productive		318,300,000	
Idem. non productive		51,100,000	
			369,400,000
Irlande.			
Propriété particulière productive		622,100,000	
Idem. non productive		116,400,000	
			738,500,000
Idem.	Idem, Grande-Bretagne et Irlande		38,900,000
Propriété publique :	Angleterre et pays de Galles	42,000,000	
Idem.	Écosse	3,900,000	
Idem.	Irlande	11,900,000	
Idem.	Commune à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, tels que vaisseaux, effets militaires, magasins de l'artillerie, etc.	46,000,000	
			103,800,000
Grand total			3,679,500,000

NOTES EXPLICATIVES DU TABLEAU XVI.

(A) *Terres cultivées en grains de toutes espèces, herbes, houblon, pépinières, jardins, etc.*

L'État suivant est tiré du troisième rapport du comité d'émigration, de 1819.

PAYS OU LES TERRES SONT	CULTIVÉES.	INCULTES susceptibles de culture.	INCULTES SANS profit.	TOTAL.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Angleterre.	25,632,000	3,454,000	3,456,400	32,342,400
Pays de Galles. . . .	3,117,000	530,000	1,105,000	4,752,000
Écosse.	5,265,000	5,950,000	8,523,930	19,738,930
Irlande	12,125,280	4,900,000	2,416,664	19,441,944
Iles Britanniques. . .	383,690	166,000	569.469	1,119,159
Total.	46,522,970	15,000,000	15,871.463	77,394,433

En Angleterre et dans le pays de Galles, on calcule que les terres sont distribuées de la manière suivante:

3,250,000 acres pour la culture du Froment.
1,250,000.....*Idem*..... Orge et seigle.
3,200,000.....*Idem*..... Avoine, fèves et pois.
1,200,000.....*Idem*..... Trèfle, herbe, etc.
1,200,000.....*Idem*..... Racines et choux.
2,100,000.....*Idem*..... Jachères.
47,000.....*Idem*..... Terre à houblon.
18,000..... Prairies et parterres.
17,300,000..... Pâturages.
1,200,000..... Haies, collines et bois.
1,300,000..... Chemins et cours d'eau.
5,029,000..... En commun et perdue.

37,094,000

Colquhoun évaluait les terres cultivées en Angleterre et dans le pays de Galles, prix moyen, à 24 liv. st. par acre. En Écosse, il ne les portait, compris les dîmes, qu'au cinquième de cette somme ; et en Irlande, aux deux cinquièmes, en y comprenant aussi les dîmes. Cette estimation paraît trop basse, puisqu'on évalue ordinairement les propriétés foncières au prix moyen de 27 à 28 années d'achat en temps de guerre, et de 30 à 41 années d'achat pendant la paix. Suivant la déclaration de Harvey et d'Evison devant le comité d'agriculture de 1822, les meilleures terres labourables, en Angleterre, rapportent de 36 à 40 boisseaux par acre, et les plus mauvaises de 8 à 10 ; or, comme il y a actuellement en culture près de 7 millions d'acres de terre de plus qu'en 1811, il s'ensuit, d'après l'évaluation de Colquhoun, qu'il doit y avoir une augmentation de 168,000,000 de liv. st. dans les produits. Ainsi, l'addition d'un tiers au taux de 1811 ne peut être regardée comme trop élevée. Nous avons déja donné à ce sujet des détails plus étendus, en traitant de la valeur des terres. (Voir pag. 19 et suiv.)

(B) *Dîmes appartenant aux laïques, non compris celles qui appartiennent au clergé.*

Voici un état des propriétés possédées par l'église anglicane dans la Grande-Bretagne et en Irlande, d'après les évaluations les plus modérées.

Il existe sous le protectorat de la couronne, des évêques, des doyens, des chapitres, des colléges et autres établissements publics :

	Acres	sch.	d.		liv. st.
1,733 paroisses possédant chacune, terme moyen, 2,676 acr. de terre.	4,637,508 à	3	6	de rapport annuel par acre cela donne	811,563
2,341 cures possédant	6,264,516 à	1	3	.....	391,532
				Total annuel	1,203,095

Il y a sous le protectorat et à la disposition des particuliers :

3,444 paroisses,	Acres	s.	d.			liv. st.
possédant	9,216,144 à	3	6	de rapport par acre	=	1,612,825
2,175 cures	5,820,300 à	1	3	.....	=	363,768
1,000 vicariats terme moyen à 75 liv.				chacun.....	=	75,000
649 bénéfices ne tenant pas aux paroisses, à 50 liv. st. chacun.....					=	32,450
Valeur annuelle des bénéfices particuliers						2,084,043
8,000 glèbes, à 20 liv. st. chacune.....						160,000
Revenu total du clergé des paroisses.....						3,447,138
Idem des évêchés.....						150,000
Idem des doyens et chapitres.....						275,000
Revenu total de l'église établie.....						3,872,138

En Angleterre et dans le pays de Galles, le patronage est distribué de la manière suivante :

Paroisses sous le patronage	De la couronne.....	558		
	Des évêques.....	592	1,340	
	Des doyens et chapitres.....	190		1,733
	De l'université d'Oxford.....	202		
	Id. de Cambridge.....	152	393	
	Des autres établissements collégiaux.	39		
	De simples particuliers.....			3,444
	Total des paroisses.....			5,177
Vicariats sous le patronage	De la couronne.....	490		
	Des évêques.....	709	1,991	
	Des doyens et chapitres.....	792		1,733
	De l'université d'Oxford.....	112		
	Id. de Cambridge.....	131	393	
	Des autres établissements collégiaux.	107		
	De simples particuliers.....			3,175
	Total des paroisses et vicariats...			10,693

Chapelles sous le patronage de simples particuliers.	649
Nombre total des bénéfices en Angleterre et dans le pays de Galles.	11,343

Le tableau suivant présente un sommaire de la valeur des bénéfices ecclésiastiques d'Écosse:

172 bénéfices à....	150 liv. st. chacun.	25,800 liv. st.
200 *Id*.....	200.....	40,000
200 *Id*.....	250.....	50,000
200 *Id*.....	300.....	60,000
100 *Id*.....	325.....	32,500
76 *Id*.....	350.....	26,600
948		234,900 liv. st.
948 maisons avec terres attachées à la glèbe, à 30 liv. st. chacune.....		28,340
		263,340

Le revenu de l'église anglicane en Irlande s'élève, suivant Moreau et plusieurs autres auteurs, à plus de 1,300,000 liv. st. par an; mais dans le dernier état soumis au parlement, il n'a été porté qu'à 1,232,000 liv. st.

La population irlandaise est classée ainsi :

Catholiques romains.....	5,500,000
Presbytériens.....	800,000
Méthodistes.....	300,000
Anglicans.....	400,000
Total.....	7,000,000

Ainsi le revenu total de l'église anglicane s'élève en Angleterre et dans le pays de Galles à..... 3,872,138 liv. st.
En Écosse à..... 263,340
En Irlande à..... 1,232,000

Total..... 5,367,478

En évaluant ce revenu au taux de vingt *années d'achat* seulement, on obtient un énorme capital de 107,349,560 liv. st.! Ainsi l'église anglicane du royaume-uni est la plus riche qui existe; son revenu égale peut-être celui de toute l'église catholique en Europe. Cependant ces immenses richesses sont loin d'être réparties convenablement entre les bénéficiaires. « Il résulte des états de 1827, a dit lord Henley dans son plan de réforme de l'église, que sur les 10,533 bénéfices qui existent en Angleterre et dans le pays de Galles, il n'y en a que 4,413 desservis par des ecclésiastiques résidants, et 6,003 où le service n'est point fait conformément aux dispositions de la loi sur la résidence; d'un autre côté, dans 4,530 paroisses, le service est fait par des vicaires qui desservent quelquefois deux paroisses chacun. D'après un autre rapport, le nombre de ces paroisses n'est que de 4,254. Les desservants, au nombre de 2,999, ont moins de 150 liv. st. par an; 248 ont moins de 40 liv. st., et enfin 69 moins de 30 liv. st.; ce qui est au-dessous des gages d'un simple ouvrier. » — En Irlande, cet état de choses est encore pire: le revenu du clergé qui n'appartient pas à l'église anglicane ne s'élève qu'à 264,000 liv. st. par an. Le nombre des ecclésiastiques anglicans est de 4,075. Cependant on compte des paroisses où il n'y a qu'un protestant sur 3,000 catholiques. Ces derniers sont obligés de payer la dîme au recteur protestant, qui n'est pour eux qu'un objet de haine. Aussi, la population irlandaise, qui s'élève aujourd'hui à plus de sept millions, est continuellement dans un état d'agitation et de troubles. Le bill adopté par le parlement sur la proposition de

lord Althorp, promet les plus heureux résultats pour le pays. Voici un sommaire exact des dispositions de cet acte législatif pour la réforme de l'église anglicane en Irlande :

1° La taxe de l'église sera abolie à compter de la promulgation du bill.—Cette disposition produira une économie annuelle, à a mort des titulaires, de 80,000 liv. st.

2° Le nombre des archevêques et évêques sera réduit à la mort des titulaires : les archevêques de quatre à deux, et les évêques de dix-huit à dix. Les revenus des siéges supprimés seront ajoutés au fonds général de l'église. Les archevêchés de Cashel et de Tuam seront réduits en évêchés. Dix évêchés seront supprimés ; la direction du spirituel de ces diocèses passera à d'autres siéges, c'est-à-dire, Clogher sera réuni à Armagh, Raphoe à Derry, Kildare à Dublin, Killaloe à Tuam, etc., etc.

3° Une taxe de cinq à quinze pour cent sera établie sur les revenus des évêchés.

4° L'évêché de Derry subira immédiatement une réduction, et l'église métropolitaine à mesure qu'il y aura des extinctions. — Ce plan effectuera une réduction de 60,000 liv. st. dans les revenus des archevêques et des évêques. Ces revenus s'élèvent actuellement à 130,000 liv. st. par an.

5° Il sera établi immédiatement sur tous les bénéfices, une taxe de 5 à 15 pour cent pour tenir lieu des *premiers fruits* qui seront supprimés par la suite. Les bénéfices qui rapportent moins de 200 liv. st. seront exceptés. La taxe sera déterminée suivant l'importance du bénéfice qui doit la supporter. Le revenu total du clergé des paroisses est fixé à 600,000 liv. st.

6° Sont abolies toutes les sinécures : leurs revenus feront partie du fonds général de l'église.

7° Il sera nommé des commissaires pour administrer le fonds commun, qui sera employé à payer la taxe ordinaire de l'église ; l'excédant, s'il y en a, sera consacré à améliorer le sort des

bénéficiaires les plus pauvres, à la construction des presbytères et des églises, etc.

8° Les commissaires pourront, avec le consentement du conseil privé, opérer le partage d'une paroisse ou en changer les limites, selon qu'ils le jugeront convenable au service.

9° Dans le cas où, pendant les trois dernières années, aucun service n'aura été fait, ou aucun desservant n'aura résidé dans une paroisse, les commissaires pourront suspendre la nomination du ministre (si elle dépend de la couronne ou de l'église). En ce cas les revenus seront réunis au fonds général.

10° Les fermiers, par suite de baux passés par les évêques, auront le droit de racheter la perpétuité de leurs baux, à un taux déterminé et modéré; le paiement pourra être effectué par une rente en blé, équivalant aux sommes payées maintenant à titre de *rente* et de *relief*.

11° Le produit de ces baux sera remis entre les mains du gouvernement *pour être appliqué à des objets n'ayant aucun rapport avec l'église.* — Le montant de tous ces rachats, à un taux très-modéré, s'élèvera de 2,500,000 à 3,000,000 de liv. st.

Telles sont les principales dispositions du bill pour la réforme de l'église anglicane en Irlande.

(C) Mines. Il existe dans la Grande-Bretagne un grand nombre de mines très-productives. Les plus importantes sont celles de *charbon de terre*, de *fer*, de *fer-blanc*, de *cuivre* et de *plomb*. Les mines de sel de roche, qui se trouvent à Norwich et en plusieurs autres lieux, et les mines de cuivre du pays de Galles et d'Anglesea, sont également d'un grand rapport. L'Écosse aussi possède des mines de charbon, de plomb, de fer et d'autres métaux. Les principales mines de l'Irlande sont celles de fer et de cuivre. Cette île possède en outre des mines d'ardoise, de glaise, etc. Le produit des *mines de charbon de terre* s'élève certainement à la somme que nous avons indiquée. Les mines de Newcastle embrassent une

étendue de vingt-trois milles, et, suivant les évaluations de plusieurs auteurs, on en retire annuellement de vingt-huit à trente millions de tonneaux de charbon de terre. La ville de Londres en consomme annuellement environ 1,700,000 *chaldrons*. La consommation, suivant M. Perkins, est de un chaldron 12/100 ch. par tête. Le nombre des personnes employées dans le nord du pays et à Londres pour le commerce du charbon, est porté par Buddle de Wallsend, ingénieur des mines de charbon et l'un des mieux informés, à 45,500. Le nombre total des individus qui prennent part à ce commerce dans toute la Grande-Bretagne s'élève, suivant les auteurs qui ont traité de cette matière, de 160,000 à 180,000. Le capital employé sur le Tyne est évalué par Buddle à 1,500,000 liv. st., non compris les petits bâtiments qui existent sur la rivière. Enfin le capital engagé dans le commerce du charbon de terre, en évaluant à un taux modéré les vaisseaux, etc., peut être porté à 10,500,000 liv. st.

Les *mines de fer* tiennent le second rang. Leurs produits en 1827 ont été, dans les différents districts :

Staffordshire.....	216,000	tonneaux par	95	forges
Shropshire.....	78,000	*Id.*	31	*Id.*
South Wales....	272,000	*Id.*	90	*Id.*
North Wales....	24,000	*Id.*	12	*Id.*
Yorkshire.....	43,000	*Id.*	24	*Id.*
Derbyshire.....	20,500	*Id.*	14	*Id.*
Écosse.....	36,500	*Id.*	18	*Id.*
Total.....	690,000	*Id.*	284	*Id.*

La quantité produite chaque année excède aujourd'hui 700,000 tonneaux; or à 4 liv. st. par tonneau, cela fait 2,800,000 liv. st., comme il est dit dans le texte.

L'importation du cuivre dans la Grande-Bretagne a été en 1829 de 38,354 quintaux : la plus grande partie en simple

minéral. L'exportation pendant la même année s'est élevée à 177,018 quintaux. En 1831 il n'y a eu que 52,701 quintaux importés, tandis que 179,980 ont été exportés. Pour se faire une idée de l'immense consommation qui se fait dans l'intérieur, il suffit de dire qu'on évalue à 3,000,000 de liv. st. les objets fabriqués chaque année avec ce métal. Le nombre des personnes qui travaillent dans cette branche de l'industrie est porté à 50,000. Avant 1793, l'Angleterre était obligée de se procurer le cuivre à l'étranger : en 1829, on tira des mines de Cornwall plus de 10,000 tonneaux de ce métal; si l'on ajoute à cette quantité le produit des mines qui existent dans d'autres parties de l'Angleterre, dans le pays de Galles et en Irlande, on peut facilement porter à 13,000 tonneaux la quantité produite par toutes les mines du royaume-uni. Le prix du cuivre est d'environ 90 liv. st. par tonneau.

Quant au *fer-blanc*, il n'en fut importé, en 1829, que 2,673 quintaux, et les exportations s'élevèrent à 32,215 quintaux. En 1832, l'importation a été de 8,099 quintaux, et l'exportation de 21,762. La consommation intérieure est également très-considérable.

L'importation du *plomb*, en 1829, ne fut que de 1,708 tonneaux, y compris 163 tonneaux importés de l'île de Man, tandis que l'exportation s'éleva à 8,647 tonneaux. La consommation dans l'intérieur est immense.

(D) *Canaux, chemins de fer, péage et bois de construction.* Les chemins de fer embrassaient, en 1823, une étendue de 24,531 milles. Leur rapport annuel était de 1,214,716 liv. st. : ils étaient grevés d'une dette de 5,200,000 liv. st. Leur étendue dépasse maintenant 30,000 milles. Quant aux *canaux*, leur étendue dans la Grande-Bretagne était, en 1823, de 2,886 milles, sans compter les petits canaux qui ont moins de cinq milles. Les canaux ont maintenant plus de 3,000 milles. En 1825, l'état officiel des 80 compagnies constituées pour

l'exploitation des canaux, a présenté le résultat suivant :

		liv. st.		liv. st.	
23	compagnies ont dépensé . . .	3,734,910	ne produisant pas encore de dividende.		
14	*Idem*	4,073,678	. . produisant . .	92,281	de dividende.
22	*Idem*	2,196,000	. . . . Id.	112,400	Id.
11	*Idem*	2,073,300	. . . . Id.	216,024	Id.
10	*Idem*	1,127,230	. . . . Id.	311,554	Id.
	Total. . . .	13,205,118		732,259	

d'où il résulte qu'il y a déja un dividende de 5 3/4 pour cent sur le total des capitaux employés dans cette branche importante de l'industrie. En Écosse, les canaux sont aussi d'une grande importance, entre autres, le magnifique canal de Forth et Clyde, et le *Calédonien* [1]. Il y a en Irlande, un canal qui joint Dublin à Limerick et à Waterford; il y en a également dans le voisinage des mines de charbon, etc. Il n'est fait mention, dans les tableaux de Colquhoun, ni des chemins de fer, ni des jets d'eau, ni des bassins, etc.; mais depuis 1811, les travaux exécutés à ce sujet ont été de la plus grande importance. Il existe maintenant, dans la Grande-Bretagne, soixante chemins de fer, sans compter le plus remarquable, celui de Manchester à Liverpool, qui a coûté plus de 900,000 liv. st. Les noms de *Metéore** et de *Nouveauté* passeront à la postérité avec ceux de Hevenson et d'Ericson, leurs sublimes inventeurs. La *Nouveauté*, qui remporta le prix, parcourut la première fois vingt-sept milles à l'heure. Dans un autre essai, cette machine traîna huit voitures de roulage, qui pesaient vingt-huit tonneaux et un quintal (la machine ne pèse que trois tonneaux), au taux moyen et régulier de dix milles dans l'espace d'une heure trente-sept minutes. Toutefois, ces prodigieux résultats ne sont rien en

[1] Les sommes dépensées pour ce canal, de 1803 à 1832, s'élèvent à 986,924 liv. st.

* Noms donnés aux machines qui traînent les voitures sur le chemin de fer.

Note de l'Édit. franç.

comparaison de ce qu'on a vu plus tard [1]. Ces machines traînent maintenant des voitures de roulage chargées de marchandises formant un poids de deux cent trente-deux tonneaux. Une charge de cent tonneaux est tirée par une mécanique, sur le chemin de fer de Manchester à Liverpool (la distance est de trente milles), en une heure et demie de temps, ou au taux de vingt milles à l'heure. Une voiture traînée par huit chevaux ne transporte que huit tonneaux par jour. Il faudrait par conséquent cent chevaux pour transporter en un jour, sur une route ordinaire, ce qu'une seule machine à vapeur traîne en une heure et demie sur un chemin de fer. On est également parvenu à faire une grande économie sur les matériaux de chauffage pour la vapeur. La

[1] Au mois de mai 1832, la machine appelée le *Samson* a traîné, de Manchester à Liverpool, en deux heures quarante minutes, cinquante voitures de roulage, chargées de marchandises, pesant, y compris la machine, 233 tonneaux. La machine qui porta M. Huskisson à Manchester, marchait, depuis le malheur qui eut lieu le jour de l'expérience publique, au taux régulier de trente-cinq milles à l'heure. Le mouvement de la *Nouveauté* est de trente-deux milles à l'heure, et une fois il a été de quarante. La rapidité du vol des oiseaux qui émigrent en Amérique, n'approche pas de celle-ci, suivant les renseignements consignés dans l'Ornithologie de Wilson. La vitesse des pigeons qui faisaient, en 1830, le trajet de Londres à Bruxelles, n'était que de 33 milles à l'heure. Toutefois, quelque étonnants que soient les résultats que nous venons de signaler, on peut dire que cette branche industrielle est encore dans son enfance. Les perfectionnements introduits depuis les premières expériences n'ont pas été très-considérables, à cause de la difficulté de faire de nouveaux essais sur le chemin de fer de Manchester, qui n'est à la disposition que de l'ingénieur de la compagnie. Un peu de libéralité de la part des directeurs de l'entreprise donnerait l'espoir de voir de nombreuses améliorations s'opérer dans les machines. On ne peut prévoir les limites de ces forces étonnantes, et il y a lieu d'espérer qu'avec le temps et l'expérience, l'usage en sera généralisé. Quel sera l'aspect de la Grande-Bretagne dans un demi-siècle!

différence est aujourd'hui de 1,63^e livre à une seule livre de charbon par tonneau pour chaque mille. Ces grandes entreprises ont été commencées et sont continuées avec ardeur à Charlisle, à Leicester et dans plusieurs autres parties du royaume. (Voir *Traité pratique sur les chemins de fer, par N. Wood. —Rapport sur la concurrence des voitures à vapeur, dans le* Mechanic's magazine, *oct.* 1829. — *Observations sur les voitures à vapeur et sur les chemins de fer, par Gurney. — Histoire des machines à vapeur, par Partington. — Cumming, sur les voitures à vapeur.—Lardner, sur les machines à vapeur.*) La supériorité d'un chemin de fer sur un canal consiste dans la *sûreté*, dans la *certitude* d'arriver au moment indiqué, dans *l'économie* et dans la *vitesse*. On trouvera dans le tableau XIV de quoi se former une idée exacte des capitaux consacrés aux canaux, aux chemins de fer, aux ponts, aux bassins et autres ouvrages semblables, ainsi que le montant de leur rapport annuel. On reconnaîtra sans peine que nos évaluations sur cet acticle ont été très-modérées.

(E) *Maisons d'habitation, y compris les magasins, les manufactures et les machines.*

Le nombre des maisons d'habitation, dans la Grande-Bretagne, non comprises dans l'estimation de la terre, était, en 1811, suivant Colquhoun, de 2,036,612; en 1821, il s'élevait à 2,429,630. Il est aujourd'hui beaucoup plus considérable. A Londres, le nombre des maisons est augmenté d'un tiers en très-peu d'années.

A Dublin, en 1830, il y avait 17,324 maisons donnant chacune un revenu annuel de 5 à 300 liv. st. et au-dessus. Le total du revenu était de 704,757 liv. st. (*Rapport officiel.*)

L'accroissement des manufactures et des magasins a été très-considérable depuis 1811. On a construit des bâtiments plus vastes et plus coûteux; il y en a même de magnifiques.

L'augmentation des machines a été immense. Le nombre des métiers à Manchester, à Stockport et dans les environs, n'était, en 1818, que de 2,000; en 1827, il s'élevait à 45,000; il est aujourd'hui de 70,000! Les manufactures de soie ont augmenté dans la même proportion. Pour donner une idée de la valeur et de l'importance des machines employées dans les diverses manufactures, nous allons transcrire l'aperçu statistique inséré dans un numéro de la Revue trimestrielle (*Quarterly review*) de 1826, au sujet des manufactures de coton. « Supposons, y est-il dit, qu'il y ait aujourd'hui 350,000 hommes employés dans les manufactures de coton. Pour obtenir les mêmes résultats, il y a cinquante ans, il en aurait fallu quarante-deux millions: or en évaluant à 18 l. st. par an les gages de ces quarante-deux millions de travailleurs, on obtient un total de 756,000,000 de l. st. Si l'on déduit de cette somme immense 1° 7,300,000 l. st. pour les gages des ouvriers employés maintenant au taux de 18 liv. st. par an chacun; 2° 50 millions pour détérioration et frais d'entretien des machines, bâtiments, etc., on voit que l'emploi des machines dans les manufactures de coton seulement économise à la nation britannique près de 700,000,000 de liv. st. par an. » Le nombre d'hommes employés maintenant dans les manufactures de coton est de 1,200,000; mais en supposant qu'il ne soit que le double de celui admis par l'éditeur de la *Revue trimestrielle*, en 1826, la puissance des machines employées dans ces seules manufactures serait égale à celle de 84,000,000 d'hommes. (*Voir sect. XI, Part III.*)

(F) *Marchandises et autres produits déposés dans les magasins, etc., pour être vendus.*

Pour se faire une idée exacte de la valeur des divers objets et marchandises déposés dans les magasins, boutiques, manufactures, etc., pour la consommation dans l'intérieur, il faudrait

évaluer les immenses produits annuels de toutes les manufactures de la Grande-Bretagne.

Nous avons donné à ce sujet une évaluation approximative dans le texte.

(G) *Marchandises étrangères déposées dans les magasins boutiques, etc, payées, ou compensées par les dettes contractées dans le pays par les marchands étrangers.*

Le tableau IX contient à ce sujet les données les plus positives. L'état des exportations de toute espèce de marchandises peut donner une idée exacte de l'importance des valeurs comprises dans ce chapitre. On verra dans le tableau indiqué que les valeurs officielles (signe de la quantité) ont plus que doublé depuis 1812.

(H) *Marine marchande, y compris les vaisseaux en construction.*

L'État suivant indique le nombre et le tonnage des vaisseaux marchands construits et enregistrés dans les différents ports de l'empire britannique, en 1829, 1830 et 1831.

Lieux.	1829		1830		1831	
	VAISSEAUX.	TONNAGE.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	VAISSEAUX.	TONNAGE.
Royaume-uni	842	88,663	718	76,635	730	75,532
Jersey, Guernsey, et Man.	15	1,406	16	1,000	20	1,879
Plantations anglaises	466	50,844	416	39,237	289	25,630
Total	1,323	140,913	1,150	116,872	1,039	103,041

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA MARINE MARCHANDE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE EN 1828, 1829, 1830 et 1831,

Lieux.	1828			1829			1830			1831		
	VAISSEAUX.	TONNAGE.	HOMMES.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	HOMMES.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	HOMMES.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	HOMMES.
Royaume-uni...	19,151	2,116,373	131,306	18,618	2,168,356	130.809	18,675	2,168,916	130,000	18,942	2,190,457	
Guernsey, Jersey, et Man.....	495	31,927	3,763	492	31,603	3,707	499	32,676	3,646	508	33,899	
Plantations anglaises.....	4,449	324,891	20,507	4,349	317,041	20,292	4,549	330,227	21,163	4,792	357,608	
Total.....	24,095	2,473,191	155,576	23,459	2,517,000	154,808	23,723	2,531,819	154,809	24,242	2,581,964	

L'état suivant indique le tonnage des vaisseaux employés pour le commerce des côtes de la Grande-Bretagne, de 1827 à 1831 inclusivement. On y voit le tonnage des entrées et des sorties.

Années.	Tonnage d'entrée.	Tonnage de sortie.
1827	8,186,004	8,648,868
1828	8,811,109	8,957,286
1829	8,933,633	9,158,525
1830	9,121,619	9,439,099
1831	9,176,758	9,372,870

Enfin voici le dernier état officiel des vaisseaux à vapeur :

Lieux.	1829		1830		1831	
	VAISSEAUX.	TONNAGE.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	VAISSEAUX.	TONNAGE.
Angleterre.	241	20,611				
Écosse.....	75	5,953				
Irlande.....	26	4,791				
Total.....	342	31,355				

(J) *Produits de l'agriculture, instruments aratoires, etc.*

Eden, en traitant des assurances en 1801, évaluait les produits de l'agriculture, et ce qui constitue le fonds ou capital des fermes de la Grande-Bretagne, à 302,50,000 liv. st., chiffre auquel on pouvait admettre l'assurance pour un an. Dans son évaluation n'étaient compris que le froment, l'orge, le seigle, l'avoine, les fèves, le foin et la paille. Si l'on ajoute à ces divers articles, la navette, les pois, le houblon, le beurre et les instruments aratoires, on trouvera notre évaluation bien modérée. Il ne faut pas non plus oublier à ce sujet qu'il se fait dans la Grande-Bretagne une consommation annuelle de plus de quinze millions de *quarters* de froment et de vingt-cinq millions de boisseaux de

drêche. L'agriculture a aussi fait en Irlande les progrès les plus rapides, ainsi qu'on le voit par le rapport du comité à la chambre des communes. L'évaluation pour ce pays doit donc être également regardée comme très-modérée. L'exportation des grains d'Irlande pour la Grande-Bretagne est très-considérable. Elle était, en 1806, de 400,000 *quarters*. En 1830, elle s'est élevée à 2,400,000 *quarters* de blé, sans compter les autres produits de l'agriculture, exportés dans la même proportion. Le dernier comité a été informé que plusieurs petits marchands dont le débit dans cette partie n'était il y a peu d'années que de 400 liv. st. par an, s'élevait aujourd'hui à 10,000 liv. st. Il y a des jours où il arrive de Dublin cinquante tonneaux d'œufs et dix de volaille vivante ou morte. Une des personnes consultées par le comité déclara qu'en 1824 l'exportation des œufs, de Dublin en Angleterre, avait été de 273,000 l. st. Les bestiaux sont transportés de Ballynasloe à Liverpool en moins de trois jours. La vapeur, qui a déja produit de si grands résultats, a été appliquée à la navigation sur le *Shannon*. L'agriculture en retire des avantages immenses. En trois ans, le tonnage sur le *Shannon* central est devenu sept fois plus considérable. (*Voir Sect. Ire, Part. III.*)

(K) *Animaux, savoir : chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons, etc.*

Il est très-difficile de déterminer le nombre d'animaux de toute espèce qui existent dans le royaume-uni ; cependant Luccock et Stevenson ont établi dans leurs calculs, considérés généralement comme exacts, que le nombre des moutons et des agneaux en Angleterre s'élevait à 26,148,663, et celui des bêtes à cornes de race bovine, à près de 11,000,000. Nous ajouterons à ce sujet, qu'il se vend chaque année, au marché de Smithfield seulement, 1,260,000 têtes de bétail. En Irlande, les animaux domestiques de toute espèce ont augmenté d'une manière étonnante. Quant au nombre des chevaux, il ne peut être porté

à moins de 1,900,000 [1]. Le nombre des mulets n'est pas considérable. On a introduit dernièrement dans la Grande-Bretagne une race croisée de zèbres. Il est surprenant que l'on néglige la belle race des ânes d'Andalousie : ils ont la même couleur que les zèbres croisés, mais ils sont d'une plus grande utilité. Étant aussi grands que les mulets, ces ânes possèdent autant de force et vivent plus long-temps que les chevaux communs de trait et de transport.

(M) *Terres délaissées, actuellement improductives et non susceptibles d'une amélioration proportionnée aux dépenses qu'elles nécessiteraient, y compris les chemins et les rivières.*

Les terres qui ne sont pas en état de culture, suivant le dernier rapport officiel (*voir page* 93), se trouvent distribuées de la manière suivante :

	acres.			liv. st.
En Angleterre	3,454,000	lesquelles, à 15 liv. st. par acre, selon		59,760,000
Dans le pays de Galles.	530,000	l'évaluation de Colquhoun, donnent		
En Écosse.	5,950,000	à 1/5 de celles d'Angleterre. . .	*Id.*	17,850,000
En Irlande	4,900,000	à 2/5 *Id.*	*Id.*	29,400,000
Dans les îles Britanniques.	166,000	à 1/5 *Id.*	*Id.*	498,000
				107,508,000

Telle est, d'après Colquhoun, la valeur des terres abandonnées. L'addition que nous avons admise dans le tableau est, comme on le voit, très-limitée. Restent seize millions d'acres de terres, appelées *perdues*, dont on n'a fait aucune évaluation, quoique elles aient certainement quelque valeur. M. Nimmo porte les terres délaissées en Irlande à cinq millions d'acres. Cependant le nombre des pauvres sans emploi est actuellement aussi grand en proportion qu'à l'époque de sir W. Petty, qui a écrit que de son temps un cinquième de la population irlandaise, qui ne s'élevait qu'à un million, se trouvait sans aucun emploi.

[1] La France possède environ 2,400,000 chevaux ; elle en reçoit annuellement 28 à 29,000 de l'étranger.

(O) *Objets d'habillement, argenterie, bijouterie*, etc.

Il faut dire, à l'égard de ces divers articles, que leur augmentation a été très-considérable depuis quelques années. L'argenterie surtout a reçu un grand développement. Les faits suivants sont propres à en donner une idée exacte. Le droit de contrôle sur les pièces d'argenterie a été évalué de 1800 à 1809 inclusivement à 8,420 liv. st. par an. En 1828, suivant la déclaration de M. Huskisson à la chambre des communes, il s'élevait à 105,000 liv. st. Cette somme, obtenue sur le nouveau taux du contrôle, équivalait à 88,200 liv. st. d'après le taux de 1809[1]. Ainsi il a été manufacturé dans une seule année 17,790 livres d'or, et 1,186,973 livres d'argent. Huskisson a dit que ce droit s'est élevé de 1804 à 1828 de moins de 5,000 à 105,000 liv. st., c'est-à-dire, plus de vingt fois davantage, malgré la grande diminution dans les produits des mines. Il faut conclure de ces faits que la valeur des matières d'or et d'argent manufacturées chaque année dans la Grande-Bretagne s'élève à 4,803,000 liv. st. En France, cette valeur est de 1,555,000 liv. st.; enfin on évalue à 2,415,000 liv. st. l'or et l'argent manufacturés à Vienne, à Augsbourg, à Berlin, à Venise et dans tout le reste de l'Europe, ce qui forme un total de 8,400,000 liv. st. Il en résulte que la Grande-Bretagne seule manufacture plus d'or et d'argent que toute l'Europe réunie. Les objets d'ornement et de luxe sont aussi devenus beaucoup plus nombreux et ont considérablement augmenté de valeur : il en est de même des articles de toilette, dont la variété et la consommation dépassent tous les calculs.

(P) *Numéraire en circulation.*

Il résulte des déclarations officielles du premier lord de la trésorerie et du chancelier de l'échiquier, qu'il y avait en 1830 une somme de trente-huit millions de liv. st. en circulation, savoir : vingt-huit millions en or et huit millions en argent. Ainsi la

[1] Le droit du contrôle sur l'argent est de 1 sch. 6 d., et sur l'or de 17 sch. par once. *Disc. de M. Husk.*, *éd. de* 1830.

quantité de numéraire en circulation, en 1830, dépassait de vingt-trois millions celle portée dans les tableaux statistiques de Colquhoun; elle dépasse également de seize millions celle qui figure dans notre tableau, où, suivant la marche que nous nous sommes tracée, nous n'avons ajouté qu'un tiers aux évaluations de 1811. Toutefois, nous devons déclarer que la quantité d'or et d'argent en circulation est beaucoup plus grande. Il faudrait aussi prendre en considération les monnaies de cuivre, dont le montant est certainement très-considérable. On peut dire avec assurance que le numéraire en circulation est maintenant en aussi grande quantité qu'il l'était en 1799, époque où il s'élevait, d'après quelques auteurs, à 43,950,042 liv. st[1]. Il y avait à la banque d'Angleterre, le 29 février 1832, une somme de 6,415,258 liv. st. en or et en argent monnayés. Les banques d'Irlande possèdent aussi des dépôts considérables; mais celles d'Écosse, qui sont au nombre de 31, possédaient, en 1826, suivant les témoignages recueillis par le comité de la banque, un total de vingt millions : cette somme s'élève aujourd'hui à plus de vingt-quatre millions de liv. st. La plus grande partie de ce capital est placée en comptes de 10 à 200 liv. st. Ce mode de placement offre les plus grands avantages. Enfin nous avons vu (*Tabl.* XVI., Part. II) que la quantité d'or monnayé de 1815 à 1823 était de 83,242,000 liv. st. De tous ces renseignements on peut conclure en faveur de nos évaluations. (*Voir Tabl. VIII et XIV de cette sect.*)

(Q) *Caisses d'épargne.*

L'établissement des caisses d'épargne ne remonte qu'à 1817; la classe pauvre et les ouvriers en retirent de grands avantages. On a dit, et l'on croit en général, que le gouvernement favorise ces institutions, non seulement à cause des avantages qu'elles assurent aux classes les plus nombreuses de la société, mais encore parce qu'il y trouve les moyens d'intéresser à la

[1] *Voir Rose's brief Examination.*

garantie de la dette nationale cette partie de la population, qui n'y avait aucun intérêt, et la rendre en même temps plus dépendante et plus soumise. Le premier objet a été complétement réalisé; on peut s'en convaincre en voyant les progrès des caisses d'épargne, depuis leur première fondation jusqu'à ce jour. Quant au but politique, s'il était tel qu'on le dit, il a été manqué entièrement. En effet, les classes ouvrières, bien loin de devenir plus dépendantes du gouvernement par suite de leurs dépôts dans les caisses d'épargne, trouvent dans ces mêmes opérations les moyens les plus efficaces pour le paralyser ou même le renverser entièrement. Supposons qu'un ministère propose quelque grande mesure qui blesse les sentiments ou les intérêts de cette classe nombreuse de la société, et que poussés par les agitateurs les ouvriers se déterminent à retirer leurs fonds et à demander de l'or, les dépositaires ne seraient-ils pas obligés de vendre immédiatement des inscriptions de fonds publics, pour répondre aux demandes des déposants? Cette opération produirait nécessairement les résultats les plus désastreux pour le crédit public. La Banque n'étant pas en état de payer en or seulement la moitié des inscriptions des dépôts confiés aux caisses d'épargne, serait forcée de suspendre ses paiements. Cependant rien n'est plus facile que de pousser le peuple à exiger qu'on lui rende en or les valeurs dont il possède le signe en papier. Le gouvernement ne pourrait résister aux désastres qu'entraînerait la commotion violente du crédit public, suivie de la faillite de la Banque. Ce que nous venons de signaler n'est pas une vaine théorie : nous avons vu un commencement d'exécution lors du rejet du bill de réforme; heureusement pour le pays, l'opération fut arrêtée par le rappel des ministres démissionnaires.

L'intérêt annuel alloué par le gouvernement est de 3 liv. 8 sch. 5 $\frac{1}{2}$ d. pour cent. Le montant total du capital était :

En 1829	14,434,921 liv. st.
En 1830	14,366,967
En 1831	14,311,647

ÉTAT SOMMAIRE DES CAISSES D'ÉPARGNE EN ANGLETERRE, DANS LE PAYS DE GALLES ET EN IRLANDE (1831.)

(L'*a* signifie augmentation, et le *d* diminution.)

	ANGLETERRE.		PAYS DE GALLES.		IRLANDE.		TOTAL pour l'Angleterre, le pays de Galles et l'Irlande.	
Nombre des déposants au-dessous de 20 l. st.	195,093	8,698 *a*	5,186	69 *a*	18,945	1,925 *a*	219,166	10,692 *a*
Idem *Idem* de ... 50	102,536	688 *a*	3,234	80 *d*	12,991	2,145 *a*	118,766	2,753 *a*
Idem *Idem* de ... 100	47,903	139 *a*	1,296	23 *a*	4,622	300 *a*	53,821	462 *a*
Idem *Idem* de ... 150	17,031	150 *d*	384	2 *a*	982	68 *a*	18,397	80 *d*
Idem *Idem* de ... 200	7,850	282 *a*	177	25 *a*	293	69 *a*	8,378	375 *a*
Idem au-dessus de.. 200	3,756	455 *d*	97	1 *d*	65	2 *d*	3,918	448 *d*
Nombre total des déposants.....	374,169	9,212 *a*	10,374	39 *a*	37,898	4,505 *a*	422,441	13,754 *a*
——— Sociétés de secours mutuels....	4,162	71 *a*	167	6 *a*	234	66 *a*	4,563	134 *a*
——— Sociétés charitables.....	1,996	216 *a*	53	15 *a*	347	79 *a*	2,396	310 *a*
Nombre total des comptes.....	380,327	9,499 *a*	10,594	60 *a*	38,479	50 *a*	429,400	14,207 *a*
Montant total des sommes déposées..	12,916,028	3,597 *d*	349,794	4,047 *d*	1,045,825	122,642 *a*	14,311,647	114,998 *a*
Somme moyenne appartenant à chaque déposant.....	32 liv. st.		31		26		30	

(R) Voici un état des valeurs appartenant aux plaideurs devant la cour de la chancellerie, pendant les années suivantes :

	liv. st.	sch.	d.
1819	32,848,820	13	4
1820	33,258,897	17	11
1821	34,693,735	10	10
1822	35,683,034	5	6
1823	36,988,481	12	9
1824	37,635,924	13	0
1825	» » » » »		
1826	38,224,834	18	4
1827	38,060,055	4	1
1828	38,266,438	9	10
1829	38,886,135	19	5

(S) *Bâtiments publics, églises, hôpitaux, etc.*

L'hôtel du trésor, le nouveau pont de Londres, l'hôtel de la poste aux lettres, les palais de Buckingham et de Windsor, etc., les routes et les édifices publics d'Irlande, et surtout le nombre immense des nouvelles églises et chapelles ont considérablement augmenté depuis quelques années la valeur des propriétés publiques. Les commissaires pour la construction de nouvelles églises annonçaient, dans leur onzième rapport annuel, que trente-quatre églises ou chapelles avaient été achevées depuis le dernier rapport; que sur le nombre des constructions d'églises et chapelles commencées, cent soixante-huit étaient déja achevées, et leur intérieur disposé pour recevoir 231,367 personnes. Ils déclaraient en outre que vingt-sept églises et chapelles étaient en construction; que les plans pour commencer seize nouvelles constructions avaient été déja approuvés; que les plans pour deux nouvelles chapelles étaient dressés; et qu'enfin ils avaient demandé des fonds pour jeter les fondements de quatorze autres nouvelles églises ou chapelles. Les commissaires exposaient en même temps que, depuis leur entrée en fonctions, ils avaient entrepris la construction de deux cent vingt-sept églises ou chapelles. Enfin, suivant

le rapport des commissaires, l'émission des bons du trésor à ce sujet s'élevait en 1830 à une somme de 1,367,400 liv. st.

(T) *Arsenaux, châteaux, forteresses, casernes, y compris l'artillerie, etc.*

Les casernes, les magnifiques arsenaux et les fortifications de Portsmouth, de Douvres, de Plymouth, de Sheerness, de Chatham, etc., etc., y compris les casernes, arsenaux et fortifications d'Écosse et d'Irlande, ont certainement une valeur beaucoup plus considérable que celle portée dans nos évaluations.

(U) *Chantiers, y compris les matériaux pour la construction des vaisseaux, etc.*

Des sommes immenses sont employées chaque année à l'achat des matériaux nécessaires à la construction et à la réparation des vaisseaux de guerre. La magnificence et la valeur des chantiers britanniques sont dignes de la première marine du monde.

(V) *Vaisseaux de guerre,* etc.

La marine militaire du Royaume-Uni se compose de 574 vaisseaux, répartis de la manière suivante :

Vaisseaux.		Canons.
14	armés de	120
5	*Idem* de	110
3	— de	108
12	— de	84
9	— de	78
62	— de	62
7	— de	52
15	— de	50
62	— de	46
20	— de	42
365	— de	36 à 2. Dans ce nombre sont compris 20 vaisseaux à vapeur.
Total..... 574		

(X) *Les magasins militaires de la marine et de l'artillerie* du Royaume-Uni ne peuvent être estimés, y compris les immenses approvisionnements qu'ils renferment, au-dessous de la somme portée dans notre tableau. Nous ajouterons que Colquhoun dit à ce sujet que « si l'on pouvait supposer que tous ces objets dussent être anéantis, il en coûterait trois fois cette somme (celle portée dans ses évaluations) pour les remplacer. » Les vaisseaux de guerre, les magasins militaires de la marine et de l'artillerie, sont en apparence des valeurs improductives; il n'en est pas ainsi dans la réalité. En effet, cette portion de la propriété publique sert à la défense nationale et à l'entretien des communications avec les colonies et les pays étrangers, et contribue à l'accroissement des richesses du royaume, en protégeant le commerce et la navigation britanniques dans les diverses parties du monde.

SECTION III.

ÉTENDUE ET IMPORTANCE DES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN EUROPE, DANS L'AMÉRIQUE DU NORD, DANS LES INDES OCCIDENTALES, EN AFRIQUE, DANS L'AUSTRALIE, DANS L'OCÉAN INDIEN ET DANS LE VASTE EMPIRE DE L'INDE.

On ne connaît pas de nation qui soit parvenue, comme l'Angleterre, à étendre son empire sur un si grand nombre de sujets, à posséder des territoires aussi vastes et des colonies aussi importantes, enfin à établir sa domination sur les principaux points du globe. Depuis l'île d'Héligoland jusqu'à Quebec, depuis cette forteresse jusqu'à Malte [1]; depuis l'im-

[1] Le bassin de Malte se compose de cinq beaux ports, tous sûrs et pouvant contenir une flotte immense et un grand nombre de vaisseaux de toutes les dimensions. Ses fortifications sont un des ouvrages les plus étonnants de l'art. L'île est un entrepôt commercial pour toute la Méditerranée. (*Voir Brydone, Voyage en Sicile et à Malte.*) Gibraltar est peut-être plus fort que Malte: c'est un autre entrepôt général pour les produits des colonies et pour ceux de l'industrie et des manufactures britanniques. La position avantageuse du cap de Bonne-Espérance le rend aussi propre à servir d'entrepôt pour les productions, non seulement de l'Europe et de l'Amérique, mais encore des Indes orientales. Enfin Sinca-

prenable Gibraltar jusqu'à l'important cap de Bonne-Espérance; enfin, depuis le rocher de Ste.-Hélène jusqu'à la riche île de Ceylan, il n'y a presque pas de parages où l'on ne trouve un comptoir anglais et une escadre toujours prête à défendre les propriétés et les personnes des sujets britanniques.

Les capitaux de l'Angleterre se trouvent répandus dans les divers pays soumis à sa domination, et sont employés à développer les produits des immenses propriétés qu'elle possède dans toutes les parties du monde. On a agité souvent à ce sujet une grande question de politique et d'économie, savoir: si la Grande-Bretagne recevait une compensation proportionnée à l'importance des capitaux qu'elle employait dans ses colonies; en d'autres termes, si elle en retirait des avantages commerciaux dont elle ne jouirait plus en renonçant à leur possession; ou si, au contraire, l'affranchissement et l'entier abandon des colonies ne produiraient pas des résultats plus avantageux pour les intérêts politiques, pour le revenu et les capitaux britanniques[1]? Tout

pore, dont il n'est pas fait mention dans le texte, offre également, par sa belle position, un entrepôt de la plus haute importance, aux Indiens, aux Chinois et au commerce britannique. La prospérité de cette île s'est accrue prodigieusement depuis peu d'années, et continue à faire chaque jour de nouveaux progrès.

[1] Sir H. Parnell a dit: « De trois manières les colonies peuvent procurer quelques avantages à la mère-patrie: 1° en lui fournissant des forces militaires; 2° en lui procurant un revenu;

en abandonnant la discussion de ces questions vitales aux auteurs qui les soulèvent, nous partageons l'avis de ceux qui pensent que le jour où la chaîne que nous avons décrite au commencement de cette section sera brisée ou abandonnée à d'autres puissances, la fière Angleterre cessera de marcher à la tête des nations; son influence sur le commerce du monde sera anéantie, et son redoutable trident n'inspirera plus de respect aux puissances de la terre. Cependant, avant que ce jour arrive (puisse-t-il être retardé pendant plusieurs siècles), il faut convenir que ces possessions forment une partie intégrante de l'empire britannique et constituent une portion essentielle de son capital.

Nous avons dit que le montant des capitaux employés dans les diverses colonies britanniques était immense. Il suffit, pour s'en faire une idée, de considérer les sommes énormes consacrées à l'agriculture et au commerce dans les Indes orientales. Le commerce de ces seules colonies, que l'on représente en général dans un état déplorable, a dépassé annuellement, pendant les trois dernières

3° enfin, en lui assurant des avantages commerciaux. » — « Or il est clair, conclut-il, que tout bien considéré, le public ne retire des colonies aucun avantage commercial, qu'il ne puisse obtenir sans leur possession. Le Canada seul impose au trésor britannique une dépense annuelle de 600,000 liv. st. » (*Réforme financière*, pag. 252.)

années, vingt millions de liv. st., c'est-à-dire, neuf en importations des produits du sol et des manufactures de la Grande-Bretagne, et onze en exportations des produits coloniaux. Ce résultat dérive certainement de l'emploi des capitaux anglais dans ces colonies.

Le capital placé dans les colonies de l'Amérique du Nord est en proportion encore plus considérable que celui employé dans les Indes orientales, surtout en fortifications, bâtiments et ouvrages publics. L'émigration qui a lieu chaque année pour ces colonies leur fournit un capital *vivant* de la plus haute importance, et le capital en espèces apporté par les émigrés ne peut être évalué à moins de 200,000 liv. st. par an. Le tout combiné forme une masse considérable de capitaux britanniques placés chaque année dans ces colonies.

Le commerce avec les possessions d'Afrique et surtout avec le cap de Bonne-Espérance a reçu un grand développement et fait chaque jour de nouveaux progrès : il en est de même de la culture, qui ne cesse de s'étendre dans l'intérieur du pays. Aussi, que la *compagnie d'émigration* continue ses efforts, et l'on verra bientôt les capitaux et l'industrie se porter dans ces colonies pour aider au développement de leurs ressources naturelles et assurer leur prospérité croissante.

Quant aux établissements britanniques dans

l'Océan indien, leur prospérité est constatée par l'augmentation extraordinaire qui a eu lieu dans l'exportation des produits de l'île Meurice (île de France.) Cet état de prospérité est, sans contredit, créé et soutenu par les capitaux de la mère-patrie.

L'Australie, qui commence à figurer comme une cinquième partie du monde, renferme une immense quantité de propriétés publiques et particulières, dont la valeur augmente chaque jour avec la plus grande rapidité. C'est encore une source féconde de richesses pour l'empire britannique.

Dans le vaste empire de l'Inde, des capitaux immenses ont été employés à découvrir des mines, à creuser des canaux, à percer des routes, à étendre et à perfectionner l'agriculture, à développer la culture de l'indigo et autres produits du sol; à multiplier les moyens de navigation dans l'intérieur, à accroître le commerce des côtes, enfin à la construction et à l'armement d'un nombre immense de vaisseaux nécessaires pour le commerce de ces régions lointaines [1].

Nous examinerons successivement l'importance des capitaux que la Grande-Bretagne possède dans les divers pays soumis à sa domination : commençons par ses dépendances en Europe.

[1] Voir les derniers exposés sur l'état des Indes orientales, et les rapports des comités sur les affaires des Indes et de la Chine.

SECTION IV.

DÉPENDANCES BRITANNIQUES EN EUROPE.

Capital, population, agriculture, terres cultivées et incultes, commerce, navigation, produits, etc., des dépendances britanniques en Europe, savoir : l'île de Man, les îles de Scilly, de Guernsey et de Jersey, d'Alderney et de Sark, d'Héligoland et de Malte, enfin Gibraltar.

Il faut observer que l'accroissement de la population dans ces diverses dépendances britanniques (excepté une ou deux) a non seulement égalé, mais encore surpassé celui que nous avons constaté en parlant de l'Angleterre. Ainsi le principe adopté plus haut, à l'égard de l'augmentation de la propriété et du capital, doit trouver ici son application. Dans les six premières de ces dépendances, la population a pris, de 1811 à 1821, un accroissement de trente-quatre pour cent; et depuis lors, elle n'a cessé de faire les mêmes progrès. Les travaux et par conséquent la création de nouveaux produits, la culture, la circulation du numéraire, la navigation, etc., ont dû augmenter également, à un taux proportionnel. Aujourd'hui, ce capital est estimé à 27,115,094 liv. st. Les produits qui en dérivent annuellement sont portés à 2,146,998 liv. st. On trouvera à ce sujet, dans le

tableau suivant et dans les notes explicatives qui l'accompagnent, des détails et des renseignements statistiques plus étendus.

Nous n'avons pas classé au nombre des dépendances britanniques en Europe les sept îles Ioniennes. En effet, quoiqu'on puisse, sous plusieurs rapports, les regarder comme en faisant partie, néanmoins il faut reconnaître que les *États-Unis des îles Ioniennes* forment un état indépendant, placé solennellement, par les puissances européennes, sous *la protection du roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de ses héritiers et successeurs*. La population de cette petite république est de 208,100 ames; sa surface est d'environ 20,000 milles. La Grande-Bretagne trouve dans la possession des sept îles une importante position militaire et politique dans les mers du Levant. Les îles Ioniennes produisent du vin et du blé en abondance.

Cet état fait coroduits, les exportations et les impoation des propriétés publiques et parte britannique; le tout a été tiré de:

	TONNAGE de la navigation de ces

ÉTAT STATISTIQUE DES DÉPENDANCES BRITANNIQUES EN EUROPE.

Cet état fait connaître la population, l'étendue des terres cultivées et incultes, la navigation, la valeur des produits, les exportations et les importations, le numéraire, etc., de chacune de ces dépendances. Cet état donne aussi une évaluation des propriétés publiques et particulières, dans chacune de ces possessions considérées comme parties intégrantes de l'empire britannique; le tout a été tiré des documents officiels et des meilleures autorités.

CAPITAL ET PUISSANCE.

	Population.	Terres		Évaluation des produits annuels, y compris les comestibles et les fruits.	Évaluation des exportations du royaume-uni.	Évaluation des importations dans le royaume-uni.	Tonnage de la navigation de ces dépendances au royaume-uni	
		Cultivées.	Incultes.				Entrées.	Sorties.
	Habitants.	Acres.	Acres.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	Tonneaux.	Tonneaux.
Ile de Man (A)	40,985	67,200	35,000	660,000	....	.....		
Iles de Scilly (B)	2,614	2,000	.....	13,333	....	.....		
Guernsey (C)	28,827	30,000	2,000	200,000	....	.....	33,899	33,898
Jersey (D)	36,582	30,000	2,000	260,666	....	.....		
Alderney	1,300	4,200	300	13,333	....	.....		
Sark (E)	4,000	4,700	300	4,000	....	.....		
Gibraltar (F)	17,024	....	....	50,000*	34,535	1,117,615	1,795	10,426
Malte et Goza (G)	119,969	70,000	70,000	940,000*	20,784	505,359	2,034	7,906
Heligoland (H)	.....	.....	.....	5,666	....	.....	....	.....
Totaux	247,701	208,100	39,600	2,146,998	55,319	1,622,974	37,728	52,231

	Propriété publique.	Propriété particulière.						Total.
	Évaluation des forts, casernes, arsenaux, artillerie et édifices publics comme en 1811.	Évaluation des terres		Évaluation du bétail, des bâtiments, instruments d'agriculture, etc.	Évaluation des maisons, boutiques, marchandises et meubles dans les villes.	Évaluation de la marine marchande.	Évaluation du numeraire en circulation.	
		Cultivées et destinées aux constructions.	Incultes.					
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Ile de Man	50,000	2,230,400	280,080	66,666	1,971,200	127,880	6,666	4,732,732
Iles de Scilly	....	137,666	....	4,000	.....	4,000	666	146,332
Guernsey	100,000	1,770,000	26,666	106,666	1,333,333	126,466	40,000	3,503,131
Jersey	150,000	1,770,000	26,666	106,666	1,333,333	80,040	53,333	3,520,038
Alderney	....	276,200	4,000	5,333	80,000	....	2,666	368,199
Sark	....	213,200	4,000	2,000	26,666	....	800	246,666
Gibraltar	3,000,000	316,666	....	....	2,400,000	40,000	133,333	5,889,999
Malte et Goza	4,000,000	1,540,000	....	133,333	2,666,666	53,333	266,666	8,659,998
Heligoland	....	....	....	....	40,000	6,666	1,333	47'999
Totaux	7,300,000	8,154,132	341,332	424,664	9,851,198	438,305	505,463	27,115,094

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

Valeur de chaque dépendance.

	liv. st.
Ile de Man	4,732,732
Iles de Scilly	146,332
Guernsey	3,503,131
Jersey	3,520,038
Alderney	368,199
Sark	246,666
Gibraltar	5,889,999
Malte et Goza	8,659,998
Heligoland	47,999
	27,115,094

Population 247,701 individus.
Terres 208,100 acres cultivées.
Idem 39,600 *Idem* incultes.
Évaluation des produits annuels, y compris les comestibles et les fruits 2,146,998 liv. st.

Propriété publique.

		liv. st.
Évaluation des forts, casernes, arsenaux, artillerie, édifices publics		7,300,000

Propriété particulière.

		liv. st.
Évaluation des terres, savoir : Cultivées. L.	8,154,132	
Incultes.	341,332	
	8,495,464	
Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture	424,664	
Maisons, boutiques, marchandises et ameublements dans les villes	9,851,198	
Marine marchande	438,305	
Numéraire en circulation	505,463	
		liv. st. 19,815,094
Grand total		27,115,094

NOTES EXPLICATIVES.

(A) Dans l'île de Man, près de deux tiers des terres sont en état de culture. Les produits consistent en blé, pommes de terre et lin. La pêche sur les côtes est très-abondante, on exporte une immense quantité de harengs.

(B) Les îles Scilly ne sont habitées qu'en partie : toutefois la culture y embrasse déja plus de 2,000 acres de terre. Ces îles fournissent une grande quantité de moutons, de lapins, de volaille et de légumes.

(C) Guernsey est un lieu charmant : presque tout le pays se trouve dans le meilleur état de culture. L'île produit beaucoup de bétail, du beurre, du fromage, et surtout des légumes, des fruits et de la volaille. Un fort assez considérable domine et défend la ville de Saint-Pierre. Un grand nombre de vaisseaux sont continuellement occupés pour le commerce de cette île.

L'état de la population de Guernsey n'a pas été dressé en 1831; mais elle a dû nécessairement faire des progrès.

(D) A Jersey, presque toutes les terres sont en état de culture [1]. Les produits de cette île sont les mêmes et aussi abondants que ceux de Guernsey. On y tricote une grande quantité de bas que l'on exporte et qui se vendent très-cher. Le commerce de l'île est florissant. Les fortifications de Jersey sont le château d'Élisabeth,

1

Lieux.	MAISONS habitées.	MAISONS en construction.	MAISONS inhabitées.	FAMILLES exclusivement appliquées à l'agriculture.	FAMILLES employées dans les manufactures, ou dans l'art mécanique.	TOUTES les autres familles.
Guernsey.	3,083	21	107	1,676	2,175	447
Jersey..	4,053	28	41	2,310	2,756	747
Man....	6,627	49	207	3,520	2,864	1,474
	13,763	98	355	7,506	7,795	2,668

qui est presque imprenable et a près d'un mille de circuit, et le fort Saint-Aubin, qui est également en bon état de défense.

(E) Alderney et Sark. Le terroir de ces deux îles est le même que celui de Jersey et de Guernsey, dont elles ne sont que des dépendances. Le climat de toutes ces îles est très-sain.

(F) Il n'y a à Gibraltar d'autre terrain que celui sur lequel sont bâtis les maisons et les édifices publics, excepté un petit nombre de jardins et quelques prés servant de pâturages. Les habitants tirent leurs moyens de subsistance des pays voisins. Gibraltar ne fournit que quelques fruits et un peu de volaille. Les immenses fortifications de cette ville ont coûté des sommes énormes et sont regardées comme imprenables.

(G) Boisgelin, dans son Histoire de Malte, dit que cette île produit du coton d'une excellente qualité, des légumes et des fruits, entre autres des oranges délicieuses, enfin du blé, mais pas en assez grande quantité pour suffire à la nourriture des habitants. Plus de la moitié de l'île est en état de culture, le reste est couvert de rochers et de sable. Les fortifications de la Valette sont un ouvrage étonnant; enfin l'île est tellement fortifiée par la nature et par l'art qu'on la regarde comme presqu'imprenable. Le grand nombre de canons et d'obus, les arsenaux, les casernes, les bâtiments municipaux, tels que le palais du Grand-Maître, les hôtels des Sept-Langues etc., ont dû coûter des sommes immenses. Goza possède un terrain encore plus fertile que celui de Malte. Les maisons de cette petite île sont toutes bâties en pierre, et le sol est couvert de villages et d'habitations.

(H) Les habitants d'Héligoland vivent en grande partie du produit de la pêche. Il y a dans l'île un phare qui a été érigé par Hamburg et réparé dernièrement par le gouvernement anglais. On y a construit pendant la guerre plusieurs bâtiments pour y déposer des marchandises etc.

SECTION V.

COLONIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Capital, population, commerce, navigation, pêcheries, travaux publics, mines de charbon, terres cultivées et incultes.—Produits ou propriété créés chaque année.—Importance militaire et maritime des colonies britanniques dans l'Amérique du Nord, savoir : le Haut et le Bas Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le cap Breton, l'île du prince Édouard, la baie d'Hudson et Terre-Neuve (*Newfoundland*).—Découverte de l'Amérique du Nord.—Administration française dans celles de ces colonies qui appartenaient à la France; leurs progrès depuis qu'elles ont passé sous la domination anglaise; leur état actuel.

L'avarice d'Henri VII et l'esprit entreprenant d'un Italien amenèrent la découverte de Terre-Neuve. En 1497, cinq ans après que le fameux Colomb eut frayé le chemin des Amériques, Cabot parcourut les côtes du Canada et pénétra dans le golfe de Saint-Laurent, mais sans en prendre possession. Henri VII était plus occupé des intérêts usuraires que lui rapportaient les sommes qu'il avait prêtées pour ces sortes d'expéditions, que d'étendre ses possessions dans le nouveau monde. Cependant l'esprit aventurier des auteurs de ces découvertes se communiqua tout à coup aux habitants des côtes de France. Une expédition partie d'Harfleur en 1506,

et le fameux Hubert de Dieppe en 1508, visitèrent Terre-Neuve et pénétrèrent dans la rivière de Saint-Laurent. Les Espagnols et les Portugais avaient déja exploré ces parages; mais la vue des brouillards et la triste apparence des côtes leur firent juger le pays de peu de valeur et indigne de leur attention. Les mots espagnols *que nada* (bon à rien) formèrent le nom de Canada, qui fut changé plus tard en celui de Nouvelle-France, lorsque l'amiral Veresani prit possession de ces contrées au nom de François Ier, en 1522. Treize ans après, le brave Cartier, de Saint-Malo, remonta la rivière de Saint-Laurent, fonda plusieurs villages, contracta des alliances avec les naturels du pays, et amena leur chef ou roi, Donnaconna, en France : mais comme le roi prisonnier n'apportait ni or ni argent, Cartier fut mal reçu par une cour corrompue et avide de richesses. Cartier ne ne put résister à sa disgrace, et mourut en 1543, accablé de chagrin et agité par les remords que lui causait le souvenir de sa conduite cruelle envers les malheureux indigènes. Un nommé Roberval quitta la France pour se rendre dans le Canada, accompagné de ses frères et d'une foule d'aventuriers; mais on n'a jamais appris ce qu'ils étaient devenus. En 1598, Henri IV envoya au Canada le marquis de La Roche avec le titre de vice-roi. De La Roche ne vécut pas long-temps et eut pour successeur l'entreprenant Chauvin, qui fut créé marquis. Le

nouveau vice-roi pénétra jusqu'à Tadoussac, explora les trois rivières, et établit sur une large échelle le commerce des fourrures. Au marquis de Chauvin succéda de Monts, qui eut pour associés deux hommes fort actifs nommés Champlain et Chatte. Ces triumvirs furent investis du pouvoir de coloniser et de convertir à la foi chrétienne ou d'exterminer les naturels du pays. Champlain surtout s'acquitta de sa double mission : il fit beaucoup de mal aux indigènes, et fonda la ville de Québec, capitale du Canada, en 1608. Cependant cet homme adroit et actif se vit obligé de remettre la direction des affaires du Canada, dont il était devenu le souverain arbitre, entre les mains d'une compagnie de négociants de Rouen, de Saint-Malo et de la Rochelle (1614). Le prince de Condé, nommé vice-roi du Canada, transmit son autorité au maréchal de Montmorency, qui s'en dessaisit en faveur de son neveu le duc de Ventadour (1623). Le plus grand désordre signala immédiatement l'administration du duc ; la détresse et le mécontentement réduisirent bientôt la colonie à un tel degré de faiblesse, que la simple menace d'un officier anglais en effectua la conquête. Québec et sa garnison se rendirent au général Kirk, 130 ans avant l'entreprise ayant le même objet et qui coûta la vie au fameux Wolfe. Champlain et la plus grande partie des jésuites furent renvoyés en France par le général de Charles Ier (1629).

Trois ans après, le Canada fut rendu à Louis XIII, par le traité de Saint-Germain. La vice-royauté de la colonie fut alors confiée à Champlain. A cet habile vice-roi succéda Montmagny, qui ne tarda pas à être rappelé à cause de sa mauvaise administration.

La vice-royauté du Canada fut successivement confiée à d'Aillebout, à Lauzon (1650), au marquis d'Argenson et au baron d'Avengour, mais aucun d'entre eux ne contribua à l'avancement de la colonie. Lors de l'arrivée de Mesy à Québec, en 1663, une nouvelle forme de gouvernement fut adoptée : c'était un conseil souverain composé de sept membres, au nombre desquels figuraient le gouverneur, l'évêque et l'intendant civil. Ce conseil avait la connaissance de toutes les affaires civiles et criminelles, sur lesquelles il prononçait souverainement suivant les ordonnances en vigueur dans la métropole et conformément aux usages du parlement de Paris.

Cependant, l'année suivante, la colonie, avec son conseil et ses nouvelles institutions, fut livrée par Louis XIV à la compagnie des Indes occidentales. Cette corporation commerciale, persuadée que la population constitue la richesse d'un pays, tâcha d'envoyer au Canada autant de femmes qu'il lui fut possible de recruter, et entre autres 300 filles publiques, qui furent très-bien reçues dans la colonie, et distribuées parmi les colons. Voulant encourager l'accroissement de la population, la compagnie accorda

aussi une pension à tout individu qui avait plus de dix enfants. Toutefois, malgré ces diverses mesures, la population du Canada ne s'élevait, en 1685, qu'à 10,000 ames, dont 3,000 en état de porter les armes; preuve évidente de la mauvaise administration de Courcelles, de Fontenac, de La Barre et du marquis de Vaudreuil. La guerre pour la succession d'Espagne porta la dévastation et le carnage parmi les habitants de Haverhill et sur les frontières du Canada. La conclusion de la paix ayant enfin mis un terme à ces désastres, on fit le partage du territoire, et des limites convenables furent assignées aux districts et aux paroisses. Beauharnais, un des bâtards de Louis XIV, signala son administration par l'érection de nouveaux forts, entre autres l'important fort nommé *Point de la Couronne*, en 1731, et en établissant une ligne militaire régulière, plutôt qu'en favorisant l'industrie et le commerce. Aussi les progrès de ces deux branches furent très-lents. Le *Code marchand*, en vigueur en France, ne fut jamais introduit dans la colonie; Jonquières, qui succéda à Beauharnais, s'occupait de fixer la ligne de démarcation entre les territoires français et anglais, tandis que l'infame intendant Bigot détruisait les ressources du gouvernement et la prospérité du peuple par un système de dilapidation et de pillage sans exemple. Il créa ainsi le mécontentement et la désunion, qui causèrent la perte du

Canada. Ce fameux voleur, dont les spoliations s'élevèrent à plus de 400,000 liv. st., et qui laissa sur la place des billets pour 4,000,000 de liv. st., était favorisé, dans sa carrière de fraude et d'iniquité, par le marquis de Montcalm. Ce fut ce général qui, excitant les sauvages indiens, et marchant à leur tête contre les Anglais, s'empara du fort George, et fit impitoyablement massacrer 2,000 de ses habitants (1757). Le clergé catholique, qui haïssait les protestants encore plus que les mahométans, prêcha ouvertement l'extermination des Anglais. Tous les moyens que peuvent fournir la ruse et la superstition furent mis en œuvre contre les hérétiques. Cependant Montcalm se trouvait à la tête d'une des plus grandes armées qu'on ait jamais vues dans le Canada, et les opérations militaires commencèrent sur une échelle dont on n'avait aucune idée dans le nouveau-monde. Le plan de campagne des Anglais consistait à attaquer la colonie sur trois points différents. Le général Amherst devait se porter contre *le Point de la Couronne* et Ticonderoga; Johonson était chargé de s'emparer du fort Niagara; Wolfe devait attaquer Québec du côté le plus proche de la mer; enfin les trois corps d'armée devaient effectuer leur jonction à Montréal. Le sort du Canada dépendait de l'exécution de ce plan. Wolfe débarqua dans l'île d'Orléans avec 8,000 hommes; mais Montcalm, qui commandait des forces supérieures, lui résista avec le

plus grand succès. Les Anglais furent repoussés jusqu'aux retranchements de Montmorency, et en Angleterre on regarda ce corps d'armée comme perdu. Tout-à-coup Wolfe change de position et aborde avec le plus grand secret dans la plaine d'Abraham (12 septembre 1759). De son côté Montcalm se trouve prêt à le combattre. L'armée d'invasion déploie beaucoup de sang-froid et de courage. Les Français attaquent l'ennemi avec impétuosité. Le combat devient meurtrier, et Montcalm et Wolfe, qui marchaient à la tête de leurs colonnes respectives, tombent tous deux en même temps; mais la mort de l'un donne le signal de la défaite, celle de l'autre celui de la victoire. Cette bataille fut suivie de la capitulation de Québec; le Canada fut conquis, et la France perdit définitivement ses colonies de l'Amérique du Nord (1762).

Le Canada avait fait si peu de progrès dans l'agriculture et dans le commerce, qu'en 1717, après avoir été entre les mains des Français pendant 216 ans, toute sa population ne s'élevait, suivant les mémoires de Chartrain, qu'à 27,000 ames. Vingt ans après la conquête des Anglais, en 1783, elle était de 113,000. Les écrivains français, qui s'élèvent si fortement contre la politique coloniale des autres nations, pourraient trouver dans le système suivi par leur propre gouvernement un champ immense pour exercer leur critique et déverser leur blâme.

Les princes, les ducs, les marquis, les comtes et les barons qui s'étaient succédés pendant deux siècles et demi dans le gouvernement du Canada, n'avaient presque rien fait pour l'amélioration et la prospérité de cette importante colonie.

Voyons maintenant l'état de ces possessions sous un meilleur gouvernement. Le *Quebec act* adopté en 1774, et plus proprement appelé l'*acte absurde*, qui plaça le Canada dans une situation différente de celle des autres colonies anglaises, fut révoqué en 1790. A cette époque les Canadiens furent mis, par l'acte *constitutionnel*, en possession des avantages commerciaux et des institutions libérales qui sont le fondement de leur prospérité actuelle. La province de Québec fut partagée en deux : le Haut et le Bas-Canada; chacune des deux provinces eut un gouvernement distinct, composé d'un gouverneur, d'un conseil législatif et d'une chambre ou assemblée délibérante. L'ouverture du premier parlement du Bas-Canada eut lieu en 1792 : il comptait neuf chevaliers, huit citoyens et trois bourgeois; Panet fut élu président. La colonie n'a cessé depuis lors de faire des progrès rapides et d'acquérir une grande importance. Les fameux décrets de Berlin et de Milan donnèrent une grande impulsion à l'agriculture et au commerce du Canada. En 1812 le gouvernement des États-Unis voyant l'Angleterre engagée dans les guerres européennes, crut le moment

favorable pour s'emparer de ces colonies. La législature, dirigée par Panet, qui en était président pour la septième fois, trouva dans l'attachement des Canadiens pour la métropole, des ressources suffisantes pour résister à l'invasion d'un si redoutable adversaire. On enrôla la milice, on forma des bataillons et l'on mit sur pied des forces considérables. Aussi le téméraire général Hull, qui avait osé passer la frontière et envahir le territoire du Haut-Canada, y resta prisonnier avec tout son corps d'armée.

Cette guerre déplorable, contraire aux véritables intérêts des deux nations qui s'y trouvaient engagées, fut soutenue de part et d'autre avec des fortunes diverses. Toutefois, tant qu'elle dura, on put se convaincre de quelle importance est pour l'empire britannique la possession du Canada, soit par rapport à sa position géographique, maritime, militaire et politique, soit à cause de son immense territoire [1], de la grandeur et de la sûreté de ses ports, des vastes mers qui s'étendent sur ses côtes, des lacs et des grandes rivières qui l'arrosent en tout sens, enfin de ses précieuses pêcheries, qui passent pour être les plus riches et les meilleures du monde.

[1] L'étendue des terres cultivées ou incultes est d'environ 145,000,000 d'acres. (Voir Bannister sur l'émigration dans le Haut-Canada.)

La vérité du principe que nous avons adopté au sujet de l'accroissement relatif et simultané de la population et du capital, trouve surtout son application à l'égard de ces colonies. La prospérité du Canada a fait depuis la paix des progrès qui dépassent les plus hautes espérances. La population, qui s'élève maintenant à plus d'un million d'ames, a doublé depuis 1811, et les terres mises en état de culture ont *triplé*. Le commerce s'est développé dans une égale proportion. La marine marchande a eu, terme moyen, pendant les trois dernières années, un port de plus de 400,000 tonneaux, et a employé 21,000 matelots. La consommation des produits des manufactures britanniques a été annuellement de plus de 2,000,000 de liv. ster., et l'exportation des productions de la colonie n'est pas restée au-dessous de cette somme. La prospérité publique a pris un grand développement : tous les travaux publics ont été exécutés sur une vaste échelle et à grands frais. Il résulte du rapport du comité des finances, que les fortifications du Canada, d'après le plan dont on poursuit l'exécution depuis deux ou trois ans, coûteront près de 3,000,000 de liv. ster. [1]. Des sommes considérables ont été aussi dépensées pour les chemins et les établissements publics.

Toutefois, les plus importants de tous ces ouvrages sont les canaux : ils étendent la navigation intérieure

[1] S. H. Parnell, *Réforme financière*, pag. 256.

en ouvrant une communication entre les immenses lacs d'Érie et d'Ontario, et entre Montréal et Kingston au moyen des rivières Rideau et Ottawa. Ce dernier canal a déja coûté plus de 400,000 liv. st., et la dépense pour son achèvement s'élèvera à plus d'un demi-million sterling [1]. On n'a jamais donné une meilleure destination à des sommes aussi considérables. Le résultat en a été une navigation intérieure de quelque mille milles [2]. La Grande-Bretagne, plus généreuse que les autres nations envers ses colonies, a déja avancé des sommes énormes pour assurer et accroître la prospérité de ses possessions de l'Amérique du Nord. On évalue le montant des capitaux anglais employés dans ces colonies à environ 40,000,000 de liv. ster. [3].

[1] Le 31 décembre 1829, on avait déja dépensé 349,262 l. st., et l'évaluation des dépenses totales était de 576,757 liv. st. (*Ordonn. offic.*, 26 *mars* 1830.)

[2] M. Grégor, *Amérique britannique.*—Bouchette, *Dictionnaire du Bas-Canada et des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord.*

[3] Sir Henri Parnell évalue ces immenses capitaux de 50 à 60 millions de liv. st. Cette évaluation nous paraît trop élevée. Suivant lord Sheffield, la guerre de 1739 fit contracter une dette de 31,000,000 de liv. st.; celle de 1755, une dette plus considérable de 71,500,000 liv. st.; et, à l'occasion de la guerre contre l'insurrection américaine, une somme de 100,000,000 liv. st. a été ajoutée au montant des sommes précédentes. (*Sur le commerce des États-Unis*, pag. 240.) Il a été établi que les dépense

Les colonies de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont fait les mêmes progrès que le Canada [1]. La découverte des riches mines de charbon du cap Breton a rendu ces possessions de la plus haute importance. L'abondance et le prix modéré de ce combustible, son introduction dans les États-Unis, son immense consommation qui ne cesse de s'accroître, sont une source de richesses et de prospérité pour ces colonies.

En évaluant l'accroissement du capital d'après celui de la population, suivant le principe que nous avons adopté, nous trouverions que le capital de ces colonies est trois fois plus considérable qu'en 1811; mais ayant égard à la compensation [2] qu'il faut

navales et militaires du Canada et des Indes occidentales s'élèvent, en temps de paix, à plus d'un million et demi de l. st., outre le revenu de ces colonies.

[1] *Exposé de la situation des provinces du Nouveau-Brunswick*, par Baillie.

[2] Nous n'avons rien ajouté aux évaluations des pêcheries faites en 1811, parce qu'elles ont été regardées comme trop élevées. Nous croyons même que l'on pourrait retrancher un million pour le répartir sur d'autres articles, tels que les canaux, etc. Dans son excellent article sur les pêcheries, inséré dans *l'Encyclopédie britannique*, Barrow évalue le produit annuel de toutes les pêcheries britanniques à 8,300,000 liv. st. Cette somme paraît à plusieurs auteurs un peu trop élevée. Il ne faut pas perdre de vue que les sujets britanniques n'ont pas le droit de pêcher sur la côte ouest de Terre-Neuve, par suite d'un traité de 1816 et d'une convention de 1818, entre les

établir avec les autres parties de l'empire, nous évaluerons le capital ou valeur des propriétés publiques et particulières dans les diverses colonies britanniques de l'Amérique du Nord, à 62,100,466 liv. st., et les produits annuels ou propriété créée chaque année à 17,620,629 liv. st. On trouvera à ce sujet des détails et des renseignements plus étendus dans le tableau ci-joint et dans les notes explicatives qui l'accompagnent.

Après l'examen des faits que nous venons d'exposer, on peut se faire une idée de l'ignorance et de l'ingratitude de ce parti formé au Canada sous le titre de *Les enfants du sol.* Quoi en effet de moins patriotique et de plus absurde que de s'opposer aux progrès de l'émigration et à l'introduction des capitaux et de l'industrie dans un pays d'une si vaste étendue, si peu peuplé et qui a un grand besoin de cette double affluence? C'est véritablement une conduite d'*enfants*, et un gouvernement paternel doit les traiter comme tels, car ils ne connaissent pas ce qui convient à leurs intérêts. Les législatures des deux Canada trouveront dans leur union le meilleur remède contre cette folie. Toutefois le nombre des émigrants n'a pas diminué : il

gouvernements de France et de la Grande-Bretagne. (*Voir Chitty, Lois sur le commerce, etc.*) Suivant M. Gregor (voir *Amérique britannique*), en 1829 la France employait 300 vaisseaux et 35,000 hommes pour la pêche.

s'est élevé en 1832 à 49,281. Le nombre des vaisseaux a été de 915 avec un port de 273,813 tonneaux. Ce qui présente une différence de 27,932 tonneaux de plus qu'en 1831. Pendant la même année (1832), une somme de 300,000 liv. st. a été déposée dans les banques du Canada, principalement par les émigrés, suivant les renseignements qui nous ont été fournis par un des hommes les plus respectables de la colonie.

C le nombre d'acres de terres cultivées et incultes, le montant
lation; enfin cet état présente l'évaluation générale des pro-
)ut tiré des documents officiels et des meilleures autorités.

Ɛ.

	Évaluation des produits annuels, y compris les pêcheries.	Importations dans le royaume-uni. Valeur officielle.	Exportations du royaume-uni. Valeur officielle.	Tonnage intérieur et extérieur. Entrées.	Tonnage intérieur et extérieur. Sorties.
es	liv. st.	1829	1829		

TABLEAU UNIQUE.

État statistique des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord.

Cet état indique la date de la conquête ou de la colonisation de chacune de ces possessions, leur forme de gouvernement, le nombre d'acres de terres cultivées et incultes, le montant des produits annuels, des importations et des exportations, l'importance de la marine marchande, le numéraire en circulation; enfin cet état présente l'évaluation générale des propriétés publiques et particulières, et la valeur de chaque colonie comme partie intégrante de l'empire britannique : le tout tiré des documents officiels et des meilleures autorités.

	CAPITAL ET PUISSANCE.									
	Date de la conquête, de l'acquisition, ou de la fondation dans chaque colonie.	Forme du gouvernement.	Population d'après le dernier recensement.	Terres		Évaluation des produits annuels, y compris les pêcheries.	Importations dans le royaume-uni. Valeur officielle.	Exportations du royaume-uni. Valeur officielle.	Tonnage intérieur et extérieur.	
				Cultivées.	Incultes.				Entrées.	Sorties.
				acres	acres	liv. st.	1829 liv. st.	1829 liv. st.	tonneaux.	tonneaux.
Haut et Bas-Canada (A).	Capitulation, 18 septembre 1759 et 8 septembre 1760 et cession par le traité de 1763	Gouverneur, conseil et assemblée	612,188	8,066,666	100,000,000	9,737,102	569,451	1,117,421	227,909	221,694
Nouveau-Brunswick (B).		Idem	72,932	800,000	20,000,000	2,551,982				
Nouvelle-Écosse (C).		Idem	142,548	1,333,333	12,000,000	3,476,440	213,842	274,922	155,249	133,469
Cap Breton (D).	Pêcheries et établissements formés peu de temps après la découverte en 1497	Idem	23,473	40,000	2,000,000	92,402	61,701	297,966	30,146	31,738
Ile du Prince Édouard (E).		Idem	60,088	66,666	1,200,000	288,578				
Terre-Neuve (F).		Gouverneur, conseil et actes du parlement		13,333		1,420,792	243,628	373,817	17,820	31,246
Baie d'Hudson (G).				imm	ense.	53,333	52,666	53,333		
Totaux			911,229	10,303,998	135,200,000	17,620,629	1,141,288	2,118,459	431,124	418,147

	PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.	PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.							
	Évaluation des forts, casernes, arsenaux, artillerie, magasins et établissements publics.	Évaluation des terres		Évaluation des bâtiments, bétail, grains et instruments d'agriculture, et autres objets faisant partie du capital des fermes.	Évaluation des maisons, magasins, marchandises et ameublements qui existent dans les villes.	Évaluation des pêcheries.	Évaluation de la marine marchande, matériaux de construction, etc.	Numéraire en circulation.	TOTAL.
		Cultivées.	Incultes.						
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Haut et Bas-Canada	2,133,333	15,200,000	3,333,333	5,426,666	5,933,333	.....	191,146	400,000	32,617,811
Nouveau-Brunswick	13,333	2,400,000	666,666	1,080,000	1,183,332	1,000,000	66,666	66,666	6,476,663
Nouvelle-Écosse	600,000	4,000,000	400,000	1,800,000	5,184,000	1,000,000	86,666	266,666	13,337,332
Cap Breton	133,333	120,000	66,666	67,333	184,000	50,000	6,666	13,333	641,331
Ile du Prince Édouard	26,666	200,000	40,000	90,000	306,666	500,000	6,666	26,666	1,196,664
Terre-Neuve	26,666	40,000	.....	324,000	1,840,000	5,000,000	333,333	66,666	7,630,665
Baie d'Hudson	.....	.....	.....	.....	200,000	.....	.....	.....	200,000
Totaux	2,933,331	21,960,000	4,506,665	8,787,999	14,831,331	7,550,000	691,143	839,997	62,100,466

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

VALEUR TOTALE DE CHAQUE COLONIE.

	liv. st.
Haut et Bas-Canada	32,617,811
Nouveau-Brunswick	6,476,663
Nouvelle-Écosse	13,337,332
Cap Breton	641,331
Ile du Prince Édouard	1,196,664
Terre-Neuve	7,630,665
Baie d'Hudson	200,000
	62,100,466

Population 911,229.

Terres	cultivées	10,309,998
	incultes	135,200,000
Tonnage	intérieur	431,124
	extérieur	418,147

		liv. st.
Évaluation des produits y compris les pêcheries		17,620,629
Estimation	des importations (1829)	1,141,288
	des exportations (1829)	2,118,459

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.

Évaluation des forts, casernes, arsenaux, artillerie, magasins et établissements publics		liv. st. 2,933,331

PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.

Évaluation des terres, savoir :	cultivées	21,960,000	
	incultes	4,506,665	
		26,466,665	
Évaluation des bâtiments, bétail, grains et instruments d'agriculture, et autres objets faisant partie du capital des fermes		8,787,999	
Évaluation des maisons, magasins, marchandises et ameublements qui existent dans les villes		14,831,331	
Évaluation des pêcheries		7,550,000	
Idem de la marine marchande, matériaux de construction, etc.		691,143	
Numéraire en circulation		839,997	59,167,135
			62,100,466

TABLEAU UNIQUE

ÉTAT STATISTIQUE DES POSSESSIONS BRITANNIQUES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

Qui doit indiquer la date de la conquête ou de la colonisation ou chacune de ces possessions, leur forme de gouvernement, le nombre d'acres de terres cultivées et incultes, le montant des produits annuels, les importations et des exportations, l'importance de la marine marchande, le numéro des navires en circulation; enfin cet état présente l'évaluation générale des propriétés publiques et particulières, et la valeur de chaque année comme partie intégrante de l'empire britannique; le tout tiré des documents officiels et des meilleures autorités.

CAPITAL ET FINANCES.

Date des premières colonies ou établissements	Formes de gouvernement	Importations (spécialement)	Terres (Cultivées)	Terres (Incultes)	Évaluation des propriétés publiques	Évaluation de la propriété particulière (Valeur réelle)	Revenus publics (Valeur réelle)	Dettes publiques (Intérêts)	Dettes publiques (Somme totale)
Iles de Bermudes	Gouvernement, conseil et assemblée	618,185	acres 300,000,00	acres 300,000,0	liv. st. 291,727,0	liv. st. 168,000	(1830) liv. st. 1,117,121	inconnus 620,729	inconnus 469,121
Saint-Christophe	Idem	72,212	600,000	600,000,00	190,185,0				
Nouvelle-Ecosse	Idem	183,828	2,222,1	2,000,000,11	1,473,140,2	112,815	272,000	182,000	182,000
Cap Breton	Idem	57,572	600,00	600,000,2	206,00	61,762	207,000	151,00	287,11
Ile du Prince Edouard	Idem	82,000	600,00	1,000,000,0	222,000				
Terre-Neuve	Gouvernement, conseil et actes de parlement		2,22		1,420,202	222,815	222,812	12,828	242,10
Iles d'Halifax	Idem				52,222	52,22	222,22		
Totaux		612,112	4,000,000,00	1,000,000,00	17,020,020	1,141,000	2,111,000	411,121	418,127

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.

	Évaluation des forêts, carrières, arsenaux, arsélites, magasins et établissements publics	liv. st.
		2,020,222

PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.

		liv. st.
Évaluation des terres, savoir:	cultivées	21,000,000
	incultes	6,000,000
		26,000,000
Évaluation des bestiaux, bétail, prairies et instruments d'agriculture, et autre objet faisant partie du capital des fermes et		6,207,000
Évaluation des machines, manufactures, marchandises et meubles, tant qui existent dans les villes		14,221,221
Évaluation des pêcheries		7,000,000
Idem de la marine marchande, matériaux de construction, etc.		001,142
Numéraire en circulation		820,007
		55,167,185
		82,100,100

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

| | | | |

STATISTIQUE.

(A) Le territoire du Canada est immense : une très-grande partie des terres incultes est susceptible de culture. L'étendue des terres distribuées était, suivant le dernier état semi-officiel, de vingt-sept millions d'acres; vingt millions d'acres restent encore à la disposition du gouvernement, et une égale quantité appartient à de simples particuliers (voir Bannister et Richard). Les produits du sol consistent en bois de construction, froment, pommes, etc., bestiaux de toute espèce, volaille, légumes, etc. On évalue la consommation, année moyenne, à 19 liv. st. par tête, ce qui fait un total de 11,628,000 liv. st. comme valeur des produits consommés dans le pays: les exportations comprennent le surplus. On voit par là combien sont modérées les évaluations adoptées dans notre tableau. Nous avons parlé ailleurs des sommes considérables qui ont été consacrées à l'amélioration des propriétés publiques, et surtout à la construction du canal d'Ottowa, aux fortifications, etc.

(B) Dans le Nouveau-Brunswick, les terres incultes susceptibles de culture sont immenses. Les produits de cette colonie sont presque les mêmes que ceux du Canada. La consommation annuelle, à 19 liv. st. par tête, donne un total de 1,379,708 liv. st. Le capital des pêcheries de cette possession fut évalué en 1811 à 1,000,000 de liv. st. Il y avait à cette époque 500 petits bâtiments dans les différents ports, havres, etc., pour la navigation du Nouveau-Brunswick.

(C) Il y a dans la Nouvelle-Écosse plus de 160,000 acres de terres cultivées. Les produits de la colonie consistent en bois de construction, grains, bestiaux, volaille, etc., le tout en grande abondance. La consommation annuelle, à 19 liv. st. par tête, forme un total de 2,708,372 liv. st. Le reste des produits est exporté. Les pêcheries de la Nouvelle-Écosse sont d'une grande importance. Les poissons pêchés en 1764 furent évalués à 47,610 l. st.

En 1810 la pêche occupa 328 vaisseaux, formant un total de 42,222 tonneaux, et montés par 3,282 hommes, sans compter une foule de petites barques. La quantité de poissons exportée à la Jamaïque seule s'éleva à plus de 20,000 quintaux.

(D) Au cap Breton, la culture embrasse déja plus de 90,000 acres de terres. Les mines de charbon sont une source intarissable de richesses pour ce pays, par suite de la consommation toujours croissante de ce combustible dans les États-Unis.

(E) La possession de l'île Saint-Jean ou du prince Édouard est d'une grande importance pour la Grande-Bretagne; ses pêcheries sont productives, et sa position est très-avantageuse pour soutenir la puissance maritime de l'Angleterre en Amérique. Les terres cultivées sont de peu d'étendue. Le capital des pêcheries fut évalué en 1811 à 500,000 liv. st., et la valeur de l'île fut portée à 1,022,500 liv. st.

	liv. st.
(F) A Terre-Neuve, l'importation pendant les années 1829, 1830 et 1831, a été, terme moyen, de..	791,444
savoir: Produits des manufactures britann.....	550,000
Produits divers.....	241,444
Total.....	791,444

Les produits annuels de la colonie ont été répartis de la manière suivante:

	liv. st.
Morue, 600,000 quintaux, à 10 schil. par quintal.	300,000
Huile de morue, 3,000 tonn. à 18 sch. par ton.....	54,000
Id. de veau marin, 5,000 tonn. à 20 liv. st.....	100,000
Peaux de veau marin, 400,000 à 1 schil.....	20,000
Saumon, fourrures, etc.....	20,000
Total.....	494,000

	liv. st.
Valeur du produit du Labrador exporté directement, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.....	278,400
Produits annuels des pêcheries du Labrador et de Terre-Neuve.....	772,400

Nombre des vaisseaux entrés dans la colonie et enregistré à la douane en 1831 :

De la Grande-Bretagne	298
Étrangers	193
De l'Amérique anglaise	182
Des Indes occidentales	72
Des États-Unis	8
Total	753

Le commerce intérieur et extérieur de Terre-Neuve occupe 400 vaisseaux du port de 50,000 tonneaux. Les deux tiers de ces vaisseaux sont anglais, les autres appartiennent aux colonies. (*Amérique Britannique*, par M. Gregor.)

(G) La compagnie de la Baie d'Hudson possédait en 1712 quatre comptoirs estimés 108,514 liv. 19 sch. 8 d., avec un capital de 100,000 liv. st. La valeur des propriétés de la compagnie a diminué depuis lors : en 1812 elle n'était portée qu'à 150,000 liv. st. Les forts qui ont été construits sont regardés comme indispensables pour la protection de la colonie. Il ne paraît pas que les affaires de la compagnie aient fait des progrès : toutefois les directeurs ont offert généreusement tout ce qui pouvait servir à l'expédition pour porter secours au capitaine Ross.

	liv. st.
Le revenu annuel de toutes ces colonies s'élève, terme moyen, à	286,000
Les dépenses se montent à	300,000

Voici l'état du revenu et de la dépense dressé en 1823.

	Revenu.	Dépense.
Haut-Canada	24,944 l. st.	24,941 l. st.
Bas-Canada	93,777	88,063
Nouveau-Brunswick	39,709	60,844
Terre-Neuve	25,772	28,251
Nouvelle-Écosse	49,605	51,209
Ile du prince Édouard	12,514	12,514
	246,321	265,822

Les opérations commerciales sont classées de la manière suivante :

		Importations.	Exportations.
Nouveau-Brunswick..	(1830)	250,500 l. st.	113,972 l. st.
Port Saint-Jean.....	(1826)	22,134	94,450
Terre-Neuve.....	*Id*..	660,600	455,660
Nouvelle-Écosse.....	(1830)	852,600	487,700
Canada.....	(1828)	335,630	141,390
Ile du prince Édouard.			
		2,121,464	1,293,172

Commerce général de ces colonies :	Importations.	Exportations.
1829 Grande-Bretagne et Irlande.....	1,141,288	2,118,459
1826 et 1830 : Autres pays	1,299,156	2,226,639
Totaux.....	2,440,444	4,345,098

Tous ces détails sont tirés des documents officiels.

État officiel des émigrés arrivés à Québec, pendant les années 1829, 1830, 1831 et 1832, avec indication des lieux d'où ils sont partis.

LIEUX DE DÉPART.	1829	1830	1831	1832
Angleterre et pays de Galles.	3,565	6,799	1,043	17,481
Irlande.....	9,614	18,300	34,133	28,204
Écosse.....	2,643	2,450	5,354	5,500
Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.....	123	451	424	546
Autres lieux.....	.....	.....	.....	15
Total.....	15,945	28,000	40,954	51,746
Grand total.....	.....	.....	.....	136,645

SECTION VI.

COLONIES DES INDES OCCIDENTALES.

Capital. — Population. — Agriculture. — Terres cultivées et incultes. — Manufactures de sucre et de rhum. — Produit annuel. — Navigation. — Commerce. — Numéraire en circulation. — Travaux et bâtiments publics, etc., etc., des colonies britanniques dans les Indes occidentales. — Importance de ces possessions.

Ces riches et magnifiques possessions, au nombre de dix-neuf, présentent un phénomène des plus extraordinaires. En effet, si l'on considère la place importante qu'elles occupent dans la balance du monde, l'état avancé de leur culture, leur fertilité en produits indigènes et étrangers, leur belle et imposante position maritime et commerciale, les capitaux énormes qui ont été consacrés à leur amélioration, on trouve leur prospérité inférieure à celle des autres parties de l'empire britannique. D'un autre côté, si l'on réfléchit que la détresse et tous les maux dont on se plaint dans ces colonies, n'ont pas diminué depuis cinquante ans; que plusieurs enquêtes législatives pour y porter remède sont restées infructueuses; que les plus fameux ministres et les plus habiles administrateurs ont fait de grands efforts pour tâcher de découvrir la source de la

détresse et la cause de l'état stationnaire de ces importantes colonies, tandis qu'elles sont si claires et si évidentes, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'une sorte de fatalité s'attache quelquefois aux plus grands intérêts d'une nation.

Il y a plusieurs années qu'un écrivain patriote a retracé, en termes clairs et précis, la source de ces maux qui encore aujourd'hui sont un sujet de controverse entre les gouvernants. « Le système restrictif « actuel, disait-il, qui défend l'échange réciproque des « produits dont le climat et les habitudes sociales « font sentir chaque jour le plus pressant besoin : « voilà la cause du mal [1]. » Pitt avait reconnu la nécessité de changer un système si ruineux : à cet effet il présenta un bill qui fut repoussé par les efforts des armateurs et des marchands de bois pourri [2]. Huskisson ne fut pas plus heureux que son prédécesseur. Les modifications introduites par ce ministre dans le système restrictif du commerce des Indes occidentales, sont une véritable moquerie : quelques-unes équivalent à une mesure du parlement qui

[1] Édouard, *Histoire des Indes occidentales*, en parlant des restrictions imposées au commerce des États-Unis dans ces colonies anglaises.

[2] Il a été reconnu par les commissaires de la marine devant la chambre des pairs, que les bois de construction du Canada, chêne ou sapin, n'ont que la moitié de la durée des bois de la même nature tirés du nord de l'Europe.

obligerait les manufacturiers et les cultivateurs du Royaume-Uni à se procurer les matériaux dont ils ont besoin au cap de Bonne-Espérance, tandis qu'ils peuvent les avoir à meilleur marché et de qualité supérieure à la baie de Biscaye. Toutefois ces restrictions ont été considérablement modifiées[1]. (Tabl. I er, section VI.)

La recherche des remèdes à des maux si graves se rattache au plan de cet ouvrage : une digression comme celle que nous venons de faire n'est donc pas déplacée. Tout en nous réservant de traiter autre part des moyens qui nous paraissent les plus propres à assurer la prospérité de l'empire britannique dans chacune de ses parties, nous devons dès à présent repousser tout ce qu'il y a d'exagéré dans ce qu'on a dit sur les Indes occidentales. Aussi aux assertions de ce parti, qui, toujours mécontent, ne cesse d'élever des plaintes en affirmant avec beaucoup d'assurance que ces colonies sont entièrement ruinées et que leurs richesses et leur capital

[1] Nous citerons avec éloge un acte de Guillaume IV, passé en 1831. Par le chap. 4 de cet acte les dispositions législatives antérieures, concernant le commerce des possessions britanniques en Amérique, sont révoquées ou modifiées. Ainsi le froment, le porc, les provisions ou denrées, les bois de charpente, etc., provenant des colonies britanniques de l'Amérique du nord, ne sont plus soumis à aucun droit : dans les Indes occidentales malheureusement des droits additionnels ont été provisoirement imposés aux provenances de tout pays étranger.

ont considérablement diminué depuis 1811, opposons des faits : c'est la meilleure réponse qu'on puisse faire à de pareilles allégations.

Les principaux produits des Indes occidentales, savoir le sucre, le rhum et le café, ont augmenté considérablement. L'importation des sucres de ces colonies dans la Grande-Bretagne, en 1828, 1829 et 1830, présente un accroissement annuel de 1,228,033 quintaux sur les années 1810, 1811 et 1812, sans compter la consommation qui s'en fait sur les lieux, et l'exportation dans les autres parties du monde; enfin, malgré la concurrence des sucres de l'île Maurice et des Indes orientales. (Tabl. II, sect. VI.)

Le produit total du rhum dans les Indes occidentales n'était en 1811 que de 2,539,100 *gallons* : la quantité de rhum importée en Angleterre seulement en 1831 s'est élevée, d'après les rapports officiels, à 6,812,873 *gallons*, ou 4,273,777 *gallons* de plus qu'en 1811. L'importation du café dans la Grande-Bretagne, qui, en 1812, n'était que de 5,679,000 livres, s'élevait en 1829 à plus de 19,000,000 de livres, et en 1831, à 27,429,144 livres. L'assemblée de la Jamaïque déclarait, il y a vingt ans, que le capital consacré aux plantations de café était de près de 20,000,000 de liv. st. A combien doit s'élever aujourd'hui ce capital, et quel accroissement la culture n'a-t-elle pas dû recevoir dans ces colonies dont les produits ont si considérablement augmenté?

C'est ce que le lecteur pourra apprécier de lui-même. Le revenu public de ces possessions peut être évalué annuellement à 700,000 liv. ster., et les dépenses de leur administration à environ 660,000 liv. ster. Le revenu était en 1826 de 666,765 liv. ster., et les dépenses montaient à 610,537 liv. ster. Quant aux produits de ces importantes colonies, leur valeur, suivant le rapport du comité de la chambre des pairs, s'élève annuellement à 22,496,672 liv. ster. (Tabl. III, sect. VI.) L'accroissement de la population dans ces contrées n'a pas été proportionné à celui des autres parties de l'empire; mais les importations et les exportations, l'industrie, le commerce, le numéraire, etc., ont dépassé considérablement l'augmentation du nombre des personnes. On évalue à 140,000,000 de liv. ster. le montant des sommes qui ont trouvé un placement dans les Indes occidentales. Cet énorme capital appartient aux planteurs, aux négociants, aux capitalistes et aux armateurs, qui ont des rapports avec ces riches colonies[1].

Nous aurions pu, suivant le principe que nous avons adopté, ajouter un tiers au capital de

[1] Voir les pièces soumises au comité des finances, imprimées par ordre, etc., en 1828 : voir aussi les états, évaluations, etc., soumis au bureau du commerce et imprimés par ordre en 1831. Le capital de ces colonies a été évalué autre part à 160,000,000 de liv. st.

ces colonies, estimé en 1811 sur des renseignements certains et authentiques, ou au moins en porter l'évaluation à un cinquième en sus : toutefois, pour mieux assurer la modération de nos calculs, nous ne changerons rien aux états de Colquhoun. Les propriétés particulières et publiques des Indes occidentales furent évaluées en 1811 à 131,052,424 liv. st., et leur produit annuel à 22,496,672 liv. ster.

On trouvera dans les tableaux ci-joints un extrait des derniers rapports officiels sur les importations et exportations, sur le commerce général, l'agriculture, la population, etc. Tout homme réfléchi sera frappé de l'énorme disproportion qui existe entre le nombre des blancs et celui des noirs, eu égard à leur position relative dans les colonies [1]. Ce sujet est digne de fixer l'attention du parlement. Les efforts

[1] Voir *État actuel de l'esclavage dans les Indes occidentales.* — *Effets de la dernière police coloniale de la Grande-Bretagne*, par Barclay. Ces deux ouvrages, traitant la question d'une manière pratique, sont plus propres à attirer l'attention que ceux qui s'en occupent d'une manière purement théorique. — Voir aussi : *Coup d'œil sur la question des Indes occidentales*, par Franklin, auteur d'un ouvrage sur *l'État actuel d'Haïti.* — *Excursion en Amérique*, par Ferrall. « Dans les états agricoles, dit un écrivain, le travail des esclaves est improductif, ce qui est cause que ce marché (la Nouvelle-Orléans) se trouve encombré. En deux mois, on y a vendu 5,000 nègres. La législature de l'état vient d'adopter une loi sur l'introduction des esclaves, laquelle ordonne à tous les hommes de couleur libres de

de la législature doivent tendre constamment à l'adoption de mesures propres à concilier les parties intéressées dans l'importante question de l'esclavage. Il y a de grandes difficultés à vaincre et des ménagements à garder : d'un côté, le zèle philantropique et l'esprit innovateur d'un parti ; de l'autre, l'intérêt personnel des colons, et les préjugés d'une classe nombreuse, puissante et ennemie de tout changement. On trouvera dans les tableaux ci-joints, et dans les notes explicatives qui les accompagnent, des renseignements propres à éclaircir la discussion sur un sujet d'une si grande importance : il s'agit du sort des colonies des Indes Occidentales.

quitter la Louisiane, à moins qu'ils n'y résident antérieurement à 1825. La législature de la Géorgie a adopté une loi sur le même sujet, et a imposé une amende à quiconque apprendra à lire ou à écrire aux hommes de couleur. C'est une circonstance très-ordinaire dans ce pays, entre chrétiens, de voir un père vendre sa propre fille et un frère sa sœur. Les négresses, quand elles sont jeunes, sont souvent employées comme nourrices par les blancs ; et les planteurs ou leurs amis s'en servent pour satisfaire leurs désirs sensuels. Ceci est aussi souvent un sujet de spéculation ; car si l'enfant mulâtre est une belle fille, on peut en obtenir, au marché d'Orléans, de 800 à 1000 dollars. »

TABLEAU I.

État des restrictions imposées au commerce des colonies des Indes occidentales. Cet état a été tiré des pièces soumises au comité du commerce et imprimées en 1831 par ordre de la chambre des communes.

POISSON :		
	liv. st.	
Venant de Terre-Neuve, enchérissement.....	75,544	
—De la Grande-Bretagne.....Id.....	68,666	
PROVENANCES AMÉRICAINES.		
Enchérissement sur les prix ordinaires.....	86,677	
Idem sur les frets.....	94,803	
Restrictions et désavantages de la vente.....	187,576	
		liv. st.
Total de l'enchérissement des articles américains, par suite du système restrictif.....		513,266
MANUFACTURES BRITANNIQUES.		
Enchérissement sur les produits des manufactures britanniques.....		372,575
FRETS.		
Enchérissement sur les frets	438,274	
Id. sur l'excédant du produit.....	75,550	513,824
		1,399,665
A déduire le revenu net obtenu par ces colonies, sur le montant total de ces restrictions.....		7,312
		1,392,353
A déduire de cette somme par suite du renouvellement des communications avec l'Amérique.		369,054
Total des charges annuelles imposées à ces colonies par suite du système restrictif....		1,023,299

Il résulte de ces documents que les droits perçus en 1828 sur les provenances américaines se sont élevés à 75,340 liv. st. Déduction faite de 68,028 liv. st. *de frais de perception*, reste une somme de 7,312 liv. st.

ÉTAT
et d
tout
dent

L. d'où le
Plantat ses. .
Mauric
Bengal,
Siam,
Havane
Brésil.
Mélasse
T
Planta ses.
Mauri
Benga
Siam,
Havan
Brésil
Mélas
Dédu port brut cre
Conso tuel
Suc

I

18

État général des importations et exportations des sucres de toutes les colonies anglaises et de toutes les autres parties du monde, pendant les années 1828, 1829 et 1830. Le tout a été tiré des états et évaluations relatifs aux colonies britanniques des Indes occidentales, imprimés par ordre du comité du commerce, le 7 février 1831.

LIEUX d'où le sucre a été tiré.	IMPORTATIONS dans la Grande-Bretagne.						FONDS dans la Grande-Bretagne.					
	1828	1829	1830	1831	1832	1833	1828	1829	1830	1831	1832	1833
	Tonn.	Tonn.	Tonn.				Tonn.	Tonn.	Tonn.			
Plantations anglaises	193,400	195,230	185,660				42,210	5,310	43,390			
Maurice	18,510	14,580	23,740				1,400	1,350	2,320			
Bengale	6,000	8,700	10,180				2,150	3,000	5,850			
Siam, Manilla	1,175	1,600	5,600				1,525	600	2,500			
Havane	1,900	5,300	6,060				1,100	2,050	3,120			
Brésil	4,900	4,680	5,480				2,200	785	1,000			
Mélasses ou bâtards	13,010	9,950	5,620				4,040	4,430	2,020			
Total	238,989	240,040	242,340				54,625	17,525	60,200			
	EXPORTATIONS. Livraison de sucre brut dans les ports.						CONSOMMATION intérieure. Livraison de sucre brut dans les ports.					
	1828	1829	1830				1828	1829	1830			
Plantations anglaises	2,530	810	1,485				191,005	182,350	190,840			
Maurice	5,900	2,860	2,930				12,100	12,020	24,240			
Bengale	2,100	2,810	1,850				4,870	6,060	8,625			
Siam, Manilla	1,200	1,000	2,835					150	85			
Havane	3,050	3,460	4,450					110	300			
Brésil	3,770	5,000	2,995				75	150	1,150			
Mélasses	.....	60					10,360	9,030	8,030			
Total	18,550	16,000	16,545				218,410	211.090	233,270			
Déduction des exportations de sucre brut réduit en sucre brut bâtard	38,830	40,228	47,650				40,530	41,420	50,020			
	1,700	2,000	2,370									
Consommation actuelle, compris les Sucres bâtards	.....	.....	.....				177,880	169,670	183,290			

CONSOMMATION EN EUROPE.

État tiré des meilleures autorités commerciales, janvier 1831.

	1827	1828	1829	1830
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.
Angleterre	76,300	93,500	102,500	100,000
Allemagne et Baltique	46,000	57,000	70,000	80,000
Pays-Bas et Hollande	35,500	35,000	44,000	33.000
Pays dans la Méditerranée	25,600	19,000	23,000	28,000
Tonneaux	183,100	204,500	239,500	241,000

Il résulte de cet état que les exportations de sucre des colonies des Indes occidentales, en 1828, se sont élevées au-dessus de la consommation de toute l'Europe pendant l'année 1827

I

É

I

I

T

E

E

A

A

T

I
pro
fait
7,3

TABLEAU III.

Montant du produit annuel des colonies des Indes occidentales.

Cet état est tiré du rapport du comité de la chambre des lords.

COLONIES ANGLAISES.	liv. st.	COLONIES CÉDÉES.	liv. st.
Jamaïque	11,169,661	Demerari et Esquibo.	2,238,529
Barbades	1,270,863	Berbice	629,461
Antigoa	898,220	Ste-Lucie	595,610
St-Christophe	753,528	Tobaco	516,532
Nevis	375,182		3,980,132
Montserrat	211,160	Total des colonies anglaises	18,516,540
Iles Vierges	201,122	Grand Total	22,496,672
Dominique	561,858		
Grenade	935,782		
St-Vincent	812,081		
Trinité	735,017		
Bahamas	269,806		
Bermudes	175,560		
Honduras	146,700		
Total	18,516,540		

CONTINUATION DU TABLEAU III.

Voici maintenant un état des exportations et des importations de ces colonies, du nombre et du tonnage des vaisseaux, enfin du nombre des hommes qui y sont employés.

EXPORTATIONS.		IMPORTATIONS.	
	liv. st.		liv. st.
Valeur.....	8,394,484	Valeur.....	4,530,008
Vaisseaux.....	5,448	Vaisseaux.....	4,458
Tonneaux.....	562,751	Tonneaux.....	231,758
Hommes.....	39,879	Hommes.....	39,304

État statistique des Colonies britanniques dans les Indes occidentales.

Cet état indique la date de la conquête ou de la prise de possession, la forme du gouvernement, le nombre d'acres de terres cultivées ou incultes de chaque colonie. Cet état fait aussi connaître la valeur des produits annuels, le montant des importations et des exportations, la navigation, le numéraire en circulation, les valeurs des propriétés publiques et particulières : le tout a été tiré des documents officiels et des meilleures autorités (1833).

CAPITAL ET PUISSANCE.

COLONIES.	DATE de la conquête, de la cession ou de la colonisation.	FORME DU GOUVERNEMENT de chaque colonie.	POPULATION. Blancs.	Hommes de couleur libres. A.	Esclaves.	TERRES Cultivées. B.	Incultes.	Évaluation des produits annuels, y compris le bétail, les comestibles et les fruits. C.	Évaluation des importations dans le royaume-uni.	Évaluation officielle des exportations du royaume-uni. D.	TONNAGE des entrées et des sorties. Entrées.	Sorties.
								l. st.	l. st.	l. st.	tonneaux	tonneaux
La Jamaïque (1.)	Capitulation .. 1655	Gouverneur, conseil et assemblée.	pas de recensement		322,421	809,450	1,914,812	11,169,661	3,741,179	2,761,483	85,710	82,558
Barbades (2.)	Colonisation.. 1605	Idem	14,959	5,146	81,902	101,470	5,000	1,270,863	489,214	369,828	17,190	20,887
Antigoa (3.)	Idem. 1632	Idem	1,980	3,895	29,839	44,838	15,000	898,220	285,500	146,657	9,781	9,367
St.-Christophe (4.)	Idem. 1623	Idem	1,612	3,000	19,310	30,126	13,600	753,528	192,280	97,234	6,224	6,804
Nèvis (5.)	Idem. 1628	Idem	700	2,000	9,259	15,000	6,000	375,182	78,278	25,223	1,892	1,996
Mont-Serrat	Idem. 1632	Idem	330	814	6,262	12,000	9,000	211,160	40,958	8,302	1,253	914
Iles Vierges (6.)						12,000	9,000	200,122	33,243	5,666	1,317	606
Grenade (7.)	Cédée par la France 1763.	Idem	801	3,786	24,145	50,000	30,000	935,782	359,813	93,015	12,349	11,031
St.-Vincent (8.)	Idem. 1763.	Idem	1,301	2,824	23,589	50,000	54,000	812,081	414,548	99,891	14,379	12,084
La Dominique (9.)	Idem. 1763.	Idem	840	3,606	15,392	86,436	100,000	561,858	141,911	27,478	3,011	2,921
La Trinité (10.)	Capitulation, 18 fév. 1797.	Gouverneur et conseil, et ordres du roi dans le conseil	4,421	15,956	24,006	27,275	1,500,000	735,017	694,001	361,077	22,224	20,474
Bahamas (11.)	Colonisation, 1629	Gouverneur, conseil et assemblée.	4,204	2,991	9,268	50,000	150,000	269,806	17,915	51,524	1,360	1,338
Bermudes (12.)	Idem, 1630	Idem	3,905	733	4,608	12,500		175,560	4,901	24,817	620	2,256
Honduras (13.)	Traité, 1670	Surintendant et magistrats	250	2,266	2,127			146,700	190,795	792,278	11,184	8,847
Ste.-Lucie (14.)	Capitulation, 22 juin 1813.	Gouverneur, conseil, et ordres du roi en conseil	972	3,718	13,661	35,000	60,000	595,610	157,533	51,505	5,290	4,208
Tobago (15.)	Cédée par la France, 1763.	Gouverneur, conseil et ordres	322	1,164	12,556	40,000	60,000	516,532	158,385	51,368	6,594	6,913
Démerary et Esquibo (16.)	Capitulation, 18 sept. 1803.	Gouverneur, conseil et ordres du roi dans le conseil	3,006	6,360	19,467	800,000		2,239,529	1,762,409	502,236	55,250	53,687
La Berbice	Idem, 23 septembre 1803.	Idem ..... Idem	552	1,151	21,319	300,000		629,461	325,051	51,587	7,710	6,070
			39,971	59,415	634,231	2,476,095	3,926,698	22,496,672	9,087,914	5,521,169	263,338	252,992

COLONIES.	PROPRIÉTÉ PUBLIQUE. Évaluation des fortifications, casernes, artillerie, arsenaux, bassins et édifices publics. E.	PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE. Évaluation des esclaves nègres. F.	Évaluation des terres cultivées. G.	Évaluation des terres incultes.	Évaluation des bâtiments, ustensiles, etc. H.	Évaluation du capital des fermes. I.	Évaluation des maisons, magasins, marchandises et ameublements des villes. K.	Évaluation de la marine coloniale. L.	Évaluation du numéraire en circulation. M.	TOTAUX.
	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.
La Jamaïque	1,000,000	19,250,000	16,189,000	1,914,812	12,709,450	4,800,000	2,000,000	42,036	220,000	58,125,298
Antigoa	350,000	1,980,000	896,760	15,000	600,000	283,240	200,000	24,000	15,000	4,364,000
Barbades	460,000	3,272,000	2,029,400	5,000	1,644,000	660,000	930,000	8,400	80,000	9,089,630
St.-Christophe	480,000	1,650,000	602,500	13,600	500,000	273,500	250,000	7,200	7,000	3,783,800
Nèvis	8,000	325,000	300,000	6,000	280,000	174,000	150,000	3,600	3,500	1,750,100
Mont-Serrat	.....	555,000	240,000	9,000	150,000	70,000	60,000	1,440	7,000	1,087,440
Iles Vierges	5,000	550,000	240,000	9,000	150,000	70,000	60,000	2,400	7,000	1,093,400
Grenade	350,000	1,793,165	1,000,000	30,000	890,000	440,000	450,000	31,200	10,000	4,994,365
St.-Vincent	90,000	1,493,580	1,000,000	54,286	680,000	390,000	250,000	24,000	25,000	4,006,866
La Dominique	150,000	1,320,000	864,360	50,000	305,640	130,000	200,000	6,000	30,000	3,056,000
La Trinité	150,000	1,200,705	545,500	1,500,000	500,000	260,000	754,000	12,000	10,000	4,932,705
Bahamas	80,000	550,000	200,000	37,500	50,000	60,000	1,000,000	36,000	28,000	2,041,500
Les Bermudes	20,000	275,000	250,000	.....	.....	20,000	500,000	36,000	10,000	1,111,000
Honduras	50,000	165,000	.....	.....	100,000	.....	250,000	5,760	8,000	578,760
Ste.-Lucie	80,000	1,320,000	525,000	60,000	280,000	100,000	120,000	24,000	20,000	2,529,000
Tobago	80,000	935,000	800,000	60,000	450,000	180,000	150,000	7,920	20,000	2,682,920
Démerary et Esquibo	300,000	3,850,000	12,000,000	.....	1,200,000	500,000	400,000	60,480	100,000	18,410,480
Berbice	200,000	1,375,000	4,500,000	.....	800,000	300,000	200,000	20,160	20,000	7,415,160
Total	3,853,000	42,355,280	42,182,520	3,764,198	21,289,090	8,710,740	7,924,500	359,596	620,500	131,052,424

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

VALEUR TOTALE DE CHAQUE COLONIE.

	l. st.
La Jamaïque	58,125,228
Barbades	9,089,630
Antigoa	4,364,000
St.-Christophe	3.783,800
Nèvis	1,750,100
Mont-Serrat	1,087,440
Iles Vierges	1,093,400
Grenade	4,994,365
St.-Vincent	4,006,866
La Dominique	3,056,000
La Trinité	4,932,705
Bahamas	2,041,500
Les Bermudes	1,111,000
Honduras	578,760
Ste.-Lucie	2,529,000
Tobago	2,682,920
Démerary et Esquibo	18,410,480
Berbice	7,415,160
	131,052,424

Population. { 39,971 Blancs. 59,415 Hommes de couleur libres. 634,231 Nègres esclaves.

Total.... 733,617

Terres.. { 2,476,095 Acres cultivées. 3,926,697 Acres incultes.

Évaluation des produits annuels, y compris le bétail, etc..... l. st. 22,496,672

Navigation. { Entrées.. 262,021 Sorties.. 252,356

514,377 tonneaux.

Évaluations des { Exportations... l. st. 5,515,503 importations... 9,094,671

Propriété publique.

Évaluation des fortifications, casernes, arsenaux, bassins et édifices publics..... l. st. 3,853,000

Propriété particulière.

Évaluation des terres, savoir : { cultivées..... l. st. 42,182,520 incultes..... 3,764,198

45,946,718

Évaluation des Nègres..... 42,355,280
Idem des bâtiments, ustensiles, etc..... 21,289,090
Idem de tout le capital des fermes..... 8,710,740
Idem des maisons, magasins, marchandises et ameublements dans les villes.. 7,924,500
Idem de la marine coloniale..... 352,596
Idem du numéraire en circulation..... 620,500

127,199,424

GRAND TOTAL..... 131,052,424

TABLEAU IV

ÉTAT STATISTIQUE DES COLONIES MILITAIRES DANS LES INDES OCCIDENTALES.

Cet état indique la date de la conquête ou de la prise de possession, la forme du gouvernement, le nombre d'acres de terres cultivées ou incultes de chaque colonie. Cet état fait aussi connaître la valeur des produits annuels, le montant des importations et des exportations, le numéraire en circulation, les valeurs des propriétés publiques et particulières; le tout a été tiré des documents officiels et des meilleures autorités (1833).

CAPITAL ET PUISSANCE.

COLONIES.	DATE de la conquête, de la cession ou de la prise possession.	FORME DU GOUVERNEMENT de chaque colonie.	POPULATION. Blancs.	POPULATION. Étrangers de couleur libre.	POPULATION. Esclaves.	TERRES. Cultivées.	TERRES. Incultes.	Valeur des produits annuels.	Importations.	Exportations.	NUMÉRAIRE EN CIRCULATION. Angleterre.	NUMÉRAIRE EN CIRCULATION. Amérique.
						A.	B.	C.	D.	E.	F.	G.
La Jamaïque (1.)	Capitulation, 1655.	Gouvernement royal et représentatif.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trinidade (2.)	Cédée par traité, 1802.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Antigua (3.)	Idem, 1632.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Dominique (4.)	Idem, 1632.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] (5.)	Idem, 1632.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Idem, 1632.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Les Vierges (6.)	Idem, 1632.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grenada (7.)	Cédée par le traité 1802.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sainte-Lucie (8.)	Idem, 1778.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Dominique (9.)	Idem, 1763.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinité (10.)	Capitulation, 1797.	Gouvernement royal, et autres de nature représentative.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tobago (11.)	Conquête, 1803.	Gouvernement royal et représentatif.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grenade (12.)	Idem, 1809.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bahamas (13.)	Vraie, 1670.	Gouvernement royal représentatif.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sainte-Lucie (14.)	Capitulation, 22 juin 1803.	Gouvernement royal, mixte de nature représentative.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tobago (15.)	Cédée par le traité, 1763.	Gouvernement royal et autres de nature représentative.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bermudes et Espoulo (16.)	Capitulation, 19 sept. 1809.	Gouvernement royal et autres de nature représentative.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Barbade	Idem, 21 septembre 1803.	Idem.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.

COLONIES.	PROPRIÉTÉ PUBLIQUE. Évaluation de l'enrichissement, commerce, utilité, revenus, bénéfices et édifices publics.	Évaluation des esclaves noirs.	Évaluation des terres. Cultivées.	Évaluation des terres. Incultes.	Évaluation des bâtiments, marchandises, etc.	Évaluation du capital des Guyanes.	Évaluation des marchandises, marchandises et bâtiments de mer, etc.	Évaluation de la valeur collective.	Évaluation de numéraire en circulation.	TOTAUX.
	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.
La Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trinidade	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Antigua	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Dominique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Les Vierges	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grenada	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sainte-Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Dominique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinité	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tobago	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Barbade	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trinité	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tobago	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bermudes et Espoulo	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Barbade	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Totaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOTES EXPLICATIVES DU TABLEAU IV.

(A) La population des îles des Indes occidentales a été indiquée d'après les rapports officiels. Le recensement des blancs et des hommes de couleur libres de la Jamaïque n'a pas encore été publié.

(B). « A l'égard du mesurage des terres de la Jamaïque, nous avons adopté les dernières évaluations de M. Robertson. Les états relatifs à l'île de Saint-Vincent reposent également sur un arpentage récent. Quant aux Barbades, les évaluations des terres ont été faites d'après un rapport officiel présenté pendant l'administration de lord Seaforth, et l'on suppose qu'il n'y a guère eu de variations depuis cette époque. Enfin, au sujet des autres colonies, nous avons puisé nos données dans l'histoire des Indes occidentales de M. Édouard, dans les ouvrages publiés plus récemment, enfin dans les renseignements qui nous ont été fournis par des personnes qui ont résidé pendant un grand nombre d'années dans les différentes îles. » (Colquhoun.)

(C) « Nous avons jugé convenable d'évaluer la consommation annuelle des plantains, yams, fruits, bestiaux, volaille, etc., etc., terme moyen, à 10 liv. st. par tête pour toute la population, excepté les habitants de Curaçao et de Saint-Thomas, dont le sol ne produit rien. Les premiers tirent leur subsistance de Aruba et de Bonaire, et les autres de Porto-Rico. Au montant des objets de consommation intérieure, il faut ajouter la valeur des articles exportés, y compris les approvisionnements des vaisseaux pour le voyage. » (Colquhoun.)

(D) Les derniers rapports officiels de 1829 nous ont fourni les renseignements nécessaires pour déterminer le montant des importations et des exportations entre ces colonies et la Grande-Bretagne, ainsi que le tonnage de cette navigation. Le commerce des colonies des Indes occidentales avec tous les autres pays peut être évalué de cette manière : Importations 3,100,000 liv. st. ;

exportations 3,000,000 de liv. st. Les importations étaient en 1826 de 2,971,627 liv. st., et les exportations de 2,685,595 liv. st.

Le commerce total de ces colonies était en 1829 :

	liv. st.
Importations des colonies en Angleterre :	9,087,919
Idem en d'autres pays.....	3,000,000
	12,087,919
Exportations d'Angleterre dans les colonies.	5,521,169
Idem d'autres pays.....	3,100,000
	8,621,169

Ce commerce donne de l'emploi à près de 18,000 matelots anglais.

(E) A l'égard des ouvrages de défense et de tous les édifices publics dans chaque colonie, on a tâché de donner l'évaluation de leur valeur réelle : c'est là en effet tout ce qu'on peut désirer dans une statistique.

(F) « Édouard et sir W. Young estiment les nègres à 50 liv. st. chacun. La valeur des esclaves a augmenté considérablement, surtout depuis l'abolition de la traite. On ne peut les évaluer maintenant (1811), terme moyen, à moins de 55 liv. st. par tête. » (Colquhoun.) Aujourd'hui (1833), leur valeur est un peu moindre.

(G) « Les terres ont été évaluées de la manière suivante :

	liv. st.	sch.	
Terres en plein état de culture dans les colonies à sucre..	20	0	par acre.
Idem produisant du café et des légumes..	10	0	
Idem produisant du coton et autres articles inférieurs.....	4	0	
Les meilleures terres incultes.....	1	0	
Terres incultes de moyenne qualité.....		10	
Terres inférieures.....	0	5	

(Colquhoun.)

(H) « Dans l'évaluation des bâtiments, ustensiles, etc., qui se trouvent sur les terres, nous avons profité de l'expérience et des connaissances de M. Édouard sur tout ce qui a rapport aux Indes occidentales : des renseignements précieux nous ont été également fournis par des propriétaires intelligents qui ont résidé long-temps sur les lieux. Cet article a été déterminé ainsi qu'il suit :

Bâtiments de toute espèce, ustensiles, etc., sur les terres à sucre :	Environ les deux tiers de la valeur des terres.
Idem sur les plantations de café...	environ un tiers.
Idem sur les plantations de coton et autres.	environ un cinquième.

(Colquhoun.)

(I) Suivant M. Édouard, ce qu'on appelle le capital des fermes peut être évalué sur les terres à sucre un peu au-dessus du tiers de la valeur des bâtiments, et sur les plantations de coton, de café, etc., dans une égale proportion.

(K) « Les maisons et autres propriétés dans les villes de la Jamaïque sont évaluées par M. Édouard à 1,500,000 liv. st. Il résulte des meilleurs renseignements que nous avons pu nous procurer sur les lieux, que la valeur des propriétés a beaucoup augmenté depuis les estimations de M. Édouard : ainsi nous pensons que cette évaluation peut être portée pour la Jamaïque, à 2,000,000 de liv. st., et pour les autres colonies dans la même proportion. » (Colquhoun.) L'état des choses a encore beaucoup changé depuis 1811, les propriétés ont acquis une plus grande valeur.

(L) « La navigation coloniale, c'est-à-dire celle faite au moyen des vaisseaux enregistrés et appartenant aux diverses colonies, est évaluée à un taux extrêmement modéré de 12 liv. st. par tonneau. » (Colquhoun.)

(M) Le numéraire est devenu un article si important dans le commerce, qu'il est presque impossible d'en évaluer le montant en circulation dans les colonies. Nous tenons d'une autorité respectable qu'une somme de plus de 200,000 liv. st. est versée annuellement dans les caisses coloniales de la Jamaïque pour le paiement des impôts, taxes paroissiales, cotisations, etc. Le montant du numéraire en circulation subit de grandes fluctuations : tantôt la somme en est considérable et tantôt très-modique. Toutefois on évalue généralement à environ 220,000 liv. st. le numéraire en circulation dans la Jamaïque, non compris les remises faites pour la Grande-Bretagne. La circulation du numéraire se trouve plus restreinte dans les autres colonies. »

(Colquhoun).

NOTES SUR LES COLONIES DES INDES OCCIDENTALES.

(I) La Jamaïque. Cette île, découverte par les Espagnols en 1494, et colonisée par eux en 1509, fut conquise par Cromwell en 1655. Après la mort du Protecteur, la Jamaïque offrit un asile aux partisans de ce grand homme, qui s'y réfugièrent en grand nombre. La constitution politique de cette colonie fut arrêtée en 1726, après une longue contestation. L'assemblée consentit à accorder à la couronne une somme de 8,000 liv. st. par an comme revenu fixe, à condition : 1° que les cens, qui s'élevaient alors à 1,460 liv. st., feraient partie de cette somme; 2° que le code des lois de la colonie recevrait la sanction royale; 3° que les lois et ordonnances d'Angleterre précédemment introduites, appliquées, acceptées ou reçues dans l'île, seraient reconnues comme lois de la Jamaïque.

La législation de la colonie est composée d'un gouverneur-général, d'un conseil de douze membres nommés par la couronne, et d'une chambre ou assemblée de quarante-trois membres élus par les francs-tenanciers. Les réunions de la législature se tiennent, comme celles de la cour suprême de justice, à Ville-d'Espagne. Les troupes en garnison dans cette île reçoivent la solde coloniale. La Jamaïque a environ 150 milles de long et environ 40 de large. Les terres de la colonie sont portées à 2,742,262 acres, dont plus d'un million cultivés. Cette belle île, arrosée par cent rivières, produit en abondance toutes sortes de fruits, outre l'ananas, la corossol, la noix de coco, les maméas, les oranges; mais la véritable cannelle et le manglier, introduits en 1782 par Rodney, y viennent d'une manière prodigieuse.

(II) Barbades. Cette île ayant été abandonnée par les Charibs, fut occupée en 1605, par l'équipage anglais du *Blossom*

qui en prit possession en y érigeant une croix avec cette inscription : *Jacques, roi d'Angleterre et de cette île.* L'aristocratie anglaise disputa pendant vingt-cinq ans au sujet de cette possession. Cromwell, pour punir les habitants de l'île de s'être montrés partisans du roi Charles, fit rendre le fameux *acte sur la navigation*, acte qui a été une des causes principales de la puissance britannique. Les ouragans ont rendu presque entièrement stérile une grande partie de l'île, qui est beaucoup plus importante par sa position maritime que par ses produits. Elle a 20 milles de long et 14 de large. (Tabl. IV.)

(III) Antigoa. Cette petite île n'ayant ni rivières ni sources d'eau, fut abandonnée par les naturels : l'entreprenant Codrington y fit construire des citernes et planter de la canne à sucre. Sa circonférence est d'environ 50 milles, et elle contient 56,838 acres de terre, dont la moitié est en état de culture. Cette île rapporte du sucre, du tabac et beaucoup d'autres produits. Un conseil composé de douze membres et une assemblée de vingt-cinq dirigent les affaires de la colonie. (Tabl. IV.)

(IV) Saint-Cristophe. Colomb donna son nom de baptême à cette petite île, qui contient 43,746 acres de terre, dont la plus grande partie est en état de culture. En 1626, le sanguinaire Warner extermina les Charibs : il fut aidé dans cette œuvre de destruction par Esnamboue, officier français ; et par un traité solennel, ce petit territoire fut partagé entre deux grandes nations ennemies. Les Français en furent expulsés plus tard, et les descendants de Warner jouissent maintenant du fruit des travaux de leurs ancêtres. (Tabl. III.)

(V) Nevis. C'est une montagne de 24 milles de tour qui s'élève de la mer en forme de cône. C'est probablement le résultat d'une éruption volcanique, car on trouve sur le sommet de la montagne une source d'eau chaude sulfureuse. On voit qu'une telle possession ne peut être d'un grand rapport. (Tabl. IV.)

(VI) Iles-Vierges. Ces îles sont très-nombreuses : les principales sont Tortola, Gorda, Losban-Digue, Guana, Anegada, l'île de Bœuf, etc.

(VII) Grenade. Cette île, découverte par Christophe-Colomb pendant son troisième voyage (en 1498), était bien plus peuplée que les autres. Duparquet trompa les naturels en leur distribuant des couteaux, des chapelets de verre et de l'eau-de-vie. Il envoya ensuite de la Martinique trois cents hommes avec ordre formel *de détruire les naturels*. Lecomte, son compatriote, sut le prévenir, et avant l'arrivée des soldats de la Martinique, il avait déja massacré tous les naturels, hommes, femmes et enfants. L'île ayant été conquise par les Anglais fut cédée à l'Angleterre en 1763. Peu de temps après une taxe de 4 $\frac{1}{2}$ pour cent sur les revenus ayant été demandée, le peuple contesta le droit de la lever. La question fut portée devant la cour du Banc du roi (*the Court of King's Bench*), et le grand-juge s'immortalisa en se prononçant contre la couronne. Les petites îles de Curaçao, de Rond et autres sont des dépendances de Grenade.

(VIII) Saint-Vincent. Colomb ayant découvert cette île le jour de la Saint-Vincent, lui donna ce nom. Quelques nègres y firent naufrage en 1670 : leur mélange avec les Charibs produisit une race des plus féroces, qui extermina presque entièrement les indigènes. La possession de cette île donna lieu à une longue et sanglante contestation entre la France et l'Angleterre. A la paix de 1783, la domination anglaise s'étendit définitivement sur ce beau pays arrosé en tous sens par vingt rivières, dont les eaux donnent le mouvement à un grand nombre de moulins et fertilisent une vaste étendue de terres qui produisent une immense quantité de sucre regardé comme le meilleur des Indes occidentales. C'est la seule île de cette partie du monde qui ait échappé aux ouragans : il n'en a pas été de même à l'égard des éruptions volcaniques. L'éruption qui eut lieu en 1812 fut des plus terribles : l'île entière

fut couverte de matières volcaniques, et l'on entendit le bruit à une distance de plus de 100 lieues. Huit petites îles dépendent de Saint-Vincent.

(IX) La Dominique. Cette île a près de 30 milles de long et 16 de large. Le terroir en est léger, d'une couleur brune, et paraît formé en grande partie des dépôts que les eaux ne cessent d'entraîner des montagnes. Les plantations de café y sont plus productives que celles de la canne à sucre. Du reste, la culture de cette île a pris un grand développement et se trouve favorisée par trente rivières qui traversent et arrosent ce beau pays dans toutes les directions. La Dominique, théâtre de combats sanglants et d'atrocités énormes entre les Anglais et les Français, a été très-souvent ravagée par les ouragans les plus terribles, entre autres en 1813, deux fois en très-peu de temps. On éprouva des pertes considérables. (Tabl. IV.)

(X) La Trinité. Cette île fut découverte en 1498 par les Espagnols qui en sont restés en possession jusqu'en 1801. Ce fut au moment où ils avaient commencé de grandes dépenses pour en avancer la colonisation et en augmenter les produits, qu'ils furent obligés de céder cette île importante aux Anglais. La Trinité a environ 30 lieues de long et 17 de large. Le sol de cette île est un des plus riches de l'Amérique et convient à toutes sortes de productions, entre autres de sucre, de rhum, de café, de tabac et de cacao : ce dernier produit est aussi bon que celui de Caraccas. Il y a des forêts de cacaos qui couvrent plusieurs lieues du pays. Le bois de construction y est aussi très-abondant. Enfin on voit dans cette île un lac dont les eaux ressemblent à la poix de sapin, et font l'admiration des naturalistes. On voit dans le tableau statistique, que la population, l'agriculture et le commerce de cette importante colonie n'ont pas fait des progrès proportionnés aux immenses ressources qu'elle renferme. Les lois espagnoles continuent à régler les affaires de cette île, dont l'administration est confiée à un gouverneur assisté d'un conseil.

(XI) Iles de Bahama. Ces îles furent la première découverte que fit Christophe Colomb en 1492. Elles sont au nombre de 500, presque toutes stériles, quoique leur possession ait fait couler pendant plus d'un siècle des torrents de sang français, espagnol et anglais. Le sel forme leur principale production. La *Nouvelle Providence* et l'*Ile Turque* retirent de cet article des bénéfices considérables.

(XII) Bermudes. Ces îles, découvertes en 1529 par un Espagnol nommé Bermudez, ne commencèrent à être habitées que cent ans plus tard lorsque Sommers et Gales, y ayant fait naufrage, furent obligés d'y demeurer neuf mois. Ces îles, comme les îles de Bahama, sont insignifiantes sous le rapport du sol, qui est presque entièrement stérile; mais elles sont d'une grande importance comme position maritime pour les flottes britanniques. C'est pourquoi elles ont été déclarées port franc et jouissent de priviléges fort étendus.

(XIII) Honduras. Cette possession britannique se trouve dans la péninsule de Yucatan, sur le continent de l'Amérique du Sud. Le territoire possédé par les Anglais est immense. Bulze, capitale de la colonie et située à l'embouchure de la rivière du même nom, est une des villes les plus saines de l'Amérique. Les malades des îles voisines s'y rendent en foule pour recouvrer la santé. La rivière de Bulze étant navigable sur une étendue de plus de 80 lieues, offre aux colons les plus grandes facilités pour les coupes et le transport des bois de campêche et d'acajou. Le commerce sur ce dernier article s'élève maintenant à près de 20,000 tonneaux : c'est une preuve évidente de l'accroissement prodigieux de la prospérité de cette colonie. Toutefois, quand on considère les immenses avantages que cette partie de l'Amérique possède, surtout à cause des petites îles répandues autour de la côte, communément appelées *Clés*, autrefois, entre autres Saint-George et Ambergrease, repaires de pirates, on est surpris que

l'industrie et les capitaux britanniques n'aient pas produit de plus grands résultats dans cette importante colonie.

(XIV) Sainte-Lucie. Cette île, trois fois conquise par les Anglais sur leurs rivaux les Français, et autant de fois rendue lors de la conclusion des traités de paix, tomba pour la quatrième fois en 1803 sous la domination britannique. Le traité de la paix de Paris en 1814 rendit cette conquête définitive. L'île Sainte-Lucie est aussi grande que la Martinique, et possède un des ports les plus beaux et les plus sûrs des Indes occidentales.

(XV) Tobago. Cette île, conquise en 1793 par les forces anglaises, rendue aux Français à la conclusion de la paix en 1802, fut reprise en 1803 et est restée depuis lors sous la domination britannique. La prospérité de cette colonie, retardée par les événements de la guerre, a fait beaucoup de progrès depuis la paix générale. La longueur de cette île est d'environ 11 lieues et sa largeur de 3 et demie. Le petit Tobago n'a que 2 milles de long et 1 de large. Le terroir de ces deux îles est très-fertile, il y a des collines superbes couvertes de la plus belle verdure. Un quart du pays est encore inculte. (Tabl. IV.)

(XVI) Démerary et Esquibo. Tout le monde sait quel prix on attachait à ces importantes colonies lorsqu'elles étaient sous la domination hollandaise. Pour se faire une idée de leur prospérité actuelle, il suffit de considérer le montant extraordinaire de leurs importations dans le Royaume-Uni pendant les trois dernières années. L'étendue de ces colonies embrasse, d'après la déclaration officielle de B. d'Urban en 1827, trois degrés de longitude et cinq de latitude. Si l'on excepte 499 propriétés particulières situées sur le bord de la mer, tout le territoire de ces colonies appartient au gouvernement. On a exporté de Démerary en 1830 plus de 6,000,000 de livres de café.

SECTION VII.

COLONIES BRITANNIQUES DANS L'OCÉAN INDIEN.

Capital des possessions britanniques dans l'océan Indien, savoir : l'île Maurice et Ceylan. — De quelle manière ces colonies sont tombées sous le pouvoir des Anglais. — La Bourdonnais, principal auteur de la prospérité de l'île Maurice. — Caractère et talent de cet administrateur. — Comment il fut récompensé. — Importance, population et fertilité de l'île Maurice.—Climat, commerce, agriculture, navigation, numéraire en circulation, terres cultivées et incultes, valeur des propriétés publiques et particulières et revenu annuel de cette importante colonie. — Appréciation semblable à l'égard de Ceylan.

L'île Maurice, appelée ainsi par les Hollandais en l'honneur de leur prince de ce nom, fut découverte par les Portugais en 1505. Les Hollandais, qui s'y étaient établis sous les ordres de leur compatriote Van Neck en 1604, l'abandonnèrent plus tard en 1712. Les Français en prirent immédiatement possession et changèrent son nom d'île Maurice en

celui de l'île de France. Cette belle colonie tomba en 1810 entre les mains des Anglais.

Le vice-amiral La Bourdonnais jeta les véritables fondements de la prospérité de cette île : il y introduisit le manioc, la canne à sucre, le coton, l'indigo, le café, etc. Cet homme extraordinaire forma des chantiers, construisit des vaisseaux, dont un de 500 tonneaux, ouvrit des chemins, bâtit des ponts, des hôpitaux, des casernes, des moulins, érigea des fortifications, fit creuser des canaux, etc., et soutint en même temps la dignité de la marine française dans ces parages. Le brave La Bourdonnais ne se doutait pas qu'il fortifiait un des anneaux de la puissance britannique dans les Indes. Qui aurait pu imaginer d'un autre côté que les travaux et les services de ce vaste génie n'obtiendraient d'autre récompense de la part d'un roi ingrat que les cachots de la Bastille? Ce fut là que l'illustre amiral termina ses jours.

En passant sous la domination britannique, l'île Maurice a vu son sort s'améliorer de jour en jour. Ses fortifications et tous les travaux publics ont reçu de grands développements, sa population a augmenté d'un tiers, et l'on peut dire que ses richesses et son capital ont presque triplé. La totalité du produit des sucreries n'était en 1811 que de 20,000,000 de livres; en 1830 l'exportation de cet article, pour

l'Angleterre seulement, s'élevait à 53,992,800 livres [1].

La récolte du café n'était en 1811 que de 600,000 livres, en 1830 il en a été exporté dans la Grande-Bretagne 7,066,199 livres. Ces deux articles forment les principaux produits de cette colonie. Toutefois sa fertilité s'étend à toutes sortes de productions. Le territoire de l'île Maurice est d'une couleur rougeâtre et renferme des matières ferrugineuses. Ce riche pays, entrecoupé par plusieurs lacs et arrosé par soixante rivières, produit en abondance non-seulement tous les fruits du tropique, mais encore la plupart de ceux des climats du nord. On y voit avec une agréable surprise le pommier, l'abricotier et le poirier entrelacés avec la cannelle, le poivre, le clou de girofle, le bambou et la muscade. Il n'y a peut-être pas d'endroit plus sain dans cette partie du monde. La vapeur a déja été appliquée avec succès aux manufactures de sucre de cette île, ou l'on a aussi établi une banque pour fournir du numéraire aux planteurs, aux marchands et aux armateurs.

Les mouvements d'insurrection qui ont eu lieu dernièrement à l'occasion des ordres du conseil au

[1] L'exportation du sucre de l'île Maurice était, en 1822, de 23,403,744 livres; en 1832, elle s'élevait à 79,000,000 de livres.

(*Revue africaine.*)

sujet de la population noire, sont l'effet d'un malentendu et un trait d'ingratitude de la part des colons envers la mère-patrie. En des cas pareils le gouvernement n'a pas besoin d'y envoyer des troupes pour faire rentrer les mutins dans l'ordre, il suffit de suspendre l'admission des produits de la colonie dans les ports de la Grande-Bretagne. Une semblable mesure serait vue avec une grande satisfaction par les habitants des Indes occidentales, qui en éprouveraient un véritable soulagement. Ce serait aussi une leçon propre à anéantir l'esprit turbulent des révolutionnaires de la colonie. Quand on considère la situation, la puissance de cette île, la nature de ses produits et les difficultés qu'il a fallu vaincre pour en faciliter l'admission en Angleterre en diminuant les droits, on ne conçoit pas que les colons puissent agir d'une manière si puérile et si contraire à leurs véritables intérêts. Espérons toutefois que la tranquillité et l'ordre ne seront plus troublés sérieusement et que la prospérité de cette île importante continuera à s'accroître. On évalue les propriétés publiques et particulières de la colonie à 13,216,450 liv. ster. Ses produits annuels s'élèvent à une somme de 1,216,666 liv. ster.

CEYLAN.

Cette grande île servait autrefois d'entrepôt général au commerce d'Orient. Déja dès les plus

anciens temps les Arabes avaient jugé sa belle position très-favorable aux relations commerciales et s'y étaient établis. Le commerce des Arabes avait pris à Colombo et à Tricomalay la plus grande extension, lorsqu'ils en furent chassés par une poignée d'aventuriers appartenant à la première nation maritime de l'époque. Les Portugais s'emparèrent peu à peu de toutes les côtes de cette île, qui a une surface de 27,000 milles carrés : sa longueur du cap Pédro à Dondra est de 270 milles, et sa largeur de 145. Le royaume de Kandy, situé dans l'intérieur, était en 1505 presque entièrement environné d'établissements portugais. On fortifia les côtes, et ces immenses travaux, qui coûtèrent des sommes énormes, sont des monuments qui attestent l'habileté et la prévoyance des conquérants lusitaniens : c'est aussi une preuve de l'importance qu'ils attachaient à la position maritime et commerciale de Ceylan.

Cette île, dont le climat est meilleur que celui de toute la côte de Coromandel, est riche en productions précieuses et produit en plusieurs endroits les fruits des climats les plus opposés. Sa belle position maritime qui domine les mers de cette partie de l'Orient lui assure des avantages certains. Le port de Tricomalay offre seul dans ces parages un abri sûr pendant la terrible saison des vents moussons. Enfin, si par la suite des temps et l'effet des révolutions, la Grande-Bretagne venait à perdre ses

possessions continentales dans l'Inde, et qu'il ne lui restât que Ceylan, elle pourrait encore trouver dans cette île une position semblable à celle que le Royaume-Uni occupe à l'égard du continent européen [1].

Les Portugais restèrent en possession de cette île importante pendant 151 ans. Les Hollandais s'en emparèrent en 1656 et jouirent de leur conquête jusqu'en 1795, où elle passa sous la domination britannique. Le fort de Saint-Colomb, construit sur une péninsule d'une demi-lieue de circonférence, est surtout digne d'attention : c'est un point supérieurement bien fortifié et muni de 300 pièces d'artillerie. Les fortifications de Tricomalay sont également imposantes : elles ont nécessité des dépenses énormes ; mais on peut regarder aujourd'hui la place comme imprenable. Depuis 1811 de grands travaux publics ont été entrepris ou achevés, d'autres ont été améliorés; l'agriculture a reçu une grande impulsion ; les jardins pour la culture de la cannelle sont devenus plus nombreux et plus vastes (il y en a un près de Colombo, qui a douze milles de circonférence). Le commerce s'est étendu considérablement; les importations, qui étaient en 1813 de 1,435,262 liv. st.,

[1] Périval, *Relation sur Ceylan*.—Thompson, *Relation sur Ceylan et sur le cap de Bonne-Espérance*. —Knock, *Histoire de Ceylan*. — Davy, *Relation sur l'intérieur de Ceylan et sur ses habitants*.

et les exportations de 545,612 liv. st., se sont accrues d'une manière considérable [1]. La valeur brute de la cannelle exportée chaque année s'élève, suivant les derniers rapports de Colebrooke et de Cameron, à 138,000 liv. ster. [2]. Le jury ayant été introduit dans la colonie, y produit les plus heureux résultats. Dans notre vieille Europe la plupart des gouvernements rejettent encore cette institution; c'est renoncer à une des plus belles conquêtes de la civilisation moderne. La population de l'île a aussi pris beaucoup d'accroissement, et les Chingulais ou indigènes, quoique regardés comme la race la plus indolente de l'Orient, sont devenus industrieux par les soins des gouverneurs britanniques, qui ont encouragé les habitants des pays voisins et surtout les Chinois à venir s'établir sur les terres les plus fertiles et dans les plus beaux ports de l'île.

L'île de Ceylan, où abondent tous les animaux nuisibles et dangereux, n'a point de renards. Elle produit toutes sortes de fruits, d'épices et de drogues. Ses pêcheries de perles sont renommées; mais

[1] On importe chaque année dans l'île de Ceylan une grande quantité de riz et d'autres comestibles.

[2] Les frais pour la vente à Londres, de 223 tonneaux de cannelle, s'élèvent, suivant les mêmes autorités, à une somme de 10,000 liv. st. La population des sujets britanniques, dans cette île, n'est portée dans les rapports sus-indiqués qu'à 810,000 ames. C'est une grave erreur.

les principaux articles de sa richesse sont le poivre et la cannelle. On peut évaluer les propriétés publiques et particulières de cette colonie à 14,293,331 liv. st. et les produits annuels à 3,074,666 liv. st. Ainsi le capital des possessions britanniques dans l'océan Indien peut être porté à 27,509,449 liv. st. On trouvera d'autres renseignements dans le tableau statistique ci-joint et dans les notes qui l'accompagnent.

Cet état indique la population ent et le nombre d'acres de terres cultivées et incultes rtations, la navigation, le numéraire en circulation, la autorités (1833).

	de la c	EXPORTATIONS du royaume-uni. Valeur officielle.	TONNAGE. Entrées.	TONNAGE. Sorties.
	Capitu	liv. st.	Tonn.	Tonn.
Ceylan..... (A)	179	46,496	1,309	3,048
Ile Maurice..... (B)	*Iden*	280,530	12,824	6,391
Totaux.....	.....	327,026	14,133	9,439

	ÉVALUATION du numéraire en circulation.	TOTAL.
	liv. st.	liv. st.
Ceylan.....	133,333	14,293,331
Ile Maurice.....	66,666	13,216,450
Totaux.....	199,999	27,509,781

	liv. st.
Ceylan	14,293,331
Ile Maurice.....	13,216,450
Total....	27,509,781

	liv. st.
.....	3,733,332
.....	8,799,999
.....	1,203,573
.....	4,222,570
.....	1,333,333
.....	1,131,546
s d'ameu-	6,677,429
.....	208,000
.....	199,999
	23,776,449
Total.....	27,509.781

ÉTAT STATISTIQUE DES COLONIES BRITANNIQUES DANS L'OCÉAN INDIEN.

Cet état indique la population, l'époque de la conquête ou de la prise de possession de chaque colonie, la forme de son gouvernement et le nombre d'acres de terres cultivées et incultes. Cet état fait aussi connaître la valeur des produits annuels, le montant des importations et des exportations, la navigation, le numéraire en circulation, la valeur des propriétés publiques et particulières : le tout tiré des documents officiels et des meilleures autorités (1833).

CAPITAL ET PUISSANCE.

	DATE de la conquête, cession ou colonisation.	FORME du gouvernement.	POPULATION. Blancs.	POPULATION. Hommes de couleur libres.	POPULATION. Esclaves.	TOTAL.	TERRES Cultivées.	TERRES Incultes.	ÉVALUATION des produits annuels, y compris les fruits.	IMPORTATIONS dans le royaume-uni. Valeur officielle.	EXPORTATIONS du royaume-uni. Valeur officielle.	TONNAGE. Entrées.	TONNAGE. Sorties.
							Acres.	Acres.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	Tonn.	Tonn.
Ceylan..... (A)	Capitulation du 17 sept. 1795.....	Gouverneur et conseil, et ordres du roi en conseil.	6,414	906,389	20,000	933,267	677,000	1,500,000	3,074,666	202,668	46,496	1,309	3,048
Ile Maurice..... (B)	*Idem* 8 déc. 1810.	*Idem.....Idem.....*	8,844	15,851	76,774	101,469	106,660	152,680	1,216,666	451,998	280,530	12,824	6,391
Totaux.....	.....	.....	15,258	922,240	96,774	1,034,736	783,660	1,652,680	4,291,332	654,666	327,026	14,133	9,439

VALEUR.

	PROPRIÉTÉ PUBLIQUE. Évaluation des forts, casernes, arsenaux, artillerie et édifices publics.	PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE. Évaluation des esclaves nègres.	TERRES Cultivées.	TERRES Incultes.	Évaluation des bâtiments et autres constructions sur les terres.	Évaluation des instruments d'agriculture et de tout ce qui constitue le capital des fermes.	Évaluation des maisons, magasins, marchandises et objets d'ameublement dans les villes.	Évaluation de la marine marchande.	Évaluation du numéraire en circulation.	TOTAL.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Ceylan.....	2,666,666	.....	6,666,666	1,000,000	200,000	200,000	3,206,666	160,000	133,333	14,293,331
Ile Maurice.....	1,066 666	4,222,570	2,133 333	203,573	1,133,333	931,546	3,410,763	48,000	66,666	13,216,450
Totaux.....	3,733,332	4,222,570	8,799,999	1,203,573	1,333,333	1,131,546	6,677,429	208,000	199,999	27,509,781

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

	liv. st.
Ceylan	14,293,331
Ile Maurice.....	13,216,450
Total....	27,509,781

Population 1,034.736 ames.

Terres... { Cultivées. 783,460 acres. / Incultes. . 1,652,680 Idem.

Évaluation des produits annuels..... 4,291,332 liv. st.

Évaluation des exportations 327,026 liv. st.

Idem des importations.. 654,666

Tonnage de la marine coloniale. { Entrées..... 14,133 Tonneaux. / Sorties..... 9,439

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.

	liv. st.
Évaluation des forts, casernes, arsenaux, etc.....	3,733,332

PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.

	liv. st.	
Évaluation des terres cultivées.....	8,799,999	
Idem des terres incultes.....	1,203,573	
Idem des esclaves.....	4,222,570	
Idem des bâtiments sur les terres.....	1,333,333	
Idem du capital des fermes.....	1,131,546	
Idem des maisons, magasins, marchandises, et objets d'ameublement dans les villes.....	6,677,429	
Idem de la marine coloniale.....	208,000	
Idem du numéraire en circulation.....	199,999	
		23,776,449
Total.....		27,509.781

Ceylan. Les Anglais ne possèdent que le rivage de cette île immense, dont les habitants sont, dit-on, très-nombreux : il y en a de toutes les races et de toutes les nations. On évalue les terres à 13,000,000 d'acres, dont 3,000,000 appartiennent aux Anglais, qui en ont déja mis plus d'un tiers en état de culture. Les productions de Ceylan sont considérables : la plupart lui sont communes avec le reste des Indes ; quelques-unes sont indigènes. Le cacao, la cannelle, le bétel, le poivre, le thé, le café, le sucre, les pierres précieuses sont les principaux produits de cette importante colonie. L'île renferme beaucoup de minéraux, et on y trouve vingt espèces de pierres précieuses; le *saphir*, *l'améthyste*, *l'aigue-marine* et la *tourmaline* égalent en beauté ceux de tout autre pays : il y a aussi des *rubis* et des *diamants* superbes; enfin les *tourmalines* de diverses couleurs, les *topazes*, les *saphirs bleu* et *vert*, les *cristaux blancs*, *noirs*, *jaunes* et *bruns*, les *yeux-de-chat*, une espèce de *cornaline* opale, et autres pierres de diverses couleurs, y sont en grande abondance. On trouve sur la côte des perles de la plus grande blancheur, et il existe dans l'intérieur des mines de *plomb*, de *fer-blanc* et de *fer*, qui ne sont pas exploitées ; il y a enfin des mines de vif-argent qui sont également négligées. Les terres cultivées qui rapportent les premiers articles du commerce sont évaluées, terme moyen, à 10 liv. st. par acre, y compris les bâtiments, capital des fermes, etc; les terres incultes sont estimées 10 schillings par acre. Le numéraire étant un article indispensable du commerce, sa circulation varie tellement qu'il est difficile de l'évaluer exactement : la monnaie de cuivre n'ayant de cours que dans l'île, y reste toujours.

(B) Maurice. L'abbé Caillé évalue la surface de cette île à 432,680 acres : la culture en embrasse déja plus de 100,000. Les montagnes, qui ont une étendue considérable, sont portées

à 20,000 acres. En 1811 on évalua les terres cultivées à 20 l. s. par acre et les incultes à 1 liv. st. Les produits de l'île sont les cloux de girofle, le coton, le sucre, etc. : il y a aussi beaucoup de volaille et des bestiaux de toute espèce. Il faut y importer du blé et autres denrées. Port-Louis, ville principale de la colonie, se trouve sur un pied de défense formidable : d'un côté, de nombreuses batteries montées de 190 pièces de canon, de l'autre, la petite île de Tormelius armée de soixante gros mortiers, etc. D'autres travaux de défense bordent le rivage jusqu'à une certaine distance. Les esclaves, les bâtiments et toutes les propriétés particulières ont été évalués dans la même proportion et au taux modéré des colonies des Indes occidentales. Le revenu public de ces deux colonies s'élève à 580,000 liv. st. et les dépenses à 600,000 liv. st.

	liv. st.	liv. st.
En 1826 le revenu public de Ceylan était de	300,822. —	La dépense de 333,052
Idem. . . . de l'île Maurice.	245,852.	 228,527
Total.	546,674	 561,579

Le commerce de ces colonies avec tout autre pays que la Grande-Bretagne était, pendant la même année (1826), dans les proportions suivantes :

	Importations.	Exportations.
	liv. st.	liv. st.
Ceylan	272,861	 126,851
Maurice	372,915	 345,635
Total. . .	645,776	 472,486

Total du commerce de ces colonies :

	Exportations.	Importations.
	liv. st.	liv. st.
Avec la Grande-Bretagne, en 1829	654,666	 327,026
Avec d'autres pays . . . en 1826.	472,486	 635,776

SECTION VIII.

POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AFRIQUE.

Capital, agriculture, terres cultivées et incultes, produits annuels, commerce, navigation des colonies britanniques en Afrique.—Efforts de l'Angleterre pour étendre son commerce dans cette partie du monde. — Progrès des établissements britanniques sous la direction d'un grand nombre de compagnies autorisées par des chartes. — Grandes dépenses faites à ce sujet pendant les deux derniers règnes. — Produits peu considérables. — Pertes. — Compensation retrouvée dans l'importante colonie du cap de Bonne-Espérance. — Position maritime, étendue, productions, commerce, population, propriétés publiques et particulières, etc., de cette riche colonie.

La Grande-Bretagne n'a rien négligé pendant deux siècles et demi pour introduire son système colonial en Afrique. Les Portugais étant seuls en possession du commerce qui se faisait avec ces vastes contrées, les Anglais en furent vivement jaloux dès l'année 1536. Élisabeth accorda, en 1558, à quelques négociants une charte royale pour *le commerce exclusif des rivières de Gambia et du Sénégal, et une autre pour celui de l'île de Gorée.* Trois autres compagnies obtinrent des chartes pour le commerce d'Afrique, sous les règnes de Jacques et de Charles Ier. Toutes ces entreprises furent

également ruinées. Toutefois une cinquième association pour le commerce d'Afrique fut formée sous le règne de Charles II. La côte située entre les caps Blume et Rouge avait déja été déclarée province anglaise, sous le titre pompeux de *Royal Senegambia*, avec un gouvernement civil et militaire. Cependant malgré une longue et active persévérance, tous ceux qui étaient intéressés dans ces entreprises n'éprouvèrent que des revers, et leurs pertes furent plus grandes que n'avaient été leurs espérances.

Le Sénégal, qui avait été abandonné à la France en 1783, a été reconquis pendant les guerres de la révolution. L'île de Gorée fut également prise par les Anglais en 1800. Sierra Leone et dernièrement Fernando del Po ont aussi coûté des trésors et du sang. Sous le règne de George III on a dépensé, pour les établissements d'Afrique, une somme de 318,806 l. st., dont 211,668 pour Sierra Leone. Les dépenses au sujet de ces possessions n'ont pas diminué depuis la mort de George III, et les pertes en hommes ont même augmenté [1].

[1] M. Keith Douglas a dit à la chambre des communes, au mois de juin 1831, que les dépenses pour Sierra Leone faites avant 1824 s'élevaient à ..... 2,269,000 liv. st.
et celles faites de 1824 à 1831 à 1,082,000

Les dépenses navales de 1807 à 1824 à	1,630,000
Paiements faits à l'Espagne et au Portugal	1,230,000
Dépenses au sujet des esclaves capturés	533,092
Frais de la commission mixte	198,000
Total	6,942,092

La possession du cap de Bonne-Espérance offre pourtant une compensation pour l'immense capital employé sur les côtes d'Afrique. Cette importante colonie forme le premier anneau de la longue et formidable chaîne de positions maritimes et commerciales qui rattache la Grande-Bretagne à l'empire des Indes. Les colons anglais du cap de Bonne-Espérance ont déja porté la culture à plus de 600 milles dans l'intérieur du pays. Quelques colonies se sont établies bien avant dans l'intérieur, et celle qui s'est fixée dernièrement sur les bords de la rivière Bavaria se trouve à plus de cent milles de distance du dernier établissement britannique. Ce pays est regardé comme le plus fertile qu'on ait jamais vu : son aspect est d'une nature imposante. Ses vallées couvertes, mais sans encombrement, de bosquets de Mimosa, sont remplies de toute espèce d'animaux sauvages qui y trouvent en paix un abondant pâturage. Le sol produit une immense variété de fruits, tels qu'oranges, grenades, melons, raisins, etc., ainsi que des herbes, des fleurs et des bois de construction. Quant aux oiseaux, il y en a un nombre infini [1]. La

[1] On trouve dans un seul district au moins cent espèces d'oiseaux de plus que dans toute l'Europe. On assure qu'il y en a dans la colonie cinq cents espèces. La Grande-Bretagne et l'Irlande n'en possèdent que 277 espèces, dont 142 d'oiseaux de terre et 135 d'oiseaux aquatiques. On a déja reconnu dans la colonie 80 sortes de bois de construction.

population est composée des éléments les plus hétérogènes; Français et Hottentots, Anglais et Caffres, Hollandais et Nègres, Portugais et Bosghmen [1]. Cette population, qui était en 1811 d'environ 90,000 ames, a presque doublé depuis cette époque, tandis que les produits de la colonie ont augmenté dans une plus grande proportion. Le sel, le blé et le vin en sont les principaux articles. Le vin, dont l'importation en Angleterre n'était en 1812 que de 40 tonneaux, s'élevait, en 1817, à 4,218 tonneaux; en 1830, suivant les états officiels, il en a été importé en Angleterre 10,383 pipes [2].

[1] Voir Barrow sur la distribution de la population du cap de Bonne-Espérance.

[2] Warre. Rapport soumis au comité du commerce en 1823 — 1824.

VINS DU CAP IMPORTÉS EN ANGLETERRE.

En 1812	40 tonneaux.	En 1818 ..	3,648 tonneaux.
En 1814	340	En 1819 ..	1,648
En 1815	1,512	En 1820 ..	1,925
En 1816	1,631	En 1830 ..	10,483 pipes.
En 1817	4,218	En 1831 ..	6,108

Le commerce de la colonie, en 1831, a été réparti ainsi :

	liv. st.
Importations	332,525
Exportations	176,618

NAVIGATION.

	Vaisseaux.	Tonneaux.
En 1830	256	118,382
En 1831	181	59,264

Tiré du rapport du comité nommé pour faire un appel au gouvernement.

Si l'on admet les calculs des cultivateurs et des marchands les mieux informés, la colonie pourrait produire annuellement 400,000 tonneaux de vin. Quant à la qualité de ce vin, on a été bien désappointé[1]. Ce fut une belle conception que celle de déclarer Cap-Town port franc, mais l'attente des hommes habiles qui en firent la proposition aurait été mieux réalisée, si l'on avait accordé un tel privilége à la baie de Saldana. On aurait pu éviter par là les grandes pertes qu'on éprouve périodiquement dans l'orageuse baie de Cap-Town. Toutefois par cette mesure on a formé une ntrepôt général pour la vente des productions des Indes orientales, d'Afrique et d'Europe. On a ouvert en même temps un vaste champ au commerce de l'Afrique du sud, de l'empire indien et des nombreux établissements britanniques dans l'Australasie. En effet, de ce port, comme d'un centre commun, partent non seulement les vaisseaux anglais, mais ceux de toutes les nations, pour répandre les richesses et le luxe sur tous les points du globe.

Cependant quelque grands que soient les avantages dont nous venons de parler, ils sont peu de chose quand on les compare à l'importance de cette

[1] Fischer publia en 1813 un traité intéressant, où il assurait que les vins de Stein et du cap Madère (*Stein wine and cap Madeira*) auraient surpassé le Scherry et le Madère : il ne fallait pour cela, disait-il, qu'un peu de précaution et de travail. —On n'a pas encore obtenu de tels résultats.

colonie par rapport à la conservation de l'empire britannique dans les Indes orientales. Il faut avoir examiné sérieusement cette question vitale pour apprécier à sa juste valeur la possession du cap de Bonne-Espérance.

Il résulte des renseignements statistiques que nous venons d'exposer que la valeur des produits du commerce et du capital de la colonie a presque doublé depuis 1811; toutefois, pour ne pas sortir du plan général que nous avons adopté, nous n'évaluons le capital du cap de Bonne-Espérance, de Gorée, du Sénégal, de Sierra Leone et des autres dépendances britanniques en Afrique, qu'à 6,444,398 liv. st., et les produits annuels qu'à 1,067,065 liv. st. On trouvera dans le tableau ci-joint et dans les notes explicatives qui l'accompagnent, d'autres détails et renseignements tirés des rapports officiels.

E.

Cet état forme de son gouvernement et le nombre d'acres de t montant des importations et des exportations, la navig documents authentiques (1833).

	ÉVALUATION des produits annuels, y compris les fruits.	IMPORTATIONS dans le royaume-uni. Valeur officielle.	EXPORTATIONS du royaume-uni. Valeur officielle.	TONNAGE.	
				Entrées.	Sorties.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	Tonn.	Tonn.
Cap de	779,733	238,113	383,427	8,069	7,705
Sierra l	164,533	258,570	511,779	27,912	31,909
Sénégal	74,133				
Gorée..	48,666				
	1,067,065	496,683	895,206	35,981	39,614

CULIÈRE.

	e coloniale, ises et objets s villes.	ÉVALUATION du numéraire en circulation.	TOTAL.
		liv. st.	liv. st.
Cap de		70,000	5,536,666
Sierra l		2,200	268,866
Sénégal	.....	1,200	467,866
Gorée..	.....	1,000	161,000
Fernand	.....	.....	10,000
		74,400	6,444.398

VALEUR DE

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE. liv. st.

ts, casernes, arsenaux, bâtiments publics, etc..... 1,426,665

Cap de B
Sierra Le
Sénégal.
Gorée...
Fernando

PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE. liv. st.

s cultivées..... 1,333,334

oirs, marchandises, etc., à Sierra Leone. 799,999

ves, de la marine coloniale, des maisons, ses et mobilier dans les villes au cap de ..... } 2,810,000

éraire en circulation. 74,400

5,017,733

Grand total..... 6,444,398

ÉTAT STATISTIQUE DES POSSESSIONS ANGLAISES EN AFRIQUE.

Cet état indique la population, l'époque de la conquête ou de la prise de possession de chaque colonie, la forme de son gouvernement et le nombre d'acres de terres cultivées et incultes. Cet état fait aussi connaître la valeur des produits annuels, le montant des importations et des exportations, la navigation, le numéraire en circulation, la valeur des propriétés publiques et particulières, d'après les documents authentiques (1833).

CAPITAL ET PUISSANCE.

	DATE de la conquête ou de la prise de possession.	FORME du gouvernement.	POPULATION. Blancs.	POPULATION. Hommes de couleur.	POPULATION. Esclaves.	TOTAL.	TERRES Cultivées.	ÉVALUATION des produits annuels, y compris les fruits.	IMPORTATIONS dans le royaume-uni. Valeur officielle.	EXPORTATIONS du royaume-uni. Valeur officielle.	TONNAGE. Entrées.	TONNAGE. Sorties.
							Acres.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	Tonn.	Tonn.
Cap de Bonne-Espérance (A)	Capitulation du 10 janv. 1806; possessions, 1827.	Gouverneur et conseil, et ordres du roi en conseil.	55,675	37,852	35,509	129,036	400,000	779,733	238,113	383,427	8,069	7,705
Sierra Leone (B)			87	15,123	.....	15,210	2,080	164,533	258,570	511,779	27,912	31,909
Sénégal	.....	.....	1,000	4,400	.....	5,400	5,333	74,133				
Gorée	.....	.....	400	4,000	.....	4,400	160	48,666				
Totaux	.....	.....	57,162	61,375	35,509	154,046	407,573	1,067,065	496,683	895,206	35,981	39,614

VALEUR.

	PROPRIÉTÉ PUBLIQUE. Évaluation des forts, casernes, arsenaux, établissements publics et effets d'armement.	PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE. Évaluation des terres cultivées.	Évaluation des comptoirs, marchandises, etc.	Évaluation des esclaves, de la marine coloniale, des maisons, des marchandises et objets d'ameublement dans les villes.	Évaluation du numéraire en circulation.	TOTAL.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Cap de Bonne-Espérance (A)	1,333,333	1,333,333	.....	2,800,000	70,000	5,536,666
Sierra Leone (B)	.....	.....	266,666	.....	2,200	268,866
Sénégal	66,666	.....	400,000	.....	1,200	467,866
Gorée	26,666	.....	133,333	.....	1,000	161,000
Fernando Po	.....	.....	.....	10,000	.....	10,000
Totaux	1,426,665	1,333,333	799,999	2,810,000	74,400	6,444.398

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

VALEUR DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT.

	liv. st.
Cap de Bonne-Espérance	5,536,666
Sierra Leone	268,866
Sénégal	467,866
Gorée	161,000
Fernando Po	10,000
	6,444,398

CAPITAL ET PUISSANCE.

Population 154000 ames.

Terres { Cultivées 407,573 acres. / Incultes, à l'infini.

	liv. st.
Évaluation des produits annuels	167,065
Tonneaux.	
Tonnage { Entrées 35,981 / Sorties 39,614	
Évaluation des exportations	895,206
Idem des importations	496,683

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE. liv. st.

Évaluation des forts, casernes, arsenaux, bâtiments publics, etc. 1,426,665

PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.

	liv. st.	
Évaluation des terres cultivées	1,333,334	
Idem des comptoirs, marchandises, etc., à Sierra Leone.	799,999	
Idem des esclaves, de la marine coloniale, des maisons, magasins, marchandises et mobilier dans les villes au cap de Bonne-Espérance		2,810,000
Idem du numéraire en circulation.		74,400
		5,017,733
Grand total		6,444,398

NOTES EXPLICATIVES DU TABLEAU STATISTIQUE DE LA SECTION VIII.

(A) Le revenu public des colonies d'Afrique peut être porté, année moyenne, à 150,000 liv. st.; les dépenses s'élèvent à environ 200,000 liv. st.

		Revenu.	Dépenses.
		liv. st.	liv. st.
Sierra Leone	(1828) ...	25,670 ...	25,670
Cap de Bonne-Espérance.	(1824) ...	97,167 ...	126,194
		122,837	151,864

Le commerce de ces colonies avec tous autres pays que la Grande-Bretagne est distribué de la manière suivante :

		Importations.	Exportations.
		liv. st.	liv. st.
Sierra Leone.....	(1828) ...	39,911	6,724
Cap de Bonne-Espérance.	(1824) ...	98,460	67,294
		138,371	74,018

Commerce total de ces colonies :

		Exportations.	Importations.
		liv. st.	liv. st.
Avec la Grande-Bretagne et l'Irlande.....	(1829) ...	496,703 ...	895,206
Autres pays.....	(1826) ...	74,018 ...	138,371
		570,721	1,033,577

(B) La population de cette colonie ne s'élève qu'à 26,000 ames.

SECTION IX.

ÉTABLISSEMENTS BRITANNIQUES EN AUSTRALIE.

Capital, revenu, importance des établissements britanniques en Australie ou Australasie. — *Van Diemen's Land.* — *Swan River.* — *New South Wales.* — Sol. — Naturels.—Animaux. — Population. — Établissements publics.—Commerce. — Navigation. — Exportations et importations. — Dépenses, etc. de ces établissements.

Cette cinquième partie du monde a une étendue qui dépasse celle de l'Europe de 307,000 milles géographiques. La plus grande partie de ce vaste pays se trouve sous la domination anglaise. L'entreprenant Cook aborda le premier, en 1770, dans la contrée qui a été nommée *New South Wales*[1]. En voyant la terre toute couverte d'herbes et de plantes innombrables, Banks l'appela *Botany Bay*. En 1788, Philips débarqua à Sidney Cove les premiers criminels, dont 220 femmes. Tel a été le commencement de cette immense colonie, qui est peut-être destinée à jouer quelque rôle important sur la scène du monde.

[1] Cook naquit en 1728, dans le village de Manton, comté de York. Étant commis chez un petit marchand, il s'engagea dans la marine royale, comme simple marin. Ses talents et sa persévérance le tirèrent de l'obscurité. Dans ses heures de loisir il étudiait les mathématiques et l'astronomie, et il devint ainsi un des officiers les plus instruits de son temps. En 1768, Cook fut choisi par le gouvernement pour préciser les observations au sujet du prochain passage de Vénus dans la mer du Sud. Sa réputation était déja faite.

Les naturels de l'Australasie semblent former le dernier anneau de la chaîne qui unit l'espèce humaine avec la brute : ils sont généralement les hommes les plus faibles et les plus dégradés qui existent. Les quadrupèdes de ce pays ne sont ni nombreux ni forts ; ils appartiennent en grande partie au genre opossum. Le kangaroo diffère de tous les autres animaux déja connus. La famille des oiseaux est beaucoup plus nombreuse que celle des autres animaux. Le climat, en général, est varié et excellent ; il n'y a jamais de trop grandes chaleurs en été, ni des froids trop rigoureux en hiver. Les produits et les animaux européens y réussissent d'une manière étonnante. La laine de Van Diemen surpasse celle de l'Estramadure et de Ségovie. Enfin tous les produits de ce pays augmentent considérablement. A cinq degrés sud de Sidney, se trouvent Port Dalrymple et Hobart Town, dont les édifices et bâtiments publics, et surtout l'hôpital, sont superbes et rivalisent avec ceux de l'Europe. La population, la culture, le commerce et la navigation de ces deux établissements ont fait autant et peut-être plus de progrès que dans le New South Wales[1].

[1] Suivant les documents officiels soumis au parlement, les dépenses de la colonie de New South Wales (Botany Bay) étaient en 1830

	liv. st.	sch.	d.
de	242,989	7	7
Et celles de Van Diemen's Land, de...	144,746	1	5

Swan River a été compris au nombre de ces établissements, quoique ce pays se trouve à une immense distance. Cette dernière colonie, après avoir surmonté de très-grandes difficultés, parviendra, selon toute probabilité, au même degré de supériorité que les autres [1].

On a déja introduit dans ces colonies toutes les productions européennes, mais le grain, le chanvre et le lin sont celles qui y ont le mieux réussi. Les animaux domestiques, tels que le cheval, le bœuf, etc., s'y sont naturalisés, et l'on y voit de nombreux troupeaux de mérinos. Quant aux manufactures, il y en a qui ont acquis un certain degré de prospérité; telles sont celles de laine, les poteries, les brasseries, etc. La population a quadruplé depuis 1811; la culture, le commerce et l'industrie ont pris un grand accroissement; enfin la navigation et la marine sont aujourd'hui trente fois plus considérables qu'en 1811.

Tous ces avantages se trouvent encore relevés dans le pays par de nombreuses institutions littéraires, scientifiques, charitables, etc. [2]. Enfin toutes les

[1] Voir Wentworth sur *Botany Bay*;—Cunningham, *Deux années à Botany Bay*;—*Un ami de l'Australie*, ou *Plan pour explorer l'intérieur, etc.*;— Oxeley, *Journal de deux expéditions dans l'intérieur de New South Wales*; — Dawson, *État actuel de l'Australie, etc.*

[2] En 1832, on a établi à Sidney un collége sur le plan de l'université de Londres. Le clergé, qui toujours et partout con-

améliorations adoptées dans l'état social d'une nation renommée pour son commerce et son industrie sont déja admises dans ces contrées lointaines. Il faut, pour se former une idée exacte de l'état de ces importantes colonies, se représenter des villes d'Angleterre, transportées, comme par enchantement, à cette distance de 12,000 milles, avec leurs cours de justice, leurs sessions, leurs municipalités, leurs maisons d'asile pour les femmes et les orphelins, leurs hôpitaux, leurs sociétés charitables, leurs cabarets, leurs voitures publiques, leurs marchés, leurs journaux, etc., etc. Or, si la civilisation commence pour l'Australasie, avec le raffinement et les prestiges des villes de la vieille Europe, que faut-il en attendre dans la suite des siècles? La nation britannique, déja profusément répandue sur tous les points du globe, finira par en couvrir une grande partie avec une race d'hommes intelligents, actifs, parlant tous la même langue, et gouvernés par des institutions sages et solides.

Il faut pourtant convenir que les dépenses pour ces diverses possessions sont très-considérables. Le transport des condamnés est trop dispendieux ; on pourrait les envoyer dans une colonie moins éloignée : cela occasionnerait moins de frais, et les avan-

sulte plutôt ses intérêts personnels que le bien public, s'opposa aux plans du docteur Laing; mais les efforts de cet infatigable professeur ont enfin vaincu tous les obstacles.

tages seraient nécessairement plus grands[1]. Toutefois, quand on pense aux résultats généraux, on éprouve une vive satisfaction en voyant consacrer chaque année une somme de 300,000 liv. st. à des dépenses qui ont pour objet l'avancement de la civilisation du monde et le bien-être d'une grande partie du genre humain. Quant à nous, nous faisons des vœux pour que la nation britannique étende, le plus tôt possible, sa domination sur les îles de Sandwich et de Bonin, dont le sort tient de si près à celui du nouveau continent[2]; par là les habitants de ces vastes contrées sortiraient de leur état déplorable; les communications avec l'Australie recevraient plus d'extension; le commerce avec le Japon deviendrait

[1] Le gouvernement accorde huit livres sterling à toute femme non mariée et âgée de 18 à 30 ans, qui veut se rendre dans le New South Wales ou à Diemen's Land. Le nombre de ces femmes ne doit pourtant pas excéder 1,200 par an. Les frais de voyage sont évalués à 16 liv. st. pour une personne adulte, et à 8 liv. st. pour un enfant.

[2] Les îles de Sandwich, découvertes d'abord par les navigateurs espagnols, sont d'une grande importance, à cause de leur position topographique. Leur surface est d'environ 5,100 milles carrés. On n'y connaît ni les ouragans, ni les tremblements de terre, ni les coups de vent si communs dans les îles de l'océan Indien. De ces îles, une traversée de trois semaines vers l'est vous conduit sur les côtes du Mexique et de la Californie, et vers l'ouest sur les côtes de la Chine, à Manille et au Japon. Trois semaines suffisent également vers le nord pour se rendre dans les nombreux établissements russes. Enfin il ne faut qu'une traversée de trois semaines vers le sud pour arriver à Otahiti et

plus facile; la Grande-Bretagne compléterait sa chaîne de positions maritimes autour du monde, et l'on offrirait ainsi aux mânes de l'immortel Cook au groupe des îles de la Société. Une semblable position est, sans contredit, des plus heureuses; on peut dire qu'elle est sans égale sur le globe.

Les îles Bonin ne sont qu'à trois journées de distance du port de Nangasaki dans le Japon : de ce port les petits bateaux (*punks*) pourraient facilement se rendre aux îles Bonin pour y acheter des marchandises anglaises. Enfin ces îles si près de la côte du Japon se trouvent à une distance de quinze jours de navigation des îles de Sandwich. A l'époque de leur découverte, les îles Bonin étaient entièrement inhabitées; elles sont couvertes de bois précieux ; leur climat ne laisse rien à désirer, etc., etc. Voir Horton et Dillon.

On a lieu d'être étonné que le gouvernement britannique néglige de prendre possession de ces deux îles importantes, d'autant plus qu'il n'aurait à craindre aucune contestation de la part d'autres puissances, comme cela lui arrive au sujet des îles Malvinas. Il faut dire hautement à ce sujet que le commandant de la frégate anglaise *the Clio* a foulé au pied le droit des gens en s'emparant d'un territoire appartenant à une puissance amie. Cette criante injustice, cette révoltante usurpation a eu lieu au préjudice de la république Argentine, dont les autorités ont été chassées des îles Malvinas par les Anglais. Il ne faut pas croire qu'il existât le moindre doute à l'égard de la propriété de ces îles. D'abord elles avaient été découvertes par les Espagnols qui en avaient pris possession au nom de leur souverain ; ensuite les Français s'y étant établis, un traité fut conclu le 4 octobre 1766, entre la France et l'Espagne, pour régler ce point de discorde. Le gouvernement français céda tous ses droits et prétentions sur ces îles à la couronne d'Espagne moyennant une indemnité de 618,068 livres 13 sous et 11 deniers. Outre cela,

le juste tribut de reconnaissance que sa patrie lui doit encore.

On trouvera dans le tableau ci-joint l'évaluation du capital et des produits de ces vastes colonies, qui sont encore, pour ainsi dire, dans leur enfance. Nous avons suivi à ce sujet le principe adopté à l'égard de l'Angleterre, quoiqu'il soit à peu près certain que le capital et les produits des possessions britanniques dans l'Australie ont triplé depuis 1811. C'est une nouvelle compensation pour l'ensemble de nos évaluations.

les Espagnols, jaloux de cette possession, expulsèrent en 1770 une colonie anglaise qui avait voulu s'y établir. A cette occasion un traité fut conclu le 22 janvier 1771 entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, traité par lequel cette dernière puissance renonça à toute prétention sur ces îles. Depuis lors les Malvinas n'avaient plus donné lieu à aucune contestation. On ne peut donc traiter autrement que d'usurpation cette violente prise de possession ordonnée par le gouvernement britannique. Le ministre plénipotentiaire des provinces-unies de Rio de la Plata à la cour de Saint-James a fait connaître les droits incontestables de la république sur les Malvinas; mais jusqu'à présent il n'a reçu aucune réponse satisfaisante. Le ministère anglais est pourtant composé d'hommes qui voient de mauvais œil l'occupation d'Alger par la France. Cependant cette nation a pris possession d'Alger en faisant la guerre et en renversant un gouvernement qui avait insulté son pavillon : elle était dans son droit. Mais quel est le droit des Anglais sur les Malvinas? Aucun. Il n'existe pas même un prétexte plausible. La France civilise un pays barbare, l'Angleterre réduit à la condition de ses colonies un pays soumis à un gouvernement républicain.

Cet état fait con, des produits annuels, et le montant de circulation ainsi que de toutes les pro

	ATION porta- du e-uni.	TONNAGE.	
	offi- 1829.	Entrées, 1829.	Sorties, 1829.
	. st.	liv. st.	liv. st.
New South Wales			
Van Dieman's La	013	8,979	28,719
Swan River . . .	10		
Total.	123	8,979	28,719

	OTAL.
	liv. st.
	562,000
	048,000
	75,000
	385,000

VALEUR DE CHAQUE			liv. st.
	erie, etc.		140,000
New South Wales.		liv. st.	
Wan Dieman's Land			
Swan River.		1,500,000	
		1,025,000	
Total.		20,000	
			2.545,000
	. . . . .		2,685,000

ÉTAT STATISTIQUE DES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AUSTRALIE.

Cet état fait connaître la population, le nombre d'acres de terres cultivées, la valeur de la marine coloniale, des produits annuels, et le montant des importations et des exportations : cet état contient aussi une évaluation du numéraire en circulation ainsi que de toutes les propriétés publiques et particulières.

CAPITAL ET PUISSANCE.

	POPULATION (1829).			TERRES		ÉVALUATION des produits annuels, y compris les fruits et le bétail.	ÉVALUATION des importations dans le royaume-uni.	ÉVALUATION des exportations du royaume-uni.	TONNAGE.	
	Blancs.	Aborigènes.	Condamnés.	cultivées.	incultes.		Valeur officielle. 1829.	Valeur officielle, 1829.	Entrées, 1829.	Sorties, 1829.
						liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
New South Wales	20,930	Pas de dénombrement.	8,484	300,000	Ad infinitum.	520,000	33,191	58,913	8,979	28,719
Van Dieman's Land	9,421									
Swan River	850	.....	.. ..				.....	37,210		
Total	31,201	.....	8,844	305,000	.....	520,300	333,191	96,123	8,979	28,719

VALEUR.

	PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.	PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.			
	ÉVALUATION des forts, casernes, arsenaux et édifices publics.	ÉVALUATION des terres cultivées.	ÉVALUATION des maisons, magasins, marchandises, etc., y compris la marine coloniale.	ÉVALUATION du numéraire en circulation.	TOTAL.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
New South Wales	100,000	750,000	700,000	12,000	1,562,000
Van Dieman's Land	40,000	700,000	300,000	8,000	1,048,000
Swan River	.....	50.000	25,000	.....	75,000
Total	140,000	1,500,000	1,025,000	20,000	2,685,000

VALEUR DE CHAQUE DÉPENDANCE.

New South Wales	1,562,000
Wan Dieman's Land	1,048,000
Swan River	75,0000
Total	2,685,000

RÉCAPITULATION SOMMAIRE.

Population	39,685 individus.	
Terres cultivées	300,000 acres.	
Tonnage.	Entrées 8,979 tonneaux.	
	Sorties 28,917 Idem.	
Évaluation des produits annuels, y compris les comestibles et les fruits.		liv. st. 520,000
Valeur des importations		43,191
Idem des exportations		96,123

		liv. st.
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.		
Évaluation des forts, casernes, arsenaux, artillerie, etc.		140,000
PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.	liv. st.	
Terres cultivées	1,500,000	
Maisons, magasins, marchandises, etc.	1,025,000	
Numéraire en circulation	20,000	
		2.545,000
Total		2,685,000

SECTION X.

EMPIRE DE L'INDE.

Capital, population et ressources de l'empire britannique de l'Inde. - Formation, progrès et état actuel de ce vaste empire.— Mesures politiques et hommes célèbres qui ont contribué à sa conquête.— Terres. — Productions. — Commerce intérieur et extérieur. — Exportations et importations.—Navigation.—Propriété appartenante à la Compagnie des Indes. — Propriété particulière. — Avantages et inconvénients des systèmes *Zémindar*, *Ryotwar* et de village. — Revenu. — Dépenses. — Dette. — Numéraire en circulation. — Questions importantes au sujet du commerce des Indes orientales, de la Chine, etc.

Les limites restreintes de cet ouvrage ne nous permettent pas de retracer l'origine et les progrès, ni de décrire l'état actuel de l'empire des Indes orientales; nous indiquerons donc seulement dans une esquisse succincte et rapide les points les plus importants et les plus propres à donner une idée de ces possessions immenses. Notre travail servira également à éclaircir les questions qui se rattachent à l'existence de la Compagnie des Indes.

La conquête de l'empire britannique de l'Inde, effectuée par une compagnie de négociants, est une entreprise d'une si grande importance, qu'on n'en trouve aucun exemple dans l'histoire ancienne ou

moderne d'aucun peuple. En 1549, le fils de l'Italien Cabot forma une compagnie, et obtint une charte royale pour faire le commerce avec les Indes orientales. De nombreuses tentatives furent faites et renouvelées jusqu'en 1553, pour arriver dans ces contrées par les passages nord-est et nord-ouest, afin de surpasser, s'il était possible, les Portugais qui avaient déja découvert la route circulaire par le cap de Bonne-Espérance [1]. Willoughby et son équipage

[1] Cent cinquante ans avant ces premières tentatives, Henri II, fils de don Pedro de Portugal (en 1412), envoya plusieurs vaisseaux sur les côtes d'Afrique, pour tâcher de découvrir le passage des Indes. Cet illustre Portugais, descendant par sa mère Philippa du grand Édouard III d'Angleterre, consacra ses talents, son énergie et sa vie entière à cette vaste entreprise. Ses judicieux plans furent suivis avec persévérance jusqu'en 1486. A cette époque, le fameux Diaz, en traversant l'extrémité sud de l'Afrique, découvrit le *cap des Tempêtes*, que le roi Jean de Portugal appela avec raison le *cap de Bonne-Espérance*. Pour entretenir l'espoir de découvrir le passage des Indes, le courageux Payva et l'entreprenant Cavillon s'y rendirent par terre. D'un autre côté, Vasco de Gama, commandant de la flottille composée de trois bâtiments, *le S.-Gabriel, le S.-Raphael*, et une caravelle, arriva à Calcutta le 22 mai 1498. Paulo, son frère, était vice-amiral de cette flotte, dont le port ne s'élevait qu'à 270 tonneaux. Toutefois, avec de si petits moyens, le grand objet qu'on avait en vue fut accompli par les Portugais, pendant que Colomb et Pinzon, protégés par une femme espagnole, venaient de découvrir un autre hémisphère non moins important. Les pays ainsi découverts, et ceux qu'on pourrait découvrir, furent alors

perirent de froid, en voulant essayer ce nouveau passage; mais les Anglais ne furent pas découragés par ce premier désastre. Les négociants de la cité de Londres formèrent une compagnie composée de 101 *aventuriers*, laquelle obtint une charte de la reine Élisabeth en 1600 [1]. Cependant les Portugais, qui déployaient alors de grandes connaissances et beaucoup d'héroïsme, étaient en possession de presque tout le commerce des Indes [2] : les Anglais, sous

partagés par un traité solennel conclu entre les Espagnols, les Portugais et le pape, qui, se mêlant toujours des affaires de ce monde, lança une bulle d'excommunication et d'interdit *contre tous rois et souverains quelconques qui oseraient entrer dans ces pays sans la permission de la reine Élisabeth de Castille*. Quant au roi Manuel de Portugal, le souverain pontife lui concéda la navigation, la conquête et le commerce de l'Éthiopie, de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde. Ainsi commença la conquête de l'Inde par les Européens.

[1] Le 22 septembre 1599, le lord maire convoqua une assemblée à Founder's Hall : une souscription fut ouverte, et un capital de 30,113 liv. st. fut consacré au commerce des Indes.

[2] Le courage et les grandes connaissances nautiques et financières déployés par les Portugais dans la conquête de l'Inde ne peuvent être comparés qu'aux admirables mesures de finances et d'économie politique que le grand Cortez adoptait à la même époque dans une autre partie du monde. Tandis que Cortez, après avoir conquis le vaste empire du Mexique, parcourait les mers et l'archipel de Californie, et signalait les meilleurs ports et des stations convenables, de son côté Albuquerque choisissait aussi les ports les plus sûrs et les plus avantageux de

les ordres de Downton, s'unirent aux féroces Mongoliens pour les exterminer [1]. Tel fut le premier coup d'essai de la politique britannique (en 1614) pour s'emparer du commerce des Indes.

Les Anglais suivirent la même politique et se comportèrent de la même manière à l'égard des Portugais, en aidant les Persans à les massacrer et à

l'archipel indien, administrait les finances de manière à doubler les revenus de Malacca, et faisait de cette place une véritable clef pour la navigation et le commerce de ces contrées. Cependant les Portugais firent, pendant la conquête des Indes, des pertes considérables, tant par suite des actes hostiles des Vénitiens, des Hollandais et des Anglais, qu'à cause de leur manque de connaissances suffisantes pour la navigation dans ces parages. Faria rapporte que de 1412 à 1640, il partit du Portugal pour les Indes 956 vaisseaux, dont 150 furent entièrement perdus; et il suppose qu'il périt dans ces naufrages environ 100,000 personnes. Toutefois la mauvaise conduite de plusieurs gouverneurs portugais et la négligence avec laquelle Philippe II traita les affaires et les conquêtes de l'Inde furent les causes principales des avantages et des succès que les Hollandais et les Anglais remportèrent sur les Portugais, qui finirent par être entièrement expulsés d'un pays qu'ils avaient conquis avec tant de courage et d'habileté.

[1] Cent cinq ans avant que les Anglais se fussent comportés ainsi envers les Portugais, les Vénitiens, poussés par la plus vile passion qui puisse ravaler une nation, l'avarice mercantile, avaient envoyé leurs ouvriers pour aider à la construction d'une flotte pour le sultan, flotte destinée à exterminer les Portugais dans l'océan Indien. Heureusement l'amiral portugais Almeida battit complétement la flotte turque en 1508.

les expulser entièrement d'Ormus en 1622. D'un autre côté, suivant les mêmes principes, les Hollandais exerçaient les mêmes cruautés sur les Anglais, en les chassant des îles de Landoire et de Puto (1619), et en les exterminant à Amboyna (1623). Quoi qu'il en soit de toutes ces persécutions et de toutes ces cruautés, les affaires de la Compagnie des Indes florissaient : Munn, qui en était vice-gouverneur, fit un rapport au parlement en 1664, dans lequel il démontra que le commerce de la Compagnie s'élevait chaque année à 1,255,444 liv. st.

Cependant une nouvelle lutte s'engagea au sujet du commerce des Indes : la France parut sur la scène. Une compagnie pour le commerce des Indes orientales fut établie en France en 1664, et une foule de négociants de ce pays s'engagèrent dans ce genre de spéculations. En Angleterre, au contraire, on réclamait plus hautement même qu'on ne fait aujourd'hui, le *commerce libre*, et l'on se déchaînait avec force contre le monopole de la Compagnie des Indes. Toutefois cette bruyante opposition n'arrêta point la marche de la Compagnie. Les petits villages de Sootanutty, de Girrindpore et de Calcutta, situés sur les bords du Gange, furent achetés en 1698. La compagnie ne possédait alors qu'un territoire de trois milles d'étendue [1]. Telle était la

[1] Il y avait à cette époque quatre classes de négociants, à qui il était permis de faire le commerce des Indes sous certaines

base étroite sur laquelle devait s'élever l'empire britannique de l'Inde : nous verrons dans peu quelle immense extension il a reçue dans le court espace de 130 ans.

Deux compagnies anglaises étaient en discussion pour le commerce des Indes. Godolphin fut enfin choisi comme arbitre souverain de leurs différends : il rendit son jugement en 1702, et les deux compagnies furent réunies [1]. Cette mesure donna beaucoup de force et de puissance à la nouvelle compagnie, qui ne resta pas inactive. Une grande sagesse présida à ses opérations militaires et commerciales, qui prirent sur-le-champ une immense extension.

Le rajah de Tanjore ayant été déposé, demanda du secours à la Compagnie, qui s'empressa de lui en accorder, moyennant la cession du territoire de Devicotah. Les Anglais prirent alors possession de Tanjore, et abandonnèrent immédiatement la cause du rajah, sous la condition de rester maîtres de leur

conditions : 1° La compagnie originaire, qui possédait tous les établissements; 2° la nouvelle compagnie, qui était autorisée à faire le commerce sans aucune réserve; 3° les souscripteurs de la *société générale*, qui voulaient faire le commerce chacun pour son propre compte; 4° les simples négociants, qui se trouvaient autorisés en ce sens que tous les vaisseaux qu'ils avaient envoyés dans ces parages avant 1692 pouvaient continuer un voyage indéfiniment, au moyen d'autres voyages dans l'intérieur du pays, etc.

[1] L'acte pour la réunion des deux compagnies fut approuvé par le gouvernement, dans le mois de juillet 1702.

conquête (1749). Par le traité de Pondichéry (26 décembre 1754), il fut convenu entre les commissaires français et anglais, que les deux nations n'interviendraient plus dans les querelles des princes indigènes. Cependant le traité était à peine conclu, qu'il fut violé de part et d'autre. Le subahdar de Bengale fut déposé au mois de juin 1757, et les Français perdirent presque en même temps Chandernagore. La supériorité des Anglais fut consolidée à la bataille de Plassy, gagnée par le général Clive dans le mois d'avril 1759. Enfin, deux ans plus tard, non seulement il ne restait plus le moindre vestige de domination française dans le pays, mais en outre le prince de Decan, qui avait été obligé de céder aux Anglais une partie de ses possessions, s'engagea à n'admettre jamais aucun Français dans son empire.

A cette époque, presque tout l'Indostan était soumis aux Mahrattes. Abdallah, prince de la Perse orientale, dirigea des forces considérables contre les Anglais; mais l'affreux carnage de Paniput et la sanglante bataille de Putna (1761) eurent pour résultat d'agrandir le territoire de la Compagnie et d'accroître le montant du tribut que lui payait déja l'empereur[1]. Le système des anciens Romains, consistant à semer la division entre deux princes, et à aider l'un contre l'autre, pour les vaincre tous deux et les dépouiller de leurs états, fut adopté par la Compagnie des

[1] Voir *Guerre de Pindary et Mahratta*, Collection de traités.

Indes : Warren Hastings l'étendit et le compléta par la corruption, la cruauté et la tyrannie. Ce fourbe traita avec le nabab d'Oude, à qui il promit, moyennant quatre millions de roupies [1] et un mois de solde pour les troupes anglaises, de l'aider à exterminer les Rohillas. L'armée des Rohillas fut défaite, et pendant trois jours on pilla, on incendia le camp et les villages, on dévasta le pays et on massacra les habitants sous les yeux des Anglais qui laissaient faire (1774). Hastings poursuivait son système infame de corruption. La concubine de Japier lui donna des sommes énormes pour être nommée tutrice du jeune Dowlah, contrairement à la coutume du pays, à la justice et aux droits des parents du pupille. Cette femme ne fut pas la seule qui gagna par des présents cet indigne gouverneur. Le vice-roi Nundicomar ayant accusé Hastings de recevoir des présents de toute espèce, fut condamné à mort et pendu, sous prétexte de faux, au milieu des larmes de ses sujets, et pour un prétendu crime qui n'était pas même regardé comme capital par les lois de l'Inde. D'un autre côté, les concussions et les cruautés du Verrès anglais surpassèrent tout ce qu'on peut imaginer de plus révoltant et de

[1] La *roupie* ou *sicca roupie* est une monnaie d'argent de l'Inde, de la valeur de 2 schillings et 2 pences; la grande roupie d'or vaut 1 liv. 9 schil. 2 pences ou environ 38 fr.

Note de l'édit. fr.

plus horrible. Burke en fit l'exposé dans le procès intenté à cette occasion, et qui dura sept ans ; mais l'humanité et la justice ne furent point vengées [1]. Les directeurs de la Compagnie, reconnaissants pour les talents qu'Hastings avait déployés comme gouverneur [2], récompensèrent ce monstre par une pension annuelle de 5,000 l. st., pendant 28 ans et demi, outre le montant des frais du procès, qui s'élevèrent à 70,000 l. st.

Le gouvernement de l'Inde fut confié, en 1786, à Cornwallis, homme d'un caractère honorable. On considérait alors la propriété du sol indien comme appartenant d'une manière exclusive au souverain du

[1] Burke, l'honneur de l'Irlande, et l'un des plus éminents orateurs de son siècle, ne déploya jamais plus d'éloquence que pendant ce mémorable procès, et surtout dans un passage où il décrit les atrocités commises par Debi-Sing, un des principaux agents de Hastings : « Un sentiment mêlé d'horreur, d'exécration et d'épouvante, dit le biographe de Burke, s'empara alors de tous les hommes qui composaient l'auditoire, et l'on vit des femmes pousser des gémissements et des cris, fondre en larmes et s'évanouir. Burke lui-même ne fut plus maître de ses sens, il appuya sa tête entre ses deux mains et fut pendant quelques minutes hors d'état de continuer ; il recouvra cependant assez de force pour reprendre son discours, qu'il fut obligé d'interrompre deux fois, à de courts intervalles. Le prince de Galles, pour lui donner le temps de se remettre, proposa alors l'ajournement de la chambre, etc. »

[2] Il ne s'est jamais élevé de doute sur les talents de Hastings comme gouverneur et agent de la Compagnie ; mais on ne peut se rappeler sans horreur les cruautés et les extorsions que

pays [1]. C'était en effet le seul propriétaire foncier. Les zémindars n'étaient que les percepteurs du Grand-Mogol. Les fonctions de zémindar étaient héréditaires, mais ce privilége ne pouvait être aliéné en aucune manière. Les agriculteurs étaient après le souverain les véritables propriétaires du sol. Cornwallis, avec les intentions les plus louables et les plus économiques, déclara les zémindars propriétaires de toutes les terres. Par suite de cette mesure importante, les revenus de l'Inde sont une espèce d'impôt foncier payé par les zémindars. Les paysans, entièrement dépossédés, furent déclarés simples fermiers des zémindars. Un bouleversement complet s'opéra ainsi dans les propriétés et dans les finances de cette vaste contrée : les désastres qui s'ensuivirent immédiatement, et dont il reste encore des traces, arrivèrent contre les plans, les vues et les sentiments du gouverneur. Toutefois,

lui ont imputées ses contemporains les plus respectables, dont la plupart n'avaient aucun intérêt direct dans le procès qu'il eut à subir.

[1] Dans son excellent ouvrage sur *l'Inde Centrale*, Malcolm dit : « qu'on ne contestait jamais le droit des paysans à la propriété du sol qu'ils avaient cultivé; que le champ passait aux enfants de celui qui le cultivait, et que le souverain ne prélevait qu'un impôt de 10 pour cent pour son entretien. » Il n'y a pas de doute que tel ne fût le droit, mais une longue série de vexations, de tyrannies, d'usurpations et de conquêtes, l'ont presque entièrement détruit.

l'impulsion donnée par cette mesure aux cultivateurs et aux propriétaires de terres, et les raisons qu'ils y trouvèrent d'étendre et de perfectionner la culture, ont pleinement compensé les désastres des premiers temps. En effet, avant cet acte qui régla d'une manière définitive le sort de la propriété, personne dans l'Inde n'aurait voulu consacrer ses capitaux ou son travail à améliorer un champ ou à perfectionner la culture, sachant qu'un gouvernement arbitraire élèverait les taxes à mesure que les revenus seraient plus grands. Persuadé que ce funeste principe est une des causes principales de l'affaiblissement et de la chute des empires, Cornwallis essaya d'en arrêter les conséquences, et plus franc, plus généreux que la législature anglaise, il forma des projets philanthropiques pour l'amélioration du sort des malheureux Indiens.

Cependant le parlement déclara de la manière la plus solennelle, en 1782, « que tout projet de poursuivre la conquête de l'Inde était contraire aux vœux, à l'honneur et à la politique de la nation britannique. » Nous allons voir comment cette déclaration mensongère et hypocrite fut observée. Elle était à peine connue du général Mathieu, lorsqu'il s'empara des districts de Bidnapore (1783), de Caunpore, de Maujalore, etc., etc. Une triple alliance fut aussi conclue entre les Anglais, le Nizam et les Mahrattes contre le fameux Tippoo. Les redoutes de Seringapatam furent

attaquées et enlevées : le prince céda la moitié du Mysore, paya 3,300,000 liv. st. et livra deux de ses fils pour ôtages [1].

Les effets de la révolution française se firent sentir dans les parties les plus reculées des Indes. La France perdit bientôt tous ses établissements, y compris Pondichéry (1795). De leur côté, les Hollandais, qui avaient jadis si fortement abusé de leur pouvoir dans ces contrées, en furent également expulsés [2]. Ceylan, Banda, les Moluques, Amboyna, etc., etc., passèrent sous la domination britannique. Toutefois Tippoo crut pouvoir recouvrer ce qu'il avait perdu:

[1] Pour avoir une idée de la maladresse avec laquelle les princes de l'Inde, même les plus renommés, dirigèrent leurs opérations militaires contre les Anglais, écoutons ce que le général Munro dit au sujet du fameux Tippoo : — « La cruauté et la fourberie, dit-il, étaient les deux grands pivots de sa puissance. Sous la domination de Tippoo, la mort frappait quiconque était reconnu savoir parler ou écrire la langue anglaise. Une correspondance qu'il avait interceptée ne lui donna aucun indice des mouvements que nous préparions contre lui. Nous avons trouvé la plupart des lettres interceptées pendant les première et seconde guerres sans avoir été décachetées; ainsi, nous aurions pu nous éviter la peine de nous servir de chiffres. » (Voir *Vie et correspondance de Munro.*) — On voit que si la connaissance des plans et des mouvements de l'ennemi constitue un des principes de l'art de la guerre, Tippoo, qui a été regardé comme un grand guerrier, y attachait fort peu d'importance.

[2] Orme, *Histoire des opérations militaires des Anglais dans l'Indoustan, depuis* 1745.

il eut confiance dans les promesses des Français, et fut trompé dans ses calculs. Le général Baird marcha contre Seringapatam [1], une des premières forteresses de l'Inde : la place fut enlevée d'assaut, et Tippoo tué. Les états de ce prince furent alors partagés entre les Anglais et le Nizam : les Mahrattes refusèrent la portion que leur offraient les alliés, et l'année suivante, le Nizam fut obligé de céder la sienne à la Compagnie.

D'un autre côté, le nabab de Surate se vit forcé d'échanger ses états en une pension annuelle de 10,000 l. s. Celui de Ferruckabad fut obligé de céder toutes ses possessions pour une pension semblable de 108,000

[1] Le brave général Baird, qui devait ce grade éminent à son mérite et à sa bravoure personnels, se trouvait devant cette place importante, regardée comme imprenable : il l'enleva d'assaut, en marchant à la tête de ses colonnes. Tippoo combattit avec un courage extraordinaire. On trouva son corps tout couvert de blessures et entouré de cadavres. Cependant, au moment même où Baird, pour compléter sa victoire, faisait chercher le corps de Tippoo, et prenait des mesures sévères pour arrêter le pillage et comprimer la fureur du soldat, Wellington parut pour lui disputer le commandement, et le priver des fruits de la victoire. — « La sueur n'était pas encore sèche sur mon front, disait Baird dans une lettre confidentielle, quand je fus interrompu par un officier inférieur... » — Le monument érigé en l'honneur du général Baird, sur une colline, à environ deux milles de Crieff en Écosse, a été achevé l'année dernière. C'est un obélisque à l'imitation des aiguilles de Cléopâtre. Sa hauteur est de 80 pieds 4 pouces ; sa base est de 18 pieds.

roupies; et le nabab d'Arcot étant mort, les agents de la Compagnie placèrent son neveu sur le trône, mais se réservèrent tout le pouvoir. Le rajah de Bérar céda par un traité (1803) Cuttack et tout le territoire de Rhutpore : en 1806, il livra ses fils comme ôtages, déboursa deux millions de roupies, et abandonna à la Compagnie tous les territoires qui lui avaient été cédés peu d'années auparavant [1].

Cependant, malgré ces riches conquêtes, la Compagnie des Indes se trouva plusieurs fois embarrassée dans ses finances. Dès le mois de juillet 1712, on avoua un déficit de plus d'un million de liv. st. Usant de son crédit, la Compagnie contracta des emprunts, et obtint, à différentes reprises, le renouvellement de ses priviléges. En 1784, Pitt fit passer un acte qui établissait une commission permanente, composée de six conseillers privés, pour surveiller les affaires territoriales de la Compagnie. La cour des propriétaires ne devait avoir aucune autorité sur les actes de la cour des directeurs, approuvés par la commission. Cependant, les clameurs contre le monopole augmentaient chaque jour, à mesure que les connaissances relatives au commerce prenaient de l'extension. En 1813, il n'y eut qu'un cri contre

[1] A l'égard du montant des subsides payés par les princes indigènes et par les provinces cédées, voir le tableau XI à la fin de cette section.

le monopole : l'acte pour le commerce libre avec l'Inde devint alors aussi nécessaire pour la Compagnie qu'il l'était pour le public[1]. Par cet acte, le commerce des Indes fut ouvert à tout le monde; la Compagnie ne conserva exclusivement que le commerce avec la Chine. Par le même acte, l'administration de l'Inde fut partagée en deux branches distinctes, l'une territoriale, l'autre commerciale, avec des comptabilités particulières. Enfin, le roi fut investi du pouvoir de créer un évêque de l'Inde et trois archidiacres, qui devaient être payés par la Compagnie.

Cependant, la conquête de l'Inde n'était pas encore achevée, il fallait un nouveau prétexte pour la continuer; il se présenta bientôt. Les hostilités commencèrent contre le Nepoul (1814), et ce pays tomba sous la domination britannique. D'un autre côté, el dernier paishwah des Mahrattes se vit forcé de céder Ahmednuggur et autres parties de ses états à la Compagnie, qui s'empara aussi de la capitale du Guzerate en vertu d'un traité imposé au rajah de Baroda. Les guerriers pindaris attachèrent alors leur fortune à celle des Mahrattes, et combattirent vaillamment pour conserver leur commune indépendance.

[1] George III, chap. 52.—Cet acte renouvela la déclaration contre tout projet de conquête et de domination. — Voir aussi 53, George III chap., 155, juillet 1813.

Vains efforts : tous ces princes furent successivement battus et subirent le joug du vainqueur. Bajee Row abdiqua son trône et reçut, en échange de son empire, une pension annuelle de huit cent mille roupies.

L'Indostan n'offrait plus de grandes nations à soumettre, mais un autre empire n'était pas éloigné. Les Birmans ayant violé le territoire de la Compagnie, on entreprit contre eux une guerre qui fut sanglante et ruineuse, mais dont ils payèrent à la fin toutes les dépenses [1]. Cette guerre coûta à la Compagnie onze millions de liv. st. L'armée de Birmans fut complétement battue à Prome, et les Anglais s'emparèrent d'Ava, capitale du pays. Enfin, la paix fut conclue à Yandaboo, et les Anglais restèrent en possession d'Arracan, de Kavay, de Merguy, etc., etc. Les Birmans furent aussi obligés de payer dix millions de roupies. A cette occasion les agents de la Compagnie firent séquestrer les territoires de Gwickers *pour assurer la liquidation d'une dette.*

Telles ont été la conduite, la politique, les mesures et la persévérance à l'aide desquelles une compagnie de négociants anglais est parvenue non seulement à s'approprier le commerce des Indes et

[1] White — *Histoire des événements extraordinaires qui conduisirent à la guerre des Birmans.* — Marshall, *Narration des opérations navales devant Ava pendant la guerre de Birmans.*

à en chasser tous les autres Européens [1], mais encore à faire la conquête d'un immense empire de 514,000 milles carrés d'étendue, peuplé d'un nombre considérable de nations distinctes, où l'on parle plus de 300 idiomes différents [2]; un empire enfin dont la population s'élève au-dessus de 90 millions d'habitants, sans parler des nombreux territoires dépendants ou sous la protection de la Compagnie, et dont la superficie est de plus de 614,000 milles carrés. (Tabl. I et II, à la fin de cette section.)

Cependant, si l'on considère ces conquêtes par rapport au bien-être de l'espèce humaine, il faut avouer qu'il n'y en eut jamais de plus avantageuses, ni de plus importantes. Tous les états de l'Inde ont été réunis en une puissante fédération : une grande rivière, des déserts immenses et des montagnes presque inaccessibles défendent l'empire indien contre l'invasion étrangère par terre [3]; une côte étendue

[1] A la conclusion de la paix générale en 1815, la Hollande et la France recouvrèrent quelques-uns de leurs anciens établissements dans les Indes; mais, s'il survenait une guerre, ces possessions retomberaient infailliblement sous la domination britannique.

[2] Les principales langues des Indous sont le famieul, le teloyoo, le mayalim et le canarese. Voir Kennedy, *Recherches sur l'origine et l'affinité des principales langues d'Asie et d'Europe.*—Hamilton, *Description géographique, statistique et historique de l'Indostan.*

[3] *Excursions sur les montagnes Himalaya*, par Skinner.

et la puissance navale de l'Angleterre le mettent à l'abri de toute attaque par mer. Un gouvernement central, investi d'un grand pouvoir et présidant à la fédération de tous les états, a enfin mis un terme aux guerres que suscitait sans cesse l'ambition d'une foule de princes, qui aspiraient à étendre leur domination sur leurs voisins. La rapacité, la tyrannie, le pillage, les tortures et les massacres ont cessé entièrement, et la civilisation fait chaque jour de nouveaux progrès. Toutefois on ne saurait nier que le gouvernement de l'Inde, poussé par le sentiment d'une avarice sordide, ne favorise encore la plus cruelle et la plus horrible superstition [1], pour en retirer un infame tri-

[1] Telles sont les pratiques superstitieuses de Juggernaut, de Tripety, de Gya, etc., etc. « Parmi ces horribles coutumes, on compte le balancement en l'air à l'aide d'un crochet de fer attaché dans la partie charnue des reins; le balancement, la tête en bas, par un crochet introduit dans le pied, etc. La Compagnie reçoit dix roupies pour le premier et deux pour l'autre. Sans nous arrêter aux superstitions de Juggernaut, des temples de Fejurry, de Tripety et d'Allabyad, il y a, à 24 milles de Poonath, 300 prostituées entretenues pour veiller sur l'idole et 100 hommes dont le caractère est également infame. » (Poynder contre Chaplin.) Nous le déclarons sans aucun esprit de parti, des vues aussi mal dirigées et des exactions d'une nature si révoltante, excitent de justes clameurs contre la Compagnie. C'est une mauvaise excuse de dire qu'on ne veut pas intervenir dans les superstitions de l'Indostan. D'après les états d'Heber, 5,397 veuves auraient été brûlées vivantes, en moins de 10 ans, de

but. Le système judiciaire est aussi monstrueux. Il y a dans chaque présidence deux cours suprêmes, celle du Roi et celle de la Compagnie. Ces cours rendent la justice à des sujets si nombreux, avec des formes si diverses et d'après des lois si différentes, que très-souvent leurs décisions sont tout-à-fait contradictoires [1]. Toutefois, les relations commerciales de la Compagnie et une connaissance plus approfondie de ses véritables intérêts amèneront peu à peu l'extinction de ces maux partiels, mais graves. En attendant, par son capital et sa supériorité maritime, la Compagnie a déja donné un grand développement aux ressources de l'empire de l'Inde, dont la prospérité prend chaque jour de l'extension.

Voyons maintenant quelles sont la nature et l'importance des effets salutaires que nous venons de signaler. Aussitôt que la guerre civile eut cessé de

1815 à 1824. Nous croyons que le gouvernement britannique n'aurait pas craint d'intervenir de la manière la plus efficace pour empêcher ces cruautés et ces nombreux sacrifices humains.

[1] M. Clark, greffier d'une de ces cours, a déclaré devant le comité, que l'existence de ces juridictions opposées est une anomalie extraordinaire, qui entraîne les plus graves inconvénients. Quand on lui demanda en quoi ces cours suprêmes s'accordaient, M. Clark répondit : « Que loin de s'accorder, il s'était souvent présenté des cas où elles avaient rendu des décisions opposées sur la même question et sur des droits établis par les mêmes preuves. »

ravager le pays, et que la conquête fut achevée, la population augmenta dans presque tous les états. « Quand nous prîmes possession de Delhi, un des « principaux districts, a dit Fortescue devant le co- « mité de la chambre des lords, il y avait environ « 600 villages abandonnés; maintenant plus de 400 « de ces villages sont repeuplés par les descendants « de ceux qui y avaient des droits de propriété. » Les mêmes effets se sont fait sentir dans toute l'Inde, et dans les grandes villes des différents états la population est immense.

Colquhoun évaluait la population générale de l'Inde, en 1811, à 40 millions; Hamilton la portait, en 1822, à 83 millions: elle s'élève aujourd'hui, d'après les derniers états officiels, à 89,577,206 ames. (Tabl. I.) L'agriculture et toutes les productions du pays ont augmenté dans une proportion relative ou même plus grande. Il résulte aussi des témoignages recueillis par le comité de la chambre des lords, que la terre dans le Bérar, qui auparavant était de peu de valeur, a maintenant un prix très-élevé : les terres du Bengale sont estimées à cinquante-quatre années de leur produit.—Un de ces témoignages porte que des terres ont été vendues au prix de 36 fois l'entier revenu du gouvernement des états où elles sont situées, et que les droits attachés au zémindarat sont devenus d'une valeur de 360 années du produit originaire.

L'Amérique espagnole fournissait exclusivement l'indigo à l'Europe. Cependant le commerce de l'Inde s'ouvrit à l'industrie et à l'activité britanniques ; aussitôt un certain nombre d'hommes entreprenants et de planteurs quittèrent le royaume-uni pour se rendre dans ces contrées. Un d'entre eux (Davison) parvint à étendre la culture de l'indigo sur plus de 100,000 acres de terres. (Voir les témoignages cités.) Est-il étonnant après cela que les Américains aient succombé sur les marchés de l'Europe? Quoi qu'il en soit, la culture de l'indigo a augmenté dans l'Inde d'une manière prodigieuse. En 1813, la valeur totale de ce produit s'élevait à 14,612,048 roupies; en 1828, cette valeur était plus que doublée et s'élevait à 29,253,615 roupies. L'exportation de cet article s'est accrue de plus de 50 pour cent, et la valeur de l'indigo exporté de Calcutta a été évaluée, terme moyen, pendant les dernières années, à 2,500,000 l. s. Ce prodigieux accroissement des produits du sol et des objets de commerce a été le résultat de l'emploi du capital et de l'industrie de 500 à 1000 planteurs européens, le nombre total des Européens (et ils n'ont pas même le droit de posséder des terres, d'après le système qui régit l'agriculture indienne), n'étant que de 2,000 (Tabl. III.) S'il était permis à tous les sujets britanniques de s'établir dans le pays et d'y posséder des terres, les capitaux et l'in-

dustrie s'étendraient aussi à la culture de la soie, du sucre, du café et du coton, et l'on pourrait en attendre des résultats semblables à ceux que nous avons signalés à l'égard de l'indigo.

Le montant des importations et des exportations générales a aussi augmenté d'une manière considérable. On relève des pièces déposées sur le bureau de la chambre des communes, qu'avant le renouvellement de la charte de la Compagnie en 1813, le total des importations des marchandises britanniques dans l'Inde, non compris la Chine, n'était pas d'un million sterl. par an; et le montant des marchandises exportées de l'Inde ne s'élevait, en 1814, qu'à 870,179 liv. st. Le chapitre des exportations pour le compte de la Compagnie présentait, en 1824, un total de 3,057,741 liv. st., tandis que le commerce particulier avait décuplé pendant la même période. Enfin, la valeur totale des importations et des exportations était, en 1829, de 10,329,548 l. st.; les importations dans l'Inde ayant été de 4,100,264 liv. st., et les exportations pour la Grande-Bretagne de 6,218,284 liv. st. On trouvera dans le tableau IV à la fin de cette section le classement des importations et des exportations de 1814 à 1829. Le tableau V indique le montant des marchandises vendues pour le compte de la Compagnie, pendant chaque année, de 1816 à 1830. La navigation a fait les mêmes progrès que

l'agriculture et le commerce. Suivant l'autorité déja citée, cette portion de la marine coloniale n'était, avant 1813, que d'environ 42,000 tonneaux. Aujourd'hui son tonnage est immense.

Il résulte des derniers rapports officiels que le commerce intérieur et extérieur de Bombay s'élève maintenant à 81,313,881 *sicca* roupies, celui de Madras à 60,684,429 *sicca* roupies, et celui du Bengale à 113,140,258 *sicca* roupies, ou environ 11,142,535 liv. st. d'après le taux actuel du change. (Tabl. VI.) Le tableau VII, à la fin de cette section, fait connaître le montant des exportations et importations de Calcutta de 1814 à 1828. Les exportations s'élevèrent en 1828 à 8,730,000 liv. st., et les importations à 4,150,000 liv. st.

Parlons maintenant des revenus, des dépenses et des dettes du gouvernement politico-marchand de la Compagnie des Indes. Nous verrons en même temps quels ont été leurs progrès depuis le commencement de la conquête et quel est leur état actuel.

Le vaste empire de l'Inde a été partagé en trois gouvernements, qui ont reçu le titre modeste de *Présidences;* ce sont le Bengale, Madras et Bombay. Les revenus provenant des possessions originaires de la Compagnie dans ces présidences s'élevaient en 1811 à 8,720,591 liv. st. Les tributs payés par les provinces cédées et conquises montaient à 7,958,609 liv. st. (Tabl. VIII), ce qui formait un total de

16,679,198 liv. st. Pendant la même année les dépenses militaires s'élevèrent à 7,975,995 liv. st., les dépenses civiles, judiciaires et maritimes à 5,923,988 liv. st., formant un total de 13,909,903 liv. st. Le revenu net n'était donc que de 2,769,215 liv. st. Cependant la liberté de commerce proclamée quelque temps après fut favorable au revenu : les capitaux britanniques procurèrent un plus grand emploi aux indigènes, l'industrie prit de l'extension, et en 1818 le revenu s'élevait à 19,392,002 liv. st. Les dépenses militaires absorbèrent 10,451,856 liv. st., et le revenu net se trouva réduit à 1,833,387 liv. st. Le revenu brut s'élevait en 1826 à 21,096,966 l. s., les dépenses militaires se montèrent à une somme de 12,881,525 liv. st. En 1827 le revenu dépassa 23,000,000 de liv. st., et en 1829 (c'est le dernier état publié), il a été porté à 23,097,341 liv. st. Les dépenses militaires ne s'élèvent d'après le dernier rapport qu'à 9,445,707 liv. st., la dépense générale à 19,536,919 liv. st., et le revenu net est de 3,560,422 liv. st. (Tabl. VIII et IX.) Tels ont été les progrès du revenu et la diminution de la dépense. On trouvera dans les tableaux une indication exacte des progrès qui ont eu lieu chaque année non seulement dans le revenu général de l'empire, mais encore dans celui de chaque présidence.

A l'égard des sources du revenu, on en trouvera une indication détaillée et exacte dans le tableau X.

L'impôt foncier figure en première ligne; la Compagnie en retire près des deux tiers de son revenu total. Pendant les dernières années dont on connaît les états, cette branche du revenu a rapporté plus de 14,000,000 de liv. st. Toutefois ses produits deviendraient bien plus considérables, si l'on adoptait à ce sujet un système économique plus judicieux et plus libéral. On trouvera dans les tableaux IX et X, un état des tributs payés par les princes indigènes ou par les provinces cédées ou conquises. Le montant des sommes provenant de cette source s'élevait en 1828-1829 à une somme de 8,066,271 liv. st.

Les douanes forment aussi une des sources principales du revenu de l'empire indien. On distingue à ce sujet les droits d'importation, d'exportation et de transit : sont soumis à un droit de 2 $\frac{1}{2}$ pour cent tous les produits des manufactures anglaises, excepté un petit nombre d'articles de peu d'importance qui en sont entièrement affranchis. Les droits perçus sur le commerce de cabotage et de l'intérieur sont exorbitants. Les produits étrangers sont soumis à un droit de 15 1/3 pour cent quand ils sont transportés sur un vaisseau anglais, mais si le vaisseau est étranger, le droit est de 23 pour cent. Le produit net des douanes sur ce chapitre s'éleva en 1829-1830 à une somme de 1,600,000 liv. st. Les droits de transit rapportent peu au trésor de la Compagnie et sont au contraire très-vexatoires,

à cause des délais et des désagréments que leur perception entraîne partout le pays. Il faut pour l'effectuer un grand nombre d'établissements dont les dépenses absorbent la plus grande partie du produit brut. Les droits de transit, joints à la rapacité des Indiens chargés de les percevoir, sont un véritable fléau pour le commerce du pays.

Une autre branche importante du revenu de la Compagnie, c'est le monopole du sel et de l'opium. Les moralistes s'élèvent avec force contre ce dernier article, mais les agents du fisc indien ne pensent qu'aux 1,700,000 liv. st. qu'il rapporte. D'ailleurs il serait désormais difficile d'arrêter dans l'Inde la consommation de cette drogue enivrante ; les défenses ne profiteraient probablement qu'aux fraudeurs, qui sauraient l'introduire dans ce pays comme ils l'introduisent dans la Chine, malgré les punitions les plus sévères dont ils sont menacés.

Le monopole et le système fiscal de la Compagnie à l'égard du sel sont peut-être encore plus blâmables et plus anti-économiques. Le prix élevé et les demandes nombreuses et continuelles de cet article utile et nécessaire sont un grand appât pour les fraudeurs, qui réalisent des bénéfices considérables. La Compagnie est obligée d'entretenir de nombreux agents pour empêcher les naturels et les étrangers de se servir de ce produit spontané de la nature sur plusieurs points de l'Inde : les mesures

sévères adoptées à ce sujet, et les fortes amendes imposées aux contrevenants, ne sont guère propres à faire aimer le gouvernement anglo-indien. Les produits de ce monopole sont absorbés en grande partie par les charges du service préventif; elles se sont élevées en 1829-1830 à 607,691 liv. st.

Voyons maintenant quels ont été les résultats généraux de ce système. Suivant le rapport officiel présenté par l'auditeur-général de la Compagnie des Indes (M. Melville), le revenu territorial pendant quatorze années, savoir de 1815 à 1829, s'est élevé à 284,804,085 liv. st., et les charges à 304,188,859 liv. st., ce qui présente un déficit de 19,384,774 liv. st. Le montant des dépenses faites dans l'Inde était de 278,911,464 liv. st. Sur cette somme figurent les dépenses militaires pour 137,253,467 liv. st.; les dépenses civiles pour 117,606,336 liv. st.; l'intérêt de la dette pour 24,051,666 liv. st.; enfin les dépenses de Sainte-Hélène pour 13,915,134 liv. st. Le reste a été dépensé en Angleterre, et se montait à 23,915,134 l. s., y compris une somme de 1,300,000 liv. st., payée en à-compte sur l'emprunt. Enfin les dépenses particulières de la Compagnie des Indes orientales s'élevaient à 360,000 liv. st. par an [1].

[1] Voir *Considérations politiques et financières sur l'empire Anglo-indien.*—La dépense pour le bureau du secrétaire de la Compagnie (56 personnes) s'élevait, en 1827, à une somme annuelle de 20,333 liv. st. — Le bureau du vérificateur coûtait 21,000 liv. st.; le secrétariat militaire 5,000 liv. st.—Le comité des Indes, 30,000 liv. st.

Cependant la dette de la Compagnie est peu considérable eu égard aux immenses ressources, à l'étendue et à l'importance de l'empire indien et aux subsides que lui paient les princes naturels et les provinces tributaires. (Voir Tabl. VIII et IX.) La dette territoriale s'élève à 39 millions sterling et la dette flottante à 7 millions : les deux dettes réunies formaient en 1828 un total de 47,506,558 liv. st. La dette commerciale était à la même époque extrêmement petite; elle ne montait qu'à 167,443 liv. st. Toute la dette de la Compagnie était donc de 47,672,001 liv. st. D'un autre côté, son actif s'élevait en même temps à 25,955,111 liv. st., ce qui par conséquent ne laissait pour montant de la dette qu'une somme de 21,716,890. (Tabl. XII.) Quant à l'origine et aux progrès de cette dette, on peut les retrouver aisément dans l'extension des conquêtes, dans le développement rapide et extraordinaire de l'empire et dans les diverses mesures politiques et financières de la Compagnie.

Le population, l'agriculture, la navigation et le commerce ont presque doublé depuis 1811 : les progrès ont été surtout rapides depuis qu'on a déclaré le commerce libre. On pourrait établir avec certitude que le capital public et particulier a augmenté dans la même proportion : toutefois nous ne nous sommes pas beaucoup écartés du principe admis à l'égard de l'Angleterre. Le capital de tout

l'empire indien a été évalué en 1811 à 1,072,427,551 liv. st. En l'estimant aujourd'hui à 1,611,077,354 liv. st., c'est le fixer plutôt au-dessous qu'au-dessus de sa valeur réelle. On trouvera dans le tableau XIII et dans les notes explicatives qui l'accompagnent les données les plus positives pour vérifier les évaluations et se former une idée complète de ce vaste empire.

Deux causes ont principalement produit l'immense accroissement du capital de l'empire indien : la tranquillité générale du pays et le commerce ouvert en 1813 à tous les sujets britanniques. Par suite de cette dernière mesure, non seulement les manufactures et le commerce de la Grande-Bretagne ont reçu une grande impulsion, mais ses capitaux ayant trouvé de l'emploi dans l'Inde, ont développé les ressources et augmenté les produits et les richesses de l'empire. Il n'est plus ce temps où Pline regrettait amèrement que les objets de luxe, les habillements et les divers produits de l'Inde enlevassent à l'empire romain un capital annuel d'une centaine de millions de ses terces[1]. De nos jours, au contraire, un empire européen envoie les produits de son industrie dans l'Inde, et déja les objets

[1] *Minimaque computatione millies centena millia sestertium annis omnibus India et Seres, Peninsulaque illa Arabia, imperio nostro adimunt. Tantò nobis deliciæ et feminæ constant!* Plin., His. nat. 12, 18, 41e.

manufacturés dans la Grande-Bretagne y ont supplanté entièrement un grand nombre de productions de l'industrie indigène.

Les résultats continueraient-ils à être aussi avantageux et quels seraient les progrès si le commerce de l'Inde était entièrement ouvert à la nation britannique? Ne devrait-il pas être permis à tous les Anglais de s'établir, d'acheter des terres, d'employer leurs capitaux et d'agir dans l'empire indien comme font les sujets des autres nations dans les contrées qui leur sont soumises[1]? De la résolution de ces deux questions dépend le bonheur ou le malheur, la prospérité ou la misère de plusieurs millions de sujets britanniques en Europe et dans l'Inde. Ceux-là même qui pensent qu'une semblable mesure ferait plus de mal que de bien, ne peuvent méconnaître que l'application du capital, de l'activité et de l'industrie britanniques à l'agriculture de l'Inde, imparfaite sous tous les rapports, ne dut produire les résultats les plus heureux. La culture du sucre, du café, et surtout celle du coton, pourrait s'accroître infiniment. Tous ceux qui connaissent les mœurs et les sentiments des naturels de l'Inde conviennent de leurs dispositions bienveillantes et avouent qu'il y a en eux absence totale de jalousie envers les Européens qui s'établissent dans ces

[1] Les Hollandais permettent à tous les Européens sans distinction, d'acquérir des propriétés et des terres à Java.

contrées. D'un autre côté, tous les partis s'accordent à dire que le sol de l'Inde, son étendue, sa fertilité et la variété du climat sont très-favorables à la culture de ces divers produits. Or si l'on réfléchit que la production et la fourniture de certains articles a passé plusieurs fois et dans un court intervalle, d'une nation à une autre; qu'il a suffi d'un présent de quelques moutons mérinos, fait par un roi d'Espagne à un roi de Saxe pour faire repousser la laine de la péninsule ibérique du marché britannique [1]; que la culture du coton des colonies espagnoles a passé chez les Américains du Nord [2]; que l'indigo de l'Amérique méridionale a été remplacé par celui de l'Inde, on se demande si les mêmes résultats ne pourraient aussi avoir lieu à l'égard du sucre et du café, du tabac et du coton? Si la culture de ces deux derniers articles faisait des progrès dans l'Inde, on porterait un grand coup aux deux branches principales d'exportation de l'Amérique du Nord [3]. L'industrie britannique gagnerait par là

[1] L'importation des laines de Saxe en Angleterre n'était en 1812 que de quelques livres; elle s'est élevée, en 1832, à près de 26 millions de livres!

[2] En 1790, il n'était pas arrivé en Angleterre une seule livre de coton américain; maintenant, l'importation annuelle s'élève à plus de 230 millions de livres.

[3] Les exportations des produits des États-Unis, d'après les états de la douane (voir *Encyclopédie américaine*), s'élevèrent en 1828, à 50,669,689 dollars. L'exportation du coton figu-

une somme de près de cinq millions de liv. st. qu'on débourse chaque année pour le coton seulement. Il paraît hors de doute que la Grande-Bretagne

rait pour 22,487,299 dollars, et celle du tabac pour 5,269,960 dollars. Ainsi ces deux articles forment plus de la moitié des exportations de la république américaine. La quantité du coton d'Amérique importée en Angleterre, en 1821, était de 301,945 balles; en 1830, l'importation s'est élevée à 613,185 balles. Le transport s'est effectué presque entièrement sur des vaisseaux américains. L'importation du coton de l'Inde a été, en 1822, de 50,846 balles; en 1826 de plus de 64,000 balles; en 1828 de 84,795 balles; enfin en 1830, suivant les états officiels, elle s'est élevée à 24,873,811 livres. On pense généralement que le coton de l'Inde étant de qualité inférieure à celui des États-Unis, ne pourrait jamais le remplacer sur le marché britannique; mais on ne fait pas attention que la culture du coton indien se trouve maintenant confiée entièrement aux naturels du pays qui manquent d'industrie, d'adresse et surtout de jugement dans le choix du terrain convenable. Il en serait bien autrement si des planteurs anglais pouvaient consacrer leur industrie et leurs capitaux à cette branche importante de culture dans l'Inde. Dans l'immense étendue de l'empire indien, il se trouve, sans contredit, des terrains propres à produire d'aussi bon coton que celui des îles de Sea en Amérique. Une des raisons de l'infériorité des prix des cotons de l'Inde, c'est leur manque de propreté et de préparation convenable; mais l'industrie anglaise ferait disparaître immédiatement tous ces défauts. Une des conséquences du perfectionnement de la culture du coton dans l'Inde, serait d'ajouter à la navigation britannique l'immense tonnage que nous avons signalé au profit de la marine américaine dans le transport de cet article. Cette question est digne de fixer toute l'attention de la législature.

trouverait de grands avantages à ouvrir à son commerce toutes les communications avec l'Inde, et à favoriser le placement des capitaux anglais dans ces riches et fertiles contrées : il en résulterait immédiatement une augmentation considérable dans l'industrie agricole et manufacturière, dans le commerce et dans la navigation, enfin un grand accroissement dans les ressources et dans les richesses de l'empire britannique. Quant au commerce de la Chine, qui présente une autre question également de la plus haute importance, comme il a pris une grande extension et que ses nombreuses ramifications sont peu connues en Europe, nous croyons convenable et utile de donner sous la forme d'une note un extrait du rapport présenté à ce sujet par le comité des affaires de la Compagnie des Indes orientales[1].

[1] *Extrait du rapport du comité nommé par la chambre des communes au sujet du commerce avec la Chine.*

Le comité a classé de la manière suivante les renseignements et les témoignages qu'il a recueillis au sujet du commerce de la Chine :

1° Quelles sont les dispositions des Chinois au sujet du commerce étranger, et de quelle manière ces sortes d'opérations sont dirigées à Canton.

2° Situation du commerce britannique dans la Chine, et particulièrement du commerce du thé.

3° Manière dont se fait en Angleterre la vente du thé, et

Ces questions sont dignes de fixer l'attention de la législature britannique. De leur solution, comme

effets des lois qui règlent ce commerce à l'égard de la Compagnie et du public.

4° Commerce des Américains et autres étrangers avec la Chine.

5° Effets que doit produire l'abolition du privilége exclusif de la Compagnie.

§ I.

Le peuple chinois passe pour être intelligent, industrieux et persévérant, et quoiqu'on dise que l'étendue de son commerce intérieur et de son industrie le rend indifférent au commerce étranger, il en sait pourtant apprécier les avantages et se montre disposé à le cultiver avec soin. Cette disposition se manifeste d'une manière frappante chez les Chinois établis dans les îles de la partie est de l'empire. Le but qu'ils se proposent en émigrant est d'accumuler des richesses, et de s'en retourner dans leur propre pays, pour lequel ils conservent un attachement sans bornes. Le nombre considérable des jonques ou bateaux chinois qui fréquentent les différents ports de l'Archipel, est encore une preuve évidente de l'intérêt que les Chinois prennent au commerce étranger.

Le gouvernement de la Chine retire du commerce étranger un revenu d'environ 650,000 liv. st. par an, sans compter le *patronage* productif de Canton, qu'il vend au plus offrant. Il suit de là que les autorités locales sont fortement intéressées à la continuation du commerce, qui par les mêmes raisons se trouve assujetti à des taxes énormes et à toutes sortes d'exactions. Les habitants de Canton et ceux des environs, ainsi que les nombreuses classes employées à la culture et à la préparation du thé, ont le plus grand intérêt dans le commerce étranger, dont la

nous l'avons déja dit, dépend en grande partie le bien-être de plusieurs millions de sujets britanniques.

moindre interruption les jette dans la détresse et dans les embarras.

Le commerce étranger de la Chine, maintenant restreint dans Canton (excepté à l'égard des Espagnols, qui ont encore accès à Amoy, privilége que l'on dit être d'ailleurs plutôt nominal que réel), se faisait autrefois dans plusieurs ports, d'où les étrangers furent graduellement exclus par le gouvernement du pays. Toutefois, malgré ces restrictions, on dit que le commerce de contrebande, surtout dans l'opium, a été fait, il y a peu de temps, ouvertement et sans obstacle de la part des autorités, dans les ports au nord-est de Canton, que l'on regarde comme des havres sûrs et commodes.

Il est défendu aux étrangers de pénétrer dans l'enceinte des murs de Canton: leur lieu de résidence est un faubourg où ils ne sont autorisés à rester que pendant la saison de la navigation. Toutefois ces règlements prohibitifs ne sont presque jamais exécutés; les agents de la Compagnie des Indes vont à Canton quand il leur plaît, et il y a même des marchands qui y font leur résidence pendant toute l'année.

Quoique le thé soit cultivé dans des lieux maritimes, on l'apporte à Canton par l'intérieur, le transport par mer étant défendu par le gouvernement. Cependant malgré cette défense, on en transporte ainsi une quantité considérable à l'est de l'Archipel et même à Canton.

Aucun vaisseau étranger ne peut faire le moindre commerce à Canton avant d'avoir fourni une caution qui réponde du paiement des droits dus au gouvernement, ainsi que de la bonne conduite et de la soumission aux lois de la part de l'équipage et des marchands. Les autorités n'acceptent pour servir de répondants que les *marchands du hong*, autrefois au nombre de

Après avoir signalé les causes qui ont amené la prospérité relative de l'empire indien, savoir, la

dix, et réduits maintenant à sept. On a dit que de temps à autre les marchands du hong faisaient des difficultés de se rendre caution pour les vaisseaux américains et de la Compagnie des Indes, et exigeaient comme condition de leur concours, de faire exclusivement des opérations commerciales avec ceux pour lesquels ils répondaient; mais il a été reconnu qu'il ne s'était jamais élevé de semblables difficultés, et que le marchand-garantie choisi par le marchand étranger se trouvait généralement intéressé dans les opérations de son protégé.

Les marchands du hong forment une espèce de corporation, par l'intermédiaire de laquelle le gouvernement permet le commerce étranger. D'autres personnes sont aussi autorisées à faire le commerce avec les étrangers : on les appelle *marchands du dehors* et *gens de boutique;* toutefois certains articles, tels que le thé, la soie écrue, les draps et les laines, sont exclusivement réservés par des ordonnances impériales aux marchands du hong, qui sont seuls responsables des droits dus sur tous ces articles.

Une loi déclare les marchands du hong solidairement responsables l'un pour l'autre, jusqu'à concurrence d'une certaine somme limitée; mais il ne paraît pas que cette loi soit toujours exécutée avec rigueur.

Les dettes des *marchands du dehors* sont personnelles, tous les négociants en sont avertis officiellement.

Les marchands du hong mettent beaucoup de franchise et de générosité dans leur conduite; il en est de même des *marchands du dehors*, quoiqu'on leur accorde moins de confiance qu'aux premiers.

La Compagnie des Indes n'est en relation qu'avec les marchands

tranquillité du pays et l'accroissement du capital et de la population, nous croyons devoir indiquer

du hong; mais les officiers des vaisseaux de la Compagnie, les marchands particuliers et les Américains ont fait de fréquentes opérations de commerce avec les *marchands du dehors*, même dans le thé et autres articles défendus.

Le gouvernement chinois a, dit-on, pour objet, dans ses règlements sur le commerce étranger, d'exercer sur ce commerce une surveillance spéciale : mais cet objet aurait été atteint d'une manière plus complète qu'il ne l'est actuellement, si l'autorité souveraine du pays avait accueilli le plan proposé en 1814 sous la sanction d'un édit impérial, tendant à donner aux deux ou trois plus anciens marchands du hong le pouvoir de fixer les prix. Le projet fut combattu par les agents de la Compagnie.

Tous les renseignements s'accordent sur un point, savoir, que les affaires commerciales se traitent à Canton avec beaucoup plus de facilité et de promptitude que dans aucune autre partie du monde. Cela provient, dit-on, de ce que toutes les opérations qui ont rapport à chaque vaisseau sont dirigées et réglées par la même personne, le marchand-caution. Il paraît même que les marchands du hong ont de temps à autre facilité les opérations, en prêtant de l'argent aux étrangers.

La contrebande sur plusieurs articles a pris une extension extraordinaire au détriment des marchands du hong, qui y restent entièrement étrangers. Ce trafic frauduleux s'étend surtout aux articles d'opium.

L'usage de l'opium a été défendu par le gouvernement chinois dans l'intérêt de la morale publique; mais cette prohibition, renouvelée souvent par les édits de l'empereur, est non seulement méprisée par le peuple, mais encore par les autorités locales, qui ferment partout les yeux sur cette contrebande, et

ce qui en a empêché ou retardé les progrès, et ce qui nuit aux sources de la production et du revenu dans l'Inde comme dans la Grande-Bretagne.

paraissent retirer de grands profits de leur complaisance pour les fraudeurs. Les agents de la Compagnie des Indes n'ignorent pas que l'opium vendu sur ses marchés est porté en Chine; mais il leur est expressément défendu de prendre aucune part à ce commerce.

§ II.

Tout le commerce du royaume-uni avec la Chine a été concédé par un acte du parlement (53 Georg. III, ch. 155, sect. 2 et 8) à la Compagnie des Indes orientales jusqu'au mois d'avril 1834. Aussi aucune provenance de la Chine ne peut être embarquée à bord d'aucun vaisseau appartenant à des sujets britanniques que par les agents de la Compagnie eux-mêmes. A ce sujet on s'est beaucoup récrié contre l'exclusion qui empêche les vaisseaux anglais de prendre part au commerce entre la Chine et les pays étrangers qui ne sont pas soumis à la domination britannique. Il y a des cas où des bâtiments étrangers ont été frêtés à des conditions très-avantageuses, par des négociants qui auraient voulu se servir des vaisseaux anglais.

La Compagnie exerce pour son compte tout le commerce entre le royaume-uni et la Chine, sauf quelques petites concessions qu'elle a faites aux commandants et officiers de ses vaisseaux. La Compagnie a également accordé des licences à tous les vaisseaux indiens pour le commerce entre la Chine et les Indes. Ces vaisseaux peuvent exporter de la Chine une quantité déterminée de thé (cette quantité ne peut jamais dépasser 400 caisses par vaisseau), et en disposer dans les différents ports qui existent

Les conquérants anglais, au lieu de suivre dans le règlement de l'impôt les lois du législateur indien

entre la Chine et le port de l'Inde pour lequel le vaisseau est destiné. Le cap de Bonne-Espérance est le seul port excepté dans les licences de la Compagnie, qui fournit elle-même la quantité de thé nécessaire à cette importante colonie. Quoi qu'il en soit, le commerce anglais a profité des licences accordées aux vaisseaux indiens.

La Compagnie fait son commerce à Canton par l'intermédiaire de vingt subrécargues et commis, avec deux inspecteurs chargés d'examiner la qualité des thés. Trois ou quatre des plus anciens subrécargues sont choisis chaque année pour former le comité chargé, sous les ordres de la cour des directeurs, de conduire toutes les affaires de la Compagnie en Chine. Ce comité exerce une certaine autorité sur tous les sujets britanniques qui se trouvent dans le pays.

Les agents de la Compagnie jouissent d'une grande influence à Canton, surtout depuis quelques années; ils ont souvent des conférences avec les autorités chinoises, qui font quelquefois des visites au comptoir et sur les vaisseaux de la Compagnie. Ce sont les seuls étrangers à qui il est permis de s'adresser à l'autorité locale en langue chinoise; tous les autres sont obligés de se servir des langues européennes.

On attribue la grande influence que la Compagnie exerce à Canton à l'étendue et à la régularité de ses opérations. La Compagnie n'autorise aucun sujet britannique à résider en Chine, hors le cas d'un service déterminé; toutefois quelques Anglais, agissant la plupart comme consuls des nations étrangères, y prolongent leur séjour et y font de grandes opérations de commerce et d'agence.

L'objet principal du commerce de la Compagnie avec la Chine

Menou, qui a déclaré que la terre est la propriété de celui qui la défriche et la cultive le premier,

est l'approvisionnement de thé pour le royaume-uni, d'après les dispositions d'un acte de George III, connu sous le titre d'*acte de commutation*. Cet acte prescrit à la Compagnie d'avoir toujours dans ses magasins de la Grande-Bretagne une quantité de thé suffisante pour les besoins de tout le royaume pendant un an, d'après l'état de consommation de l'année précédente.

La Compagnie importe en Chine une grande quantité de produits britanniques et indiens. Les achats faits dans la Grande-Bretagne, pour les exportations en Chine, consistent principalement en draps et autres articles de laine. Depuis quelque temps l'importation des objets manufacturés en Angleterre a diminué à Canton. On l'attribue à la réduction des prix de vente qui s'y est opérée par suite, dit-on, des importations considérables faites par les Américains. Ce décroissement a eu lieu surtout dans les articles de laine.

Il résulte des témoignages recueillis dans l'enquête, que certains articles des manufactures anglaises, entre autres les camelots, sont introduits en Chine par contrebande, afin d'éviter les énormes droits auxquels ils sont soumis dans l'intérêt des manufactures indigènes. Il paraît aussi que les demandes des produits britanniques sont restreintes en Chine, par suite des entraves imposées au commerce extérieur, limité à un seul port : si les articles de laine pouvaient avoir un accès facile dans les provinces du nord, il s'en ferait nécessairement une grande consommation pendant la saison des froids : les distances et les droits de transit, qui sont exorbitants, rendent l'accès des grosses marchandises presque impossible dans les contrées éloignées. Sans toutes ces difficultés, on pense que la consommation des produits manufacturés dans la Grande-Bretagne pourrait être considérablement augmentée en Chine.

ont préféré les dispositions du koran, qui permet de disposer, aux profit des musulmans, des personnes

Les dernières réductions survenues dans les prix des manufactures dans le royaume-uni auront mis probablement la Compagnie à même de réaliser quelques bénéfices sur les exportations : car on sait qu'elle a éprouvé des pertes considérables sur cet article. Toutefois, malgré les pertes qu'elle a faites, la Compagnie a continué ce commerce, mue, dit-on, par le désir de favoriser les intérêts des manufacturiers et des cultivateurs de laines ; convaincue d'ailleurs que sa conduite à ce sujet lui était tracée par les chartes et les règlements législatifs.

Les produits de l'Inde exportés en Chine consistent principalement en coton cru et opium. Le commerce de ce premier article est dirigé *en partie* par la Compagnie, *en partie* par les commandants des vaisseaux qui doivent l'acheter de la Compagnie, et *en partie* par les marchands particuliers sur des vaisseaux indiens. Ce commerce a un peu diminué par suite de la concurrence du coton chinois. Quant au commerce de l'opium, qui est tout-à-fait contrebande, il a pris une grande extension surtout depuis quelques années : il est fait entièrement par des marchands anglais et américains. Le débit de l'opium est très-facile, et comme le prix des productions chinoises n'est pas proportionné à la valeur de cet article, plusieurs vaisseaux s'en retournent dans l'Inde presque entièrement en lest, avec le produit de leur vente soit en lettres de change, soit en numéraire. L'exportation du numéraire ne peut avoir lieu sans l'autorisation du gouvernement, qui l'accorde assez facilement pour les dollars, mais jamais pour la monnaie du pays appelée *sycee*. Toutefois l'exportation des deux monnaies s'effectue constamment malgré les prohibitions, et pendant quelques années les exportations du numéraire ont contre-balancé les importations.

et des propriétés des infidèles. Partant de ce principe, les mahométans qui firent la conquête de

La Compagnie n'exporte maintenant de la Chine que du thé, dont le commerce a considérablement augmenté depuis 1814. La Compagnie a renoncé à en exporter les nankins et la soie : il paraît que ce dernier article est envoyé en grande quantité à Sincapore, et de là apporté en Angleterre par des marchands particuliers.

Le thé croît et l'on en fait usage dans toutes les parties de la Chine. Les différentes qualités de thé qui conviennent aux marchés européens et américains ne proviennent, dit-on, que de cinq provinces. On doute que l'exportation puisse augmenter, et il résulte de l'enquête, que toute demande d'augmentation élèverait considérablement les prix pendant un certain temps. Cependant, lors même que la quantité pourrait être augmentée, il faudrait prendre des arrangements à ce sujet, puisque la plante reste deux ou trois ans avant d'arriver à maturité. En demandant une augmentation soudaine, surtout de thé vert, on n'en obtiendrait que de qualité inférieure. Il paraît que les Chinois font de plus grandes provisions, à mesure qu'ils voient augmenter les demandes; néanmoins, il y a des cas où les marchands ont éprouvé des difficultés pour se procurer la quantité de thé dont ils avaient besoin.

Une grande partie du thé noir de la Compagnie est achetée par suite de contrats conclus préalablement avec les marchands du hong, qui prennent des arrangements corrélatifs avec les cultivateurs, auxquels ils font des avances pécuniaires.

Les prix des thés de la Compagnie sont déterminés, après un examen de chaque qualité, par un tarif arrêté depuis plusieurs années, mais susceptible de modifications en cas de changement dans les prix du marché. On dit que, par suite de l'étendue et

l'Inde regardèrent comme un acte de la plus grande générosité de n'enlever aux Indiens que la moitié

de la régularité de ses opérations, la Compagnie achète les thés, surtout le noir, à des conditions avantageuses. On a cité des cas où les thés destinés pour la Compagnie ont été vendus par les marchands du hong à des prix plus élevés. D'un autre côté, on soutient que la Compagnie paie ses thés plus cher que les marchands particuliers, et que lorsque la saison de la Compagnie est passée, on peut se procurer des thés à meilleur compte : mais la Compagnie elle-même achète une partie de ses thés de cette manière.

§ III.

Un acte de George (III 24, chap. 38) porte qu'il doit y avoir chaque année au moins quatre ventes, chacune d'une quantité de thés égale aux demandes qui auront été faites; que le thé mis en vente sera adjugé sans réserve au plus offrant, pourvu qu'on offre un sou (*one penny*) par livre au-dessus du prix de la mise en vente; enfin, que la Compagnie ne pourra mettre les thés en vente à un prix excédant le montant du *coût primitif*, des *frais d'importation*, de l'*intérêt* de son capital au taux légal au moment de l'arrivée de ce même thé dans la Grande-Bretagne, enfin de *la prime ordinaire* d'assurance pour les risques de la mer.

La quantité de thé vendue, terme moyen, de 1814 à 1817, était de 25,028,243 livres par an; celle vendue dans les trois années de 1826 à 1829, de 28,017,238 livres. A l'égard de la quantité des thés à mettre en vente, la Compagnie paraît se régler toujours sur la vente précédente. La vente de la plus grande quantité pendant les trois dernières années ne s'est élevée qu'à 3,376,773 livr. st., tandis que celle de la plus petite quantité dans les trois

de leurs revenus et de leurs propriétés. Cornwallis, en établissant le Jumma (ainsi que nous l'avons

premières années de la charte actuelle était de 4,003,838 liv. st.

Il paraît que les fournitures ont toujours égalé et même dépassé les demandes. Des quantités considérables ont quelquefois été retirées, parce qu'on n'avait point enchéri sur le prix de la mise en vente. Toutefois, quelques marchands écossais ont élevé des plaintes, il y a quelques années, sur ce que la Compagnie ne mettait pas assez de thé en vente; mais on assure que les mêmes spéculateurs en firent autant lorsque la Compagnie augmenta ses provisions : ils prétendaient alors que leurs intérêts se trouvaient lésés, par suite de la réduction de la valeur sur la quantité qui leur restait.

On a vu que, d'après les dispositions de l'acte cité plus haut, les prix de la mise en vente des thés sont déterminés d'après le *coût d'achat*, le *fret*, les *frais*, l'*intérêt de l'argent* et le *taux d'assurance*. Nous allons nous occuper séparément de chacune de ces bases de la mise à prix dans les ventes de la Compagnie.

Cout d'achat. — Il résulte des témoignages recueillis pendant l'enquête, que la Compagnie considère toutes les consignations et remises d'argent et de marchandises faites en Chine, comme exclusivement destinées à l'achat du thé. Ainsi, elle compte comme prix d'achat du thé, les sommes dépensées pour faire ces consignations et ces remises, en y ajoutant le taux d'*assurance* et l'*intérêt* du *capital*, depuis le premier moment où commencent les dépenses, jusqu'à celui de l'arrivée du thé en Angleterre. Dans ces évaluations, la Compagnie ne se règle pas sur les taux d'après le *bureau d'échange*, et continue à suivre le cours de 5 sch. 2 d. par once. A ce sujet, il a été établi que, terme moyen, il n'y a eu, de 1814 à 1832, qu'une différence fractionnelle entre la valeur des roupies au taux de la place et celle d'après l'ancien cours.

déja dit), ne renonça point aux principes et à la doctrine des musulmans au sujet de l'impôt et y ajouta

Fret. — Le fret est compris dans le prix de la mise en vente. Plusieurs des témoins entendus dans l'enquête ont dit, en citant des cas à l'appui de leurs déclarations, que les taux des frets de la Compagnie sont trop élevés comparativement à ceux payés par les marchands particuliers. D'un autre côté, on a attribué ce résultat aux dispositions de la loi (58 Georg. III, ch. 83, sec. 2), d'après lesquelles la Compagnie fait construire ses vaisseaux pour le commerce de la Chine, vaisseaux qui doivent être propres à la guerre et au commerce. Les vaisseaux de la Compagnie qui servent au transport de troupes, même dans de très-longs voyages, doivent être équipés à plus grands frais que des vaisseaux pour de simples affaires de commerce. La dépense pour *fret* des thés de la Compagnie s'est élevée à environ 4 $\frac{1}{2}$ pences la livre pour le noir, et 5 $\frac{1}{2}$ pences pour le vert; tandis qu'il ne serait, dit-on, que de trois pences ou même moins, par les vaisseaux particuliers. Toutefois, on a présenté un état d'où il résulte que, par suite de la diminution graduelle du fret de la Compagnie, les frais n'excéderaient plus en peu de temps 2 d. pour le thé noir, et 3 d. pour le thé vert.

Frais. — Sous cette dénomination, on entend seulement les frais occasionés par le retour, ceux de consignation étant compris, comme on l'a déja fait observer, dans l'évaluation du prix d'achat. Dans ces frais entrent les dépenses de débarquement, de loyer des magasins, des préparatifs pour les ventes et de commission pour les subrécargues.

Intérêt. — On a vu que la compagnie comprend dans le prix d'achat l'intérêt de ses fonds, depuis le moment de la remise jusqu'à celui de l'arrivée du thé en Angleterre. Cependant, d'après une clause de l'acte 24 Georg. III, ch. 38, la Compagnie est tenue

le mode de perception européen ou anglo-indien. De cette manière, ses bonnes intentions furent pa-

d'avoir dans ses magasins un approvisionnement équivalant à la consommation d'une année. Cette circonstance a fait comprendre dans le prix de la mise en vente l'intérêt légal depuis l'arrivée de ce thé dans la Grande-Bretagne. A ce sujet, la Compagnie compte un intérêt, à raison de 5 pour cent par an, pour dix-huit mois.

Assurance. — La Compagnie ne fait jamais assurer ses cargaisons, mais étant autorisée par la loi à comprendre dans le prix de la mise en vente de ses thés le montant de la prime ordinaire d'*assurance*, elle fixe chaque année un taux, qui paraît correspondre à celui de la place. Le taux actuel est de 3 pour cent, et il résulte de l'enquête, que ce taux n'est pas plus élevé que le taux payé par les armateurs et officiers embarqués sur les vaisseaux de la Compagnie. Toutefois, le taux d'assurance pour un vaisseau particulier est moindre. On sait que les vaisseaux de la Compagnie sont quelquefois obligés de faire des voyages de circuit et de s'écarter considérablement de leur route pour le service de l'état. Les risques deviennent donc plus grands. Quant aux pertes éprouvées en mer par la Compagnie depuis 1814, elles n'ont jamais excédé $\frac{3}{5}$ pour cent.

On a vu que le thé mis en vente doit être adjugé au plus offrant, pourvu qu'il y ait addition d'un sou par livre; toutefois, la Compagnie consent à la vente, lors même qu'il n'y a qu'une addition d'un $\frac{1}{4}$ de sou (*one farthing*) par livre. Dans les cas où l'on n'offre aucun avantage, le thé est renvoyé à la vente suivante, où il est adjugé au prix offert, quel qu'il soit.

Les prix d'adjudication dépassent en général les prix de la mise en vente de la Compagnie. Cette différence en plus est, comme on l'a vu, toute bénéficiaire. Il paraît néanmoins que ces sortes

ralysées, et les véritables sources du revenu qu'il voulait favoriser, se trouvèrent obstruées ou entièrement détruites.

de bénéfices ont beaucoup diminué depuis quelque temps, et que tout le bénéfice pendant la dernière année n'a pas excédé 6 pour cent, sans compter l'intérêt du capital et la prime d'assurance. Quoi qu'il en soit, il a été prouvé dans l'enquête que la baisse dans les prix du thé de la Compagnie n'a pas égalé celle qui a eu lieu dans presque tous les articles de commerce.

Il résulte des renseignements recueillis, que le prix du thé pour les consommateurs dans le royaume-uni, est plus élevé que sur le continent de l'Europe et en Amérique, déduction faite des droits, et pour les mêmes qualités. Ce fait étant prouvé de la manière la plus évidente, il paraît que la Compagnie compte sur les profits du commerce des thés pour se mettre en état de remplir les obligations qui lui ont été imposées par le parlement, en raison de son caractère politico-commercial.

Comme les droits sur le thé sont déterminés *ad valorem*, il y a des thés de différents prix; les droits sont fixés sans difficultés sur le prix de la vente. Le montant du revenu public provenant de cette source s'élève, terme moyen, à 3,300,000 liv. st. par an. Il est perçu de la manière la plus économique par les agents de la Compagnie et versé au trésor à la fin de chaque trimestre.

§ IV.

Il résulte de l'enquête que les Russes ne se montrent point à Canton, par suite du privilége qu'ils ont de faire le commerce avec la Chine par terre. A l'égard des autres nations européennes, il arrive à Canton des vaisseaux français, hollandais, suédois, danois et autrichiens, mais leurs opérations sont très-limitées. Les Hollandais seuls avaient donné à ce commerce une

Toutefois le système zémindar fut établi au Bengale, tandis que d'un autre côté, Munro, cet excellent

grande extension : il était dirigé par une compagnie qui avait des priviléges exclusifs; aujourd'hui ce commerce est entièrement libre. Les Hollandais ont à Canton un consul et deux subrécargues pour protéger et diriger leurs opérations.

Le commerce des Américains avec la Chine a pris un grand développement depuis 1814; toutefois il a subi dernièrement une baisse. Leurs opérations consistent en importations de dollars et en exportations de thés et de soies manufacturées. Il paraît que ce dernier article offre maintenant les plus grands avantages, quoiqu'il n'en soit pas toujours de même.

Le commerce américain avec la Chine a eu à souffrir, par suite de l'autorisation (Georg. IV, chap. 88) accordée à la Compagnie d'étendre ses opérations au Canada. Cette colonie recevait auparavant une grande quantité de thés venant des États-Unis par contrebande.

La navigation avec des vaisseaux américains paraît être bien moins dispendieuse que la navigation avec des vaisseaux de la Compagnie et même des armateurs anglais. Le consul américain à Canton agit en qualité d'agent pour tous ceux qui jugent à propos de l'employer. Il y a aussi plusieurs Américains qui demeurent en Chine. Ils y sont bien traités, et jouissent même d'une certaine popularité. On dit qu'il en est ainsi à raison de leurs importations de dollars.

§ V.

On assure que la liberté de commerce entre la Grande-Bretagne et la Chine n'amènerait aucun changement dans la politique du gouvernement chinois à l'égard des étrangers, à moins toutefois que le revenu ne fût diminué par suite d'une augmentation

homme qui a mérité le titre de *père du peuple*, introduisait avec les meilleures intentions le Roytwar

de contrebande, ou à moins qu'il n'arrivât des querelles et des collisions fréquentes entre les Européens et les Chinois. Dans l'un ou l'autre de ces cas il serait à craindre qu'il n'y eût interruption complète de commerce; néanmoins on fait observer que le gouvernement chinois attache beaucoup d'importance au commerce étranger, soit parce qu'il en retire un revenu considérable, soit parce que le district de Canton et les provinces à thé s'y trouvent fortement intéressés.

Cependant pour rendre avantageux à la Grande-Bretagne le commerce libre avec la Chine, il faudrait, dit-on, que le monopole des marchands du hong cessât entièrement, et que l'on convînt entre les deux pays d'un traité fondé sur des principes libéraux. A ce sujet, l'on pense généralement que les Chinois ne voudraient accéder à un traité qu'autant qu'ils y seraient forcés; mais il paraît également que l'emploi des moyens coercitifs ne présenterait pas de grandes difficultés et serait suivi d'un grand succès.

D'après un grand nombre de témoignages, l'ouverture du commerce de la Chine ferait augmenter considérablement la consommation des produits des manufactures britanniques dans ce vaste empire. Les négociants particuliers donneraient à ce commerce une impulsion qu'il ne recevra jamais d'une compagnie. Les spéculations individuelles ne tarderaient pas à créer de nouveaux besoins et à faire naître de nouveaux désirs chez les Chinois. On cite à cet égard l'exemple des Américains, qui ont exporté en Chine une immense quantité d'objets manufacturés en Angleterre.

A l'égard du thé, on croit que les premiers effets d'une augmentation dans les demandes en Chine, résultat immédiat de

dans la Présidence de Madras. Ce sage administrateur fit tout ce qui dépendait de lui pour fixer la base de ce système, en n'épargnant ni soins ni dépenses pour le perfectionner. Il fixa à 45 pour cent le revenu sur les produits de la terre, accorda une égale portion au Ryot [1], et laissa dix francs

l'ouverture du commerce, seraient d'en élever considérablement les prix : toutefois ces effets ne seraient que passagers. D'un autre côté, on dit que les frais pour le transport et la vente du thé seraient moindres avec le commerce libre qu'ils ne le sont actuellement, et qu'ainsi on pourrait le livrer au consommateur à des prix plus modérés. On dit aussi que les frais de la Compagnie ayant été déterminés par la loi qui lui a imposé des obligations et des charges, on pourrait les modifier en changeant les dispositions législatives qui les ont établis.

Un grand avantage qui pourrait résulter du commerce libre avec la Chine, serait la facilité pour les négociants particuliers d'effectuer des retours de l'Inde, ce qui est maintenant très-difficile.

Cependant lors même que le commerce serait ouvert à tous les sujets britanniques, le capital et l'influence de la Compagnie la mettraient encore à même, dit-on, de faire plus avantageusement que les marchands particuliers le commerce de la Chine. On pense aussi que la concurrence leur serait réciproquement nuisible, sans que le pays profitât de l'extension donnée au commerce, tandis que la réduction qui aurait lieu dans les bénéfices de la Compagnie ne lui permettrait plus d'employer ses finances à introduire des améliorations dans l'empire indien.

[1] *Ryot* signifie détenteur de terre payant une rente.

sur cent pour subvenir aux dépenses et aux besoins du village. Mais quand on voit que le gouvernement s'approprie une part si énorme dans les produits du sol et que de nombreux agents sans pitié, tels que zémindars, amunees, potails, mocuddums, cornums, etc., sont chargés d'en faire la perception, n'ayant en vue que de réunir un plus grand capital, afin de réaliser des bénéfices plus considérables; tandis que d'un autre côté toutes les pertes occasionées par la variation des saisons, par les accidents, etc., retombent sur les cultivateurs, on se demande naturellement quel intérêt peut engager les malheureux Indiens à s'adonner à la culture de la terre. Ainsi le système Ryotwar [1], établi sur

[1] Voici une esquisse du système Ryotwar, telle qu'elle a été tracée, en 1828, par un membre du gouvernement de Madras. Nous l'empruntons à un des derniers ouvrages de M. Tucker: — « Il est assez difficile, dit-il, de donner au lecteur anglais une idée même légère de la nature des opérations et des résultats du système Ryotwar, suivant les arrangements judiciaires de 1816. Qu'il se figure d'abord la disparition soudaine de tous les intérêts fonciers, c'est-à-dire, de tous les propriétaires de terres, et même des principaux fermiers de la Grande-Bretagne; qu'il se représente ensuite une taxe ou rente établie sur chaque propriété généralement à un taux exorbitant; qu'il imagine les champs ainsi surchargés d'impôts distribués aux villageois, suivant le nombre des bestiaux et des charrues qu'ils possèdent, et jusqu'à la concurrence de quarante à cinquante acres chacun; qu'il se figure 100,000 agents

le même principe que le *système de la moitié* des mahométans et suivi par Cornwallis, est sujet aux mêmes objections et produit les mêmes résultats.

chargés de percevoir le revenu ainsi réglé, suivant leur bon plaisir, et se comportant envers le contribuable, d'après l'idée qu'ils se forment des moyens qu'il a de s'acquitter, soit sur les produits de la terre, soit sur son bien particulier. Ensuite, comme pour encourager l'espionnage entre les villageois, afin de les porter successivement à faire connaître les ressources particulières de leurs voisins, par l'appât d'une exemption totale ou partielle, qu'il se figure, dis-je, tous les cultivateurs d'un district ou d'un village obligés, en même temps, à payer des suppléments pour indemniser le fisc au sujet des remises accordées aux espions; qu'il se représente les receveurs dans chaque comté, agissant d'après les ordres d'un bureau, et conformément au principe reconnu d'anéantir toute concurrence d'industrie au moyen de l'égalité et de la généralisation des taxes, arrêtant et se renvoyant de l'un à l'autre tous les contribuables fugitifs. Enfin, qu'il se figure le percepteur magistrat et juge de paix du comté, par l'intermédiaire duquel seulement les actes et les plaintes peuvent être adressés aux cours supérieures; qu'il se représente en même temps chaque officier subordonné, employé à la perception du revenu des terres, revêtu du droit de condamner à l'amende, à la prison, à la chaîne, à la bastonnade, sur une simple dénonciation et sans aucune preuve du fait. Si le lecteur peut se figurer un tel état de choses, il sera à même de se former une idée de l'administration civile qui existe sur le territoire de la Présidence de Madras, qui embrasse une étendue de 120 milles carrés, avec une population de 12 millions d'habitants!!!

Le système dit *de village*, qui est généralement suivi à Bombay, n'est qu'une pure modification de celui du Ryotwar. Dans cette partie de l'empire indien, il y a ordinairement pour chaque village ou district une espèce de primat qui en dirige et administre toutes les affaires économiques. Cet homme, que l'on appelle cornum ou malick, etc., passe des contrats et prend des arrangements avec les agents du pouvoir, se rend responsable du revenu du lieu où il demeure, le perçoit à ses risques et périls, et paie au fisc le montant convenu. Dans plusieurs districts cette charge est héréditaire : mais ces avides entrepreneurs abusent de leur position et pillent le peuple, de manière que les percepteurs de la Compagnie sont quelquefois obligés de dresser des rôles bien détaillés pour les distribuer aux cultivateurs, afin de les protéger contre la fraude et les exactions. Toutefois la rapacité des primats est si grande et la surveillance des agents directs de la Compagnie si limitée, que le système de village est peut-être plus oppressif que ne l'est le Ryotwar même.

Mais pour donner une idée complète des désastreux effets de ces deux systèmes, nous allons rapporter les conclusions tirées des règlements officiels du marquis de Hastings, conclusions développées et rendues évidentes par une longue série de faits dans une excellente publication de M. Richard. La première de ces conclusions porte que les institu-

tions, les revenus et les lois du gouvernement indien sont insuffisants pour protéger les propriétés et les droits des particuliers. Il résulte de la seconde que l'on accorde aux officiers publics du gouvernement toute facilité pour commettre des fraudes et des confiscations continuelles, à un tel point que si les faits n'étaient pas attestés officiellement par les premières autorités du pays, on ne pourrait y ajouter foi (*Voir* Richard). Ce judicieux écrivain fait observer (vol. 1, p. 312) que la part du gouvernement dans le revenu des terres s'élève dans certains districts de 60 à 70 pour-cent. Les évaluations qui servent de base à l'impôt sont généralement trop élevées, suivant les mêmes témoignages recueillis par le comité de la chambre des lords ; et l'impôt étant trop lourd devient extrêmement oppressif et nuit aux progrès du revenu lui-même. Dans les districts où le taux des taxes est plus modéré, comme à Nagpore, il y a eu accroissement dans la population et dans le revenu public. Les charrettes et autres moyens de transport sont soumis à une taxe de 40 pour cent; enfin un impôt extrêmement onéreux pèse sur les noix de coco, les dattes, etc., etc., qui sont des articles de première nécessité.

Ainsi les mêmes fautes, les mêmes erreurs que nous avons signalées en parlant des taxes qui portent sur les objets de première nécessité et sur toutes les sources productives, dans la Grande-Bretagne, se

retrouvent avec des effets non moins désastreux dans les parties même les plus reculées de l'empire. Voici l'opinion émise en peu de mots par le comité de la chambre des communes au sujet du système d'impôt suivi dans l'Inde[1]. « Tout le système, dit le rapporteur, se résume en une série continuelle d'extorsions et d'injustices de la part des officiers publics, dont la rapacité ne laisse aux malheureux laboureurs qu'à peu près ce qu'ils peuvent sauver par des soustractions ou par la fuite. » Après une telle déclaration, ce serait perdre du temps que d'ajouter quelque chose pour démontrer les vices d'un système d'impôt aussi monstrueux.

Mais à quoi faut-il attribuer l'existence et la gravité du mal ainsi que les funestes résultats que nous venons de signaler? La marche régulière des événements n'y contribue en aucune manière. « Le mal, a dit à cet égard un écrivain distingué, prend sa source dans *le caractère commercial et politique de la Compagnie* [2]. Cette grande et importante question

[1] Voir le 15e rapport.

[2] Si les projets et les plans du cabinet actuel sont mis à exécution, comme on a tout lieu de l'espérer, la Compagnie sera obligée de céder tous ses droits à la couronne, et recevra, à titre d'indemnité, une annuité de 630,000 liv. st. par an, égale à son dividende actuel de 10 pour cent, et payable sur le revenu territorial de l'Inde. La Compagnie cesserait en même temps d'être un corps marchand privilégié, et le commerce de la Chine serait ainsi ouvert à tous les sujets britanniques.

qui intéresse l'existence et le bien-être de tant de millions d'hommes et qui touche aux mesures financières, à la prospérité, à l'honneur et à la sécurité de l'empire britannique, n'a encore reçu malheureusement aucune solution. Le comité nommé par la chambre des communes pour examiner les affaires de la Compagnie des Indes orientales et pour donner un avis sur les importantes questions qui s'y rattachent, a refusé de remplir la dernière partie de sa mission; ou plutôt, comme dit le rapporteur, « il s'est abstenu rigoureusement d'émettre une opinion quelconque sur aucun des nombreux et importants sujets soumis à son examen, aimant mieux présenter à la chambre un sommaire général de l'enquête. » Or, si un pareil comité, composé d'hommes du plus grand mérite, après avoir réuni un corps complet de renseignements, ne se croit pas en état d'émettre une opinion sur cet important sujet, combien la chose doit-elle être plus difficile pour une assemblé nombreuse et hétérogène dont les idées si opposées sont dirigées sur tant d'objets divers? Que peut-on attendre de la chambre des communes, n'ayant pour guide que le sommaire général de l'enquête? Le comité aurait peut-être mieux fait, à l'aide des nombreux renseignements qu'il avait recueillis, de tracer à la chambre une voie pour sortir de ce labyrinthe inextricable et sans issue. Les membres du comité auraient dû avoir plus de confiance dans leurs propres

lumières, d'autant plus que leur prudence excessive pouvait être regardée comme l'effet de la crainte de déplaire à une fameuse et puissante corporation[1]. Or, quand il s'agit des intérêts de tout l'empire britannique, toutes les autres considérations doivent rester sans valeur et être scrupuleusement écartées.

Quoi qu'il en soit, la solution de cette question vitale a été laissée entièrement à la sagesse des représentants du pays.[2]. Le parlement réformé est ap-

[1] Dans une réunion des actionnaires de la Compagnie, tenue le 28 avril 1833, sir J. Malcom fit diverses motions qui furent approuvées, mais qui n'exerceront aucune influence sur la détermination du gouvernement, les actionnaires n'ayant aucun pouvoir et étant même sans intérêt direct dans la mesure : aussi le taux des actions s'est élevé sensiblement. Le nombre des actionnaires est de 2,700, et leur capital forme un total de six millions de liv. st. Les directeurs de la Compagnie sont les seuls qui aient intérêt à maintenir le monopole : ils sont 22, non compris le président et le vice-président. Pour être directeur, il faut posséder au moins 2,000 liv. st. dans le fonds de la Compagnie. L'actionnaire de 3,000 liv. st. a droit à deux votes, celui de 6,000 à trois votes, et celui de 10,000 à quatre votes. La propriété des directeurs peut être estimée à 100,000 liv. st. Chaque directeur nommé à un emploi dans l'Inde reçoit de 22 à 25,000 liv. st. par an ; et chaque président de 44 à 50,000 liv. st. Le montant des émoluments de tous ceux qui occupent des emplois dans l'Inde peut être porté à 700,000 l. st. par an.

[2] Voir *Extrait des derniers actes du parlement*, à la fin des notes explicatives des tableaux de la Xe section.

Note de l'édit. fr.

pelé à remplir en cette occasion une tâche honorable, mais extrêmement difficile. Il ne faut pas oublier que par suite du système suivi par la Compagnie dans la conquête de l'Inde, la domination britannique n'a pris aucune racine naturelle dans ces vastes et riches contrées [1]. Les Anglais y sont maintenant aussi étrangers pour le langage, les mœurs, la religion et les préjugés, qu'ils l'étaient dans les premiers jours de la conquête. C'est une tâche extrêmement difficile que celle de gouverner des populations immenses, qui se trouvent à l'égard des gouvernants dans des situations si extraordinaires. « Notre pouvoir, dit à ce sujet un écrivain distingué dans la matière, repose entièrement sur l'opinion. » Une autorité établie sur une base aussi fragile doit être extrêmement faible et sujette aux mêmes changements et aux mêmes incertitudes que l'opinion elle-même [2]. Une meilleure administration des finances de l'empire, un système d'im-

[1] Voir Orme, *Progrès de la domination britannique dans l'Inde.*

[2] Sir J. Malcolm, dans son ouvrage ayant pour titre *Mémoire sur l'Inde centrale*, s'exprime de la manière suivante : — « Notre autorité repose sur l'opinion : notre repos apparent est plein de dangers. L'accroissement de territoire, malgré nos efforts, viendra trop rapidement; mais pour être tout-à-fait en sûreté, il faut que la marche tende graduellement vers la crise, qu'on ne peut anticiper sans alarmes. Il n'y a pour nous aucune retraite : quand notre autorité est mise en question, notre devise doit être : *En avant.* »

pôt moins oppressif, la concurrence pour le commerce, le placement d'un certain capital dans le pays, enfin des encouragements à l'industrie agricole et manufacturière formeraient, sans contredit, une base plus solide à l'autorité britannique dans l'Inde que ne l'est l'opinion et que ne pourrait jamais l'être une force militaire quelconque. En effet, les naturels, qui connaissent aujourd'hui la tactique européenne, ayant montré en différentes circonstances beaucoup de fermeté, de résolution et de courage, et étant doués, surtout dans quelques provinces, des qualités et des talents militaires [1], les cris de guerre et les menaces ne serviraient à rien, si le charme qui rend aujourd'hui leur obéissance aveugle venait à être détruit.

Dans l'intérêt général du commerce et pour le bien-être d'une grande partie du genre humain, il serait à désirer que la Grande-Bretagne dirigeât vers

[1] James Tod, dans son ouvrage intitulé : *Annales et Antiquités du Rajasthan, ou des États de l'Inde centrale et occidentale*, donne la plus haute idée du caractère, de la capacité et des talents militaires des Rajapoots. Les princes naturels ont combattu vaillamment, et ont forcé plus d'une fois des corps d'armée anglais à se rendre. Les nombreuses tentatives pour prendre Bhrutpore d'assaut en 1805 et en 1806 sont très-connues dans l'histoire des guerres de l'Inde. Tous ces faits démontrent suffisamment jusqu'à quel point le courage des naturels peut lutter contre les forces britanniques. L'opération dont nous venons de parler fut tentée par une armée de 25,000 hommes.

la Chine une partie des forces qu'elle a dans l'Inde. On ne conçoit pas que la première nation commerçante de la terre souffre qu'un si vaste empire, avec un territoire de 1,372,410 milles carrés et une population d'environ 155,000,000 d'ames, continue à rester isolé du reste du monde : il est peu honorable pour la nation anglaise d'endurer chaque jour les insultes d'un gouvernement qui a pour maxime de mépriser les étrangers et le commerce [1], et qui d'ailleurs ne serait pas en état de résister à la puissance navale et militaire de la Grande-Bretagne [2].

[1] Une des maximes de Confucius est de mépriser les étrangers et tout ce qui vient de leur part. Un Chinois qui quitte son pays est regardé comme traître et puni de la mort la plus cruelle.

[2] La marine britannique n'était qu'une ombre de ce qu'elle est maintenant, lorsqu'Anson, avec un vaisseau de 60 canons, défia à Canton la puissance du gouvernement chinois. Quel effet produirait aujourd'hui une escadre anglaise accompagnée de quelques bateaux à vapeur, et portant dix ou douze mille hommes de troupes de débarquement ! Bien que Klaproth, dans son Histoire de la Chine, donne à cet empire une armée de 1,182,000 hommes, ces forces sont si irrégulières, si mal armées, et manquent tellement d'instruction, qu'elles sont incapables d'opposer la moindre résistance au système militaire et à la tactique des Européens. Il suffit de dire que, dans la Chine, les canons se trouvent enclavés dans les murs, sans qu'on puisse les tourner.

TABLEAUX DE LA Xe SECTION.

TABLEAU I.

Étendue territoriale et population de l'Inde britannique et des états alliés de la Compagnie, ou qui sont sous sa protection.

	ÉTENDUE en MILLES CARRÉS.	POPULATION.
Districts dont le recensement a été fait :		
Présidence du Bengale, savoir :		
Provinces basses	153,802	37,503,265
Provinces hautes, ou du nord	66,510	32,206,806
Présidence du fort St.-George	141,923 1/2	13,508,535
Présidence de Bombay	59,438 1/4	6,251,546
Ile du Prince de Galles / Singapore et Malacca	1,317	107,054
TOTAL	422,990 3/4	89,577,206
Territoires dont le recensement n'a pas encore été effectué :		
Dans le Bengale	85,700	Pas de recensement.
Bombay	5,500	
TOTAL	514,190 3/4	
États alliés ou protégés	614,610	
GRAND TOTAL	1,128,800 3/4	
Hamilton porte la population des districts dont on n'a pas encore fait le recensement, à		11,000,000
Et celle de tous les autres districts et des états indépendants, à		40,000,000
TOTAL GÉNÉRAL de la population de l'Inde		140,577,206

TABLEAU II.

Étendue territoriale de chacun des états du continent indien, placés sous la protection de la Compagnie.

		Milles carrés.
ÉTATS	Du Rajah de Travancore et Cochin	9,400
	De Nizam	108,800
	Des Rajahs de Mysore	29,750
	Du Roi d'Oude	25,300
	Du Dowletrow Sciadiah	42,400
	Du Rajar de Berar, y compris Nagpore	64,270
	De Jeswunt Row Holkar	171,660
	Des Guickars, y compris les Pergaimaks détachés	36,900
	Du Rajah de Koorg	2,230
	Du Nabob de Kurnool	3,500
	Du Rajah de Sikhein	4,400
	Du Nabob de Rhopal	7,360
	Des Rajahs de Suttara, Calapore, Lewun, Sewuntwarree et les principaux Inghiredars anglais.	21,600
	Du Rajah de Calih	6,100
	Du Soubador de Jhansi, Rajah de Dullen, etc.	19,000
TERRITOIRES	Est de la rivière Jumna, y compris Jhopore, Zikamec, etc.	165,000
	Pays Seickh, districts montagneux, etc.; Jynteca, Cochar, Muningiore, etc.	51,000
	TOTAL	614,610

TABLEAU III.

État des Européens résidant dans l'Inde britannique, non compris ceux qui sont au service du gouvernement ou de la Compagnie, avec indication des Présidences où ils résident. — Cet état indique le nombre de ceux qui y étaient le 1er mai 1815 et le 1er mai 1830.

	1815.	1830.
Bengale	1,000	1,595
Fort St.-Georges	115	116
Bombay	240	286
Ile du Prince de Galles. Singapore et Malacca	46	19
	1,501	2,016

TABLEAU IV.

ÉTAT DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS.

Montant des produits indiens importés dans la Grande-Bretagne, d'après les prix de ventes de la Compagnie des Indes orientales.

	PAR LA COMPAGNIE des Indes orientales.	PAR LE commerce particulier.	TOTAL.
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
1814	4,208,079	4,435,196	8,643,275
1815	3,016,556	5,119,611	8,136,167
1816	2,027,703	4,402.082	6,429,785
1817	2,323,630	4,541,956	6,865,586
1818	2,305,003	6,901,144	9,206,447
1819	1,932,401	4,683,367	6,616,768
1820	1,757,137	4,201,389	5,958,526
1821	1,743,733	3,031,413	4,775,146
1822	1,092,329	2,621,334	3,713,663
1823	1,587,078	4,344,973	5,932,051
1824	1,194,753	4,410,347	5,605,100
1825	1,462,692	4,716,083	6,178,775
1826	1,520,060	5,210,866	6,730,926
1827	1,612,480	4,068,537	5,681,017
1828	1,930,007	5,135,073	7,065,180
1829	1,593,442	4,624,842	6,218,284

EXPORTATIONS.

Montant des produits britanniques exportés dans les divers pays de l'Inde, d'après les déclarations des marchands.

	PAR LA COMPAGNIE des Indes orientales.	PAR LE commerce particulier.	TOTAL.
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
1829	434,506	3,665,678	4,100,264

WILLIAM IRVING,
inspecteur général des import. et export.

Douane, Londres, 11 février 1832.

TABLEAU V.

État des ventes de marchandises effectuées au marché de la Compagnie, de 1816 à 1829. Les provenances de l'Inde sont distinguées de celles de la Chine.

ANNÉES.	COMMERCE privilégié, autorisé et libre.		MARCHANDISES particulières.		TOTAL.	
	Inde.	Chine.	Inde.	Chine.	Inde.	Chine.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1816—17	3,473,667		356,415	499,174	3,830,082	499,174
1817—18	3,873,523		374,918	510,582	4,248,441	510,582
1818—19	4,188,678		158,064	364,197	4,346,742	364,197
1819—20	2,349,365		219,765	434,044	2,569,130	434,044
1820—21	2,605,358		90,290	557,590	2,695,648	557,590
1821—22	2,634,435		9,088	592,048	2,643,523	592,048
1822—23	2,430,087		93,056	516,403	2,523,143	516,403
1823—24	2,586,307		130,702	445,903	2,717,009	445,903
1824—25	3,136 138		61,829	487,851	3,197,967	487,851
1825—26	3,073,998		27,079	427,923	3,101,077	427,923
1826—27	3,221,057		62,394	424,889	3,283,451	424,889
1827—28	2,502,253		3,030	473,401	2,505,283	473,401
1828—29	2,416,792		28,142	524,082	2,444,234	524,082

THOS. G. LLOYD, Acc. General.

Montant des ventes des provenances de l'Inde, appartenant à la Compagnie, au commerce particulier, etc., en 1829-1830.

1829-30.	MARCHANDISES de la Compagnie.	MARCHANDISES autorisées et particulières.
Thés, soies, nankin, poivre, salpêtre, indigo, épices, sucre, laine, café, drogues, etc.....	Liv. st. 4,194,108	Liv. st. 2,213,447

WM. LEACH.

TABLEAU VI.

Commerce intérieur et extérieur du Bengale, en 1828-29.

IMPORTATIONS.	COMMERCE particulier en roupies.	COMMERCE de la Compagnie en roupies.	TOTAL des roupies.
Marchandises	39,040,316	18,100,916	39,192,222
Numéraire	5,168,390	214,200,900	219,368,290
Total	44,248,706	234,301,816	258,520,515
EXPORTATIONS.			
Marchandises	42,910,363	13,371,594	65,281,595
Numéraire	1,463,183	300,000	1,763,193
Total	44,373,44	13,671,594	67,044,788

COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE MADRAS, EN 1827-28.

IMPORTATIONS.	ROUPIES.	ROUPIES.	ROUPIES.
Marchandises	9,391,228	418,117	9,809,345
Numéraire	3,228,467	.....	3,628,468
Total	12,619,695	418,117	13,437,813
EXPORTATIONS.			
Marchandises	16,064,835	2,262,868	16,327,703
Numéraire	1,012,736	4,464,376	5,479,102
Total	17,077,561	6,727,244	21,806,805

IMPORTATIONS GÉNÉRALES.	ROUPIES.
Marchandises	31,055,237
Numéraire	15,004,969
Chevaux	501,800
Total	46,562,006
EXPORTATIONS.	
Marchandises	34,964,478
Numéraire	2,040,178
Chevaux	447,400
Total	37,452,056

N. B. Pour la réduction des roupies en monnaie anglaise voyez la note à la page 2

TABLEAU VII.

Importations et exportations de Calcutta, de 1814 à 1828, tiré des registres des douanes de Calcutta.

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
	liv. st.	liv. st.
1813—14.....	2,120,000	5,390,000
1814—15.....	2,610,000	5,610,000
1815—16.....	3,440,000	6,660,000
1816—17.....	5,840,000	6,990,000
1817—18.....	6,850,000	7,810,000
1818—19.....	7,620,000	7,090,000
1819—20.....	5,650,000	6,950,000
1820—21.....	4,520,000	6,710,000
1821—22.....	4,670,000	7,790,000
1822—23.....	3,880,000	8,710,000
1823—24.....	4,300,000	8,040,000
1824—25.....	4,040,000	7,750,000
1825—26.....	3,600,000	7,600,000
1826—27.....	3,400,000	6.800,000
1827—28.....	4,150,000	8,730,000

État du valuation approximative pour
1829. pagnie, de celles payées par
les pr litaires, celles faites pour des
constr a aussi indiqué séparément
le mor s officiels de la Compagnie.

Kinnear, Su
Robert Allan
James Inglis

TABLEAU VIII.

État du revenu et des dépenses de chacune des Présidences de l'empire indien, de 1809 à 1828, avec une évaluation approximative pour 1829. A l'égard du revenu on a distingué les sommes provenant des possessions originaires de la Compagnie, de celles payées par les princes naturels et par les provinces cédées. De même à l'égard des charges, on a distingué les dépenses militaires, celles faites pour des constructions, pour l'administration civile et judiciaire, pour la perception de l'impôt et pour la marine. On a aussi indiqué séparément le montant des intérêts de la dette et des charges territoriales payées en Angleterre. Le tout a été tiré des états officiels de la Compagnie.

REVENU.

ANNÉES.	REVENU DES POSSESSIONS ORIGINAIRES DE LA COMPAGNIE DES INDES.				SUBSIDES DES PROVINCES CONQUISES ET CÉDÉES.			TOTAL du revenu brut.
	Bengale.	Madras.	Bombay.	TOTAL.	Revenu brut.	Frais.	Recettes.	
	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.
1809—10	6,914,367	1,392,597	263,773	8,570,737	7,893,654	2,125,796	5,767,858	16,464,391
1810—11	7,058,771	1,387,854	273,964	8,720,591	7,958,607	1,173,733	5,784,874	16,679,198
1811—12	7,116,712	1,357,759	269,398	8,743,869	7,861,747	2,182,601	5,679,146	16,605,616
1812—13	6,894,735	1,498,982	271,195	8,664,912	7,794,862	2,119,895	5,674,967	16,459,774
1813—14	7,237,346	1,403,681	262,270	8,903,297	8,325,414	2,179,673	6,145,741	17,228,711
1814—15	7,291,764	1,475,254	282,162	9,049,180	8,182,011	2,208,111	5 973,900	17,231,191
1815—16	7,510,427	1,321,135	302,471	9,134,033	8,031,162	2,229,208	5,804,591	17,168,195
1816—17	7,664,133	1,356,381	301,857	9,322,371	8,687,764	2,157,944	6,529,820	18,610,135
1817—18	7,666,645	1,465,279	300,769	9,432,693	8,872,572	2,139,780	6,732,792	18,305,265
1818—19	7,854,597	1,463,446	278,710	9,596,753	9,795,249	2,233,891	7,561,358	19,392,002
1819—20	7,820,834	1,421,996	280,264	9,523,094	9,683,539	2,279,343	7,404,186	19,172,506
1820—21	8,457,926	1,412,893	379,895	10,250,714	11,234,044	3,025,769	8,208,275	21,292,036
1821—22	8,448,902	1,477,760	817,381	10,744,043	11,009,228	3,014,908	7,994,320	21,753,271
1822—23	9,336,210	1,478,841	1,582,673	12,397,724	10,723,210	3,021,876	7,701,834	23,120,934
1823—24	8,169,871	1,409,808	993,795	10,573,474	10,695,149	4,213,845	6,451,304	21,238,623
1824—25	8,920,008	1,458,636	398,886	10,777,530	9,927,622	3,060,075	6,867,547	20,705,152
1825—26	8,348,366	1,575,417	446,711	10,276,494	10,826,472	3,131,835	7,694,637	21,096,966
1826—27	9,244,633	2,056,495	536,704	11,837,832	11,489,921	3,148,400	8,341,521	23,327,753
1827—28	9,928,526	1,393,632	525,809	11,847,967	10,964,179	3,548,833	7,415,346	22,812,146
Évaluation pour 1828—29	9,514,861	1,459,469	342,549	11,516,879	11,580,462	3,514,191	7,812,221	23,097,341

DÉPENSES.

ANNÉES.	MILITAIRES.				POUR CONSTRUCTIONS ET FORTIFICATIONS.				POUR L'ADMINISTRATION CIVILE ET JUDICIAIRE, ET POUR LA MARINE.				TOTAL des DÉPENSES.	REVENU NET.
	Bengale.	Madras.	Bombay.	TOTAL.	Bengale.	Madras.	Bombay.	TOTAL.	Bengale.	Madras.	Bombay.	TOTAL.		
	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.	l. st.
1809—10	3,448,434	3,146,493	1,278,114	7,873,041	109,828	69,563	51,850	231,241	2,431,158	768,672	345,669	3,545,499	13,775,577	2,688,814
1810—11	3,453,660	2,371,045	1,151,290	7,975,995	32,279	60,034	52,248	144,561	2,549,218	777,964	288,512	3,615,649	13,909,983	2,769,215
1811—12	2,945,987	2,808,965	1,091,180	6,846,132	77,790	97,175	55,277	230,242	2,830,935	779,257	351,800	3,961,992	13,220,967	3,384,649
1812—13	2,934,384	2,940,991	1,103,480	6,978,855	108,278	104,973	28,153	241,404	3,022,696	939,497	357,082	4,319,275	13,659,429	2,800,345
1813—14	2,993,529	2,927,314	1,118,204	7,039,047	80,744	85,367	36,837	202,948	2,886,771	930,723	378,563	4,196,057	13,617,725	3,610,986
1814—15	3,480,543	3,142,062	1,269,494	7,892,099	76,273	98,267	43,049	217,589	2,625,323	928,670	310,659	3,864,652	14,182,451	3,048,740
1815—16	3,977,921	3,387,174	1,552,628	8,917,723	94,408	55,206	34,014	183,628	2,551,457	904,445	295,126	3,751,028	15,081,587	2,086,608
1816—17	4,048,460	3,301,155	1,496,836	8,846,451	69,553	63,885	28,331	161,769	2,745,798	896,538	321,339	3,963,675	15,129,839	2,880,296
1817—18	4,429,542	3,450,992	1,399,064	9,279,528	82,849	42,793	32,226	157,868	2,919,157	1,001,755	346,806	4,267,718	15,844,964	2,460,301
1818—19	4,500,919	3,960,981	1,989,956	10,451,856	48,958	57,358	28,991	134,407	3,436,542	996,402	305,517	4,738,461	17,558,615	1,833,387
1819—20	4,434,574	3,698,168	1,814,404	9,947,146	170,017	80,106	19,962	270,085	3,292,401	929,262	356,738	4,578,401	17,040,848	2,131,658
1820—21	4,486,545	3,556,222	1,986,696	10,029,463	115,311	87,290	56,828	239,429	2,991,140	931,241	476,292	4,398,673	17,520,612	3,771,424
1821—22	3,989,585	3,331,247	1,833,190	9,154,022	131,379	82,109	82,738	296,226	3,114,231	953,125	1,022,456	5,090,512	17,555,668	4,197,603
1822—23	3,766,882	2,951,119	1,687,770	8,405,771	367,779	143,702	134,913	646,394	3,312,396	916,143	1,781,402	6,009,941	18,083,482	5,037,452
1823—24	4,075,071	3,055,746	1,531,813	8,662,630	420,021	48,469	164,560	633,050	3,632,651	893,021	866,714	5,392,386	18,902,511	9,336,112
1824—25	5,315,135	3,645,890	1,762,154	10,723,179	446,710	136,435	176,689	759,834	4,245,501	907,200	715,140	5,867,841	20,410,929	294,223
1825—26	6,814,074	3,695,906	2,371,545	12,881,525	388,131	61,663	177,860	627,054	4,011,778	862,749	831,424	5,705,951	22,346,365	Charges. 1,249,399
1826—27	5,511,162 75,966	3,426,730	2,172,128	11,185,986	534,497	82,768	155,106	772,365	4,405,868	867,241	919,649	6,192,758	21,299,509	Revenu net. 2,028,244
1827—28	4,484,299 91,231	3,897,520	2,051,816	11,125,765	548,491	81,877	143,088	773,456	4,536,446	916,039	915,161	6,367,646	21,815,700	996,446
Évalua. pour 1828—29	600,905 4,434,005 34,800	3,228,786	1,848,116	9,445,705	478,910	61,268	95,580	635,758	4,015,688	912,685	1,012,890	5,941,263	19,536,910	3,560,422

État des banq
leur fondati
et noms de
fait à la ch

ois
cé-
les

DÉNO firme de	
1 Bank of Scotl	
2 Royal Bank c	28
3 British Linen	59
4 Aberdeen Ba	14
5 Aberdeen Tov	
6 Arbroath Ba	
7 Carrick et Co	
8 Comm. Bankir	03
9 Commercial I	
10 Dundee Bank	
11 Dundee New	04
12 Dundee Comm	76
13 Dundee Unio	
14 Exchange an	28
15 Falkirk Bank	
16 Greenock Ba	
17 Glasgow Ban	
18 Hunters and	
19 Leith bankin	348
20 National Ban	165
21 Montrose Ba	193
22 Paisley Bank	553
23 Paisley Unio	559
24 Perth Bankin	117
25 Perth Union	376
26 Ramsay's, Bo	004
27 Renfrewshire	162
28 Shetland Ba	
29 Sir William	
30 Stirling Ban	842
31 Thistle Bank	104
	738

Kinnear, Su
Robert Allan
James Inglis

État des banques en Écosse : dénominations et firmes de ces établissements ; dates de leur fondation ; indication de leur siége principal ; nombre de leurs succursales et associés et noms de leurs agents à Londres : tiré en grande partie de l'appendix au rapport fait à la chambre des communes en 1826, sur les banques d'Écosse et d'Irlande.

DÉNOMINATION et firme de chaque banque.	DATE.	SIÉGE principal.	Nombre des succursales.	Nombre des associés.	AGENTS à Londres.
1 Bank of Scotland	1695	Edimbourgh	16	Charte	Coutts and Co.
2 Royal Bank of Scotland	1727	idem.	1	id.	Bank of England.
3 British Linen Company	1746	id.	27	id.	Smith, Payne, and Co.
4 Aberdeen Banking Company	1767	Aberdeen	6	80	Glyn and Co.
5 Aberdeen Town and County Bank.	1825	id.	4	446	Jones, Loyd, and Co.
6 Arbroath Banking Company	1825	Arbroath	2	112	Glyn and Co.
7 Carrick et Co., or Ship Bank	1746	Glasgow	0	3	Smith, Payne, and Co.
8 Comm. Banking Comp. of Scotland.	1810	Edimbourgh	31	521	Jones, Loyd, and co.
9 Commercial Banking Company	1778	Aberdeen	0	15	Kinloch and Sons.
10 Dundee Banking Company	1777	Dundee	0	61	Idem.
11 Dundee New Bank	1802	id.	1	6	Ransom and Co.
12 Dundee Commercial Bank	1825	id.	0	202	Glynn and Co.
13 Dundee Union Bank	1809	id.	4	85	Idem.
14 Exchange and Deposit Bank	—	Edimbourgh	—	1	——
15 Falkirk Banking Company	1787	Falkirk	1	5	Remington and Co.
16 Greenock Banking Company	1785	Greenock	3	14	Key and Co.
17 Glasgow Banking Company	1809	Glasgow	1	19	Ransom and Co., Glyn and Co.
18 Hunters and Co	1773	Ayr	3	8	Herries and Co.
19 Leith banking Company	1792	Leith	4	15	Barnett and Co.
20 National Bank of Scotland	1825	Edimbourgh	8	1,238	Glyn and Co.
21 Montrose Bank	1814	Montrose	2	97	Barclay and Co.
22 Paisley Banking Company	1783	Paisley	4	6	Smith, Payne, and Co.
23 Paisley Union Bank	1783	id.	3	4	Glyn and Co.
24 Perth Banking Company	1766	Perth	5	147	Barclay and Co.
25 Perth Union Bank	—	id.	—	69	Remington and Co.
26 Ramsay's, Bonar's, and Co	1738	Edimbourgh	0	8	Coutts and Co.
27 Renfrewshire Banking Company	1802	Greenock	5	6	Key and Co.
28 Shetland Bank	—	Lerwick	—	4	Barclay and Co.
29 Sir William Forbes, and Co	—	Edimbourgh	—	7	Ditto, and Coutts and Co.
30 Stirling Banking Company	1777	Stirling	2	7	Kinlock and Sons.
31 Thistle Bank	1761	Glasgow	0	6	Smith, Payne, and Co.
BANQUES QUI N'ÉMETTENT PAS DE BILLETS.					
Kinnear, Smith, and Co	1830	Edimbourgh	0	—	Smith, Payne, and Co.
Robert Allan and Son	1776	id.	0	—	Bosanquet and Co.
James Inglis and Co	—	id.	0	—	id.

TABLEAU IX.

État du revenu et des charges de l'Inde pendant les trois années 1828, 1829 et 1830. Cet état indique aussi l'excédant du revenu ou de la dépense après le paiement des charges territoriales au profit du royaume-uni.

REVENU.	1828.	1829.	1830.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Bengale	14,921,983	14,784,870	14,167,428
Fort St.-George	5,347,838	5,508,734	5,551,359
Bombay	2,542,325	2,330,937	2,419,414
Ile du Prince de Galles, Singapore et Malacca	45,078	47,930	43,903
Total	22,857,224	22,672,521	22,182,104
Charges	23,932,745	21,598,403	20,918,676
Revenu net de l'Inde	.....	1,074,118	1,263,428
Charges	1,075,521		
CHARGES.			
Bengale	11,774,226	10,149,617	9,793,348
Fort St.-George	6,007,597	5,505,637	5,171,165
Bombay	4,038,477	3,652,787	3,652,493
Ile du Prince de Galles, Singapore et Malacca	196,522	177,588	162,553
Total	22,012,222	19,485,629	18,779,559
Intérêt de la dette	1,920,532	2,112,774	2,139,117
Total des charges et de l'intérêt	23,932,754	21,598,403	20,918,676
Dépenses de Ste.-Hélène	120,571	113,054	93,004
Charges politiques payées en Angleterre, y compris la reconnaissance des productions territoriales consignées dans l'Inde	2,060,141	1,967,405	1,742,162
Grand total des charges	26,113,466	23,678,862	22,753,842
Revenu	22,857,224	22,672,521	22,182,104
Excédant du revenu			
Excédant des charges	3,256,242	1,006,341	571,738

J. C. MELVILL.

TABLEAU X.

État du revenu territorial et des dépenses de l'empire indien en 1829—1830.

REVENU.	liv. st.
Mines	36,483
Poste	132,565
Timbre	423,692
Judiciaire	114,670
Impôt foncier	14,314,660
Douanes	1,837,127
Territoire cédé	569,676
Cessions des Birmans	103,240
Sel	2,421,619
Opium	1,757,400
Indemnités d'Ava	92.220
Marine	61,769
Bhurtpore	34,800
Subsides	392,355
Profits de la banque	8,640
	22,301,946
Déduire pour non valeurs	247,500
TOTAL	22,054,416

DÉPENSES.	liv. st.
Charges civiles	1,781,171
Bataillons provinciaux, et dans les provinces de l'ouest	132,124
Monnaies	80,768
Poste	128,947
Timbre	105,674
Judiciaire	1,694,908
Revenu foncier	3,323,925
Droits de douane	196,916
Territoire cédé	145,696
Cessions des Birmans	41,760
Sel	607,691
Opium	666,420
Marine	339,410
Petites réclamations sur Carnutie	24,000
Bâtiments et réparations	516,201
Militaires	9,103,091
	18,888,702
Intérêts de la dette	2,139,117
	21,027,819
Dépenses de Ste.-Hélène	93,004
Charges politiques encourues en Angleterre, compris le montant d'envois de marchandises consignées dans l'Inde	1,742,162
GRAND TOTAL des frais	22,862,985
Déduire les revenus	22 054,416
Excédant de la dépense, en 1829—1830	808,569

Étanpagnie des Indes orientales,

T	
3	
7	
9	
1	
3	

GRAND TOTAL.

AN	DETTE.	GARANTIES.	EXCÉDANT de la dette.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1831	1,137,159	26,454,458	4,682,701
1832	2,693,118	19,905,243	12,787,875
1833	2,260,812	20,564,691	12,696,121
1833	7,767,384	21,188,334	12,579,050
1834	7,775,843	21,059,479	13,716,364
1837	7,475,804	21,808,123	15,687,681
1839	9,859,918	22,498,716	17,361,202
1839	3,533,633	25,723,283	13,810,350
1838	6,696,426	25,290,428	13,405,998
1836	9,949,684	26,574,984	10,374,700
1834	8,578,979	22,039,862	12,539,117
1835	7,871,500	20,973,887	14,877,613
1841	9,979,070	23,854,756	18,124,314
1842	9,984,531	24,390,768	18,593,763
1847	6,672,001	25,955,111	21,716,890

WILLIAM LEACH.

État comparatif des dettes et des revenus, ou balance de l'actif et du passif de la Compagnie des Indes orientales, de 1809 à 1827 inclusivement.

Années.	Dette portant intérêt.	Dette flottante.	Grand total de la dette.	Grand total des revenus.	Excédant de la dette.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv st.
1809...	27,089,831	3,722,610	30,812,441	19,990,560	10,821,876
1810...	27,529,693	4,372,017	31,901,710	24.372,173	7,529,537
1811...	24,202,066	4,228,086	28,430,132	23,662,893	4,767,239
1812...	25,666,782	4,203,871	29,870,653	25,260,162	4,610,491
1813...	26,243,219	3,917,331	30,160,550	25,134,567	5,025,983

DE 1814 à 1827.

Années.	Balance territoriale. Dette portant intérêt.	Balance territoriale. Dette flottante.	Balance territoriale. Total de la dette.	Balance territoriale. Total des revenus.	Balance territoriale. Excédant de la dette.	Balance commerciale. Passif.	Balance commerciale. Actif.	Balance commerciale. Excédant de l'actif.	Grand total. Dette.	Grand total. Garanties.	Grand total. Excédant de la dette.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1814...	27,002,439	3,847,950	30,850,389	22,767,220	8,083,169	286,770	3,687,238	3,400,468	31,137,159	26,454,458	4,682,701
1815...	27,843,505	4,678,069	32,521,572	16,401,357	16,120,215	171,564	3,503,886	3,332,340	32.693,118	19,905,243	12,787,875
1816...	28,067,964	5,071,735	33,139,699	16,941,813	16,197,886	121,113	3,622,878	3,501,769	33,260,812	20,564,691	12,696,121
1817...	28,821,458	4.866,539	33,687,997	17,834,755	15,853,242	79,387	3,323,579	3,274,192	33,767,384	21,188,334	12,579,050
1818...	20,417,578	5,241,702	34,659,280	17,491,987	17,167,293	116,363	3,567,492	3,450,929	34,775,843	21,059,479	13,716,364
1819...	31,065,548	6,286,722	37,252,270	18,492,812	18,859,958	113,534	3,315,811	3,202,277	37,475,804	21,808,123	15,687,681
1820...	33,801,961	5,989,131	39,791,092	19,506,302	20,284,790	68,826	2,992,414	2,923,588	39,859,918	22,498,716	17,361,202
1821...	33,104,941	6,358,437	39,458,078	22,429,312	17,028,766	75,555	3,293,971	3,218,416	39,533,633	25,723,283	13,810,350
1822 ..	31,623,780	6,976,877	38,591,657	22,204,704	16,386,953	104,769	3,085,724	2,980,955	38,696,426	25,290,428	13,405,998
1823..	29,382,520	7,457,140	36,839,660	23,726,745	13,112,915	110,024	2,848,839	2,738,215	36,949,684	26,574,984	10,374,700
1824...	26,468,475	8,028,260	34,496,735	19,259,340	15,237,295	82,944	2,780,522	2,698,278	34,578,979	22,039,862	12,539,117
1825...	27,170,050	8,559,125	35,729,175	18,301,395	17,427,780	142,325	2,672,492	2,530,167	35,871,500	20,973,887	14,877,613
1826. .	33,360,853	8,501,088	41,861,941	21,211,164	20,650,777	117,129	2,643,592	2,526,463	41,979,070	23,854,756	18,124,314
1827. .	34,796,836	8,074,040	42,870,876	21,582,982	21,307,887	113,655	2,827,779	2,714,124	42,984,531	24,390,768	18,593,763
1828...	39,606,353	7,898,205	47,504,558	23,108,277	24,396,281	164,443	2,846,834	2,679,391	47,672,001	25,955,111	21,716,890

WILLIAM LEACH.

TABLEAU XI.

État des recettes brutes et du revenu provenant des subsides des princes naturels de l'Inde, ou des provinces cédées, pendant les années 1827, 1828, 1829.

ANNÉES.	(1) OUDE. Revenu brut.	Charges.	Revenu net.	(2) ARCOT. Revenu brut.	Charges.	Revenu net.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1826—27	1,958,538	552,907	1,350,688	1,350,688	457,031 (a) 10,731 467,765	882,923
1827—28	1,813,562	506,223	1,464,618	1,404,342	(a)492,660 620 493,280	911,062
1828—29	1,988,433	523,815	1,464,618	1,436,040	453,318 (a) 19,428 472,746	963,302

ANNÉES.	(3) TANJORE. Revenu brut.	Charges.	Revenu net.	(4) MYSORE. Revenu (a) brut.	Charges	Revenu net.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1826—27	450,049	197,347	252,702	1,097,613 280,000 1,377,613	278,854	1,098,759
1827—28	294,672	186,638	208,034	1,178,468 280,000 1,458,468	299,332	1,159,136
1828—29	477,932	178,076	299,856	1,158,055 280,000 1,438,055	296,537	1,141,518

	(5) NIZAM. Revenu brut.	Charges.	Revenu net.	(6) GUICOWAR. Revenu brut.	Charges.	Revenu net.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
1826—27	634,481	111,863	522,618	392,273	145,399	246,874
1827—28	584,369	132,911	451,458	382,797	147,170	235,627
évaluation. 1828—29	617,179	121,313	495,866	382,581	127,252	255,329

Suite du Tableau XI.

(7) MAHRATTA.			(8) TRAVANCORE.	(9) NERBUDDAH, etc.		
Revenu brut.	Charges.	Revenu net.	Revenu.	Revenu brut.	Charges.	Revenu net.
liv. st.	liv. st	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
3 993,550	1,264,291	2,729,259	89,498	596,499	101,304	495,185
4,031,823	1,613,073	2,418,750	89,498	508,294	87,299	420,995
				797,732		
				92,800		
3,951,755	1,640,520	2,311,235	89,498	890,532	91,060	799,472

(10) BURMAH.			(11) COCHIN.	(12) TOTAL.		
Revenu brut.	Charges.	Revenu net.	Revenu.	Revenu brut.	Charges.	Revenu net.
liv. st	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
70,736						
(b) 553,139						
623,875	28,660	595,215	22,857	11,489,921	3,148,400	8,341,521
84,487						
(c) 186,010						
273,497	82,907	190,660	22,857	10,964,179	3,548,833	7,415,346
(d) 76,972						
208,800						
285,592	62,872	222,720	22,857	11,580,462	3,514,191	8,066,271

WM. LEACH.

(*a*) Somme payée pour liquider les dettes du dernier nabob de Carnatie.

(*b*) Paiement effectué par l'état de Burthpore pour frais de guerre.

(*c*) Cette somme représente les subsides payés chaque année par le Mysore.

(*d*) Paiement effectué par le gouvernement birman en vertu du traité du 14 février 1826.

NOTES EXPLICATIVES DU TABLEAU

STATISTIQUE DE LA Xe SECTION.

(A) Nous avons vu dans le tableau I de cette section que, d'après le dernier recensement (1830), la population des territoires possédés par la Compagnie des Indes orientales s'élevait à 89,577,206 ames. Ce nombre ne comprend ni la population d'un territoire de 85,700 milles carrés sous la présidence du Bengale, ni celle qui se trouve sur une superficie de 5,500 milles carrés dans le gouvernement de Madras, territoires dont le recensement n'a pas encore été effectué. Cependant, la population de cet immense territoire, qui forme plus d'un cinquième des états de la Compagnie, élèverait de plusieurs millions le chiffre total de la population.

Il est aisé de reconnaître aujourd'hui combien étaient imparfaites les notions que l'on avait, en 1811, sur les produits et la population de l'empire indien. Le marquis de Wellesley qui, par suite de sa longue résidence dans ces contrées, où il avait occupé des postes éminents, était censé avoir acquis des renseignements positifs et exacts sur l'Inde, déclara à la chambre des lords (le 9 avril 1813) que la population de cet empire s'élevait à 40 millions. Hamilton approchait de la vérité, en portant, en 1822, la population de l'Inde britannique à 83 millions. Le même auteur évaluait la population des états alliés et tributaires à 11 millions, et celle des états indépendants à 40 millions, ce qui forme un grand total de 134 millions. Ainsi, en prenant les évaluations d'Hamilton pour base à l'égard des territoires dont il n'a pas encore été fait de recensement, ainsi que pour les états indépendants, on sera obligé de reconnaître qu'une population de près de 150 millions se trouve directement ou indirectement sous la domination de la Compagnie des Indes orientales.

Suivant les rapports officiels de 1822, le nombre des chrétiens à Calcutta était de 13,138, dont 2,254 Européens et 10,884 appartenant aux castes mêlées. Il y avait dans les diverses provinces 20,000 castes ou familles mêlées. On voit par le

témoignage d'Elphinstone que les familles indiennes n'héritent pas d'après l'ancienne loi des Indous, mais d'après celle des Mahométans. Si des Indiens des castes mixtes épousent des femmes européennes, les enfants qui naissent de ces mariages ne sont pas sujets anglais; mais si des Anglais épousent des femmes naturelles du pays, les enfants héritent des droits de leurs pères.

(B) Voici un état numérique des forces de l'armée indienne :

	TROUPES RÉGULIÈRES.		TROUPES irrégulières et invalides.		TOTAL.		
	EUROPÉENS.	NATURELS.	EUROPÉENS.	NATURELS.	EUROPÉENS.	NATURELS.	GRAND TOTAL.
Bengale...	15,312	68,367	384	28,520	15,696	96,887	112,583
Madras....	12,603	51,096	378	6,653	12,981	57,749	70,730
Bombay....	7,657	28,613	70	3,808	7,729	32,421	40,148
	35,572	148,076	832	38,981	36,306	187,057	223,461

TERRES.

INCULTES. — Les terres incultes occupent dans l'Inde une étendue immense. Chaque jour on en met un certain nombre d'acres en culture, et elles ont réellement une valeur considérable. Toutefois, en suivant le plan que nous nous sommes tracé de donner les évaluations les plus modérées, nous n'avons assigné aucune valeur aux terres incultes.

CULTIVÉES. — La culture a pris un grand développement dans l'Inde, surtout depuis l'ouverture du commerce en 1813. Cependant, comme il n'y a pas de données certaines pour déterminer le nombre d'acres de terre en état de culture, nous avons pris pour base de nos évaluations le nombre regardé comme nécessaire pour procurer la nourriture de la population, la subsistance des animaux domestiques, et enfin pour produire les matières premières manufacturées et consommées dans le pays, ou

exportées au dehors. En supposant donc qu'il faille un acre de terre cultivée pour produire la nourriture nécessaire à chaque habitant, et seulement un demi-acre pour l'élève et la subsistance des animaux domestiques, et pour la production de l'indigo, du sucre, du coton, des épices, etc., etc., exportés chaque année, le nombre d'acres de terre cultivée, pour une population de 89,577,206 habitants seulement, serait de 134,200,000. Il faut encore observer à ce sujet, que les territoires dont il n'a pas encore été fait de recensement ne sont pas compris dans ces calculs. Il est donc évident que la culture des terres embrasse un nombre d'acres plus considérable que celui auquel nous nous sommes arrêtés.

(C) *Évaluation des produits annuels.* Il est très-difficile de donner une appréciation exacte de tous les produits annuels de l'Inde. Toutefois, si l'on considère quelle énorme quantité de ces produits divers est indispensable pour satisfaire aux besoins d'une population immense, et que d'un autre côté on ait égard aux exportations qui s'en font dans toutes les parties du monde, on n'aura pas de peine à reconnaître la modération d'une évaluation qui aurait pour base une valeur de 3 liv. 10 sch. par personne. Ainsi, pour une population de 89,500,000 individus seulement, on obtient un total de 313,200,000 l. s. C'est surtout en traitant de l'empire indien que nous avons senti le besoin de n'adopter que des calculs très-modérés.

(D) *Importations et exportations.* Les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et l'Inde ont pris une grande extension depuis le bill de 1813, dont nous avons déja eu occasion de signaler les heureux résultats. Les importations des produits indiens dans la Grande-Bretagne opérées par le commerce particulier ont été trois fois plus considérables que celles faites par la Compagnie. D'un autre côté, sur une somme de 4,100,264 liv. st., montant des exportations des produits britanniques en 1829, on ne voit figurer que 434,506 liv. st. pour le compte de la Compagnie des Indes orientales.

État détaillé de toutes les productions du royaume-uni exportées aux Indes orientales, à la Chine et à l'île Maurice (Ile-de-France), pendant l'année 1828.

NATURE DES PRODUITS.	Par la Compagnie des Indes orientales.			PAR LE Commerce particulier.			TOTAL.		
	liv. st.	s.	d.	liv. st.	s.	d.	liv. st.	s.	d.
Apothicairerie	19,075	4	10	10,207	8	6	29,282	13	4
Appareils	13,001	8	5	18,301	17	6	31,303	5	11
Bière et ale	»			99,077	6	3	99,077	6	3
Livres imprimés	802	2	0	21,785	2	6	22,587	4	6
Airain	808	14	6	2,697	0	0	3,505	14	6
Ébénisterie et tapisserie	»			4,502	0	0	4,502	0	0
Voitures	»			16,945	0	0	16,945	0	0
Charbons	240	15	0	2,691	11	0	2,932	6	0
Cochenille	»			19,506	6	0	19,506	6	0
Couleurs pour les peintres	597	19	1	13,294	5	0	13,874	4	1
Cuivre en briques	»			70,286	12	0	70,286	12	0
— en feuille et clous	4,786	17	2	108,204	5	2	112,991	2	4
— travaillé	11,497	2	4	10,008	13	6	24,505	15	10
Cordages	5,926	19	2	6,804	0	0	12,730	19	2
Coton de manufacture anglaise	9,905	12	6	1,646,849	8	4	1,656,755	0	10
— de manufacture étrangère				9,484	6	0	9,484	6	0
Tresses et laine filée de manufacture anglaise	10,363	7	10	382,771	6	8	393,134	14	6
— de manufacture étrangère	»			6,117	0	0	6,117	0	0
Poterie de toute espèce	939	9	0	25,686	3	1	26,625	12	1
Verrerie	2,810	0	0	112,187	15	11	114,997	15	11
Fusils et pistolets	88,334	3	7	8,385	0	0	96,719	3	7
Mercerie et modes	»			40,847	15	0	40,847	15	0
Quincaillerie et coutellerie	18,387	18	6	60,451	17	8	78,839	16	2
Chapeaux de toutes espèces	1,383	13	8	9,600	14	0	11,044	7	8
Fer en barre	33,607	2	0	139,544	11	4	173,151	13	4
— fondu et œuvré	45,669	10	2	57,121	19	4	102,791	9	6
Dentelle et fil d'or et d'argent	267	13	4	3,773	0	0	4,040	13	4
Plomb et plomb de chasse	29,366	16	4	29,697	5	9	59,064	2	1
Toiles	3,993	4	11	32,217	6	1	36,210	11	0
Cuir et sellerie	12,707	1	9	33,479	11	6	46,186	13	3
Approvisionnements militaires	20,070	9	11	5,356	10	0	25,426	19	1
Instruments de musique	2,990	9	9	15,321	10	0	18,311	19	9
Opium	»			49,275	0	0	49,275	0	0
Canons d'airain et de fer	64,672	14	6	»			64,672	14	6
Vaisselle d'arg., marchandises plaquées, bijout. et montres	190	0	0	50,709	16	2	50,899	16	2
Provisions	8,791	13	0	21,048	17	0	29,770	10	0
Vif-argent	»			4,293	0	6	4,293	0	6
Soies des manufact. anglaises	»			20,058	0	0	20,058	0	0
Savon et chandelles	397	0	0	2,561	9	9	2,958	9	9
Zinc étranger	»			59,483	0	6	59,483	0	6
Esprits anglais	»			2,779	15	6	2,779	15	6
— étrangers	146	7	11	45,337	3	10	45,483	11	9
Papeterie	40,190	1	8	44,544	13	3	84,734	14	11
Acier non travaillé	427	1	8	5,061	18	4	5,489	2	4
Sucre raffiné	492	0	2	2,439	18	5	2,931	18	7
Épées	5,379	3	9	891	0	0	6,270	3	9
Fer-blanc non œuvré	28	0	0	195	0	0	219	0	0
Marchandises de fer-blanc et d'étain et vaisselle d'étain	1,315	1	0	7,632	13	10	8,947	14	10
Vins	907	5	5	293,114	18	2	294,022	4	2
Laines manufacturées	622,775	8	1	263,557	5	7	886,032	13	7
— étrangères	»			12,726	0	0	12,726	0	0
Tous les autres articles	43,772	12	4	263,751	1	10	307,523	13	10
	1,126,926	7	7	4,085,426	16	11	5,212,353	4	6

ÉTAT détaillé de tous les produits des Indes orientales et de la Chine, importés dans la Grande-Bretagne pendant l'année 1828.

NATURE DES PRODUITS.	Par la Compagnie des Indes orientales.	PAR LE Commerce particulier.	TOTAL.
	liv. st.	liv. st.	liv st.
Borax raffiné	»	315	315
— sans être raffiné	»	583	583
Camphre non raffiné	»	28,007	28,007
Cannes, rotins	»	20,674	20,674
Casse ligneuse	»	24,614	24,614
Cannelle	»	118,119	118,119
Clous de girofle	»	46,759	46,759
Café	65	153,366	153,431
Coton en balles	20,587	585,774	606,361
Marchandises de coton en pièces, savoir : Calicots et mousselines	89,487	9,670	99,157
— Nankins		92,680	92,680
— Cotons teints	53,011	58,945	111,956
Ébène	»	5,441	5,411
Dents d'éléphant	»	16,398	16,398
Noix de galle	»	5,231	5,231
Gingembre	»	6,067	6,067
Gomme acrimi et copal	»	7,221	7 221
— arabique	»	3,060	3,060
— laque	»	94,765	94,765
— laque en coquille	»	17,528	17,528
Chanvre	»	13,473	13,473
Indigo	629,689	2,194,702	2,824,391
Macis	»	7,373	7,373
Nacre de perle, brute	»	7,728	7,738
Muscades	»	10,897	10,897
Huile de castor	»	7,562	7,562
Oliban	»	5,522	5,522
Poivre	»	80,376	80,376
Rhubarbe	»	13,183	13,183
Riz	»	105,215	105,215
Riz en cosse, ou non émondé	»	5,213	5,213
Fleur de safran	»	8,388	8,388
Sagou	»	5,308	5,308
Salpêtre	43,865	196,821	240,686
Soie écrue	910,389	368,279	1,278,668
Soie manufacturée, savoir : Bandannoes, romals et mouchoirs	44,618	107,779	152,397
— Crêpe en pièces	»	842	842
— Shawls de crêpe, écharpes, robes et mouchoirs en pièces	»	13,041	13,041
— Taffeta, damas et autres soies en pièces	6,812	14,896	21,708
Sucre non raffiné	131,582	718,787	850,369
Thé	3,646,800	206,567	3,853,367
Fer-blanc	»	6,866	5,866
Écaille brute	»	57,143	57,153
Turmerie	»	11,406	11,406
Autres articles	»	181,107	181,107
Total	5,576,906	5,643,671	11,220,576

(E) Tonnage. — Il existe parmi les naturels beaucoup d'armateurs; la reine de Canore, entre autres, possède un nombre considérable de vaisseaux. En 1829, on comptait 138 *dhonies* (c'est le nom que l'on donne aux vaisseaux indiens), faisant le commerce à Calcutta, avec un port de 20,700 tonneaux. Les *dhonies* servant au commerce dans les autres présidences formeront au moins un tiers de ce nombre, ce qui porterait le tonnage à 27,466 tonneaux, non compris les petits bateaux employés sur les rivières, etc., etc.

Voici un état des vaisseaux qui ont servi au commerce de Calcutta en 1828 et 1829 :

	1828		1829	
	Vaisseaux.	Tonneaux.	Vaisseaux.	Tonneaux.
Sous pavillon anglais.....	251	97,888	234	101,105
Français.....	25	8,147	34	10,560
Suédois.....	3	590	1	468
Portugais.....	4	1,500	...	.....
Espagnol.....	1	320	...	.....
Hollandais.....	3	1,028	2	460
Américain.....	10	2,788	11	3,526
Arabe..... ..	19	7,257	13	5,118
Dhonie ou indien	370	55,500	138	20,700
	686	175,018	143	141,937

(F) Subsides, etc. — Le montant des subsides des princes naturels et des provinces cédées s'élevait, en 1828, à une somme de 10,964,000 liv. st. L'année suivante, il était de 11,580,000 liv. st. Il n'y a pas de doute que le revenu provenant de cette

source pourrait être considérablement augmenté par un meilleur système économique et une administration moins dispendieuse.

(G) Revenu, etc.—On voit dans le tableau VIII quels ont été la marche et les progrès du revenu de l'empire anglo-indien depuis 1810. Le revenu des possessions primitives de la Compagnie était, en 1810, de huit millions et demi st., il s'élevait à onze et demi en 1829, et le revenu territorial s'éleva, pendant la même période, de cinq millions et demi à plus de sept et demi. Ainsi, le revenu total qui était de 16,464,000 liv. st. en 1810, se montait à plus de 23,000,000 de liv. st. en 1829.

A ce sujet, nous ferons remarquer qu'il résulte des renseignements et témoignages recueillis par le comité d'enquête, que le revenu pourrait être considérablement augmenté par une diminution des taxes, et surtout par un système d'impôt moins oppressif.

Dépenses. — Les dépenses se sont accrues dans une plus grande proportion que le revenu : elles n'étaient en 1810 que d'environ 13,000,000 de liv. st. ; en 1829, elles se montaient à plus de 20,900,000 liv. st. — Le *revenu net* a, par conséquent, diminué pendant la même période; il s'élevait, en 1810, à une somme de 2,600,000 l. s. ; et il n'était que de 1,200,000 liv. st. en 1829. (Voir les tabl. VIII et IX.)

(H) Fonds mort. — En évaluant son actif, la Compagnie ne porte cet article qu'à une somme de 400,000 liv. st. ; suivant en cela l'arbitrage rendu par lord Godolphin en 1702. Les sommes dépensées par la Compagnie pour fortifications, édifices publics, mobiliers, argenterie, plantations, vaisseaux, magasins, etc., s'élèvent, d'après les évaluations les plus récentes, à 15,929,243 liv. st. Toutefois, pour conserver les chiffres adoptés officiellement par la Compagnie, nous avons déduit de ce total la somme de 400,000 liv. st. Le fonds mort que l'on peut appeler propriété publique, peut donc être estimé à 15,529,243 liv. st.

La Compagnie n'ayant pas estimé sous le titre de *fonds mort*

les nombreux canaux, chemins, ponts, phares, etc., nous avons suivi la même marche dans nos évaluations, mais on peut les regarder comme propriété publique. On a ouvert, depuis 1813, un grand nombre de chemins, dont plusieurs ont plus de 300 milles d'étendue. Nous avons déja parlé des sommes consacrées à la culture dans ses différentes branches. D'autres dépenses non moins importantes ont été faites pour découvrir des mines de charbon. Dans les deux cas, les résultats ont été des plus satisfaisants. La découverte de ce combustible est d'une haute importance pour la prospérité de l'empire : la navigation du Gange et des autres rivières du pays ne peut manquer de prendre un grand développement.

Par suite des louables mesures prises par la Compagnie, l'empire indien est aujourd'hui bien connu, et la latitude de ses principales villes a été mieux déterminée que ne l'est celle de plusieurs parties de l'Europe. Depuis 1814, le colonel Lambton et le capitaine Everest ont tracé un arc méridional de Daumergeda à Seronj, comprenant, du nord au sud, une latitude de six degrés. On a aussi mesuré en triangle une étendue de 30,000 milles carrés dans les états de Nizam; on a également mesuré de Seronj à près de Calcutta (une étendue d'environ douze degrés de latitude), afin de mettre cette place en rapport immédiat avec l'arc méridional : en même temps a été également déterminée la position de toutes les principales villes qui se trouvent sur la ligne tracée. Ainsi ont été jetées dans ces vastes contrées les bases fondamentales de la richesse, du commerce intérieur et extérieur. C'est à la législature à prendre des mesures efficaces pour assurer la prospérité de cet immense empire.

Les faits et les données que nous avons signalés nous porteraient à évaluer le capital de l'empire indien à une somme de 2,000,000,000 de liv. st., somme qui approche plus de la vérité que celle admise dans le tableau statistique; toutefois, nous avons préféré suivre la marche que nous avons adoptée, et

s, le reven
des meill

ORTATION

TABLEAU XIII.

État statistique de l'empire indien.

Cet état fait connaître la population, les terres en culture, les produits annuels, les importations et exportations, le revenu et la dépense, la valeur des propriétés publiques et particulières, etc., etc., de l'empire indien. Le tout a été tiré des documents officiels et des meilleures autorités. (1833.)

CAPITAL ET PUISSANCE.

	POPULATION. A.	TROUPES. B. Naturels.	TROUPES. B. Européens.	SURFACE en milles carrés-anglais.	TERRES Cultivées.	TERRES Incultes.	ÉVALUATION des PRODUITS ANNUELS. C.	IMPORTATIONS DANS LA GRANDE-BRETAGNE EN 1829. D. Par la Compagnie.	IMPORTATIONS D. Par le commerce particulier.	IMPORTATIONS D. Total.	EXPORTATIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE EN 1829. D. Par la Compagnie.	EXPORTATIONS D. Par le commerce particulier.	EXPORTATIONS D. Total.	TONNAGE E. Entrées.	TONNAGE E. Sorties.	REVENU net provenant des subsides des princes naturels et des provinces cédées, 1828-1829. F.	REVENU. G.	CHARGES. G.	REVENU NET. G.
					acres.	acres.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.			liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Bengale	69,710,071	96,889	15,696	220,312													14,167,428		
Madras	13,508,535	57,749	12,981	141,923													5,551,914		
Bombay	6,251,546	32,421	7,729	59,438	134,200,000	ad infinitum.	313,200,000										2,419,414	20,918,676	1,263,428
Ile du Prince de Galles, Sincapore et Malacca.	107,054	....	....	1,317				1,593,442	4,624,842	6,218,284	434,586	3,665,678	4,100,264			8,066,271	43,903		
Territoires dans le Deccan, non compris dans aucune Présidence	11,000,000	....	....	91,200	....		....												
Etats alliés et indépendants	40,000,000	....	....	614,610	....		....												
	140,577,206	187,057	36,604	1,128,800	134,200,000		313,200,000										22,182,659		

VALEUR.

	PROPRIÉTÉS PUBLIQUES. H. Fonds mort, savoir : fortifications, édifices, vaisselle, meubles, vaisseaux, plantations, magasins, etc.	PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES. Actif de la Compagnie des Indes orientales. I.	Évaluation des terres, y compris le capital des fermes. Cultivées. K.	Évaluation des terres, y compris le capital des fermes. Incultes. K.	Évaluation des maisons, magasins, marchandises, vaisselle, mobiliers, etc. L.	Évaluation de la marine coloniale. M.	Évaluation du numéraire en circulation. N.	Total.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Bengale, Madras, Bombay, Ile du Prince de Galles, Sincapore et Malacca	15,529,243	25,955,111	585,000,000	.....	809,000,000	593,000	175,000,000	1,611,077,354
	15,529,243	25,955,111	585,000,000	.....	809,000,000	593,000	175,000,000	1,611,077,354

RÉSUMÉ.

Surface en milles carrés anglais, 1,128,800.
Population, 140,577,206.
Terres cultivées, 134,200,000 acres.
Idem incultes, *ad infinitum*.

	liv. st.
Évaluation des produits annuels	313,200,000
Importations dans la Grande-Bretagne	6,218,284
Exportations	4,100,264
Tonnage, entrées	
Idem sorties	
Subsides	8,066,271
Revenu	22,182,659
Charges	20,918,676
Revenu net	1,262,428

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.

		liv. st.
Évaluation des fortifications, édifices publics, vaisseaux, plantations, etc.		15,529,243

PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE.

	liv. st.	
Actif de la Compagnie	25,955,111	
Évaluation des terres cultivées, y compris le capital des fermes	585,000,000	
Idem des maisons, magasins, marchandises, vaisselle, mobiliers, etc.	809,000,000	
Idem de la marine coloniale	593,000	
Idem du numéraire en circulation	175,000,000	
		1,595,548,111
Grand total		1,611,077,354

les
sui
reg
un
300
sac
pen
min
plus
imp
Gar
dre

P
pire
prin
plus
ton
mer
de si
30,0
suré
degr
diat
mine
sur l
les b
extér
pour

Le
raien
2,00
rité
avons

laisser au lecteur le soin de rectifier nos calculs, s'il le juge convenable. Nous mettons scrupuleusement toutes les pièces sous ses yeux.

	Fortifications, bâtiments, etc.		Vaisselle, mobiliers, plantations, vaisseaux, magasins, etc.		Total.
	Politiques.	Pour le commerce.	Du gouvernement.	Du commerce.	
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Bengale.....	6,177,930	377,916	4,052,675	22,067	10,630,588
Madras.....	2,068,115	38,229	429,864	17,223	2,553,631
Bombay.....	1,849,965	75,184	442,270	21,662	2,338,381
Sainte-Hélène.....	101,470	.....	30,223	.....	131,693
Ile du Prince de Galles.	166,253	.....	25,658	.....	191,951
Singapore.....	15,583	.....	1,695	.....	17,778
Malacca.....	367	.....	1,752	.....	2,119
Chine.....	.....	5,489	.....	8,157	13,642
Total.....	10,378,983	496,818	4,984,237	69,105	15,929,743

(I) Dans l'ACTIF de la Compagnie se trouve comprise la somme de 400,000 liv. st. comme *fonds mort*, ainsi que nous l'avons déja fait remarquer. Ainsi, la valeur *réelle* de toute la propriété appartenant à la Compagnie est de :

	liv. st.
Actif.....	25,955,111
Fonds mort.....	15,529,243
TOTAL.....	41,184,354

Quant aux dettes de la Compagnie, on a vu dans le tableau XII qu'elles s'élèvent à 47,600,000 liv. st. Cependant, pour faire face à ses engagements, la Compagnie a non seulement son actif

et son capital, mais encore son crédit et son droit de souveraineté sur l'immense empire de l'Inde. Comme corporation commerçante, la Compagnie des Indes orientales, en faisant son bilan, oppose avec raison son *actif* à son *passif;* mais, comme corps politique, étant le souverain d'un vaste empire, sa dette doit être considérée comme l'est celle de la Grande-Bretagne ou de tout autre pays. A l'égard du bilan de la Compagnie considérée comme corporation commerciale, voici celui qui a été publié officiellement le 16 février 1831 et signé T. G. Lloyd :

Débet.	liv. st.	Crédit.	liv. st.
Dettes territoriales et politiques à l'étranger et à l'intérieur.....	58,442,972	Créances territoriales et politiques à l'étranger et à l'intérieur.....	28,109,481
Dettes commerciales.....	2,025,081	Total des créances commerciales à l'étranger et à l'intérieur.....	23,086,233
Dettes de la Compagnie à l'intérieur et portant intérêt..... 3,780,475	3,795,892		51,195,714
D° D°... 15,471		Balance en déficit.....	13,068,231
Grand total.....	64,263,945	Grand total.....	64,263,945

Cette balance est susceptible de réduction à l'égard des avances faites dans l'Inde par la branche territoriale à la branche commerciale, réduction qui pourrait s'élever à une somme de 3,261,480 liv. st., ce qui porterait la balance en faveur de la partie commerçante à 4,923,021 liv. st., y compris les intérêts.

(K) ÉVALUATION DES TERRES, *y compris le capital des fermes.* L'accroissement extraordinaire de la valeur des terres en état de culture a été amplement prouvé pendant l'enquête, devant le comité, pour les affaires des Indes orientales (voir l'extrait du rapport inséré pag. 235 et suiv.); il est donc inutile de rien ajouter à ce sujet. Il y a vingt ans, les terres cultivées furent estimées par divers auteurs à un prix moyen de 5 liv. st. par acre.

En ne les évaluant aujourd'hui qu'à 4 liv. 10 sch. par acre, y compris les fonds des fermes, nous croyons avoir adopté un taux extrêmement modéré. Ainsi, en portant le nombre d'acres de terre cultivée à 130,000,000, on obtient une valeur totale de 585,000,000 de liv. st. Quant aux terres incultes, c'est au lecteur à en faire l'évaluation : elles ne figurent pour rien dans nos calculs.

(L) Évaluation des maisons, magasins, *marchandises*, *argenterie, mobiliers*, etc., etc. Il est presque impossible de déterminer avec exactitude le montant des valeurs comprises sous ce titre. Que l'on considère les immenses richesses des Indiens en général, et surtout des princes, des zémindars, des fermiers de revenus, des négociants de toutes les classes, etc., et l'on se convaincra peut-être de l'exactitude approximative de l'estimation admise dans l'état suivant :

Distribution de la propriété consistant en maisons, mobiliers, marchandises, argenterie, magasins, etc., etc. (non compris le numéraire en circulation), *possédée par les Européens et les naturels dans l'Inde :*

Nombre des personnes.	Propriété proportionnelle possédée par chaque personne.	Total.
	liv. st.	liv. st.
450,000	200	90,000,000
1,500,000	100	150,000,000
2,000,000	70	140,000,000
3,500,000	50	175,000,000
5,000,000	20	100,000,000
7,000,000	10	70,000,000
12,000,000	4	48,000,000
18,000,000	2	36,000,000
49,127,206	...	.....
Total 98,577,206	Total de la propriété	809,000,000

Ainsi, la propriété possédée par les Européens et les naturels dans l'Inde ne peut être estimée à moins de 809,000,000 de liv. st., en supposant même que près de la moitié de la

population (49 millions sur 98) se trouve dans un état de pauvreté absolue.

(M) Évaluation de la marine coloniale. — La marine coloniale de l'Inde a pris un grand développement, depuis que le commerce a été ouvert en 1813. Toutefois, comme le prix des vaisseaux est aujourd'hui moins élevé, nous avons conservé les mêmes évaluations.

(N) Numéraire en circulation. — L'Inde a toujours été renommée pour la quantité considérable d'or et d'argent qu'elle avait en circulation. Une des tâches les plus difficiles pour un économiste est celle d'évaluer le numéraire en circulation, même dans les pays civilisés de l'Europe : combien doit-il être plus difficile d'atteindre ce but, lorsqu'il s'agit des immenses provinces de l'empire indien? En 1813, le montant du numéraire en circulation dans l'Inde fut évalué par quelques auteurs à 180,000,000 de liv. st.; par d'autres il fut porté à une somme bien plus considérable.

En prenant, à l'égard du numéraire, la base qui a été adoptée dans l'évaluation de la propriété personnelle, on peut dresser l'état suivant :

Nombre des personnes.		Chacun possédant.	
			liv. st.
2,000,000	Plusieurs dans un état d'abondance, les autres dans l'aisance	16 L.	32,000,000
8,000,000	Acquérant des revenus modérés par l'agriculture, le commerce, etc.	8	64,000,000
19,750,000	De la basse classe employés dans l'agriculture, le commerce, etc.	4	79,000,000
68,827,206	Supposés ne posséder ni or, ni argent, ni bien quelconque.	..	. . . . .
98.577,206	Total en circulation et possédé...		175,000·000 liv. st.

— Le dernier acte du parlement sur le commerce avec la Chine (3 et 4 Guil. IV, ch. 93. — 28 août 1833) porte :

1° Le commerce avec la Chine est ouvert à tous les sujets britanniques.

2° Toutes prohibitions et restrictions au sujet de l'importation du thé et autres provenances de la Chine, sont et demeurent révoquées.

3° On prendra les mesures les plus convenables pour l'établissement de quelque autorité chargée de représenter et de défendre les intérêts britanniques dans l'empire de la Chine.

— Voici maintenant les principales dispositions du dernier acte législatif (3 et 4 Guil. IV.—28 août 1833), ayant pour objet de régler les rapports entre le royaume-uni et la Compagnie des Indes orientales jusqu'au 30 avril 1854 :

1° Le gouvernement des territoires britanniques dans l'Inde est laissé entre les mains de la Compagnie jusqu'au 30 avril 1854 (art. 1).

2° Tous les droits et priviléges concédés à la Compagnie par l'acte 58 George III, ch. 155, et qui ne sont pas en opposition avec les dispositions du présent acte, sont maintenus jusqu'au 30 avril 1854 (art. 2).

3° Les dettes et engagements contractés par la Compagnie sont garantis sur les revenus de l'Inde (art. 9).

4° Le roi nommera des commissaires pour veiller aux affaires de l'Inde (art. 19).

5° Le lord président du conseil, le lord chargé du sceau privé, le premier lord de la trésorerie, les principaux secrétaires d'état et le chancelier de l'Échiquier seront de plein droit commissaires (art. 20).

6° Le Bureau des commissaires aura droit de contrôle sur tous les actes de la Compagnie concernant l'Inde et la vente ou aliénation des propriétés dans cet empire (art. 25).

7° La cour des directeurs ne pourra envoyer aucun ordre

dans l'Inde sans l'avis du bureau des commissaires (art. 30).

8° Le bureau ne peut nommer aucun des officiers de la Compagnie, ni intervenir dans les actes de ces officiers dans l'intérieur (art. 34).

9° Le gouvernement de l'Inde sera formé d'un gouverneur-général et de ses conseillers, et l'intitulé de ses actes sera *le Gouverneur-Général de l'Inde en son conseil* (art. 39).

10° Le gouverneur-général en son conseil a le droit de faire des lois pour l'administration de l'Inde, lois obligatoires pour tous les habitants de l'empire, anglais, naturels ou étrangers, y compris les employés de la Compagnie; toutefois ces lois ne pourront jamais porter atteinte ni aux prérogatives de la couronne, ni à l'autorité du parlement, ni aux droits de la Compagnie, ni enfin aux usages et à la constitution du royaume-uni à l'égard de la souveraineté et de la domination sur les diverses parties de l'Inde (art. 43).

11° Le gouverneur en son conseil révoquera toute loi qui aura été désapprouvée par la cour des directeurs (art. 44).

12° Le gouverneur en son conseil ne pourra, sans le consentement préalable de la cour des directeurs, rendre aucune loi ou ordonnance conférant à aucune cour de justice (excepté les cours de justice établies par les chartes royales) le droit d'infliger des peines capitales aux sujets britanniques nés en Europe, ou à leurs enfants et descendants. De même, aucune des cours existantes ne pourra être supprimée par le gouverneur en son conseil (art. 46).

13° Tout naturel de l'Inde, sujet britannique, pourra se rendre par mer en tous ports ou places de l'empire, où il existe un établissement de douane, soit pour y résider, soit pour de là se transporter sur tout autre territoire appartenant à la Compagnie, sans avoir besoin d'aucune licence ou permission. Quant aux non-naturels, ils devront, à leur arrivée dans l'Inde, faire connaître par écrit au principal officier de la douane leurs noms et prénoms, les lieux de leur destination, et la nature

des affaires qui les amènent dans le pays. L'infraction sera punie d'une amende de 100 liv. st. (art. 81).

14° Il n'est permis à aucun sujet britannique, excepté les employés de la Compagnie et ceux qui y sont maintenant autorisés, de résider, de pénétrer par terre ou par mer, dans aucune partie de l'empire indien, sans la permission du bureau des commissaires, du gouverneur en son conseil, de la cour des directeurs, ou du gouverneur d'une présidence : de même, aucune licence ne pourra être révoquée que sur une condition exprimée au moment où elle a été donnée (art. 82).

15° Le gouverneur-général en son conseil pourra, avec le consentement des directeurs, déclarer ouvertes les places qu'il jugera convenable (art. 83).

16° Le gouverneur en son conseil prendra les mesures les plus efficaces pour assurer aux naturels le libre exercice de leur culte, et pour empêcher qu'ils ne reçoivent aucun outrage dans leurs personnes, ou n'éprouvent la moindre atteinte dans leurs opinions, coutumes et mœurs (art. 85).

17° Les personnes résidant dans l'Inde pourront y acheter et y posséder des terres (art. 86).

18° Tout naturel sera admissible aux emplois, sans distinction de religion, de naissance ou de couleur (art. 87).

19° L'esclavage sera aboli le plus tôt possible (art. 89).

20° Le roi pourra nommer deux nouveaux évêques dans l'Inde; l'un à Madras, l'autre à Bombay, avec un revenu chacun de 24,000 roupies (art. 89).

21° L'évêché de Calcutta sera déclaré métropolitain (art. 94).

22° L'île de Sainte-Hélène sera réunie à la couronne (art. 112).

23° Toutes les dispositions législatives au sujet du fonds de thé que la Compagnie devait posséder dans ses magasins, sont et demeurent révoquées (art. 114.)

24° Les cours royales pourront admettre les avocats sans autorisation de la Compagnie (art. 115).

SECTION XI.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Capital, ressources, population, lois, commerce et navigation de l'empire britannique en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et en Australie.—Valeur totale des produits annuels par suite de la combinaison du capital avec les forces animées et inanimées, dans le royaume-uni, dans les possessions britanniques en Europe, dans les colonies de l'Amérique du Nord, dans les Indes occidentales, dans les possessions de l'océan Indien, dans les établissements d'Afrique, dans l'Australie et dans l'empire des Indes orientales.

Nous avons tâché, dans les sections précédentes, de réunir les renseignements et les faits les plus positifs, afin de présenter un tableau détaillé du capital, des ressources et des forces productives des diverses parties de l'empire britannique. Examinons maintenant ce capital et ces forces réunis, sous le même point de vue et résumés dans un grand total général.

On a vu que, d'après les évaluations les plus modérées, la valeur des propriétés publiques et particulières du royaume-uni s'élève à 3,679,500,000 liv. st.

La plus grande partie de cet immense capital est employée avantageusement à produire une propriété nouvelle, à développer l'industrie britannique dans ses innombrables tentatives pour multiplier les objets de première nécessité, et tout ce qui contribue aux commodités et au luxe de la vie sociale. L'agriculture forme, sans contredit, la branche la plus

importante de l'industrie nationale : ses productions s'élèvent annuellement à une somme de 246,000,000 de liv. st. Ce chiffre dépasse de cinquante-deux millions et demi sterling celui des produits de l'agriculture de la France[1]. Nous avons vu que les diverses mines exploitées dans le royaume rapportent une valeur annuelle de 21,400,000 liv. st., et que les bénéfices et salaires des nombreuses classes employées dans le commerce intérieur se montent, chaque année, à une somme de 48,425,000 liv. st. ; que le commerce de cabotage rapporte 3,550,000 liv. st. par an, et les pêcheries 3,400,000 liv. st. Nous avons exposé que les bénéfices des personnes engagées dans la navigation et dans le commerce avec l'étranger ne peuvent être évalués au-dessous de 34,398,059 livres st. par an ; que les profits des

1 Dupin. *Forces productives et commerciales de la France.* — Goldsmith. *Statistique de la France.* — Cet auteur évalue les produits de l'agriculture française à 4,853,628,873 francs, ou 194,145,154 liv. st.*

* Il semblerait d'après ces évaluations que les produits de l'agriculture française sont inférieurs en valeur à ceux de l'agriculture britannique. Il n'en est pas ainsi. L'évaluation des produits de l'agriculture a été faite suivant les prix des marchés des deux pays. De là un plus grand total dans l'estimation des produits britanniques. Cependant la comparaison ne peut être établie que sur la quantité et sur la valeur déterminée par les prix d'un seul marché. Toute autre appréciation serait vicieuse.

Note de l'éd. fr.

banquiers s'élèvent à 4,500,000 liv. st., et que le revenu provenant des capitaux placés à l'étranger, y compris les remises de l'Inde, s'élève également à une somme de 4,500,000 liv. st. Enfin, nous avons vu que le capital, combiné avec le travail de l'homme et l'emploi des machines dans les innombrables manufactures britanniques, rapporte chaque année une somme énorme de 148,050,000 liv. st.

Ainsi la combinaison du capital du royaume-uni avec les forces animées et inanimées, a pour résultat la création d'une propriété annuelle de 514,823,059 l. s.!

Le capital des diverses possessions britanniques en Europe est évalué à 27,115,094 liv. st., et leur produit annuel à 2,146,198 liv. st.

Nous avons vu que le capital des importantes colonies de l'Amérique du Nord s'élève à une somme de 62,400,166 liv st., et on évalue leurs productions annuelles à 17,620,629 liv. st.

Les colonies des Indes occidentales possèdent un capital de 131,052,424 liv. st.; leurs produits sont portés à 22,496,672 liv. st. par an.

Le capital britannique, dans les possessions africaines, n'est que de 6,444,398 liv. st.; les rapports annuels sont déja de 1,066,065 liv st.

Les deux riches îles britanniques dans l'Océan indien représentent un capital de 27,509,781 liv. st., et la valeur de leurs productions annuelles s'élève à 4,291,332 liv. st.

Les récents mais progressifs établissements britanniques dans l'Australie possèdent déja un capital de 2,685,000 liv. st., et leur rapport annuel s'élève à 520,000 liv. st.

Il est presque impossible de recueillir les données nécessaires pour établir une évaluation exacte des nombreuses et immenses productions de l'empire anglo-indien, où le langage, les mœurs et les religions sont si différents de ceux de l'Europe. Toutefois, avec le secours des documents officiels et des nombreux renseignements statistiques puisés dans les ouvrages publiés sur cette importante région, nous avons évalué le capital de l'Inde britannique à 1,611,077,354 liv. st., et ses produits annuels à 313,200,000 liv. st.

Ainsi, la valeur totale des propriétés publiques et particulières, formant le capital de l'empire britannique en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et dans l'Australie, s'élève à 5,547,484,517 liv. st., et celle des produits annuels provenant de la combinaison de ce capital avec les forces animées et inanimées à 876,175,755 liv. st. La population, dans les diverses parties de cet immense empire, forme un total de plus de 116,969,978 ames, sur une superficie de 4,457,598 milles carrés.

Telles sont la grandeur, les richesses, les ressources et la puissance de l'empire britannique!

TABLEAU STATISTIQUE ET GÉNÉRAL DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

Évaluation de la richesse, de la puissance, de la population, de la superficie, du capital public et particulier, des terres, des produits annuels, du commerce, de la navigation, des forces de terre et de mer de tout l'empire britannique.

	Population.	Surface en milles carrés géographiques.	Capital. Propriété publique.	Capital. Propriété particulière.	Capital. Total.
			liv. st.	liv. st.	liv. st.
Grande-Bretagne et Irlande.....	24,271,758	90,948	103,800,000	3,575,700,000	3,679,500,000
Possessions britanniques en Europe	247,701		7,300,000	19,815,094	27,115,094
Id. dans l'Amérique du Nord...	911,229	1,930,000	2,933,331	59,167,135	62,100,466
Id. dans les Indes occidentales.	733,617		3,853,000	127,199,424	131,052,424
Id. dans l'océan Indien.....	1,034,046	23,000	3,733,332	23,776,449	27,509,781
Id. en Afrique.....	154,016	91,000	1,426,665	5,017,733	6,444,398
Id. en Australie.....	39,685	1,496,000	140,000	2,545,000	2,685,000
Id. dans les Indes orientales...	89,577,206	826,650	15,529,243	1,595,548,111	1,611,077,354
	116,969,978	4,457,598	138,715,571	5,408,768,946	5,547,484,517

	Terres. Cultivées.	Terres. Incultes.	Évaluation des produits annuels.	Importation dans le royaume-uni.	Exportations du royaume-uni.	Tonnage. Entrées.	Tonnage. Sorties.	Cabotage. Entrées.	Cabotage. Sorties.	Forces. de mer.	Forces. de terre.
	Acres.	Acres.		liv. st.	liv. st.						
Grande-Bretagne et Irlande.....	46,522,970	30,871,463	514,823,059	48,161,600	60,090,123	2,930,000	2,243,000	9,176,958	9,372,870	27,000	96,419
Possessions britanniques en Europe	208,100	39,600	2,146,998	1,622,974	57,319	37,728	52,231				
Id. dans l'Amérique du Nord...	10,309,998	135,200,000	17,620,629	1,141,288	2,118,459	431,124	418,147				
Id. dans les Indes occidentales.	2,476,095	3,926,698	22,496,672	9,087,914	5,521,169	263,338	252,992				
Id. dans l'océan Indien.....	580,000	1,652 080	4,291,332	654,666	372,026	14,133	9,439				223,461
Id. en Afrique.....	274,240	.....	1,067,065	496,683	895,206	37,981	39,614				
Id. en Australie...	300,000	.....	520,000	33,191	96,123	8,979	28,719				
Id. dans les Indes orientales ..	134,200,000	.....	313,200,000	6,218,284	4,100,264						
	194,871,403	.....	876,175,755	67,416,600	73,248,689			9,176,958	9,372,870	27,000	319,880

QUATRIÈME PARTIE.

EFFETS DE L'IMPOT

ET

PLAN PRATIQUE

POUR

LA LIQUIDATION DE LA DETTE NATIONALE.

SECTION Ire.

Influence de l'impôt sur les différentes sources productives; ses effets sur la société britannique. — Résultats semblables en Espagne et en Hollande. — Comment les publicistes espagnols et hollandais ont soutenu les doctrines que défendent aujourd'hui les économistes anglais.—Maux résultant du système actuel de l'impôt et remedes à employer. — Explications de quelques anomalies et contradictions apparentes.

L'existence des impôts nécessaires pour subvenir au paiement des intérêts de la dette nationale, est nuisible aux différentes sources productives, arrête le développement des manufactures, exerce une funeste influence sur les opérations du commerce

et paralyse toutes les entreprises de la nation britannique. De cette manière, le royaume-uni reste privé des avantages que procurent les découvertes du génie, les progrès de la civilisation, l'emploi et le perfectionnement des machines, ne peut jouir des bienfaits de l'état de paix, et se trouve dans l'impuissance de faire la guerre.

En traitant une matière si importante, nous éviterons, autant que possible, d'entrer dans des détails fastidieux, plus propres à fatiguer l'attention du lecteur qu'à faciliter la découverte de la vérité. Par la même raison, nous laisserons de côté le langage technique et le style ambigu des financiers, qui, suivant la méthode des théologiens et des docteurs, rendent les questions les plus simples obscures et inintelligibles. Notre but est d'être compris de tout le monde, même de ceux qui, sans être initiés aux mystères des sciences économiques, sentent néanmoins l'intérêt qui se rattache à la solution du problème qui nous occupe.

Les économistes les plus distingués conviennent que l'impôt enlève aux individus une partie de leur propriété et que c'est un grand mal [1]. Toutefois, l'existence de ce mal est tolérée pour y éviter de plus grands

[1] Les fléaux naturels, comme la grêle, la gelée, et les fléaux humains, tels que la guerre, les déprédations, les *impôts*.... Say. *Économie politique*.

inconvénients et parce que, sans cela, la société ne peut se maintenir. L'objet des sciences économiques est donc, non d'affranchir entièrement les nations des impôts, mais d'en corriger les excès et de les répartir de manière que ce mal inévitable n'arrête ni ne détruise les principales sources productives, d'où le revenu tire toujours son origine. Mais, dans la position extraordinaire où se trouve aujourd'hui la nation britannique, lorsque indépendamment des dépenses inévitables pour la conservation de l'état social, il faut trouver chaque année des sommes immenses pour le paiement des dividendes de la dette, qui ne sent combien il doit être difficile de se maintenir dans le cercle tracé par la science économique? En pareilles circonstances, il est absurde de penser que les principes ne seront pas entièrement abandonnés. De nouveaux économistes peuvent inventer de nouveaux systèmes d'impôt, les publicistes peuvent exercer leur sagacité sur cette matière épineuse, le peuple opprimé pourra se plaindre et crier contre le fardeau qui l'écrase, l'opposition patriote pourra attaquer les ministres et provoquer de misérables réductions; mais le mal conservera toute sa gravité. Aussi long-temps qu'il faudra trouver, chaque année, près de 30,000,000 de liv. st., pour satisfaire les créanciers publics, on méconnaîtra nécessairement les principes de la science économique. Si l'on veut faire face aux dépenses,

on sera forcé de franchir les limites de l'impôt, d'en négliger le choix et la répartition, et par conséquent de nuire aux principales sources productives en les attaquant.

Pour rendre la justesse et la vérité de nos assertions plus évidentes, rapportons des faits. Le revenu moyen produit par les impôts, pendant les cinq dernières années, de 1827 à 1832, dans la Grande-Bretagne, peut être évalué à 60,000,000 de liv. st. (Voir Tabl. XLIII, part. I.) La plus grande partie de cette somme a servi au paiement des intérêts de la dette, et le reste a été consacré à l'entretien de l'état [1]. Mais comment ce revenu a-t-il été levé? sur quelle base l'impôt a-t-il été réparti? Plus des deux tiers de cette somme ont été levés sur la consommation, sur les objets de première nécessité, c'est-à-dire sur les comestibles et les boissons, sur le thé, le sucre et le café, sur les articles d'ameublement, sur les produits bruts et sur les matériaux et instruments des manufactures. Les droits sur le sucre, la drêche et la bière [2], donnèrent, en 1829, un rapport net de 13,331,155 liv. st. Ces articles sont,

[1] Les dépenses générales pour tous les services du gouvernement, pendant la dernière année, sont à l'égard des charges de la dette, comme 28 est à 17.

[2] Pour démontrer la vérité de cette assertion, nous avons choisi l'état suivant, tiré du rapport du comité des finances

quoi qu'on puisse dire, des objets de première nécessité comme le pain, le beurre, le fromage, le charbon et le savon. Ces derniers articles furent grevés, pendant la même année, d'un impôt de

pour 1828, de préférence à ceux qui ont été préparés pour les années postérieures. L'autorité d'où émane le premier nous a paru plus respectable. Toutefois, l'impôt pèse maintenant, à peu près dans les mêmes proportions, sur les principales sources productives :

	liv. st.	liv. st.
Esprits	7,921,645	
Drêche	4,623,112	
Bière et houblon	3,516,764	
Vin	1,700,051	
Total	17,761,572	17,761,572
Sucre et mélasse	5,191,280	
Thé	3,448,814	
Café	425,389	
Tabac à fumer et à priser	2,793,873	
Total	11,859,356	11,859,356
Beurre et fromage	307,794	
Raisins de Corinthe et raisins secs	436,580	
Blé	193,228	
Total	937,602	937,602
A reporter		30,558,530

3,709,199 liv. st. Presque tous les objets de consommation usuelle sont aujourd'hui soumis aux mêmes taxes, dont le taux exorbitant a très-peu varié.

		liv. st.
Report d'autre part...		30,558,530
	liv. st.	
Coton et laine importés.....	395,174	
Soieries.....	345,278	
Étoffes de coton imprimées.....	657,741	
Cuirs et peaux.....	451,944	
Papier.....	723,497	
Total.....	2,573,634	2,573,634
Savon.....	1,210,754	
Chandelles et suif.....	665,758	
Charbon.....	895,085	
Total.....	2,771,597	2,771,597
Verrerie.....	616,527	
Briques, tuiles et ardoises.....	392,365	
Bois de construction.....	1,488,498	
Total.....	2,497,390	2,497,390
Enchères.....	275,564	
Licences d'accise.....	845,160	
Différents impôts de douanes et d'accise.....	2,205,903	
Total.....	3,326,627	3,326,627
Total général....		41,727,778

Par suite de cet état de choses et de ce système, toutes les classes industrieuses de la population se trouvent surchargées d'impôts, et les plus pauvres, avec des ressources limitées, sont condamnées à contribuer dans une plus grande proportion que les riches. Toutefois, ce n'est pas encore le plus grand mal; mais, par ces funestes mesures, le principe moteur de toute production, le travail se trouve lésé; les éléments qui influent sur les gages, tels que les frais de nourriture, d'habillement, de ménage, etc., sont élevés, et, par conséquent, les prix de main d'œuvre, établis sur cette base, doivent être plus considérables. Or, si les productions des manufactures enchérissent, par la même raison les ventes diminuent : d'un autre côté, les manufactures étrangères font des progrès rapides, et les marchés de l'empire offrent des débouchés trop restreints pour les produits toujours croissants de l'industrie nationale.

On prétend que le mode d'impôt détourné et indirect n'exerce pas sur les manufactures une influence aussi désastreuse qu'on se l'imagine. Cette doctrine causa autrefois, ainsi que nous le verrons bientôt, la ruine d'une grande nation manufacturière; mais, pour en démontrer en même temps l'absurdité, supposons qu'une taxe directe de cinq schillings soit imposée sur chaque *yard* de drap, il est certain qu'en pareil cas on ne trouverait pas

d'acheteurs pour cet article, sur les marchés étrangers. Cependant, les résultats doivent être les mêmes, si le drap renchérit au même taux par suite de l'élévation des gages ou du haut prix des matières premières. Ce serait vouloir l'absurde que d'espérer qu'il en fût autrement.

Si l'industrie est affectée par les impôts qui la frappent directement, comment ne sera-t-elle pas paralysée par une foule de taxes indirectes? Il est incontestable que, lorsque l'industrie se trouve ainsi opprimée, les deux autres sources productives qui s'y rattachent, en exerçant entre elles une influence réciproque, doivent souffrir également. Le *capital*, cet agent productif, qui ne s'alimente que là où il trouve de plus hauts intérêts, sera aussi affecté. Ne pouvant obtenir un intérêt convenable et proportionné dans le pays, les capitaux iront chercher des canaux plus avantageux en d'autres contrées, faute de quoi ils seront condamnés à rester inutiles. Ricardo lui-même, qui fait tous ses efforts pour soutenir que les hauts prix occasionés par l'impôt dans les objets servant aux commodités de la vie, ne nuisent point à la Grande-Bretagne, ne peut résister à la force de la vérité sur ce point, puisqu'il ajoute que les contribuables sont intéressés à se débarrasser de leur fardeau et à se retirer avec leurs capitaux en d'autres contrées. Ainsi, le royaume éprouverait simultanément une

perte de population et de capitaux, et par là, le *sol*, troisième source de production, serait encore plus sérieusement affecté. Ces résultats seront même d'autant plus sensibles dans la Grande-Bretagne, pays d'une étendue limitée, que, tandis que sa population s'accroît considérablement, la fertilité du sol y diminue de jour en jour avec rapidité, ce qui exige de toute nécessité que les gages y soient aussi bas que possible et le capital plus considérable[1] que partout ailleurs. L'oppression pèsera donc de plus en plus sur le sol. Ainsi, par un enchaînement de maux, les trois principales sources productives seront affaiblies, détruites, et la richessse britannique, acquise par une longue industrie de plusieurs siècles, disparaîtra dans un court espace de temps. Telle a été jusqu'ici la marche terrible, mais constante, des événements chez des nations qui possèdent des territoires plus vastes et plus fertiles que celui de la Grande-Bretagne, et qui étaient loin de se trouver dans une position aussi critique que celle où le royaume-uni a été placé par la faute de ses gouvernants.

[1] Il résulte des renseignements recueillis par le comité de la chambre des communes, en 1822, ainsi que nous l'avons déja dit, que les meilleures terres rapportent, en Angleterre et dans le pays de Galles, de 40 à 56 boisseaux de blé par acre, et les plus mauvaises de 8 à 10. Ainsi, il faut, pour obtenir une certaine quantité de produits, quatre ou cinq fois plus de capitaux pour la culture des terrains inférieurs qu'il n'en faut pour les autres. (Voir *Une lettre aux agriculteurs anglais.*)

Cependant nous n'avons pas encore dit quelle est l'étendue des maux produits par les impôts énormes nécessaires pour payer l'intérêt de la dette; nous n'en avons signalé qu'une partie. Si les écrivains nationaux ont démontré que la perception d'une somme de 60 millions sterling, de la manière déja indiquée, est extrêmement préjudiciable au pays, et se sont récriés sur l'énormité d'une pareille somme, lorsque *l'acte de restriction** était encore en vigueur, ils ont aussi reconnu que les prix ayant considérablement diminué depuis lors [1], 60 millions équivalent aujourd'hui à 76; on peut même dire que 50 millions équivalent à 70[2]. L'oppression sur les trois principales sources productives, dont nous venons de parler, doit par conséquent avoir augmenté dans la même proportion. D'un autre côté, on ne peut renoncer aux impôts nécessaires pour la conservation et les besoins de l'état.

L'impôt pour les pauvres est aussi inviolable :

* L'acte de restriction, dont il a été parlé dans l'*Histoire financière*, avait défendu à la Banque de faire aucune émission d'or ou d'argent.

N. de l'éd. fr.

[1] Voir les Tabl. I et II, Sect. II, IIIe partie.

[2] Lowe soutenait, en 1822, que 67,000,000 équivalaient à 80,000,000, par suite de la baisse des divers produits : d'autres auteurs trouvent la différence bien plus grande. La diminution dans les prix s'est opérée dans une proportion plus considérable.

il vaut mieux d'ailleurs subir les inconvénients de la loi actuelle sur les pauvres que de trouver sans cesse, sur ses pas, une foule d'êtres dégoûtants, misérables et infirmes. En outre, lors même que ceux qui possèdent seraient assez inhumains pour laisser leurs semblables en proie aux privations, il est presque certain que les ouvriers anglais sans travail, les marins incapables de servir, et les artisans qui ont si puissamment contribué à la richesse du pays, ne se soumettraient pas à un tel abandon. Quoi qu'il en soit, les taxes pour les pauvres se sont élevées, terme moyen, pendant les trois dernières années, à 8,451,572 liv. st.[1], sans compter un nombre infini de contributions locales, que l'on peut évaluer à une somme non moins considérable, et qui nuisent également aux principales sources productives.

[1] Voir Tabl. I.—Près d'un tiers du produit de ces taxes servant à payer des gages, présente une compensation pour la différence entre les prix. Toutefois il ne faut pas perdre de vue que les taxes pour les pauvres ne peuvent subir aucune diminution et doivent au contraire augmenter considérablement. On sait que l'Irlande envoie chaque année dans la Grande-Bretagne de 52 à 53,000 pauvres ouvriers, lesquels, si on a égard à l'usage, qui s'étend chaque jour davantage dans les manufactures, d'employer des enfants au lieu de personnes adultes, contribuent au décroissement des gages et sont cause que des milliers d'ouvriers anglais sans emploi se trouvent à la charge des paroisses. Il y a donc nécessité permanente d'augmenter les taxes des pauvres.

Toutefois portons à 50,000,000 st. seulement le revenu net reçu par le trésor, et supposons que cette somme est égale à celle de 70,000,000, comme il a été établi ci-dessus : en ajoutant à ce chiffre celui de 8,000,000 st., pour le produit de la taxe des pauvres, on obtient un total de 78,000,000 de liv. st. Examinons maintenant les effets résultant de la perception de cet impôt à l'égard des différentes sources productives. En traitant cette matière, les économistes nationaux ont reconnu que le fardeau des taxes, qui pèse actuellement sur la communauté, ne doit pas être considéré uniquement par rapport à ce qui entre dans le trésor, mais aussi dans les différents canaux qu'il traverse avant d'arriver à sa destination.

Plusieurs écrivains distingués, qui ont consacré une partie de leurs veilles à approfondir cet important sujet, prenant une taxe donnée et la suivant dans ses degrés successifs et dans une longue suite d'opérations qui se rattachent les unes aux autres, ont calculé que le fardeau imposé au public était de 3, 4 et même de 6 et 7 liv. st. pour chaque livre levée sur les contribuables et versée entre les mains du gouvernement. Ainsi, en adoptant le *minimum* de ces évaluations, on trouvera que le revenu public du royaume-uni représente une somme de 234,000,000 de liv. st., laquelle surcharge toutes les branches industrielles : somme énorme capable de paralyser

les forces productives les plus extraordinaires. En effet, des charges bien moins oppressives que celles que nous venons de signaler causèrent la ruine de l'Espagne et de la Hollande, deux nations autrefois les plus florissantes et les plus manufacturières de l'Europe. On sait que l'abondance et la qualité supérieure des produits manufacturés en Espagne faisaient regarder les foires de ce pays comme le marché général de toutes les nations; mais l'histoire commerciale de cette péninsule nous apprend que tous ces avantages furent anéantis par les causes dont nous signalons la funeste influence. De son côté la Hollande, dont le capital était si énorme qu'elle avait placé plus de 62,000,000 de liv. st. dans les fonds publics anglais et français; cette nation industrieuse, dont le commerce était devenu universel, tomba du faîte de sa puissance par suite des exigences du fisc et d'un système d'impôt ruineux et oppressif.

Si les hommes n'avaient pas été les mêmes en tout temps et en tout pays, ce serait une chose étrange d'entendre chaque jour la répétition des mêmes sophismes et de ces faux principes de patriotisme qui, avant la chute des nations dont nous avons parlé, étaient professés avec tant d'ostentation par les partisans de ce désastreux système d'impôt. On soutenait avec confiance, en Espagne et en Hollande, que les taxes imposées sur la consommation élèvent les gages, enchérissent la main-d'œuvre et sont par

conséquent à la charge de ceux qui paient les travailleurs. Cette argumentation spécieuse triompha, mais les funestes résultats prédits par le parti opposé ne se firent pas attendre bien long-temps. La ruine des manufactures fut consommée. Toutefois ces raisonnements ont encore moins de force lorsqu'ils se rapportent à la Grande-Bretagne : en effet, il faut que les gages des ouvriers soient maintenus à leur *minimum*, au-dessus, ou au-dessous. Dans le premier cas, la classe la plus nombreuse de la société sera perpétuellement exposée à mourir de faim et se trouvera réduite à une condition pire que celle des esclaves, dont les maîtres sont intéressés à leur conservation et à leur bien-être. Cependant l'accroissement de la population qu'on ne peut arrêter, le perfectionnement et les progrès des machines, tendent nécessairement à tenir les gages des classes ouvrières plutôt au-dessous qu'au-dessus du *minimum*[1]. Avec un tel système, quelle doit être la situation éventuelle du pays? Peut-on mesurer l'étendue des privations et de la misère des classes ouvrières? Il n'est pas difficile d'entrevoir quelles seraient les conséquences d'un pareil état de choses. Mais supposons une augmen-

[1] Voir le rapport du comité de la chambre des communes (1828) au sujet des lois sur les pauvres et relativement à l'emploi des personnes capables de travailler et payées sur le produit de la taxe des pauvres.

tation de gages : les produits manufacturés doivent enchérir en même temps et dans la même proportion. Dès lors, la vente et la consommation se trouveront limitées, car il est reconnu qu'à mesure que les objets de simple commodité ou de luxe augmentent de prix, la vente en diminue. L'exportation en pays étrangers doit être également limitée, d'autant plus que les manufactures font partout des progrès rapides. Ainsi, en suivant son système désastreux d'impôt, la Grande-Bretagne verra diminuer la consommation intérieure et se privera des moyens essentiels pour approvisionner les marchés étrangers. De cette manière seront détruits les fondements de sa grandeur et de sa puissance.

Cependant, si l'impôt est une *punition* infligée à la société [1], il est évident aussi que le prix de chaque article, sur lequel il porte, s'élève en proportion du taux de l'impôt et des additions qui s'y rattachent : l'objet ainsi affecté exerce une action sur d'autres, dont les prix se trouvent affectés de la même manière. D'un autre côté, l'impôt, s'étendant à tous les produits de la nature ou de l'art, communique à tous les objets sa fatale influence. Un article de commodité agit sur un article de même

[1] Say a dit : « L'impôt agit comme une punition. — L'impôt étant une portion des propriétés particulières, lorsqu'il est poussé trop loin, prive le contribuable de sa richesse sans enrichir le gouvernement. »

nature, et le prix d'un objet affectant celui d'un autre, il en résulte une augmentation générale de prix dans les diverses branches de l'industrie. Or, à une augmentation générale de prix succède une pauvreté réelle : une véritable calamité, comme dit un célèbre économiste, frappe alors la nation entière. L'industrie, cette puissance magique dont le grand objet est de produire à bon marché tout ce qui sert à satisfaire les besoins et les plaisirs de tous les membres de la société, l'industrie devient stérile et son but se trouve manqué. Les effets produits par les forces toutes puissantes de la vapeur et des machines sont aujourd'hui entièrement perdus, une agitation perpétuelle tourmente la société ; la division règne dans toutes les classes et dans toutes les professions : chacun voudrait rejeter sur ses voisins l'impôt qui pèse sur un objet et en augmente le prix ; le négociant sur le manufacturier, et tous les deux sur le consommateur et sur l'ouvrier, et ainsi de suite réciproquement les uns sur les autres. De là ces efforts perpétuels pour se procurer de l'*argent*, efforts visibles et qui caractérisent si fortement le peuple britannique; de là cette pensée inquiète, affligeante, qui agite toutes les classes de la société ; de là enfin ce besoin impérieux d'argent, besoin qu'on ne peut jamais satisfaire, qui empêche de goûter les charmes de la société et qui porte à détruire les liens de l'amitié et à fouler aux pieds les

lois sacrées de la nature. En effet, si, suivant la définition de Smith, un homme est riche ou pauvre selon le degré auquel il peut se procurer les nécessités et jouir des plaisirs et des commodités de la vie, l'accroissement considérable des prix, en diminuant l'importance des revenus et par conséquent les facilités de se procurer ces objets, a rendu le citoyen anglais, quoique nageant, pour ainsi dire, dans un océan de richesses, le moins satisfait, le plus triste et peut-être même le plus pauvre parmi les hommes.

Il ne faut pas se figurer que les riches, qui, en confectionnant les lois sur l'impôt, ont toujours soin d'alléger le fardeau qui doit peser sur leurs propriétés et de le reporter sur l'industrie et le travail, soient à l'abri de cette terrible et croissante agitation. Au contraire, comme les besoins augmentent à mesure qu'on remonte dans les rangs de la société, la difficulté de les satisfaire rend cette partie de la population britannique aussi inquiète et agitée, et peut-être aussi misérable que les autres. Ainsi les législateurs eux-mêmes, par une sorte de justice rétributive, se trouvent enveloppés dans cet immense réseau qu'ils ont livré au fisc et d'où provient l'élévation de prix de toutes choses. Le corps social est donc violemment troublé dans la Grande-Bretagne, tous ses membres languissent et souffrent. Chacun sent ses propres besoins, veut les satisfaire, et les *moyens* d'y parvenir n'obtiennent plus qu'une considération

secondaire. Les représentants du pays à la chambre des communes ont offert, pendant la dernière session, une preuve frappante de l'impulsion que suivent toutes les classes de la société britannique, lorsqu'il s'agit d'intérêts pécuniaires. Rappelons ce qui s'est passé à l'occasion que nous venons de signaler, c'est un fait instructif et caractéristique.

On sait que la chambre des communes avait réduit l'impôt sur la drêche à 10 schillings par *quarter*. Le ministère, qui avait été battu, au lieu de se résigner, suivant l'usage en pareilles circonstances, saisit de nouveau la chambre de la même affaire : les orateurs ministériels insinuèrent dans l'esprit des représentants, que leurs intérêts de riches propriétaires se trouveraient lésés par suite de la réduction de l'impôt sur la drêche, puisqu'il faudrait chercher l'équivalent dans une augmentation des taxes sur les propriétés foncières. Il n'en fallut pas davantage pour porter les législateurs à revenir sur leurs pas, à se rétracter de la manière la plus solennelle. Les annales du parlement n'avaient jamais offert un exemple aussi frappant d'ignorance, d'avilissement et d'avarice sordide.

Tels sont les résultats de ce besoin d'argent, même parmi les classes les plus élevées et les plus respectables de la société britannique; telle est l'influence immorale que l'énormité des impôts exerce dans le royaume-uni.

De cette source dérivent également les progrès effrayants du crime (voir Tabl. I); les moralistes essaient en vain d'attribuer ces résultats à toute autre cause. D'une autre part, on ne peut concevoir comment des milliers d'Anglais, naturellement fiers, si attachés à leurs habitudes, et appartenant à une nation qui possède des institutions si riches en garanties, peuvent abandonner leur patrie et ces immenses avantages pour errer sur des terres étrangères, et se condamner à vivre dans des pays et au milieu de populations dont le langage, la religion et les mœurs diffèrent si essentiellement des leurs : le système oppressif de l'impôt, voilà la cause de cette expatriation volontaire, si funeste au royaume-uni. De la même manière on expliquera pourquoi, dans la Grande-Bretagne, avec un immense accroissement de puissance, d'industrie, de commerce et de richesse, le bien-être individuel, loin de suivre la même marche, diminue au contraire chaque jour davantage. On comprendra aussi comment l'agriculture, cette source intarissable de production, malgré les améliorations qu'elle a reçues, rend malheureux ceux qui s'y adonnent; comment la surabondance des capitaux est un embarras pour ceux qui les possèdent ; comment le travail et l'industrie laissent en proie aux privations de toute espèce les classes les plus nombreuses de la société anglaise ; comment la détresse commerciale se

renouvelle périodiquement, et comment enfin le travail, le sol et les capitaux, c'est-à-dire les trois principales sources productives, semblent frappés de stérilité et n'apportent aucune amélioration dans le sort du peuple. Nous l'avons déja dit, le système de l'impôt, voilà le fléau de l'empire britannique.

Il ne faut pourtant pas conclure de cet exposé que le système actuel de l'impôt devrait être changé ou détruit; car, bien qu'il soit susceptible d'améliorations, il ne saurait être condamné en entier [1]. Les défauts et les inconvénients de ce système proviennent d'une cause supérieure, et aucun remède ne sera efficace aussi long-temps que cette cause existe. La somme nécessaire, chaque année, pour le paiement

[1] Le ministre des finances du royaume s'est trouvé, en 1832, dans une position brillante et qui lui permettait d'introduire des améliorations dans le système de l'impôt, de contenter l'opinion publique, de réparer les fautes commises dans les budgets précédents et de satisfaire en même temps aux besoins les plus urgents de la nation. Il se présentait à la chambre avec un excédant de 1,600,000 liv. st. dans les recettes; mais, au lieu d'appliquer cette somme à un grand objet national, par exemple à l'abolition des taxes sur les portes et fenêtres, réclamée si énergiquement par le peuple, comme les plus oppressives et les plus inégalement établies, abolition qui d'ailleurs avait été promise par la plupart des membres du parlement réformé, le chancelier de l'Échiquier, par une économie toute particulière, répartit cet excédant de recettes entre les taxes sur les tuiles, le savon, les

des intérêts de la dette nationale représente la moitié, ou, pour mieux dire, près des deux tiers des 234 millions st. *virtuellement* absorbés par l'impôt. Or, il est incontestable que, tant qu'il faudra payer ces intérêts, on ne pourra se dispenser d'établir des impôts oppressifs sur les principales sources productives, et contrairement à l'objet réel de tout impôt, c'est-à-dire pour l'avantage de la société. Ainsi, une grande partie du produit du sol, de l'industrie et du capital, sera prélevée pour cet objet, sans qu'on puisse y toucher pour la subsistance de ceux qui contribuent à la production, ni pour les dépenses nécessaires à la conservation de l'ordre social. Voilà la véritable cause des maux provenant du système actuel de l'impôt; maux qui dureront aussi long-temps que leur cause, qui ne peuvent être guéris par des remèdes partiels, et qui même iront en augmentant jusqu'à ce que le pays ait perdu toute supériorité, ou, si l'on veut, jusqu'à la chute de l'une des plus puissantes nations de la terre.

Les partisans et les défenseurs de ce système peuvent, comme jadis les économistes espagnols et

annonces, etc. etc., les fractionnant ainsi entre divers articles qui n'étaient encore l'objet d'aucune réclamation. De cette manière, lord Althorp dégoûta aussi bien les partisans que les adversaires du ministère, et donna une preuve éclatante de son inaptitude à diriger le système financier de la nation.

hollandais, flatter les ministres et éblouir la nation, en soutenant que les causes que nous venons de signaler ne sont pas évidentes ; cela n'empêche pas qu'elles ne soient réelles et actives. On dira que le commerce, la navigation et les manufactures ne cessent de faire des progrès : nous convenons que ces branches s'étendent, mais, par la même raison, il faut reconnaître qu'elles approchent de leur dernier terme, et par conséquent le remède proposé devient de plus en plus nécessaire. On peut aussi essayer de faire croire, comme dit Chalmers, *que les impôts ne sont qu'un transfert de propriété d'un individu à un autre* ; que *les impôts indirects ne nuisent point aux sources productives*, etc. ; mais toutes ces belles maximes sont démenties par les faits et par l'expérience de tous les jours.

Ces trompeuses doctrines, que soutenaient avec confiance les économistes espagnols et hollandais, pour consoler les contribuables et tromper le peuple, n'empêchèrent pas la ruine de ces deux nations : on peut dire au contraire qu'elles servirent à les précipiter plus promptement du faîte de leur grandeur manufacturière et commerciale. Cependant les économistes de ces deux pays, n'ayant pas sous les yeux des exemples frappants sur les funestes effets du système oppressif de l'impôt, étaient en quelque sorte excusables dans leurs doctrines. Mais les écrivains anglais ont pu examiner les causes qui ont paralysé les

immenses ressources de ces nations, en temps de paix, et les ont rendues incapables d'entreprendre la guerre avec succès [1].

[1] Tout le monde sait qu'il fut un temps où l'Espagne était le siége de la science et de toutes les connaissances qui existaient alors; mais il n'est pas aussi généralement connu que cette nation était aussi autrefois le premier pays manufacturier en Europe. Le passage suivant, tiré d'un économiste espagnol du 16me siècle, donne une idée des nombreuses manufactures de la péninsule hispanique, dans ses principales villes et surtout à Séville, à Grenade, à Valence, à Médina, à Avila, à Caprion, à Tolède. « Dans cette ville (à Tolède), dit Damian de Olivares qui écrivait du temps de Philippe III, la consommation annuelle de la soie a diminué de 438,000 livres. D'un autre côté, la consommation de la laine a diminué, dans la Manche et à Ségovie, de 16,052,500 livres (638,500 *arrobas*). On consommait dans ces diverses manufactures, en éclairage, préparations, etc., 106,715,200 livres d'huile (6,668,608 *arrobas*). Tous ces avantages ont été détruits. Les laboureurs, les fermiers, les propriétaires, les marchands, les aubergistes, les muletiers, etc., ont perdu leurs profits et leur commerce; l'église a perdu ses dîmes, la noblesse son fonds, l'état ses revenus, sans parler des bénéfices qu'on retire des communications commerciales et des échanges réciproques. » Tels étaient les sentiments d'un économiste espagnol, à une époque si reculée. Le système que l'on suit dans la Grande-Bretagne ressemble parfaitement à celui qui amena la ruine de la péninsule. Dix-neuf mille caisses de bonnets turcs de 400 douzaines chacune étaient exportées chaque année de la seule ville de Tolède, où cette manufacture était si étendue que, de la seule paroisse de St.-Michel, 678 maîtres, faisant ce commerce, se rendirent au-devant de Philippe II, habillés en infants et couverts

Cependant ces deux nations n'avaient qu'une dette peu considérable : avec combien plus de force les causes que nous avons signalées n'agiront-elles pas

de vêtements de velours brodés en or et en argent. En 1624, le système ruineux de l'impôt avait réduit ce nombre immense de manufactures à 72 seulement : peu d'années après, on n'en comptait plus que 19 ! La petite ville d'Ocana possédait autrefois une manufacture de gants, où l'on en fabriquait plus de 124,000 paires par an. Par suite des mêmes causes destructives « les maîtres, dit Martinez de la Mata, ne pouvant donner de l'occupation aux ouvriers, leurs établissements dépérirent, leurs fils s'égarèrent, leurs filles furent ruinées, etc. » L'Espagne eut alors pour la première fois des hospices pour les pauvres et des maisons de correction pour les femmes, ce qui confirme pleinement l'assertion de Martinez. En voyant aujourd'hui le prodigieux accroissement de ces sortes d'institutions sur tous les points de la Grande-Bretagne, on ne peut s'empêcher de pousser un cri d'alarme.(Voir la liste de ses établissements à la fin de ce volume.)

Les mêmes causes agissant à l'égard des manufactures d'Avila, de Séville et de Grenade, amenèrent les mêmes résultats. On comptait dans ces deux dernières villes plus de 140 métiers en activité, et les manufactures de laine d'Avila et de Ségovie occupaient près de 90,000 ouvriers. Comment toutes ces manufactures ont-elles disparu ? Osorio et Martinez de la Mata vont nous le dire. Le premier attribue formellement leur décadence à l'élévation des gages.— « Le travail, dit le second, pour lequel on payait 10 réaux en Espagne, ne coûtait qu'un réal dans les autres pays. » — « Les gages (los gornales), dit Compomanes, en enchérissant le prix des objets manufacturés, amenèrent le dépérissement des manufactures espagnoles et la ruine de la classe nombreuse qui y était

dans un pays où il existe une dette énorme? Nous avons vu, dans l'*Histoire financière*, avec quelle rapidité la dette nationale a augmenté, tandis que son

employée. » Les ouvriers manufacturiers, suivant de la Mata (voir *Epitome de sus discorsos* V) formaient la cinquième partie de la population, et leur activité et leur travail soutenaient les quatre autres en manufacturant toutes sortes d'objets et de marchandises, qui formaient le capital et la richesse des négociants, des fabricants et des propriétaires. C'est ainsi que les nombreuses foires espagnoles étaient devenues le marché général des nations. Celle de Médina était la plus fameuse, et il fut un temps où l'on y escomptait chaque année pour 1,558,823,329 réaux ou 15,558,235 liv. st. en billets de commerce. On voit encore les ruines des magnifiques bazars où étaient exposés en vente les produits manufacturiers de cette ville célèbre : ce sont les seuls témoignages qui restent de son importance manufacturière et commerciale. Ces ruines ne sont-elles pas aussi des monuments qui avertissent la plus grande des nations manufacturières sur les funestes conséquences d'un système d'impôt oppressif? C'est à tort que quelques économistes superficiels ont attribué la décadence et l'anéantissement des manufactures espagnoles à la découverte de l'Amérique ; bien au contraire, les possessions espagnoles du Nouveau-Monde augmentèrent les demandes des objets manufacturés. Il faut moins encore attribuer ces funestes résultats à la paresse des Espagnols, comme l'ont prétendu d'autres écrivains non moins superficiels et plus injustes, car la race des hommes est restée la même. C'est à ses mauvaises lois fiscales, à son vicieux système d'impôt, aux taxes sur la consommation, taxes qui firent augmenter les gages et empêchèrent en même temps la vente des produits des manufactures, c'est à ces causes

décroissement a été très-lent, même dans les temps les plus paisibles. Tous les efforts de l'un des meilleurs rois de la Grande-Bretagne, George Ier, que

que l'Espagne doit sa décadence. Ces mêmes circonstances donnèrent naissance à la paresse, qui se généralisa peu à peu et qui désole encore et appauvrit un pays digne d'un meilleur sort.

La dette actuelle de l'Espagne est plus considérable. Les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir manquent peut-être des connaissances nécessaires pour adopter un véritable système de finances et pour relever le crédit public de la péninsule : l'école économique à laquelle ils se sont formés et les exemples que leur offre l'histoire financière d'une nation voisine nous portent même à croire qu'ils conduiront le pays à un *arrangement équitable* avec ses créanciers, ou, pour appeler les choses par leur nom, à une *banqueroute frauduleuse.*

Toutefois l'attachement que nous avons pour la nation espagnole, et plus encore l'intérêt général, nous font un devoir de nous élever avec force contre les éventualités d'une telle mesure, sans parler de l'énormité du crime dont on se rendrait coupable en portant une si grave atteinte à la foi publique. Un tel acte serait contraire aux plus graves intérêts économiques de la péninsule, dont il détruirait la prospérité naissante.

La dette de l'Espagne est grande, sans doute, mais ses richesses offrent aux créanciers de l'état une hypothèque plus que suffisante. Il est incontestable que les propriétés communales et publiques de la péninsule ont une valeur au moins *cinq fois* plus grande que le montant de sa dette. Nous dirons même, à ce sujet, que si l'Espagne n'avait pas une dette publique, d'après les principes de la plus saine économie, *il faudrait lui en créer une*, afin de vivifier et de rendre productive une immense portion de sa propriété présentement abandonnée, inculte et déserte.

secondaient les hommes les plus habiles peut-être qui se soient jamais trouvés à la direction des affaires de cette grande nation, ne purent atteindre à une extinction totale de la dette : elle fut seulement réduite à dix millions sterling. D'un autre côté, nous avons vu que, depuis la paix de Paris, malgré l'accroissement des ressources du royaume, malgré les progrès et le développement prodigieux de l'industrie et du commerce, et avec un excédant de revenu, la dette nationale n'a pu être réduite que de quelques millions. Quand donc la réduction s'opérerait-elle, et quels seraient les résultats dans le cas où les intérêts ou l'honneur de la nation porteraient le gouvernement

La raison et l'expérience des nations qui ont passé par des circonstances analogues à celles où se trouve aujourd'hui la péninsule démontrent de la manière la plus évidente que le *puissant* et *infaillible* moyen de parvenir à un si grand résultat, est de payer la dette au moyen d'un papier représentatif des propriétés nationales ou des biens communaux.

Le grand malheur économique de l'Espagne provient du manque de capitaux et de numéraire en circulation. Le gouvernement de la péninsule, par l'annulation de la dette intérieure, détruirait un grand capital appartenant à ses propres sujets, et, par la banqueroute extérieure, il se priverait d'un immense pouvoir et de la plus grande richesse que puisse avoir une nation, le *crédit*, ce mobile avec lequel on dispose des capitaux du monde commerçant. Enfin, par la banqueroute, l'Espagne tarirait les sources de sa prospérité et commettrait un irréparable suicide.

à entreprendre une guerre? Les maux qui affectent les différentes sources productives et détruisent peu à peu les fondements de la société britannique, n'augmenteraient-ils pas dans une proportion décuple? Cet immense édifice, résultat d'une combinaison d'éléments solides, mais discordants, ne s'écroulerait-il pas avec un fracas épouvantable et inouï? Il ne faut pas perdre de vue que, dans un pays constitué comme la Grande-Bretagne, plusieurs milliers d'hommes ne pourraient rester sans danger en proie à la misère et sans ouvrage; ils ne se résigneraient pas long-temps à contempler avec calme le spectacle de l'excessive richesse d'un petit nombre d'êtres privilégiés [1]. Un tel état de choses serait trop violent pour avoir quelque durée. Ne voit-on pas

[1] Les faits consignés dans cet ouvrage, et surtout les mesures qui amenèrent la ruine des manufactures espagnoles, prouvent suffisamment combien est vicieuse la doctrine de Chalmers (voir *Économie politique*, etc.), qui déclare que toutes les misères qui affligent les classes ouvrières sont le résultat de leurs propres erreurs et de leur mauvaise conduite; qu'on ne peut secourir les hommes qu'autant qu'ils veulent se secourir eux-mêmes; que c'est dans l'origine et dans la réforme des habitudes des ouvriers qu'il faudrait chercher la délivance des maux qui accablent la société, et non dans une législation spéculative et impuissante. Il est inutile, d'après ce docteur, de chercher, dans la suppression de certaines taxes et restrictions qui entravent le commerce, ou autres moyens semblables, l'amé-

déja les nombreuses classes ouvrières s'agiter et discuter sur les maux dont elles sentent la gravité? Peut-on prévoir ce qui arriverait si elles entreprenaient elles-mêmes de les guérir? Cependant il faut ou les arrêter ou leur laisser suivre leur cours. Quel est donc le grand correctif? quel serait le remède efficace? Nous l'avons déja dit et nous le proclamons avec une entière confiance : — *la liquidation de la dette nationale*, voilà l'unique mesure capable de remédier aux maux qui affligent le royaume-uni. Une semblable mesure peut seule délivrer les sources productives du fardeau qui les accable. Nous avons vu que l'empire possède les ressources nécessaires pour effectuer cette liquidation, il nous reste à tracer le plan d'après lequel l'opé-

lioration réelle et permanente du peuple : cette amélioration, suivant lui, ne peut dériver que *de la diffusion d'une saine éducation chrétienne*. Les économistes n'ont pas besoin de réfuter une pareille doctrine : ses absurdités sont trop évidentes.

Quoi qu'il en soit, il résulte des états officiels, qu'en 1821 35 individus sur 100, ou près d'un tiers de la population britannique, étaient employés dans l'agriculture; 46 sur cent, ou près de moitié, dans les manufactures et dans le commerce; et 21 sur cent, ou moins d'un cinquième, n'étaient employés dans aucune de ces branches. Maintenant la partie de la population engagée dans l'agriculture, dans le commerce et dans les manufactures, est bien plus considérable. Quant au nombre des privilégiés, il a dû rester et est resté stationnaire.

ration pourrait être exécutée : c'est ce que nous ferons dans la Section III. Examinons maintenant les diverses opinions des écrivains qui ont traité de ce sujet important.

SECTION II.

Opinions des écrivains nationaux sur la dette publique et sur les droits des créanciers de l'état. — Examen des causes qui ont fait regarder le paiement de la dette nationale comme presque impossible. —Insuffisance des moyens proposés jusqu'à présent pour effectuer la liquidation de la dette.

S'il n'y avait déja surabondance de preuves que l'intelligence humaine est formée des éléments les plus contraires, nous en trouverions de suffisantes dans la diversité des opinions soutenues par les hommes les plus habiles du royaume-uni, sur un sujet aussi simple dans sa nature qu'il est important dans ses résultats. Les économistes anglais sont divisés sur un point qui paraît être de la plus haute évidence. En entrant dans cette discussion, nous rapporterons les expressions des auteurs eux-mêmes; et sans fatiguer l'attention du lecteur, en donnant la liste d'une foule de noms obscurs, nous nous bornerons à signaler quelques-uns des principaux.

Plusieurs écrivains soutiennent que *dette publique et richesse nationale sont synonymes;* que l'*augmentation de la dette produit un accroissement de richesse ;* qu'il *ne peut exister de bien-être social sans une dette publique.* — « La dette publique, dit Colquhoun, une des premières autorités de ce parti, répand de tous côtés la prospérité et le bonheur, en établissant des avantages réciproques entre le riche

et le pauvre. C'est la dette qui a produit l'accroissement rapide des bâtiments publics et particuliers, le développement du commerce, des manufactures, de la navigation, etc. » « L'intérêt de la dette, ajoute-t-il, quoique sous certains rapports on puisse le regarder comme un fardeau pour le pays, est dans le fait la cause principale qui stimule et propage l'industrie, ouvre et élargit les sources de production, etc. » — Un autre écrivain (Rook) déclare « qu'une partie de l'industrie, une partie des gages, une partie du sol appartiennent aux détenteurs des fonds publics; et que, par suite d'une dépense annuelle de trente millions sterling que font les actionnaires, ou dissipateurs des dividendes, l'industrie se trouve puissamment stimulée et encouragée, etc. » — Enfin, un des écrivains les plus modérés de ce parti, Grey, appelle la dette publique *un capital utile*. L'extinction de la dette, suivant l'opinion de ces économistes, serait un véritable fléau et n'amènerait que malheurs et ruines. « Elle serait suivie, dit Colquhoun, d'inconvénients plus graves que ceux qu'on éprouve maintenant. »

Une autre classe d'écrivains soutient, au contraire, avec plus de raison, avec des arguments plus justes et en s'étayant sur des faits positifs, que *malaise social*, *pauvreté et misère* sont les véritables synonymes *de dette nationale* ; que « la Grande-Bretagne ne sera jamais un pays de bonheur pour

ses habitants, aussi long-temps qu'existera la dette; » que « la dette britannique est un mal énorme, proportionné à son étendue; » que « l'impôt levé chaque année, pour payer les intérêts de la dette, opprime le peuple, détruit l'industrie et doit être regardé comme une véritable malédiction du ciel pour l'agriculture, le commerce et les manufactures de la nation » ; et « qu'il est absurde de penser qu'aucune de ces branches industrielles puisse profiter des dépenses du gouvernement ou des détenteurs des fonds publics. » — « Soutenir que l'impôt contribue à enrichir la nation, dit M. Culloch [1], parce qu'il lui enlève ses richesses, est à la fois une contradiction évidente et une absurdité palpable : l'impôt est toujours une machine de destruction pour toutes les classes productives. » — « Prétendre, ajoute-t-il, que si MM. Canard, Spence et Colquhoun continuaient, pendant plusieurs années, à dépenser au-delà de leurs revenus, ils deviendraient plus riches en proportion de l'étendue de leurs extravagantes profusions, c'est avancer un sophisme et une absurdité trop évidente. Attribuer à l'influence de la dette l'augmentation des bâtiments publics et particuliers, les améliorations, les progrès de l'industrie, etc., pendant la guerre, c'est une erreur de la plus basse espèce. Il faut attribuer ces progrès, non pas à

[1] Voir *Réduction de la dette nationale.*

l'augmentation de la dette, mais au monopole du commerce général, aux découvertes d'Arkwright et de Watt, et à d'autres causes semblables. La nation n'a pas éprouvé des améliorations *parce qu'elle* a une énorme dette, mais *en dépit* de ce fléau; car c'est la dette qui a donné naissance à l'infame agiotage; c'est elle qui a engendré la passion du jeu, passion destructive des mœurs publiques, dégradante pour la nation et funeste à l'industrie, etc. »—« Aucune partie des gages des travailleurs, dit un autre écrivain, aucune portion du sol n'appartient aux détenteurs ou dissipateurs des fonds publics; et jamais aucune propriété n'a été spécialement engagée comme garantie de la dette, au moins pour la plus grande partie. Or, si les prêteurs n'ont jamais eu aucune propriété hypothéquée à la sûreté de leurs créances, ils ne peuvent avoir maintenant des droits mieux spécifiés que lorsqu'ils ont prêté leur argent. Soutenir le contraire, c'est une tâche dangereuse et abusive. Les créanciers publics avancèrent de l'argent quand sa valeur était dépréciée, terme moyen, de quinze pour cent. En souscrivant les emprunts à des prix si bas, les prêteurs ne conçurent jamais l'idée d'être remboursés au pair. Ce serait en même temps une folie et une injustice criante que de vouloir obliger la nation à payer 100 onces d'or aux actionnaires des fonds publics, lorsqu'il est constant qu'ils n'en ont avancé que 80, ou moins encore. Il est également

injuste d'affranchir de toute dépréciation les détenteurs de fonds publics, tandis que toutes les propriétés du royaume y sont assujéties. » — « Ainsi, conclut un autre écrivain de ce parti, la réduction de la dette, cet immense fardeau qui écrase l'industrie, affaiblit les forces et la vigueur du peuple, et répand la misère et le crime dans tout le pays, peut s'effectuer sans la moindre violation de la foi publique. » — « Enfin la nation entière ne doit pas être victime des erreurs de quelques hommes ignorants ou dévoués à des ministres coupables: le bien-être de vingt-quatre millions de sujets britanniques doit être préféré à l'intérêt d'une fraction insignifiante de la communauté, ou de 280,000 détenteurs de fonds publics. »

Nous ajouterons aux doctrines que nous venons d'analyser une observation digne de remarque, et qui n'a pas encore été faite, savoir, que les prêteurs eux-mêmes ne peuvent alléguer aucune raison valable pour être dispensés de payer des taxes ayant pour objet la réduction de la dette, dès que cette opération paraît être dans l'intérêt du pays. Ils s'appuient, il est vrai, sur un acte de George Ier, portant que *les annuités seront exemptes de toutes taxes, charges et impositions quelconques*, et sur les dispositions d'un autre acte de George II, qui porte que *les acheteurs des annuités publiques recevront de bonnes terres et l'intérêt de leur argent pour toujours*, et *que leur*

capital sera à jamais affranchi de toutes taxes, charges et impositions quelconques. Toutefois, malgré les dispositions de ces actes, des taxes et des impôts ont été établis sur les fonds publics, sous la dénomination d'impôt sur le revenu (*income tax*). Cette dérogation aux priviléges garantis par lesdits actes n'a pourtant pas été regardée comme une injustice, ni comme un manque de foi envers les créanciers publics ou titulaires des annuités. Une mesure équivalente devrait paraître encore moins entachée d'injustice et moins contraire à la foi publique, à l'égard de ceux des créanciers de l'état qui ont prêté leur argent *après la violation, ou plutôt l'annulation des actes* sus-énoncés, et par conséquent avec une parfaite connaissance de la suppression du privilége qu'on prétend invoquer en leur faveur.

Quelques écrivains, effrayés des difficultés que présente la liquidation de la dette, et sentant néanmoins que sans cela il n'y a plus de bien-être possible pour le royaume-uni, ont dépassé les bornes de la raison en soutenant que « puisqu'il faut, ou que la dette amène la ruine complète de la nation, ou que la nation détruise la dette qui l'écrase, il n'y aurait aucune injustice à réduire immédiatement les intérêts ou le capital de la dette. La ruine d'un petit nombre d'individus est d'un poids léger et insignifiant, quand on met dans la balance le bien-être et les immenses intérêts de toute une nation. »

Dans l'analyse que nous venons de faire des diverses opinions émises au sujet de la dette nationale, par les principaux écrivains qui ont traité de cette matière importante, le lecteur a dû remarquer que si d'un côté on a souvent dépassé les limites de l'équité, de l'autre on a soutenu les absurdités les plus énormes et les plus révoltantes. Chaque parti est arrivé en cette occasion, comme toujours, aux extrêmes; et cette circonstance n'a pas peu contribué à détourner les financiers les plus habiles du royaume-uni, de l'examen de la question qui nous occupe; question épineuse, mais vitale pour l'empire. Ainsi, tandis que la presse a mis au jour un nombre prodigieux d'écrits sur des questions comparativement secondaires et spéculatives, il n'a paru aucun ouvrage un peu considérable sur un sujet qui domine tous les autres, qui affecte les diverses sources productives de la plus grande nation manufacturière et commerçante qui existe, sujet immense qui embrasse en même temps les intérêts de tous les membres de la famille britannique. Le petit nombre d'hommes capables qui ont eu le courage d'aborder cette grave question, n'ont fait que l'effleurer. Leurs tentatives se réduisent à quelques brochures, jetées au hasard dans le public, à quelques articles dans les feuilles périodiques, à quelques idées éparses çà et là, sans en venir au point décisif, sans indiquer d'une manière complète les moyens d'exécution, sans considérer les rapports de la dette avec

l'impôt et avec les différentes branches du système financier du royaume-uni, enfin sans étendre leurs recherches aux diverses parties de ce vaste empire. En un mot, cette matière n'a jamais été traitée d'une manière digne de son importance. Le résultat de ces essais imparfaits et limités a été que plusieurs hommes de mérite, avec de bonnes intentions, ont plutôt nui à cette grande cause qu'ils ne l'ont servie. Leurs plans indigestes et leur taux de contribution pour le remboursement alarmèrent tous les contribuables. Aussi, ceux-là même qui étaient les plus intéressés à la liquidation de la dette, devinrent les opposants de toutes les propositions faites pour l'effectuer. L'intérêt des riches et de tous les propriétaires fonciers n'ayant pas été consulté, ces classes puissantes ne trouvant pas dans la mesure proposée un bénéfice proportionné aux charges qu'elle leur imposait, s'en déclarèrent les principaux adversaires. D'un autre côté, les détenteurs des fonds publics, dans la crainte de perdre leurs dividendes annuels, jetèrent les hauts cris et traitèrent d'*injustice*, *de spoliation*, *de vol*, tout remboursement de la dette : la foule ignorante et insensée fit écho à ces clameurs, et les divers partis, dans la confusion de leurs idées sur la même matière, ne virent qu'un *rêve*, une *folie*, une *impossibilité* dans tout projet ayant pour but la liquidation de la dette nationale. Le ridicule devint alors une arme meurtrière contre tout homme,

ami de son pays, qui essaya d'indiquer les moyens de tarir la source inépuisable des maux qu'il endure et qui épuisent ses forces : enfin il ne fut plus permis à aucun écrivain de traiter la question la plus vitale pour l'empire britannique, sans se voir exposé à être taxé de folie.

Quoi qu'il en soit, la question de la dette a été envisagée jusqu'à ce jour d'une manière superficielle et incomplète : nous avons été à même de nous en convaincre, en lisant avec une attention soutenue tout ce qui a été publié sur ce sujet, depuis l'écrit patriotique et instructif d'Archibald Hutchinson, sous le règne de George Ier, jusqu'à la dernière brochure qui a paru en 1832, sous le titre de *Plan pour la liquidation de la dette nationale.* Le lecteur trouvera dans les notes ci-jointes des extraits tirés des principales publications dont il s'agit; il pourra, en les rapprochant de l'analyse que nous avons donnée plus haut, se faire une idée de la justesse et de l'exactitude de l'opinion que nous venons d'émettre [1].

[1] Le premier qui proposa un plan régulier pour la liquidation de la dette fut Hutchinson, un des membres les plus habiles du parlement sous George Ier. La dette ne s'élevait alors qu'à 52,000,000 sterling; mais malheureusement cet auteur bien intentionné ne consulta pas assez l'intérêt des propriétaires fonciers. Le taux de contribution qu'il avait adopté déplut à cette classe influente de la société, qui, trouvant que ses intérêts étaient

Chacun doit sentir qu'il n'est pas au pouvoir d'un simple individu de former un *plan parfait*, sur un sujet si difficile, qui embrasse tant d'objets

négligés dans l'opération projetée, se plaignit hautement d'Hutchinson, lui suscita de nombreux ennemis et fit repousser son plan comme injuste et impolitique. Tous les efforts de ce courageux député furent inutiles, et Hume, dans son *Essai sur le crédit public*, désapprouve et attaque avec vigueur cette mesure, qui est pourtant une des meilleures et des plus faciles qui aient jamais été proposées sur le même sujet.

Wilks publia en 1821 un *Plan pratique pour la réduction de la dette nationale et de l'impôt*, plan dont voici les principales dispositions :

Les annuités peu considérables seront consolidées de la manière suivante :

Les 3 pour cent à.....	65
Les 3 $\frac{1}{2}$ à.....	73 $\frac{1}{2}$
Les 4 à.....	81 $\frac{1}{2}$
Les 5 à.....	100

Une contribution de 20 pour cent sera établie sur toute la propriété et sur les fonds ainsi consolidés.

La valeur de la propriété sera évaluée au prix de vingt années de revenu.

La contribution pourra, au choix du propriétaire, être payée immédiatement ou en un impôt de 5 pour cent par an sur le revenu.

Une contribution semblable sera levée, pendant dix ans, sur tous les profits du commerce et de l'agriculture, etc.

L'auteur déclarait que l'adoption de ce plan aurait immédia-

divers, comprend tout le système financier de l'empire, touche à tous les intérêts publics et particuliers, et affecte la propriété sur laquelle repose l'ordre

tement pour résultat de réduire les 538,814,815 liv. st. du capital de la dette en 3 pour cent à 350,229,650 liv. st.; que le total de la dette en fonds de différentes natures étant de 794,980,000 liv. st., se trouverait réduit à 583,975,075 liv. st.; et qu'enfin dans le cours des dix années suivantes, il ne resterait plus qu'une somme de 275,000,000 liv. st. inscrite sur le grand livre de la dette publique.

On voit que le taux élevé de la contribution proposée dans ce plan, la complication des mesures qu'il indique, enfin l'énorme fardeau qu'il imposerait à une grande partie de la communauté pendant dix années consécutives, rendent son exécution extrêmement difficile. D'un autre côté, on n'a pas envisagé les intérêts des diverses parties de l'empire, et en dernier lieu les résultats seraient comparativement peu considérables.

La *Revue d'Édimbourg* publia aussi en 1827 un article bien pensé et rédigé avec esprit, sous le titre de *Remarques sur la situation financière de l'Angleterre*. L'auteur terminait en proposant le remboursement immédiat de la moitié de la dette, au moyen d'une contribution de 12 pour cent sur tout le capital du pays. Il supposait par là qu'une cotisation de 24 pour cent sur toute la propriété suffirait à l'entière liquidation de la dette. L'auteur répondait d'une manière victorieuse aux objections de Hume contre le plan de Hutchinson, levait les difficultés que l'on suppose devoir se rencontrer dans l'établissement d'une contribution générale de cette nature, faisait voir qu'elle serait juste, et indiquait enfin les moyens d'exécution dans le royaume-uni. Toutefois ce travail, réduit aux dimensions

social lui-même. Poser les principes, former le plan, démontrer la possibilité, faire voir les avantages de cette grande opération, lever les difficultés que

d'un article de revue, n'embrassait pas la question sous tous ses rapports, et surtout n'envisageait pas les résultats que produirait l'adoption du plan proposé dans le grand ensemble du système financier de l'empire. D'autre part, comme on n'avait pas pris en considération tout le capital, la contribution portée à 24 pour cent était trop élevée. Ces défauts furent cause que le public et la législature firent peu d'attention aux saines idées et aux louables intentions exposées par le rédacteur de la *Revue d'Édimbourg*.

La dernière publication sur cette matière a été faite en 1832, sous le titre de *Plan pratique pour la réduction immédiate des taxes et la liquidation de la dette nationale*. L'auteur de ce plan propose d'imposer une contribution de 20 pour cent sur toutes les propriétés réelles du pays, laissant de côté les petites propriétés de moins de 100 liv. st. Cette contribution devrait être payée tout d'un coup ou par portions égales dans l'espace de cinq ans. Une taxe de 50 pour cent pendant un an serait établie sur tous les revenus ou profits quelconques excédant 100 liv. st. par an et provenant d'emplois ou de professions de toute espèce. Toutes les taxes existantes, à l'exception de l'impôt foncier, seraient immédiatement supprimées. Enfin l'imposition ci-dessus indiquée serait payée avec les intérêts, afin que, sans porter le moindre préjudice aux créanciers de l'état, le public se trouvât débarrassé des charges et taxes actuelles aussitôt que les cotisations auraient été acquittées complétement. Telle est la substance de la dernière publication au sujet de la dette. L'auteur a envisagé d'une manière judicieuse les effets du système actuel

présente son exécution et répondre en même temps aux objections des adversaires de la mesure, en resserrant le tout dans un cercle limité, telle est la

de l'impôt. Les frais de perception des taxes, les vexations et les désagréments qu'en éprouvent les contribuables, les extra-profits que les marchands tirent des objets taxés par suite de l'addition de capital et que supportent les consommateurs, la combinaison d'une foule de droits qui, en élevant le prix du travail et de la main-d'œuvre, arrêtent les progrès de l'industrie agricole et manufacturière, en rendant la concurrence avec l'étranger plus difficile; enfin le mécontentement général que produit le système oppressif de l'impôt, toutes ces vérités, senties aujourd'hui par les diverses classes de la société britannique, ont été exposées avec talent dans cet intéressant ouvrage. L'auteur a aussi indiqué quels effets résulteraient de l'adoption de son plan par rapport aux capitalistes et aux propriétaires fonciers. « En supposant, dit-il, que le propriétaire qui a 5,000 liv. st. de revenu soit réduit pendant cinq années à 4,000; que les rentiers qui ont 500 ou 50 liv. st. par an n'en reçoivent les uns que 400 et les autres que 40, etc., leur perte ne sera pas très-grande même immédiatement, puisqu'ils se trouvent affranchis de toutes les taxes et de leurs nombreux accessoires. D'un autre côté, chaque propriété acquerra une valeur plus réelle que celle qu'elle a aujourd'hui, et 4,000 liv. st. vaudront autant et même plus que 5,000 dans les circonstances actuelles, etc., etc. Ces heureux résultats auraient lieu même avec un plan dans lequel on abandonnerait 20 pour cent sur la valeur de la propriété : combien plus grands seraient les avantages, si l'on pouvait atteindre au même but, c'est-à-dire à la diminution de l'impôt, moyennant un sacrifice de 10 pour cent seulement! La brochure dont nous parlons n'a qu'une

tâche hardie que nous nous sommes imposée dans la dernière partie de cet ouvrage. Nous n'avons rien négligé pour la remplir, autant que cela peut dépendre d'un seul individu, mais ce ne sera que par la réunion des efforts des financiers et des hommes d'état qui abondent dans le royaume-uni qu'une si importante mesure pourra être accomplie. Nous soumettons à leur jugement le fruit de nos méditations et de nos recherches suivies. C'est surtout au parlement réformé, à ce corps d'élite de la nation britannique, à cette puissante assemblée chargée de régler les destinées de l'empire, c'est enfin aux représentants du peuple à tâcher de le délivrer des maux qu'il endure par suite des exigences de la dette nationale; c'est à la chambre des communes, où siégent les hommes les plus

trentaine de pages; or ce n'est pas dans un cadre aussi restreint que peut être traité un sujet aussi vaste que celui de la liquidation de la dette : il faut, à cet effet, déterminer le capital, examiner les diverses ramifications du système financier de l'empire, consulter les intérêts de toutes les parties, et exposer les avantages que le royaume-uni doit retirer de la suppression des taxes dont sont frappés les produits de ses nombreuses possessions, dans toutes les parties du monde. D'une autre part, la conservation de l'impôt foncier tel qu'il est établi, quand la coopération de la propriété foncière est requise pour le succès de l'opération, ainsi que le taux de la cotisation égal à un cinquième de la propriété, ont rendu ce plan peu agréable au public.

Telle est la substance des principaux écrits publiés sur l'important sujet de la dette nationale.

considérables des trois royaumes, à former un plan parfait pour la liquidation de la dette, et à le mettre à exécution le plus promptement possible. Quoi qu'il en soit, nous allons tracer, dans la section suivante, l'esquisse d'un plan pratique pour effectuer cette mesure importante.

SECTION III.

BASES D'UN PLAN POUR LA LIQUIDATION DE LA DETTE NATIONALE.

1.

La dette nationale consolidée sera remboursée jusqu'à la concurrenc ede 500,000,000 de liv. st.

2.

Une contribution de $9\frac{1}{4}$ pour cent sera imposée sur la propriété particulière, quelle que soit sa nature, dans tout l'empire britannique.

3.

Une contribution semblable de $9\frac{1}{4}$ pour cent sera établie sur les revenus ou bénéfices provenant des emplois civils, militaires et de la marine, des fonds publics, enfin de toutes les professions quelconques où il n'y a point de capitaux engagés : les gages des domestiques et les salaires des ouvriers sont seuls exceptés.

4.

Dans la répartition générale, la propriété jusqu'à concurrence de 30 liv. st. pour chaque famille, ne sera pas soumise à la contribution.

5.

La propriété sera taxée en raison de sa valeur réelle, déduction faite des dettes.

6.

Tout contribuable qui se trouve dans un des cas où il n'est pas permis de disposer de sa propriété, sera autorisé à en vendre une portion suffisante pour acquitter sa contribution.

7.

Cette autorisation légale conférera aux acquéreurs de ces sortes de propriétés un titre réel et valable.

8.

La Compagnie des Indes orientales, les législatures, assemblées, gouverneurs et autres autorités compétentes dans les colonies et possessions britanniques dans les diverses parties du monde, seront autorisés à lever par emprunts ou autrement les sommes nécessaires pour acquitter leurs contributions respectives suivant le principe adopté.

9.

La contribution devra être entièrement acquittée dans l'espace de deux ans à compter du.....

jusqu'au..... Le versement sera effectué en huit paiements successifs de trois mois en trois mois et dans les proportions suivantes : un pour cent pour chacun des six premiers trimestres, un et demi pour cent pour le septième trimestre, enfin un et trois quarts pour cent pour e huitième et dernier trimestre.

10.

Les retardataires seront poursuivis conformément aux lois existantes pour la perception des taxes et impôts actuels. L'intérêt au taux de cinq pour cent sera exigé des retardataires pour leurs contributions respectives du jour où elles devaient être acquittées.

11.

Pour déterminer le montant des contributions d'une manière équitable et en faciliter la perception, on suivra les règlements qui sont en vigueur au sujet du revenu et de la propriété, sauf les modifications qui seront jugées convenables pour en corriger les vices et empêcher les abus. On profitera, à cet égard, des derniers cens, des rapports officiels et des nombreux renseignements recueillis sur la matière.

12.

Le gouvernement sera autorisé à rembourser au pair une partie de la dette nationale consolidée jusqu'à concurrence de 500,000,000 de liv. st., en

commençant par ceux des fonds qu'il jugera plus avantageux à l'intérêt public, ayant égard autant que possible aux engagements contractés. Ces remboursements seront effectués en huit paiements successifs et jusqu'à concurrence des sommes disponibles, conformément aux dispositions de l'art. 9.

13.

En cas d'insuffisance de fonds, par suite du non-versement d'une partie des sommes exigibles aux époques déterminées, le ministre des finances couvrira ce déficit par une émission de bons du trésor. De même, en cas d'excédant, le montant sera porté en compte pour le trimestre suivant, et ainsi de suite jusqu'au dernier.

14.

A l'égard de l'empire de l'Inde et des diverses colonies, on pourra modifier ou changer le taux de contribution, suivant les avantages relatifs que chacune de ces parties intégrantes de l'empire britannique doit retirer des dispositions de la mesure proposée.

15.

Tous impôts ou taxes quelconques, établis sur les productions des arts, sur les annonces, sur les maisons, portes et fenêtres, sur les briques, tuiles et ardoises, seront entièrement supprimés. L'impôt foncier sera réduit à un tiers.

16.

L'impôt sur la drêche et le houblon sera aboli immédiatement[1].

17.

Les taxes sur le savon, le suif et le charbon de terre, seront également abolies.

18.

Tous droits sur le sucre, les mélasses, le café et le cacao, seront supprimés.

19.

Si le montant des impôts, taxes et droits supprimés, s'élevait à seize millions sterling, on cesserait d'en faire la perception pour deux millions immédiatement après le versement du premier huitième de la contribution, et ainsi de suite deux millions pour chaque trimestre, jusqu'à l'entière suppression.

20.

Le gouvernement fera porter le dégrèvement dont il est question dans l'article précédent, soit collectivement sur tous les impôts, taxes et droits qui doivent être rapportés, soit sur une ou plusieurs branches successivement et comme il jugera plus avantageux tant pour le public que pour le trésor.

[1] L'impôt sur la drêche a déja subi une réduction.
(Note de l'éd. fr.)

21.

Tous actes, lois et règlements contraires aux dispositions précédentes, sont dès ce moment abolis.

22.

Un comité composé de membres des deux chambres sera chargé de veiller à l'exécution des mesures ayant pour objet la liquidation de la dette nationale.

SECTION IV.

Possibilité de mettre à exécution le plan proposé pour la liquidation de la dette. — Avantages qui résulteraient de cette opération pour toutes les parties intéressées, savoir : les capitalistes, les propriétaires fonciers, les marchands, les détenteurs des fonds publics, les manufacturiers, les armateurs, enfin les diverses colonies.—Résultats généraux de cette mesure pour tout l'empire britannique.

Nous avons vu autre part (*Statistique générale de l'empire britannique, Section* XI *et Tableau général*) que le capital ou la propriété appartenant aux sujets britanniques, dans les diverses parties du monde, s'élevait à une somme de 5,408,768,946 liv. st. Une contribution de 9 $\frac{1}{4}$ pour cent sur ce capital, ainsi que nous l'avons proposée dans l'article 2 de notre plan, donnerait 500,311,127 liv. sterl., ou 311,127 liv. sterl. au-delà de ce qui est nécessaire pour le remboursement de la portion de la dette consolidée déterminée dans l'article 5. D'un autre côté, en déduisant des 500,000,000 de liv. st. qu'il s'agit de rembourser une somme de 71,732,540 liv. sterl. pour la quote-part de la propriété consolidée ou des fonds publics, dans la contribution générale,

la somme nécessaire pour le remboursement ne s'élèverait qu'à 428,267,460 liv st. En outre, cette somme étant payable en huit trimestres, le montant pour chaque trimestre ne serait que de 53,533,432 livres st.

La question se réduit donc à savoir s'il serait possible de lever une somme de 53,533,432 liv. st. pendant le premier trimestre. En effet, si le premier paiement peut être effectué, les autres deviendront plus faciles dans les trimestres suivants, à raison du soulagement qu'éprouveront les contribuables par suite de la suppression des charges, conformément à l'article 19. Cependant nous avons vu, dans l'*Histoire financière*, que le gouvernement a pu, en diverses occasions, lever, dans *une partie seulement* de l'empire, des sommes beaucoup plus considérables, et cela pour soutenir des guerres contre les intérêts du peuple britannique. La puissance, les richesses et les ressources des membres de cette grande famille ont augmenté de plus d'un tiers, depuis l'époque dont nous venons de parler : nul doute donc qu'il ne serait pas bien difficile de lever la modique somme nécessaire pour une opération qui touche si essentiellement aux intérêts de tous, et d'où dépendent le bien-être et la prospérité du pays.

En supposant néanmoins que, par suite de circonstances imprévues, le produit de la contribution

se trouvât insuffisant, l'article 3 du projet assure des ressources réelles pour couvrir un déficit éventuel à l'aide des contributions sur les emplois civils et militaires, sur les professions, enfin sur la propriété consolidée ou les fonds publics. D'autre part, l'article 13 autorise le gouvernement à émettre des bons du trésor pour assurer l'exécution de la mesure proposée. Ainsi, tout bien considéré, il ne reste aucun doute fondé que les contribuables des diverses parties de l'empire ne puissent, sans de grandes difficultés, fournir le montant de la contribution proposée à l'époque convenue.

Une fois le premier versement effectué, le problème est entièrement résolu; car on peut prouver que les versements successifs seront comparativement bien moins difficiles. C'est une vérité reconnue dans la science économique, que le revenu et les ressources des contribuables augmentent et que leurs moyens d'acquérir se développent en proportion directe du montant des impôts supprimés [1]. Or pendant le trimestre qui suivra le premier versement, et avant que le second soit exigible, le capital

[1] Voici l'opinion d'un célèbre économiste : « L'augmentation de prix ou de valeur que les produits subissent en vertu de l'impôt, équivaut à une diminution de revenu. La valeur des revenus est d'autant plus considérable, qu'ils procurent une plus grande quantité de produits; l'impôt équivaut à une diminution de revenu. » — Say, *Économie politique.*

et l'industrie de l'empire se trouvant dégagés (article 19) d'une partie des charges les plus oppressives et des droits les plus funestes aux différentes sources de production, auront acquis un plus grand développement, et les revenus seront d'une valeur relative plus considérable. De la même manière, le rappel d'autres taxes et impôts ayant toujours lieu après le versement de chaque huitième de la contribution, les forces productives et la valeur des revenus augmenteront en proportion jusqu'à la dernière période. Le capital et la propriété se trouveront alors entièrement débarrassés des taxes qui paralysent et arrêtent les effets de leur puissance productive. Ainsi, quoique au premier abord il semble que les versements deviendront successivement plus difficiles à effectuer, jusqu'à ce qu'enfin les ressources des contribuables soient totalement épuisées, il se trouve au contraire que leurs moyens de libération et leurs richesses augmentent à chaque opération. Aussi on peut affirmer, sans crainte de démenti, que les contribuables, loin d'éprouver des pertes dans le cours de cette immense opération, verront leur capital s'accroître et leur propriété acquérir une valeur plus considérable.

Voyons maintenant quels avantages retireraient de cette mesure tous ceux qui pourraient s'opposer à son exécution.

Les détenteurs des fonds publics ont été jusqu'ici

les adversaires les plus prononcés de tout projet de remboursement; il faut espérer qu'il n'en serait pas de même avec notre plan, et qu'au contraire ils se montreront pleinement satisfaits. Quoi qu'il en soit, ils ne peuvent plus crier *à l'injustice* ni appeler une semblable mesure une *violation de la foi publique*. Ils ne seront plus autorisés à pousser ces cris qui effrayaient les honnêtes gens, car il s'agit de les rembourser entièrement et au pair; ils recevront de l'or en échange de valeurs prêtées en papier déprécié. Ainsi leur capital se trouvera n'avoir subi aucune dépréciation, tandis que toutes les autres propriétés y ont été assujéties à différentes reprises. La hausse qui suivrait l'adoption du plan proposé leur procurerait même une compensation pour leur quote-part dans la contribution générale. On ne peut mettre en doute qu'une pareille mesure ne dût leur assurer des gains considérables : une seule question serait sujette à contestation, savoir, si la législature aurait le droit d'intervenir, sans se départir des principes de la plus stricte justice, pour arrêter les profits inattendus provenant de la hausse dans le prix des fonds publics. Les absents (*absentees*) détenteurs de fonds publics, au lieu de continuer à nuire à la prospérité du pays, se verraient pour la première fois obligés de contribuer pour leur quote-part dans la liquidation de la dette. Tous les détenteurs actuels des fonds publics seraient forcés par la suite de mettre

leurs capitaux en circulation, en les consacrant à l'agriculture, au commerce et aux manufactures, procurant par-là une augmentation d'emplois aux classes productives de la société.

Cette mesure promet les plus grands avantages aux *propriétaires fonciers* et aux *agriculteurs*. Il est de principe, dans la science économique, que la propriété est affectée dans sa valeur en proportion de l'accroissement ou de la diminution de l'impôt auquel elle est soumise. Les bénéfices des propriétaires et des agriculteurs seraient nécessairement proportionnés à l'importance de l'impôt supprimé. D'un autre côté, l'économie des frais de perception et l'abaissement simultané des prix seraient autant de bénéfices additionnels pour ces deux classes de contribuables. Nous avons vu autre part qu'environ 48,000 acres de terre sont consacrés à la culture du houblon. Cette branche importante de l'agriculture serait dégagée des droits énormes dont elle est accablée, et qui se sont élevés pendant les trois dernières années, terme moyen, à une somme de 169,000 liv. st. La suppression de cet impôt, conformément à l'art. 16 de notre plan, y compris les frais de perception, ajouterait une autre somme importante aux profits des agriculteurs. La consommation de la drêche est portée annuellement à plus de 29,000,000 de boisseaux. Les droits sur cet article de première nécessité se sont élevés, pendant les trois dernières

années, non compris les frais de perception, à 3,869,933 livres st. par an (Tabl. XLII, part. Ire, *Hist. fin.*) La suppression de ces droits accroîtra encore les bénéfices des propriétaires et des cultivateurs, et profitera en même temps à la masse des consommateurs. Les faits et l'expérience sont d'accord avec la raison pour prouver que la consommation augmente à mesure et en proportion que les droits et les taxes diminuent. La suppression d'une partie des droits établis sur certains articles a souvent fait doubler et même tripler la consommation de ces mêmes articles. On peut donc affirmer que l'abolition entière d'une taxe aurait pour résultat au moins de doubler la consommation. Mais en supposant que le rappel de l'impôt sur la drêche ne produisît qu'une augmentation de deux tiers seulement dans la consommation, la conséquence serait une quantité de 19,200,000 boisseaux de drêche de plus à ajouter à celle qui se consomme sous le régime actuel. De cette manière, il faudrait mettre en culture un nombre proportionné d'acres de terre, et par-là on fournirait de l'occupation à plusieurs milliers de laboureurs. De là encore deux conséquences de la plus haute importance, savoir, l'ouvrage assuré aux ouvriers qui en manquent présentement, et en même temps la diminution immédiate de la taxe pour les pauvres, taxe qui affecte principalement la terre. Par l'adoption des articles 15 et

16 du projet, se trouveraient donc radicalement guéris ces maux toujours croissants, et l'on verrait aussi s'améliorer la santé et la moralité des classes les plus pauvres, résultats considérables qui tourneraient à l'avantage de la société entière.

Tous ces avantages économiques et moraux à l'intérieur amèneraient une situation politique extérieure qu'il ne faut pas passer sous silence. Les écrivains britanniques, en traitant des charges qui pèsent sur l'agriculture en France et dans la Grande-Bretagne, reconnaissent que la différence est de 4 à 5,000,000 de liv. st. par an au désavantage de celle du royaume-uni[1]. Cet impôt se trouvant supprimé par l'adoption de l'article 15 de notre projet de liquidation, ces énormes fardeaux, contre lesquels on élève tant de réclamations et qui sont si funestes à la prospérité de l'empire, disparaîtraient entièrement. Les propriétaires fonciers, les fermiers et les agriculteurs anglais se trouveraient bientôt dans une position aussi avantageuse que ceux des autres pays. Dès lors cesseraient les clameurs contre la loi sur les céréales, et l'on n'aurait plus à craindre les conséquences terribles que sa révocation pourrait avoir en toute autre circonstance.

[1] Voir Low, *Situation actuelle de l'Angleterre*, à l'article *Charges imposées à l'agriculture en France et en Angleterre.*

Nous laisserons aux propriétaires de terres et aux agriculteurs eux-mêmes le soin d'apprécier l'étendue des avantages que leur procurerait l'adoption de la mesure proposée. Il est aisé de reconnaître que ces classes importantes de la société ne seraient pas moins favorisées que les autres. En effet, on peut assurer, sans exagération, que ces contribuables, au lieu de débourser 9 $\frac{1}{4}$ pour cent, retireront de la mesure proposée des profits dépassant cette somme, avant le paiement du dernier terme de leur contribution. Quel impôt que celui dont la perception rapporterait aux contribuables des bénéfices aussi considérables!

Les possesseurs de propriétés fixes et *les propriétaires de maisons* trouveront également de grands avantages dans l'adoption de la mesure dont il s'agit. L'abolition des taxes sur les maisons et les fenêtres, dont le produit s'est élevé, terme moyen, pendant les trois dernières années, à 3,705,544 liv. st., opérerait sur cette partie du capital britannique d'une manière non moins favorable que sur les terres. Il faut encore ajouter au montant des taxes levées sur les maisons, une somme importante provenant des droits sur les matériaux de construction, tels que briques, tuiles, ardoises, etc. : ces droits se sont élevés, pendant les trois dernières années, à 382,849 liv. st. par an (Tabl. XLII, part. Ire), non compris les frais de perception. La suppression de ces charges doit influer nécessairement sur l'expatriation volontaire d'un nombre

considérable de familles riches et en arrêter les progrès: enfin les propriétaires de maisons partageront avec les propriétaires de terres et avec les agriculteurs les bénéfices résultant de la réduction des taxes pour les pauvres. L'injuste répartition de l'impôt sur les maisons et les fenêtres cesserait alors de donner lieu à des plaintes si vives et si fondées, et la métropole ne serait plus condamnée à contribuer à ce sujet autant que quarante-huit comtés de l'Angleterre [1].

La mesure proposée procurera-t-elle aussi des avantages aux *simples capitalistes*, cette classe de la société qui vit en général du produit de ses capitaux? Voyons quels seraient les effets de la liquidation sur un capital moyen de 12,000 liv. st., ou environ 500 liv. st. de revenu par an. Par la suppression des impôts sur les maisons et les fenêtres, des droits sur la drêche, le savon, le sucre, le café et le charbon, les dépenses personnelles se trouveraient considérablement diminuées, ces divers articles étant ceux sur lesquels portent principalement ces sortes de dépenses. Les droits sur le charbon se sont élevés, terme moyen, pendant les trois dernières années, à 377,000 liv. st.; ceux qui pèsent sur les chandelles et le suif à 670,387 liv. st.; et ceux

[1] En 1830, l'impôt sur les maisons et les fenêtres se montait à 1,585,740 liv. st.: sur cette somme les districts de la métropole ont payé 784,680 liv. st.

payés sur le savon à 130,493 liv. st., ce qui forme un total de 1,177,880 liv. st. (Tabl. XLII, part. Ire., *Hist. finan.*) Ces droits devant être supprimés, d'après l'article 17 de notre plan, une grande partie des sommes qu'ils rapportent resterait dans la caisse de ces contribuables. Indépendamment de cela, leur capital acquerra une puissance supérieure et proportionnée au montant des charges dont il aura été dégrévé. Bien plus, il obtiendra une valeur d'autant plus grande que la liquidation de la dette serait suivie d'une forte baisse dans toute espèce de commissions, de salaires, etc., ce qui permettrait de faire des achats plus considérables. Ainsi l'accroissement de valeur dans ces propriétés dépasserait, selon toute apparence, le montant de la quote-part de contribution des capitalistes. Si ces résultats n'étaient pas assez frappants, il serait facile de les rendre tels au moyen d'un tableau comparatif des dépenses que nous venons de signaler; mais une fois les données établies, c'est au bon sens et à l'intelligence du lecteur à tirer les conséquences.

Les adversaires de la mesure projetée ont allégué, comme une des raisons principales de leur opposition, les énormes et injustes profits qu'elle assurait aux négociants, aux manufacturiers et à toutes les classes d'ouvriers. Comme ces différentes classes ne s'opposent en aucune manière à l'adoption de cette grande mesure nationale, il est inutile

de s'arrêter à faire l'énumération des avantages qu'elle leur procurerait immanquablement; toutefois nous dirons que les négociants, les manufacturiers et les marchands ne participent qu'aux avantages assurés aux autres classes de la société. Il est vrai que leur capital, se trouvant dégagé des charges qu'il supporte maintenant, acquerra une plus grande force productive, passera par des canaux plus féconds et les résultats seront plus considérables; mais, est-ce là une raison pour repousser la mesure? L'accroissement du capital appartenant à ces classes nombreuses et importantes de la société ne doit-il pas tourner au profit de la nation entière? Qui oserait affirmer le contraire?

Dans un immense empire commerçant, où la circulation du numéraire exerce une si haute influence sur la richesse, sur les intérêts et sur toutes les transactions des différents membres de la communauté, une question importante et compliquée se rattache à l'existence du signe monétaire. Deux partis puissants s'efforcent de la résoudre, et chacun indique le remède qui lui paraît le plus convenable pour détruire le mal et arrêter la détresse périodique attribuée au système suivi jusqu'à présent. Cependant les sources d'où ces antagonistes tirent leurs arguments sont si diverses et les faits sur lesquels ils les appuient sont si incertains qu'il est presque impossible d'arriver à une juste conclusion.

Il est même à craindre que le malade n'expire pendant que les docteurs disputent sur la nature de la maladie et sur les remèdes à employer pour la guérir. Toutefois, au milieu de cette diversité d'opinions, on s'accorde sur un point, et l'on admet de part et d'autre, comme une vérité incontestable, que l'oppression de l'impôt est la cause principale de la détresse périodique, et que si cette cause funeste disparaissait, on aurait un système monétaire meilleur et plus sûr. La mesure proposée conduit à l'anéantissement de cette cause principale par l'abolition des impôts qui affectent le plus matériellement les sources productives. Il s'ensuit donc que, par son adoption, les maux affligeants et les désastres résultant de l'état actuel du cours du signe monétaire seraient en grande partie, sinon entièrement, guéris et détournés.

Le système financier de la Grande-Bretagne se rattache si intimement au sort des diverses parties de l'empire, qu'il est impossible d'entreprendre avec sûreté aucune opération financière de quelque étendue, sans avoir préalablement pris en considération les intérêts des différents membres de cette immense communauté. Pour remplir convenablement la tâche que nous nous sommes imposée, nous avons donc examiné quels seraient les avantages résultant de la grande mesure nationale, à l'égard de l'empire de l'Inde, des colonies d'Amérique, de celles

de l'océan Indien, etc. La malheureuse situation des Indes occidentales a été pour nous l'objet d'une attention toute particulière : nous ne craignons pas d'assurer, à ce sujet, que par l'adoption de la base proposée dans l'art. 18 de notre plan, on apporterait un remède efficace aux maux qui affligent ces riches colonies. Mais en supposant que la source n'en fût pas entièrement tarie, le soulagement qu'éprouveraient les colons dépasserait au moins leurs plus hautes espérances.

Le sucre est une des principales productions des colonies des Indes occidentales. Cet article de consommation générale, classé par les pauvres, dans le royaume-uni, immédiatement après le pain, doit être regardé comme la base de la prospérité coloniale. La continuation et l'accroissement de cette prospérité dépendent donc nécessairement d'une plus grande consommation. Nous avons vu (Tabl. II, Sect. VI., Vol. II) à combien s'élève actuellement la consommation du sucre; en examinant le Tabl. II, Sect. V ci-après, le lecteur verra quels progrès la consommation a faits depuis 1818, en proportion et à mesure que les droits ont été réduits. Faisons remarquer en même temps que sir H. Parnell, qui, dans son ouvrage sur la *Réforme financière*, traite de *grande erreur* une réduction de trois schellings par quintal dans les droits sur les sucres, reconnaît toutefois qu'une semblable réduction ferait augmenter

la consommation d'un demi-million de quintaux. Or, si une réduction de trois schellings par quintal avait pour résultat, de l'aveu de cet auteur qui combat la réduction, d'augmenter la consommation à ce point, on peut dire que la suppression des vingt-quatre schellings, taux des droits actuels, serait suivie d'une augmentation proportionnelle dans la consommation de près de 3,500,000 quintaux[1]. Mais en admettant que la consommation ne suivît pas exactement cette proportion, il ne peut y avoir de doute que si les droits étaient supprimés en totalité ou en grande partie, un accroissement considérable aurait lieu immédiatement. La consommation serait au moins doublée en très-peu de temps[2]. Quels bénéfices un tel accroissement dans la consommation ne produirait-il pas pour les planteurs, les colons, les créanciers hypothécaires et tous ceux qui se trouvent intéressés dans le commerce de ces colonies! Quelle extension prendrait nécessairement la navigation, qu'on ne cesse de représenter dans un

[1] Pendant trois années, de 1809 à 1812, quand les droits sur le rhum n'étaient que de 6 sch. 8 pences par *gallon*, la consommation s'éleva, en Irlande, à 800,000 *gallons*. Vansittart porta les droits à 12 sch. 7 pences, et la consommation, en 1828, n'était plus que de 18,000 *gallons*.

[2] La consommation hebdomadaire d'un ouvrier peut être portée à deux livres et un quart de sucre et à une livre de savon. *Revue d'Édimbourg*.

état déplorable [1]! Un tonnage immense serait indispensable pour le transport d'une si grande quantité de sucre. L'augmentation dans le nombre des vais-

[1] L'importante question de l'esclavage, cette plaie saignante des colonies, a été soumise au parlement. Le plan ministériel pour la solution de cette question vitale, non-seulement pour les colonies britanniques, mais pour toutes les colonies existantes, mérite d'être pris en considération. Voici quelles en sont les bases fondamentales. L'émancipation doit avoir lieu; le droit de punir les esclaves est transféré des maîtres aux magistrats; les laboureurs ou nègres seront regardés comme apprentis de leurs maîtres. L'apprenti ne doit que les trois quarts de son temps au maître, qui doit payer les gages correspondants pour un *quart* de la journée. Le produit de ces gages sera remis aux autorités et consacré au paiement de l'emprunt, etc. Les maîtres sont tenus de nourrir et d'habiller les nègres. Un emprunt de 20,000,000 de liv. st. sera levé pour indemniser les planteurs et les colons. L'exécution de ce plan présente une grande difficulté, savoir l'évaluation et la détermination des gages. Toutefois, dans une combinaison aussi compliquée, dont les résultats seront grands et honorables pour l'humanité, il ne faut pas se laisser arrêter par les difficultés, et rien ne doit être négligé pour atteindre au but qu'on se propose.

M. Stanley, en introduisant cette mesure, a rendu un grand service à son pays. Le discours de ce ministre est un document de la plus haute importance. Il a fait connaître que, pendant trois périodes qu'il a indiquées, il y a eu, dans toutes les colonies, *accroissement* dans les productions des sucreries et *décroissement* de la population nègre. Les périodes sont de 1823 à 1826; de 1826 à 1829 et de 1829 à 1832. Les états

seaux anglais serait proportionnée au nombre total. L'île Maurice et les Indes orientales tireraient de grands avantages de cette mesure, tandis que la

de la dernière période n'étaient pas complets; mais, pendant la première, la quantité de sucre produit dans la Jamaïque était

de.....	1,354,488	quintaux.
et pendant la seconde de.....	1,389,000	

La population esclave de la Jamaïque était, pendant la première periode, terme

moyen.....	334,000	esclaves.
Pendant la seconde.....	327,000	

A Demerary, les produits des sucreries étaient

De juin 1823 à juin 1826 de.....	652,000	quintaux.
De juin 1826 à juin 1829 de.....	662,000	
De juin 1829 à juin 1832 de.....	806,000	

La population esclave dans cette colonie était

Pendant la première période.....	72,722	esclaves.
Pendant la seconde.....	71,085	
Pendant la troisième.....	67,741	

On voit que, pendant la dernière période, il y a eu dans cette colonie un accroissement de productions de 144,000 quintaux de sucre, et en même temps un décroissement dans les forces productives de 3,264 individus. Berbice est ensuite la colonie où ces différences ont été les plus frappantes.

suppression d'un droit, qui rapporte 4,941,334 l. st. par an (voir tabl. XLII., part. Ire, *Hist. finan.*), aurait les résultats les plus heureux pour plusieurs millions d'habitants du royaume-uni.

Dans cette colonie les productions ont été

Pendant la première période de.....	58,600 quintaux.
Pendant la seconde.....	64,000
Pendant la troisième.....	94,302

Voici l'état décroissant de sa population pendant ces mêmes périodes.

De juin 1823 à juin 1826.....	22,000
De juin 1826 à juin 1829.....	21,000
De juin 1829 à juin 1832.....	20,831

Viennent ensuite Ste.-Lucie, etc.

Cependant, tandis que la population nègre décroît d'une manière si effrayante, l'inhumanité et la barbarie des colons augmentent et sont poussées à un degré qui fait frémir. Les châtiments à infliger aux malheureux nègres n'ont plus de bornes. En parlant de Demerary, une des colonies de la couronne, le ministre a dit :

En 1829

La population était de.....	60,500 individus.
Le nombre des châtiments particuliers enregistrés de.....	17,359

En 1830

La population esclave était de.....	59,547
Le nombre des châtiments de.....	18,324

D'un autre côté, les plantations de cacao, que la main meurtrière du fisc, comme disait Édouard, a presque anéanties dans la Jamaïque, redeviendraient une source de richesse pour cette île ainsi que pour les autres colonies. Dès que les charges seront supprimées en tout ou en partie, le cacao de Grenade et de la Trinité pourra être d'un usage général, car il est aussi bon que celui de Caraccas, et la consommation en est réduite maintenant à 400,000 livres, par suite de l'injuste et énorme droit de cent pour

En 1831

La population esclave était de.....	58,000 individus.
Le nombre des châtiments de.....	21,656
Enfin le nombre des coups de fouet infligés a été de.....	199,507

Le nombre des punitions a augmenté, quoique celui des esclaves ait diminué considérablement.

Qui osera dire, après cela, que le gouvernement ne doit pas intervenir entre les planteurs et les esclaves? Oui, il le doit; la raison, la justice, l'humanité, tout lui en fait un devoir impérieux. Que les colons qui repoussent le plan d'émancipation proposé par le gouvernement réfléchissent aux conséquences que pourrait avoir leur conduite. Si le projet venait à être rejeté, les nègres, se donnant eux-mêmes la liberté et recouvrant leurs droits, pourraient se venger des atrocités et de la tyrannie des blancs en les noyant dans des torrents de sang *.

* Le projet ministériel a été adopté avec de légères modifications. *(N. de l'éd. fr.)*

cent dont il est frappé pour celui de première qualité, et de 230 pour cent pour les qualités inférieures. Une telle mesure serait également avantageuse aux planteurs, aux colons et aux consommateurs.

Le café est un autre article important et un des principaux produits de ces colonies. La consommation du café a augmenté, lors de la diminution des droits, d'une manière même plus sensible que le sucre. La quantité de café consommée avant 1807 n'était que de 1,100,000 livres. Les droits ayant été réduits, la consommation de cet article s'élevait en 1812 à 5,679,000 livres, en 1829 à 19,000,000 de livres, et en 1831 à 27,500,000 livres. (Voir Tabl. II, Sect. VII, ci-après.) Cependant les droits sont encore non-seulement très-élevés, mais de plus répartis d'une manière injuste, puisqu'ils sont de cent pour cent sur le café de première qualité, et de 150 pour cent sur les qualités inférieures. Preuve évidente que la consommation de cet article tend à augmenter, quelque légère que soit la réduction des taxes auxquelles il est soumis. Si ces droits exorbitants venaient à être supprimés entièrement, suivant la base proposée dans l'article 18 de notre plan [1], ou seulement

[1] Le montant total des impôts, droits et taxes à supprimer, serait, suivant le taux moyen des trois dernières années :

	liv. st.
Impôt foncier, y compris les taxes sur les maisons et les fenêtres.....	3,705,514

en grande partie, on peut affirmer avec assurance que la consommation du café doublerait et même triplerait. D'un autre côté, cet article étant presque toujours employé avec le sucre, une plus grande consommation du premier de ces produits augmenterait nécessairement celle de l'autre. Supposons que, pendant les deux ans de contribution extraordinaire pour le paiement de la dette, l'augmentation soit de 20,000,000 de livres, quelle influence un pareil état de choses n'exercerait-il pas sur la culture coloniale? Quels immenses avantages non-seulement pour les planteurs, mais encore pour les bailleurs de fonds et les armateurs! Il est facile de reconnaître que l'accroissement dans la consommation exigerait un plus grand nombre de vaisseaux pour le transport, multiplierait les emplois et procurerait des bénéfices considérables à

	liv. st.
Report...	3,705,514
Droits sur le houblon.....	169,721
—— briques, tuiles et ardoises....	382,849
—— Drêche.....	3,869,933
—— Charbon.....	377,142
—— Savon.....	1,304,193
—— Chandelles et suif.....	670,387
—— Sucre.....	4,941,234
—— Café et cacao.....	215,023
Total....	15,635,996

un plus grand nombre d'individus. Si l'on considère le développement que prendrait la navigation par suite de l'accroissement simultané dans la consommation du sucre, du café et du cacao, il est permis d'en porter le tonnage, pendant les deux années destinées à la liquidation, à deux tiers au-dessus de ce qu'il est maintenant. Mais supposons que cet accroissement ne fût que de moitié, quels résultats pour une puissance maritime comme la Grande-Bretagne! Ces calculs modérés sont dignes de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au sort de l'empire britannique; car il ne s'agit point ici de vaines théories, mais de raisonnements fondés sur une longue série de faits positifs. L'expérience ne laisse aucun doute qu'une augmentation a lieu dans la consommation dès que les droits sont diminués ou supprimés.

Cependant les colonies des Indes occidentales ne seraient pas les seules à éprouver les heureux effets provenant de la mesure proposée au sujet de la dette; toutes les autres en profiteraient également. Les colonies de l'Amérique du Nord retireraient de grands avantages de tout accroissement considérable dans la navigation. Les bois de construction sont un des principaux produits de ces importantes colonies : la consommation de cet article augmenterait considérablement. Par-là les marchands qui font ce commerce, les ouvriers, les capitalistes et tous ceux

qui prennent quelque part dans cette branche d'industrie, réaliseront nécessairement des bénéfices. D'un autre côté, le défrichement et la culture des terres feront de nouveaux progrès dans ces vastes contrées; l'exportation de blés, de douves, de radeaux, d'échalas et d'autres articles de ces colonies dans celles des Indes occidentales surtout, augmentera selon toute probabilité par suite de l'impulsion qu'y aura reçue la culture du sucre, du café, du cacao, etc. C'est ainsi qu'on obtiendrait les immenses résultats qu'il ne faut attendre d'aucune autre mesure, savoir: l'extinction totale ou partielle des maux qui exercent de terribles ravages dans le royaume-uni et menacent l'existence de l'empire britannique.

Il serait inutile d'énumérer les avantages que retireraient de l'adoption de la grande mesure nationale, proposée à l'égard de la dette, l'empire de l'Inde et les colonies de l'océan Indien, celles d'Afrique, en un mot les diverses possessions britanniques dans toutes les parties du monde. Il est certain qu'un immense accroissement dans la consommation de leurs produits respectifs doit donner une grande impulsion à l'agriculture, au commerce, à la navigation et à toutes les industries locales. Enfin, tout ce qui a été dit à l'égard des colonies des Indes occidentales, de l'Amérique du Nord, etc., s'applique également aux autres possessions britanniques. Les rapports qui existent entre les diverses parties de

l'empire sont tels que la prospérité ne peut manquer de devenir générale.

Il résulte de ce que nous venons d'exposer que tous les intérêts seraient satisfaits, et que les diverses classes des sujets britanniques retireraient de grands avantages de l'adoption de la mesure en question, les propriétaires fonciers et les cultivateurs par la suppression des charges qui portent sur la principale source productive, les détenteurs de propriétés fixes et les propriétaires de maisons par la révocation des taxes qui existent non-seulement sur les maisons, mais encore sur les matériaux de construction. Quant aux détenteurs des fonds publics restants, ils recevront une augmentation réelle de capital; et ceux dont les actions auront été remboursées, n'étant plus bornés à un modique intérêt annuel et se voyant affranchis des craintes qui les agitent présentement, donneront à leurs capitaux une nouvelle destination plus avantageuse pour eux-mêmes et pour la société entière. Les maux signalés dans le système monétaire actuel, et la détresse périodique qui en résulte, seront aussi guéris entièrement ou en partie. Les capitalistes acquerront une plus grande puissance dans leurs opérations, eu égard à l'importance des impôts et des taxes supprimés, placeront une partie de leurs fonds dans l'agriculture, dans les manufactures et dans le commerce, en favorisant ces importantes sources de

production et pour le bien général de l'empire. D'un autre côté, les classes ouvrières, se trouvant soulagées des taxes et des droits qui portent maintenant sur les objets de consommation et de première nécessité, étant en même temps assurées d'avoir de l'emploi par suite d'un accroissement considérable dans la culture, dans la navigation, dans le commerce et dans les manufactures, verront diminuer leurs souffrances et augmenter leurs avantages : par-là leur santé et leurs mœurs s'amélioreront, et elles n'auront plus à redouter une stagnation complète dans les travaux et l'affreuse misère qui en est une conséquence immédiate. Enfin un état général d'aisance, de bien-être, de contentement et de prospérité, succédera à cet état d'incertitude, de détresse et d'agitation dans lequel se trouve placée actuellement la société britannique.

Tels seraient les grands résultats de la liquidation de la dette. Toutes les parties de l'empire participeraient aux avantages que nous venons de signaler. Il nous reste à examiner les objections auxquelles pourrait donner lieu le plan proposé. Tâchons d'y répondre d'une manière convenable et victorieuse. Ce sera l'objet de la section suivante.

SECTION V.

RÉFUTATION DES OBJECTIONS QUE L'ON PEUT FAIRE AU PLAN PROPOSÉ POUR LA LIQUIDATION DE LA DETTE.

Tout homme impartial doit être pleinement convaincu que des difficultés plus ou moins grandes se rencontrent toujours dans la mise à exécution d'une mesure financière de quelque importance; mais les difficultés sont même plus ou moins graves selon que l'opération embrasse un plus grand nombre d'objets divers et une étendue plus considérable. Telle est la mesure ayant pour but la liquidation de la dette. Toutefois, dans cette circonstance, les difficultés sont-elles aussi nombreuses, aussi grandes et aussi insurmontables qu'on se l'est imaginé jusqu'à présent? Les objections que l'on fait à tout projet de liquidation sont-elles sans réplique? C'est de quoi nous nous occuperons dans cette section.

Objection.—Une contribution générale ne peut être répartie équitablement entre les différentes classes de la société, ni assise convenablement sur toutes les propriétés. Ceux qui possèdent de grandes propriétés fixes et un capital apparent seront obligés de payer la plus grande partie d'une telle contribution, tandis que le reste de la communauté ne paiera que peu de chose ou même absolument rien.

Réponse.—Le plan proposé pour la répartition de la contribution générale est fondé sur les principes admis par les économistes les plus judicieux et les plus rigides, comme étant ceux d'après lesquels tous les impôts devraient être établis. Les propriétaires et les capitalistes paient actuellement leurs contributions d'après les mêmes principes, savoir, que ceux qui sont plus riches et possèdent davantage, doivent contribuer pour une somme plus forte, et que plus la considération dont ils jouissent dans la société est grande et les avantages importants, plus grande aussi doit être nécessairement la portion du fardeau qu'ils ont à soutenir. S'il se trouvait à la fin qu'il y ait eu inégalité dans la répartition de la contribution, il faudrait l'attribuer aux abus qui pourraient se glisser dans le mode d'exécution, ou bien aux imperfections inévitables qu'on rencontre dans toutes les opérations conçues par l'esprit de l'homme. Toutefois cette inégalité n'approchera en rien de celle

qui existe présentement dans plusieurs impôts, taxes et droits, surtout dans ceux qui pèsent sur les maisons, les fenêtres et le timbre.

Objection. — Les capitalistes, les propriétaires fonciers et les possesseurs de propriétés fixes, ne pouvant cacher leurs biens, seront obligés de payer leur quote-part en entier, tandis que les commerçants, les hommes riches en espèces, et peut-être même une partie des manufacturiers, pourront très-aisément repousser le fardeau et faire supporter leur quote-part par d'autres.

Réponse. — Toutes sortes de contributions et d'impôts sont sujettes à la même objection. Le fardeau est souvent plus lourd à l'égard d'une classe que d'une autre, et il n'y a pas d'adresse fiscale capable de prévenir tous les effets de la fraude. Pour éviter une pareille objection, il faudrait renoncer entièrement à établir de nouveaux impôts et abolir ceux qui existent maintenant. On sent bien que de cette manière la société serait dissoute. Il est au-dessus de toute puissance humaine de forcer des millions d'hommes à être justes à tous égards et contre leurs propres intérêts. Il est impossible d'empêcher qu'un certain nombre de contribuables ne parvienne à rejeter sur d'autres le fardeau qui devrait être supporté par tous. Cette fraude reçoit une grande extension dans le système d'impôt actuel, et

le penchant qui porte l'homme à la pratiquer tient à sa nature elle-même.

Objection.—La contribution générale ne pourrait être levée ; mais en supposant qu'elle fût praticable, la perception en serait extrêmement difficile et incommode.

Réponse. — Les impôts et les taxes sur les propriétés et sur les revenus avaient été répartis avec une certaine équité et ont été levés, pendant plusieurs années, avec assez de facilité, même à l'aide d'un mécanisme très-imparfait de perception. On ne peut alléguer aucune raison solide pour prouver qu'une contribution générale, sur tous les capitaux et les propriétés de l'empire, ne puisse être répartie et levée de la même manière, d'autant plus que le mécanisme administratif a été amélioré considérablement. D'ailleurs les moyens pour établir une évaluation générale de la propriété, ainsi que nous avons déja eu occasion de le dire, sont aujourd'hui plus étendus qu'à l'époque où ces impôts furent créés et commencèrent à être perçus.

Objection. — La suppression totale des taxes désignées dans le plan est trop étendue; l'abolition entière de certains droits pourrait devenir nuisible aux mœurs et à la tempérance des classes ouvrières.

Réponse. — Dès qu'on propose un plan quelconque, il est sous-entendu qu'on pourra y faire les

changements et les modifications qu'on jugera convenables et qui seront suggérés par les circonstances, pourvu néanmoins que le principe n'en soit pas altéré. Ainsi les dispositions relatives à la suppression totale ou partielle de quelques-uns des impôts et droits indiqués pourraient être modifiées; les droits sur la drêche, par exemple, seraient réduits à un tiers ou à un quart de leur taux actuel, etc., en faisant profiter de ce changement d'autres articles également imposés [1]. Les résultats seraient ainsi les mêmes et la base resterait intacte. Il faut pourtant se rappeler que, dans le choix des impôts, des droits et des taxes qu'il s'agit de supprimer, nous avons eu le plus grand soin de ne signaler que ceux dont la suppression doit, selon toute probabilité, être plus avantageuse aux classes de la société qui ont été jusqu'ici et peuvent se montrer encore opposées à la liquidation de la dette. Les charges que nous avons cru devoir être supprimées les premières sont

[1] Les droits sur les verres, les chandelles et le papier de toute espèce, pourraient aussi être pris en considération. Ces droits, qui agissent sur l'industrie et sur le travail, sont d'une perception difficile, vexatoire et inquisitoriale, et la somme qu'ils rapportent est loin d'être une compensation pour tous les inconvénients qui en résultent. Il y a aussi d'autres taxes dont le produit est insignifiant pour le trésor, tandis que leur perception est une source intarissable de désagréments et de vexations pour le public.

celles qui portent plus directement sur les trois sources principales de la production, démoralisent les classes ouvrières, paralysent l'énergie de l'empire et causent le trouble et le malheur de plusieurs millions d'hommes.

Objection. — Les négociants, ceux qui exercent des professions et des emplois, les manufacturiers et les ouvriers contribuent présentement, au moyen des taxes, au paiement des intérêts de la dette pour une somme qui dépasse celle fournie par les autres classes : il serait injuste d'imposer aux propriétaires fonciers et aux capitalistes des fardeaux plus lourds que ceux qu'ils supportent actuellement.

Réponse. — Les marchands, les personnes qui exercent des professions ou occupent des emplois, les manufacturiers et les ouvriers, paient aujourd'hui de plus fortes sommes pour les services de l'état, parce qu'ils sont plus nombreux que les autres classes de la société; par la même raison, la dette porte plus pesamment sur eux. Toutefois, étant imposés d'après leurs propriétés et suivant leurs revenus, ils contribueront en proportion de leurs moyens; il ne serait ni juste ni équitable de rien exiger au-delà. D'ailleurs les propriétaires fonciers et les possesseurs de propriétés fixes non-seulement participent avec le reste de la population aux avantages généraux de la mesure proposée, mais encore doivent en retirer de particuliers, qui leur procureront indubitablement

une juste compensation pour les inégalités plutôt imaginaires que réelles de la contribution.

Objection. — Une grande quantité de propriétés mobilières et foncières sera mise en vente pour satisfaire aux exigences de la contribution générale; il en résultera donc nécessairement des pertes considérables pour les vendeurs, et une grande dépréciation de la propriété en général.

Réponse.—Les sommes à payer sont si modérées et les termes de paiement si éloignés, que l'on ne doit pas s'attendre à la mise en vente d'une bien grande quantité de propriétés pour satisfaire aux exigences du plan de liquidation. Mais, en admettant que cela puisse avoir lieu, on peut affirmer que les demandes non-seulement égaleraient, mais même excéderaient les offres. Oui, le nombre des acheteurs dépasserait celui des vendeurs, car les détenteurs de fonds publics étant remboursés au pair, leur capital recevra un accroissement. D'une autre part, ce capital étant disponible, il faudra que ceux à qui il appartient, le consacrent à l'achat de terres ou de propriétés fixes, ou bien qu'ils le prêtent aux propriétaires qui ne voudraient pas se décider à faire des ventes.

Objection.—La somme exigible à chaque terme est trop considérable : une si grande quantité de capitaux jetée sur la place rendrait le numéraire trop abondant.

Réponse. — Nous avons vu qu'en 1816 une somme de 130,000,000 de liv. st.[1] fut levée et dépensée pour des objets et des causes de peu d'importance comparativement à la grande mesure ayant pour but la liquidation de la dette nationale : de même en 1822, malgré la vive opposition d'un certain parti, 140,000,000 de liv. st. de fonds à cinq pour cent furent convertis en fonds à quatre pour cent et partiellement remboursés en *peu de jours*. En présence des faits que nous venons de citer, on ne peut alléguer aucune raison valable contre la possibilité de rembourser une somme de 428 millions, non pas en quelques jours, mais dans une période de dix-huit mois, et en six termes différents; d'autant plus que ce paiement a pour objet de favoriser les intérêts collectifs et d'assurer le bien-être individuel de tous les membres de l'empire britannique. Après tout, cette opération se réduit presque à une simple conversion de propriétés réelles, de même que celles que nous avons rappelées plus haut étaient des conversions de titres ou de valeurs nominales.

Supposons toutefois qu'une masse considérable de numéraire se trouvât jetée sur la place : l'abondance des espèces n'est pas toujours nuisible. Il y

[1] Voir *Histoire financière*, part. I et II.

aurait des demandes d'emprunts de la part des propriétaires fonciers ainsi que nous l'avons déja fait sentir; il y en aurait aussi d'autres que nous ferons bientôt connaître; enfin de nouveaux placements auraient lieu par suite du développement de l'agriculture, de la navigation et du commerce. D'ailleurs, quelque considérable que puisse être la somme jetée sur la place, par la liquidation de la dette, elle pourrait être aisément employée dans un pays où le commerce universel a pris une telle extension que dans la seule ville de Londres, il se fait des paiements de huit millions sterling par jour!!

Objection. — Les moyens et les ressources de la nation étant si considérables et les bénéfices que toutes les classes de la société doivent retirer de la mesure étant si grands, pourquoi ne pas rembourser toute la dette?

Réponse. — Il est vrai que la totalité de la dette pourrait être liquidée, mais l'existence d'une dette peu considérable n'est pas nuisible à une grande nation. Une pareille dette met le gouvernement à même d'emprunter, en cas de besoin, à des conditions plus avantageuses que si elle n'existait pas, parce que le crédit national est connu d'avance. D'ailleurs une dette modérée ne peut affecter que très-légèrement les principales sources productives. C'est pourquoi, dans le plan proposé, nous avons laissé subsister une portion de la dette. C'est encore un moyen de

faciliter la liquidation elle-même, puisque le gouvernement peut choisir, entre les différents fonds publics, ceux qu'il croira le plus convenable et le plus avantageux de rembourser les premiers : par là aussi on pourra respecter les engagements contractés de ne pas racheter certains titres ou actions de la dette publique avant une époque déterminée[1]. Dans un pays comme la Grande-Bretagne, où les institutions charitables, les corporations bienfaisantes, les écoles, les hospices, etc., sont si nombreux (voir la liste que nous en donnons à la fin de ce volume), et où le montant des propriétés en litige est immense, un lieu de placement pour les fonds de cette espèce est absolument nécessaire.

Objection. — L'opération projetée établirait une baisse générale de prix pour tous les objets et denrées du royaume-uni, ce qui causerait un préjudice notable au capital du pays, aux revenus des particuliers et aux grands intérêts d'une nation commerçante comme la Grande-Bretagne.

Réponse.—Il n'est pas exact de dire qu'une baisse générale de prix serait la conséquence nécessaire de l'adoption de la mesure proposée : il faudrait, pour

[1] Lors de la dernière conversion, en 1830, il fut stipulé que les actions créées à cette époque ne seraient pas rachetables avant le 5 janvier 1849.

(*Note de l'éd. fr.*)

que de tels résultats pussent avoir lieu, une longue série de circonstances et beaucoup de temps. Nous avons vu (Tabl. II et III, Sect. Ire, *Statistique générale*) que, même dans les articles les plus nécessaires à la vie, dans une période de quinze années, la baisse dans les prix n'a été ni générale ni uniforme. Cette baisse était même en grande partie le résultat de la cessation des paiements en papier effectués par la Banque et de la reprise des paiements en espèces.

Mais, en supposant qu'il s'ensuivît une baisse générale, cette baisse serait nécessairement réelle ou relative : si elle était réelle, ce serait alors, suivant l'opinion des meilleurs économistes, une heureuse conquête sur les sources productives. Une semblable baisse enrichit les nations et n'altère ni leurs capitaux ni leurs revenus. Le grand but de l'économe politique serait alors rempli ; car, lorsque les choses coûtent peu, tout le monde devient riche. Si cette baisse, au contraire, était relative, il est de toute évidence que le capital et la richesse de toute la nation resteraient absolument les mêmes [1].

[1] Cette objection a été faite à M. Pebrer par un des membres les plus considérables de la chambre des communes, après la publication de l'ouvrage anglais. Nous savons que la réponse a satisfait l'auteur de l'objection.

(*Note de l'édit. fr.*)

Objection. — La contribution ne pourrait être imposée sur les sujets britanniques résidant dans des contrées éloignées, à cause des distances et de la répugnance qu'ils éprouvent à se soumettre à aucun impôt arrêté dans la métropole.

Réponse. — Les distances ne détruisent pas le droit qu'a le parlement d'imposer tous les sujets britanniques, de même qu'elles n'empêchent pas ceux-ci de jouir des droits et des avantages que cette qualité leur assure sur tous les points du globe. Les distances n'annullent point le droit qu'ont les territoires les plus éloignés, où flotte le drapeau de la Grande-Bretagne, d'être considérés comme parties intégrantes de ce vaste empire; mais elles ne sauraient non plus les exempter de l'obligation de contribuer pour leur quote-part dans une opération qui doit leur procurer tant de bénéfices. Au contraire, ce serait le comble de l'injustice, si les charges et les inconvénients n'étaient pas également répartis entre tous ceux qui doivent jouir des avantages qui en résultent. Si l'on essayait d'imposer une taxe sur les colons pour des motifs étrangers à leurs intérêts, le cas serait bien différent, et ils auraient droit de se plaindre : mais quand leur bien-être personnel et la prospérité du pays qu'ils habitent sont pris en considération dans la mesure proposée, ils ne peuvent avoir aucun motif raisonnable de répugnance ni d'objection.

Objection. —Pourrait-on avec justice contraindre les naturels de l'Inde et la Compagnie des Indes orientales à contribuer au paiement de la dette nationale?

Réponse. — La Compagnie des Indes orientales exerce les droits et l'autorité qui appartiennent aux conquérants et aux gouvernements auxquels elle a succédé. Elle possède le pouvoir d'imposer ses sujets à un taux égal et même plus élevé que ne pourrait le faire aucun autre gouvernement. Nous avons vu (sect. X, *Statistique générale*) que le territoire de l'Inde appartient par droit de conquête à la Compagnie, qui, dans la circonstance présente, n'a pas besoin de recourir à l'exercice absolu de son droit. La Compagnie, d'après l'article 8, sera autorisée à lever les sommes nécessaires pour payer sa quote-part dans la contribution, soit au moyen d'emprunts, soit de toute autre manière. Elle partagerait ensuite, entre ses nombreux sujets, les charges de l'intérêt annuel des sommes levées; charges qui ne sauraient être que légères, eu égard aux avantages que la liquidation procurerait aux naturels de l'Inde, par suite de la suppression des droits qui existent sur leurs principaux produits. D'ailleurs l'agriculture, la navigation et le commerce de l'empire indien devant prendre nécessairement une grande extension, à mesure que les charges qui portent sur les sources productives seront supprimées, on peut affirmer qu'avant le

dernier terme de l'opération les bénéfices qu'en aura retirés ce pays dépasseront le montant de la contribution qu'il aura dû fournir. En tout cas, on peut modifier le taux de contribution qui porte sur la propriété, et prendre, par rapport à l'Inde, les arrangements les plus convenables aux intérêts des naturels, et les plus propres à assurer l'accomplissement d'une mesure d'où dépend le bien-être de l'empire britannique dans toutes les parties du monde.

Objection.—Les colonies des Indes occidentales et de l'Amérique du Nord se trouvent actuellement dans un état de détresse et de dénûment qui ne permet guère d'y établir des impôts : d'ailleurs il existe un acte du Parlement qui porte qu'aucune taxe ne pourra être imposée sur ces colonies, excepté pour leur service particulier. (18 Georg. IV.)

Réponse.—Le Parlement a le droit incontestable de faire des lois pour toutes les parties de l'empire sans aucune exception. D'un autre côté, il existe déja des actes législatifs qui imposent des droits sur les principales productions de ces colonies; droits énormes qui paralysent toutes leurs ressources. L'adoption de la mesure proposée amènera la révocation de tous ces actes nuisibles, et ces colonies y trouveront un remède efficace contre les maux qui les accablent. C'est ici le cas de dire que, loin d'imposer de nouvelles taxes, on arriverait ainsi à la

suppression de celles qui existent maintenant; de là le bien-être et la prospérité de ces contrées. La valeur des propriétés coloniales se trouverait augmentée par l'extension que prendrait l'agriculture et le commerce, dès que ces deux branches industrielles seraient affranchies des charges dont elles sont accablées sous forme de droits et de taxes. Les colons pourraient se procurer sans peine, moyennant un léger intérêt annuel, les sommes nécessaires pour payer leur quote-part dans la contribution générale. Le résultat pour eux serait d'obtenir, avant l'expiration des termes de la liquidation, des avantages qui dépasseraient de beaucoup le montant des charges provisoires qu'ils se seraient imposées. C'est ce qui a été démontré dans la section précédente.

Il existe, au sujet d'un pareil arrangement, un exemple dont nous avons déja fait mention autre part. Les anciennes colonies anglaises d'Amérique, qui forment aujourd'hui la république des États-Unis, n'avaient guère plus de population ni de ressources que n'en possèdent les colonies de l'Amérique du Nord et des Indes occidentales, lorsqu'elles offrirent à la mère-patrie une annuité de 100,000 liv. sterl. pendant cent ans, pour le paiement de la dette nationale. Pourtant, les avantages et les concessions que demandaient les anciennes colonies étaient de peu d'importance comparativement à ceux que retireraient de la mesure proposée les colonies des Indes

occidentales et de l'Amérique du Nord. La question à soumettre aux colons serait celle-ci : Voulez-vous rester dans l'état de détresse et d'oppression dont vous vous plaignez maintenant; ou bien, en contribuant au paiement de la dette publique, améliorer votre sort et jouir de tous les avantages résultant de l'exécution de cette importante mesure nationale? — On ne peut mettre en doute que leur réponse, dictée par la connaissance de leurs véritables intérêts, ne fût entièrement favorable à l'opération.

Toutefois, en supposant que l'arrangement proposé fût rejeté par ces colonies ou par d'autres, et que l'injustice et l'aveuglement dussent l'emporter sur la raison et sur les véritables intérêts des parties consultées, même en admettant une pareille supposition, qui nous paraît impossible, il ne faudrait pas pour cela renoncer à la mesure. On pourrait facilement combler le déficit par une légère addition à la contribution générale sur le capital du Royaume-Uni. L'évaluation du capital particulier de la Grande-Bretagne pouvait être portée à 250 millions st. au moins au-dessus du chiffre que nous avons adopté. (*Voir* Tabl. XVI, sect. II, *Statistiq. gén.*, et sect. XI, *ibid.*) Mais, sans nous départir du chiffre de 3,575,000,000 liv. st., une contribution additionnelle de deux et demi pour cent sur ce capital produirait 89,392,525 liv. st., somme qui, jointe à l'excédant prévu par l'art. 3 du plan de liquidation

suffirait, et au-delà, pour remplir le vide résultant d'un refus de contribuer de la part des colonies dont il s'agit. Quant à la perception de ces deux et demi pour cent additionnels, on pourrait la réaliser en deux nouveaux termes.

Objection. — Le Parlement étant composé d'individus appartenant aux classes de la société qui doivent supporter les principales charges de la contribution générale, faut-il espérer qu'il sanctionne une pareille mesure?

Réponse. — Cette objection, autrefois toute-puissante, parce qu'on n'avait pas encore démontré les avantages que ces classes de la société devaient retirer de la grande mesure de la liquidation, disparaît aujourd'hui devant l'examen réfléchi des véritables intérêts de toutes les parties. Les membres du parlement réformé, dès qu'ils seront appelés à discuter quelques questions importantes ayant pour objet de réduire le fardeau sous lequel gémissent les nombreuses populations de l'empire britannique, reconnaîtront sans peine que tous leurs efforts seront inutiles aussi long-temps que subsistera la source de tous les maux, c'est-à-dire la *dette nationale*. Le bien public et les intérêts particuliers, on ne saurait trop le répéter, exigent impérieusement l'adoption tendant à la liquidation de la plus grande partie de la dette. C'est l'unique moyen de dégager les sources productives de la nation, de mettre un terme à l'in-

quiétude et à l'agitation qu'on remarque dans toutes les classes de la société, de remédier aux maux qui affligent les colonies, et d'assurer le bien-être de l'empire.

Telles sont les principales objections que l'on peut faire à l'adoption du plan proposé pour la liquidation de la dette. Nous n'avons pas su en imaginer d'autres; mais, si l'on pouvait en soulever encore de quelque importance, nous croyons pouvoir déclarer d'avance qu'il ne serait pas bien difficile d'y répondre d'une manière victorieuse et satisfaisante. Nous terminerons en rappelant à ceux qui persisteraient à repousser la grande mesure de la liquidation ce qu'un des plus célèbres orateurs, et en même temps l'un des hommes d'état qui honorent le plus la Grande-Bretagne, disait dans une circonstance analogue : — « Quiconque, disait Fox, parle de plans d'amélioration doit remonter à la source du mal; et celui qui se flatte de produire un grand bien sans courir la chance de faire quelque mal, n'est point l'homme de qui, dans une circonstance difficile, on peut attendre de grandes choses : on n'aura plus qu'à choisir entre des maux inévitables. » — Or, il n'y a pas de plus grand mal, il n'existe pas de plus grande calamité que l'énorme et monstrueuse *dette nationale*.

Ce tableau contient un état des taxes paroissiales pour les pauvres en Angleterre et dans le pays de Galles, et indique en même temps le prix moyen des blés. Cet état fait aussi connaître le nombre des condamnations et des exécutions, en exposant les progrès ou le décroissement des crimes pendant chaque année de 1821 à 1832.

	1821	1822	1823	1824	1825	1826	1827	1828	1829	1830	1831	1832
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Montant des taxes pour les pauvres	8,411,893	7,761,441	6,898,153	6,833,638	6,972,323	6,965,051	7,784,352	7,715,055	7,642,171	8,961,281	8,114,220	8,279,217
Prix moyen du blé	62*s.* 5*d.*	53*s.*	41*s.* 11*d.*	56*s.* 8*d.*	62*s.* 9*d.*	64*s.* 8*d.*	56*s.*	54*s.* 2*d.*	63*s.* 8*d.*	64*s.*	66*s.*	59*s.*
Nombre des condamnations	13,115	12,241	12,263	14,437	16,164	17,821	17,921	16,564	18,675	18,107		20,829
— Hommes	11,173	10,368	10,342	11,889	13,472	15,151	15,151	13,832	15.556	15.135		17,386
— Femmes	1942	1,872	1,921	2,524	2,524	2,770	2,770	2,732	3,719	2,972		3,434
Nombre total des exécutions	57	95	54	50	57	70	70	79	74	46		54

Nombre des personnes accusées de crimes, soumises à un jugement, et qui ont été condamnées ou acquittées en Angleterre et dans le pays de Galles pendant les époques suivantes :

		PENDANT sept années finssant en 1817.	PENDANT sept années finissant en 1824.	PENDANT sept années finissant en 1831.
Ont été jugés.	Hommes	44,150	78,364	101,638
	Femmes	12,158	14,484	19,880
Total		56,308	92,848	121,518
Total des condamnations		35,259	62,412	85,257
Total des acquittements		11,762	17,708	23,442
Décisions perdues		9,287	12,728	12,818
		56,308	92,848	121,518
Condamnés à mort		4,952	988	9,316
Exécutés		584	626	410

Indication de Écosse et en Irlande, pendant chaque année de 1818 à 18

A 15.	1826.	1827.	1828.	1829.
Bière forte, de 1				
importée ... 29,308	8,310,008	7,954,071	8,165,112	7,398,852
Idem. en 8,873	994,176	353,746	366,658	341,099
Briques..... 74,501	1,350,330,826	1,103,370,404	1,078,937.640	1,106,690,702
Idem. en 10,777	30,683,702	20,330,562	24,689,321	25,144,291
Tuiles..... 19.445	96,054,986	98,801,157	76,751,076	74,608.717
Idem. en É 4,089	3,801,381	3,022,032	3,102,098	2,952,799
Savon..... 38,757	93,308,948	101,873,400	105,446,552	100,057,182
Idem. en 14,912	10,829,192	12,145,884	12,771,719	12,053,677
Amidon..... 74,513	5,698,097	6,756,936	6,996,245	5,554,874
Idem. en 10,001	494,759	601,033	767,634	812,333
Cuirs et peaux 1 27,951	46,332,063	48,347,138	50,996,723	46,810,314
nés et préparé 1,032	137,591	142,900	153,805	129,599
Idem. en F 28,697	5,505,427	5,778.898	6,057,141	6,012,151
796	486	254	389	555
	—	—	—	—
Idem. en I 17,002	7,339,931	7,328,536	7,579,558	7,320,788
1,294	6,418	7,369	7,203	5,829
Drèche..... 12,742	27,335,971	25,096,337	30,517,819	23,428,074
Idem. en 15,847	2,726,555	2,714,073	3,867,159	3,712,962
Idem. en 17,254	2,406,569	1,806,795	2,409,542	2.012,639
Chandelle, suif, 15,817	104,751,768	109,873,960	112.399,944	110,473,728
Idem. en I 11,480	6,258,280	6,005,550	5,960,769	5,732,815
Café 11,394	12,076,753	14,151,130	15,703,572	17,868,317
Idem. en 4,718	651,474	829,507	831,675	1,048,234
Idem. en 6,858	475,096	585,739	592,386	559,787
Thé 10,015	25,238,048	26,043,223	26,790,336	29,495,195
Idem. en	19	—	—	19
Idem. en 9,658	3,807,785	3,887,955	2,515,159	—
Papier..... 14,698	42,121,886	51,197,637	54,750,018	50,163,185
Idem. en 4,124	5,017,911	6,452,944	7,552,022	7,162,395
Idem. en 4,111	2,605,196	2,389,706	2,242,763	2,079,129
Carton, etc... 2,322	31,145	37,751	42,532	37,742
Idem. en 5,489	4,163	5,301	6,202	7,585
Idem. en 582	234	198	310	321
Étoffes impri., p 2,601	86,469,598	123,132,328	120,701,306	110,304,149
Idem. en 8,943	15,634,127	22,895,848	25,994,976	26,114,305
Idem en 2,108	325,566	284,800	370,860	344,158
Esprits..... 3,553	7,407,202	6,671,560	7,759,687	7,700,766
Idem. en 1,550	3,988,788	4,752,199	5,716,180	5,777,280
Idem. en 2,744	6,837,408	8,260,918	9,967,903	9,212,224
Tabac en Angl 10,736	12,244,819	12,979,005	12,860,337	13,020,235
Idem. en I 10,413	1,593,522	1,804,760	1,770,097	1,820,135
Idem. en I 10,049	3,898,628	4,041,171	4,014,022	4.125,296

TABLEAU II.

Indication des articles, de la quantité et du nombre de ces articles, soumis aux droits de l'accise en Angleterre, en Écosse et en Irlande, pendant chaque année de 1818 à 1829. Les quantités sont données d'après la mesure légale.

ARTICLES.	1818.	1819.	1820.	1821.	1822.	1823.	1824.	1825.	1826.	1827.	1828.	1829.
Bière forte, de table, intermédiaire, et importée ..... Barils.	7,503,246	7,173,464	7,186,899	7,498,950	7,879,050	7,836,625	8,221,912	8,629,308	8,310,008	7,954,071	8,165,112	7,398,852
Idem. en Écosse.....Id.	329,482	331,908	331,994	348,915	856,160	346,067	359,544	398,873	994,176	353,746	366,658	341,099
Briques..... Nombre	952,166,696	1,101,625,352	949,224,589	899,178,510	1,019,501,482	1,144,718,322	1,463,230,999	1,948,974,501	1,350,330,826	1,103,370,404	1,078,937,640	1,106,690,702
Idem. en Écosse..... Id.	23,102,016	25,594,373	13,899,978	14,052,590	16,399,312	20,294,437	30,194,656	42,430,777	30,683,702	20,330,562	24,689,321	25,144,291
Tuiles.....Id.	87,482,023	95,898,954	81,924,626	71,177,735	72,090,056	79,036,720	85,716,751	94,349,445	96,054,986	98,801,157	76,751,076	74,608,717
Idem. en Écosse.....Id.	2,561,783	2,781,721	1,570,571	2,518,391	2,606,100	3,707,660	2,723,211	3,714,089	3,801,381	3,022,032	3,102,098	2,952,799
Savon.....Livres.	72,019,957	76,096,880	79,312,603	86,038,810	90,860,909	94,110,480	97,941,630	99,888,757	93,308,948	101,873,400	105,446,552	100,057,182
Idem. en Écosse.....Id.	10,456,715	9,731,708	10,166,585	10,714,062	10,114,276	11,187,898	11,626,308	11,644,912	10,829,192	12,145,884	12,771,719	12,053,677
Amidon.....Id.	4,302,137	4,225,064	4,384,493	4,624,059	5,762,213	5,175,092	4,925,432	6,074,513	5,698,097	6,756,936	6,996,245	5,554,874
Idem. en Écosse.....Id.	212,746	294,345	217,223	326,496	393,086	564,802	591,977	560,001	494,759	601,033	767,634	812,333
Cuirs et peaux tannés et non tannés et préparés dans l'huile... douz.	46,140,919	46,542,555	44,857,228	45,128,080	46,285,871	51,550,841	56,445,600	55,277,951	46,332,063	48,347,138	50,996,723	46,810,314
	163,718	150,347	141,626	157,962	160,465	174,860	189,951	181,032	137,591	142,900	153,805	129,599
Idem. en Écosse..... Liv.	4,455,025	4,501,286	4,381,726	4,282,190	4,684,219	5,642,888	6,519,993	6,688,697	5,505,427	5,778,898	6,057,141	6,012,151
Idem. en Écosse..... Douz.	1,352	1,573	1,304	778	719	1,105	994	796	486	254	389	555
Idem. en Irlande . Pieds carrés.	1,113,245	1,070,470	987,703	903,966	840,127	761,682	840,702	—	—	—	—	—
Idem. en Irlande . Liv.	10,845	11,200	26,063	26,959	27,723	38,441	51,876	6,937,002	7,339,931	7,328,536	7,579,558	7,320,788
Idem. en Irlande . Douz.	3,452	3,525	3,784	3,360	4,094	3,688	3,825	11,294	6,418	7,369	7,203	5,829
Drèche..... Boisseaux.	24,629,939	22,612,290	25,884,242	26,138,438	26,688,513	24,845,152	27,615,383	29,572,742	27,335,971	25,096,337	30,517,819	23,428,074
Idem. en Écosse.....Id.	1,390,515	1,454,320	1,182,208	1,305,659	1,403,177	1,616,590	2,788,608	3,925,847	2,726,555	2,714,073	3,867,159	3,712,962
Idem. en Irlande.....Id.	1,783,636	1,742,444	1,793,671	1,949,815	1,756,391	1,706,916	2,169,999	2,797,254	2,406,569	1,806,795	2,409,542	2,012,639
Chandelle, suif, cire et spermaceti. Liv.	78,695,417	83,571,728	84,657,116	89,814,469	94,353,910	98,437,110	105,304,191	108,995,817	104,751,768	109,873,960	112,399,944	110,473,728
Idem. en Écosse.....Id.	4,809,136	4,793,438	4,681,513	4,864,720	4,819,340	4,899,364	5,445,914	6,251,480	6,258,280	6,005,550	5,960,769	5,732,815
Café .....Liv.	7,510,116	7,021,612	6,582,861	7,007,273	7,041,592	7,821,845	7,488,014	10,221,394	12,076,753	14,151,130	15,703,572	17,868,317
Idem. en Écosse.....Id.	457,741	407,740	318,425	320,010	362,612	388,400	505,026	544,718	651,474	829,507	831,675	1,048,234
Idem. en Irlande..... .....Id.	340,880	361,431	207,123	265,718	265,147	245,655	269,883	316,858	475,096	585,739	592,386	559,787
Thé .....Liv.	22,744,107	22,799,792	32,512,130	22,894,656	23,911,866	23,762,457	23,784,838	24,830,015	25,238,048	26,043,223	26,790,336	29,495,195
Idem. en Écosse.....Id.	—	—	—	26	314	13	—	—	19	—	—	19
Idem. en Irlande.....Id.	2,569,431	3,238,498	3,150,344	3,493,960	3,816,966	3,367,710	3,387,510	3,889,658	3,807,785	3,887,955	2,515,159	—
Papier..... .....Liv.	41,111,281	38,465,752	41,444,541	42,458,109	45,149,669	47,131,310	50,224,752	52,294,698	42,121,886	51,197,637	54,750,018	50,163,185
Idem. en Écosse.....Id.	4,186,566	4,084,858	4,202,953	4,794,691	5,119,248	5,499,480	5,582,079	6,394,124	5,017,911	6,452,944	7,552,022	7,162,395
Idem. en Irlande.....Id.	1,543,927	1,679,680	1,389,488	1,568,642	1,611,030	1,583,821	1,954,118	3,414,111	2,605,196	2,389,706	2,242,763	2,079,129
Carton, etc.....Quintaux.	34,187	30,448	31,161	32,807	35,520	34,842	39,517	42,322	31,145	37,751	42,532	37,742
Idem. en Écosse.....Id.	3,189	3,079	2,943	3,155	3,294	3,207	3,803	5,489	4,163	5,301	6,202	7,585
Idem. en Irlande.....Id.	327	312	293	196	222	192	108	582	234	198	310	321
Étoffes impri., papiers peints, etc. *Yards.*	94,805,153	75,981,350	91,829,644	93,943,020	99,711,738	704,480,084	120,434,322	124,122,601	86,469,598	123,132,328	120,701,306	110,304,149
Idem. en Écosse.....Id.	17,277,310	12,500,068	14,827,794	16,522,244	18,496,975	19,362,659	24,920,962	24,718,943	15,634,127	22,895,848	25,994,976	26,114,305
Idem en Irlande (papier).. Liv.	216,725	220,666	183,417	202,007	233,364	257,621	315,472	432,108	325,566	284,800	370,860	344,158
Esprits.....Gallons.	4,870,058	3,839,357	3,967,406	3,820,015	4,346,348	3,521,586	4,067,233	3,443,553	7,407,202	6,671,560	7,759,687	7,700,766
Idem. en Écosse.....Id.	1,931,765	1,986,122	1,742,044	2,229,435	2,079,556	2,232,728	4,350,301	5,981,550	3,988,788	4,752,199	5,716,180	5,777,280
Idem. en Irlande.....Id.	3,427,478	2,941,213	2,639,720	2,649,170	2,328,387	3,348,505	6,690,315	9,262,744	6,837,408	8,260,918	9,967,903	9,212,224
Tabac en Angleterre.....Liv.	12,131,916	11,456,256	11,757,961	11,602,399	11,510,113	11,875,237	11,684,032	12,700,736	12,244,819	12,979,005	12,860,337	13,020,235
Idem. en Écosse.....Id.	1,696,485	1,599,946	1,377,603	1,466,202	1,519,109	1,621,734	1,585,069	1,900,413	1,593,522	1,804,760	1,770,097	1,820,135
Idem. en Irlande.....Id.	4,195,192	3,463,313	2,580,804	2,607,895	3,323,371	3,621,834	3,752,634	4,160,049	3,898,628	4,041,171	4,014,022	4,125,296

CONCLUSION GÉNÉRALE,

ET

APPEL A LA LÉGISLATURE ET AU PEUPLE.

Nous avons vu l'origine de l'impôt dans l'empire britannique, où, comme chez toutes les nations, il a été établi pour le maintien de l'ordre social et pour aider aux progrès et à l'avancement du pays : nous avons vu aussi comment il s'est élevé graduellement à un degré extraordinaire et presque inconcevable. Le revenu public a marché toujours de pair avec l'impôt; néanmoins, par suite d'un mode de perception le plus souvent injuste et oppressif, il s'est trouvé en général insuffisant pour faire face aux besoins réels ou fictifs créés par les vices, la mauvaise politique et les malversations des gouvernements et des administrations auxquels ont été confiées les destinées de l'empire. On a pu remarquer que l'objet pour lequel le peuple se soumet à payer les impôts n'a

été presque jamais réalisé, et que, le plus souvent, le revenu public a été consacré à des dépenses étrangères ou même contraires aux intérêts de la nation.

L'injustice dans la répartition de l'impôt et les mauvaises mesures financières étant toujours suivies d'un accroissement de besoins, nous avons vu comment on a eu recours aux *emprunts*. On se procura d'abord des sommes peu considérables en mettant en gage les ornements royaux; on leva ensuite des emprunts pour un très-petit nombre d'années, en donnant pour garantie les revenus futurs de l'état. Nous avons vu comment, à l'époque de la révolution, on adopta un nouveau système financier plus étendu : à cette occasion nous avons signalé les trois mobiles puissants qui ont aidé au développement prodigieux de ce système, dont les résultats dépassent tout ce qu'on peut concevoir de plus vaste et de plus hardi. La dette fut ainsi portée de 600,000 liv. st. à 1,100,000,000 de liv. st.!! La réduction, au contraire, n'a été, dans chacune des trois périodes de paix, que de peu d'importance et presque insignifiante. Pendant la dernière époque, qui est la plus longue, les partisans du système suivi et les économistes nationaux ont été fortement déçus dans leur attente, puisque le montant de la dette se trouve être aujourd'hui presque aussi considérable qu'à la conclusion de la paix générale. Quelles sérieuses méditations de pareils faits ne devraient-ils pas

suggérer aux esprits réfléchis, à l'égard des réductions qu'on peut attendre de la marche du temps!

Nous avons démontré clairement que les charges que supportent actuellement les trois sources principales de toute production, à cause de la dette, sont accablantes, et que les effets résultant d'un pareil état de choses sont pernicieux aux mœurs, arrêtent la prospérité du pays, et empêchent le bonheur de la société britannique. Comme remède efficace contre ces maux toujours croissants, nous avons suggéré un plan pour la liquidation de la dette, plan dont l'exécution a été calculée, non sur les ressources d'une *partie seulement,* mais bien sur celles de toutes les parties de l'empire. Nous avons tâché de prouver que les mesures pour l'exécution du plan proposé seraient parfaitement justes; que le capital collectif et individuel, le crédit et les ressources du pays n'éprouveraient aucune atteinte, et qu'au contraire cette grande opération procurerait des avantages considérables à toutes les classes de la société dans tous les pays soumis à la domination britannique. Enfin tous ces différents points ont été éclaircis à l'aide de faits incontestables, de documents officiels et de rapports authentiques.

Toutefois ce n'est pas un simple individu qui peut donner l'impulsion convenable et commander l'attention générale pour décider l'adoption d'une mesure si importante. Cette grande opération ne

peut être que le résultat des efforts réunis de la couronne, du parlement et du peuple.

C'est donc au chef de l'état, qui, surmontant les préjugés et les obsessions de l'aristocratie, a prêté son concours pour assurer le triomphe de la réforme, c'est à Guillaume IV qu'il appartient de soutenir une mesure non moins importante, et qui devrait être une conséquence de la première. La liquidation de la dette nationale assurerait au monarque qui règne sur le plus vaste empire de la terre le titre glorieux de *bienfaiteur de son peuple*.

Dans son premier discours au parlement réformé, ce prince éclairé s'exprimait ainsi : « Votre tâche sera d'étendre, par tous les moyens possibles, les habitudes de travail, d'industrie et d'ordre public parmi les classes ouvrières de la société. » — Or, nous avons démontré que la réalisation de ces vœux généreux et salutaires est impossible aussi long-temps que l'industrie et le travail seront opprimés par l'impôt, et qu'il est également impossible de diminuer les charges accablantes de l'impôt tant que l'on suivra le système actuel.

D'autre part, l'intérêt, le devoir, le danger commandent impérieusement à la Chambre des lords de prêter son concours à la réalisation de la mesure proposée. Il est évidemment de l'intérêt des propriétaires fonciers, et de tous ceux qui possèdent de grandes richesses dans le pays, d'être affranchis le

plus tôt possible des charges accablantes de l'impôt qui menace de les ruiner. En effet, qui ne sent que, sous le régime actuel, il est impossible de maintenir les lois sur les céréales, tandis que, d'un autre côté, leur révocation causerait des désastres incalculables aux propriétaires des terres, et consommerait leur ruine? L'aristocratie doit tâcher de conserver son pouvoir dans l'état et obtenir du peuple le respect qui est dû à une des branches essentielles de la législature. Mais peut-on espérer que les choses se passent ainsi quand les classes industrielles voient une si grande portion des richesses nationales concentrées sous la main de quelques familles privilégiées qui ne les emploient pas d'une manière productive? Il y a aussi *danger* de différer plus long-temps l'adoption d'une mesure salutaire; car il ne faut pas s'attendre que, dans un siècle de révolutions, des milliers d'hommes consentent à rester plongés dans la misère et à périr de privations, ayant sous les yeux l'opulence et le luxe insultant d'une classe peu nombreuse de la société dont ils font partie.

Quant à la Chambre réformée des communes, elle se trouve solennellement engagée à détruire les abus, à donner de la vigueur au corps politique, et à remédier aux maux qui oppriment le peuple britannique [1]. Mais cet engagement ne saurait être

[1] *Respublicas formandas, stabiliendas vires sanandosque populos...* Cic., de Leg.

rempli sous le système financier qui régit l'empire, et aucun changement essentiel ne peut être introduit dans ce système en présence de la dette actuelle. C'est en vain qu'on voudrait tromper la nation en faisant retentir les mots de *réductions*, de *retranchements*, etc. L'administration d'un empire aussi vaste exige des dépenses aussi considérables que celles qui lui sont consacrées présentement. D'une autre part, tout dégrèvement effectué au moyen d'une augmentation de l'impôt foncier ou d'autres taxes qui pèsent aujourd'hui sur l'industrie productive ne serait qu'un changement d'impôt d'une source de production sur une autre. La nation a droit d'attendre que ses représentants rempliront leurs devoirs en allégeant le fardeau sous lequel elle gémit. Mais, on ne saurait trop le répéter, aucune mesure essentielle ne peut être prise tant qu'existera la dette.

Le peuple, source et fondement de toute puissance, le peuple, qui supporte les principales charges de l'état, est aussi profondément intéressé dans cette grande question. Jamais son attention n'a été appelée sur un objet d'une plus haute importance. Il est bon de rappeler à ce sujet que c'est une perte de temps sans aucun résultat utile que de se rassembler et de faire des pétitions pour demander des remèdes à des maux partiels provenant de telle ou telle autre branche du système, tandis que la base reste intacte et continue à produire les mêmes résultats.

Combien de fois le peuple n'a-t-il pas été assemblé pour entendre discourir sur des objets de peu d'intérêt, ou pour examiner des plans ridicules ou n'ayant aucun rapport à l'amélioration de son sort? Eh bien! il n'y a pas encore eu une seule réunion pour examiner la source de tous les maux et aviser aux moyens de les guérir! Il est temps que les hommes éclairés qui aspirent à mériter le titre de chefs du peuple dirigent enfin son attention vers ce grand objet. Leur devoir serait de convoquer des assemblées, afin de proposer, de discuter et d'arrêter un plan pour la liquidation de la dette. Les matériaux que nous avons amassés dans cet ouvrage peuvent servir de base à une pareille discussion. En consultant les avis et les opinions, on arriverait à arrêter un projet définitif qu'il serait facile de mettre à exécution. Tel a été l'objet que nous nous sommes proposé en réunissant les éléments que nous soumettons aux méditations de tous les membres de la grande famille britannique. Les chefs populaires ne sauraient trouver un sujet plus digne de leurs efforts. Que l'attention des masses soit dirigée vers ce but sublime, vers ce résultat sans égal, et le succès est certain. On réalisera ainsi le plus grand des triomphes pour la Grande-Bretagne : les sources de la misère seront taries, l'industrie et le travail se trouveront entièrement dégagés, et la

prospérité et le bien-être régneront dans les nombreuses provinces d'un immense empire, dont les relations commerciales s'étendent sur tous les points du globe.

---

de Londres. (Celles marquées d'un * asté-
)

NNIVERSAIRES.	PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES.

ÉTAT GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES qui existent dans la ville de Londres. (Celles marquées d'un * astérisque ont des chartes ou des actes de Réunion.)

NOMS.	DATE de la charte ou de l'établissement.	SIÉGE.	JOURS ET HEURES de LEURS RÉUNIONS.	ANNIVERSAIRES.	PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES.
* Société Royale de Londres pour l'amélioration des Connaissances Naturelles	15 juillet 1662, 2 avril 1663, 8 avril 1669	Somerset Place	Jeudi à huit heures 1/2	30 novembre	D. Gilbert, président. Capit. E. Sabine, M. P. — Roget, M. P. secrétaires.
* Société des Antiquaires de Londres	2 novembre 1751	Idem	Jeudi à 8 heures	23 avril	Le comte d'Aberdeen, président. H. Ellis. — N. Carlile, secrétaires.
* Société royale de littérature	15 septembre 1825	3, Parliament Street	Mercredi à 3 heures	30 avril	L'évêque de Salisbury, président. Rev. R. Cattermole, secrétaire.
Société pour l'encouragement des Arts, des Manufactures et du Commerce	1754	John Street Adelphi	Mercredi à 7 heures 1/2	—	S. A. R. le duc de Sussex, président. Arthur Aikin, Esq., secrétaire.
* Institution Royale	1800	Albemarle Street	Vendredi à huit heures 1/2	—	Le Duc de Somerset, président. E. R. Daniell, secrétaire. — Joseph Fincher, premier adjoint.
* Institution de Londres	Inst. 1807, Réun. 1815.	Finsbury Circus	—	30 avril	Geo. Hibbert, président.
Institution Russell	1828	Great Coram Street	—	—	S. A. R. le Duc de Glocester, prés. — E. W. Brayley, secr.
Institution Scientifique et Littéraire de l'Ouest	—	47, Leicester Square	—	—	H. Drumond, président. — Thomas Snelson, secrétaire.
Institution Littéraire et Scientifique de la cité de Londres.	—	165, Aldersgate Street	—	—	G. Stacey, secrétaire.
Institution Littéraire Métropolitaine	—	Chatam Place	—		
Institution de Surrey	—	Union-row Camberwell	—	—	Rev. J. Vane, président. — G. Green, secrétaire.
Institution Littéraire et Scientifique du Midi	—	Trinity Place, Blackman Street	—		
Société pour la diffusion des Connaissances Utiles	Janvier 1827	4, South Square Gray'inn	—	—	H. Brougham, Lord Chancel., présid.—T. Coates, secrét.
Université de Londres	11 février 1826	Bloomsby	—	—	Le Conseil. — Léonard Horner, F. R. S., admin. et secrét. Thomas Coates, Clerc.
* Collége du Roi	14 août 1829	Somerset Place	—	—	H. W. Smith, secrétaire.
* Société Linnéenne	26 mars 1802	32, Soho-Square	1er et 3e mardi du mois, à 8 heures 1/2.	25 mai	Lord Stanley, président. — J. E. Bichene, secrétaire.
* Société d'Horticulture	17 avril 1808	21, Regent Street	1er et 3e mardi du mois, à 1 heure.	1er mai	T. A. Knight, président. Joseph Sabine, Secrétaire.
* Société Zoologique	27 mars 1829	33, Bruton Street	1er jeudi du mois, à 3 heures	29 avril	Marquis de Lansdowne, président. N. A. Vigors, secrétaire.
Société Géologique	23 avril 1826	Somerset House	1er et 3e vend. du mois, à 8 heures 1/2.	20 février	Rev. Adam Sedgwick, président. W. J. Broderip, — W. H. Filton. — R. J. Murchisson, secrétaire.
Société Astronomique	—	Lincoln's-Inn-Fields	2e vendredi du mois, à 8 heures	—	J. South, président. R. Hon. Wynne, président.
* Société Royale Asiatique	1820	14, Graffton Street-Bond Street	Samedi à 2 heures	14 mars	J. Alexander. William Huttman, secrét.
* Académie Royale des Arts	1768	Somerset Place	—		H. Howard, secrétaire.
Société des Professeurs de Langue Française	9 juillet 1831		1er et 3e samedi du mois, à 6 heures.	9 juillet	J. Ch. Tarver, Esq. M., Correspondant de la Société d'Instruction Nationale de Paris, président. E. Lépée, Esq. M. A., secrétaire.
Institution Britannique	4 juin 1805	Pall-Mall	—	—	Le Comte d'Aberdeen, présid.—William Burnard Gardien.
Société des Artistes Anglais	—	Suffolk Street, Pall-Mall Est	—	—	T. C. Hoffland, secrétaire.
Société des Peintres	1804	Pall-mall Est	—	—	J. Cristall, président. — Charles Wild, secrétaire.
Académie Royale de Musique	1822	Tenterden Street	—	—	D. Crotch, président. — M. W. S. Smith, secrétaire.
Institution Royale d'Harmonie	—	246 Regent Street	—		
Société Philharmonique					
* Collége Royal des Médecins	—	Pall-Mall Est	Lundi	—	S. H. Halford.
* Collége Royal des Chirurgiens	1800	57, Lincoln's-Inn-Fields	—	—	H. L. Thomas, président. — Edouard Belfour, secrétaire.
Institution Médicale	—				
Société de Médecine et de Chirurgie	1805	57, Lincoln's-Inn-Fields	—	—	P. M. Roget, président. — R. Lee, M. D. secrétaire.
Société Médicale de Londres	1773	Balt-Court, Fleet Street	Jeudi, à 8 heures 1/2	—	Billing, président. J. T. Tonquest. — William Cook, secrét. archiv.
Société Médico-Botanique	—	23, Sackville Street	Mercredi, à huit heures	5 février	T. Gibbs, président. — H. Gibbs, secrétaire.
Société Médicale de Westminster	—	—	—	—	George Green, secrétaire.
Société des Chasseurs.					
Société Phrénologique.					
Collége Royal Vétérinaire	1791	Pancras	—	—	E. Coleman, Profess. W. J. T. Merton, économe.
Institution de la Loi	16 février 1827	Chancery-Lane	—	—	R. Maugham, secrétaire.
Société des Hommes de loi	—	New Boswell-Court	—	—	W. B. Flexney, secrétaire.
Société Métropolitaine des Hommes de loi	9 mars 1819	—	—	—	W. Leake, M. P. Pain, J. Anderton, secrét.
* Institution des Ingénieurs civils	Avril 1828	15, Buckingham Street	Mardi à 8 heures	—	T. Telford, président. G. C. Gibbon, secrétaire.
Société des Architectes	—	Thatched House	Jeudi.		
Institution des Mécaniciens de Londres	2 décembre 1823	29, Southampton-Buildings, Chancery-Lane	—	—	George. Birkbec, président. — R. Christie, secrétaire.

TABLEAU UNIQUE.

ÉTAT GÉNÉRAL des institutions littéraires et scientifiques qui existent dans la ville de Londres. (Celles marquées d'un * associent des clubs ou des actes de réunion.)

NOMS.	DATE de la date de l'établissement.	SIÈGE.	JOURS ET HEURES de séance ordinaires.	ADMINISTRATEURS.	PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES.
* Société royale de Londres pour l'amélioration de l'assistance médicale	15 juillet 1806, — avril 1809	Somerset Place	Tous les deux lundis	30 novembre	D. Gilbert, président. Joseph K. Spencer, M. P. — Sugat, M. P. secrétaires.
Commissaires de Bienfaisance					
* Société des Antiquaires de Londres	2 novembre 1751	Idem	Tous les 8 jours	30 avril	Le comte d'Albemarle, président. H. Ellis. — N. Carlisle, secrétaires.
* Société royale de Médecine	15 septembre 1805	3, Parliament Street	Mercredi à 2 heures	30 avril	Lord Ashley, président. Rev. R. Cattermole, secrétaire.
Société pour l'encouragement des Arts, des Manufactures et du Commerce	1754	John Street Adelphi	Mercredi à 7 heures p.m.	—	S. A. R. le duc de Sussex, président. Anthony Allen, Esq., secrétaire.
* Institution Royale	1800	Albemarle Street	Vendredi à huit heures p.m.	—	Le duc de Somerset, président. E. R. Bendall, secrétaire. — Joseph Fletcher, premier adjoint.
Institution de Lambeth	Jan. 1807, Juin 1818.	Kennington Green	—	30 avril	Geo. Hibbert, président. R. S. le Duc de Gloucester-pers. — E. W. Brayley, sec.
Institution Russell	1826.	Gower Street	—	—	R. Thorncroft, président. — Thomas Sandon, secrétaire.
Institution Scientifique et Littéraire de l'Ouest	—	7, Leicester Square	—	—	G. Storey, secrétaire.
Institution Philosophique et Scientifique de la Cité de Londres	—	160, Aldersgate Street	—	—	
Institution Littéraire Métropolitaine	—	Clarion Place	—	—	
Institution de Surrey	—	Union-row Camberwell	—	—	
Institution Littéraire et Scientifique de Walsall	—	Trinity Place, Bloomsbury Street	—	—	
Société pour le Bien-être des Commerçants Utiles	Janvier 1827	4, South Square Gray's Inn	—	—	Rev. A. Vane, président. — C. Green, secrétaire.
Université de Londres	11 février 1826	Bloomsbury	—	—	H. Brougham, Lord Chancel., président. — T. Coates, secrét. Le comte d'Essex et Burton, E. R. S., adjoints, et secrét.
* Collège de Sion	14 août 1829	Somerset Place	—	—	Thomas Coates, Clerc.
* Société Chimique	26 mars 1807	32, Soho-Square	1er et 3e mardi de mai, à 8 heures p.m.	25 mai	H. W. Quin, secrétaire. Lord Stanley, président. — J. E. Bulmer, secrétaire.
* Société d'Horticulture	17 avril 1826	21, Regent Street	1er et 3e mardi de mai, à 1 heure	1er mai	T. A. Knight, président. Joseph Sabine, secrétaire.
* Société Zoologique	27 mars 1826	33, Euston Street	1er jeudi de mai, à 3 heures	30 avril	Stephen de Lansdowne, président. N. A. Cupin, secrétaire.
Société Géologique	23 avril 1826	Somerset House	1er et 3e vend. de mai, à 8 heures p.m.	30 février	Rev. Adam Sedgwick, président. W. K. Dunkerley. — W. H. Fitton. — R. I. Murchison secrétaires.
Société Astronomique	—	Lincoln's-Inn-Fields	2e vendredi de mai, à 8 heures	—	A. Smith, président. R. Sim, Wynne, président. A. Arrowsmith.
* Société Royale Asiatique	1820	14, Hanover Street-Hanover Square	Samedi à 3 heures	14 mars	Wilkins Bateman, secrét. H. Hosmer, secrétaire.
* Institution Royale des Arts	1758	Somerset Place	—	—	A. R. Tovey, Esq., M. C. Correspondant de la Société d'Histoire Naturelle de Paris, président.
Société des Producteurs de Langue Française	9 juillet 1831		1er et 3e lundi de mois, à 8 heures	9 juillet	R. Lepic, Esq. M. A., secrétaire.
Institution Africaine	4 juin 1826	14, Strand	—	—	Le Comte d'Aberdeen, président. — William Hoverd Oxnden.
Société des Sciences Anglaises	—	Suffolk Street, Pall-Mall Est	—	—	T. C. Hallard, secrétaire.
Société de Peinture	1804	Pall mall East	—	—	A. Cooper, président. — Charles Wild, secrétaire.
Académie Royale de Musique	1823	Tottenham Street	—	—	A. Cooper, président. — M. W. S. Smith, secrétaire.
Institution Royale d'Harmonie	—	300 Regent Street	—	—	
Société Philomathique			—	—	
* Collège Royal des Médecins	—	Pall-Mall East	Lundi	—	S. G. Hallard.
* Collège Royal des Chirurgiens	1800	57, Lincoln's-Inn-Fields	—	—	H. R. Thomas, président. — Edward Hallen, secrétaire.
Institution Médicale	1805	57, Lincoln's-Inn-Fields	—	—	R. M. Rogel, président. — R. Lee, M. D. secrétaire.
Société de Médecine et de Chirurgie	1773	Bath Court, Fleet Street	Lundi, à 8 heures p.m.	—	Hilton, président. T. Turnbull. — William Coos, secrét. public.
Société Médicale de Londres	—	32, Sackville Street	Mercredi, à huit heures	3 février	T. Hodgkin, président. — R. Gibbs, secrétaire. George Gunn, secrétaire.
Société de Chimie Pharmaceutique	—	—	—	—	
Société Médicale de Westminster	—	—	—	—	
Société des Chirurgiens					
Société Pharmaceutique					
Collège Royal Vétérinaire	1791	Furnace	—	—	R. Coleman, Esqrs. W. A. T. Morton, secrétaires.
Institution de la Foi	16 février 1807	Gloucester-Lane	—	—	R. Bailey, secrétaire.
Société des Hommes de loi	—	New Bowwell Court	—	—	W. B. Foster, secrétaire.
Société Microscopique des Hommes de loi	9 mars 1818	—	—	—	W. Lewis, M. P. Pole, A. Anderson, secrét.
Institution des Ingénieurs civils	4 avril 1818	15, Buckingham Street	Mardi à 8 heures	—	T. Telford, président. C. Gibbon, secrétaire.
Société des Architectes	—	Theobald House			
Institution des Mécaniciens de Londres	2 décembre 1823	30, Southampton-Buildings, Chancery Lane	—	—	George Biddle, président. — R. Christie, secrétaire.

INSTITUTIONS PHILANTHROPIQUES

ÉTABLIES A LONDRES ET DANS LES ENVIRONS, SOUTENUES EN TOUT OU EN PARTIE PAR DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES.

SECTION I.

SECOURS POUR LES MALADES INFIRMES.

§ I.

HOPITAUX GÉNÉRAUX ET INFIRMERIES.

1 — Hôpital de Saint-Barthelémi.

2 — Hôpital de Saint-Thomas.

3 — Hôpital Guy.

4 — Hôpital de Londres.

5 — Hôpital de Middlesex pour les malades et les blessés, les femmes en couche, et les personnes affectées de cancers.

6 — Hôpital de Saint-George.

7 — Hôpital de Westminster.

8 — Hôpital de chirurgie.

9 — Infirmerie royale pour les pauvres de Londres.

10 — Infirmerie royale métropolitaine pour les enfants malades.

11 — Infirmerie royale universelle pour les enfants.

12 — Hôpital des matelots sur la Tamise.

13 — Hôpital français pour les pauvres protestants français et leurs descendants demeurant dans la Grande-Bretagne.

14 — Infirmerie royale de l'ouest de Londres.

15 — Asile hygiénique pour la réception des personnes peu aisées qui, en payant une légère somme chaque semaine, sont mieux traitées qu'elles ne pourraient l'être dans leurs propres maisons, ou dans les autres hôpitaux publics.

16 — Hôpital des Juifs pour les vieillards.

§ II.

HÔPITAUX, INFIRMERIES ET INSTITUTIONS POUR LES MALADIES SPÉCIALES.

1 — Hôpital de Bedlam.

2 — Hôpital de Saint-Luc pour les lunatiques.

3 — Hôpital pour la petite vérole accidentelle et la vaccine.

4 — Hôpital de Londres pour les fièvres.

5 — Hôpital de Lock pour le traitement des maladies vénériennes.

6 — Asile pour les enfants sourds et muets des pauvres.

7 — Institution générale de Londres pour le traitement gratuit des maladies malignes.

8 — Institution pour le traitement et la guérison des maladies glandulaires et cancéreuses.

9 — Infirmerie royale de Westminster et hôpital pour l'ophthalmie.

10 — Infirmerie royale pour les maladies des yeux.

11 — Institution pour la guérison gratuite de la cataracte.

12 — Infirmerie de Londres pour l'ophthalmie.

13 — Infirmerie de Kent et de Surrey pour les maladies générales des yeux.

14 — Infirmerie de Surrey et de Southwark pour la guérison des maladies des yeux et des oreilles.

15 — Infirmerie royale de Westminster pour les maladies des yeux.

16 — Apothicairerie royale pour les maladies des oreilles.

17 — Société herniaire de la cité de Londres pour le soulagement des pauvres attaqués de hernies dans tout le royaume.

18 — Société herniaire.

19 — Société herniaire de Southwark et de Surrey.

20 — Société royale de Londres et de Westminster, pour les maladies de la peau.

21 — Asile pour la guérison des écrouelles et des cancers.

22 — Infirmerie pour le traitement de l'asthme et des autres maladies des poumons.

23 — Établissement national pour la vaccine.

24 — Institution contre la petite vérole.

25 — Institution de Londres pour la vaccine.

§ III.

HÔPITAUX POUR LES ACCOUCHEMENTS, INFIRMERIES ET HOSPICES.

1 — Hôpital de la Reine-Charlotte pour les accouchements.

2 — Hôpital de la cité de Londres pour la réception et la délivrance des pauvres femmes mariées enceintes.

3 — Hôpital britannique d'accouchement pour les femmes mariées.

4 — Hôpital-Général pour les accouchements.

5 — Institution de Westminster pour les accouchements.

6 — Infirmerie royale de l'ouest de Londres et Institution pour les accouchements.

7 — Hospice royal de la maternité pour la délivrance des pauvres femmes mariées.

8 — Société bienfaisante des dames pour le soulagement des pauvres femmes mariées en couche.

9 — Institution bienfaisante, à l'effet seulement de déli-

vrer les pauvres femmes mariées dans leur propre domicile.

10 — Société Dorcas ayant pour objet de donner des secours en argent aux pauvres femmes mariées.

11 — Institution de Londres et de Westminster pour le soulagement et la délivrance des femmes indigentes mariées et pour le traitement des maladies qui arrivent aux enfants.

12 — Institution de Londres pour procurer aux pauvres femmes mariées des accoucheurs et des médicaments dans leurs propres maisons.

13 — Société des femmes du sud de la ville.

14 — Société des amis de la mère et de l'enfant pour le soulagement des femmes mariées pendant leurs couches.

15 — Société charitable pour procurer du linge aux pauvres femmes pendant leurs couches.

16 — Hospice Newman Street pour les femmes en couche.

17 — Hospice de Saint-André pour les accouchements.

18 — Société des femmes charitables pour visiter et secourir les pauvres femmes mariées pendant le premier mois de leur accouchement.

19 — Institution de Finsbury.

20 — Institution des femmes philanthropes pour habiller et secourir les femmes juives mariées, pendant leurs couches dans leur domicile.

§ IV.

LIEUX OU LES MÉDICAMENTS SONT FOURNIS.

1 — Apothicairerie charitable.

2 — Apothicairerie de Londres.

3 — Apothicairerie publique.

4 — Apothicairerie générale.

5 — Apothicairerie générale de Westminster.

6 — Apothicairerie de Saint-George et de Saint-Jean.

7 — Apothicairerie de l'ouest.

8 — Apothicairerie du nord pour le soulagement des pauvres domestiques malades et des femmes en couche.

9 — Apothicairerie de l'est.

10 — Apothicairerie de Bloumsbury.

11 — Apothicairerie de Finsbury.

12 — Apothicairerie centrale et du nouveau Finsbury.

13 — Pharmacie d'Aslington.

14 — Pharmacie de Surrey.

15 — Pharmacie du sud de Londres.

16 — Pharmacie de la cité.

17 — Infirmerie et Pharmacie de Middlesex.

18 — Pharmacie générale de Sainte-Marie-le-Bone.

19 — Pharmacie de Kent.

20 — Pharmacie de la Tour.

21 — Pharmacie de Chelsea et Brompton.

22 — Pharmacie charitable.

23 — Pharmacie électrique de Londres.

24 — Institution de la cité pour les maladies des enfants.

25 — Pharmacie de l'Université de Londres.

SECTION II.

SOCIÉTES DONNANT DES SECOURS EN ARGENT.

§ I.

SOCIÉTÉS FAISANT DES VISITES PAR DISTRICTS ET AUTRES.

1 — Société du district, Bedford-row, pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans les maisons.

2 — Société de l'église du Christ pour visiter et secourir les pauvres dans leurs maisons, et fournir aux pauvres femmes mariées du linge pour leurs couches.

3 — Société de Russell square et de Portland street pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans leurs maisons.

4 — Société philanthropique de Spitafields pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans leurs maisons.

5 — Comité de district pour prendre des informations et améliorer la condition des pauvres dans la paroisse de Saint-Giles in-the-Fields.

6 — Société philanthropique pour aider les pauvres malades de Londres.

7 — Société charitable pour secourir les pauvres veuves infirmes et âgées, et les femmes non mariées d'une bonne réputation, qui se sont trouvées dans des circonstances plus heureuses.

8 — Société philanthropique des femmes de Kent-road.

9 — Société de la Miséricorde pour le soulagement des malades et des pauvres affligés, dans la paroisse de Saint-Swithin London-stone.

10 — Société des amis dans le besoin pour visiter et secourir les malades et les pauvres affligés dans toutes les parties de Londres.

11 — Société des amis des étrangers pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans leurs maisons.

12 — Société philanthropique et royale des dames pour visiter et secourir les pauvres dans leurs maisons.

13 — Société philanthropique des protecteurs des veuves pour visiter et secourir les malades et les pauvres dans leurs maisons.

14 — Société des visites dans le district.

15 — Société des visites dans les paroisses de Saint-André et de Saint-George.

§ II.

SOCIÉTÉS POUR LES PENSIONS ET ANNUITÉS.

1 — Société générale des pensions de la cité de Londres, ayant pour objet d'accorder des pensions permanentes aux artisans ruinés, aux mécaniciens et à leurs veuves résidant dans un rayon de dix milles de la métropole.

2 — Société générale des annuités ayant pour objet d'accorder des annuités permanentes aux négociants ruinés, aux marchands, aux commis, aux boutiquiers, jouissant d'une bonne réputation et demeurant dans un rayon de six milles de la métropole.

3 — Fonds britannique des pensions établi pour donner des pensions mensuelles de 2 liv. st. aux hommes, et 1 liv. st. 8 shil. aux femmes ruinées, aux pauvres marchands âgés, artisans, mécaniciens, commis, boutiquiers, portiers, à leurs veuves et aux domestiques des deux sexes demeurant dans un rayon de douze milles de Londres.

4 — Société des annuités de Londres pour les veuves des membres de la société.

5 — Institution nationale de bienfaisance pour le soulagement des personnes respectables qui se trouvent dans le besoin.

6 — Société des pensions de l'est de Londres, ayant pour objet d'accorder des pensions permanentes aux personnes respectables des deux sexes qui ont atteint l'âge de soixante ans, sans distinction de religion, de profession ou de vocation, y compris les domestiques.

7 — Société des pensions du sud de Londres.

8 — Union royale des pensions, établie en mémoire du feu duc d'York en faveur des personnes âgées des deux sexes qui se trouvent dans de malheureuses circonstances.

9 — Société de Lambeth pour accorder des pensions permanentes aux concierges malheureux de la même paroisse au-dessus de l'âge de soixante ans.

§ III.

ASSOCIATIONS POUR LE SOULAGEMENT DES MEMBRES MALHEUREUX DES CORPORATIONS.

1 — Corporation pour le soulagement des pauvres veuves et enfants d'ecclésiastiques, et société pour habiller, entretenir et instruire les pauvres orphelins des ecclésiastiques de l'église établie en Angleterre, communément connus sous le nom de *fils du clergé*.

2 — Société pour le soulagement des veuves et enfants des ecclésiastiques dans le diocèse de Londres.

3 — Société pour le soulagement des pauvres ecclésiastiques de l'église établie demeurant à la campagne.

4 — Association pour le soulagement des pauvres ministres dissidents.

5 — Société pour le soulagement des veuves et des enfants de ministres protestants dissidents qui se trouvent dans le besoin.

6 — Fonds de la congrégation pour aider les ministres et donner de l'éducation aux étudiants de l'académie d'Homerton.

7 — Société pour le soulagement des ministres dissidents âgés et infirmes.

8 — Association des hommes de loi ayant pour objet de secourir les veuves et les familles des hommes attachés à une profession dans la métropole et son voisinage.

9 — Société pour l'administration et la distribution des fonds littéraires.

10 — Société charitable de la marine.

11 — Société des marins du commerce pour le soulagement des gens de mer qui ont vieilli au service des marchands, etc.

12 — Institution maritime de Londres.

13 — Société philanthropique des médecins.

14 — Société en faveur des veuves des officiers de santé dans les hôpitaux et les régiments de l'armée.

15 — Société philanthropique des médecins et chirurgiens de l'armée.

16 — Société pour le soulagement des veuves et des orphelins des médecins de Londres et des environs.

17 — Société des maîtres d'école.

18 — Société philanthropique des *bleus* pour le soulagement des personnes élevées à l'hôpital du Christ, leurs veuves et orphelins.

19 — Société philanthropique des artistes.

20 — Société philanthropique des graveurs pour le soulagement des veuves et des orphelins.

21 — Société royale des musiciens.

22 — Fonds théâtral de Covent-Garden.

23 — Fonds théâtral de Drury-Lane.

24 — Fonds des petits théâtres.

25 — Fonds des corailleurs.

26 — Fonds des musiciens pour le soulagement des anciens musiciens, de leurs veuves et de leurs orphelins.

27 — Société philanthropique des musiciens.

28 — Société des voyageurs du commerce.

29 — Société britannique des commis du commerce.

30 — Société générale des commis pour donner des secours, en cas de maladie, aux veuves, etc.

31 — Fonds des membres de l'association de la Bourse.

32 — Société des imprimeurs pour le soulagement des imprimeurs âgés et pauvres et de leurs veuves.

33 — Société des pensions des joailliers et orfèvres.

34 — Institution Goldsmith ayant pour objet de donner des annuités aux juifs malheureux.

35 — Institution philanthropique pour le soulagement des ouvriers âgés, appartenant aux différentes branches de manufactures de montres et d'horloges, et des veuves de ces ouvriers.

36 — Asile des marchands de comestibles.

37 — Institution charitable des bouchers.

38 — Institution juive pour le soulagement des pauvres aveugles.

§ IV.

SOCIÉTÉS POUR LE SOULAGEMENT GÉNÉRAL DES MALHEUREUX.

1 — Hôpital écossais pour le soulagement des natifs d'Écosse qui n'ont point acquis d'établissement paroissial.

2 — Société pour le soulagement des veuves malheureuses dans le premier mois de leur veuvage.

3 — Société générale philanthropique pour le soulagement des pauvres artisans et journaliers dans les manufactures, en temps de détresse.

4 — Lieu de refuge pendant la nuit pour ceux qui n'ont point d'asile.

5 — Institution bienfaisante de la cité de Londres pour administrer des secours temporaires aux pauvres dans un rayon de cinq milles de la Bourse.

6 — Société pour l'élargissement et le soulagement des personnes emprisonnées pour petites dettes en Angleterre et dans le pays de Galles.

7 — Institution de Surrey pour l'élargissement et le soulagement des personnes emprisonnées pour dettes dans la prison du comté.

8 — Société philanthropique à Mile-End, pour le même objet et autres.

9 — Fonds des shériffs.

10 — Établissement royal des marins pour la réception, le logement et la protection des personnes et de la propriété des matelots, l'amélioration de leurs mœurs, etc.

11 — Société pour des vues charitables.

12 — Charité des dames.

13 — Société des dames du sud de la ville de Londres.

14 — Société philanthropique des femmes.

15 — Société chrétienne de Londres pour le soulagement permanent des pauvres reconnus bons chrétiens.

16 — Association pour le soulagement des pauvres de la cité de Londres et des parties adjacentes.

17 — Société calédonienne pour donner des secours aux personnes malheureuses de tous les pays et de toutes les classes.

SECTION III.

INSTITUTIONS DE PÉNITENCE ET DE CORRECTION.

1 — Hôpital de Bridwell.

2 — Hospice de la Madeleine.

3 — Lieu d'asile pour les malheureux.

4 — Société philanthropique pour l'admission des enfants des condamnés et la réformation des pauvres enfants criminels.

5 — Asile de Surrey pour l'emploi et la réformation des prisonniers mis en liberté.

6 — Maison pénitentiaire de Londres pour les femmes.

7 — Société pour la suppression de la mendicité.

8 — Société tutélaire ayant pour objet de procurer un asile temporaire et un emploi convenable aux femmes qui s'étant écartées des sentiers de la vertu, ont été forcées d'abandonner leur infâme métier par l'effet des lois, ou qui sont rentrées en elles-mêmes et revenues à de meilleurs sentiments.

9 — Asile de Westminster pour la réception de ceux qui ont été poursuivis et punis pour leurs premiers délits, et de ceux qui, sans avoir été poursuivis et punis, se sont rendus coupables d'actions déshonnêtes; enfin pour servir de refuge aux orphelins abandonnés et aux femmes qui se sont écartées des sentiers de la vertu, mais qui ne se sont pas livrées à une prostitution habituelle.

10 — Société pour l'amélioration de la discipline des prisons et la réformation des jeunes criminels.

11 — Société britannique pour la réformation des femmes prisonnières.

SECTION IV.

INSTITUTIONS DIVERSES DE BIENFAISANCE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET PARTICULIER DE L'HUMANITÉ.

1 — Institution nationale pour garantir le public des maux qui résultent de l'usage frauduleux de certificats produits par de mauvais domestiques, protéger les bons sujets, leur procurer des places, leur accorder des secours en cas de maladie ou de malheur, et leur donner un asile dans leur vieillesse.

2 — Société de Londres pour l'amélioration et l'encouragement des servantes par des récompenses annuelles et autres.

3 — Société britannique pour récompenser les domestiques.

4 — Société pour remédier à la nécessité de faire grimper les garçons, en encourageant une nouvelle manière de ramoner les cheminées, et pour améliorer la condition des enfants employés par les ramoneurs.

5 — Asile pour les femmes respectables.

6 — Société pour empêcher les actes de cruauté envers les animaux.

7 — Société pour prévenir la perte de la vie par le feu.

8 — Institution africaine.

9 — Société pour protéger les droits naturels et constitutionnels des enfants nés dans les colonies anglaises.

10 — Société contre l'esclavage.

11 — Société pour la civilisation des naturels de l'Amérique.

12 — Société pour le soulagement et l'instruction des pauvres africains et asiatiques.

13 — Société des amis des étrangers dans la détresse.

14 — Société suisse.

15 — Société pour la suppression du vice.

16 — Société philanthropique de Spitafields.

17 — Société orthodoxe ayant pour objet de répandre les vrais principes de l'église établie, en formant une bibliothèque d'ouvrages religieux, et en distribuant des livres à bon marché, etc., et des traités gratis aux pauvres, et aussi pour donner des secours.

18 — Institution charitable pour distribuer du pain, de la viande et du charbon aux pauvres juifs pendant l'hiver.

19 — Société pour l'amélioration de la condition des paysans irlandais.

20 — Société philanthropico-royale pour recueillir et propager les moyens les plus propres à rappeler à la vie les personnes noyées, mortes en apparence, et pour suggérer et inventer les instruments nécessaires, ainsi que pour récompenser ceux qui concourent à rappeler à la vie.

21 — Institution nationale et royale pour la conservation de la vie en cas de naufrage.

22 — Société pour l'encouragement de l'industrie et la réduction des taxes des pauvres.

23 — Société pour l'établissement d'une paix permanente et universelle.

24 — Société pour des vues charitables dans les paroisses de Mary-le-bone et Westminster.

SECTION V.

AMÉLIORATION RELIGIEUSE.

§ I.

DISTRIBUTION DE BIBLES ET DE TRAITÉS.

1 — Société pour la propagation des connaissances chrétiennes.

2 — Société pour la distribution des livres de prières.

3 — Société biblique anglaise et étrangère.

4 — Société des traités religieux.

5 — Association de St. Swithin pour aider la société des livres de prières et d'homélies et la société hibernienne, ainsi que pour la distribution des traités religieux.

6 — Société biblique militaire et maritime.

7 — Société biblique auxiliaire de Westminster.

8 — Société biblique auxiliaire de la cité de Londres.

9 — Société biblique auxiliaire du nord-ouest de Londres.

10 — Société biblique du nord-est de Londres.

11 — Société biblique auxiliaire du sud de Londres.

12 — Société des bons livres pour propager les connaissances religieuses parmi les pauvres.

13 — Société biblique auxiliaire des matelots marchands.

§ II.

OBJETS RELIGIEUX EN GÉNÉRAL.

1 — Société pour l'agrandissement, la construction et la réparation des églises et chapelles.

2 — Société anglaise pour la propagation des principes religieux de réforme.

3 — Société pour la propagation des connaissances ecclésiastiques.

4 — Société auxiliaire pour la propagation des principes de réforme dans Saint-Giles et les districts voisins.

5 — Société de Londres pour propager le christianisme parmi les juifs.

6 — Société philanthropico-juive.

7 — Société continentale.

8 — Société de l'Union chrétienne.

9 — Société évangélique irlandaise.

10 — Société hibernienne.

11 — Société du voyageur de Londres pour propager l'Évangile dans les environs de Londres.

12 — Société du voyageur de village.

13 — Société irlandaise de Londres pour propager l'instruction des saintes écritures en Irlande et en Angleterre par l'intermédiaire de la langue irlandaise.

14 — Institution hébraïque ayant pour objet de procurer des moyens d'existence aux juifs qui se trouvent privés de leurs ressources ordinaires, pour avoir embrassé le christianisme et cherché à connaître ses vérités.

15 — Association des amis de la nation juive à l'effet de propager la connaissance des révélations de Dieu parmi le peuple juif, et pour donner de l'emploi et des instructions religieuses aux individus de cette nation.

16 — Société anglaise et étrangère des amis du soldat et du marin.

17 — Établissement des matelots anglais et de Brunswick.

18 — Société du port de Londres pour propager la religion parmi les matelots.

19 — Société de l'église épiscopale.

§ III.

SOCIÉTÉS DES MISSIONS.

1 — Société pour la propagation de l'Évangile à l'étranger.

2 — Société pour la conversion des nègres esclaves dans les îles britanniques des Indes occidentales.

3 — Société des missionnaires de l'Église pour l'Afrique et l'Est.

4 — Société des missionnaires anabaptistes.

5 — Société-Raphaël des missionnaires.

6 — Société des missionnaires de Londres.

7 — Société intérieure des missions.

8 — Société métropolitaine des missions.

9 — Société des missions méthodistes.

10 — Missions des frères-unis (moraves).

11 — Association de Londres pour aider les missions des frères-unis communément appelés Moraves.

12 — Institution des missions de l'église de Islington.

13 — Société auxiliaire de Londres pour aider les missions de Highland.

14 — Société des dames pour aider les missions moraves.

15 — Société générale des matelots chrétiens pour soutenir les missions.

16 — Collége des missions.

17 — Société des missions de l'église de la nouvelle Jérusalem.

SECTION VI.

ÉDUCATION.

§ I.

ÉDUCATION GÉNÉRALE DES PAUVRES.

1 — Hospice du Christ.

2 — Hospice des enfants trouvés.

3 — École des orphelins.

4 — Institution des orphelins adultes.

5 — Écoles de la société de Ste.-Anne pour entretenir et habiller les enfants de toutes les classes pauvres.

6 — Société de la marine ayant pour objet d'élever les pauvres enfants pour le service de la marine royale, de la compagnie des Indes orientales, des vaisseaux marchands et des vaisseaux pêcheurs.

7 — Asile pour les orphelins du sexe féminin.

8 — Asile de Londres pour la réception et l'éducation des orphelins malheureux, particulièrement ceux qui descendent de parents respectables.

9 — Société ayant pour objet de propager l'éducation et l'industrie au Canada.

10 — Société pour établir des écoles à Terre-Neuve et dans l'Amérique anglaise du Nord.

11 — École pour les aveugles indigents.

12 — École allemande et anglaise de la congrégation protestante allemande de Saint-George.

13 — École allemande luthérienne.

14 — École pour les orphelins des boulangers.

15 — École libre des juifs pour six cents garçons et trois cents filles.

16 — Asile pour les orphelins de la marine marchande.

17 — École de congrégation pour les enfants de ministres dissidents.

18 — École royale de charité pour les protestants non conformistes.

19 — École de charité pour les protestants dissidents.

20 — Société d'éducation d'Huntingdon.

21 — Écoles protestantes de la société de Londres.

22 — Société nationale des tisserands ayant pour objet d'assurer de l'emploi aux tisserands de Spitafields, et de donner de l'éducation à cinq cents de leurs enfants et d'en habiller deux cents, et aussi de donner de l'éducation à un nombre illimité d'enfants d'autres tisserands et industriels qui ne sont point membres de l'établissement.

23 — Institution maçonnique ayant pour objet d'habiller et de donner de l'éducation aux fils des francs-maçons indigents et décédés.

24 — Charité royale des francs-maçons pour les enfants du sexe féminin.

25 — Institution catholique de l'est de Londres ayant pour objet de donner de l'éducation aux enfants des pauvres.

26 — École de charité française de Westminster.

27 — Corporation des orphelins du clergé pour habiller et élever les pauvres enfants orphelins des ecclésiastiques de l'église établie d'Angleterre, jusqu'à ce qu'ils soient en âge d'être mis en apprentissage.

28 — École des habits bleus de Westminster.

29 — École nationale et gratuite de Westminster.

30 — Hôpital des habits verts.

31 — École philologique, ou école d'instruction générale.

32 — École d'instruction et d'industrie de la cité de Londres.

33 — Société des écoles anglaises et étrangères.

34 — École gratuite de Bedford.

35 — École des métiers pour les orphelins.

36 — École des jeunes filles.

37 — Institution instructive.

38 — École de charité des dames.

39 — Asile des enfants orphelins pour le soulagement des enfants au-dessous de sept ans.

40 — Charités-réunies pour l'éducation, l'habillement et l'apprentissage des enfants des pauvres catholiques.

§ II.

ÉCOLES DE PROVINCES ET DE DISTRICTS.

1 — École charitable welche pour l'éducation, l'habillement et l'entretien de cent cinquante pauvres enfants nés de parents gallois qui n'ont point droit aux secours de paroisse à Londres ou dans les environs.

2 — Asile calédonien pour l'entretien et l'éducation des enfants des soldats et matelots originaires d'Écosse, morts ou incapables de travailler par suite de leurs services.

3 — Société bienfaisante de Saint-Patrick.

4 — Écoles irlandaises gratuites de l'est de Londres.

5 — Société hibernienne des petites filles irlandaises.

6 — Société irlandaise de Londres pour propager l'éducation des natifs d'Irlande par l'intermédiaire de leur propre langue.

7 — Société auxiliaire des écoles du sud de la ville de Londres.

8 — École des enfants.

9 — École de l'offertoire.

10 — Écoles charitables de Finsbury.

11 — École de charité des dames du Saint-Sépulcre, à Londres, pour habiller et instruire cinquante et une pauvres filles.

12 — École d'Aldgate, la première école de paroisse protestante établie à Londres.

§ III.

ÉCOLES DU DIMANCHE ET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE.

1 — Société pour l'encouragement des écoles du dimanche dans toute l'étendue de l'empire britannique.

2 — Société des patrons de la réunion anniversaire des écoles de charité dans l'église cathédrale de Saint-Paul.

3 — Société nationale pour propager l'éducation des pauvres suivant les principes de l'église établie.

4 — École nationale de la cité de Londres pour l'éducation des enfants des pauvres, suivant le système de Madras et dans les principes de l'église établie.

5 — Écoles du dimanche à Spitafield.

6 — Société des écoles du dimanche.

7 — Société des écoles du dimanche pour l'Irlande.

8 — Société d'instruction chrétienne.

9 — Écoles centrales.

10 — Union des écoles du dimanche.

11 — Écoles du dimanche au sud de la ville.

12 — Institution des enfants trouvés de Islington.

13 — Institution commerciale philanthropique, ayant pour objet de donner des secours aux personnes qui se trouvent temporairement dans la détresse, et pour assister les pauvres femmes mariées pendant leurs couches.

14 — Société pour l'érection et l'entretien d'un bâtiment dans la métropole, destiné aux réunions des institutions religieuses, charitables et scientifiques.

CONTINUATION

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

MARCHE PROGRESSIVE ET ÉTAT ACTUEL DE L'IMPOT, DU REVENU ET DE LA DÉPENSE.

CINQUIÈME PÉRIODE.

Depuis l'acte de la Réforme parlementaire jusqu'au moment actuel.

Continuation de l'Histoire financière (Voir pages 1 à 150).— But de la loi de la Réforme.—*Année* 1832.—Actes du Parlement immédiatement passés relativement aux finances et aux revenus. — Pour la réforme des tarifs des *Drawbaks,* etc., etc. — Irlande. — Pour la composition de la dîme. — Règlements favorables. — Suppression des entraves du transport du charbon. — Pour la manufacture, vente et consommation du tabac du pays. — Écosse. — Suppression de la cour de l'Échiquier. — Dispositions pour l'examen et le contrôle des revenus; Douane, *Excise*, etc. — 1,000,000 liv. st. accordé aux habitants des Indes occidentales pour réparer les pertes causées par les ouragans. — Montant du revenu. — Son excédant sur la dépense.

Année 1833. — Abolition de l'esclavage. — Suppression du monopole

et de la charte de la Compagnie des Indes; les deux actes les plus célèbres et les plus mémorables. — Bill nommé *humain*. — Limitation du travail des enfants dans les factoreries. — Règlement général des douanes comprenant 149 sections. — Révocation des *Drawbaks*. — Réduction des taxes selon P. Thomson. — Produit des diverses branches de revenus. — Revenu général. — Dépense et excédant.

Année 1834. — Discours du roi. — Il menace le revenu du clergé. — Montant de ce revenu. — Corporation municipale. — Ses abus. — Taxes pour les pauvres. — Montant desdites.—Acte pour sa réforme, comprenant 108 articles. — Tarifs modifiés. — Poids et mesures. — Exposé du budget par lord Althorp. — Revenus de l'Irlande. — Résultat général financier pour cette année.

Année 1835. — Destitution du ministère whig. — Intrigues de la cour et manœuvres des Torys. — Wellington nomme Peel pour composer un nouveau cabinet. — Un exprès le cherche partout et le trouve à la cour du Pape.—Les Whigs modérés refusent de se joindre à lui.— Dissolution du parlement. — Intrigues et dépenses. — Vote de censure sur l'adresse au roi. — Langage inconnu depuis longtemps du roi à la chambre. — En quoi consiste le talent de Peel. — Entraves dans les opérations financières par suite de ces événements et de ces intrigues. — Grande question de l'Irlande, à la fois financière, religieuse et politique. — Proposition de lord J. Russell. — Les Torys la rejettent par 25 votes et sont battus. — Wellington chef du servilisme européen. — Dissolution du ministère Peel. — Rentrée du ministère whig avec lord Melbourne en tête. — Mesures financières. — Lois relatives aux taxes et au timbre, aux communications mercantiles plus éloignées de l'empire, etc. — Bill concernant la cruauté envers les animaux. — Réduction des droits sur le cristal, sur le thé, etc. — Mesure économique sur la réforme des corporations municipales. — Opposition des lords et de Lyndthurst.—Conférences des deux chambres.—Lord J. Russell conseille à la chambre des communes d'adopter le bill quoique mutilé.—Produit de l'*Excise* des douanes, etc., etc. — Revenus de l'Irlande. — Résultat général des revenus et dépenses.

Année 1836. — Le roi déplore la guerre d'Espagne. — Le roi Louis-Philippe renvoie son ministère, qui lui proposait des mesures pour la terminer. — Résultats économiques de la nouvelle loi sur les pauvres. — Prospérité croissante du pays. — Réduction des droits sur le papier. — Égalité des droits relativement au sucre de l'Inde orientale.

— 35 bills passés pour les chemins de fer.— Autre bill pour faciliter les partages des terres et enclos. — L'armée réduite au nombre du plus petit État. — Abolition de la peine de mort pour le vol de lettres. — Somme énorme à laquelle montent ces vols. — Preuve de l'immense circulation d'argent qui s'effectue par la poste. — Composition de la dîme en Angleterre et dans le pays de Galles. — Progrès considérable du revenu, ainsi qu'en Irlande.

Année 1837. — La fille de la duchesse de Kent, âgée de 18 ans, monte au trône d'Angleterre. — Discours touchant de la reine. — Opposition invincible à l'égard de l'Irlande. — Le ministre des finances se voit obligé d'abandonner les trois grandes mesures qu'il avait introduites.—Actes pour la dîme, les pauvres, et les municipalités de l'Irlande.—Nouvelle organisation de l'*Excise*.—Système digne d'être médité. — Grande réduction sur la taxe des pauvres. — Montant du revenu. — Premier parlement convoqué par la reine. — Liste civile assignée.

Année 1838. — Émeutes et troubles dans le Canada. — Mesures prises contre les insurgés. — Loi des pauvres d'Irlande obtenue. — Conséquences économiques de ce bill. — O'Connell le combat et s'y oppose avec énergie. — Acte aussi passé pour la dîme d'Irlande. — La cause de l'appropriation abandonnée. — Pourquoi. — Trois traités de commerce contractés avec la Hollande, l'Autriche et la Turquie. — Sagesse et prévoyance de lord Palmerston dans ces affaires. — Résultats qu'elles promettent pour la civilisation et l'économie des nations. — Déficit dans le revenu. — Ses causes. — Conclusion générale et fin de cette période.

La fameuse loi de la réforme, encouragée par Pitt lui-même, introduite dans la chambre des communes par Gray, après tant d'années de débats, d'opposition acharnée, et d'efforts inouïs des deux partis, reçut enfin, le 7 juin 1832, la sanction solennelle du parlement.

Les objets de cet *acte* important ont exercé une influence trop immédiate sur le système financier de

l'Empire Britannique pour les passer sous silence.

« Il est nécessaire, dit le préambule, de prendre « des mesures efficaces pour corriger plusieurs abus « qui, depuis longtemps, ont prévalu dans l'élection « des membres du parlement, abus qui ôtent à plu- « sieurs petites localités le droit d'envoyer des re- « présentants au parlement : il faut accorder le pri- « vilége, aux grandes et riches villes, d'augmenter « le nombre des chevaliers du district; il faut éten- « dre la libre élection à plusieurs sujets de Sa Ma- « jesté, qui n'ont pas joui de ce bienfait; il faut di- « minuer la dépense des élections; il faut enfin ôter « la franchise aux bourgs. »

On prévoit, par ces motifs, l'influence extraordinaire de cet acte sur les revenus, les ressources et les dépenses d'un peuple qui a pour maxime constitutionnelle, « *qu'aucune somme ne peut être distraite ou appliquée sans le consentement exprès de ses représentants.* »

Examinons en les effets : une loi fut immédiatement passée pour corriger celles des Douanes et de l'*Excise*. On imposa des amendes de 100 liv. st. à ceux qui détruiraient les marchandises pour les empêcher de tomber entre les mains des officiers du fisc, et notamment une de 200 liv. st. à ceux qui tenteraient de séduire les employés.

Les tarifs furent en conséquence réformés; un grand nombre de droits abolis; l'exportation de l'ar-

gent put s'effectuer sans payement; les *drawbaks* sur la soie, le tabac, etc., furent aussi supprimés.

L'agriculture, cette source féconde, cette branche fondamentale de la richesse des nations, reçut aussi des encouragements par les *bills de l'emploi des laboureurs, et de l'assignation de petites portions de terrain aux pauvres et aux paysans industrieux.*

La chancellerie même, ce tribunal dont le nom seul frappe les Anglais de terreur, cette cour de justice à qui l'on applique les vers que le Dante approprie à l'enfer, ce gouffre sans cesse béant qui absorbe des capitaux énormes, et souvent les fortunes des générations, comme nous l'avons démontré ailleurs, fut l'objet d'un bill pour la suppression de ses abus.

L'Irlande aussi participa, dans sa partie économique, aux salutaires effets du bill de la réforme. *La composition de la dîme* devint l'objet d'un acte très-important, basé sur des principes qui ne sauraient être plus favorables aux intérêts de la population et à ceux des produits et revenus de l'État; un autre acte vint également favoriser la manufacture, la vente et la consommation du tabac *produit en Irlande.* Enfin on facilita les communications si nécessaires au commerce et aux manufactures, et toutes les restrictions mises sur le *charbon de terre* furent supprimées, etc., etc.

L'Écosse se ressentit aussi des effets de l'acte de

la réforme; car l'ancienne cour de l'Échiquier, avec ses innombrables abus, fut entièrement abolie. On établit des règlements judicieux pour l'examen et le contrôle des revenus des douanes, de l'*excise*, etc., etc. Les revenus des biens de la couronne furent constitués par un autre *bill*, sous la direction immédiate des commissaires des terres.

Les parties éloignées de l'empire ne furent point oubliées. Un ouragan épouvantable venait de faire des ravages horribles dans les Indes occidentales, la consternation était générale, et un grand nombre de colons se trouvaient accablés par un malheur presque irréparable; un million de livres sterl. leur fut accordé pour soulager leurs pertes et ranimer leur courage. Ceci n'était pourtant qu'une fraction qui ne pouvait agir sur les bonnes dispositions adoptées pour rendre plus effectives les ressources de l'État; le résultat était infaillible. C'est ainsi que les douanes surpassèrent les prévisions, de 19,600,000 liv. st., l'*excise* de 19 millions, le timbre à peu près de 7 et demi; la taxe sur la terre et les *assesed* produisirent 5,228,000, et la poste 2,321,000. (Voir la continuation du Tabl. XLI.)

Le montant général du revenu s'éleva donc à 51,711,000, présentant un excédant sur la dépense totale de 698,857 liv. st. (voir la continuation du Tabl. XLIII); tandis que les frais de perception ne s'élevèrent qu'à 3,015,000 liv. st.

Mais le 28 août de l'année 1833 sera à jamais mémorable dans les annales financières et économiques du genre humain. Ce fut dans ce jour que furent passés les deux actes du parlement les plus transcendants qu'aucune législature du monde puisse se vanter d'avoir jamais décrétés : la suppression de l'ancienne charte de la Compagnie des Indes orientales et l'abolition de l'esclavage dans celles de l'occident.

Les grands intérêts de plus de 130 millions d'habitants des deux Indes et de 300 millions dans la Chine même furent promus ou affectés par ces actes grandioses. Nous parlerons ailleurs des dispositions de ces bills, de leurs effets et de leurs résultats ; nous dirons, en attendant, que la nouvelle charte octroyée à la Compagnie garantit au commerce de l'Inde la plus ample et la plus entière franchise, et détruit radicalement et avec justice le monopole de celui de la Chine. Un vaste champ est ouvert aux spéculations et aux capitaux, non-seulement de l'Empire Britannique, mais aussi de toutes les nations du globe.

On pourra dorénavant, *dit une des clauses de « la charte,* s'établir et acheter des terres dans « l'Inde. (Article 86.) Aucun naturel ou sujet de « S. M. B., à cause de sa religion, de son origine, « du lieu de sa naissance ou de sa couleur, ne pourra « être rejeté ou *disqualifié* pour obtenir des places,

« des emplois, commissions, etc. (Art. 87.) L'escla-
« vage doit être mitigé et aboli autant et aussitôt
« que faire se pourra dans l'immense étendue de
« l'Inde. »

L'esclavage est également aboli dans les Indes occidentales, en y ajoutant l'énorme compensation de 20 millions de liv. st. pour les maîtres des esclaves.

Nous laissons à la réflexion du grave économiste et du profond calculateur la déduction des conséquences qui doivent résulter pour la richesse, le progrès et la grandeur de l'Empire Britannique et du monde entier, de l'adoption des deux grandes mesures énoncées.

Cependant, lorsque le parlement réformé portait ses vues bienfaisantes et étendait ses dispositions admirables et humaines sur des contrées si lointaines, il songeait aussi aux affaires domestiques.

L'enfance souffrait, et l'humanité outragée réclamait les secours du parlement, qui mit bientôt un terme à la tyrannie fondée sur l'avarice effrénée des maîtres des factoreries et des manufactures britanniques. Il conçut le plan d'un *bill* appelé *humain*, en vertu duquel le travail des enfants dans les manufactures fut réglé avec précision. Les maîtres avares, et les hommes pour qui l'humanité n'est qu'un vain mot qu'ils connaissent à peine, s'opposèrent à cet acte juste et généreux et crièrent *aux pertes nationales;* ils défendirent avec acharnement ce qu'ils

appelaient leurs droits, disputèrent avec une ténacité sordide *quelques heures*, quelques minutes de travail; mais le parlement n'écouta que la voix de l'humanité et décréta que l'on ne permettrait pas de travailler plus de douze heures par jour aux garçons ou filles au-dessous de 18 ans; et neuf heures aux enfants de 11, 12 et 13 ans; tandis qu'il défendit absolument d'employer, dans toutes les factoreries, excepté dans les manufactures de soie, des enfants au-dessous de 9 ans.

Il sera facile d'apprécier toute la sagesse de cet acte, bien que la production se soit un peu ralentie, quand on saura que la plus grande partie des employés, dans les manufactures anglaises, sont des petits garçons ou des petites filles de la plus tendre jeunesse.

Le règlement général des douanes, une des premières bases du revenu public, n'était pas moins important et nécessaire. Il est extrêmement systématique et trop détaillé pour que nous puissions le reproduire ici. Il se compose de 149 sections. Les objets des dispositions économiques et les mesures fiscales qu'il renferme sont d'une utilité majeure pour assurer le revenu et remplir le trésor avec certitude, tandis qu'ils sont profondément combinés avec les plus sages dispositions contenues dans l'acte passé, lors de la même session, pour l'encouragement de la navigation et du commerce.

A ces judicieuses mesures, il faut ajouter celle de la révocation des *drawbaks*, celle des taxes sur les maisons, l'abolition partielle des *assesed* et celle du timbre et des annonces, qui soulagèrent en grande partie tous les contribuables.

Le ministre des finances, sûr de l'approbation du budget et des mesures relatées, se présenta donc à la chambre des communes.

« La diminution réelle de la dépense de l'année « précédente, disait-il, a dépassé 2,500,000 liv. st., « ce qui donne un excédant qui couvre le déficit de « l'année qui vient de s'écouler.

« Le montant du revenu *net*, pour l'année sui- « vante, est calculé à 46,494,128 liv. st., la dépense « à 44,922,190 liv. st., ce qui offre un excédant de « 1,571,909 liv. st.

« Je me propose, *disait-il encore*, d'abolir les « taxes sur les tuiles, sur les charrettes, sur les « boutiques, les magasins, les voyageurs de com- « merce, etc. »

C'est ainsi que P. Thomsom pouvait, avec confiance, répondre à Robinson, qui demandait la suppression des taxes sur l'industrie : «Que depuis l'année « 1820, on avait aboli des impôts sur les articles de « consommation les plus nécessaires à la vie et les plus « indispensables aux pauvres et à la classe manufac- « turière, pour la somme énorme de 16,874,000 l. s.

Nonobstant ces immenses réductions de l'impôt,

toutes les principales branches du revenu faisaient des progrès rapides. — Les douanes produisirent plus de 19,684,000 liv. st., l'excise 18,848,000, et il en fut ainsi des autres branches. (Voir la continuation du Tabl. XLI.)

Le revenu de l'Écosse suivait une marche progressive et proportionnelle, et celui de l'Irlande rendit près de 4 millions et demi. La réunion de tous les impôts forma donc un total de 51,523,000 liv. st., constituant un excédant sur la dépense de 614,758 liv. st., tandis que les frais de perception ne furent que de 3,582,000 liv. st. (Voir la continuation du Tabl. XLIII.)

Le parlement réformateur continua son système d'amélioration. Le roi énonça en 1834 « Que de « grands abus s'étant introduits dans le revenu et « dans le patronage du clergé, il fallait les répri- « mer; que les corporations municipales souffraient « le même mal, et que surtout l'administration des « lois des pauvres méritait et exigeait la médiation « du parlement, qu'il fallait donc procéder à sa ré- « forme. »

Quand on a connaissance des sommes immenses qui passent par les mains des corporations, lorsqu'on se rappelle que le revenu et le patronage du clergé dépassent annuellement cinq millions (*voyez* T. II, p. 97), et enfin, quand on a sous les yeux l'état officiel du 25 mars 1833, dans lequel la taxe imposée pour

les pauvres figure pour la somme extraordinaire de 8,739,881 liv. st., on peut se faire une idée de l'influence de ces trois grandes mesures sur la richesse, sur les capitaux, sur les ressources et sur l'industrie du pays. Les abus, les dilapidations, les vols, pour appeler les choses par leur nom, commis dans l'administration des taxes pour les pauvres, toujours sous le voile emprunté de la charité, étaient presque inconcevables. De la somme énoncée, l'on ne dépensait que 6,794,799 liv. st., que l'on employait à secourir les plus nécessiteux; le reste allait se perdre dans des dépenses totalement étrangères.

Cette taxe énorme, supérieure elle seule aux revenus de plusieurs nations, se trouve considérablement réduite par la nouvelle loi; celle-ci, composée de 108 articles, pourvoit d'une manière économique aux justes secours réclamés par les indigents, en multipliant la production et le travail, sans pourtant manquer au véritable objet de la charité; ces grandes mesures produiront des résultats aussi utiles que certains; en attendant, on sanctionna de nouveaux bills qui reçurent de suite leur exécution, relativement à l'excise et aux douanes. Un tarif modifiant les droits fut substitué au précédent. Un autre bill fut passé pour donner plus de force aux deux actes antérieurs sur les *poids* et *mesures*, dont l'objet est si important pour une nation éminemment commerçante; ce bill doit les rendre encore plus

effectifs. Les primes sur les lins furent supprimées.

C'est ainsi que lord Althorp, en se présentant au parlement, déclara « Que les recettes surpassaient « celles de l'année précédente, quoique les taxes « supprimées montassent à 1,500,000 liv. st. La dé- « pense s'était diminuée de 650,000 liv. st.; la « somme nette, pour l'année prochaine, était de « 44,771,213 liv. st., et calculant l'excédant du re- « venu sur la dépense à 1,815,000 liv. st., ce surplus « doit être employé aux réductions déjà décrétées de « 1,200,000 liv. st., remplissant ainsi le vide laissé « par la suppression des taxes sur les maisons. « 200,000 liv. st. seront pour les droits des douanes, « 75,000 pour ceux de l'amidon, 6,000 pour les bou- « teilles, 75,000 pour les *assesed* et 25,000 pour « d'autres petits objets; lesdites parties constituant la « grande somme énoncée. »

De cette manière, le ministre des finances expliquait son budget et montrait les épargnes et les améliorations effectuées et à faire.

Toutefois le résultat général financier de cette année nous fait voir que les douanes produisirent plus de 18 millions et demi, l'excise 18,600,000, le timbre 7,414,000. (Voir la contin. du Tabl. XLI.) L'Irlande rendit plus de 4,170,000. Le revenu total forma donc une somme de 50,679,397 avec un excédant sur la dépense de 1,513,083 liv. st., pendant que les frais d'administration et de perception montent

à 8,560,894. (Voir continuation du Tabl. XLIII.)

L'année 1835 fut signalée par des événements politiques extraordinaires, par des intrigues de cour et les manœuvres adroites et perfides des torys.

La mort venait d'enlever le comte Spencer, père du ministre des finances lord Althorp, qui devait lui succéder dans la chambre des pairs.

Lord Melbourne se rendit à Brighton pour annoncer cet événement au roi; mais celui-ci lui répondit froidement que le ministère était dissous. Les intrigues de la cour avaient clandestinement sapé les sentiments favorables de la réforme, dont se trouvait heureusement animé l'excellent monarque Guillaume IV. Le duc de Wellington fut chargé d'organiser une nouvelle administration; la nation entière resta surprise d'un événement pareil; un sentiment d'indignation s'empara de toutes les classes productives. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'un événement presque semblable arrivait en France à la même époque (16 juillet); les deux grandes nations de la terre se trouvèrent en même temps sans cabinet et sans gouvernement.

Wellington, cependant, conseilla au roi de placer M. Peel à la tête du ministère; on dépêcha un courrier extraordinaire, qui parcourut tout le continent, pour chercher ce faible instrument du torysme, qu'il parvint enfin à trouver à la cour du Pape. Après une anxiété des plus vives et une sus-

pension qui jusqu'alors n'avait point eu d'exemple dans la Grande-Bretagne, le fils du filateur arriva (8 décembre) avec une liste de nouveaux ministres, parmi lesquels figurait, comme lord grand chancelier d'Angleterre, le fils du peintre Copely (lord Lyndhurst). Il est vraiment remarquable que l'aristocratie anglaise, si fière de sa noblesse et de ses priviléges, ait pu se résoudre à recourir à deux plébéiens, sans lesquels elle ne pouvait plus marcher.

Mais Peel qui, avec une faiblesse coupable, avait déjà trahi à différentes reprises le parti tory, même dans sa grande question des catholiques, sembla vouloir adopter un juste milieu; il émit son programme, et, en tremblant, déclara «qu'il acceptait le « ministère, non pour devenir un apostat de ses pre- « mières déclarations solennelles, mais pour tâcher, « de tous ses efforts, de satisfaire aux vœux du pays, « en lui accordant, après de mûres considérations, « ce dont il avait réellement besoin dans les circons- « tances actuelles. »

On voit évidemment que Peel fit tout son possible pour captiver ou tromper les réformistes; il employa aussi tous les moyens imaginables pour attirer dans son administration Stanley et quelques autres personnages libéraux, qui refusèrent ce déshonneur avec un dédaigneux mépris.

Les chambres furent dissoutes; l'agitation, le mouvement, les intrigues de parti, les dépenses des

torys et des whigs dans ces élections devinrent véritablement extraordinaires.

Le nouveau parlement réuni passa à l'instant un vote de censure sur l'adresse au roi.

Ce fut dans la mémorable journée du 2 mars que l'on entendit, dans la chambre des communes, un langage depuis longtemps inconnu. Le roi, dans sa réponse à l'adresse, déclarait « qu'il voyait avec « peine et qu'il regrettait que la chambre ne fût pas « d'accord avec lui dans la mesure prise sur la dis- « solution du parlement, pour en appeler au bon « sens de son peuple. » *To the sense of the people.*

Mais la camarilla de la cour et le parti tory irrités menacèrent d'une nouvelle dissolution du parlement, et firent entrevoir la *funeste résolution de conserver l'armée, quand même la chambre n'accorderait pas le mutiny bill.* Il est vrai que Peel interrogé désavoua toutes ces menées; mais en attendant, ces procédés, ces manœuvres et ces intrigues entravèrent lss mesures financières, et l'on ferma les yeux sur l'économie et le bonheur de la nation.

A peine le comité du budget votait-il les moyens nécessaires pour faire marcher l'administration, qu'une grande question commençait à s'agiter, la question de l'Église d'Irlande; question qui était à la fois *financière*, *religieuse* et *politique*.

La dîme la plus injuste et en même temps la plus

onéreuse, payée par la masse d'une nation ultra-catholique romaine à un clergé protestant et extrêmement peu nombreux, à un clergé qui possède un revenu énorme pour avoir abjuré et apostasié la foi catholique romaine, a semblé justifier suffisamment les plaintes élevées pour en réclamer la réforme.

Lord J. Russell proposa cette résolution : « La « chambre est d'opinion qu'aucune mesure relative- « ment à la dîme d'Irlande ne peut être définitive- « ment satisfaisante, si elle n'embrasse pas la clause « que tout le *surplus* ou excédant de ses revenus « qui ne sont pas nécessaires pour le travail spiri- « tuel (spritual care) de ses membres, soit appliqué « à l'éducation générale de toutes les classes du « peuple, *sans aucune distinction de religion.* »

Qui se serait jamais imaginé que dans un pays qui se trouve à la tête du progrès de la civilisation du monde, une demande aussi raisonnable, aussi juste, pût être altièrement repoussée par le ministère et le parti tory? Elle le fut pourtant, au grand étonnement de ceux qui ne connaissent pas à fond ce parti inébranlable et stationnaire. Peel eut la minorité de 25 voix seulement!!! et se trouva dans la nécessité de dissoudre le ministère. Wellington, ce chef du servilisme européen, fut une seconde fois battu par la raison, par les principes éternels de la justice et ceux du progrès du genre humain, en voulant s'opposer à une mesure bienfaisante pour le

pays qui lui donna le jour; tant il est vrai que les partis les plus puissants se ruinent eux-mêmes, quand ils se basent sur une injustice sans bornes.

Lord Melbourne se mit à la tête du nouveau ministère. Il était temps de songer aux finances du pays et de s'en occuper.

Les lois relatives à la perception des taxes et du timbre furent immédiatement réformées; on passa un bill pour faciliter les communications mercantiles les plus éloignées de l'Empire Britannique, sans en excepter la Chine elle-même, et l'on n'oublia pas les communications intérieures de l'Angleterre et de l'Irlande; car on approuva un autre acte pour la consolidation de toutes les lois relatives aux grandes routes des deux pays.

Nous n'omettrons pas le singulier *bill* passé quelques jours après, concernant les pertes et les atteintes qu'éprouvaient l'économie du pays et *la morale du peuple*, comme le déclare le préambule, *par suite de la cruauté exercée contre les animaux*. Toutes les lois relatives aux mauvais traitements des animaux furent consolidées par ce bill, qui, entre autres punitions et amendes, impose « de 5 « à 40 schellings, et inflige la prison à défaut de paye- « ment, à tout individu qui battra un animal, ou qui « le tiendra dans un état de malpropreté. »

Les droits sur le cristal et le verre furent abolis; ceux du thé, de cette herbe dont la consommation

est immense, furent réduits à 2 schellings et demi par livre.

On termina enfin par une importante mesure, la réforme des corporations municipales de la Grande-Bretagne.

Cette mesure, quoique politique, est encore plus financière; elle est aussi d'une haute transcendance économique.

Sous le prétexte et à l'abri des anciennes chartes et des priviléges accordés par les rois d'Angleterre, depuis les temps les plus reculés, aux villes, cités, villages, etc., etc., régnaient encore avec vigueur, non-seulement les anomalies les plus bizarres et les usages les plus ridicules, mais, ce qui est pis, des millions se dissipaient et une dilapidation affreuse planait toutes les années sur le peuple. De grands intérêts, des préjugés enracinés et compliqués se virent tout d'un coup attaqués. Les débats, dans les deux chambres, se prolongèrent et furent tour à tour orageux et agités; la contestation surtout qui s'éleva entre la chambre des pairs et celle des communes fut encore bien plus grave. Lord Lyndhurst fit une opposition acharnée; il proposa amendement sur amendement, et toujours avec une intention que l'on nommait insidieuse; de cette manière, les conférences entre les deux chambres se multiplièrent. Le comité des communes reçut enfin l'ultimatum de la chambre des lords.

Le ministre, lord J. Russell, en le faisant connaître aux représentants du peuple (7 septembre), leur fit sentir la nécessité de maintenir la concorde, et leur persuada que, « bien que les lords eussent « enlevé au *bill* de la réforme des corporations une « grande partie de son excellence primitive, il était « cependant convenable de l'adopter tel qu'il se « trouvait, se réservant pourtant le droit d'y intro- « duire des amélioratinos. »

Ainsi passa, à travers toutes ces grandes difficultés et ces puissants obstacles, cette loi qui, quoique mutilée, doit exercer encore une immense influence sur l'économie, la propriété et les finances de l'empire.

L'excise, quoique privée de diverses branches dont héritèrent les douanes, produisit cette année 16,756,000 liv. st. Celles-ci conséquemment s'élevèrent à 21,118,000 liv. st., les dépenses de perception ne coûtant que 6. 6. 9 pour 100. Le timbre produisit 7,462,000 liv. st. avec une dépense de 2. 8. 6. pour 100, tandis que la poste rendit 2,319,000 avec 30. 4 pour 100 de frais de perception. (Voir la continuation du Tabl. XLI.)

Le revenu d'Irlande fournit 4,453,000 liv. st., etc. (Voir la continuation du Tabl. XLIV.)

D'où il résulte que le revenu général des royaumes unis fut de 50,831,000 liv. st., pendant que la dépense s'élevait à 49,223,000 liv. st., ce qui donne

un excédant de revenu de 1,608,000 liv. st. (Voir la contin. du Tabl. XLIII.)

Le roi Guillaume ouvrit le parlement (1836) en déplorant la cruelle guerre civile qui désolait la malheureuse Espagne, tandis que le roi Louis-Philippe renvoyait son ministère (Thiers) pour avoir osé lui proposer les moyens de terminer cette guerre désolatrice. « Le commerce et les manufactures flo-« rissaient, disait Sa Majesté, les effets des actes des « législatures précédentes produisaient d'heureux « résultats; Sa Majesté espérait que les maux et les « nombreux abus qui provenaient des corporations « municipales de l'Irlande, disparaîtraient par un « autre bill fondé sur les mêmes principes que ceux « qui venaient d'être adoptés pour l'Angleterre et « l'Écosse. »

Cette fois, le discours du roi signifiait quelque chose et ne renfermait que la vérité; car les lois des pauvres, malgré les clameurs de l'ignorance et de l'intérêt personnel, produisirent des résultats inespérés; en effet, de 1834 à 1836, elles offrent l'épargne extraordinaire de 1,794,990 liv. st.!!

Le chancelier de l'Échiquier présenta son budget, et démontra l'accroissement de la prospérité du pays; il assura qu'il y aurait « un excédant de revenu « de 620,000 liv. st.; qu'il réduirait les droits sur le « papier de première qualité de 3 d. à 1 1/2 par tbs; « qu'il abolirait entièrement les droits sur le papier

« peint, sur les assurances des fermiers, sur les « fours, etc., etc. Le total, enfin, de la diminution « de toutes les taxes s'élèverait à 520,000 liv. st. »

On fit plus : les droits sur les sucres des Indes orientales furent rétablis à raison de liv. st. 1. 4 par quintal, et par là ils se trouvèrent égalisés avec ceux des colonies de l'Amérique, mesure que nous avions fortement réclamée cinq ans auparavant, lorsque nous avions examiné cette question importante, en l'envisageant sous son véritable point de vue, *les intérêts généraux de l'Empire*.

Un bill dont les conséquences devaient être d'une importance majeure pour l'agriculture, fut sanctionné afin de faciliter les partages et les enclos des terres.

Mais, ce qui est bien plus étonnant, trente-cinq actes furent passés dans cette seule législature pour l'établissement de trente-cinq chemins de fer; c'était agrandir à l'infini la carrière du commerce et des communications intérieures.

En attendant, l'armée fut encore réduite. « A « l'exception de celle de l'Inde, le montant de toute « sa force, disait le ministre de la guerre lord Howich, « ne devait pas excéder 81,319 hommes! » Un petit État d'Allemagne entretient autant de troupes.

Le parlement réformé n'oublia pas que le meilleur usage qu'il pût faire de son pouvoir était de réformer les lois criminelles, qui malheureusement

étaient aussi cruelles que multipliées. Il abolit la peine de mort pour le sacrilége et le vol de lettres chargées dans lesquelles on transmet l'argent. Cette loi est bien plus importante qu'on ne l'imagine; les sommes remises par l'administration des postes paraîtraient incroyables aux personnes qui ne connaissent pas l'économie de l'Angleterre; on pourra s'en former une idée en consultant l'état officiel publié par l'administration en 1837. Le mois de mai présente une somme de 219,134 liv. st. *volée* ou *perdue*. Dans les huit années dernières, les vols ou les pertes s'élevèrent à 800,000 liv. st., ou 100,000 liv. st. par an. Quelles doivent être donc les sommes transmises et mises en circulation par cette voie?

L'importante question de la commutation de la dîme en Angleterre et dans le pays de Galles fut aussi décidée et emportée.

Un acte fut passé pour autoriser cette commutation si éminemment utile à l'agriculture et au commerce. Il n'est pas étonnant que le revenu fasse des progrès considérables, aussi les douanes s'élevèrent-elles à l'énorme somme de 23,148,000 liv. st.; les frais de perception au contraire diminuèrent de 5. 17. 2. pour 100. Le timbre, les taxes et la poste produisirent aussi beaucoup plus que les années précédentes. (Voir la continuation du Tabl. XLI.)

Le revenu d'Irlande s'accrut aussi considérable-

ment ; il monta à 4,650,000 liv. st. (Voir la contin. du Tabl. XLIV.)

Enfin le revenu général de la Grande-Bretagne et de l'Irlande s'éleva au chiffre de 50,408,000 l. st. Les frais d'administration et de perception diminuèrent en comparaison des années antérieures (Voir la contin. du Tabl. XLIII), et l'excédant du revenu, comme il est démontré dans le tableau indiqué, fut également très-considérable.

Une jeune fille, qui venait d'accomplir ses dix-huit ans, se plaça à la tête du plus vaste empire de l'univers. « Je monte au trône, » dit la belle et charmante reine, en ouvrant le parlement (17 juillet 1837) « convaincue de la grande responsabilité « qu'il m'impose; mes intentions droites et pures et « la protection du Tout-Puissant m'y soutiendront! « Dans toutes les occasions, je m'adresserai avec « confiance au parlement, j'en appellerai à sa sagesse « et aux affections de mon peuple; car c'est là ce « qui constitue le véritable soutien de la dignité de « la couronne et assure la stabilité de la constitu- « tion. Je donnerai des ordres afin que la dépense « publique soit administrée dans toutes ses branches « avec l'économie la plus rigoureuse. »

En effet, le ministre des finances, animé de cette économie salutaire, se présenta au parlement et lui exprima « le regret qu'il éprouvait d'être obligé « d'abandonner, pour le moment, les actes propo-

« sés sur la dîme irlandaise, la loi des pauvres, et « celle des municipalités de l'Irlande. » Il présenta son budget et annonça que le revenu *net* montait à 47,240,000 liv. st., et la dépense à 46,631,415 liv. st., laissant ainsi un excédant de 608,585 liv. st.

Il était difficile, cette année, de réduire les impositions sur aucune branche du revenu, mais la nouvelle organisation donnée à l'excise et la combinaison admirable adoptée pour la perception de cette branche importante étaient une garantie positive de l'augmentation du revenu public.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici une idée complète de ce système si profond et si supérieur.

Nous ne pouvons que renvoyer l'économiste ou l'administrateur avides de s'instruire à l'*extrait* publié dans l'almanach de cette année. Ils y trouveront certainement les mesures les plus utiles et les plus sages combinées avec la connaissance la plus approfondie du cœur humain. Mais la grande amélioration qu'atteignait progressivement la taxe des pauvres, surpassa cette année tout calcul; on a déjà vu que cette taxe montait à plus de huit millions et demi; on a vu les effets de la nouvelle loi des pauvres dans les années que nous venons de décrire; mais dans la présente, le *total* de toute la dépense, pour les secours accordés aux pauvres dans toutes leurs nombreuses ramifications, fut réduit à moitié; les

états officiels nous présentent 4,808,735 liv. st. [1]. Réduction vraiment étonnante ! réduction qui agit puissamment au bénéfice de l'agriculture et de toutes les autres sources de richesses de l'Empire Britannique.

Mais la jeune Victoria ayant succédé à son oncle, le bon et patriote Guillaume IV, il fallait reconnaître et établir la nouvelle liste civile pour soutenir la splendeur et la dignité de la couronne de la Grande-Bretagne ; cette question fut agitée de suite, et, sans la moindre opposition, on lui accorda 385,000 liv. st. [2].

[1] Il n'existe pas une contradiction entre cette diminution et ce qui est dit à la page 307, Tome II, « que la taxe des pauvres « ne peut subir aucune diminution, » car cette note a été écrite dans la supposition de la continuation de la loi des pauvres, et dans le sens, et sur le principe certain que, en proportion de l'accroissement de la population, les pauvres conséquemment devaient augmenter.

[2] *Montant et classification en rapport avec le bill de la liste civile.*

1	Classe.	— Pour la bourse privée de S. M...	60,000 liv. st.
2e	Id.	— Salaires de la maison de la reine et appointements en retraite.	131,260
3e	Id.	— De la maison de la reine.....	172,500
4e	Id.	— Libéralités, aumônes et services spéciaux.....	13,200
5e	Id.	— Pensions jusqu'à 1,200 l. st. par an.....	8,040
6e	Id.	— Argent sans objet spécial.....	
		TOTAL.....	385,000 liv. st.

Le revenu de sa mère, la duchesse de Kent, n'étant pas considéré comme suffisant à sa dignité, fut aussi porté de 22 à 30,000 liv. st. par an.

La belle reine dut se présenter à la chambre. « En convoquant ce parlement, dit-elle, le premier « qui ait été élu sous mon autorité, c'est avec un « vif plaisir que je repose dans votre loyauté et dans « votre sagesse ma confiance la plus intime, la plus « entière; c'est, je crois, le devoir le plus impérieux « pour moi, moi que la divine Providence vient « d'appeler à la souveraineté de ce royaume, dans « un âge aussi tendre; oui, tout mon espoir, toute « ma confiance, je le répète, est dans votre cordiale « coopération et dans l'amour et l'affection de tout « mon peuple. »

Cependant des sujets britanniques, turbulents et ambitieux, avaient agité quelques parties de ce vaste empire. La révolte du bas Canada exigeait de promptes et décisives mesures; un bill important fut passé immédiatement *pour rétablir le gouvernement, et former une constitution pour cette province; sa base était une garantie des droits, des intérêts et des libertés de toutes les classes.* On nomma un conseil, et l'on accorda même le pouvoir de suspendre la législature de ladite province, en lui votant les secours et les moyens pécuniaires les plus considérables. Lord Durham partit pour mettre un terme à cette guerre civile, tandis que lord J. Rus-

sell, plus heureux dans cette législature que dans la précédente, obtint la sanction définitive de la loi aussi grande qu'utile pour le secours des pauvres de l'Irlande. Cette loi, qui exerce une si puissante influence sur les ressources, le revenu et l'agriculture de ce pays, se compose de 124 chapitres, remplis de vues sages, profondes et charitables. L'opposition d'O'Connell contre cette loi semble vraiment étonnante; il se déclara contre le ministère et soutint une opposition acharnée, avec toute son adresse, ses moyens et son éloquence.

Il ne se conduisit pourtant pas de la même manière dans les discussions de l'acte non moins important sur la dîme de l'Irlande; cet acte qui substitue la rente à la dîme, et qui produit de si grands résultats pour ce malheureux pays, fut aussi passé cette année; mais il fit éclater la ténacité, les préjugés et l'injustice de la chambre des lords, qui obligèrent lord Morpeth de déclarer : que le ministère *s'était trouvé forcé d'abandonner le principe de l'appropriation de l'excédant du revenu de l'Église, destiné désormais à l'instruction de tout le peuple, sans distinction de religion, uniquement parce qu'il ne voyait pas le moyen de l'obtenir autrement :* preuve éclatante du désintéressement, de la justice, de la charité des évêques législateurs et de l'esprit de l'Église réformée elle-même.

Toutefois, le ministère ayant en vue non-seulement la prospérité de l'Irlande, mais encore les intérêts d'une nation commerçante, conclut trois traités de commerce avec la Hollande, l'Autriche et la Turquie. Pour faire connaître toute l'importance de ces traités et mettre le lecteur à même d'obtenir une juste appréciation des immenses avantages qu'ils promettent à l'Empire Britannique, nous dirons seulement qu'ils sont d'une telle nature, que l'opposition même a rendu hommage au ministère, et admiré la sagesse, la diplomatie et la profonde prévoyance de lord Palmerston, qui obtenait, par des moyens diplomatiques, ce qu'il eût été impossible d'espérer avec de longues guerres et de nombreux millions. La principale artère de l'Europe, le Danube, jusqu'à ce jour *hermétiquement fermé*, est ouvert maintenant au commerce, aux manufactures et à la civilisation de tous les peuples, et la Turquie, dégagée des entraves qui lui étaient imposées, et faisant ainsi un grand pas vers la civilisation européenne [1], s'affranchit de ces obstacles en ouvrant aussi ses ports à toutes les productions des manufactures et du commerce.

Après de pareils bienfaits rendus à la prospérité

[1] L'Espagne seule reste en arrière. Les efforts inouïs faits par le meilleur et le plus aimé des ambassadeurs anglais qui aient jamais été accrédités à Madrid, ont échoué devant les préjugés, l'ignorance et la lâcheté des *incapacités* qui ont présidé

générale de l'Empire, on peut bien dissimuler la diminution des revenus de cette année (1838). Le 15 mars, le chancelier de l'Échiquier présenta son budget à la chambre. « Le montant du revenu, dit-« il, s'élève à 46,090,000 liv. st., et la dépense à « 47,519,000 liv. st., laissant ainsi un déficit de « 1,429,000 liv. st. » Ce déficit provient des dépenses extraordinaires occasionnées par l'insurrection canadienne et par l'obligation de pourvoir au payement intégral de l'intérêt de l'emprunt des Indes occidentales. Les produits des douanes, de l'excise et des autres branches, gardèrent une mesure proportionnelle. (Voir la contin. des Tabl. XLIII, XLI, XLIV.)

Mais revenons au résultat général de cette période; nous avons vu l'adoption et l'exécution des deux plus grandes mesures qui aient jamais été sanctionnées par aucune nation de la terre, l'abolition de l'esclavage, et la suppression de l'énorme monopole de la Compagnie des Indes qui paralysait l'éner-

aux affaires de cette malheuruse nation. Les lois restrictives repoussent encore tout commerce, toute navigation, et même les marchandises les plus indispensables au développement de son agriculture, véritable base de sa prospérité.

Jamais, dans sa colère, la Providence n'a puni un peuple de la terre avec un fléau de *notabilités* civiles et militaires aussi vaines, aussi nulles et aussi incapables qu'elle l'a fait pour le pays qui nous vit naître!!! — *Voir* notre VIIIe Mémoire sur les tarifs espagnols.

gie anglaise et les ressources de cent trente millions d'habitants ; l'acte nommé *humain*, en faveur des enfants sacrifiés à la cupidité; la loi sur les pauvres et sur la dîme de l'Irlande; la suppression des différents impôts, taxes et *drawbaks*, qui, suivant un état officiel et authentique, ont donné pour résultat, depuis 1831 jusqu'en 1835, l'abolition de 8,092,376 liv. st., tandis que les nouvelles taxes et contributions imposées pendant les cinq dites années ne s'élèvent qu'à 872,581 l. st. nettes[1].

Nous voyons que le total des revenus, pendant cette période de six ans, monte à la somme de 306,472,618 liv. st., somme véritablement énorme, mais somme nécessaire pour le maintien d'un grand empire, somme qui fut principalement employée à l'entretien de ses forces, — la marine, — l'armée, — la justice, — la splendeur de la couronne, etc., etc.

Les Tabl. XLI, XLII et XLIII, ainsi que les Tabl. XLIV, XLV et XLVI sont des monuments officiels aussi précieux qu'importants. Nous invitons nos

[1] ÉTAT OFFICIEL.

Droits supprimés pendant la période indiquée. Dans les douanes, 2,007,181 liv. st. Droits nouveaux imposés dans les mêmes, 656,651 liv. st. — *Excise :* supprimés, 4,120,400 liv. st. ; imposés, 181,000 liv. st.— Dans le timbre : abolis, 181,872 liv. st. ; imposés, 21,760 l. s.—Dans les taxes : supprimés, 1,740,317 l. s. ; imposés, 1,190,000 liv. st. — Poste : supprimés, 26,600 liv. st. Imposés, néant.

lecteurs à les examiner, à les observer et à les analyser, s'ils veulent se former une idée claire et précise du progrès du revenu, du système suivi et des épargnes obtenues dans la dépense. Mais c'est à l'homme d'État, au profond économiste et au financier praticien qu'il appartient de décider si ces énormes impôts, les améliorations, les mesures et les épargnes dont nous venons de parler, furent bien combinés, et s'ils furent véritablement dirigés vers l'objet principal, le soulagement du peuple, le bonheur de l'empire et l'amortissement de la dette nationale.

TABLEAUX DE LA 1re PARTIE.

CONTINUATION DU TABLEAU XLI.

États généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ; montant des recettes brutes, taux des frais de perception, signature et date des états ; indication des progrès du revenu dans ses principales branches, les douanes, l'*excise*, les *land* et *assesed taxes*, et la poste, depuis le 5 janvier 1817 jusqu'à 1837. (N° 1 compte.)

Années.	Douanes.	Taux des frais de perception.	Excise.	Taux des frais de perception.	Timbre.	Taux des frais de perception.	Land et *assesed taxes*.	Taux des frais de perception.	Poste.	Taux des frais de perception.	Signature et date de chaque état.
	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	
1832	19,645,934	6 14 2	19,093,342	5 18 7	7,427,600	2 9 10	5,228,939	5 7 7	2,321,311	28 7 27	Spring Rice, 5 Janv. 1832.
33	19,684,574	6 19 10	18,848,496	6 6 1/4	7,420,894	2 12 9 1/4	5,339,928	4 9 7	2,277,247	28 5 1	Spring Rice, 23 Mars 1833.
34	18,575,182	7 9 3	18,658,037	5 15 7 3/4	7,414,891	2 10 5 3/4	5,116,754	4 14 7 3/4	2,294,411	27 14 11	Spring Rice, 24 Mars 1834.
35	21,118,920	6 6 9 1/2	16,756,716	6 9 1	7,462,755	2 8 6	4,667,394	5 2 8 1/4	2,319,980	30 4	Th. J. Freemantle, 24 Mars 1835.
36	23,148,899	5 17 2	15,229,351	7 10	7,518,628	2 16	3,885,493	5 7 9 1/2	2,353,341	28 16 11	J. Baring, 24 Mars 1836.
37	22,146,117	5 15 3	14,354,598	7 11	7,224,807	2 10	3,881,396	5 6 10	2,224,253	28 15 11	dito. 1837.
38	22,063,118	5 0 8	14,518,142	6 8	7,039,538	2 4 4	3,890,146	4 17 6	2,339,738	26 1 10	dito. 1838.
39											
40											
41											
42											
43											
44											
45											
46											
47											
48											
49											
50											

CONTINUATION DU TABLEAU XLIV.

États généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu public de l'Irlande, indépendamment des emprunts. Indication du montant des recettes brutes, du produit net, des versements faits au trésor, des frais de perception et d'administration, des sommes appliquées à des objets nationaux, enfin des signatures et date de chaque état. Les années finissent le 5 janvier depuis 1817. (N° compte.)

ANNÉES.	RECETTES brutes.	MONTANT du produit net appliqué à des objets nationaux ou versé au trésor.	VERSEMENTS effectués au trésor.	Signature et date de chaque état.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	
1832	4,431,558	4,560,397	3,759,898	Spring Rice, 5 Janvier 1832.
33	4,462,239	4,577,514	3,794,345	Spring Rice, 23 Mars 1833.
34	4,170,347	4,288,663	3,353,454	Spring Rice, 24 Mars 1834.
35	4,453,440	4,551,884	3,767,678	Thomas Freemantle, 24 Mars 1835.
36	4,650,278	4,768,062	4,013,102	J. Baring, 24 Mars 1836.
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				

ction de

al.	Recett	
st		
6,		
8		
0		
7		
1		
9		
.		
.		
.		
.		
.		
8		
.		
.		
8		
5		
1		

redress

CONTINUATION DU TABLEAU XLIII.

ÉTATS OFFICIELS du montant du revenu de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, déduction faite des remises, escomptes, retours et gratifications, avec un état des dépenses du Royaume-Uni, non compris les sommes consacrées à la réduction de la dette nationale pendant la même période.
(Les fractions n'ont pas été admises dans ces calculs terminant le 5 janvier 1838.)

BRANCHES DU REVENU.	1832.		1833.		1834.		1835.		1836.		1837.		1838.		1839.		1840.		1841.		1842.		1843.		1844.		1845.		1846.		1847.		1848.		1849.		1850.	
REVENUS ORDINAIRES.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.	Recettes.	Total.
	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.	£. st.																										
Balance des bons en circulation le 5 janvier 1322.	. . .	1,952,679	. . .	1,873,504	. . .	1,980,122	. . .	1,907,190	. . .	1,709,464	. . .	1,741,515																										
Douanes	18,267,073	. . .	18,467,881	. . .	17,809,352	. . .	20,108,703	. . .	22,146,017	. . .	22,063,118	. . .																										
Excise	17,413,535	. . .	17,943,600	. . .	17,753,412	. . .	15,977,756	. . .	14,394,598	. . .	14,518,142	. . .																										
Timbre y compris les patentes, voitures, etc.	7,188,635	. . .	7,119,892	. . .	7,130,383	. . .	7,163,183	. . .	7,224,807	. . .	7,039,538	. . .																										
Taxes perçues par les commissaires, etc.	522,364	. . .	5,333,686	. . .	5,111,070	. . .	4,662,344	. . .	3,881,396	. . .	3,890,146	. . .																										
Poste	2,227,364	. . .	2,175,271	. . .	2,190,181	. . .	2,209,438	. . .	2,224,293	. . .	2,339,738	. . .																										
Droits sur les pensions et les traitements, etc.	533,306	. . .	434,391	. . .	86,785	. . .	13,719	. . .	10,851	. . .	6,791	. . .																										
Terres de la couronne	. . .	. . .	. . .	. . .	424,553	. . .	354,980	. . .	382,976	. . .	419,780	. . .																										
Petites branches	. . .	50,802,638	. . .	51,474,746	. . .	48,524,617	58,824	50,548,950	60,399	50,344,438	39,410	50,316,648																										
		52,755,317		53,348,250		50,505,739		52,456,141		52,053,901		52,058,163																										
Balances et billets déduits	. . .	1,873,504	. . .	1,980,122	. . .	1,907,190	. . .	1,709,462	. . .	1,795,615	. . .	1,670,814																										
TOTAL des revenus ordinaires	. . .	50,881,813	. . .	51,368,128	. . .	50,578,671	. . .	50,746,678	. . .	50,258,285	. . .	50,387,349																										
Autres branches et ressources diverses	. . .	698,857	. . .	154,959	. . .	100,726	. . .	84,592	. . .	150,293	. . .	931,764																										
		51,711,465	. . .	51,523,087	. . .	50,679,397	. . .	50,831,271	. . .	50,408,285	. . .	51,319,113																										
DÉPENSES.																																						
Frais de perception et autres payements	. . .	4,588,167	. . .	4,534,371	. . .	4,408,071	. . .	4,321,415	. . .	4,364,916	4,188,159	. . .																										
Toute la dette consolidée et flottante	. . .	28,341,416	. . .	28,323,751	. . .	28,522,507	. . .	28,504,095	. . .	28,514,610	29,489,570	. . .																										
Pensions, rétributions, etc., salaires, annuités	523,903	. . .	477,376	. . .	641,231	. . .	592,309	. . .	524,490	. . .	578,960	. . .																										
Liste civile	511,314	. . .	510,000	. . .	510,000	. . .	510,000	. . .	510,000	. . .	444,065	. . .																										
Traitements diplomatiques et pensions	120,774	. . .	140,927	. . .	211,696	. . .	258,228	. . .	176,015	. . .	382,182	. . .																										
Cours de justice, gratifications, etc.	113,000	. . .	224,308	. . .	380,912	. . .	433,609	. . .	430,495	. . .	674,452	. . .																										
		1,248,772																																				
Dépenses diverses	. . .	. . .	495,898	. . .	219,620	. . .	565,004	. . .	441,815	. . .	331,788	. . .																										
				1,848,297		1,963,473		2,270,152		2,082,343		36,089,176																										
Armée	7,216,292	. . .	7,129,873	. . .	6,590,061	. . .	6,493,925	. . .	6,406,142	. . .	6,521,715	. . .																										
Marine	5,299,858	. . .	4,882,815	. . .	4,360,235	. . .	4,153,908	. . .	4,099,429	. . .	4,750,658	. . .																										
Artillerie	1,472,944	. . .	1,792,317	. . .	1,314,806	. . .	1,468,223	. . .	1,151,914	. . .	1,304,523	. . .																										
Dépenses diverses	2,854,013	18,633,109	2,346,921	. . .	2,007,158	. . .	2,061,395	. . .	2,144,345	. . .	2,013,029	. . .																										
				16,201,947		14,272,262		14,127,452		13,825,293		4,589,925																										
Argent payé à la banque, etc.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	23,463	. . .	. . .	. . .																										
Surplus ou excédant du revenu sur la dépense	. . .	698,857	. . .	614,758	. . .	1,513,083	. . .	1,608,155	. . .	1,620,940	. . .	655,760																										
TOTAL égal *ut supra*	. . .	51,711,465	. . .	51,523,087	. . .	50,679,397	. . .	50,831,271	. . .	50,408,285	. . .	51,319,113																										

Noms et date. Spring Rice 23 Mars. Dito 23 Mars. Freemantle 24 Mars. Freemantle 24 Mars 1835. Baring 24 Mars 1836. Dito Janvier 5 1838.

N. B. Les erreurs apparentes, qui existent dans les additions ou soustractions des colonnes, s'expliquent par la suppression des fractions; mais tous les totaux sont la copie exacte des États *officiels* publiés par le Gouvernement. — S'ils contenaient quelques inexactitudes, ce n'est pas à nous qu'il appartient de les redresser. (*Note de l'Auteur.*)

CONTINUATION DU TABLEAU XLII.

État officiel du revenu du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, dans les années 1834, 1835, 1836 et 1837, etc.; finissant le 5 Janvier. (Toutes les fractions ont été supprimées.)

REVENU.	1833.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.	1845.	1846.	1847.	1848.	1849.	1850.
DOUANES ET *EXCISE*.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.													
Esprits { Étrangers	. . .	1,567,772	1,599,339	1,529,540	1,462,573													
Esprits { Rhum	. . .	1,570,797	1,505,138	1,537,692	1,496,156													
Esprits { Anglais	. . .	5,257,867	5,286,668	5,059,197	5,503,477													
Drêche	. . .	4,923,074	4,963,324	4,925,525	5,848,950													
Houblons	. . .	228,317	264,269	324,792	402,290													
Vins	. . .	1,633,925	1,705,639	1,691,511	1,794,033													
Sucre et Mélasse	. . .	4,703,925	4,788,013	4,947,670	4,479,809													
Thé	. . .	3,444,102	3,589,365	3,832,432	4,674,535													
Café	. . .	591,241	614,434	652,124	691,666													
Tabacs	. . .	3,140,085	3,223,681	3,334,234	3.397,108													
		27,061,050	27,539,873	27,834,715	29,750,537													
Beurre	. . .	135,961	130,209	143,160	238,306													
Fromage	. . .	66,846	73,506	70,520	105,087													
Raisins	. . .	460,258	364,450	335,057	311,916													
Blé	. . .	35,285	97,984	234,576	149,661													
Coton	. . .	614,055	506,984	540,118	622,293													
Soies	. . .	208,021	226,175	214,898	224,768													
Étoffes imprimées	. . .	1,925	331	. . .	. . .													
Peaux et Cuirs	. . .	58,785	74,842	64,796	67.171													
Papier	. . .	799,897	824,465	831.057	712,119													
Savon	. . .	873,212	773,510	773,888	756,138													
Chandelles et Suif	. . .	171,585	182,994	158,876	207,788													
Charbon	. . .	63,791	34,141	5,061	8,667													
Verres	. . .	621,452	682,823	663,237	662,225													
Briques et Tuiles	. . .	305,209	340,920	399,773	474,921													
Bois de charpente	. . .	1,240,085	1,333,454	1,394,940	1,537,468													
Enchères	. . .	240,645	253,120	242,023	292,803													
Licences pour l'*Excise*	. . .	925,599	1,104,043	1,116,998	1,018,002													
Droits divers des Douanes et de l'Excise	. . .	1,679,104	1,578,633	1,516,998	1,633,221													
		8,501,715	8,546,586	8,705,901	9,014,554													
Total des Douanes et de l'*Excise*	. . .	35,562,765	36,086,459	36,540,616	38,765,091													
TIMBRE.																		
Contrats et autres actes	. . .	1,511,557	1,548,490	1,554,999	1,621,741													
Vérifications des testaments et des donations	. . .	2,015,637	2,129,069	2,060,008	2,042,528													
Assurances { Maritimes	. . .	210,952	200,988	217,058	252,712													
Assurances { Contre l'incendie	. . .	798,367	771,435	804,756	831,367													
Billets d'échange, Traites des Banquiers, etc.	. . .	644,288	826,138	663,227	731,957													
Journaux et Annonces	. . .	588,773	533,236	552,039	466,701													
Fiacres	. . .	445,641	487,824	498,497	514,628													
Poste aux chevaux	. . .	215,682	228,708	241,165	226,049													
Reçus	. . .	199,065	164,987	170,599	172,093													
Autres droits de timbre	. . .	500,421	472,314	462,509	482,601													
		7,130,383	7,163,184	7,224,907	7,350,377													
ASSESED ET LAND TAXES.																		
Land-taxes	. . .	1,155,019	1,203,579	1,199,783	1,199,609													
Maisons	. . .	1,262,754	788,319	57,000	. . .													
Fenêtres	. . .	1,201,968	1,247,192	1,204,490	1,254,325													
Domestiques	. . .	255,355	189,780	198,454	207,311													
Chevaux	. . .	414,257	412,938	386,459	390 222													
Voitures	. . .	406,487	409,112	424,129	496,792													
Chiens	. . .	172,080	172,274	160,349	158,190													
Autres *Assesed-taxes*	. . .	243.149	247,151	250,733	[262,056													
		5,111,070	4,664,345	3,881,397	3,921,595													
Poste	. . .	2,190,181	2,209,439	2,243,294	2,350,602													
Terres de la couronne	. . .	424,553	354,981	382,973	361,593													
Autres revenus et ressources ordinaires	. . .	187,513	157,137	221,545	146,130													
TOTAL	. . .	50,606,465	50,633,545	50,494,732	52,895,298													

N. B. Les erreurs apparentes, qui existent dans les additions ou soustractions des colonnes, s'expliquent par la suppression des fractions; mais tous les totaux sont la copie exacte des États *officiels* publiés par le Gouvernement. — S'ils contenaient quelques inexactitudes, ce n'est pas à nous qu'il appartient de les redresser. (*Note de l'Auteur.*)

CONTINUATION DU TABLEAU XLV.

États généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu public de l'Irlande. Indication des recettes brutes, du taux de perception, des signature et date de chaque état et des progrès du revenu dans les cinq branches principales, c'est-à-dire, les douanes, l'*excise*, le timbre, la poste et les *land* et *assesed taxes*. Les années finissent le 15 janvier.

ANNÉES.	DOUANES.	TAUX des frais de perception.	EXCISE.	TAUX des frais de perception.	TIMBRE.	TAUX des frais de perception.	POSTE.	TAUX des frais de perception.	LAND et *assesed. taxes.*	TAUX des frais de perception.	SIGNATURE et date de chaque état.
	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	liv. st.	l. st. s. d.	
1832	1,477,448	17 17 4 1/4	2,193,079	8 10 5 1/4	482,040	5 14 8 3/4	256,976	32 11 9 1/2	. . .	. . . .	T. Spring Rice, 6 Juin 1832.
33	1,516,708	16 2 8 1/2	2,198,759	8 12 2 1/2	472,978	5 8 5	242,671	35 10	3,779	. . . .	Dito. 23 Mars 1833.
34	1,511,701	16 6 11	1,951,314	9 12 2 1/4	462,531	5 4 4	232,071	36 4 1	3,029	. . . .	Dito. 24 Mars 1834.
35	1,755,368	13 18 3 1/2	1,975,331	9 6 8 1/2	470,285	5 7 2	240,471	35 5 11	3,998	. . . .	J. Freemantle, 24 Mars 1835.
36	2,016,176	12 5 2	1,311,464	9 11 6 1/2	464,693	5 3 3	245,664	37 4 2 1/2	3,711	. . . .	J. Baring, 24 Mars 1836.
37											
38											
39											
40											
41											
42											
43											
44											
45											
46											
47											
48											
49											
50											

CONTINUATION DU TABLEAU XLVI.

États généraux et officiels des ressources ordinaires et extraordinaires composant le revenu public de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, indépendamment des emprunts. Indication du montant des recettes brutes, des frais de perception et d'administration, des sommes appliquées à des objets nationaux et des versements effectués au trésor, enfin des signature et date de chaque état. Les années finissent le 5 janvier, depuis 1817. (N° 2e compte.)

Années.	Recettes brutes.	Frais de perception et d'administration.	Montant du produit net appliqué à des objets nationaux ou versé au trésor.	Versements effectués au trésor.	Signature et date de chaque état.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.	
1832	54,381,233	3,615,386	52,886,112	46,424,440	T. Spring Rice, 5 Janvier 1832.
33	54,161,517	3,618,158	53,503,209	46,588,755	T. Spring Rice, 23 Mars 1833.
34	52,671,842	3,560,653	52,586,588	46,271,326	T. Spring Rice, 24 Mars 1834.
35	52,835,839	3,582,635	52,540,734	46,509,856	Thomas Freemantle, 24 Mars 1835.
36	52,740,285	3,560,238	52,204,194	46,043,663	J. Baring, 22 Mars 1836.
37	52,895,229	3,460,280	52,104,100	47,050,600	Dito. 1836.
38	52,058,163	3,340,340	52,304,800	47,350,700	Dito. 1837.
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					

PARTIE II.

ORIGINE, PROGRÈS ET ÉTAT ACTUEL DE LA DETTE NATIONALE ET DU SYSTÈME DE CONSOLIDATION.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Depuis la loi de la réforme jusqu'à ce jour.

Continuation de l'Histoire financière (Voir page 285). — *Année* 1832. —Lois de mort contre les faussaires. — Mesures relatives à la falsification et à la rognure de la monnaie. — Emprunt accordé à l'indépendance de la Grèce. — Les souverains s'entendent, cette fois. — Politique défectueuse contre les intérêts mercantiles, relativement à la Turquie d'Europe. — Annuités transférées aux commissaires pour la réduction de la dette. — Amortissement obtenu.

Année 1833. — Vingt millions de liv. st. accordés aux propriétaires des esclaves. — Équité de la dette pour l'abolition de l'esclavage. — Somme importante allouée, et aussi bien employée. — Motifs de cet acte parlementaire. — Ses heureux résultats. — Conversion des annuités perpétuelles en annuités à terme fixe. — Renouvellement de la charte de la Banque. — Maintien de la clause fatale qui empêche l'établissement des Banques d'Écosse. — Effets déplorables de ce privilége.— Farce ridicule jouée par le gouvernement avec la Banque.— Pouvoir immense des vingt-quatre négociants, ses directeurs. — Modification des lois de l'usure. — Ce qui leur manque. — Autorisation accordée aux Banques de tirer sur Londres pour moins de 50 liv. st. — Amortissement de la dette.

Année 1834. — Réforme de l'échiquier. — Tous les payements, ainsi que tous les billets tirés par les départements, etc., etc., doivent être payés par la Banque.—La Banque de Londres et Westminster obtient une charte, malgré l'opposition du ministre des finances. — Opinion

publique sur cette question. — Acte pour la suppression des troubles d'Irlande et pour faciliter les prêts en argent. — Conversion des quatre pour cent en trois et demi pour cent.—Bénéfices obtenus par toutes les conversions depuis 1832, cette dernière comprise.—Circulation de la Banque, son capital et ses obligations, etc., etc. — Réduction de la dette. — Sa totalité.

Année 1835. — Les intrigues absorbent plutôt l'attention du ministre des finances Peel que les opérations de finances et de consolidation de la dette. — Crise de la bourse, à cause des fonds espagnols et portugais.—Ses causes.—Conduite de Toreno.—Il repousse les meilleurs plans. — Mesures de Rothschild pour faire hausser et pour déprimer les fonds. — Mendizabal propose la conversion des six et cinq pour cent portugais en trois. — Absurdité de ce plan. — Ses résultats. — Ignorance de Mendizabal en matière de haute finance.—Onze millions de dette portugaise contractée en peu de temps. — Pertes énormes.— Origine de la légion anglaise.— Les fonds espagnols sans acheteurs. — Faillite de la Bourse étrangère. — Elle ne s'est pas encore relevée. — Effets de la dépression des fonds espagnols et portugais sur le marché général, la circulation et les capitaux du pays. — Circulation de la Banque. — Dépôts et sécurités à cette époque.

Année 1836.—Les lords refusent la réforme des corporations d'Irlande. —Les sociétés orangistes, dont le duc de Cumberland était le chef, sont dissoutes. — Opérations pour l'amortissement de la dette. — Crises financières des États-Unis d'Amérique.—Leur point de départ. — Argent qui passe de la Banque d'Angleterre en Amérique. — Impossibilité de l'arrêter. — Sommes énormes qui compromettent les marchés, la circulation et le commerce anglais. — Maisons qui suspendent leurs payements. — Combinaisons entre la Banque d'Angleterre et les États-Unis pour calmer et terminer cette crise.— L'énergie et l'intelligence mercantiles du peuple américain garantissent le rétablissement des affaires.

Année 1837.— Législature de cette année très-courte.— Nullité presque complète d'opérations financières. — On passe un grand nombre de bills pour la modification du code criminel. — Abolition *absolue* de la peine de mort pour les faux. — Nouvelles améliorations sur les lois de l'usure. — Discours intéressant de la reine à ce sujet. — État de la Banque en janvier. — Augmentation de la circulation. — Banques particulières. — Leur circulation.

Année 1838. — La politique envers l'Espagne et les dispositions de Durham attaquées par l'opposition. — Triomphe sur les Canadiens. — Révocation des ordonnances de lord Durham. — Sa démission. — Loi sur l'arrestation pour dettes. — Son heureux résultat pour le crédit, le commerce et les créanciers eux-mêmes. — Circulation et montant de la Banque. — Total de la dette nationale. — Conclusion.

Nous venons de voir les améliorations importantes, les résultats avantageux et les bienfaits qu'éprouvèrent les ressources nationales, ainsi que toutes les branches du revenu public, par suite des dispositions et des mesures adoptées après l'acte de la réforme.

Ses effets salutaires se firent également sentir sur le crédit public, sur la circulation et sur le système de consolidation. Les lois draconiennes qui frappaient d'une mort infaillible et prompte le moindre délit de faux furent sagement presque abolies; on leur en substitua une autre en même temps plus humaine, plus économique et plus juste, qui fut sanctionnée cette même année (1832). Des milliers d'individus, impitoyablement poursuivis par le procureur de la Banque et menacés d'une exécution sans appel, furent ainsi épargnés. L'humanité y gagna et les délits de faux diminuèrent considérablement, sans que la circulation ni le crédit national souffrissent la moindre atteinte.

Les lois relatives à la falsification et à la rognure de la monnaie, qui ne formaient qu'un fatras indi-

geste et confus, furent abrogées; plus de quarante actes de ce genre, que l'on avait laissés subsister depuis Édouard Ier jusqu'à George III, et qui frappaient d'une sentence mortelle et inexorable, furent également supprimés; on sanctionna une loi qui satisfaisait à la fois aux exigences de la justice et de l'humanité, et qui assurait en même temps la propriété et la sécurité de la circulation, véritable vie d'une nation commerçante.

Mais la Grèce avait heureusement disputé son indépendance aux Turcs, ses oppresseurs. L'inconcevable politique européenne, la profonde sagesse de ses puissants monarques, qui préféraient laisser gémir dans l'esclavage, l'ignorance et le mahométisme, la plus belle partie du globe, plutôt que de se la partager ou d'en faire un État indépendant, se concertèrent alors et s'entendirent mieux dans cette circonstance.

Ces souverains reconnurent que la Grèce, comme tout autre État, ne pouvait se consolider, ni établir son indépendance sans argent, et, bien plus heureuse que l'Espagne, la Grande-Bretagne vint offrir à cette nation ses moyens et son crédit.

Le parlement autorisa le roi à lui garantir un emprunt, conjointement avec le roi de France et l'empereur de Russie.

Disons maintenant que cet acte généreux, qui retirait un peuple entier de l'esclavage et de la bar-

barie, n'était pas moins économique ni moins utile aux intérêts manufacturiers, aux entreprises mercantiles et à la richesse de ces mêmes nations.

L'emprunt grec ne fut qu'une fraction imperceptible ajoutée à la dette anglaise; elle ne retarda en aucune manière sa diminution, ni le progrès de son crédit.

En effet, l'on transféra les annuités aux commissaires, par un acte du parlement, afin qu'ils réduisissent la dette publique. Ainsi 2,775,000 liv. st. furent rachetés cette année, tandis qu'il ne fut contracté que 1,300,000 liv. st. Nous renvoyons nos lecteurs à la continuation du Tabl. IV de la seconde partie, pour l'examen des autres opérations qui eurent lieu dans le courant de cette année.

Mais nous approchons de circonstances bien plus importantes, d'objets beaucoup plus graves, relativement au système de circulation et papier; nous avons à parler de la grande somme accordée pour l'abolition de l'esclavage et la suppression de l'ancienne charte de la Banque d'Angleterre. Le premier acte fut sanctionné dans la mémorable journée du 28 août de cette année (1833); il coûta cher certainement : 20,000,000 liv. st.! Ce fut la dette nationale qui se chargea de cette somme énorme; et cependant il faut avouer que jamais somme n'y fut plus justement ajoutée. Quelle différence entre l'emploi de cette somme et celui de plus de 600,000,000

liv. st. que Pitt et ses serviles disciples ajoutèrent à la même dette, et qui leur servit à détruire les libertés et les droits non-seulement de leurs compatriotes, mais encore ceux des autres nations! Quelle différence entre l'emploi de ces sommes exorbitantes et de celle que Stanley demandait et obtint du parlement pour faire disparaître de la terre l'esclavage et la cruauté, et rendre à des millions d'infortunés le bien le plus précieux à l'homme, la liberté!

Les motifs pour lesquels la dette s'accrut de vingt millions, sont si intéressants, si justes, et en même temps d'une utilité si frappante, que nous ne pouvons les passer sous silence. Ils sont exposés dans le préambule de cet acte célèbre.

« Plusieurs personnes, y est-il dit, se trouvant « dans l'esclavage dans les diverses colonies de S. M., « il est juste qu'elles deviennent libres, mais il l'est « aussi qu'il soit accordé une compensation raison- « nable aux individus qui avaient droit aux services « de ces esclaves. Il est nécessaire aussi de pour- « voir aux moyens de s'assurer de l'industrie, de la « tranquillité et de la bonne conduite de ces hom- « mes devenus libres! »

Des résultats heureux sont venus répondre à ces mesures sages et prévoyantes; toutes les nouvelles qui sont arrivées depuis que cet acte a reçu son commencement d'exécution, sont aussi consolantes que

satisfaisantes, tandis que toutes les prédictions funestes des défenseurs de l'avilissement et de l'ignominie de la race humaine, sont retombées impuissantes et inaccomplies aux pieds de leurs auteurs, qui les nourrissent en vain dans leurs cœurs impitoyables.

Mais si le parlement accumula sur la dette nationale une somme dont la destination était si bien pensée, il autorisa par un autre bill les commissaires à convertir *les annuités perpétuelles en annuités à terme et période limités;* ils pouvaient en conséquence accorder aussi d'autres annuités pour un nombre d'années déterminé; et ces opérations réduisaient une bonne partie de la dette nationale.

Mais la mesure la plus importante pour un empire mercantile, comme celui de la Grande-Bretagne, était sans contredit le renouvellement de la charte de la Banque d'Angleterre.

Seize années s'étaient déjà écoulées depuis que nous avions dévoilé et attaqué avec hardiesse les abus extraordinaires du système de la Banque. — Dans une brochure que nous publiâmes en 1826, « sur la grande détresse commerciale qui eut lieu « à cette époque remarquable, » notre conviction nous donna le courage d'oser (seul, il faut le dire, parmi un si grand nombre d'économistes à qui cette crise financière fournit l'occasion de déployer leurs talents), d'oser, disons-nous, rejeter sur les opéra-

tions de la Banque la cause fondamentale du malheur qui met le pays au bord de l'abîme.

Les faits, heureusement pour la vérité, appuyés par les dépositions des témoins les plus influents devant l'enquête de la charte de la Banque, vinrent confirmer ensuite la justesse de notre opinion et de nos brusques attaques.

C'était encore dans le but d'empêcher le mal incalculable que causent ces abus et quelques priviléges accordés par la charte, que nous redoublâmes d'efforts en 1832, lorsque nous faisions l'Histoire de la Banque et que nous écrivions, « *qu'il semblait* « *impossible de concevoir qu'une société si haut* « *placée et aussi riche voulût s'efforcer de main-* « *tenir plus longtemps cette clause infâme, qui* « *empêche d'introduire en Angleterre l'incompa-* « *rable système des banques d'Écosse, cette clause* « *qui attaque sérieusement les intérêts de tous les* « *particuliers, le progrès, la solidité et les ri-* « *chesses publiques et privées de l'Empire Britan-* « *nique.* » Plusieurs écrivains et les économistes les plus distingués s'efforcèrent de soutenir la même opinion ; mais tous ces efforts furent frappés de stérilité. La Compagnie de la Banque insista, et, à force d'intrigues et de manœuvres, obtint cette clause fatale :

Art. 2. « *Pendant la durée de ce privilége,* « *aucune compagnie, excédant six membres, ne*

« *pourra émettre des bons ou billets payables au* « *porteur dans la ville de Londres, ni dans une* « *circonférence de soixante milles.* » (Voir la charte.)

Conçoit-on une prohibition plus absolue pour toutes les banques qui voudraient s'établir ? Voilà ce qui empêcha tout à fait l'établissement de l'incomparable système des banques d'Écosse ; *précisément dans cette même circonférence* où il est plus essentiel et plus indispensable.

Si le gouvernement avait l'intention de continuer *à jouer la farce* aussi absurde que ridicule d'être le débiteur d'une compagnie pour onze millions, et de lui payer 400,000 liv. st. annuelles pour l'intérêt de cette dette, tandis que d'un autre côté il autorise la même corporation à créer de l'argent *à volonté et sans limites*, et à se faire payer des intérêts *sur ce même argent*, sans aucune autre sécurité que celle que lui donne cet argent prêté au gouvernement, il fallait au moins prendre en considération la propriété et les intérêts généraux ; il ne fallait pas empêcher l'unique et véritable contrôle des abus de la Compagnie ; car l'on voit vingt-quatre négociants investis du pouvoir immense de régler la circulation, d'altérer le système monétaire et la valeur de toutes les choses de l'Empire Britannique, et, par conséquent, les valeurs du monde entier, puisque les opérations de commerce,

de crédit et de finances de tout le globe, se balancent dans ce centre.

Le prix de toutes les denrées, de tous les effets, dépend de la volonté ou du caprice de ceux qui sont les maîtres d'augmenter ou de diminuer la circulation. Les émissions augmentent ou diminuent le prix de toutes les marchandises et valeurs. C'est à la volonté, au jugement ou au caprice de vingt-quatre individus privés, et presque toujours intéressés dans cette sorte d'opérations, dans la hausse ou la baisse des denrées, qu'il faut s'en tenir, et à qui il faut se soumettre!! de vingt-quatre négociants, parmi lesquels aucune corporation économique d'Angleterre ne nous offre autant de banqueroutes, que pendant les dernières années, n'en a présenté celle de la Banque d'Angleterre parmi ses directeurs!!!

Nous avons démontré, et nous verrons encore les funestes effets de ce système abominable et outrageant.

La publication périodique des existences, de la circulation, du numéraire et du montant des billets de la nouvelle charte, ne profitera guère à la Banque elle-même, ni au public.

Celui-ci en profitera davantage par l'importante mesure adoptée dans cette année, la modification des *inutiles et fatales* lois de l'usure qui furent en effet en partie suspendues à l'égard des *billets et*

traites n'excédant pas trois mois. Cette disposition n'a d'autre inconvénient que *d'être limitée et circonscrite ;* car, le principe une fois reconnu comme évident que l'argent n'est qu'une marchandise comme toute autre, il n'y a pas plus de justice à fixer sa valeur que celle d'une autre denrée quelconque.

On accorda cependant, en opposition aux désirs de la Compagnie de la Banque et malgré l'acte 7 de George IV, aux banques composées *de plus de six* individus, la facilité de tirer sur ses agents de Londres pour une somme moindre de 50 liv. st. C'est une concession d'assez grande importance, car avec de pareilles modifications le système se corrige, la circulation s'opère mieux et s'accroît ; le crédit augmente et le rachat de la dette se trouve facilité ; ainsi 4,117,000 liv. st. furent amortis dans cette année. En attendant, les profits de la Banque d'Angleterre s'élevèrent à 1,170,000 liv. st. (Voir Tabl. IV de cette année.)

Au mois de février 1834, le roi, en personne, ouvrit le parlement ; il fit connaître les résultats heureux qu'avait déjà produits la somme accordée pour l'abolition de l'esclavage. « La manière dont l'acte a « été reçu dans les colonies, disait-il, est une garan- « tie certaine de ce que l'on peut attendre. »

De nouvelles mesures furent proposées pour l'amélioration du système de consolidation.

En effet, le parlement passa bientôt un acte pour

réformer l'Échiquier (le trésor), ayant d'avance prescrit des règles pour tenir les comptes publics; il prit aussi une mesure très-importante, savoir : « que toutes les sommes payables au trésor le se- « raient à la Banque, et que tous les billets, ou traites, « tirés par les départements ou par des officiers pu- « blics, seraient également payés par la Banque « d'Angleterre. »

Le parlement décida que le quart de la somme que la nation devait à la Banque et dont nous avons déjà parlé, lui serait aussi remboursé.

On obtint une loi qui octroyait une charte à la nouvelle Banque de Londres et Westminster, malgré la vigoureuse opposition de la Banque d'Angleterre et du ministre des finances, lord Althorp, qui considérait cette loi comme *une violation manifeste du privilége* de la charte de cette Banque tyrannique.

Cet acte passa cependant à une majorité de cent trente-sept voix contre soixante et seize, tant il est certain que le public, la raison et même l'opinion parlementaire sont en opposition ouverte avec le monopole et les priviléges injustes de la Banque.

Le crédit de l'Irlande ne fut point oublié; mais tout crédit se ruine par des troubles politiques, et l'argent s'enfuit ou devient rare à l'approche d'une révolution : toutefois, le parlement émit un acte pour la suppression des réunions et des attroupements en Irlande.

Cette représentation nationale et paternelle sanctionna en même temps un autre bill pour faciliter les prêts d'argent sur les terres, etc., etc., de cette pauvre Irlande, si maltraitée, si opprimée jusqu'alors; la circulation de ce pays s'augmenta et devint plus accélérée; le taux de l'argent diminua; l'agriculture, le commerce et les manufactures suivirent cette heureuse impulsion, et firent des progrès rapides.

Cependant la mesure financière la plus remarquable de cette année (25 juillet) fut la conversion de onze millions de liv. st., quatre pour cent, en trois et demi pour cent, somme qui devait être amortie après le 5 janvier 1840. Cette opération fut entravée par des difficultés considérables; le nombre de ses antagonistes fut très-grand. Le bénéfice et le résultat qu'elle procurait, en définitive, étaient sans doute bien limités, car l'épargne annuelle d'intérêts ne surpassa pas la somme de 53,000 liv. st. L'opération eut nonobstant son cours.

Mais comme ces sortes d'opérations sont très-difficiles et très-délicates, en même temps qu'elles sont d'une grande utilité en finance, nous croyons rendre un service aux gens qui s'adonnent à la haute finance, en leur soumettant l'état officiel, Tabl. V, Partie II. Il fait connaître les bénéfices et les résultats obtenus par le système de consolidation dans toutes les opérations de conversion de dette, depuis

1822 jusqu'à celle dont nous venons de parler.

Si le ministère français, les députés aux chambres et les économistes, qui désiraient si ardemment la conversion de la rente française, avaient eu sous les yeux l'histoire des conversions de la dette anglaise, peut-être auraient-ils médité plus sérieusement l'*unité* de conception, *le secret* et la *rapidité* d'action qu'exigent ces opérations, avant d'adopter les mesures qu'ils ont mises à exécution dans la dernière législature, pour réussir dans un objet de si haute importance; ils auraient, bien sûrement, compris qu'il était *de toute impossibilité* d'effectuer une des conversions les plus colossales qu'offre l'Histoire financière des nations, en employant le système vraiment *unique* de laisser à chaque député proposer, motiver et défendre son plan particulier de conversion.

L'homme connaisseur en finance ne pouvait, dès le moment où cette question fut agitée, prévoir d'autre résultat que celui qui s'en est suivi: la confusion, le désordre et la chute complète d'une mesure aussi importante qu'utile à l'intérêt général, au crédit français et aux *rentiers eux-mêmes*.

Il est fâcheux pour la France, pour son bien général et pour son crédit, d'avoir perdu l'occasion la plus propice pour cette opération grandiose; tout la favorisait alors : le taux de l'intérêt de l'argent, le prix des billets du trésor anglais, la

prospérité mercantile, l'abondance générale de l'argent, etc., etc. Qui sait quand ces grands et si rares éléments de conversion, ces bases indispensables sans lesquelles une pareille mesure ne saurait jamais s'entreprendre, qui sait quand ils se trouveront une seconde fois réunis?

Mais revenons aux opérations de la Banque d'Angleterre. La circulation surpassa, en mars de cette année, 19,300,000 liv. st.; ses obligations s'élevèrent à 32,428,000 liv. st., tandis que son crédit était de 34,763,000 liv. st.

La dette contractée excéda 16 millions et demi; celle rachetée 24 millions et demi; le montant de la dette flottante fut de 28,521,000 liv. st., pendant que le total de la dette s'élevait à plus de 780 millions. (Voir la continuation du Tabl. IV, partie II.)

Toutefois, les événements politiques de cette année (1835), la guerre des partis et les intrigues de la cour absorbèrent plutôt l'attention du ministère que les opérations de consolidation et de finances.

Le ministre qui se trouvait à la tête du trésor, cet aristocrate sorti des rangs du peuple, qui dédaignait le rôle que sa naissance lui avait destiné, en le plaçant en tête du progrès de la civilisation du monde, montrait son grand talent à *choisir des positions pour se faire battre*, et employait son sublime calcul à faire usage de l'immense fortune que lui légua l'industrie de son père, pour se rendre l'instrument servile et

ridicule d'une aristocratie qui si souvent lui a donné des preuves manifestes de son mépris, en lui rappelant son origine; tel était l'emploi que le ministre des finances, Peel, faisait de ses moyens, au lieu de les consacrer à des combinaisons financières pour élever le crédit et pour éteindre la dette de sa patrie; cette année fut donc d'une nullité presque complète, sous le rapport des opérations de finances.

Loin même de présenter quelque heureux résultat, on eut à supporter une grande crise sur les fonds publics et sur la bourse étrangère.

Quoique cet événement n'affectât principalement que les fonds étrangers, il exerça une si puissante influence sur toutes les valeurs, sur la circulation et sur la fortune de plusieurs milliers de familles anglaises, qu'il est indispensable de faire ici l'histoire impartiale de son origine, de ses progrès et de ses conséquences.

Le plus exécrable, le plus bas et le plus faux des rois, Ferdinand VII, cet être dont la misérable existence fut une plaie infecte pour la terre, voulut prouver au monde qu'il pouvait encore faire du mal, même après sa mort; il légua à la malheureuse Espagne cette guerre civile si longue et si désastreuse qui décime sa population et répand le deuil dans toutes les familles. Son ministre, Zea, fut remplacé par le poëte Martinez de la Rosa, qui bientôt après le fut à son tour par Toreno, si bien connu

dans le monde financier, et bien plus encore par les infortunés créanciers de l'Espagne.

Cependant l'Europe financière conservait une haute idée des ressources et de la probité de la nation espagnole, et l'on rejetait avec justice tous les *manques de foi publique* sur les détestables gouvernements qui la dirigeaient. Les maisons de banque les plus éminentes et les capitalistes les plus puissants s'empressèrent de lui ouvrir leurs trésors et rivalisèrent à l'envi pour étendre son crédit. Les offres pour un emprunt excédèrent le prix de 80 pour 100. Rothschild lui-même, qui, depuis treize années, ne voulait plus entendre parler de l'Espagne, lui fit une avance de plus de 15 millions de francs, dans la seule *vue d'obtenir la préférence* dans l'emprunt que le gouvernement se proposait de contracter.

Un grand nombre de combinaisons financières et de plans furent soumis au gouvernement et au ministre des finances Toreno; parmi les projets les mieux combinés, il s'en trouva un qui consolidait la dette étrangère et intérieure en en formant une seule.

Une partie considérable de cette dette devait être infailliblement amortie dans l'espace de trois ans, et, pendant cet intervalle, les dividendes de la dette entière devaient être déposés aux banques de Londres, de France et de Madrid.

Ce projet repoussait avec indignation la honteuse et exécrable idée de banqueroute ou de spoliation

vers laquelle le ministre Toreno penchait évidemment. (Voir le plan de M. Pablo Pebrer, présenté au gouvernement espagnol, Mémoires IIIe, IVe et V^e, qui se trouvent dans sa collection de Mémoires sur la situation économique de l'Espagne.)

Mais tous ces projets, toutes ces offres, toutes les combinaisons utiles à l'Espagne et aux créanciers qui lui avaient avancé leurs capitaux, furent rejetés avec dédain par ce ministre. Il préférait la banqueroute et la dépression des fonds de sa patrie ! En effet, tous ses amis se mirent à l'œuvre et s'employèrent avec une activité incroyable pour faire baisser les fonds espagnols sur tous les marchés de l'Europe. Le discours du trône, qui annonçait la banqueroute, donna la première impulsion à la baisse. Le plan de banqueroute qui le suivit et qui divisait la dette en trois catégories, se détruisant réciproquement entre elles, l'*admission annuelle* d'une partie de la dette, différée dans la dette active qui détruisit le crédit, etc., etc., tout cela formait, comme on le voit, le véritable élément d'un discrédit croissant et périodique, et une combinaison arrêtée à la baisse.

Le financier et le capitaliste peuvent juger cette combinaison infernale (que l'on nous passe ce mot, car nous ne saurions en trouver un autre capable de répondre aussi bien à l'idée de ce fatal arrangement).

Les fonds, en conséquence, continuèrent à des-

cendre; les discussions du projet par les cortès, leur peu de connaissances en matières de finances et de crédit, leurs passions intraitables, leur esprit de rivalité et leurs décisions contradictoires, tout devint un pitoyable instrument de baisse et de hausse, entre les mains de Toreno. (Voir la collection des Mémoires de Pebrer.) En effet, en peu de jours, les fonds espagnols tombèrent de 80 à 26 $\frac{3}{4}$. (Voir la cote officielle de la bourse de Paris.) Il est vrai que ceux qui suivirent les inspirations et le système de Toreno réalisèrent des bénéfices immenses; il est vrai aussi que l'*honorable* comte paya *honorablement* les énormes dettes qui, peu de semaines auparavant, pesaient sur sa tête, et qu'on le vit passer tout à coup de la misère la plus grande à la plus insultante opulence[1].

[1] Nous manquerions à l'impartialité dont nous nous sommes fait une loi, si nous ne rendions pas à ce personnage la justice de dire qu'il acquitta immédiatement plus de 300 mille francs de dettes, parmi lesquelles plusieurs étaient fort douteuses; telle était celle de 45,000 francs, pour lesquels il n'avait réellement reçu que 12,000 francs en *bouteilles de vin;* mais ajoutons qu'il eut soin de faire réduire en conséquence le chiffre de cette dernière lorsqu'elle fut payée, ce qui donna lieu au curieux procès rapporté par la Gazette des Tribunaux du 25 janvier 1835.

Un fait bien digne de remarque, et dont l'histoire des nations n'offre pas un autre exemple, c'est qu'il a été et sera probablement le seul ministre des finances qui ait conçu le plan, couronné d'un trop funeste succès, d'édifier sa fortune sur le discrédit et la dépréciation des fonds de sa patrie. (Voir la collection des Mémoires cités, page 8.)

Mais il est vrai aussi que ces opérations entraînèrent la ruine de plusieurs milliers de familles européennes qui, pleines de confiance dans la bonne foi de l'Espagne et dans les ressources du gouvernement espagnol, placèrent leurs épargnes dans leurs fonds publics qui les engloutirent.

Ardoin, cet ancien ami de Toreno, se trouvait à Madrid dès le commencement de ces opérations; il présenta un projet d'emprunt qui fut immédiatement adopté et contracté. Toutes les maisons européennes de premier ordre, et même celle de Rothschild, durent céder et se retirer d'avance; Ardoin était tout-puissant : il triomphait; il emporta tout, quoique la notoriété publique de ses ressources et de son crédit ne pût être comparée au crédit et à la puissance de ses rivaux.

Rothschild, méprisé et joué dans ces transactions, eut pourtant la prudence de se taire et l'adresse de recevoir, en payement des 15 millions de francs qu'il avait avancés au gouvernement espagnol, des inscriptions de l'emprunt Ardoin. Rothschild désirait rentrer dans ses capitaux sans perte, et même, s'il était possible, avec profit; mais pour obtenir ce dernier résultat, il fallait s'entendre avec les contractants, il fallait faire monter le *scrip* ou certificats provisoires de l'emprunt, et Rothschild avait en son pouvoir des moyens infaillibles de réussite : c'était d'avancer et de prêter de l'argent aux spéculateurs

sur ces mêmes certificats de l'emprunt et sur les bons d'Espagne, et il le fit. Tout favorisait alors le marché de Londres pour la hausse et les spéculations, les chemins de fer, l'abondance de l'argent, les immenses opérations des États-Unis, etc.

C'était dans ces circonstances que Rothschild offrait des avances sur les bons et les certificats de l'emprunt d'Espagne; les spéculateurs et tous les membres du *stock exchange* pouvaient s'en pourvoir abondamment chez lui. Ils reçurent tout l'argent qu'ils voulurent; il en résulta une hausse dans les fonds espagnols, qui continuèrent à s'élever à vue d'œil, et les spéculations sur les chemins de fer, comme aussi celles des États-Unis, accélérèrent ce mouvement rapide.

Une autre opération, bien plus importante encore et intimement en rapport avec les fonds de l'Espagne, vint donner une nouvelle impulsion à son élan hardi et décidé; ce fut la conversion des 6 pour cent portugais en 5 et celle des 5 en 3. L'idée de cette réduction fut suggérée à Mendizabal. Cet homme, aussi peu versé, aussi ignorant dans la haute finance qu'opiniâtre et hasardeux dans toutes ses opérations, la saisit avec ardeur et fit connaître à Rothschild cette conception, dont il se prévalait, comme d'une pensée extraordinaire et sublime; celui-ci en reconnut de suite toute l'absurdité; mais comme, avant tout, elle entrait dans ses intérêts,

il applaudit hautement Mendizabal qui, avec son activité prodigieuse, adopta les mesures de conversion les plus expéditives. Tout le monde connaît ces mesures : il emprunta sur les fonds portugais, non-seulement à la place de Londres, mais encore à celles d'Anvers, d'Amsterdam et de Paris, et acheta des bons portugais avec ce même argent emprunté; il n'était pas étonnant que les 5 pour cent portugais s'élevassent et fussent portés à 105; mais aussi tous ces fonds restèrent sur ses bras, le public n'en prenant pas à des prix si élevés.

Si Mendizabal avait eu la moindre notion de l'histoire des conversions de la dette publique, depuis celle de Bernard et Pelham jusqu'à la dernière ci-dessus mentionnée; s'il avait eu la plus faible idée des complications, des obstacles et des difficultés que renferment ces opérations, il est certain qu'il ne se serait pas laissé entraîner à ses rêves et qu'il eût résisté aux insinuations de Rothschild lui-même. Mais comment attendre de pareilles connaissances, qui ne s'acquièrent qu'après de longues études, d'un homme qui se vante, se fait un mérite de n'avoir jamais ouvert un livre de finances? En vérité, vouloir opérer la conversion d'une dette si grande, d'un taux de 2 et 3 pour cent, en faveur d'un pays qui, quatorze mois auparavant, ne possédait absolument aucun crédit, d'un pays qu'il avait eu le talent de charger, dans ce même espace de temps, de 11 mil-

lions de liv. st. de dette étrangère, lui, *son agent financier !* entreprendre cette opération lors même que le ministre des finances de cette nation déclarait aux chambres un déficit *presque égal à tout le revenu de Portugal*, et dont la destruction du revenu était une conséquence des mesures prises après la révolution qui venait d'éclater; vouloir, nous le répétons, effectuer cette conversion énorme sur des bases semblables, c'était s'acharner à obtenir un triangle d'un carré. Mendizabal était l'unique personne qui pût mettre à exécution une absurdité pareille. Cependant la profondeur de ses connaissances, la sublimité de ses opérations financières et la protection de Toreno le portèrent au ministère des finances et à la présidence du conseil des ministres de l'Espagne !!!

Toutefois, la réunion de tant d'éléments d'impulsion et de hausse fit monter les fonds espagnols à 72 $\frac{1}{2}$ et les certificats d'emprunt à 17 de prime. La maison Rothschild vendit tous ses certificats, dont elle se trouva heureuse d'être débarrassée, et les avances faites au gouvernement espagnol furent ainsi remboursées. Ce fut alors qu'il changea de système en se mettant à la baisse, favorisée par les événements militaires. La nullité du général Valdès, qui, unie à celle de ses camarades, Espartero, Maroto, Alaix, Caratalla, etc., etc., avait si puissamment coopéré en Amérique à la perte du Pérou, fut conservée in-

tacte pour se reproduire avec autant d'éclat dans la honteuse affaire de Las Amescoas. Les rapports exagérés du colonel *Gorwood* arrivant des provinces basques, les ordres de vente des clubs de *West* de Londres donnèrent le signal; une alarme inouïe se répandit dans toute la bourse, et les membres les plus puissants furent frappés de stupeur et de consternation, lorsqu'ils apprirent que Rothschild, non-seulement ne prêtait plus sur les certificats et bons d'Espagne, mais qu'au contraire il réclamait, le jour de la liquidation les avances énormes qu'il avait faites sur ces mêmes bons et certificats. Cette double opération, et la déclaration qui en fut la conséquence complétaient la panique la plus effroyable qu'offre l'histoire de la bourse d'Angleterre; on ne voyait plus que des vendeurs; les acheteurs manquèrent à tout prix, et dès lors il devint tout à fait impossible de vendre les fonds espagnols.

On ne saurait se former une idée de cette crise, ni des énormes pertes qu'elle occasionna, sans se rappeler que plus de 36 millions de liv. st., divisés en trois espèces de dette espagnole, étaient en circulation dans le marché; et si l'on ajoute à cette somme celle de 11 millions de liv. st. environ de fonds portugais, on pourra concevoir l'effet que cette masse de valeurs, subitement décréditées, devait produire sur le marché, sur les esprits et sur la circulation elle-même.

Les fonds portugais identifiés avec les fonds es-

pagnols, mais plus élevés encore, tombèrent avec une rapidité proportionnelle à leur point d'élévation. Plus Mendizabal et ses amis firent d'efforts pour les soutenir, et plus ils retombèrent. Les personnes les plus influentes et les plus intéressées dans cette affaire s'entendirent et réunirent leurs moyens; Rothschild lui-même révoqua ses ordres, et continua à faciliter des avances aux membres de la bourse; Mendizabal, de son côté, paya dans une liquidation plus de 70,000 liv. st. de différence.

La ruine de Mendizabal date de cette époque; c'est à cet événement qu'est due la création de la malheureuse légion anglaise qui fut, pour le gouvernement espagnol, la cause de tant de discrédit et de dépense. Le but immédiat et secret de la formation de cette légion était d'élever les fonds et de réparer des pertes immenses; mais la destruction complète du crédit amena l'impossibilité de le relever; Rothschild lui-même fut enveloppé dans le réseau qu'il avait si habilement tendu, car il ne prévoyait pas, lorsqu'il commença son opération, que la baisse serait portée si loin.

En effet, toute la bourse étrangère *faillit*, les affaires furent arrêtées, et l'on présenta, au jour de liquidation, une liste des trente principaux membres qui avaient manqué. Rothschild se trouvait ainsi encombré de fonds portugais et espagnols qui n'avaient presque plus cours; tandis que d'un autre

côté, les membres de la bourse auxquels il avait fait des avances, étaient dans l'impossibilité de les lui rembourser.

La perte qu'entraîna cette crise fut énorme; on l'évalue à plus de 9 millions de liv. st. : que l'on juge par là de l'influence qu'elle dut exercer sur les autres fonds, sur la circulation, sur les capitaux et même sur le commerce.

Ainsi, un grand nombre de maisons de commerce, qui s'étaient secrètement mêlées des fonds étrangers, eurent considérablement à souffrir; plusieurs d'entre elles suspendirent leurs payements; la bourse elle-même fut presque entièrement ruinée, sans avoir encore pu se relever de cette catastrophe; au contraire, ses pertes étant retombées sur ses amis, qu'elles privèrent de leurs moyens et de leurs capitaux, elle se trouve depuis lors dans une stupeur et une stagnation complète.

La loi qui a reconnu la légalité des opérations en fonds étrangers, tandis qu'elle la refuse aux fonds nationaux, est venue la frapper d'un coup mortel. Cette décision, l'une des nombreuses anomalies qui se rencontrent à chaque pas dans la législation anglaise, met les spéculateurs dans l'impossibilité de rien entreprendre en grand dans les fonds étrangers, et empêche en même temps les opérations de la bourse. Tels ont été l'*origine*, *le progrès* et les tristes *résultats* de cette crise mémorable; et comment en

espérer d'autres, lorsque l'on considère que près de 50 millions de liv. st., qui forment la circulation des deux dettes espagnole et portugaise, se trouvèrent réduits à moins de douze millions effectifs?

C'est aux financiers qu'il appartient d'apprécier, d'après ces renseignements, l'influence qu'une semblable perte doit exercer sur le marché, sur les fortunes privées, sur le crédit et même sur la circulation du pays!

Il n'était pas étonnant, dès lors, que la banque d'Angleterre fût obligée d'augmenter la circulation. Elle la porta dans le mois de mars à 18,891,000 liv. st., les dépôts outre-passèrent 11,200,000 liv. st.; les sécurités 26 millions et demi. L'or en caisse montait à 6,274,000 de liv. st.; enfin la dette contractée fut beaucoup plus considérable que la dette amortie. (Voir la contin. du Tabl. IV.)

Mais les grands seigneurs d'Angleterre (année 1836) étaient décidés à refuser toute justice à l'Irlande. C'est ainsi que s'exprimèrent les membres des chambres, lorsque lord John Russel déclara « qu'il « n'y avait aucun espoir d'arriver à une conclusion « favorable avec les lords, relativement au bill des « corporations municipales de l'Irlande. » Les pairs refusèrent en effet de sanctionner cette loi si juste, malgré les représentations des membres les plus éclairés des deux branches de la législature, qui démontraient la difficulté ou plutôt l'impossibilité de con-

tinuer la réforme avec une chambre des pairs constituée ainsi.

En attendant, les clubs et les sociétés orangistes conspiraient et étendaient partout leurs ramifications; elles causèrent tant de maux, d'agitation et de malheurs en Irlande, qu'elles devinrent l'objet d'une sérieuse et pressante adresse à S. M.

Le duc de Cumberland, frère du roi, aujourd'hui souverain de Hanovre, très-bien connu par sa moralité et ses opinions, était le chef suprême de ces associations dangereuses; il annonça « qu'elles « étaient prêtes à se dissoudre, mais qu'il tien- « drait toujours aux principes qu'elles avaient pro- « fessés. »

Les opérations de consolidation de finances pour la réduction de la dette furent presque négligées; et tandis que les discussions politiques absorbaient l'attention universelle, une crise financière, d'une tout autre nature que la précédente, et bien plus considérable, venait d'éclater au loin pour retomber avec force sur le marché anglais.

L'esprit de spéculation s'était répandu aux États-Unis en 1833, où il avait commencé à porter ses fruits; mais en 1835, il devint extraordinaire. Jamais on ne vit d'opérations plus gigantesques exécutées avec *moins de moyens réels*. Le général Jackson voulut s'opposer à ce torrent rapide, mais les remèdes dont il fit usage furent pires que la ma-

ladie elle-même; ils produisirent la plus grande panique mercantile qui eût jamais eu lieu.

« La demande des dépôts du gouvernement exis-
« tant dans la banque des États-Unis, et leur dis-
« tribution parmi les banques des autres États; le
« changement de la valeur relative de l'or et de l'ar-
« gent, et le contrôle opposé à la circulation des
« petits billets de banque; la distribution, enfin, de
« l'excédant du revenu qui s'élevait à 37 millions de
« p^s. f^s., » telles sont les trois grandes mesures adoptées par le président; mesures trop fortes et trop précipitées, et qui, agissant sur l'énorme circulation de papier, sur les spéculations de toutes sortes de marchandises et sur les achats de terres qui montèrent à 24 millions de p^s. f^s., amenèrent cette convulsion qui, en bouleversant un des pays les plus commerçants du monde, exerça une puissante influence sur les affaires de la banque d'Angleterre, sur sa circulation et sur son commerce.

2,300,000 liv. st. en or passèrent en très-peu de temps aux États-Unis, suivant la déclaration du directeur de la banque, Horseley Palmer. L'argent monta de 8 à 10 pour cent en Amérique; l'embarras s'accrut de jour en jour, et il devint impossible d'effectuer le payement des sommes immenses qu'on devait à l'Angleterre. Les grandes maisons des Wilsons, des Wild et des Wiggins ne purent faire face à cette calamité, malgré les puissants secours qu'elles

reçurent de la Banque. Le marché de Londres et son commerce furent compromis pour plus de 35 millions de p^s^. f^s^. Il était difficile de résister à une pareille secousse; toutefois la banque eut recours à de nouvelles et grandes combinaisons avec les États-Unis, afin d'arrêter le mal; le congrès de son côté adopta des mesures de circonstance; mais le parti démocratique, à la tête duquel était Jackson et dont Van Buren avait suivi l'impulsion, semblait ne vouloir rien céder; cependant il se vit obligé de modifier ces mesures par la résolution pratique unanime des États qui refusèrent de payer en espèces.

L'intensité de cette crise financière est connue et presque passée, mais pas encore dans ses résultats; il n'y a pourtant rien à craindre, car l'activité, les connaissances commerciales et financières et les ressources du peuple américain nous garantissent le rétablissement de l'équilibre dans ses affaires immenses, et le terme de cette convulsion épouvantable, qui présenta comme insolvable une nation sans dette, et qui possédait un *excédant de revenus* de 41 millions de p^s^. f^s^.

Ce n'est pas ici le moment de faire l'histoire de ce phénomène financier si étonnant, et nous le regrettons; mais nous ne pouvions pas passer sous silence ses causes principales, le centre où il prit naissance ayant rapport à l'influence qu'il exerça sur les marchés d'Angleterre, sur les opérations de la *banque,*

sur la circulation et sur le système de consolidation.

Les opérations furent conséquemment très-limitées.

Deux bills furent approuvés, l'un pour appliquer la somme de 4 millions au fonds consolidé pour le service de l'année courante, et l'autre pour lever la somme de 14,950,000 liv. st. en bons du trésor.

La législature de 1837 fut très-courte, à cause de la dissolution du parlement, occasionnée par la mort du roi Guillaume. Les mesures de finances et de consolidation ne furent pas considérables ; mais il y eut en quelque sorte compensation dans le nombre des bills passés pour la modification du code criminel, l'abolition *absolue* de la peine de mort pour le crime de faux (loi qui affectait si puissamment le crédit et la circulation), et l'amélioration des lois sur l'usure, qui, déjà modifiées par l'acte de Guillaume IV, reçurent encore des perfectionnements par un nouveau bill.

Sept actes, sanctionnés par la jeune reine, commuèrent en prison et déportation la peine de mort, qui se reproduisait dans une infinité de cas. Il était impossible de se faire une idée de la barbarie, de la cruauté d'un code formé pourtant par une représentation nationale la mieux combinée de la terre[1].

[1] La modification et la suppression des lois criminelles a produit le même effet relatif que celles des lois financières : l'aug-

Cette reine, si jeune et si belle, avait donc bien raison de se glorifier de ces traits d'humanité, lorsque s'adressant au parlement, qu'elle congédiait, elle disait avec émotion : « Parmi les mesures que « vous avez adoptées, celles, sans contredit, qui me « causent le plus de satisfaction, et que je trouve les « plus dignes de mon intérêt, sont la modification du « code criminel et la commutation de la peine de « mort; cette mitigation de la sévérité des lois est « d'un heureux augure pour le commencement de « mon règne. »

Le financier et l'homme d'État devineront facilement les résultats que de pareilles dispositions devaient avoir pour la société, la richesse et la circulation, qui cette année reçut un nouvel accroissement. Le total des valeurs de la banque d'Angleterre, composé des quatre éléments de *circulation*, *dépôts*, *sécurités* et *métaux précieux*, s'élevait, au 10 janvier 1837, à la somme de 34,652,000 liv. st.; les sécurités formant 30,365,000 lv. st., et le reste en or et en argent.

mentation du revenu par les unes, et la diminution des délits et des exécutions par les autres.

Le nombre des exécutions, dans les trois années terminant

en.....	1820.	1830.	1836,
a été de :.....	312.	178.	86.

En 1837, elles ont été seulement de 17. Mais à Londres aucune exécution n'eut lieu, tandis que dans l'année 1830, 52 personnes y furent exécutées.

Les banques particulières et les compagnies des banques *unies* avaient, en mars de la même année, une circulation dont le montant était de 11,031,063 liv. st. La réunion de ces deux sommes peut donner une idée de la masse circulante et des opérations de l'Angleterre.

La politique du ministère anglais à l'égard de l'Espagne et la conduite de lord Durham dans le Canada furent sévèrement attaquées cette année (1838) par l'opposition. Lord Eliot et le marquis de Londondery eurent l'honneur d'être les champions de don Carlos. Le premier attaqua le gouvernement pour avoir autorisé le recrutement de la légion britannique; et le second, dans un discours qui dura trois heures entières, et qui ne fut qu'un tissu de niaiseries et de verbiage, s'efforça de prouver la mauvaise conduite du ministère dans cette guerre civile. Les ministres triomphèrent en mettant en avant « la fidélité et la bonne foi que l'Angleterre devait « au traité de la quadruple alliance, » malgré la violation et le mauvais exemple de la France.

Les insurgés canadiens, attaqués et vaincus sur tous les points, n'empêchèrent pas lord Brougham de demander la révocation des deux fameuses ordonnances promulguées par lord Durham; la conduite de ce gouverneur extraordinaire, malgré ses triomphes, fut l'objet d'une attaque sérieuse, et le

ministère, serré de tous les côtés, se trouva forcé d'abandonner son ami, et de consentir à la révocation desdites ordonnances. On lui imputa encore d'avoir manqué à son devoir, en ne soutenant pas avec plus de vigueur un ami aussi puissant et aussi intime. Lord Durham indigné envoya sa démission.

Le parlement et les partis, occupés de ces graves discussions, ne pouvaient pas diriger leur attention sur le système de consolidation et de crédit.

Cependant deux actes furent passés pour l'émission de 24,413,000 liv. st. en billets du trésor, ainsi qu'un autre bill pour l'abolition de la prison pour dettes, bill qui, depuis longtemps, occupait lord Brougham et tous les philanthropes de la Grande-Bretagne, bill qui affecte si fortement les intérêts du crédit et ceux d'une nation mercantile, et qui après de longs débats reçut cette modification : « Que l'on pourrait arrêter une personne pour la « somme de 20 liv. st. et au-dessus, s'il était pro- « bable, au sentiment du juge, que, n'étant point en « arrestation, elle cherchait à s'évader. »

Ainsi les innombrables et cruels abus qui se commettaient en vertu de la loi précédente, la ruine imminente des individus et des familles, et les faux crédits qui se faisaient par suite du pouvoir du créancier sur l'emprunteur ; tout cela disparut, grâce

à cet acte non moins utile au commerce qu'aux créanciers eux-mêmes.

La circulation de la Banque et ses opérations suivirent un cours presque uniforme cette année. Le total le plus élevé monte à 32,964,000 liv. st. L'état officiel ci-joint montre son capital et ses opérations. (Voir la contin. du Tableau VI.)

Mais arrivant à une conclusion générale, nous trouvons que la dette publique consolidée et flottante au 5 janvier 1837, s'élevait à 789,577,720 liv. st.; ou bien à 460,931 liv. st. de plus qu'à la même période (en janvier 1831), et en 1838 la dette consolidée seule s'éleva à 762 millions de liv. st. (Voir la contin. du Tabl. IV, Partie II.)

Nous avons parlé des 20 millions de liv. st. que coûta l'abolition de l'esclavage, des modifications d'un grand nombre de lois de mort, et spécialement de celles relatives à la circulation et au crédit d'une nation commerçante, de celles sur l'usure qui entravait les affaires et le prix de la marchandise argent; nous avons dit que la réforme de l'Échiquier s'opérait, et que plusieurs améliorations y avaient déjà été introduites; nous avons vu le maintien de la funeste clause de la Banque d'Angleterre, contre les établissements des banques unies, comme aussi la modification de cette même clause opérée par la force de l'opinion publique; enfin nous venons de voir la non diminution de la dette nationale. Exa-

minons maintenant si le progrès du capital de tout l'Empire a été plus favorable [1].

[1] Les opinions que nous avons émises sur Napoléon et sur son envahissement (Tom. I, pag. 118-135, et Tom. II, p. 293), sur les douanes et sur l'évaluation des produits de l'agriculture anglaise, comparés à ceux de l'agriculture française ont été de la part de l'éditeur de cet ouvrage l'objet de notes que notre sévère impartialité nous a fait une loi de laisser subsister. Mais pour mettre nos lecteurs à même de prononcer avec justice entre le texte et les notes, nous les prions d'observer que si nous nous sommes montrés sévères à l'égard de Napoléon, c'est après avoir mûrement réfléchi sur les énormes calamités qui marquèrent son passage. C'est après avoir établi, sur des calculs et d'après des états *officiels*, que depuis le moment où, trahissant la cause de la liberté, il se fit sacrer empereur, jusqu'à celui qui le vit relégué sur le rocher de Ste-Hélène, il coûta la vie à plus de 2 millions de Français, la fleur et la force du pays, et à près de 4 millions d'hommes des autres nations, parmi lesquels se trouvent 600 mille Espagnols!! Et tout ce sang, toutes ces larmes pour amener l'étranger dans sa patrie vierge jusqu'alors de sa présence, et faire perdre à la France les frontières naturelles qu'avaient conquises le courage et la valeur de ses enfants!

Quant à nos évaluations des produits agricoles anglais comparés à ceux de l'agriculture française, nous dirons seulement que nous avons eu égard, en les établissant, à la valeur relative de ces productions sur les lieux respectifs, de même qu'au cours de changes des deux pays, et nous ajouterons surtout que dans des calculs de ce genre, faits de nation à nation, il serait impossible d'exiger une exactitude mathématique.

CONTINUATION DU TABLEAU IV.

État de la dette nationale de la Grande-Bretagne. Cet état indique le montant de la dette consolidée, de la dette flottante, et des remboursements qui se sont effectués; il fait aussi connaître le montant des longues annuités et leur valeur évaluée à dix-huit années d'achat; enfin le montant actuel des annuités viagères et leur valeur à douze années d'achat. Les comptes terminant le 5 *Janvier* de chaque année.

ANNÉES.	MONTANT de la DETTE.	MONTANT de la dette contractée chaque année.	MONTANT de la dette rachetée chaque année.	MONTANT de la dette non rachetée.	DETTE flottante en bons de l'échiquier et du trésor irlandais.	CRÉANCES de la marine et de l'artillerie avant 1822.	TOTAL de la dette flottante.	MONTANT de la dette non rachetée et flottante.	SIGNATURE et date de chaque état.
	liv. st.	liv. st.	liv. st.				liv. st.	liv. st.	
1831	757,486,996	1,846,315	3,789,427	. . . .	. . . .	. . . .	31,629,793	789,116,789	Higham, 22 février 1832.
32	755,543,842	1,332,216	2,775,551	. . . .	. . . .	. . . .	35,373,878	790,917,220	Higham, 8 mars 1833.
33	754,100,541	1,675,400	4,117,132	. . . .	. . . .	. . . .	35,660,949	789,761,498	Higham, 4 mars 1334.
34	751,658,883	16,676,290	24,659,793	. . . .	. . . .	. . . .	28,521,550	780,180,433	Higham, 5 janvier 1835.
35	743,675,299	18,693,325	3,818,758	. . . .	. . . .	. . . .	35,977,193	794,527,059	Higham, 5 janvier 1836.
36	758,549,866	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	29,007,950	787,557,816	Dito.
37	761,422,570	3,281,486	2,428,868	. . . .	. . . .	. . . .	28,155,150	789,577,720	Dito.
38	762,275,188	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	
39									
40									
41									
42									
43									
44									
45									
46									
47									
48									
49									
50									

CONTINUATION DU TABLEAU V.

État officiel du bénéfice qui a résulté pour la dette nationale des différentes opérations de conversion du plus haut au plus bas intérêt.

	CAPITAL.	INTÉRÊTS SUR LE CAPITAL.		BÉNÉFICE.
		Au plus haut intérêt.	Au plus bas.	
1822.	£.	£.	£.	£.
Capital 5 pour 0/0 après déduction faite de £. 2,794,318 pour les *disentients*....	149,627,825	7,481,351	. . . .	1,197,022
Capital du nouveau 4 pour 0/0 le boni, de 7,481,391 inclus.....	157,109,218	. . . .	6,284,368	
1826.				
Capital 4 pour 0/0 déduction faite de 6,149,246 pour les *disentients*.....	70,105,403	2,804,216	2,453,619	350,597
Capital 3 1/2 égal.				
1830.				
Capital 4 pour 0/0 déduction faite de 2,649,366 pour les *disentients*.....	151,021,728	6,040,869	. . . .	755,110
Capital 3 1/2 p. 0/0. 150,344,051 Dito 5 p. 0/0. 474,374	150,818,425	. . . .	5,285,757	
1834.				
Capital 4 pour 0/0.....	10,622,911	. . . .	. . . .	
Capital égal 3 1/2 p. 0/0.....	. . . .	424,916	371,800	53,116
Total.....	689,305,510			
		BÉNÉFICE TOTAL.....		2,355,845

CONTINUATION DU TABLEAU VII.

État officiel de la situation de la Banque d'Angleterre, montrant la commune de ses valeurs par trimestre, depuis septembre 1837 jusqu'au 5 février 1839.

TRIMESTRES.	DÉBIT.			CRÉDIT.		
	Circulation.	Dépôts.	TOTAL.	Garanties.	Lingots, or, argent.	TOTAL.
1837.	£.	£.	£.	£.	£.	£.
Octobre 17	18,716,000	10,501,000	29,217,000	25,316,000	6,858,000	32,172,000
Novemb. 14	18,344,000	10,242,000	28,586,000	23,985,000	7,434,000	31,417,000
Décemb. 12	17,998,000	10,195,000	28,193,000	22,727,000	8,172,000	30,899,000
1838.						
Janvier 9	17,900,000	10,992,000	28,892,000	22,606,000	8,895,000	31,501,000
Février 6	18,206,000	11,266,000	29,472,000	22,569,000	9,543,000	32,112,000
Mars 6	18,600,000	11,535,000	30,135,000	22,792,000	10,015,000	32,807,000
Avril 3	18,387,000	11,262,000	30,249,000	22,838,000	10,126,000	32,964,000
Mai 29	19,084,000	11,006,000	30,090,000	22,778,000	10,002,000	82.770,000
Juin 26	19,018,000	10,786,000	29,804,000	22,648,000	9,806,000	32,454,000
Juillet 24	19,047,000	10,426,000	29,473,000	22,354,000	9,722,000	32,076,000
	19,286,000	10,424,000	29,710,000	22,601,000	9,749,000	32,350,000
Août 21	19,481,000	10,298,000	29,779,000	22,747,000	9,746,000	32,493,000
Septemb. 18	19,665,000	10,040,000	29,705,000	22,846,000	9,615,000	32,461,000
Octobre. 16	19,359,000	9,327,000	28,686,000	22,015,000	9,437,000	31,452,000
Novem. 13 au 5 Fév. 1839.	18,252,000	10,269,000	28,521,000	22,157,000	8,918,000	31,076,000

État officiel du montant des billets en circulation des Banques particulières et des Banques *unies* de l'Angleterre et pays de Galles dans les trimestres de 1834-5-6-7 et 38.

TRIMESTRES.		Banques particulières.	Banques unies.	TOTAL.
		£.	£.	£.
27 Septembre	1834.	8,370,423	1,783,689	10,154,112
26 Septembre	1835.	9,912,587	1,508,036	10,240,623
24 dito.	1836.	7,764,824	3,968,121	11,337,945
30 dito.	1837.	6,701,996	3,440,053	10,142,049
31 Mars	1838.	7,005,472	3,921,039	10,926,039
30 Juin.		7,383,247	4,362,256	11,745,503
30 Septembre.		7,083,811	4,281,642	11,364,962

Le nombre d'individus qui devaient recevoir les dividendes à la Banque d'Angleterre en janvier 1838 s'élève à 189,408

CONTINUATION

DE LA

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE.

PARTIE III.

EUROPE.

ÉVALUATION DU CAPITAL, DES FORCES ET DES RESSOURCES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

SECTION III.

Capital de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Écosse, de l'Irlande et de ses possessions en Europe. — Progrès du capital britannique.

Agriculture. — Sa production suffit presque à la consommation du pays. —Lois sur les céréales, depuis les temps les plus reculés (1266).— Échelle magique proposée par Canning. — Passe en loi en 1828. —

Progrès de l'agriculture irlandaise. — Comparaison avec la culture anglaise. — État pitoyable des laboureurs irlandais pendant trente semaines.—Salaires de 2 à 2 schellings et demi par semaine.—Mauvais système des Torys, relativement à cette partie malheureuse de l'Empire.

Mines. — Produit et valeur de celles de fer et charbon de terre. — Valeur triple de celui de 1831.

Commerce. — Importations et exportations.

Navigation. — Nombre des vaisseaux employés dans le cabotage et le commerce extérieur. — Tonnage. — Matelots. — Navigation à la vapeur. — Trois compagnies formées pour la longue navigation. — Le *Western* revient en douze jours de New-York. — Nombre de bateaux à vapeur enregistrés. — Vaisseaux de guerre.

Chemins de fer. — Capital employé. — Nombre des chemins. — Celui de Birmingham.— Manchester. — Southampton, etc.—Comparaison des moyens employés en France et en Angleterre.

Manufactures. — Progrès et valeurs de celles de laine. — Les manufactures anglaises importées en Allemagne après la formation de la ligue commerciale. — 1 million et plus.

Manufactures de soie. — Progrès et valeur. — École des arts et de dessin que nous proposions en 1832, adoptée en 1837.

Idem de coton.— Valeur et progrès.— Exportation.— 44 millions.— *Powers looms.*—Leur nombre.— Montant du capital britannique en Europe.

Le capital anglais suivit sa marche progressive depuis 1832, sans se ralentir un seul instant; la preuve principale et certaine de ce progrès, comme nous l'avons déjà démontré, consiste dans l'accroissement de la population, qui pendant cette période s'est augmentée de 3,434,742 habitants[1]. Néan-

[1] La population s'accrut, dans vingt années, de 1811 à 1831,

moins, le capital et la richesse du pays ont considérablement surpassé cette proportion.

Comme nous nous sommes fait une loi de n'avancer dans notre ouvrage que des données positives, des faits généraux, des rapports officiels, posant les bases des grandes questions économiques, sans descendre à des détails minutieux; qu'au contraire nous avons mis un soin tout particulier à ménager l'espace et les mots, nous ne nous écarterons pas de cette marche, et nous dirigerons nos recherches vers les bases fondamentales de la richesse de l'Empire.

Nous commencerons par celle qui absorbe plus de la moitié de son capital, l'*agriculture*, qui, nous le voyons, s'est avancée à grands pas. Depuis vingt-deux ans, l'Angleterre a eu plus ou moins besoin de l'importation du blé; en deux années, elle s'est trouvée sérieusement menacée par la disette, mais à partir de 1832 jusqu'à ce jour, elle n'a presque pas reçu de grains. En 1835, l'importation du blé fut

de 42 pour 100; plus de 2 pour 100 par an. Il est avéré que c'est l'augmentation ordinaire; cependant, dans les huit années, depuis 1831 à 1839, nous nous limitons à 14 pour 100 : soit 1 3/4 pour 100, au lieu de 2 pour 100.

La population de l'Empire Britannique, en Europe, est aujourd'hui (2 février 1839) de 27,954,283 habitants.

si insignifiante et si peu considérable qu'elle ne s'éleva qu'à 26 mille *quarters*, dont le prix fluctua entre 39 et 47 le *quarter;* ce qui nous donne une preuve évidente que la quantité des terres labourables se trouva plus étendue, ou que les terrains reçurent de si salutaires améliorations dans leur culture, qu'ils produisirent une plus grande masse de grains, pour fournir à une population plus nombreuse et mieux nourrie.

Cependant l'Angleterre se ressentit de la disette du blé pendant cette année; mais chacun sait que les récoltes sont périodiques sur tous les points du globe. On reconnaît en principe que, dans tous les pays du monde, les mauvaises saisons arrivent par intervalles, et que plus elles ont tardé, plus il faut craindre leur approche destructive; il y avait longtemps que les récoltes, en Angleterre, étaient abondantes, et il était dans l'ordre naturel des choses de s'attendre à une espèce de disette, qui fut extrêmement médiocre, puisque l'importation du blé ne monta qu'à 1,500,000 quarters, moitié encore de ce qui fut importé dans d'autres années.

La législation anglaise sur les céréales est, depuis les temps les plus reculés, l'objet constant de l'attention des parlements. Depuis le XIIIe siècle (en 1266), il fut statué de prendre la commune du prix des grains. Par l'acte intitulé *Judi-*

cium pillorie de Henri III, différents individus sont commissionnés pour connaître le prix du blé. « Il « faut savoir, dit cet acte, combien a été vendu, « dans le marché, le quarter du meilleur blé; celui « de deuxième qualité; celui de troisième; etc., et « quel est le prix du quarter de l'orge ou de l'a- « voine. » De cette époque à 1828, nous voyons les journaux du parlement encombrés de lois céréales, de modifications, de révocations et de contradictions; les dernières détruisant l'œuvre de leurs aînées et *vice versâ*. Aucune législature du parlement ne s'est encore passée sans amener quelques discussions sur ces lois. Le malheureux Huskisson, l'un des chefs de la franchise mercantile et manufacturière, en 1815, proposa l'entrée du blé avec un droit de 15 schellings par quarter, dont le prix commun serait moins de 80 schellings. Canning alla plus loin en 1827; il osa le fixer à 1 schelling de droit, lorsque la commune du prix s'élèverait à 70 schellings. Enfin Grant, aujourd'hui lord Glenely, adopta en 1828, l'échelle magique de Canning, qui fut convertie en loi.

Cette loi est d'une importance majeure pour l'agriculture, les manufactures et le commerce anglais; mais l'échelle de l'admission des grains intéresse tellement les nations étrangères, qu'il nous a paru

indispensable de la mettre sous les yeux de nos lecteurs [1].

Ce n'est pas ici le moment de discuter les effets qu'elle produisit, soit sur l'incertitude des achats pour les approvisionnements dans les temps de di-

[1] *Échelle.*

Lorsque le prix commun de six semaines s'élève à 73 schellings ou au-dessus.

schellings.	schell.	d.
73	1	
72 à 73.....	2	8
71 à 72.....	6	8
70 à 71.....	10	8
69 à 70.....	13	8
68 à 69.....	16	8
67 à 68.....	18	8
66 à 67.....	20	8
65 à 66.....	21	8
64 à 65.....	22	8
63 à 64.....	23	8
62 à 63.....	24	8
61 à 62.....	25	8
60 à 61.....	26	8
59 à 60.....	27	8
58 à 59.....	28	8
57 à 58.....	29	8
56 à 57.....	30	8
55 à 56.....	31	8
54 à 55.....	32	8
53 à 54.....	33	8
52 à 53.....	34	8
51 à 52.....	35	8
50 à 51.....	36	8

sette, soit sur l'influence qu'elle exerce sur les manufactures et sur l'agriculture elle-même, pour la protection de laquelle il est certain qu'elle a été combinée; mais, tout en doutant beaucoup de ses bons effets, il est incontestable que, malgré le manque de blé de cette année, l'agriculture a avancé, en Angleterre, considérablement dans la période que nous décrivons, et que, de son côté, l'agriculture irlandaise a fait aussi de grands progrès.

La mauvaise politique britannique avait, jusqu'en 1816, traité l'Irlande comme une colonie. Ce fut en cette année qu'elle sanctionna l'acte qui autorisait la libre admission de toute espèce de grains entre ces deux pays. Depuis cette heureuse époque, l'Irlande est devenue le grenier de l'Angleterre. De 1799 à 1806 l'importation ne monta qu'à 44,877 quarters de blé et à 222,030 quarters d'avoine; mais, en 1832, elle s'éleva à l'énorme quantité de 2,400,000. Bien plus, l'état officiel de cette importation nous montre qu'en 1835 elle fut de 3,687,234 quarters; et elle continue sa marche progressive.

D'après ce qu'on vient de lire, il n'est pas étonnant que la valeur des importations irlandaises, presque toutes agricoles, qui s'élevait en 1825 à 9,242,000 liv. st., soit montée, en 1835, à 16,693,685 liv. st., c'est-à-dire, ait présenté un

accroissement de 7 millions et demi, progrès vraiment extraordinaire!!...

Toutefois, malgré cet accroissement rapide, nous ne pouvons que déplorer hautement la triste situation, les abus et les malheurs qui entourent l'agriculture de l'Irlande, cette intéressante partie de l'Empire; on ne le croirait pas, si l'on n'avait sous les yeux le rapport officiel du comité de l'enquête des pauvres de l'Irlande. Il en résulte que le même espace de terrain labouré en Angleterre par *deux* individus, est travaillé par *quatre* en Irlande. Le produit en est ainsi *quatre* fois plus fort en Angleterre.

« Il y a, dit le rapport, 1,055,982 laboureurs en « Angleterre, qui ont en culture 34,254,000 acres « de terre, tandis qu'en Irlande 1,131,715 ne tra- « vaillent que 14,600,000 acres; deux tiers, par « conséquent, de la population irlandaise sont em- « ployés à l'agriculture, et le salaire de ces misé- « rables laboureurs, terme moyen, n'est que de deux « à deux et demi schellings par semaine!!! »

Ce rapport dit encore davantage : « Le nombre « d'individus qui, en Irlande, se trouvent sans tra- « vail et dans un état de dénûment et de détresse « pendant 30 *semaines* de l'année, est évalué par « les commissaires à 585,000 ; et si nous ajoutons les « autres individus qui dépendent de ces derniers et

« qui forment un nombre de 1,800,000, nous avons « pour total 2,385,000 personnes pauvres, destituées « et sans emploi!!! » Que l'on signale un pays pareil sur la terre!!

Après ces faits, qui osera se poser le défenseur de l'administration des torys à l'égard de l'Irlande? Il faudrait n'avoir aucun sentiment d'humanité dans le cœur pour vouloir pallier et disculper un système si indigne d'un grand peuple, système qui, si longtemps, appesantit sa main de fer sur cette malheureuse contrée.

L'économiste, le statisticien et l'homme d'État pourront apprécier les résultats de la puissance, de la fertilité et des productions de cette île importante, si les rancunes, les entraves, les obstacles qui stérilisent sa productibilité et ses ressources, venaient à disparaître, et si une main forte les dirigeait avec prudence et sagesse.

Nous admettrons, pour compléter le tableau, qu'une énorme quantité de toutes sortes de grains est employée à la confection des boissons dans cette île : comme whiskey, bière, etc., etc. Cette quantité, en 1835, fut de 1,294,000 quarters, et ce chiffre se trouve considérablement surpassé cette année.

Mais revenons à l'ensemble du Royaume-Uni.

En 1837, il fut employé dans le Royaume-Uni 5,068,842 quarters de drèche pour la manufacture de bière, etc., etc. La manufacture des esprits in-

digènes, en 1836, atteignit presque le chiffre de 25 millions de gallons, et nous sommes presque certains que cette année il s'éleva beaucoup plus haut.

Après des faits si éloquents, des progrès aussi remarquables dans la marche accélérée de l'agriculture dans la Grande-Bretagne, qu'il soit permis au marquis de Chandos, qui se trouve à la tête des intérêts ruraux, de faire ses lamentations sur la ruine de l'agriculture britannique; toutes ses déclamations périodiques s'évanouissent devant les faits, les données et les rapports incontestables que nous avons invoqués [1].

Mines.

La seconde branche de la puissance de l'Empire Britannique a suivi une marche tout aussi progressive; nous passerons sous silence les résultats heureux que produisirent les mines de plomb, d'ardoise, de granit, de fer-blanc et de cuivre, qui, en 1837, rendirent 10,823 tonneaux, dont la valeur, selon le rapport officiel, s'éleva à liv. st. 908,613; nous par-

[1] La chambre des communes vient de rejeter la motion de permettre une enquête à la barre de la chambre sur les lois céréales. Les arguments les plus forts sur l'altération de ces lois furent qu'il serait alors nécessaire d'abolir les impositions sur la terre, les *taxes* des comtés, les *taxes* pour les pauvres, et qu'alors on ne pourrait pas payer les intérêts de la dette nationale. Dans notre plan de liquidation de la dette, presque toutes ces impositions sont supprimées.

lerons exclusivement des mines de fer et de charbon de terre.

Le produit des premières, en 1831, s'élève à 700 mille tonneaux (*Voir* p. 25), présentant une valeur de 4,800,000 liv. st. En 1836, ce produit monta à 1,200,000 tonneaux, le prix du fer ayant subi une augmentation beaucoup plus forte. En mars 1837, il valait 9 liv. st. 5 sch. en barres et 5 liv. st. en fonte par tonneau; il en résulta que la valeur des produits de ces mines s'éleva, pour ladite année, à 11,900,000 liv. st., en assignant pour la moyenne, le prix modique de 7 liv. st. par tonneau. C'est cependant une valeur presque triple de celle de 1831. L'augmentation, dans les deux années suivantes, fut plus considérable encore; on peut estimer sa valeur à 14 millions : progrès vraiment extraordinaire, et qui ne donne point à craindre qu'il reste stationnaire. Les chemins de fer qui s'établissent partout, et l'entretien qu'ils exigent, sont une garantie certaine de l'avenir heureux et progressif de cette branche inépuisable de la richesse britannique.

Qui s'imaginerait cependant que, dans cette période, les mines de charbon de terre aient surpassé celles de fer, mais d'une manière incroyable? Le produit de ces mines, alors même qu'en 1832 nous calculâmes leur valeur et leur fécondité (*Voir* p. 25), s'éleva à 22 millions de tonneaux; mais l'état officiel de 1837 nous donne un produit de 32

millions de tonneaux! On pourra, sans s'exposer à tomber dans l'erreur, assurer que celui de la présente année excèdera 38 millions, dont la valeur, à raison de 10 schellings par tonneau, comme nous l'avons calculée, serait de 19 millions de liv. st., somme énorme et supérieure de plusieurs millions à la valeur de toutes les mines d'or et d'argent du monde entier, dans l'année même, suivant Humboldt, la plus productive.

La consommation de ce combustible, comme l'on sait, est la mesure du travail des manufactures, du commerce et de la navigation; on voit par conséquent que le commerce doit suivre le même progrès.

Commerce.

Les importations en 1831 s'élevèrent à 48 millions de liv. st. (*Voir* p. 34), et les exportations, valeur réelle, à 36. Mais nous trouvons qu'en 1836, les dernières montent à 47,300,000 liv. st., tandis que les premières s'élèvent à 91 millions liv. st., y compris 12,425,605 pour les États-Unis.

Toutefois, le commerce ne pouvait s'accroître d'une manière si considérable, sans que les véritables moyens de transport obtinssent aussi un accroissement proportionnel.

Navigation.

En 1835, il fut construit 1250 vaisseaux d'un tonnage de 174,020 tonneaux; le commerce extérieur, dans la même année, possédait 25,511 vaisseaux d'un tonnage de 2,783,761 tonneaux, montés par un équipage de 171,020 matelots, ou 20 mille hommes de plus qu'en 1831; tandis qu'en 1837 le nombre des vaisseaux dépasse 26 mille, et les hommes 173 mille. (Voir ci-contre, Tabl. I.)

TABLEAU I.

État général officiel de la marine marchande de l'Empire Britannique en 1834, 1835, 1836, 1837.

EMPIRE BRITANNIQUE.	Vaisseaux.	Tonnage.	Hommes.
1834	23,519	2,596,982	158,330
1835	23,884	2,652,026	161,738
1836	25,511	2,783,761	171,020
1837	26,037	2,791,018	173,506

État officiel du nombre des vaisseaux chargés qui entrèrent, sortirent et furent employés pour le commerce des différents points de la Grande-Bretagne dans les années 1836, 1837.

	1836		1837
	Entrés.	Sortis.	Entrés et sortis.
Nombre de vaisseaux pour l'Irlande. . . .	10,116	14,608	
Id. pour la Grande-Bretagne.	111,213	115,144	
Total.	121,329	129,752	128,011
Tonnage.	10,188,916	10,660,330	21,311,557

État officiel des vaisseaux construits en 1835, 1836 et 1837.

	1835 — Vaisseaux.	1836 — Vaisseaux.	1837 — Vaisseaux.
Royaume-Uni.	860		936
Iles de Jersey, Guernesey et l'île du Man. .	56		67
Colonies anglaises.	334		388
Total.	1250	1304	1393

État officiel des vaisseaux qui ont naufragé, se sont entièrement perdus, et des hommes qui ont été noyés dans les années suivantes.

Années.	Vaisseaux naufragés.	Vaisseaux perdus.	Hommes noyés.
1833	596	56	572
1334	454	43	578
1835	524	30	19
	1574	129	1169

Le nombre des vaisseaux anglais et irlandais qui, en 1837, entrèrent dans les ports britanniques, s'élève à 22,498 (deux mille navires de plus qu'en 1835), équipés par 203,097 matelots; le nombre de ceux qui en sortirent, pendant cette même année, est de 22,028. Tous ces bâtiments furent employés pour le commerce étranger, car le nombre de ceux qui furent destinés au commerce des côtes ou du cabotage de la Grande-Bretagne s'éleva en 1837 à 128 mille, tandis que le tonnage monte à 21,311,557 tonneaux. (Voir l'État et le Tabl. offic. I.) Parmi ces bâtiments, 1,720 firent le commerce de la Baltique en 1837; tonnage 330,277. — Équipage, 15,172 matelots.

Et cependant ces progrès incontestables de la navigation et du commerce deviennent bien petits, quand on les compare à ceux de la navigation à vapeur dans cette courte période. Les navigateurs espagnols et portugais eurent le courage et la gloire, aux XVe et XVIe siècles, de surmonter des difficultés qui semblaient au-dessus de la nature humaine, en ouvrant des voies inconnues au commerce et à la civilisation; mais il était réservé aux Anglais du XIXe siècle de donner à la navigation une nouvelle époque, en lui appliquant la vapeur. Les deux premiers vaisseaux, *uniquement* à la vapeur, furent le *Sirius* et le *great Western*. Les dimensions du dernier sont de 236 pieds de long, et sa force est de

450 chevaux. Ce géant de la mer franchit la distance de Bristol à New-York (3,223 milles), à raison de 211 *milles par jour*, et il revint du nouveau monde avec plus de vitesse encore, car il lui arriva de gagner Liverpool en *douze jours et demi seulement!* Si les Espagnols peuvent se glorifier d'avoir découvert le nouveau monde, les Anglais le peuvent aussi de l'avoir réuni à l'ancien.

Quand on considère ce grand événement, le nombre de personnes qui sont transportées si rapidement à une distance aussi immense, l'activité, l'esprit de liberté, les moyens de ces deux grandes nations, l'Amérique du Nord et l'Angleterre, quand on considère encore les liens du langage, des habitudes, la tendance à propager le commerce et la civilisation, et les bonnes constitutions de ces deux grands peuples, on ne peut s'empêcher d'espérer un avenir heureux pour la race humaine. Ce qui inspire le plus de confiance, c'est que nous n'avons encore été témoins que du commencement de ces résultats gigantesques; car la grande difficulté de cette navigation, c'est l'énorme quantité de combustible qu'il faut pour le voyage. Lorsque le *great Western* partit, il était chargé de 660 tonneaux de charbon, et il en consomma 450. Le *Sirius* fut forcé d'ancrer après avoir consommé tout son combustible. Mais comme, après ces voyages, on a découvert le moyen d'économiser un *tiers* du combustible par la consommation de la fumée,

en rejetant sur les fourneaux une certaine quantité de la même vapeur, moyen déjà pratiqué par MM. W. Casey d'Edimbourg, l'on doit sans doute attendre de ces efforts combinés, les résultats les plus extraordinaires. Les populations de toutes les parties du globe pourront, en peu de jours et des distances les plus éloignées, se connaître, se voir et se trouver. Si par malheur la guerre venait à éclater, les grands obstacles de l'emploi des bateaux à vapeur, qui, vomissant des colonnes de fumée, signalent à l'ennemi leur approche, disparaîtraient entièrement.

Il faut dire que ce ne sont pas seulement le *Sirius* et le *Western* qui opèrent ces prodiges. Trois compagnies de navigation sont déjà formées entre l'Amérique et l'Angleterre; il en existe une à Bristol, à laquelle appartient le *Sirius*, et une troisième à Glascow, à laquelle appartient le *British-Queen*. Le nombre de grands bateaux que possèdent ces compagnies, et de ceux qui sont en construction et qui seront encore d'une plus large dimension, est très-considérable.

Le nombre des bateaux à vapeur que possède la Grande-Bretagne a plus que doublé dans cette période. Il s'élevait en 1837 à 750, avec un tonnage de 80,435 tonneaux. 82 bateaux furent construits en 1837, de la portée de 12,147 tonneaux; et quoique nous n'ayons pas pu consulter le registre officiel

de cette année, nous sommes fondés à croire que le nombre construit sera égal au moins à celui de l'année précédente; il y aura donc 832 bateaux à vapeur enregistrés, non compris, parmi ces derniers, l'immense nombre de ceux qui fourmillent sur la Tamise, la Clyde, la Tyne, et toutes les autres rivières de la Grande-Bretagne, et qui font le trafic et la navigation intérieure; ceux-ci n'étant pas soumis à l'enregistrement, il nous est impossible d'en fixer le nombre.

Mais il n'en est pas ainsi de la marine royale, de ces grandes murailles de bois qui défendent l'Empire Britannique, et le rendent invincible. Le nombre des vaisseaux de 1re, 2e et 3e classe, du port de 70 à plus de 100 canons, est de 90; — celui des frégates de 1re, 2e et 3e classe, de 36 à 60 canons, est de 93; — et celui des bateaux à vapeur de guerre, de 53. —Total 236; moins qu'en 1831. (Voir le Tabl. II.)

Tels sont les grands moyens de navigation et de défense que possède cet Empire, et auxquels l'histoire ne nous offre rien de comparable.

Examinons maintenant quelles sont ses voies de communications intérieures.

TABLEAU II.

Marine anglaise, française et russe au 1er décembre 1838, selon l'état officiel pris de l'amirauté anglaise et publié par sir John Barrow.

	ANGLETERRE.				FRANCE.				RUSSIE.			
	VAISSEAUX				VAISSEAUX				VAISSEAUX			
VAISSEAUX	En commission.	Ordinaires.	En construction.	TOTAL.	En commission.	Ordinaires.	En construction.	TOTAL.	En commission.	Ordinaires.	En construction.	TOTAL.
De 1re classe de 100 canons et au-dessus.....	4	12	3	19	2	4	16	22	5	»	2	7
2e cl. de 80 à 100 canons..	4	13	7	24	5	2	11	18	16	2	5	23
3e cl. de 70 à 80 canons..	12	33	2	47	3	4	2	9	19	1	»	20
	20	58	12	90	10	10	29	49	40	3	7	50
FRÉGATES.												
1re cl. rasé et de 60 can...	1	10	»	11	5	8	9	22	4	»	»	4
2e cl. de 50 à 52 can....	1	7	2	10	5	7	8	20	»	»	»	»
3e cl. de 36 à 50 can.....	7	57	8	72	6	7	5	18	20	»	1	21
	9	74	10	93	16	22	22	60	24	»	1	25
BATEAUX A VAPEUR.												
De guerre.....	5	2	5	12	22	6	9	34	8	»	»	8
Dans diverses commissions.	13	»	»	13	»	»	»	»	»	»	»	»
Dito paquebots....	28	»	»	28	»	»	»	»	»	»	»	»
				53				34				8
GRAND TOTAL...				236				143				83

CHEMINS DE FER.

La rapidité des communications intérieures forme la base du commerce national, qui est lui-même la base essentielle du commerce extérieur. Le progrès de ces communications a non-seulement surpassé celui des voies de la navigation, mais encore tout ce que l'on pourrait imaginer. Dans un très-court espace de temps, plus de 400 associations pour la construction des chemins de fer se formèrent ou se projetèrent sur tous les points et dans toutes les directions [1]. On en a évalué le capital nominal à 100 millions de liv. st. (deux milliards et demi de francs). Mais la fureur et la manie de ces spéculations quoique passées, il reste encore 197 sociétés unies, reconnues et sanctionnées par autant d'actes du parlement [2]; entreprises vraiment suffisantes pour

[1] L'établissement de tous ces chemins de fer eût commencé en 1826, puisqu'ils furent projetés à cette époque, mais la crise fatale qui survint alors en retarda l'exécution; sans la fâcheuse réalité de cette crise financière, quel aspect différent ne présenterait pas aujourd'hui l'Angleterre!

[2] Nombre total des actes du parlement qui furent passés, dans chaque année, pour des chemins de fer.

années.	actes.	années.	actes.	années.	actes.	années.	actes.
1801.....	1	1811.....	3	1821.....	1	1831.....	9
1802.....	2	1812.....	2	1822.....	0	1832.....	8
1803.....	1	1813.....	0	1823.....	1	1833.....	11
1804.....	1	1814.....	4	1824.....	2	1834.....	14
1805.....	0	1815.....	1	1825.....	5	1835.....	18
1806.....	0	1816.....	1	1826.....	6	1836.....	35
1807.....	0	1817.....	1	1827.....	6	1837.....	14
1808.....	1	1818.....	1	1828.....	11	1838.....	16
1809.....	2	1819.....	1	1829.....	9		
1810.....	1	1820.....	0	1830.....	8		
				Total général.....			197

étonner l'économiste qui suit avec un calcul profond le progrès et la richesse des nations, et l'homme d'État qui sait en déduire les conséquences.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner ici les détails surprenants de ces communications, et de passer sous silence les obstacles immenses qu'il a fallu surmonter, l'énumération des capitaux employés dans ces opérations gigantesques. Nous nous bornerons à en dire quelques mots. Sans parler des chemins de fer de *Hull et Selby*, de *Bristol*, d'*Exeter*, de *New-Castle et Shields*, de *Preston et Wyre*, de *Londres et Croydon*, de *Midland*, de *Greenwich*, de la *Jonction* de *Birmingham et Derby*, de *Sheffield et Rotherham*, de la *Jonction* de *Leeds*, et d'un grand nombre d'autres chemins dont les ouvrages sont aussi admirables qu'étendus, nous nous renfermerons dans les grandes lignes : *la grande Jonction* entre Birmingham et Newton, passant par la ligne de Liverpool et Manchester. La longueur de ce chemin est de 82 milles et demi, pour lesquels on a déjà dépensé 1,364,358, liv. st. 4 sch. 6 d. Chaque mille revient à 16,538 liv. st., et il sera encore dépensé plus de 300 mille liv. st. Les actions sur lesquelles on a payé 90 liv. st. sont à 186. En neuf semaines, l'entreprise a produit 46,462 liv. st. 6 sch. 1 d. On parcourt 94 milles et demi en 4 heures et demie. Les ouvrages les plus admirables de ce chemin sont le *Viaduc*, de 456 pieds, qui traverse la rivière

Weaver, et le pont qui passe sur la Mersey et le canal Yrwell.

Le chemin de Londres à Birmingham, dont la longueur est de 112 milles et demi, est une des plus vastes entreprises; son entrée à Uston Grove représente un magnifique temple d'ordre dorique. Les trains parcourent la première distance de son départ (1 mille un quart) au moyen d'une grosse corde qui, passant par des cylindres, est mise en mouvement par deux machines à vapeur de la force de 60 chevaux. Les deux cheminées élevées et superbes qui couronnent ces machines, forment l'ornement de l'ouverture du chemin et de la cité de Camden; c'est à l'aide de ces moyens que l'on a pu monter ce plan incliné; mais en revenant, les trains des wagons descendent avec la même rapidité, mus alors par eux-mêmes. A 1 mille et demi, on trouve le premier *tunnel*, souterrain qui passe sous la montagne Primerose, et dont la longueur est de 1,120 yards avec une largeur de 22 pieds. 3 milles plus loin est le tunnel Kensal, de 320 yards, traversant la rivière Brent; puis, bientôt après, on disparaît sous le tunnel extraordinaire de Waterford, dont la longueur est de 1 mille 70 yards sur 25 pieds de large; le tunnel Buzard n'est que de 272 yards, et l'on aperçoit de suite le rocher bleu de Blisworth coupé en deux dans la prodigieuse extension de 2 mille pieds sur 50 de profondeur! 1 million 200

mille yards cubiques de roc ont été enlevés, avec une dépense de 200 mille liv. st. Cet ouvrage merveilleux frapperait le voyageur d'étonnement et de surprise, s'il ne se trouvait, en peu d'instants, entraîné sous le tunnel de Kelsby, dont la longueur de 2,398 yards a coûté le double (400 mille liv. st.), à cause de 600 yards de terrain sablonneux dont il a fallu triompher. Le tunnel d'Arden de 300 yards est le dernier, et l'on arrive enfin au *terminus* de Birmingham, où le chemin entre dans la *grande Jonction-Rail* pour se diriger vers Liverpool, etc., etc. Nous avons indiqué les magnifiques ouvrages de ce chemin admirable. Ce fut dans la mémorable journée du 17 septembre 1838, qu'eut lieu son inauguration, sur toute la ligne. Le premier train, qui conduisait les directeurs de l'entreprise et leurs amis, parcourut la distance de 112 milles et demi, de Londres à Birmingham, en 4 heures 14 minutes. Ce train, fut le même jour, suivi d'un second qui transporta 200 voyageurs.

Le devis de cette grande entreprise avait été porté à 2 millions et demi seulement, mais elle en a coûté 5. On voit figurer dans le compte de dépense une somme de 72,868 liv. st. 18 sch. 10 pence (1,897,000 fr.) pour obtenir l'acte du parlement; la plus grande partie de cette énorme somme payée à des avocats, prouve les obstacles non-seulement physiques, mais encore moraux que les entreprises an-

glaises sont obligées de surmonter. Le total des excavations monte à 15 millions de yards cubiques, et l'on employa 35 mille tonneaux de fer dont la valeur fut de 460 mille liv. st. Toutes ces énormes dépenses sont déjà couvertes avec bénéfice. Le prix de transport de Londres à Birmingham est de 1 liv. st. dans les voitures découvertes, et de 32 schellings dans les meilleures voitures.

Depuis l'ouverture de ce chemin, la recette a journellement augmenté, et s'est élevée quelquefois à plus de 1,000 liv. st. ou 25 mille francs par jour; il n'est pas étonnant que les actions jouissent d'une si grande prime. Les communications et le trafic se multiplient, et les bénéfices doivent s'accroître en proportion : exemple frappant pour les chemins de fer de la France.

Le grand chemin de fer de West ou de Londres à Bristol, dont la distance est de 117 milles et demi, sera parcouru en 4 heures; les difficultés les plus considérables de cette route se trouvent entre Bristol et Bath.

Suivant le projet qui fut soumis au parlement et les plans qu'il sanctionna, ce chemin devait avoir sept *tunnels* dont la longueur sera de 4 mille 54 *chaînes;* mais, par suite d'une modification du plan, deux de ces tunnels seront supprimés, et, grâce aux inventions de M. Brunel, et entre autres à celle de placer les wagons entre les roues, au lieu de les pla-

cer dessus, comme on l'a fait jusqu'à présent, et de donner aux wagons un plus grand diamètre et six roues au lieu de quatre, on obtiendra une vélocité extraordinaire sans nuire à la stabilité des machines. Le résultat de ces améliorations sera d'obtenir une vitesse de 25 milles au moins par heure. La somme indispensable pour cette entreprise est de 5 millions et demi liv. st. dont une grande partie est déjà dépensée, en y comprenant 88,710 l. st. 10 s. 11 d. payés aux avocats pour obtenir l'acte du parlement. Ce grand ouvrage sera bientôt terminé : sept mille personnes y travaillent actuellement.

Mais le chemin qui, sans contredit, produira les plus riches résultats pour le commerce de Londres, est celui de *cette capitale de l'Empire Britannique* à *Southampton*. La distance totale entre ces deux villes est de 77 milles, et le capital nécessaire pour son établissement est de 1,800,000 liv. st. Cette ligne doit être complétement terminée avant 1840. Les travaux sont dirigés par le fameux ingénieur Loke, qui vient de terminer la *grande Jonction Tailway*. Un nombre considérable d'hommes est employé à sa confection.

On s'occupe en même temps de la conversion en *docks* ou bassins de tout le terrain disponible de Southampton, port qui se trouvera ainsi transformé en un véritable *port* de *Londres*. Par ce moyen, tous les voyages de mer se trouveront terminés dans le

premier port, et l'on épargnera beaucoup de temps et de frais, comme aussi l'on évitera le danger des vagues, puisqu'on ne sera plus forcé de faire le grand tour, d'affronter le passage du détroit de Douvres et de parcourir toute la Tamise; avantages vraiment incalculables pour le commerce et pour l'économie. En moins de 4 heures toutes les marchandises pourront être transportées de Londres à Southampton, et de cette ville à Londres !!!

Pendant l'année qui vient de s'écouler (1837), le parlement a sanctionné 14 actes relatifs à des associations pour l'établissement d'autres chemins de fer, dont la longueur doit être de 463 milles trois quarts avec un capital de 8,087,500 liv. st.; 16 actes ont été passés en 1838 pour le même objet. Tout ceci non-seulement nous montre une région percée et traversée dans toutes les directions par ces importants ouvrages, mais nous prouve encore que l'année prochaine tous ses habitants pourront, en peu d'heures, se transporter d'une place à l'autre, et aux extrémités du royaume. Un négociant de Londres peut déjà partir le matin de son comptoir, se trouver à la bourse de Birmingham ou de Liverpool, et rentrer le soir dans ses foyers; il en sera de même de l'armateur ou du marin pour se transporter à Bristol, à Southampton ou à Londres.

Les Français impartiaux et sans préjugés pourront comparer les moyens adoptés par les Anglais

pour la construction de ces chemins de fer, avec ceux qu'ils emploient pour arriver au même but. Ce ne sont pas les premiers banquiers de Londres qui se lancent dans ces entreprises (on se moquerait si une pareille chose arrivait), mais bien les petits et grands propriétaires, les manufacturiers, les boutiquiers et les marchands échelonnés sur la ligne que doit parcourir le chemin; voilà ceux qui prennent des actions, et qui en retirent un double bénéfice par le transport de leurs marchandises. Mais on se moquerait bien davantage si « l'on rendait la « construction des chemins de fer dépendante du « trésor; si l'on imposait aux sociétés l'obligation « de transporter les troupes de toute arme et le ma- « tériel de l'armée à moitié prix du tarif; si le prix « du transport était fixé à 6 ou à 12 sous, suivant « l'élégance des voitures; si le *maximum* du béné- « fice était limité à 10 pour 100; enfin, si, au bout « de soixante-dix ans, l'État avait la faculté de dé- « pouiller les familles des créateurs de ces entre- « prises, aussi hasardeuses que gigantesques, en les « confisquant à son profit. »

Exiger de pareilles conditions des sociétés des chemins de fer, c'est vouloir étouffer à sa naissance l'esprit d'association qui commence à se manifester en France, et qui devient aussi indispensable à sa prospérité que la respiration l'est à la vie de l'homme.

MANUFACTURES.

Nous ne parlerons que des principales. Les progrès de la manufacture de laine, de cette industrie qui fut en tout temps l'objet favori du gouvernement, furent très-remarquables depuis 1831. L'exportation à cette époque s'élevait à peine à 5 millions et demi liv. st., et, en 1835, elle monta à 5,797,000 liv. st., et un an après, à 7,145,286 l. st., accroissement très-considérable; mais nous devons faire observer que l'exportation de laine filée fut de 2,357,336 ℔. La moitié de cet article déjà préparé passa en Allemagne; on peut connaître par ce fait l'état de cette importante manufacture, dans cette *partie industrieuse* de l'Europe, ainsi que les bénéfices réalisés par les filateurs anglais, sans préjudice de ceux de la manufacture elle-même. Il faut ici remarquer, d'une manière toute particulière, les progrès de cette manufacture en dépit du système prohibitif de la Prusse, et de sa ligue commerciale, qui commença en 1834. Car, malgré cette ligue, l'importation des manufactures anglaises, en Allemagne, augmenta dans cette période de 1 million de liv. st.[1]. Celle de la soie ne resta pas en arrière (Voir p. 29.)

[1] État officiel des importations des manufactures britanniques

Manufacture de soie.

Nous avions prévu, depuis 1826, l'accroissement dont cette importante manufacture était susceptible, lorsque nous demandions [1] avec instance l'entrée des soieries françaises. C'était le moyen le plus sûr de la faire avancer. Les préjugés nationaux et les clameurs des hommes intéressés dans des exclusions absurdes ne firent pas fléchir notre opinion. En effet, l'entrée des soieries françaises, avec un droit modéré, donna l'impulsion à cette manufacture; mais il fallait encore, comme nous le demandions aussi en 1832, l'adoption d'une *École des arts et de goût,* à l'instar de celle qui existe à Lyon, et dont nous réclamions l'établissement cette même année. (Voir p. 45.)

Cette école, basée sur les principes que nous avions proposés, fut heureusement adoptée et ouverte cinq ans après. C'était le seul obstacle qui

dans toute l'Allemagne depuis le 1er janvier, commencement de la ligue commerciale.

	liv. st.
1833.....	4,499,727
1834.....	4,683,585
1835.....	4,791,223
1836.....	4,624,451
1837.....	5,029,552

[1] Five questions on the actual distress, publié par M. Pebrer en 1826.

empêchât la manufacture anglaise d'égaler celle de France; nous ne craignons pas aujourd'hui de répéter ce que nous avions depuis longtemps avancé: « Que la manufacture de soie anglaise supplantera « dans les marchés les soies françaises, comme celle « de coton supplanta la manufacture indienne elle-« même! »

En effet, la valeur des soieries exportées à l'étranger en 1832 n'était que de 500,000 liv. st., tandis qu'en 1835 elle a doublé cette somme. Un fait bien digne de remarque, c'est qu'il fut exporté pour la France elle-même 1,240,300 francs, et que maintenant cette somme se trouve presque double encore. Si cette progression continue, nos prévisions seront bientôt réalisées. La consommation des soieries dans l'intérieur est véritablement prodigieuse; cependant cette manufacture et même toutes les autres restent au-dessous de celle de coton.

Manufacture de coton.

Lorsqu'en 1832, nous appelions l'attention publique sur l'importance de cette fabrication (Voir p. 38), la plupart de nos lecteurs en furent surpris, crurent que nous exagérions, et ne voulurent pas ajouter foi aux faits que nous rapportions, non plus qu'à nos calculs; en effet, il était difficile de s'imaginer que cette manufacture fût susceptible d'un accroissement bien plus extraordinaire encore.

Néanmoins, ses progrès ont été constants, et plus rapides, si l'on veut, que ceux des autres manufactures.

Les documents officiels que nous avons sous les yeux nous le prouvent; ils nous montrent que la consommation commune de coton, de 1816 à 1825, fut annuellement de 130 mille balles; en 1833, de 293 mille; en 1834, de 302 mille; en 1835, de 333 mille; en 1836, de 406 mille; en 1837, de 1,059,000 balles; et qu'enfin (aujourd'hui) en 1838 elle touche à 1,238,000 balles[1]!!!

Le progrès de 1834 sur l'année 1833 a été de 3,15 p. 100; celui de 1835 sur 1834, de 10,36 p. 100; celui de 1836 sur 1835, de 13,48 p. 100.

D'après ces faits, il serait très-inutile de parler du capital employé dans cette fabrication immense, du nombre d'ouvriers et des machines à vapeur, des *power-looms*, etc., etc. Nous mentionnerons seulement son exportation à l'étranger, en mettant hors de compte l'énorme consommation intérieure.

L'exportation de cette manufacture, pour l'année 1836, valeur déclarée, s'éleva à 25,019,619 liv. st., tandis que la valeur officielle est de 44 millions, et de 50 l'année suivante, ou 1,250,000,000 de fr.!

[1] En 1837, on a importé en France 357,539 balles.
En 1838, id. id. id. 393,000 dito.

chiffre trop considérable pour que l'on eût jamais osé espérer qu'il fût atteint par un seul genre de fabrication !

Comme il nous est arrivé de citer les *power-looms*, ces métiers ingénieux qui travaillent d'eux-mêmes, et que fait mouvoir la vapeur, nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître le rapport que viennent de présenter les inspecteurs des factoreries sur ces instruments singuliers, qui exercent une si haute influence sur toutes les manufactures dont nous venons de parler, et principalement sur celle de coton. La totalité de ces *power-looms* s'élève à 116,801. On en compte 97,564 dans la Grande-Bretagne, 17,781 en Écosse, et 1516 en Irlande. Les moyens que l'industrie britannique emploie pour opérer tant de merveilles, sont aussi surprenants que ses résultats.

Résumons maintenant la valeur de tous ces capitaux et de toutes ces forces productives; calculons l'accroissement qu'ils ont reçu pendant cette courte période de sept ans ; jetons un regard rapide sur le nombre presque infini des branches productives de l'agriculture, du commerce, de la navigation, des chemins de fer, et enfin des manufactures de toute espèce, et nous serons facilement convaincus, d'après les faits exposés et les états officiels que nous avons rapportés, que l'on peut compter sur une augmentation de 15 pour 100, sur la totalité du

capital du royaume-uni de l'Angleterre et de l'Irlande.

Comme nous avons eu la satisfaction de voir adopter, par les économistes anglais, nos tableaux et nos calculs sur le capital, la propriété et le pouvoir de l'Empire Britannique (publiés en 1832), nous n'avons maintenant qu'à réunir les deux sommes, et nous verrons que la totalité du capital du royaume-uni s'élève à 4,112 millions liv. st., ou 103 milliards de francs! (Voir Tabl. III.)

Examinons maintenant celles des autres parties de l'Empire qui entourent le globe.

POSSESSIONS BRITANNIQUES DANS LES AUTRES PARTIES DU MONDE.

Nous avons démontré, aux Sections III et IV, l'étendue et l'importance des possessions anglaises en Europe, dans l'Amérique du Nord, dans les Indes occidentales, en Afrique, dans l'océan Indien, en Australie, et enfin dans le vaste empire de l'Inde.

SECTION V.

COLONIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

(Continuation de la page 142.)

Bas et haut Canada; son importance politique et maritime. — Grandes dépenses faites par le gouvernement pleinement justifiées. — Opinion de lord Brougham. — Dépenses encourues. — Grande émigration annuelle. — Sommes d'argent qui y passent. — Prospérité et communications intérieures. — Nombre de banques et leur capital. — Importations et exportations. — Comité des plaintes nommé par l'assemblée. — Son rapport contre le gouverneur Aylmer. — Révolte prévue, et moyens de l'empêcher, indiqués en 1832. — Moyens identiques proposés par lord Durham en 1839.—Résultats de ce moyen.—Calculs de Montgomery sur la propriété des deux Canadas.—Leur exagération.—Montant du capital des Canadas et des autres possessions britanniques de l'Amérique du Nord.

La position géographique, militaire et politique du Canada est d'une importance majeure, non-seulement pour la suprématie maritime de l'Angleterre,

mais encore pour tout l'ensemble de l'Empire. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la grandeur et la marche progressive de la nation américaine, pour se convaincre de l'urgente nécessité pour l'Angleterre, de posséder en tête de cette nation maritime, entreprenante et jalouse, des stations navales et des fortifications imprenables.

Les énormes dépenses que la nation anglaise et son gouvernement ont dû faire pour entretenir et augmenter ces fortifications, pour se frayer de nouvelles routes et creuser de magnifiques canaux, se trouvent pleinement justifiées par la saine politique et la prévoyante économie. Il est vrai que le parti anticolonial continue sans cesse ses déclamations, et considère ces dépenses comme inutiles; il envisage cette grande question sous le point de vue limité de quelques milliers de liv. st. Mais ce qu'on ne pourra concevoir, c'est qu'un homme, dont l'humanité doit s'honorer, lord Brougham, ait osé déclarer en plein parlement et à la face du monde « que « les Canadas ne valent absolument rien pour l'Em- « pire Britannique. » Preuve bien évidente des limites bornées de l'esprit humain, preuve aussi que le plus grand homme, placé hors de sa propre sphère, est sujet à de grandes aberrations.

Nous avons fait voir, à la page 139, le montant considérable auquel les dépenses énoncées s'élevèrent en 1832; elles n'ont subi aucune diminution

depuis, et se sont même encore augmentées. Le Tabl. IV montre qu'en 1836 le gouvernement dépensa pour le Canada 251 mille liv. st. Les troubles survenus ont presque fait tripler cette somme.

Le gouvernement et la politique anglaise, malgré l'ingratitude *des enfants du sol*, continuèrent par tous les moyens en leur pouvoir, la prospérité et la richesse de cette colonie; l'émigration, qui forme la base fondamentale de sa propriété, fut accélérée; de 1832 à 1834, elle s'élève au chiffre extraordinaire de 125,208 colons; et, depuis cette époque jusqu'au commencement de la révolte, elle a surpassé de 200,000 habitants. On sait que les émigrés, en sus de leur personne et de leur industrie, apportent avec eux près de 250 à 300 mille liv. st.; ce qui, pour les six années de cette période, donne un chiffre de près de 2 millions de liv. st., somme en numéraire, dirigée par la mère-patrie vers la colonie canadienne.

De nouvelles terres ont été défrichées, de nouvelles villes se sont élevées; les lacs de l'intérieur, les plus grands de la terre, se communiquent, au moyen de magnifiques canaux construits aux dépens du gouvernement, avec des rivières non moins considérables. Le grand Saint-Laurent est couvert de vaisseaux anglais; les banques se sont multipliées: on en compte dix, possédant un capital de 4,388,000 liv. st. Il n'est pas difficile de comprendre les avantages immenses que la circulation doit avoir retirés

d'établissements si nombreux et si puissants, et les progrès que doivent également avoir faits l'agriculture, le commerce et la navigation. En effet, les exportations, en 1836, s'élevèrent à 633,575 liv. st., et les importations à 2,739,057 liv. st., donnant pour résultat 1,000,419 liv. st. de plus qu'en 1834; progrès vraiment extraordinaire. (Voir les Tabl.)

Cependant, les *enfants du sol*, les bas Canadiens se firent remarquer par leur mécontentement. Leur assemblée, présidée par Papineau, nomma un *Comité permanent des plaintes*. Ce comité, dans son quatrième rapport, dénonce entre autres choses que « lord Aylmer, le dernier gouverneur, « a abusé de l'autorité et de la confiance du roi son « maître; qu'il s'est rendu coupable de grands délits « administratifs; qu'il a astucieusement trompé le « gouvernement et le roi, relativement aux opinions « et aux désirs de l'honorable chambre qui représente « les sujets de S. M. dans cette province, en mettant « en danger les droits et les libertés de ce bon peu- « ple, et la dépendance et la connexion de cette co- « lonie avec la couronne. »

Il est en dehors de nos limites de discuter les raisons et les griefs des Canadiens; nous savons qu'il y a eu des abus de pouvoir, comme il en existe dans tous les gouvernements humains; nous avions prévu la révolte, et nous étions sûrs qu'elle devait éclater, lorsqu'en 1832, à la page 141, nous osâmes indi-

quer au gouvernement anglais le moyen efficace de la prévenir, *en réunissant les deux législatures;* en effet, cette mesure absorbait les intérêts du parti dissident, et neutralisait ainsi la rivalité française avec la majorité du parti national anglais. Si cette mesure avait été adoptée, comme nous le demandions alors avec tant d'instance, il est plus que certain que Papineau et ses partisans n'auraient jamais commencé la guerre civile de décembre 1837, et que les insurgés, commandés par le docteur Mackensie, n'auraient point, en janvier 1838, assiégé Torento, commandé par le gouverneur Head. Le parlement se serait épargné également des discussions aussi graves que désagréables sur cette colonie; le bill *Indemnity* n'aurait pas eu lieu; le sang n'aurait point coulé; l'Angleterre n'eût point déboursé une somme immense; et enfin, le progrès de la prospérité de cette [1] intéressante région ne se serait pas provisoirement arrêté.

Cependant, malgré tous ces malheurs, nous avons

[1] C'est une circonstance très-remarquable que lord Durham dans son fameux *Rapport* présenté à la chambre en 1839, propose *littéralement* la même mesure que nous recommandions en 1832.

Ce rapport est divisé en trois parties : 1° État du bas Canada; 2° État du haut Canada; 3° Remèdes pour guérir les maux et les griefs des Canadas.

Le grand remède, l'unique gouvernement effectif, dit-il, qui puisse consolider le pays, doit résulter de l'union des deux législatures. L'union des deux provinces garantira au haut Canada les grands objets qu'il désire. Toutes les disputes finiront, les malver-

vu l'accroissement extraordinaire de toutes les sources productives du Canada, l'augmentation de son commerce, de sa population, de son agriculture et de sa navigation; nous avons trouvé des supputations du capital de ce pays beaucoup plus élevées que les nôtres; des calculs qui portent la propriété mobilière du bas Canada à 36,413,870 liv. st., et l'immobilière à 26,556,000 liv. st., constituant un total de 78,387,924 liv. st., tandis qu'on fait monter celles du haut Canada, la mobilière à 13,429,550 liv. st., et l'immobilière à 24,151,626 liv. st.; ce qui donne un total général de 115,569,505 liv. st.

L'évaluation du capital de ces colonies a été faite par le laborieux et savant historien des colonies, M. Mongomery; mais, avec tout le respect que nous portons au témoignage d'un homme aussi distingué, nous trouvons, en réalité, ses calculs un peu trop exagérés; preuve éclatante de la modération des nôtres. Sans nous éloigner donc des bases et des principes de modération que nous nous sommes proposés, nous porterons le capital général des deux Canadas, y compris celui des autres colonies anglaises de l'Amérique du Nord, à 82,800,000 liv. st., ou 2,070,000,000 de francs. (Voir Tabl. III.)

Voyons maintenant celui des possessions britanniques dans les Indes occidentales.

sations cesseront. Les intérêts réciproques des constructions publiques, etc., etc., consolideront l'union des deux provinces.

SECTION VI.

COLONIES DES INDES OCCIDENTALES.

(Continuation de la page 155.)

L'Angleterre, auparavant la plus décidée et la plus active en faveur de l'esclavage, devient son plus grand ennemi. — Mesures qu'elle a prises à ce sujet. — Il était temps d'abolir ce trafic infâme. — Les États-Unis seront victimes de la conservation de l'esclavage. — Grands résultats dans ces colonies, par suite de son abolition et des 20 millions de liv. st. payés en compensation aux maîtres des esclaves. — Accroissement des produits qui forment la base principale de la richesse de ces possessions. — Commerce et navigation. — Banques et circulation établies. — Capital total de toutes ces colonies. — Fondements de ce calcul.

En émettant notre opinion sur la grande question et sur la base fondamentale de la prospérité de ces îles, nous disions en 1832 (p. 55) : « Les efforts « de la législature doivent tendre à l'adoption des « mesures propres à concilier les partis dans l'im- « portante question de l'esclavage. » Les mesures prises à cet effet ont été heureusement très-efficaces

et très-bien concertées; les résultats en ont été aussi admirables qu'humains et économiques. L'Angleterre, l'une des nations qui fit les plus extraordinaires efforts pour le maintien et l'extension de la traite des nègres, a expié son péché; elle a employé aussi les plus grands moyens en son pouvoir pour l'abolition de ce trafic infâme. Le parlement de la Grande-Bretagne, ne croyant pas qu'il fût suffisant de l'abolir dans l'intérieur en rendant la liberté à près de 800 mille hommes, et en dépensant 20 millions de liv. st., passa en 1837 un acte qui autorisait le gouvernement à faire exécuter rigoureusement les traités conclus avec les principales puissances, et relatifs à l'abolition de cette traite abominable; il sanctionna aussi en 1838 un second acte qui obligeait le roi des Deux-Siciles *d'accéder aux deux conventions établies à ce sujet* avec le roi des Français; puis un troisième qui réclamait l'accession du grand-duc de Toscane à poursuivre l'abolition de ce système atroce.

Il était temps que les nations civilisées missent un terme à cet odieux trafic de chair humaine, et surtout à la vente des enfants livrés par leurs propres parents, comme la cupidité le pratique encore au mépris de toutes les lois de l'humanité, dans quelques États de cette confédération américaine si orgueilleuse de sa liberté. Les nègres des États-Unis deviendront peut-être un jour la cause de leur ruine

et de la dissolution de ce corps robuste et puissant; car les lois de la nature ne se violent jamais impunément, elles empirent avec la punition : quand on les suit, au contraire, la récompense est infaillible; témoin les colonies dont nous parlons, qui sont aujourd'hui en pleine voie de prospérité.

Aussitôt que la liberté des esclaves fut proclamée, et que les 20 millions de liv. st. furent distribués en dédommagement *proportionnel et juste* aux propriétaires, toutes les branches de l'industrie coloniale commencèrent à se développer et devinrent plus florissantes; les dettes dont on était encombré disparurent, et avec elles un grand nombre d'hypothèques qui furent levées. Avec l'addition d'un capital si considérable, les affaires se multiplièrent, l'agriculture reçut de nombreuses améliorations, le commerce et la navigation firent des progrès; enfin, la prospérité et la tranquillité vinrent s'asseoir dans cette région auparavant si agitée et si malheureuse, au lieu de la fainéantise et des massacres qu'avaient à l'envi présagés tous les ennemis de la liberté.

Il n'est pas étonnant que les branches fondamentales de la richesse de ces colonies se soient améliorées depuis cette époque mémorable. Le cacao, qui en 1832 avait une exportation extrêmement limitée, fournit en 1836 l'énorme quantité de 2,788,224 ℔. L'exportation du café, qui en 1832 ne s'élevait qu'à 27 millions, monta en 1835 à

28,398,460 ℔. et en 1836 à 34,054,000 ℔, etc. (États officiels.)

Le sucre et le rhum, deux des principales productions de ces colonies, ont aussi obtenu un accroissement extraordinaire. L'état officiel nous montre que l'importation du sucre en Angleterre en 1835 s'éleva à 4,448,267 quintaux! et que l'année suivante, cette quantité, déjà si énorme, s'augmenta encore de 200,894 quintaux. La plus grande partie provient, comme l'on sait, des colonies occidentales, de la Jamaïque, Berbice, Demerari, Grenade, St-Christophe, Trinité, Barbades, etc., etc.

Ces énormes exportations ont opéré en conséquence un accroissement dans la navigation, le tonnage et les matelots.

Les affaires, toujours embarrassées jusqu'alors par la mauvaise circulation, composée d'un grand nombre de monnaies de différentes espèces, furent singulièrement améliorées, et bien des entraves disparurent. Une riche et puissante banque fut créée pour faciliter les opérations du commerce et les travaux de l'agriculture et des planteurs. Les cultures, les affaires du commerce, les valeurs, et tout ce qui regarde ces possessions, ayant acquis plus de régularité et de stabilité depuis l'époque où nous publiâmes notre ouvrage, nous ne nous abstiendrons pas, comme nous le fîmes alors, de donner notre opinion et nos calculs sur le capital de toutes ces possessions. Nous

avons aujourd'hui entre les mains des états plus authentiques, des faits plus avérés, des données plus certaines, pour pouvoir baser nos opérations et nos calculs; ces documents seraient trop volumineux pour les soumettre à nos lecteurs.

Après des recherches considérables et un examen sévère et soutenu, nous avons calculé que le capital total de la propriété mobilière et immobilière inclusivement du commerce et de la navigation de toutes ces possessions peut, sans exagération, être porté à 158 millions de liv. st., ou 3,250,000,000 de francs. (Voir Tabl. III.)

SECTION VII.

COLONIES BRITANNIQUES DANS L'OCÉAN INDIEN.

La compensation pour l'abolition de la traite des nègres produit les meilleurs résultats à Maurice. — Augmentation des exportations et de la navigation.—Bons effets de la banque.—Son capital et son dividende. —Groupe des îles de Mahé de Labourdonnais, dont on prit possession en 1743. — Leur description. — Leur importance sous le rapport maritime. —Nombre pris par le capitaine Light. — Population. — Climat, etc., etc.—Ceylan.—Importance de cette île et de Trincomalec. Composition de son gouvernement. — Limites du gouverneur pour les débours. — Progrès de sa richesse et de sa civilisation. — Cent écoles établies et payées par le gouvernement. — Exportations et importations. — Revenu. — Dépense. — Montant de son capital et de celui de Maurice.

Les effets de l'abolition de l'esclavage ne se firent sentir nulle part mieux que dans l'île Maurice. Les mouvements insurrectionnels, excités par suite de cette mesure à l'arrivée de M. Jérémie, furent bientôt calmés et tout rentra dans l'ordre et la tranquillité. Les hommes éclairés et les ennemis de l'esclavage triomphèrent, en même temps que leurs rivaux se trouvèrent indemnisés par des sommes considérables.

Ces capitaux firent du bien à la colonie, dont ils augmentèrent la richesse; et la diminution de droits qui eut lieu dans cette période, sur les principales denrées, le sucre, etc., ne fit que l'augmenter encore.

Les exportations de cette année, qui, en 1832, s'élevèrent à 72,258,819 ₶, furent, en 1833, de 74,243,045, ou près de 2 1/2 millions de ₶ de plus; elles continuèrent leur marche progressive, et la navigation et la marine gardèrent toujours une proportion avec elles. Ces dernières branches s'élevèrent aussi. Il entra 303 vaisseaux à Port-Louis en 1834, et il en sortit 289, dont le tonnage montait à 114,154 tonneaux [1].

Un nouvel élément est venu accroître la circulation, le commerce et la richesse de l'île Maurice : la banque formée sous les auspices de la maison de Reid Irving et Cie.

Son capital est d'un demi-million de piastres fortes, dont 300 mille furent immédiatement employées, non-seulement à donner des facilités au commerce, aux affaires et surtout à l'agriculture, mais encore au payement fait aux actionnaires d'un dividende de 7 pour 100.

[1] *Navigation de l'île Maurice. — Port-Louis.*

Années.	Entrée des vaisseaux.	Tonneaux.	Sortie des vaisseaux.	Tonneaux.
1832	312	69,640	339	78,255
1833	323	67,434	220	67,288
1834	305	76,154	289	68,420

La rigoureuse concision que nous nous sommes rendue obligatoire, nous empêche, nous le répétons, d'entrer dans une foule de détails pourtant intéressants, et nous devons nous renfermer dans les idées fixes et dans les faits. La même raison nous empêcha dans la période antérieure de parler du groupe des îles de Mahé, qui appartiennent aussi à l'Empire Britannique, et dépendent de l'île Maurice. Mais elles sont devenues assez importantes.

Le grand et malheureux Labourdonnais sut très-bien apprécier l'importance de ce petit archipel, et sa position centrale pour l'intérêt de la navigation. En 1743, cet homme, persécuté par un roi ingrat, ordonna à Picault d'explorer tout le groupe; celui-ci le fit, et découvrit des îles aussi agréables que pittoresques. Mahé, la plus grande des quinze îles les plus importantes, n'a qu'une étendue de 16 milles de longueur sur 5 de largeur, et renferme une population de dix mille habitants. Le climat est supérieur; il est tempéré par la brise constante de la mer. En aucun endroit du globe, la santé de l'homme n'est aussi florissante, et nulle part on ne trouve autant d'exemples de longévité.

Les îles Brasselin, Diego-Garcia, la Curieuse, la Félicité, la Frégate, la Marianne, la Conception, malgré leur moindre étendue, jouissent des mêmes avantages d'une salubrité extraordinaire et d'une heureuse abondance de productions de terre et de

mer. Il existe un *résident*, ou gouverneur anglais, à *Seyshelles*, capitale de tout le groupe; les mœurs, les habitudes, la langue, tout y est français, même la gendarmerie; enfin l'on se croirait dans un département de la France.

Mais, pour ne pas nous écarter, revenons à notre grand objet, la position centrale et avantageuse de ces îles pour les relations générales et mercantiles du grand empire maritime de la Grande-Bretagne. En effet, si l'établissement judicieusement fondé à Monbas, à l'est de la côte d'Afrique, par le capitaine Owen, n'avait pas été abandonné, on posséderait une chaîne complète de positions; car la distance de Mahé à Madagascar est de 575 milles; à Comorin 828; à Maurice 928; à Monbas 830; à Bombay 1680; à l'Arabie 1230; et au Cap 2640.

Les exportations de *Seyshelles*, en 1810, s'élevaient déjà à liv. st. 6,690, et les importations à liv. st. 5,000. Elles sont aujourd'hui quatre fois plus fortes. Mais tournons nos regards vers des possessions bien plus grandioses et bien plus importantes, qui doivent avoir leur place dans cette section: Ceylan dont le nom seul donne l'idée de la richesse, de la grandeur orientale et de la position maritime la plus importante et la plus formidable de l'océan Indien. Trincomalec, la principale ville maritime de l'île, réunit à des fortifications de premier ordre l'avantage d'offrir le port le plus sûr et le meilleur

de toute l'Inde. Le gouvernement est composé du gouverneur *en conseil* comme dans quelques autres colonies anglaises, avec la seule différence que le conseil se compose de quelques employés et de six négociants ou propriétaires résidant à Ceylan. Le gouverneur, dans les provinces maritimes, ne peut, sans le consentement exprès du conseil, faire de dépense excédant la somme de 75 liv. st.

Le progrès de cette île dans cette période, bien qu'on le considère sous le rapport de la civilisation ou de la richesse territoriale et maritime, a été extraordinaire.

Cent écoles au moins ont été établies par le gouvernement; on y voit des clercs de toutes les parties de l'Orient: c'est ainsi que la civilisation avance à grands pas. Le jury, cette institution l'une des plus belles qui aient été créées par l'homme, et dont plusieurs nations qui se vantent d'être bien civilisées, ne jouissent pas, a continué de produire à Ceylan les mêmes résultats qu'en Angleterre. Si les conséquences certaines des bonnes institutions et de la paix sont l'amélioration de l'agriculture, du commerce, de la navigation et de la richesse, il n'est pas étonnant que celle-ci ait fait des progrès très-considérables dans cette période. Plus de 1,600 bâtiments entrèrent à Ceylan en 1835. Le revenu a presque atteint le chiffre de 400 mille liv. st. La propriété publique et privée de cette île s'élève aujour-

d'hui à liv. st. 18,581,000; tandis que celle de Maurice et de ses dépendances est de liv. st. 14,600,000; total, pour les possessions britanniques dans l'océan Indien, liv. st. 33,181,000, ou 825 millions et demi de francs. (V. tabl. III.)

SECTION VIII.

POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AFRIQUE.

Progrès de leur richesse. — Exportations et importations. — Capital. — Extension de terres. — Commerce anglais sur les côtes d'Afrique. — Étendue de cette côte.—Colonies françaises en Afrique.—Capital.

Nous avions assuré à la page 187 que les possessions du cap de Bonne-Espérance offraient une compensation pour l'immense capital que l'Angleterre avait employé sur les inhospitalières côtes de l'Afrique; nous ne nous sommes pas trompés.

La colonisation intérieure, depuis cette époque, a procédé avec une activité et une énergie à toute épreuve. La culture anglaise a été portée au delà de 680 milles dans l'intérieur. Les terrains sont extrêmement fertiles; ils produisent toutes sortes de fruits en abondance. La population s'est accrue, et les troupeaux se sont multipliés d'une manière étonnante. Le produit total des laines en 1829 n'était que de liv. st. 1,220; il s'éleva en 1836 à 26 mille liv. st. ou 20 fois plus qu'en 1829.

Lorsque l'on considère la vaste étendue des ter-

rains et les immenses pâturages de cette colonie, on ne conçoit pas comment, en dix ans de temps, elle ne produit pas plus d'un million de liv. st., et comment, avec les avantages qu'elle possède, elle ne parvient pas à atteindre l'importance des productions de cette branche à la terre de Van Diemen et dans l'Australie.

Si l'abolition de l'esclavage a été utile aux autres colonies, elle fut extrêmement avantageuse au Cap; le lecteur se convaincra de cette vérité en consultant les rapports officiels; il verra que les importations qui en 1832 ne montaient qu'à 296,321 liv. st., et les exportations à 172,456 liv. st., s'élevèrent en 1835, les premières à 541,316 (le double), et les secondes à 361,347 liv. st.

Mais en 1837, les importations ont atteint le chiffre énorme de 876,761 liv. st., et les exportations celui de 385,384; c'est-à-dire qu'en quatre années les importations ont plus que triplé, et les exportations ont doublé; enfin elles s'accroissent encore journellement.

De ces simples faits, on peut déduire les conséquences du progrès de cette colonie dans l'agriculture, le commerce et la marine; comme aussi l'on peut prévoir l'accroissement de la population et des capitaux. Nous les évaluons aujourd'hui à 7,800,000 liv. st. — Mais comme cette partie du monde commence à attirer les regards et l'intérêt des nations

européennes, il était temps que cet événement eût lieu.

Nous ferons connaître ici le commerce de l'Angleterre sur les côtes d'Afrique. Il est à la fois avantageux, lucratif et bien plus considérable qu'on ne le croit généralement.

La côte où ce commerce a lieu est d'une étendue de 4000 milles. En 1827, les importations, pour cette partie de l'Afrique, s'élevèrent à 155,750 liv. st.; mais en 1834, elles montèrent à 1,077,181 liv. st., tandis que les exportations africaines furent de 476,483 liv. st. On voit, par ces données, que ce commerce est extrêmement important. Combien de nations européennes n'ont pas un commerce dont les exportations et importations présentent des sommes aussi considérables?

Puisse le gouvernement français, si fier de la conquête d'une partie de l'Afrique, faire avancer les exportations et les importations, et par conséquent le commerce et la civilisation, dans la même proportion!

Les habitants de cette partie du globe, le commerce du monde entier, et la France elle-même, pourraient retirer de grands avantages de cette conquête: la civilisation et le genre humain devraient même de la reconnaissance à la nation française; mais nous craignons pour son intérêt, et celui de l'humanité, que son gouvernement n'emploie bientôt les mêmes moyens qu'il adopta *jadis* pour ses conquêtes

lointaines, et qu'il suit aujourd'hui pour ses tristes colonies des Antilles. La France alors n'éprouvera que des pertes réelles, en y ajoutant des dépenses considérables. Le nom européen détesté, la civilisation, dans cette partie du monde, restera stationnaire, et ne *fera jamais* les progrès que nous voyons s'opérer dans la partie opposée de cette région, où les colonies anglaises sont établies, et accroissent de jour en jour leur population, leur richesse, leur commerce et leurs capitaux, qui, d'après nos calculs, s'élèvent à 7,800,000 liv. st., ou 195,000,000 francs (Voir Tabl. III.)

SECTION IX.

ÉTABLISSEMENTS BRITANNIQUES EN AUSTRALIE.

L'Angleterre tout entière dans cette colonie, ses lois, ses habitudes. — Progrès étonnant de colonisation. — Nouvelle-Australie. — Banques. — Prix des terres. — Capital.

Le jury, la liberté de la presse, le droit de pétition et de se taxer soi-même par la libre élection de ses représentants, l'esprit de gain, de commerce et d'industrie, qui constitue le caractère anglais, tout cela est déjà répandu sur presque tous les points de la circonférence de cette partie du monde, dont la superficie est de 307 milles géographiques, plus grande que notre Europe. La langue anglaise domine partout. Des rades spacieuses, des ports superbes sont ouverts aux vaisseaux anglais qui les encombrent. Le port Lincoln, semblable et même supérieur à celui de Rio-Janeiro, fait l'admiration des marins de toute nation. De nouvelles colonies se forment tous les jours, et la population anglaise surgit comme par enchantement dans cette partie du globe.

Le 25 mars 1837, le gouverneur commandant en chef, Hindmarsh, fit une proclamation solennelle par laquelle il déclarait former une colonie sous le nom de *Nouvelle-Australie du Midi*, et ouvrait un grand port, auquel il donnait le nom de *Port Adélaïde;* il donna aussi des noms aux rivières, aux immenses plaines du nouvel État, qu'il appela *Glenelg*, nom du ministre des colonies. Placé à la tête du conseil, dans ce jour mémorable, il reçut les serments accoutumés; nomma les employés, les officiers des autorités de la nouvelle société, et, en présence de trois cents colons, lut le décret fondamental de la création de la nouvelle colonie. On servit à l'instant un somptueux repas en plein air, et les colons, transportés de joie, d'espérance et d'admiration à la vue de l'immense étendue qui se déroulait sous leurs yeux, adressèrent des vœux et des prières à l'Être suprême, déployèrent en même temps le drapeau de la *véritable liberté;* le pavillon anglais flotta dans l'air; on porta des toasts au roi de la Grande-Bretagne, et l'on but à la *prospérité* de *l'Australie du Midi.*

Nous sommes entrés dans ces détails afin de donner une idée des mesures et des moyens que l'on prend pour la colonisation de cette partie du monde, et de faire connaître les progrès journaliers de cette colonie et des établissements nouveaux qui s'y forment sans cesse.

Il n'y a rien de surprenant que dans cette période la population ait plus que doublé. Celle de la Nouvelle-Galles, à la fin de 1836, comptait 55,539 mâles et 21,557 femmes, en tout 76,096. Les troupeaux, l'agriculture, la propriété et le commerce ont triplé. Les diverses banques établies dans la même période ont considérablement facilité les opérations mercantiles et agricoles en augmentant les capitaux de la manière la plus avantageuse. Ainsi la propriété publique et particulière s'élève aujourd'hui à 4,000,000 de liv. st., 100 millions de fr. Mais passons à un chapitre de l'Empire bien plus important [1].

[1] Les terres se sont vendues à la terre de Van Diemen, depuis 1828 jusqu'à 1835, entre les prix de 3 schellings 6 pences, et 3 schellings 9 pences par acre. Le nombre d'acres vendues à ce prix est de 154,520.

SECTION X.

EMPIRE DE L'INDE.

Nos calculs et nos vœux réalisés relativement aux effets des grandes mesures adoptées pour la richesse et la prospérité de l'Empire. — Les maux qui affligeaient l'Inde en grande partie réparés par la révocation de la charte de la compagnie, eu égard à son caractère mercantile. — Les sujets anglais peuvent s'établir et acheter des terres. — Résultats. — Production des principales denrées. — Progrès extraordinaire du coton. — Éléments réunis pour que l'Inde fournisse à l'Angleterre cette première matière à sa grande fabrication de coton. — Paix perpétuelle sur une surface immense. — Progrès de la navigation à la vapeur. — Communications intérieures, et routes extraordinaires.— Capital total. — Pinang. — Malacca et Singapoure. — Les trois anneaux de la grande chaîne maritime de l'Empire. — Route directe à la Chine. — Son histoire. — Topographie. — Population. — Valeur. — Commerce, exportations et importations.

Nos vœux à l'égard de cet empire immense se sont heureusement accomplis; les grands résultats que nous attendions de nos calculs pour sa prospérité, ses productions et sa richesse, se sont aussi complétement réalisés. « S'il était permis, disions-« nous en 1831, à la page 223, à tous les su-« jets britanniques de s'établir dans le pays et d'y

« posséder des terres, les capitaux et l'industrie s'é-
« tendraient à la culture de la soie, du sucre, du
« café et du coton, et l'on pourrait espérer des ré-
« sultats semblables à ceux que nous avons signalés
« à l'égard de l'indigo. L'industrie britannique y ga-
« gnerait. Une somme de plus de 5 millions de liv. st.
« déboursée et payée chaque année aux États-Unis
« pour le coton (page 234) serait épargnée. La
« Grande-Bretagne doit ouvrir à son commerce
« toutes les communications avec l'Inde; la source
« des malheurs et du retard du progrès de l'empire
« de l'Inde vient du caractère commercial et poli-
« tique de la compagnie (p. 257.) De ces questions
« dépend le bonheur de plusieurs millions d'ha-
« bitants. »

Telle était notre manière de voir alors. Le parlement, par la révocation de l'ancienne charte de la compagnie, a réparé les terribles maux que nous mentionnions : les grandes mesures indiquées ont été *littéralement adoptées. Tout sujet britannique pourra se rendre par mer dans toutes les places ou ports de l'empire indien.* (Art. 13. Voir la nouvelle charte, pag. 231.) — *Les personnes résidant dans l'Inde pourront y acheter et y posséder des terres.* (Art. 17.) — *Tout naturel sera admissible aux emplois, sans distinction de religion, de naissance ou de couleur, tandis que l'exercice libre de tout culte est assurée.* (Art. 16 et 18.)

Honneur au parlement réformé qui a su promulguer des lois si sublimes, si impartiales, si économiques, et si grandioses!

Voyons maintenant les résultats de ces sages mesures. Le commerce et la navigation ont reçu une impulsion et un accroissement extraordinaires. Les exportations de l'indigo, de la soie et surtout du sucre et du coton, ont surpassé toute attente. Pour que nos lecteurs et l'économiste puissent se former une idée de l'accroissement des productions indiennes dans cette période, nous attirerons leurs regards sur la seule branche du coton. En 1830 elle monta à 85 mille balles, et en 1836, à 400 mille!! Aujourd'hui elle dépasse 500 mille. Si ce progrès continue, bientôt les États-Unis se trouveront très-embarrassés et peut-être supplantés dans leur plus grand produit.

L'immense territoire de l'Inde, ses superbes rivières, comme l'Indus, le Gange et le Hooglhy, la nombreuse population concentrée, l'extrême modicité des salaires, etc., etc., sont autant d'éléments qui fourniront à l'Angleterre (à meilleur marché qu'aux autres pays du globe) la première matière de sa grande manufacture; le tonnage pour le transport de cette marchandise volumineuse, s'accroît et s'augmentera toujours en proportion.

Mais il existe deux autres éléments encore qui ont contribué à la prospérité et à l'accroissement des

produits de cet empire; la paix profonde et inaltérable qui y règne, et qui est due sans doute à la sage domination que la compagnie fait rigoureusement exercer sur une superficie de 1,128,800,314 milles, couverte d'une population de 150 millions d'habitants, en y comprenant les princes alliés et protégés; source inépuisable de prospérité; le second élément non moins influent est la navigation à vapeur dans l'intérieur; déjà le Gange, l'Indus et le grand nombre de rivières qui en dépendent sont sillonnés dans tous les sens par les bateaux à vapeur [1]. L'immense Delta formé par les deux branches de l'Hooghly et du Gange, nommé *Sunderbands*, promet les plus heureux résultats.

Une société avec un capital très-considérable a entrepris d'accélérer le progrès de cette navigation déjà en activité, en donnant une impulsion favorable à l'agriculture de cet immense Delta. Plusieurs bateaux à vapeur sont déjà construits.

Les communications par terre ne sont pas restées en arrière; nous ne pouvons pas parler, et encore

[1] Le Gange a 1500 milles de distance à la mer, avec une profondeur de 30 pieds; dans la saison des pluies, il ressemble à une grande mer intérieure. Ce fleuve, à 200 milles de l'Océan, se sépare en deux branches. Celle de l'est conserve son nom; celle de l'ouest prend celui de Hooghly. L'immense *Delta* formé dans ce circuit s'appelle *Sunderbands*. Le cours de l'Indus est encore plus étendu que celui du Gange.

moins donner la description de ces entreprises gigantesques, telles, par exemple, que le fameux *tunnel* de St-George à la mer; la grande route de Calcutta à Delhi dont lord Bentinck poursuivit de tous ses efforts la belle entreprise; route dont la longueur avec quelques-unes de ses ramifications est de 1,784 milles. Dix mille personnes s'y trouvaient employées en 1833. Un grand nombre d'autres routes de 100 à 500 milles traversent l'Empire dans toutes ses directions; on les entretient, on en augmente le nombre malgré les difficultés inouïes que présente cette partie du monde. Quelquefois des travaux immensément onéreux, des ouvrages exécutés à force de sueurs et de peines se trouvent, lors de la saison des pluies, emportés par les torrents et abîmés par des orages et des averses qui tombent avec une fureur inconnue en Europe. Les routes de Bombay, et principalement celle de Mirapore pour l'exportation du coton, méritent surtout l'attention pour les grands résultats que cet article va produire.

Les communications extérieures et mercantiles ont aussi été l'objet d'importantes améliorations. Une compagnie, dont la création fut approuvée dans la réunion qui eut lieu à Londres, il y a quelques jours, et qui offre un capital de 600 mille liv. st., se propose de construire sept bateaux à vapeur de 2,000 tonneaux. Les passagers et les marchandises feront le voyage d'Angleterre à Bombay en 35 jours, en

traversant l'Égypte, et de Londres à Calcutta en 45, en touchant à Ceylan et à Madras. Le capitaine Barber a reçu les justes remercîments de toute la réunion pour les efforts qu'il a faits pour réussir dans cette admirable communication. Quels ne seront pas les résultats de ces communications rapides pour le commerce, l'économie, la prospérité et la civilisation de l'Inde et pour tout le monde commercial! ce sont là des calculs que nous laissons à l'imagination de nos lecteurs.

La circulation du pays s'est considérablement augmentée, non-seulement par suite des nouvelles banques qui s'y sont établies, mais par la régularité des marchés, combinée avec de plus grandes exportations. Les banques ont donné des bénéfices très-satisfaisants; et entre autres celle appelée l'Union qui a produit un dividende de 14 pour cent.

Il ne faut pas craindre que les nouvelles de guerre qui viennent d'arriver de Caboul soient capables de diminuer la prospérité de cet Empire. Le chef de Caboul, *Khan*, ayant résolu d'agir contre ses frères et contre les *Sikhs*, s'est uni aux Perses contre Hérat; mais le chef de Hérat, *Kamran*, a défait cette petite coalition. Ce souverain conséquemment a acquis un peu de force, mais on ne permettra certainement pas qu'il aille plus loin, car la politique britannique qui a présidé à la conquête de l'Inde, *n'est pas abandonnée*, au contraire elle

vient de se renouveler. Un traité a été conclu avec les gouvernements des *Sikhs* et *Shooja*, souverain détrôné de Caboul, et le gouvernement anglais de l'Inde. Les troupes britanniques et indiennes, auxiliaires du souverain de Caboul reconnu légitime, sont déjà entrées dans l'Afghanistan. Le résultat infaillible en sera pour la compagnie un souverain *nominal et pensionné*, et de plus le payement de toutes les dépenses qu'occasionnent la marche et le mouvement des troupes. Les régiments ont été mis au complet, et les troupes de la compagnie, qui en 1832 s'élevaient à 223 mille, montent probablement aujourd'hui à 360 mille hommes! Tous les militaires qui ont visité l'Inde conviennent que les troupes du pays nommées sipayes sont égales et quelquefois supérieures aux meilleures troupes anglaises.

Que les hommes d'État qui devraient approfondir ces questions, viennent, après ces faits, parler d'invasion de la Russie, d'intrigues, de menaces de croiser l'Indus! ceux qui s'expriment de la sorte, non-seulement ne connaissent pas l'Inde, sa topographie, ses ressources, la diversité de castes sur laquelle reposent la conservation de la conquête et l'organisation anglaise, mais encore il est visible qu'ils ont oublié de calculer les moyens pécuniaires de la Russie pour une pareille entreprise, et qu'ils n'ont point réfléchi aux déserts, aux rivières et aux énormes distances qui établissent entre la Russie et

l'Inde une barrière infranchissable; en un mot, ils n'ont pas examiné la carte. Nous nous sommes permis cette courte digression pour convaincre nos lecteurs que l'idée de guerre et d'invasion est trop distante pour que les ressources et la prospérité de cet empire puissent en souffrir et ne continuent pas leurs progrès. Après de mûres réflexions, et des calculs suivis et approfondis sur les branches fondamentales de l'agriculture, de la propriété, du commerce et de la navigation, nous croyons que le capital total de ces possessions, en y comprenant les dépendances que nous allons décrire, s'élève à 1,990 millions de liv. st. (V. Tabl. III). Le Tabl. V présente le compte rendu des affaires de la compagnie à sa liquidation.

Pinang, Malacca et Singapoure.

L'un des motifs qui nous firent passer sous silence ces établissements, fut l'indignation que nous éprouvions contre l'injuste monopole de la compagnie du commerce de la Chine. Ce monopole devait retarder la prospérité croissante de ces trois anneaux qui forment une chaîne maritime, et qui, avec le détroit de Malacca, constituent la route la plus directe et la plus courte de l'Inde au grand empire chinois. L'acte du parlement, en vertu duquel le commerce de la Chine est ouvert à tous les sujets britanniques,

a triomphé de cet obstacle en mettant un terme à cette injustice. On ne saurait apprécier à sa juste valeur la position importante de ces trois points. Leur peu d'étendue constitue précisément leur véritable grandeur, soit qu'on les considère sous le rapport de leur connexion avec l'Empire anglo-indien, ou qu'on les envisage comme des stations maritimes par rapport au commerce général de l'Empire Britannique, et à l'influence de sa politique sur les grandes affaires du globe.

Pinang, cette île fertile et pittoresque, est située à l'ouest de la côte de la péninsule malaise, dont la longueur est de 775 milles sur 125 de largeur; l'étendue de Pinang n'est que de 16 milles du nord au sud, sur 12 de large, formant une superficie carrée de 160 milles.

La capitale est Saint-George, qui possède un port superbe; son étendue est de 2 milles, et il est un des plus sûrs de l'Inde. Pendant toute l'année, et surtout dans la saison des moussons, quand les orages et l'impétuosité des marées dominent dans ces parages, il est impossible de trouver un port plus commode. Lorsque le capitaine Light, commandant un vaisseau de la compagnie, épousa la fille du roi Guedha à *condition* qu'on lui donnerait en dot cette petite île déserte et couverte de forêts, il était bien loin de croire qu'elle ne tarderait pas à devenir un des meilleurs entrepôts de l'Inde; que Saint-George

deviendrait une de ses plus jolies villes, qu'elle posséderait des routes capables de rivaliser avec celles de l'Angleterre, et qu'elle renfermerait une population mixte de 64 mille âmes; il ne pouvait pas prévoir qu'en 1829, son commerce s'élèverait (d'après l'état de Fullarton) à 52 millions de roupies; que ses exportations, en 1836, monteraient à 16,022,972; que les exportations et les importations en espèces s'élèveraient dans la même année à 15,052,108 roupies; il ne pouvait pas imaginer enfin, qu'à la même époque la propriété mobilière et immobilière surpasserait 3 millions de liv. st.

Malacca.

Cette île, située à l'extrémité de la longue péninsule malaise, offre une étendue plus grande en se prolongeant à une distance de 40 milles, le long de la péninsule, et de 30 dans l'intérieur; elle présente une superficie de 800 milles carrés.

Les fameux marchands d'Orient, les Arabes, etc., choisirent cet endroit comme l'entrepôt le plus convenable pour leur commerce; mais en 1511, les conquérants portugais forcèrent le sultan Mahomet, après une résistance des plus acharnées, à se retirer à l'extrémité de la péninsule.

Les braves Portugais résistèrent pendant un siècle environ aux attaques continuelles des sultans

d'Achem, et combattirent jusqu'en 1640, époque où ils furent obligés de céder cet établissement important aux Hollandais, après six mois d'un siége des plus terribles. Ceux-ci, en 1795, furent à leur tour forcés de le rendre aux Anglais, qui le leur restituèrent en 1801, le reprirent en 1807, et le rendirent encore aux Hollandais en 1815. Mais en 1825, il fut définitivement approprié à l'Angleterre avec le fort Chinsura, sur la rivière de Hooghly à 20 milles de Calcutta, le tout en échange de l'île de Sumatra.

Toutefois Malacca se trouvant placée entre les deux entrepôts de Singapoure et Pinang, son commerce est plus limité; ses productions les plus considérables sont celles des mines de fer-blanc; plus de 800 hommes sont employés à leur exploitation.

Sa population ne surpasse pas 40 mille âmes; la valeur totale de ses exportations s'éleva en 1829 à *seca roupies* 6,072,211, tandis que les importations montèrent à 10,081,782 ; cependant le plus grand entrepôt, la clef de tous ces parages, est Singapoure.

Cette petite île, de forme elliptique, est située à l'extrémité même de la péninsule malaise; sa longueur est de 27 milles, et sa largeur de 15, présentant en tout une surface de 270 milles carrés; elle est entourée d'une cinquantaine de petites îles qui forment ainsi, toutes réunies, une possession maritime de 100 milles de circonférence.

L'Empire Britannique doit à la prévoyance et à la fermeté de sir Stamford Rafles cet important entrepôt, dont il prit possession en 1818. Mais c'est en 1825 que la souveraineté fut reconnue et confirmée, et qu'il commença à faire partie de l'Empire, par suite d'une convention entre le roi de Hollande et son véritable propriétaire, le roi de Djohore, et moyennant une pension de 24 mille piastres fortes.

Voyons le progrès rapide de ce précieux entrepôt. Lorsqu'on en prit possession, il n'existait que 150 Malais qui, sous le prétexte de la pêche, se livraient à la piraterie.

En 1832 la population s'élevait déjà à 29,989 habitants; aujourd'hui elle passe 36 mille; la partie la plus riche de la ville est habitée par des Chinois qui entretiennent des boutiques; 6000 de leurs compatriotes arrivent annuellement de la Chine. Leur industrie fait du bien au pays, et on les emploie dans les quinze manufactures de *sags*, dont l'exportation s'éleva en 1834 à 23,100 peculs, et qui aujourd'hui passe 50 mille.

Ils exercent aussi leur industrie sur cette plante de mer, *fucus saccharinus*, dont une partie est convertie en une espèce de colle pour glacer les cotons et les papiers, et l'autre en un sirop délicieux pour les habitants de ces régions. La récolte de cette herbe fournit 12 à 16 mille peculs.

Mais tout ceci n'est que très-insignifiant, comparé

au grand but de cet entrepôt de l'Empire, le commerce non-seulement avec la Chine et l'Inde, mais encore avec toutes les parties du globe.

En effet, en 1834, les importations et les exportations s'élevèrent à 14,422,500 piastres fortes.

Les importations, en 1831, s'élevèrent à 8,458,731, et les importations à 8,271,223, fournissant un total de 16,727,354 piastres fortes.

Le commerce que fait aujourd'hui cette clef du détroit malais, principalement avec la Chine, excède 20 millions de piastres fortes; la valeur de sa propriété mobilière et immobilière s'élève à plus de 25 millions des mêmes piastres. C'est assez de progrès et d'importance pour une petite île qui, peu d'années auparavant, n'était qu'un misérable nid de 150 pirates!

Arrivons à une conclusion générale.

SECTION XI.

RÉCAPITULATION.

On a vu les effets salutaires des actes du parlement passés dans cette période, dirigés constamment vers l'amélioration du revenu et de la dépense publique;

Des actes sanctionnés pour la modification ou l'abolition entière de différents droits et de plusieurs taxes;

Pour le rappel des drawbacks; la régularisation périodique des douanes et de l'excise;

Pour la régularisation, bien plus humaine encore, du travail des enfants dans les manufactures et les factoreries.

La réforme des corporations municipales, la nouvelle loi des pauvres, la composition de la dîme, ont économisé des millions au pays, en dépit de l'injuste opinion de la chambre des lords.

Mais l'abolition de l'esclavage, la suppression de l'ancienne charte de la compagnie de l'Inde avec son monopole, la déclaration de la liberté

du commerce de l'Inde et de la Chine, furent trois mesures bien puissantes, qui ont déjà agi et agiront encore davantage sur l'économie, les ressources et les capitaux de tout l'Empire Britannique.

Nous avons vu dans la IIe partie que, par le renouvellement de la charte de la banque d'Angleterre, l'injuste et préjudiciable clause qui défendait l'établissement des banques à l'écossaise fut encore maintenue;

Que la circulation monétaire, si vitale pour l'Empire, la manière de la régler, la liberté de l'accroître ou de la diminuer, a été laissée à la volonté des vingt-quatre directeurs de la banque, et a produit aussi les mêmes résultats qu'auparavant.

Nous avons vu les terribles conséquences qui résultèrent pour le marché, la civilisation et les capitaux, de la crise survenue dans les fonds espagnols et portugais, et de celle plus grave encore des États-Unis d'Amérique;

Que 20 millions furent ajoutés à la dette pour la compensation des esclaves; qu'une seule réduction du plus haut intérêt eut lieu; que des opérations utiles pour la réduction de la dette et l'amélioration du système de consolidation furent obligées de céder le pas aux contestations et aux disputes élevées entre les partis tory et whig pour s'arracher le pouvoir; mais qu'aussi, en compensation de ces fâcheuses

circonstances, les lois contre les faux furent modifiées ou abolies, ainsi que celles sur l'usure.

Nous avons porté l'atenttion sur le montant du capital de la Grande-Bretagne qui provient en grande partie de l'agriculture.

Nous avons démontré dans cette période l'amélioration de cette branche importante de la richesse nationale par l'exclusion entière de l'importation de grains malgré l'accroissement rapide de la population, et fait voir qu'en Irlande elle avait aussi reçu d'importantes améliorations, en dépit des abus et du grand nombre de pauvres laboureurs.

On a vu en même temps que le produit total de toutes les mines était de 21 millions, tandis que dans la présente période, la valeur des deux seules mines de fer et de charbon de terre excède ladite somme de 7 millions de liv. st.

On remarque le même progrès dans toutes les autres branches de richesse.

Le commerce, qui tire toute sa force et son activité des communications, s'est accru considérablement, tandis que celles-ci se sont multipliées d'une manière étonnante par la sanction de plus de 140 entreprises de chemins de fer.

Toutes les manufactures ont suivi cette marche progressive, mais celles de soie et de coton les ont encore surpassées; leurs exportations offrent des sommes vraiment incroyables.

C'est par suite de ces progrès rapides dans toutes les principales branches qui constituent le capital anglais, que celui-ci, pour cette partie de l'empire, s'est élevé à 4,112 millions liv. st.

Le capital des colonies de l'Amérique du Nord s'est accru aussi par les principes combinés de l'augmentation de la population, par l'émigration, le numéraire qu'elle apporte et le perfectionnement des communications intérieures et de l'agriculture. Il s'élève à 82,800,000 liv. st.

Il en est de même de celui des Indes occidentales, qui s'est augmenté non-seulement par les voies ordinaires, mais encore par suite des 20 millions de liv. st. accordés pour compensation des esclaves. Nous l'évaluons à 158 millions de liv. st.

Les mêmes causes ont produit les mêmes effets dans les colonies de l'océan Indien; son capital monte à 33,181,000 liv. st.

Ses progrès ont été bien plus rapides encore dans les colonies de l'Afrique, par suite de l'étendue du territoire, de la colonisation introduite dans l'intérieur, et de l'avancement du commerce, des productions et de la navigation; il s'élève à 7,800,000 liv. st.

L'Australie a fait des progrès en proportion plus considérables, par suite des nouveaux établissements qui se forment sans cesse dans toute la circonférence de cette nouvelle partie du monde; son capital monte à 4 millions. de liv. st.

Nous avons vu enfin que l'immense empire de l'Inde, grâce à la révocation de l'ancienne charte, à la franchise accordée à son commerce, à la facilité d'y acheter des terres, à l'établissement de nouvelles communications intérieures et extérieures, à l'abolition du monopole de la Chine combiné avec les entrepôts de Pinang et de Singapoure, et à la route frayée pour le commerce du grand empire chinois, a fait des progrès rapides, et que toutes les branches constitutives de son capital se sont considérablement augmentées. Le capital de l'empire indien s'élève donc à 1,990 millions liv. st.

Enfin le résultat général et définitif nous donne pour le capital de l'Empire Britannique dans toutes les parties du monde, la somme immense de 6,415,781,000 liv. st. ou 160,394,525,000 de fr. (Voir la contin. du Tab. III.)

Cette somme, quoique réellement prodigieuse, n'est nullement exagérée; au contraire, nous nous rapprocherions peut-être plus de la vérité si nous portions l'évaluation du capital de ce vaste empire à la somme ronde de 7 milliards de liv. st. ou de 175 milliards de francs.

PARTIE IV.

SECTION UNIQUE.

L'ACCROISSEMENT du capital britannique, l'amélioration de ses ressources et les perfectionnements obtenus dans toutes les branches productives, dans cette période, ne changent en rien notre opinion arrêtée depuis longtemps sur la *nécessité de la liquidation d'une grande partie de la dette nationale*. Au contraire, cette augmentation heureuse rend beaucoup plus facile cette grande et bienfaisante opération; nous en sommes de jour en jour plus convaincus, par les déplorables effets de l'impôt, la non extinction de la dette et l'admission générale de la *praticabilité* de notre plan. On a répondu victorieusement à toutes les objections qui lui furent adressées, après sa publication, par les économistes les plus distingués de la Grande-Bretagne, et nous *sommes prêts à répondre à celles qui pourront encore s'élever*. Il ne manque aujourd'hui que de faire une étude approfondie de cette grave question,

et de vouloir entreprendre cette grande opération.

En attendant, tous les maux que produisent les impôts sur les sources vitales, le *sol*, le *travail*, les *capitaux;* maux que nous avons décrits et démontrés dans la première section de cette partie (et dont nous recommandons la méditation à nos lecteurs et à l'économiste), loin de diminuer dans cette période, n'ont fait que suivre une marche, sinon progressive, au moins proportionnelle et constante. La haute classe est en proie à la même agitation que la classe ouvrière; partout la même ambition et le même désir de se procurer des moyens d'existence, de l'argent et des jouissances, et partout aussi la même difficulté pour les acquérir; toujours la même oppression d'impôts sur les *éléments du salaire et des subsistances;* toujours des millions d'hommes les uns entourés de richesses, les autres irrités par l'opulence la plus insultante; toujours le même empire nageant dans les richesses, possédant tous les moyens de rendre heureux ses habitants, et renfermant proportionnellement *un plus grand nombre* d'infortunés que toute autre région de la terre. Toutes les mesures prises pour remédier à ces grandes calamités, n'ont été et ne seront, nous l'avons dit et nous le *répétons* encore, que des *mesures partielles*. Les retranchements ne sont que des palliatifs; les diminutions d'impôts sur de petites branches ne sont qu'autant de déceptions. La cause

du mal reste intacte. Il est presque impossible qu'aucune nation dépense moins de 15 millions de liv. st. pour la conservation et l'entretien d'un empire si vaste, comme le fait le gouvernement anglais. Mais ce ne sont pas les dépenses de l'État, ce sont les intérêts de la dette qui absorbent tout, qui oppriment le peuple, étouffent le travail, paralysent l'agriculture et le commerce, et sont cause de la misère, des crimes et du malaise social de tout l'Empire Britannique.

Paris, ce 2 février 1839.

PEBRER.

APPENDICE.

Au commencement de cette année (1839), nous terminions l'Histoire de la Banque par ces mots :

« Nous avons démontré et nous verrons encore « les funestes effets de ce système abominable et « outrageant. » Page 427.

Aujourd'hui les événements se pressent pour venir confirmer notre triste prévision. — La demande d'un prêt de 2 millions de liv. st. faite à la banque de France, et la manière dont cette demande a été faite, mettent en évidence *l'outrageant système*

que nous signalions et la mauvaise administration de la banque d'Angleterre; car de deux choses l'une, ou ces 2 millions de liv. st. étaient suffisants pour arrêter les embarras de l'immense circulation du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande, où ce prêt n'était pas suffisant, ce dont nous sommes parfaitement convaincus. Si une somme de 2 millions de liv. st. en numéraire suffisait aux besoins de la banque d'Angleterre, pourquoi ses directeurs ne se sont-ils pas adressés, pour une si faible somme, à des maisons de Londres qui à l'instant se seraient entendues avec des maisons de Paris ou d'Amsterdam pour tirer en espèces une si modique somme de ces deux pl ces? Les directeurs de la banque d'Angleterre ont-ils donc oublié qu'en 1825 un seul homme, M. de Rostchild, ne fut pas embarrassé pour fournir en un mois à cette banque 500,000 souverains en or, et en exporter 885,000 dans une autre occasion? (Voir tableau XV, partie II.)

Comment admettre que les grandes maisons de Londres auxquelles on aurait assuré une commission et donné en garantie les bons de l'échiquier qui sont la plus grande sécurité connue, n'auraient pas pu se procurer de l'étranger la misérable somme de 2 millions de liv. st. en or? Pourquoi montrer sa faiblesse et son manque de tact, en s'adressant de prime abord à la banque de France, dont les statuts prohibent formellement les prêts sur dépôts de fonds

étrangers ? Pourquoi détruire ce prestige de puissant crédit que pendant 245 années consécutives les directeurs de la banque d'Angleterre avaient su si bien conserver, même aux dépens de la vérité et de la bonne foi ? Pourquoi enfin par cette fausse démarche fournir à la presse nationale et européenne, les moyens d'attaquer le système financier, le crédit et même la richesse de la Grande Bretagne ?

Il semble que la providence a enfin permis cette gaucherie impardonnable pour faire connaître au monde entier le système de déception qui régit la banque d'Angleterre et qu'il lui sera impossible de continuer longtemps. Pour avoir la prétention de régler la circulation et les valeurs de toutes les matières qui font l'objet du commerce et de la richesse, il faut avoir un encaisse respectable et *non un capital négatif*. Le capital social de la banque d'Angleterre est *une créance qui consiste en onze millions de liv. st. prêtés par elle au gouvernement*, et qui ne sont représentés par aucune valeur effective. La banque n'a donc en réalité, pour faire face au remboursement à vue et en espèces de ses émissions de billets, s'élevant à 20 ou 25 millions de liv. sterl., que les espèces déposées en compte courant dans ses coffres et qui peuvent être retirées d'un jour à l'autre. Telle est la position de la banque d'Angleterre en présence des événements politiques et financiers qui menacent tant à l'in-

térieur qu'à l'extérieur. Comment donc résistera-t-elle aux moindres mauvais vouloirs des wighs, des radicaux ou des chartistes? Que fera-t-elle s'ils font naître l'ombre d'un panique, s'ils redemandent une seule partie des 17 millions de liv. sterl. qui leur appartiennent dans les caisses d'épargne? Comment pourrait-elle restituer à ces dépositaires la moindre partie de leur or, elle qui ne possède dans ses coffres que 3 ou 4 millions de liv. st.?

La conséquence du funeste système qui a été adopté laisse donc toujours la fameuse banque d'Angleterre à la veille de faire banqueroute ou de suspendre ses payements en numéraire. Tel est le résultat du maintien d'un monopole injuste et qui proscrit dans un circuit assez étendu autour de Londres toute autre banque ou tout établissement du genre des banques d'Écosse. Telle est la situation critique où se trouve réduite la plus grande banque de l'Europe par suite de la coupable complicité du gouvernement anglais, qui ne lui rembourse pas un capital dont il a disposé intégralement; telles sont les conséquences fâcheuses qu'a pour elle l'amour-propre de la direction de la banque qui s'obstine à vouloir régler la circulation et les valeurs du monde entier, et enfin à payer en espèces lorsqu'elle en est dépourvue.

18 septembre 1839.

PEBRER.

TABLEAU III.

État général de l'Empire Britannique.

Évaluation de la richesse de tout l'Empire, année 1839.

		liv. st.
Grande-Bretagne et Irlande		4,112,000,000
Possessions britanniques en Europe		28,000,000
Id.	dans l'Amérique du Nord	82,800,000
Id.	dans les Indes occidentales	158,000,000
Id.	dans l'océan Indien	33,181,000
Id.	en Afrique	7,800,000
Id.	en Australie	4,000,000
Id.	dans les Indes orientales	1,990,000,000
	Total général	6,415,781,000

TABLEAU IV.

Dépenses faites par le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne en faveur des Canadas et des autres colonies de l'Amérique du Nord, de 1834 à 1836.

ANNÉES.	PAYEMENTS POUR COMPTE.				Total.	Repayements.	Dépense actuelle.	Payements pour comptes.	Pour les sociétés religieuses.	Total.
	Armée.	Marine.	Artillerie.	Commissariat.						
	£.	£.	£.	£.	£.	£.	£.	£.	£.	£.
1834	75,110	7,856	56,828	117,403	257,195	36,407	220,788	154,004	4,000	378,792
1835	71,355	2,853	51,990	89,381	225,529	48,918	166,661	153,146	3,850	333,657
1836	107,224	1,160	53,451	160,650	322,253	63,073	259,380	157,850	3,850	421,105

Revenu des provinces du haut et bas Canada, de 1832 à 1836.

PROVINCES.	ANNÉE				
	1832.	1833.	1834.	1835.	1836.
	£.	£.	£.	£.	£.
Haut Canada.....	53,145	66,024	74,882	61,161	69,141
Bas Canada.....	153,467	137,467	91,761	122,066	102,027
Total...	206,612	203,366	166,643	183,227	171,108

Commerce du Royaume-Uni avec les Canadas, de 1834 à 1836.

ANNÉES.	VALEUR OFFICIELLE. — Importations.	VALEUR OFFICIELLE des exportations au Canada.		TOTAL.	VALEUR déclarée des exportations britanniques au Canada.
		Britanniques.	Étrangères.		
	£.	£	£.	£.	£.
1834	613,598	1.171,540	16,885	1,339,625	799,912
1835	629,051	1,842,176	285,355	2,127,531	1,184,985
1836	633,577	2,388,861	350,646	2,739,507	1,539,153

TABLEAU V.

Compte officiel de la Compagnie des Indes au 1er mai 1835

	liv. st.	s.	d.
Recettes, en y comprenant les effets et les sommes provenant de la liquidation comme compagnie de commerce	9,345,524	14	3
Dépenses à déduire	5,720,036	18	8
Solde au 1er mai 1836	3,625,488	»	7
Évaluation des recettes et des dépenses pour l'année 1836 au 1er mai.			
Recettes anticipées, en y comprenant le solde	7,108,916	»	»
Dépenses anticipées	3,783,740	»	»
Solde anticipé	3,325,740	»	»
État des dettes actives et passives de la Compagnie, en Angleterre, au 1er mai 1835.			
Effets	3,397,989	»	»
Dettes	80,923	»	»
Effets	3,317,066		
État concernant le gouvernement de l'Inde.			
Dettes	5,083,872	»	»
Effets	4,315,140	»	»
Excédant des dettes	768,732	»	»

Ce qui laisse pour résultat des deux comptes un solde créditeur de 2,548,334.

Les employés au service de la Compagnie, en Angleterre, sont à présent au nombre de 494 individus, dont les salaires et gratifications montent à 134,454 fr.

Les indemnités accordées aux officiers employés de la Compagnie, du 1er mai 1834 au 1er mai 1835, sont :

Indemnités annuelles	54,653	18	»
Gratifications une fois payées	63,647	8	»

TABLEAU VI.

ÉTAT général et officiel de la dépense totale, civile, militaire et navale, faite par la Grande-Bretagne dans toutes ses colonies. Année 1836.

STATIONS MILITAIRES ET NAVALES.	DÉPENSES TOTALES civiles, militaires et maritimes.
	liv. st.
Gibraltar	142,760
Malte	103,574
Cap de Bonne-Espérance	134,192
Maurice	80,038
Les Bermudes	92,604
Fernando del Po	4,272
Ascension	7,006
Héligoland	1,776
Iles Ioniennes	141,745
PLANTATIONS ET ÉTABLISSEMENTS.	
La Jamaïque	276,625
Bahamas	
Honduras	
Barbades	362,193
Grenade	
Saint-Vincent	
Tabago	
Antigoa	
Montserrat	
Saint-Christophe	
Névis	
Anguilla	
Iles Vierges	
La Dominique	
Sainte-Lucie	
La Trinité	
Guyanes Britanniques	
Nouvelle-Écosse	155,538
Nouvelle-Brunswick	
Ile du Prince Édouard	
Terre-Neuve	
Bas Canada	251,538
Haut Canada	
Sierra-Léona-Gambia	43,115
Cap de la Coste	1,750
Ceylan	147,263
Australie du Midi	17,935
ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS.	
Nouvelle-Galles méridionale	420,353
Terre de Van-Diemen	
Dépenses générales	31,685
TOTAL	2,431,900

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

STATISTIQUE GENÉRALE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

QUATRIÈME PARTIE.

EFFETS DE L'IMPÔT ET PLAN PRATIQUE POUR LA LIQUIDATION DE LA DETTE NATIONALE.

CONTINUATION

DE L'HISTOIRE FINANCIÈRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

MARCHE PROGRESSIVE ET ÉTAT ACTUEL DE L'IMPÔT, DU REVENU ET DE LA DÉPENSE.

DEUXIÈME PARTIE.

ORIGINE, PROGRÈS ET ÉTAT ACTUEL DE LA DETTE NATIONALE ET DU SYSTÈME DE CONSOLIDATION.

CONTINUATION

DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

PEBRER

HISTOIRE

FINANCIERE

DE L'ANGLETERRE

2